
UC-NRLF
B 3 480 072





LE

DUC DE LAUZUN

ET LA

COUR DE MARIE-ANTOINETTE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1895.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Abbé F. Galiani. Correspondance. (En collaboration avec Lucien Perey.) *Ouvrage couronné par l'Académie française*.................. 2 vol.

La Jeunesse de madame d'Épinay. (En collaboration avec Lucien Perey.) *Ouvrage couronné par l'Académie française*................. 1 vol.

Les Dernières Années de madame d'Épinay. (En collaboration avec Lucien Perey.) *Couronné par l'Académie française*............. 1 vol.

La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney. (En collaboration avec Lucien Perey.)... 1 vol.

Voltaire et Jean-Jacques Rousseau.......................... 1 vol.

Trois mois à la cour de Frédéric. (Épuisé.).................. 1 vol.

Les Comédiens hors la loi.................................. 1 vol.

La Duchesse de Choiseul. (Épuisé.)......................... 1 vol.

Les Demoiselles de Verrières. (Épuisé.)..................... 1 vol.

Journal d'un étudiant pendant la Révolution. (Épuisé.)...... 1 vol.

Le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV............. 1 vol.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 2995.

LA FIN D'UNE SOCIÉTÉ

LE

DUC DE LAUZUN

ET LA

COUR DE MARIE-ANTOINETTE

PAR

GASTON MAUGRAS

Septième Édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e
—
1902

LE

DUC DE LAUZUN

ET LA

COUR DE MARIE-ANTOINETTE

CHAPITRE PREMIER

1774

Séjour de Lauzun à Mouzon. — Ses projets d'avenir. — Inoculation de Mme de Lauzun. — Séjour du duc à Auteuil. — Les nouveaux ministres.

Nous avons laissé le duc de Lauzun dans sa Thébaïde de Mouzon s'abandonnant plus que jamais à la passion folle qui l'étreignait; il n'avait plus d'autre idée, d'autre but que de consacrer sa vie à la belle et délicieuse princesse Czartoryska (1).

Tout entier à ses rêves amoureux et à ses projets d'avenir, il avait complètement modifié son genre de vie; il se consacrait presque exclusivement aux soins de son régiment et aux nouvelles études qu'il s'était imposées. Ardemment désireux de se rapprocher de la princesse, il n'avait

(1) Voir *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*. Librairie Plon, 1893.

pas vu de meilleur moyen pour arriver à ses fins que de se faire envoyer à Varsovie comme représentant de la cour de France; mais pour cela il fallait être au courant de la politique, connaître à fond les affaires de Pologne, de Russie et de Prusse. Le duc s'entoura donc de tous les documents qui pouvaient l'éclairer, et il se mit à les étudier avec acharnement Le premier partage de la Pologne, qui venait d'avoir lieu en 1772, et toutes les conséquences qui en découlaient, donnaient à cette étude un intérêt puissant et d'une palpitante actualité.

Il fut troublé dans cette vie d'étude, si nouvelle pour lui, par une lettre de la duchesse qui lui annonçait qu'elle allait se soumettre à l'« opération de l'inoculation ». Lauzun était de trop bonne compagnie pour laisser sa femme seule dans une circonstance aussi critique; dès qu'il connut sa détermination, il n'hésita pas à quitter Mouzon pour venir passer quelque temps à Paris. C'était, en effet, une détermination des plus graves pour l'époque; jusqu'alors la médication préventive de la petite vérole n'avait été accueillie qu'avec une extrême méfiance, et beaucoup la regardaient comme plus dangereuse qu'utile. L'on citait les noms de ceux qui osaient l'affronter pour eux ou pour les leurs (1).

La mort si prompte, si inopinée de Louis XV fit plus

(1) En 1756, le duc d'Orléans avait fait inoculer ses deux enfants par Tronchin; la même année, le maréchal de Belle-Isle en faisait autant pour le comte de Gisors, son fils. L'inoculation de M. de Chastellux fit beaucoup de bruit; en 1775, Buffon en le recevant à l'Académie française le complimentait d'être le premier des membres de l'Académie qui eût osé s'exposer à l'opération.

en faveur de l'inoculation que toutes les prédications de Tronchin. Elle frappa les esprits d'autant plus profondément qu'elle fut suivie d'exemples effrayants.

En effet, à peine Louis XV eut-il fermé les yeux que Mesdames, qui l'avaient soigné avec beaucoup de dévouement, tombèrent malades à leur tour de la même maladie, et pendant plusieurs jours elles furent en grand danger. Loin de s'attendrir sur le sort de ces malheureuses princesses qui payaient si cher leur dévouement, le public formait des vœux indécents pour qu'elles allassent au plus tôt rejoindre le feu Roi. Mais, contrairement aux espérances, Mesdames se rétablirent :

« L'Ange exterminateur a remis son épée dans le fourreau, écrit Mme du Deffand. Nous reverrons encore trôner à la jeune cour ces trois vieilles filles pour y intrigoter, et qui se seront rendues si intéressantes qu'on ne croira pouvoir pas moins faire que de leur donner le royaume à bouleverser. » (2 juin 1774.)

Après la catastrophe qui venait de frapper la famille royale, il fut décidé que tous les princes seraient inoculés. Le 17 juin 1774, le Roi se rendit à Marly avec la Reine, Monsieur, Madame, le comte et la comtesse d'Artois; l'opération fut faite par Richard, le médecin, qu'à cette occasion on surnomma *Sans peur.*

Cette fois, l'exemple donné de si haut fut suivi sans hésitation par un grand nombre de personnes et en particulier par tout ce qui touchait à la cour.

Mme de Lauzun avait déjà été inoculée par Gatti, mais il paraît que sa confiance dans le médecin italien n'était

pas illimitée, car elle voulut absolument se faire inoculer de nouveau, et cette fois par les Sutton, médecins anglais très célèbres, que leurs confrères de France traitaient naturellement de détestables charlatans. Pour subir l'opération et ses suites, Mme de Lauzun s'établit dans les environs de la capitale, à Auteuil, chez la comtesse de Boufflers. L'inoculation réussit à merveille, et l'aimable duchesse eut un nombre fort raisonnable de boutons.

Lauzun, fidèle à son rôle de garde-malade, s'établit également à Auteuil. Tous ses amis, heureux de le retrouver, lui faisaient fête, et tout le monde lui savait le plus grand gré de la marque de convenance qu'il donnait.

Mme de Lauzun, du reste, n'était guère seule. Pendant qu'elle gardait la maison, elle recevait de nombreuses visites qui lui apportaient les consolations de l'amitié. La maréchale de Luxembourg, Mme du Deffand venaient à chaque instant souper avec elle; elles se rencontraient avec M. de Gontaut et d'autres intimes. Les réunions étaient fort agréables, et la gaieté de Lauzun les rendait charmantes. Mme du Deffand ne pouvait se lasser du duc : « Comme il est de bonne compagnie ! s'écriait-elle; il nous fait sans cesse d'excellentes facéties. »

Une des principales distractions de la société de l'époque était de faire des épitaphes pour le feu Roi. Elles étaient peu bienveillantes en général. Le petit cénacle qui entourait Mme de Lauzun n'eut garde de manquer à la mode générale, et voici quelques traits forgés sous les bosquets d'Auteuil :

CI GIT LOUIS, CE PAUVRE ROI!
ON DIT QU'IL FUT BON, MAIS A QUOI?

CI GIT LOUIS DIT LE QUINZIÈME
ET DES BIEN-AIMÉS LE DEUXIÈME;
DIEU NOUS PRÉSERVE DU TROISIÈME.

Enfin celle-ci, bien éloquente dans sa simplicité :

CI GIT LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU!

On racontait aussi qu'un Capucin qui faisait des vers disait : « Je veux chanter l'éloge de Louis XV. — Ah! lui dit-on, vous aurez plus à siffler qu'à chanter; vous aurez plus besoin des talents du merle que de ceux du rossignol. »

Si l'on n'éprouvait pas de regrets pour le monarque défunt, en revanche l'enthousiasme pour le prince qui venait de monter sur le trône était sans exemple. Jamais commencement de règne n'excita des témoignages d'amour et d'attachement plus unanimes. La famille royale s'était réfugiée au château de la Muette pendant la maladie de Mesdames; le voisinage de Paris attirait une affluence énorme. Dès six heures du matin, les cris de : « Vive le Roi! » commençaient et continuaient sans interruption jusqu'au coucher du soleil.

Un bijoutier fit une fortune en vendant des tabatières de deuil où le portrait de la jeune Reine, placé dans une boîte noire faite de chagrin, amenait le calembour suivant : « La consolation dans le chagrin. »

Mais il y a en ce moment une mode qui prime toutes les autres : c'est celle des coiffures, de ces coiffures monu-

mentales, extraordinaires, dont on n'a nulle idée de nos jours. Tous les événements, politiques ou autres, se trouvent représentés sur la tête des grandes dames; les coiffeurs peuvent donner libre cours à leur imagination la plus extravagante, ils sont sûrs de ne choquer personne.

L'inoculation faisant rage, on imagine aussitôt une coiffure à l'inoculation : elle est composée d'un serpent, d'une massue, d'un soleil levant et d'un olivier couvert de fruits. Qui ne comprendrait des allusions aussi claires? Le serpent représente la médecine; la massue indique l'art dont elle s'est servie pour terrasser le monstre variolique; le soleil levant est l'emblème du jeune Roi vers lequel se tournent les espérances, et on trouve dans l'olivier le symbole de la paix et de la douceur que répand dans les âmes l'heureux succès de l'opération à laquelle les princes se sont soumis.

Mme de Lauzun a trop d'usage pour ne pas se conformer à la nouvelle mode, et, pendant sa convalescence d'Auteuil, elle porte gaiement le bonnet à l'inoculation.

Déjà, après la mort du Roi, elle a porté, comme tout le monde, des pouffs de circonstance. On y voit, à gauche, un grand cyprès formé de soucis noirs au pied duquel est un crêpe de même couleur. A droite, une grosse gerbe de blé couchée sur une corne d'abondance d'où sortent à foison des figues, des raisins, des melons et toutes sortes de fruits. Rien n'annonce plus clairement qu'en pleurant le feu Roi, on attend beaucoup du nouveau.

Ces exagérations de la mode, bien loin de choquer Mme de Lauzun, paraissent lui plaire, car, dès qu'elle

retourne dans le monde, elle fait son entrée chez Mme du Deffand, ornée d'un pouff qui fait sensation et dont l'admiration des contemporains a transmis le détail à la postérité; il offre tout un paysage en relief : d'abord une mer agitée, des canards nageant sur les bords, un chasseur à l'affût prêt à les coucher en joue; sur le sommet, un moulin, dont la meunière se fait courtiser par un abbé, et tout au bas de l'oreille on voit le meunier conduisant un âne (1).

Ce n'est pas seulement dans les modes que l'avènement de Louis XVI avait amené des changements considérables; en arrivant à Versailles, Lauzun avait trouvé tout le monde politique en émoi et les intrigues de cour sévissant avec rage. Le parti des Choiseul s'agitait et mettait tout en œuvre pour reprendre le pouvoir. Lauzun donna à son oncle toutes les marques possibles d'attachement, mais il ne croyait pas à son retour aux affaires, et l'événement lui donna raison.

Voyons rapidement quels personnages nouveaux ont pris la place de ceux que nous connaissons.

Ainsi qu'il était de mode à chaque changement de règne, le personnel ancien fut non seulement remercié, mais encore envoyé en disgrâce. Marie-Antoinette contribua de son mieux à ce résultat, et elle eut la satisfaction de provoquer la chute de tous ceux qui l'avaient bravée alors qu'elle n'était encore que Dauphine.

Mme du Barry, tout d'abord, fut exilée à l'abbaye de

(1) *Journal de madame Éloffe.*

Pont-aux-Dames, à deux lieues de Meaux. Le duc d'Aiguillon fut ensuite sacrifié. Mme du Deffand, ravie, écrit à Mme de Choiseul :

« Eh bien, voilà l'impié Achab détruit : la joie est universelle.

« Enfants, femmes, vieillards s'embrassent avec joie;
« Bénissent le Seigneur et *celui qu'il envoie.*

« Celui-là, tel qu'il sera, sera le bienvenu... Enfin, on balaye la cour, et quand elle sera bien nettoyée, bien propre, on y replacera les meubles qui doivent l'orner : je ne puis vous exprimer ma joie. » (4 juin 1774.)

Ces meubles précieux sont naturellement M. et Mme de Choiseul qui, depuis bientôt quatre ans, se morfondent dans leur somptueux exil de Chanteloup.

Maupeou et l'abbé Terray partagent le sort de M. d'Aiguillon ; l'allégresse que provoque leur disgrâce est générale. A tous les carrefours de la capitale s'élèvent des bûchers où sont brûlés en effigie les objets de la haine publique ; pour qu'on ne puisse s'y méprendre, le chancelier est en simarre, le contrôleur en abbé. Un exempt, nommé Bouteille, veut apaiser le tumulte ; il est assommé : « Ce n'est qu'une bouteille cassée », s'écrie le peuple en gaieté, et il continue de plus belle.

On compose pour Maupeou cette épitaphe :

CI GIT MAUPEOU L'ABOMINABLE.
AU DIABLE IL A RENDU L'ESPRIT.
PASSANT, NE CRAINS POINT SON SEMBLABLE,
CAR JAMAIS MONSTRE N'A PRODUIT.

Le tumulte est tel qu'on redoute les plus graves désordres et que les gardes françaises restent sous les armes pendant sept jours et sept nuits (1).

On ne se contente pas de chasser Maupeou, on veut encore détruire son œuvre. Le Parlement qu'il avait créé est remercié et l'ancien Parlement est rappelé, à la grande joie des uns, à la grande indignation des autres. « J'ai fait gagner à la couronne de France un procès qui durait depuis plusieurs siècles, dit Maupeou. Il plaît à Louis XVI d'en appeler, il est le maître, mais ses regrets seront douloureux. » Le duc d'Orléans et le duc de Chartres refusèrent de reconnaître le nouveau Parlement.

Nettoyer la cour, exiler les ministres était fort bien, mais « il fallait recoudre » ; c'est là que le jeune Roi éprouva le plus grand embarras. Qui prendre comme premier ministre ? Tous les partis intriguaient à l'envi ; chacun espérait l'emporter, et Louis XVI était en butte à toutes les sollicitations.

La Reine, qui était restée profondément attachée à Choiseul, proposa aussitôt l'exilé, mais, malgré son influence, elle se heurta à une opposition invincible. « Choiseul veut dire mangerie », répétait Louis XVI ; puis, il se rappelait la haine de son père, le Dauphin, pour

(1) On fait sur le départ des ministres détestés un quatrain qu'on intitule : *Vinaigre des quatre voleurs.*

> Amis, connaissez-vous l'enseigne ridicule
> Qu'un peintre de Saint-Luc fait pour des parfumeurs ?
> Il met en un flacon, en forme de pilule,
> Boynes, Maupeou, Terrai sous leurs propres couleurs ;
> Il y joint d'Aiguillon, et puis il l'intitule :
> *Vinaigre des quatre voleurs.*

CHAPITRE II

1774

Séjour à Mouzon. — Voyage à Varsovie. — Retour à Mouzon. — Études sur la Pologne. — Projet d'alliance entre la France et la Russie. — Voyage à Varsovie pour les couches de la princesse. — Séjour à Dresde, à Berlin. — Frédéric. — Le prince Henri. — Mlle de Hatzfeldt. — Brouille avec la princesse. — Le prince Adam mande Lauzun à Varsovie. — Négociations avec M. de Stackelberg. — Mémoire à M. de Vergennes. — Séjour à la cour de Varsovie. — Querelle avec le grand général Branecki. — Départ pour la France.

A peine de retour à Mouzon, Lauzun reprit avec acharnement ses études sur la situation politique de la Russie et de la Pologne. Le temps qui lui restait, il le consacrait à sa correspondance avec la princesse. Malheureusement les lettres qu'il recevait de son amie, après avoir été assez fréquentes, cessèrent tout à coup. Inquiet, énervé, n'y tenant plus, le duc se décida à envoyer un courrier jusqu'à Varsovie. Les nouvelles qu'il rapporta n'étaient rien moins que satisfaisantes. La princesse avait eu avec son mari les discussions les plus vives, et elle en était arrivée à lui faire l'aveu de son amour. Bien que cette confidence si délicate eût été reçue par le prince Adam avec générosité, bien que le mari se fût conduit en grand seigneur qu'il était, Mme Czartoryska succombait sous le poids

des inquiétudes, des soucis; ses forces étaient brisées, anéanties.

Ces tristes nouvelles bouleversèrent Lauzun. Persuadé que sa présence rendrait à son amie le courage qui lui manquait, il n'hésita pas à partir seul et mystérieusement pour se rendre auprès d'elle. Il annonça à son entourage qu'il allait passer trois semaines à la campagne chez des amis près de Francfort, et il se mit en route.

Arrivé, après bien des péripéties, au terme de son voyage, il apprit que la princesse n'était pas à Varsovie, mais à Powonski, localité voisine, où les princes Czartoryski avaient fait élever, en 1770, un magnifique palais rempli de trésors artistiques (1). Il se rendit donc à Powonski; mais comme il ne voulait à aucun prix se laisser reconnaître, il dut recourir à la ruse pour pénétrer dans le château.

Après avoir rôdé toute une journée autour du parc, il se décida à y entrer de nuit et à courir les risques de l'escalade. Il attendit que toutes les patrouilles de Cosaques fussent rentrées, et à onze heures du soir il franchit hardiment les murs du parc. Il fut accueilli par deux molosses qui, eux aussi, faisaient une ronde et se disposaient à faire leur devoir en le mettant en pièces. Mais la Providence, qui veille sur les amoureux, ne voulut pas permettre qu'une si louable entreprise eût une fin si déplorable. Quel ne fut pas l'étonnement du duc en voyant se renouveler en sa faveur l'histoire d'Androclès et le

(1) Ce palais fut détruit pendant les révolutions de la Pologne.

plus acharné des molosses se précipiter tout à coup à ses pieds en le couvrant de caresses. Il reconnut alors César, magnifique chien qu'il avait donné à la princesse lors de leur séjour en Angleterre. Le fidèle et intelligent animal non seulement le protégea contre son camarade, mais il le conduisit encore jusqu'à une porte du château ; là, l'heureuse étoile de Lauzun, qui décidément ne l'abandonnait pas, lui fit rencontrer une femme de chambre de la princesse qui lui était toute dévouée. Grâce à sa connivence, il put pénétrer sans être reconnu jusque dans la chambre de Mme Czartoryska : « Je vous attendais, lui dit simplement l'aimable femme », et elle tomba dans ses bras.

Lauzun cependant comprenait toute l'imprudence de sa conduite ; il ne pouvait prolonger son séjour sans crainte d'être découvert et sans risquer d'attirer sur son amie les plus sérieux désagréments. Après deux jours d'une intimité délicieuse, les deux amants firent violence à leurs sentiments, et le duc se décida à repartir, laissant son amie plus calme, heureuse de la preuve d'attachement qu'elle venait de recevoir. Quel étrange roué en vérité que ce Lauzun qui traversait toute l'Europe en plein hiver pour aller passer quelques heures aux pieds de celle qu'il aimait ! Comme l'on comprend que la postérité en ait fait le type du Lovelace sans âme et sans cœur ! Comment a-t-on pu dire qu'un homme qui se conduisait ainsi n'a pas su aimer ? Comment a-t-on pu assimiler à un vulgaire coureur de ruelles l'homme qui a donné de telles preuves de passion et d'attachement, et de façon si constante !

Les deux amants s'étaient de nouveau juré une fidélité éternelle, et pour atténuer la douleur d'une séparation si cruelle, il avait été convenu que Lauzun reviendrait en Pologne au moment des couches de sa maîtresse (1).

De retour à Mouzon, le duc reprit avec acharnement ses études politiques. La princesse, à laquelle il avait communiqué ses projets, les approuvait complètement et elle l'encourageait par les lettres les plus tendres.

Comme résultat de ses lectures et de ses réflexions, Lauzun composa sur la situation de la Pologne et des trois cours copartageantes un long mémoire où il exposait ses vues et ses idées; elles étaient toutes favorables à la Pologne, mais l'auteur engageait surtout la Russie à se détacher de la Prusse et à contracter une alliance avec la France.

Ce projet d'alliance entre les deux nations n'était pas nouveau, mais jusqu'alors il n'avait jamais pu aboutir. Diderot, lors de son séjour à Saint-Pétersbourg, en avait entretenu Catherine à plusieurs reprises (2).

Lauzun, malgré la délicatesse de leur situation réciproque, était resté en fort bons termes avec le prince

(1) Nous empruntons tous les détails sur la grossesse et les couches de Mme Czartoryska aux *Mémoires de Lauzun,* mais nous ne prenons nullement la responsabilité de leurs assertions, n'ayant pas été à même de les contrôler.

(2) L'ambassadeur de France en Russie écrit, à la date du 31 décembre 1773 : « Les conférences entre Catherine II et Diderot se succèdent sans cesse et se prolongent de jour en jour; il m'a dit, et j'ai des raisons de croire qu'il n'est pas faux, qu'il a peint le danger de l'alliance de la Russie avec le roi de Prusse et l'utilité de la nôtre. L'Impératrice, loin de blâmer cette liberté, l'a encouragé par ses gestes et par

Adam, et pensant que son mémoire pourrait servir ses secrets desseins, il le lui envoya. Le prince, séduit par cet exposé brillant et favorable à l'avenir de son pays, le communiqua à M. de Stackelberg, ministre, en Pologne, de l'impératrice de Russie (1).

Ce dernier lut le mémoire et, non moins charmé que le prince Adam, il l'envoya à Moscou à l'Impératrice elle-même.

Lauzun ne s'en tint pas à ce premier succès. Il écrivit aussi à M. de Vergennes, le nouveau ministre des affaires étrangères, pour lui faire part de ses idées, et il lui adressa également un long mémoire sur les affaires de Pologne et sur les dispositions de l'Impératrice (2).

Il voulait voir jouer à la France le rôle de puissance

ses propos, mais elle a peint à son tour Diderot en disant qu'en certains points il avait cent ans et qu'en d'autres il n'en avait pas dix. »

Le ministre de France à Pétersbourg écrivait encore à son gouvernement, le 20 novembre 1773 :

« Dans les dernières conférences que j'ai eues avec ce ministre (Panin), il m'a parlé d'une manière assez remarquable ; il me dit que l'Impératrice, en montant sur le trône, avait formé le projet de rendre sa couronne indépendante des autres cours ; pour jouer un pareil rôle, il fallait que la Russie s'alliât à la France, avec laquelle elle ne peut avoir de démêlés directs, qu'aucune alliance ne serait moins onéreuse à l'Empire russe et que son intérêt n'était point opposé à l'accroissement de notre commerce. Il ajouta qu'il ne s'occuperait point à discuter les obstacles qu'on avait mis aux vues de l'Impératrice, mais qu'à la paix il désirait avoir assez de santé pour se livrer tout entier à un ouvrage utile à sa souveraine. »

(1) M. de Stackelberg était Livonien et venait d'être envoyé à Varsovie. C'était un homme doux, poli et qui aimait beaucoup la France. Il ne manquait pas de lumières, voulait le bien et avait beaucoup de souplesse dans l'esprit.

(2) Voir Archives nationales, Ҭ, 1527.

médiatrice; il caressait l'espoir qu'il en résulterait une alliance entre les deux pays et qu'il serait chargé de la négocier et de l'entretenir.

En attendant l'effet de ses mémoires, Lauzun continuait à séjourner à Mouzon.

Cependant, son dernier voyage en Pologne avait été ébruité par une indiscrétion. Le prince Adam s'en était montré irrité, et la princesse supplia son ami de ne pas revenir pour ses couches, bien que cela eût été convenu entre eux de la façon la plus positive.

Lauzun, convaincu que cette recommandation si pressante ne pouvait être que l'effet de la maladie ou d'une appréhension injustifiée, se décida quand même à partir vers la fin de septembre.

A Strasbourg, où il s'arrêta, une nouvelle lettre de la princesse, arrivée par estafette, lui demandait instamment de ne pas poursuivre sa route. Il n'en tint nul compte (1).

A Francfort, nouvelle lettre plus instante encore que les précédentes. Mais Lauzun était dans cet état d'inquiétude et d'anxiété où l'on n'entend plus la voix de la sagesse; rester éloigné de celle qu'il adorait dans une

(1) Cette lettre autographe de Lauzun à son homme d'affaires montre une fois de plus combien les assertions des *Mémoires* sont véridiques.

« Strasbourg, 27 septembre 1774.

« J'ai cent mille lettres à écrire avant de quitter Strasbourg. Je n'ai que le temps de vous renvoyer votre bordereau que j'ai signé et une lettre pour M. Duinetz. Je vous écrirai de Leipzig, où je m'arrêterai quelques jours.

« Vous connaissez toute mon amitié pour vous.

« D. Lauzun. »

(Archives nationales, T, 478².)

phase aussi douloureuse de sa vie lui paraissait au-dessus des forces humaines, et il poursuivit sa route sans s'inquiéter des conséquences qui en pouvaient résulter.

Il arriva à Varsovie au moment même où Mme Czartoryska éprouvait les premières douleurs. Introduit à grand'peine dans le palais, grâce à la complicité de cette femme de confiance qui, plus d'une fois déjà, lui avait rendu le même service, il put pénétrer dans la chambre de la malade, se jeter aux pieds de sa chère maîtresse en lui disant toutes les douces choses dont son cœur débordait. Comment garder rancune à un amant chéri qui vient de traverser toute l'Europe pour vous voir? La princesse ne le pouvait pas. Touchée d'une si-grande preuve d'attachement et d'amour, elle pardonna bien vite une désobéissance qui l'exposait à de graves dangers, mais qui au fond la ravissait.

Cependant le duc ne pouvait prolonger son séjour dans la chambre de sa maîtresse, il devait à tout prix disparaître; mais s'éloigner dans un pareil moment, quand il voyait si cruellement souffrir une créature chérie, était au-dessus de ses forces. Fort heureusement la femme de confiance était aussi ingénieuse que complaisante; elle poussa le duc dans une vaste armoire à robes qui se trouvait derrière le lit, et il y resta enfermé près de trente-six heures, tant que durèrent les souffrances de la malheureuse princesse. Enfin elle mit au monde un garçon, et Lauzun put quitter le gîte fort incommode qui le dérobait aux regards indiscrets. Après avoir échangé quelques tendres paroles avec son amie, il se résigna, sur ses conseils,

à s'éloigner et à attendre dans les environs de Varsovie qu'elle fût rétablie. Il se rendit donc dans une petite ferme qu'habitaient des protégés de Mme Czartoryska, et ils le cachèrent à tous les yeux.

Le duc était chaque jour tenu au courant par un tendre billet de l'état de la chère malade. Au bout d'un mois, la princesse elle-même se présentait à son amant ravi. Après les premières effusions, Mme Czartoryska dut aborder un sujet plus sérieux; elle raconta à Lauzun qu'elle avait dû tout avouer à son mari; il avait exigé d'elle qu'elle ne reverrait jamais le duc. « Mes larmes ont été ma seule réponse, ajouta-t-elle; pouvais-je promettre de t'abandonner? Tu connais mon mari; aigri par des gens méchants, il peut avoir un moment d'humeur; mais le fond de son caractère est bon et indulgent. Il n'est point jaloux et te verra bientôt sans répugnance. »

Sur ces assurances consolantes, Lauzun consentit à suivre les conseils de son amie; il fut convenu que son voyage resterait secret, qu'il irait passer quelque temps à Dresde et à Berlin et que de là il viendrait comme par hasard à Varsovie, où il pourrait alors se montrer publiquement.

Tout étant bien convenu et arrêté, les deux amants se quittèrent encore une fois, après s'être donné toutes les marques de la tendresse la plus vive, la plus extravagante.

Le séjour de Lauzun à Dresde fut de courte durée. Reçu chez l'électeur avec la distinction due à son nom et à sa réputation, il y obtint auprès des dames un vif suc-

cès. Mais l'électrice se montrant un peu trop entreprenante, il n'eut plus d'autre ressource, s'il faut l'en croire, que de fuir le danger, qui devenait chaque jour plus pressant; nouveau Joseph, il partit précipitamment pour Berlin afin de mettre sa vertu à l'abri. Cet accès de pruderie est assez rare dans sa vie pour être signalé.

Frédéric traita Lauzun avec bonté; il le reçut plusieurs fois à sa table et eut avec lui de nombreuses conversations. Le duc se retirait toujours sous le charme de ce causeur éblouissant : « Beaux-arts, guerre, médecine, littérature et religion, philosophie, morale, histoire et législation passaient tour à tour en revue. Tout ce qu'il y avait à dire de plus varié et de plus piquant, c'était ce qui sortait de sa bouche, avec un son de voix fort doux, assez bas et aussi agréable que le mouvement de ses lèvres, qui avait une grâce inexprimable (1). »

Le roi, de son côté, fut si enchanté de Lauzun qu'il lui demanda de se faire nommer ministre de France (2) à Berlin, lui offrant même de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir l'agrément de la cour de Versailles. Le duc, qui poursuivait un autre but, résista à toutes les instances.

Le ministre de France en Prusse, M. de Pons, était en congé; Lauzun en profita pour envoyer à M. de Vergennes des mémoires sur la situation politique de la

(1) Prince de Ligne.

(2) Frédéric ne voulait pas chez lui d'ambassadeur; « c'est un animal trop difficile à vivre », disait-il. En réalité c'était une question d'économie. N'acceptant pas d'ambassadeur, il n'en envoyait pas.

Prusse. Ces travaux devaient, dans son esprit, lui faciliter grandement le but qu'il poursuivait, en montrant ses aptitudes et ses connaissances (1).

« Je ne déguiserai pas, dit-il en débutant, la source dans laquelle j'ai puisé les observations et les opinions que je rapporte de Prusse. Je dois les meilleures à ce prince dans lequel la nature, l'étude et l'expérience se sont réunies pour former le grand homme. L'estime, l'affection qu'il montre pour le roi de France dans toutes les occasions, son goût pour notre nation, l'intérêt qu'il met à nos succès, à ce que nous ayons une armée respectable, les bontés particulières dont il m'honore, tout cela m'a mis à même, dans un séjour de deux mois que je viens de faire à sa cour, d'avoir avec lui plusieurs entretiens sur ces matières intéressantes. »

Pendant son séjour à la cour de Prusse, Lauzun se lia particulièrement avec le prince Henri, esprit des plus distingués, bien connu pour ses aptitudes militaires. Le prince prit notre héros en grande amitié. Ils avaient ensemble de longues discussions sur les mérites comparés des différentes armées européennes, et le prince, voyant avec quel intérêt Lauzun s'occupait de ces questions, lui conseilla d'étudier à fond l'armée prussienne.

Le duc suivit le conseil, et en peu de temps, grâce à de nombreux entretiens avec le prince et aux avis d'un aide de camp qu'on lui avait donné pour l'aider dans ses recherches, il avait rédigé un lumineux mémoire sur l'armée

(1) Voir Archives nationales, T, 1527.

prussienne, son organisation complète, l'instruction, l'avancement, le recrutement, etc. (1). Ce mémoire fut adressé à M. de Muy, ministre de la guerre.

La capitale de la Prusse était loin d'offrir, au point de vue mondain, les ressources sur lesquelles Lauzun croyait pouvoir compter. La vie dans la société était totalement dépourvue d'agrément et ne ressemblait en rien à l'existence brillante de Versailles et de Paris.

« On reçoit très peu; le soir, il y a à peine trois maisons ouvertes dans la société; les ministres d'État, dont les revenus sont des plus maigres, ne donnent à dîner que quatre ou cinq fois par an. Il n'y a que les ministres étrangers qui donnent à souper deux ou trois fois par semaine. »

Les habitudes du monde sont assez étranges. Les réunions commencent à six heures du soir et, à peine entré, le maître de la maison vous tend une carte et vous fait asseoir à une table de jeu. L'on joue la manille, le whist, l'ombre ou le reversi.

« Dès que le souper est servi, l'on cesse le jeu, et c'est alors un plaisir de voir comment s'arrangent les personnes pour se trouver l'une à côté de l'autre. Il faut remarquer que toutes les liaisons sont connues, et que le maître de la maison se ferait des querelles tous les jours s'il n'avait soin de faire jouer ensemble ceux et celles qu'on sait déjà se convenir. Au moment où l'on ouvre les deux battants de la salle à manger, chacun s'approche insensiblement de sa chacune et se trouve à portée de lui donner la main.

(1) Archives nationales, T, 1527.

Tous ces couples charmants sont à table pour eux seuls, de manière qu'un malheureux étranger qui les a pour voisins est réduit à boire et à manger en silence, sans qu'il puisse espérer de dire un mot ni d'un côté ni de l'autre. Le maître de maison ne serait pas supportable s'il osait négliger ces lois rigoureuses.

« Les fortunes sont en général fort médiocres, mais l'on aime l'ostentation et l'on veut faire figure en dépit de modestes revenus. Pour un souper qu'on donnera dans un mois, on ne soupera pas les autres trente jours, ou, du moins, ce souper consiste dans une beurrée, c'est-à-dire une tartine de beurre et du rôti froid coupé en lèches. On a trouvé un très bon expédient qui est d'inviter en très grande cérémonie à un *café coëffé*, c'est-à-dire qu'il faut y aller dans la plus grande parure. Après le café, accompagné de quelques petits gâteaux, on fait une partie de jeu et, vers les huit heures, chacun s'en retourne chez soi manger sa petite beurrée. »

Il y a plusieurs théâtres à Berlin, mais ils offrent peu d'agrément. Tout s'y passe de façon officielle, et le vrai public s'y montre peu. Le Roi, qui tient à ce que ses acteurs ne jouent pas devant des banquettes vides, fait commander des hommes pour le théâtre comme pour l'exercice.

« Il y a des redoutes et des bals masqués à l'Opéra, mais ils sont, eux aussi, sans grand charme, surtout lorsqu'on appartient au monde officiel et qu'il faut aller souper avec la cour. Ces soupers ont lieu au milieu d'un désordre inouï; on ne respecte que la table du Roi et celle du prince Henri. Lorsqu'on se lève de table, le désordre

est à son comble. Tous les domestiques, comme autant d'oiseaux carnassiers, se jettent sur les tables et ne donnent pas même le temps de se lever. Si l'on n'a la précaution de se retirer aussitôt, l'on risque de se trouver parmi les combattants et d'être couvert des éclaboussures des plats que tous s'arrachent à l'envi. Ce qu'il y a de plus affreux, c'est que les pages eux-mêmes font comme les laquais et ne se contentent pas de sauter sur les plats et sur les bouteilles; ils mangent avec avidité ce qui est sur les assiettes et, versant d'un verre dans l'autre, boivent dans un seul le reste d'une douzaine de personnes (1). »

Lauzun, pendant son séjour à Berlin, se lia particulièrement avec deux personnes : M. Harris, ministre d'Angleterre, homme aimable, et avec lequel il vivait presque constamment ; Mlle de Hatzfeldt, dame d'honneur de la reine de Prusse, lui témoigna également un très vif intérêt. Lauzun et elle se prirent en amitié ; ils se firent de mutuelles confidences, sans que les choses, du reste, allassent plus loin. Cependant, l'on en jasa un peu à Berlin, et de bonnes âmes prévinrent la princesse Czartoryska qu'elle était délaissée.

Jusqu'alors la princesse avait entretenu avec Lauzun une correspondance très suivie, et si elle ne l'avait pas encore appelé près d'elle, du moins lui faisait-elle espérer que le moment était proche où il pourrait revenir sans réveiller les susceptibilités du prince Adam.

(1) Ces amusants détails sont extraits d'un *Mémoire du chevalier de Gaussen*, publié par M. Frédéric Masson dans la *Revue d'histoire diplomatique*.

La nouvelle de l'intimité du duc avec Mlle de Hatzfeldt exaspéra la princesse ; elle crut à la trahison de son ami, et elle lui écrivit très sèchement pour lui dire qu'elle savait tout, qu'à aucun prix elle ne voulait le revoir en Pologne, que tout était fini entre eux.

Lauzun, désespéré, ne savait à quel parti s'arrêter. Tantôt il voulait partir pour Varsovie afin de se disculper, mais la crainte de compromettre la princesse l'arrêtait ; tantôt il se décidait à abandonner tous ses projets et à revenir en France. Il vivait dans la plus cruelle incertitude, lorsqu'un événement imprévu vint le tirer d'embarras.

Il vit arriver chez lui un ancien officier français, M. de Rullecour, qui, depuis quelques années, était entré au service de la Pologne. M. de Rullecour remit mystérieusement à Lauzun une lettre du prince Adam qui lui demandait instamment de venir passer vingt-quatre heures à Varsovie pour traiter des affaires politiques de la plus haute importance. Cette invitation pressante, à laquelle Lauzun ne pouvait se dérober, mit fin à ses hésitations. Il partit le soir même.

L'on peut s'étonner, à bon droit, de voir le prince Adam lui-même appeler Lauzun à Varsovie, sans se soucier autrement des dangers que la présence du duc pouvait faire courir à son honneur. C'est que le prince, dévoré d'ambition, croyait que l'appui de la France et de la Russie devait être pour lui du plus grand secours. Il s'imaginait que Lauzun jouissait d'une influence considérable sur la cour de Versailles, et il n'hésitait pas à

étouffer sa jalousie et ses craintes en faveur de ses vues ambitieuses.

Le prince Adam venait de recueillir l'héritage de son oncle et de son père : toutes les richesses, la puissance, le crédit de l'illustre maison de Czartoryski étaient passés entre ses mains. Le prince, « peu solide, frivole, sans tenue dans les idées, léger et inconséquent », était jaloux en secret du Roi, qui l'avait supplanté en montant sur le trône, et il aspirait à le remplacer.

Il y avait alors en Pologne deux partis : 1° celui du Roi, qui voulait porter sur le trône son neveu, le comte Rzewuski ; 2° celui du prince Adam, associé en cas de vacance du trône avec le grand général Branecki.

Ces deux partis, habilement ménagés et soutenus, rendaient la Russie maîtresse absolue.

De Berlin à Varsovie, Lauzun eut à supporter un froid terrible ; il était en voiture découverte, mais les projets qui l'agitaient l'empêchaient de songer aux dangers auxquels il s'exposait. Arrivé à Varsovie dans les derniers jours de janvier 1775, il descendit chez M. de Rullecour, qui le cacha à tous les yeux.

Dans la nuit même qui suivit son arrivée, Lauzun reçut la visite du prince Adam. Ce dernier lui apprit que ses mémoires sur les affaires de Russie et de Pologne avaient fait sur l'Impératrice la meilleure impression et qu'il en pouvait résulter de très heureuses conséquences : pour peu que la France voulût s'y prêter, on pouvait rendre à la Pologne la plus grande partie de l'existence qu'elle avait perdue. Le duc fit sagement observer au prince

Adam qu'il ignorait les idées de M. de Vergennes, qu'il n'avait aucun pouvoir, et qu'il fallait voir simplement dans ses mémoires des idées personnelles qu'on pouvait espérer faire triompher un jour ou l'autre. Mais le prince était plein d'enthousiasme et de zèle. Il affirma à Lauzun que la situation était des plus pressantes et qu'il n'y avait pas une minute à perdre. Il insista pour qu'il vît immédiatement M. de Stackelberg. dont les dispositions étaient on ne peut plus favorables. Le duc céda, et il fut convenu que le ministre de Russie viendrait la nuit suivante conférer des graves intérêts qui étaient en jeu.

M. de Stackelberg passa presque toute la nuit avec Lauzun et le prince Adam ; ils discutèrent longuement les questions qui les passionnaient. Ils parvinrent à se mettre d'accord, et il fut convenu qu'en même temps que M. de Stackelberg écrirait à Moscou à l'Impératrice pour lui soumettre les projets nouveaux, Lauzun, de son côté, enverrait un long mémoire à M. de Vergennes pour le mettre au courant de la situation et réclamer de lui des pouvoirs et un assentiment. C'est ce qui fut fait immédiatement (1).

En attendant le retour des courriers partis en toute diligence pour Versailles et pour Moscou, Lauzun ne jugea pas utile de garder l'incognito plus longtemps, et il se fit présenter à la cour : c'était le meilleur moyen et assurément le plus commode pour retrouver la princesse Czartoryska.

(1) Voir Archives nationales, T, 1527.

Le Roi accorda au duc une audience particulière, et il le combla de distinctions. Toute la noblesse se mit en frais pour l'aimable et spirituel Français.

Mais peu lui importait l'accueil de la noblesse polonaise ; ce qu'il voulait, à tout prix, c'était revoir la princesse et avoir avec elle l'explication tant désirée d'où devait sortir la rupture ou la réconciliation. Mme Czartoryska était à la campagne. Lorsqu'elle revint, Lauzun s'empressa de se présenter chez elle, pour se justifier du crime dont on l'avait faussement accusé. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il parvint à la revoir, et il eut toutes les peines du monde à lui démontrer son innocence. Il dut brûler devant elle le portrait et les lettres de Mlle de Hatzfeldt, il dut promettre de ne pas répondre à ses lettres, etc. Moyennant ce sacrifice, il obtint son pardon. « Mlle de Hatzfeldt, dit-il, est la seule femme pour qui j'ai eu de mauvais procédés, qu'elle ne méritait assurément pas : aussi me les suis-je souvent et sévèrement reprochés. » Cette réconciliation, si ardemment souhaitée par Lauzun, ne lui donna pas, cependant, la vie calme et heureuse qu'il espérait. La princesse était tenue à de grands ménagements; elle devait prendre mille précautions pour voir son ami, et elle né voulait plus dépasser avec lui les bornes d'une fraternelle affection. De plus, un nouvel amoureux s'était joint à son cortège d'adorateurs. Le comte Branecki, grand général de la Couronne, témoignait pour elle des sentiments très vifs, et, bien qu'elle le traitât assez mal, Lauzun en éprouvait quelque ennui. Il avait d'autant plus lieu de s'inquiéter que le prince Adam

avait fait du grand général son meilleur ami et qu'il l'attirait sans cesse chez lui. Branecki passait pour jouir d'un grand crédit auprès de l'Impératrice, et le prince comptait sur lui pour l'aider à monter les marches du trône ; ses vues ambitieuses l'aveuglaient complètement et l'empêchaient de voir la passion de Branecki, qui éclatait à tous les yeux. Celui-ci, du reste, ne s'en cachait guère, et il faisait chaque jour de nouvelles extravagances.

Lauzun était exaspéré de cette liaison ; car, outre qu'elle l'empêchait de voir la princesse aussi souvent qu'il l'aurait voulu, il en prévoyait tous les dangers. Mais ce n'était pas à lui à ouvrir les yeux du mari ; il se contentait de détester Branecki, qui le lui rendait avec usure.

Du reste, il n'avait nullement lieu de s'ennuyer dans cette ville où tout le monde lui faisait fête et où il trouvait une vie facile et charmante :

« Qui n'aimerait pas, écrit le prince de Ligne, la Pologne, les Polonais et surtout les Polonaises ? L'esprit, le courage des uns, la grâce et la beauté des autres, qui ont toutes, même celles qui sont le moins aimables, un *laisser aller,* une élégance, un piquant et un charme supérieurs à toutes les femmes des autres pays ?

« Qui ne préfère pas aux autres villes le séjour de Varsovie, où règne le meilleur ton de la France joint à une tournure orientale, le goût de l'Europe et de l'Asie, l'urbanité des mœurs des pays les plus civilisés, l'hospitalité des pays qui ne le sont pas ?

« Qui n'admire pas la nation où l'on trouve les manières douces ou simples, de la politesse ou de la franchise, la

légèreté et l'agrément de la conversation, une bonne éducation, tous les talents, de la générosité, le faste de la représentation, le goût de la dépense et des beaux-arts, le luxe, la galanterie, les fêtes, les usages extraordinaires, la magnificence, la facilité à vivre, la bonté, la sensibilité et de la reconnaissance? »

Lauzun appréciait tous ces agréments, et s'il n'avait pas eu à se plaindre des coquetteries de la princesse, il aurait mené la vie la plus heureuse du monde.

Persuadé qu'un peu de jalousie rétablirait entre madame Czartoryska et lui l'intimité de leurs relations, Lauzun échangea quelques propos galants avec une jeune comtesse Potocka, fort coquette, et qui paraissait le regarder très favorablement. La princesse surprit entre eux, pendant un bal masqué, un dialogue compromettant, et le lendemain elle fermait sa porte à l'imprudent amoureux.

Le duc, pour lequel ce marivaudage n'avait été qu'un jeu, crut s'être aliéné à jamais le cœur de sa maîtresse; il tomba dans le plus affreux désespoir, fut pris de la fièvre, du délire, et ne revint à lui qu'en voyant à son chevet la princesse elle-même qui l'inondait de ses larmes et lui jurait d'éternelles amours.

Ces crises passagères faisaient, hélas! prévoir, malgré des retours si vifs, la fin prochaine d'une passion qui leur avait donné à tous deux de si délicieuses jouissances et qu'ils avaient cru de bonne foi devoir durer jusqu'à leur dernière heure. Il y avait, dans ces querelles si fréquemment renouvelées, des symptômes qui ne pouvaient tromper des cœurs expérimentés.

Cependant le comte Branecki manifestait vis-à-vis de Lauzun une jalousie farouche. C'est à ce point qu'on se demandait s'il ne le ferait pas assassiner et qu'on prévint le duc.

Un soir, au bal masqué de l'Opéra, Branecki se montra si querelleur que Lauzun lui proposa, pour en finir, un rendez-vous pour le lendemain dans la plaine de Vola. C'était le lieu ordinaire des combats singuliers, fort en honneur à la cour de Pologne. Branecki accepta. Mais le Roi intervint; il obligea le grand général à faire des excuses publiques à son adversaire et à se réconcilier avec lui.

Sur ces entrefaites arrivèrent les courriers de l'Impératrice et de M. de Vergennes.

L'Impératrice acceptait les propositions et donnait à Lauzun les pouvoirs les plus étendus. Elle ne pouvait faire « d'ouverture ministérielle », mais elle autorisait le duc à instruire M. de Vergennes de ses intentions secrètes et à lui faire parvenir celles de la cour de France. Vergennes mandait au duc de venir à Versailles immédiatement pour conférer avec lui.

L'affaire était de trop haute importance pour supporter aucun délai; du reste, Lauzun était encore pressé de partir pour suivre un procès au Parlement où se trouvaient engagés pour lui des sommes considérables (1); mais les mauvais chemins, les débordements des rivières, la difficulté de trouver des chevaux dans ces jours de carnaval

(1) Il perdit ce procès et, par suite, quatre-vingt mille livres de rente.

et l'incommodité des gîtes l'arrêtèrent jusqu'à l'entrée du carême.

Les adieux avec la princesse furent des plus touchants; ils se promirent une rencontre prochaine, ils se jurèrent pour la millième fois une fidélité éternelle. Mais en dépit de tout, une voix mystérieuse criait à Lauzun qu'il ne reverrait jamais, jamais plus, celle qu'il avait tant aimée!

CHAPITRE III

1775

La cour en 1775. — Le Roi. — La Reine. — Les amies de la Reine la princesse de Lamballe, Mme Dillon, la princesse de Guéménée. — La famille royale.

Avant de poursuivre notre récit, il est indispensable de montrer dans une rapide esquisse quels sont maintenant les principaux personnages de la cour de France et dans quel milieu Lauzun va se retrouver. Presque toute la cour de Louis XV a disparu : les uns sont morts; d'autres se sont éloignés; beaucoup ont été remerciés; c'est tout un personnel nouveau qui se présente à nous et avec lequel nous devons faire connaissance.

Parlons d'abord du Roi et de la Reine.

L'avènement de Louis XVI avait fait naître d'assez grandes espérances : l'avenir, hélas! se chargea de les démentir bien cruellement : « On voyait monter au trône, écrit Ségur, un jeune prince qui s'était déjà fait connaître par la bonté de son cœur, la justesse de son esprit et la simplicité de ses mœurs. Il paraissait n'éprouver d'autre passion que celle de remplir ses devoirs et de rendre ses sujets heureux. Ennemi du faste, du luxe, de l'orgueil, de la flatterie, on eût dit que le ciel avait formé ce Roi

non pour sa cour, mais pour son peuple. » Ce portrait est quelque peu flatté. Ce qui est vrai, c'est que le Roi était bon et vertueux, d'une honnêteté irréprochable et animé des meilleures intentions. Mais s'il semblait avoir toutes les vertus, il n'avait les grâces d'aucune. Il ne plaisait point à sa cour et n'était point connu de la nation.

Si l'on ne considère que la bonté de son cœur, c'était un homme excellent, mais sa bonté dégénérait en faiblesse. Il était affligé d'une timidité extrême qu'il ne put jamais surmonter et qui quelquefois donnait lieu de se méprendre sur ses intentions. Souvent et sans la moindre idée malveillante, il s'avançait sur un courtisan jusqu'à le faire reculer à la muraille, et si rien ne lui venait à dire, ce qui était fréquemment le cas, il faisait un gros éclat de rire, tournait sur les talons et s'en allait.

D'un esprit grossier et maladroit, il n'avait aucun goût pour les travaux intellectuels, et il montrait en maintes occasions, par la vulgarité de ses plaisanteries, la médiocrité de son esprit. Nous avons raconté dans notre premier volume le cérémonial ordinaire du coucher royal (1). Cette cérémonie, pour ceux qui étaient sincèrement attachés à Louis XVI, était devenue un véritable supplice.

On ôtait au Roi son habit, sa veste et enfin sa chemise; il restait nu jusqu'à la ceinture; alors on pouvait le voir se frotter et se gratter, comme s'il eût été seul, en présence de toute la cour, et souvent de beaucoup d'étrangers de distinction. Lorsqu'une personne de sa familiarité

(1) Voir *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, chap. v.

devait lui passer sa chemise, il croyait être plaisant en faisant mille grimaces pour la mettre; il l'évitait, passait à côté, se faisait poursuivre et en même temps riait à gorge déployée.

Une fois la chemise passée, il mettait sa robe de chambre; trois valets défaisaient la ceinture et les genoux de la culotte, qui tombait sur les pieds. C'est dans ce costume et en traînant les pieds embarrassés dans la culotte que le Roi faisait la tournée du cercle. C'était un spectacle vraiment attristant, mais les assistants se gardaient de laisser paraître leurs impressions intimes.

D'autres fois, c'était son cordon bleu qu'il jetait au nez des courtisans, ou bien il accrochait avec ceux qui, comme le prince de Ligne, portaient des anneaux aux oreilles. Un jour, indigné, le duc de Laval se retira ouvertement : « Ne craignez rien, monsieur, lui cria le Roi, cela ne vous regarde pas. » Et il n'en fut pas autre chose.

Ses jeux étaient toujours violents et grossiers : il luttait avec quelques courtisans favoris, comme M. de Conflans, les Coigny, etc.; il les battait même assez durement; un jour, il faillit presque étrangler le prince de Ligne. Ce n'était point méchanceté, mais besoin d'exercices violents.

Quand on cherchait à élever son esprit par quelque conversation intéressante, on y perdait sa peine. On ne pouvait en obtenir que des propos de fou ou de chasseur. M. de Créqui disait un jour au prince de Ligne : « Voulez-vous savoir ce que c'est que ces trois frères? Un gros serrurier; un bel esprit de café de province; un faraud des boulevards.

Sa passion pour les exercices violents était poussée à l'extrême. Il chassait à courre jusqu'à ce qu'il fût complètement épuisé, et il rentrait dans un état lamentable ; les seigneurs de sa suite ne pouvaient le suivre. A ses repas, il mangeait d'une façon exagérée ; voici le programme d'une de ses matinées : à six heures, le Roi sonne et demande ce qu'il y a pour déjeuner. « Sire, un poulet gras et des côtelettes. — C'est bien peu de chose ; qu'on me fasse des œufs au jus ! » Il préside lui-même aux préparatifs, mange quatre côtelettes, le poulet gras, six œufs au jus, une tranche de jambon et boit une bouteille et demie de vin de Champagne ; il s'habille, part pour la chasse, et revient dîner avec un appétit incroyable.

Ces traits de caractère que nous soulignons pour mieux faire comprendre la suite des événements qui nous restent à raconter, n'enlevaient rien aux qualités morales du Roi ; ces défauts étaient rendus excusables, et par la mauvaise éducation qu'il avait reçue, et par son extrême jeunesse ; il ne faut pas perdre de vue qu'en 1774 il n'a que vingt ans.

Voilà en quelques mots ce qu'était le Roi. Voyons maintenant ce qu'était Marie-Antoinette et les rapports des deux époux.

Il est bien délicat de parler en toute liberté de cette femme infortunée ; son effroyable martyre condamne au silence. Cependant il nous semble qu'après cent ans écoulés, il n'est pas impossible de dire sur elle ce qu'on croit être la vérité ; il nous semble qu'en y apportant toute la réserve et tout le respect que l'on doit à une si

prodigieuse infortune, on peut parler de la Reine et de son rôle à la cour sans soulever d'amères récriminations.

Nous le disons tout d'abord et sans hésiter : Marie-Antoinette a été vertueuse dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot; il n'y a eu de sa part que des légèretés, des inconséquences, des imprudences, graves il est vrai. Mais n'a-t-elle pas eu mille excuses? Qui donc à sa place aurait mieux résisté?

Parce qu'elle a eu une fin tragique, on a cru devoir lui faire une auréole de vertu irréprochable. Celle du martyre, du plus douloureux martyre qu'une créature humaine puisse supporter, ne suffit-elle donc pas? Cette inénarrable agonie qui a duré du 10 août 1792 au 16 octobre 1793 ne suffit-elle donc pas pour expier des imprudences qui étaient le fait de l'époque?

Car enfin, il faut cependant voir la situation telle qu'elle était, dans quel milieu vivait la Reine et quels étaient ses entours.

Les mœurs que nous avons longuement dépeintes dans notre premier volume pendant les dernières années du règne de Louis XV n'avaient pas changé; on continuait à attacher aux *faiblesses morales* une importance fort secondaire; c'étaient pures peccadilles, et nous verrons dans l'entourage immédiat de la Reine les femmes du rang le plus élevé, les femmes les plus distinguées se conduire avec une indépendance morale et une désinvolture d'allures complètes.

Si la Reine a été imprudente, que d'excuses n'a-t-elle

pas eues ! Toutes les femmes de la cour, toutes ses amies vivent sans préjugés; presque toutes ont un amant, et ne s'en cachent pas. En quoi son titre de reine l'aurait-il préservée des mœurs qui avaient cours ?

Est-ce parce qu'elle avait un mari qui pendant sept ans la négligea? Est-ce parce que cet homme était un esprit faible et borné, à ce point que dans un jour d'amère franchise elle ne pouvait s'empêcher de dire de lui : « Le pauvre homme! »

Entourée de la jeunesse la plus spirituelle, la plus séduisante, il aurait fallu que cette femme de dix-huit ans n'eût ni cœur, ni âme, ni esprit pour ne pas sentir l'affligeante infériorité du Roi, pour ne pas chercher par d'éphémères et platoniques inclinations à tromper l'isolement et la tristesse qui la dévoraient. C'est là le secret de toutes ses imprudences, le secret de cette dissipation folle, le secret de ces amitiés passionnées. Elle cherche à tromper le vide de son cœur, et sans y réussir.

En arrivant à Paris, Marie-Antoinette n'avait que quatorze ans et demi. C'était encore une enfant, paresseuse, légère et avide de plaisirs; son éducation avait été fort négligée.

Marie-Thérèse, qui la connaissait bien, la jugeait bonne, généreuse, compatissante, douée de grâces naturelles et désireuse de plaire, mais elle n'ignorait pas toutes les lacunes de son éducation et les défauts de sa nature. Elle nourrissait, en l'envoyant en France, les plus vives appréhensions. Cette cour de Versailles, si frivole et de si fâcheuse réputation, ne lui inspirait guère

confiance; aussi prodiguait-elle à la jeune Dauphine les conseils les plus sages et les plus tendres : « La femme est soumise en tout à son mari, lui disait-elle, et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. Le vrai bonheur dans ce monde est un heureux mariage, j'en peux parler. Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et amusante. » (4 mai 1770.)

Mercy, de son côté, cherchait à mettre la Dauphine en garde contre les embûches dressées sous ses pas, et il s'efforçait de guider son inexpérience. Il lui recommandait entre autres de parler aux personnes de distinction qui venaient à la cour : « C'est un moyen infaillible de plaire, lui disait-il; on y sera d'autant plus sensible que cela fait un genre de traitement nouveau à cette cour-ci, où les princes reçoivent mal tous ceux qui les approchent. »

La situation de Marie-Antoinette fut tout de suite des plus délicates, et, pour en surmonter les difficultés, il eût fallu à la jeune femme une raison au-dessus de son âge.

Sans parler des intrigues de cour qui, dès son arrivée, s'agitèrent autour d'elle pour s'emparer de son esprit, le Dauphin la laissa dans le plus surprenant isolement.

La bonté du prince ne l'empêchait pas d'être affligé d'un caractère sombre et d'une timidité presque ridicule. Il trouvait sa femme charmante, mais s'obstinait à ne pas le lui témoigner. Cette froideur si blessante vis-à-vis d'une femme jeune, jolie, séduisante, créait entre les époux une situation chaque jour plus insupportable et qui pou-

vait amener de bien fâcheux propos. Marie-Antoinette, au début, n'en avait pas paru fort impressionnée; peu à peu cependant on la vit tomber dans d'étranges accès de tristesse.

L'inconcevable réserve du Dauphin amena un jour cependant entre les époux une scène assez vive. Aux reproches mérités de Marie-Antoinette le Dauphin répondit « qu'il n'ignorait rien de ce qui concernait l'état du mariage, que dès le commencement il s'était formé là-dessus un plan dont il n'avait pas voulu s'écarter, que maintenant le terme était arrivé, et qu'à Compiègne il vivrait avec elle dans toute l'étendue de l'intimité que comportait leur union » (1).

Mais, hélas! le pauvre prince s'était vanté; l'air de Compiègne ne fut pas plus favorable que celui de Versailles à ses effusions conjugales, et il lui fallut sept ans pour se décider à rompre cet incompréhensible et injurieux silence. Il en résulta pour la fille de Marie-Thérèse une situation bien difficile. L'Impératrice s'en inquiétait, et elle écrivait très sagement à Mercy : « Plus la froideur du Dauphin est extraordinaire, plus ma fille a besoin de tenir une conduite bien mesurée. » (Juin 1771.)

Le Dauphin, nous venons de le voir, ne rachetait pas par l'élégance de ses manières ou le charme de son esprit la singularité de son attitude. Il ne possédait rien qui fût de nature à plaire à une jeune femme et à la charmer. Nous connaissons déjà ses goûts et son genre de vie. A

(1) Mercy à Marie-Thérèse, 14 juillet 1770.

chaque instant il tombait malade d'indigestion pour avoir absorbé avec excès des petits fours ou d'autres pâtisseries. Quel régal, en vérité, pour cette jeune femme pleine de grâce et de séduction, que ce mari platonique qui ne comprend que la chasse et la table et qui ne réclame ses soins que pour de répugnantes indispositions! On comprend ce mot si cru du prince de Ligne quand il dit que Marie-Antoinette épousa peut-être l'homme le meilleur du royaume, mais certes pas « le plus ragoûtant ».

La Reine, au contraire, était dans tout l'éclat de la jeunesse, sa beauté était radieuse. Walpole, qui la vit en 1775 au bal paré donné en l'honneur du mariage de Madame Clotilde, écrivait : « On ne pouvait avoir des yeux que pour la Reine! Les Hébé et les Flore, les Hélène et les Grâces ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle. Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la beauté; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. » (25 août 1775.)

Marie-Antoinette resta sur le trône ce qu'elle avait été Dauphine, et les années, en atténuant ce qui était resté d'enfantin dans ses allures, ne modifièrent pas sensiblement son caractère.

Elle n'avait pas une très grande étendue d'esprit, mais elle saisissait rapidement. La gaieté de son caractère lui faisait fuir les conversations sérieuses; elle s'amusait de frivolités, de l'historiette du jour, de médisances. Elle avait naturellement un penchant assez prononcé à la moquerie. Pour flatter son goût, on cherchait à la divertir

aux dépens des autres, et elle se fit ainsi beaucoup d'ennemis. Dès les premiers jours du règne, on faisait circuler à la cour une chanson insolente où se trouvaient ces vers :

Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière.

Avec un grand attrait pour le plaisir et beaucoup de légèreté et d'étourderie, elle avait une véritable bonté de cœur et le plus vif désir d'obliger les personnes qui s'adressaient à elle. La nature lui avait prodigué des grâces qui charmaient lorsqu'elle voulait les employer; personne mieux qu'elle ne savait subjuguer; ses manières et ses paroles étaient aimables, engageantes, mais elle détestait l'étiquette et la représentation l'ennuyait. Elle aimait à vivre en particulier et à avoir une société.

Dans l'intérieur de sa famille, elle était très aimable; elle passait sa vie à raccommoder les tracasseries qui s'élevaient sans cesse entre les uns ou les autres. Quant aux ressources d'intimité ou d'affection, elle en trouvait bien peu auprès des siens, et cependant son cœur éprouvait un impérieux besoin d'amitié. C'est ainsi qu'elle fut amenée à contracter ces intimités qui lui furent plus tard si amèrement reprochées. Du reste, les amitiés féminines étaient de mode à cette époque; toutes les femmes ont une amie de cœur : « Elles portent des autels à l'amitié, elles récitent des hymnes à l'amitié. Le portrait de la délicieuse amie est caché dans le bracelet; elles ne par-

lent plus qu'en s'extasiant des charmes de l'amitié. Cet étalage de sensiblerie date de la même époque que les Jockeis. » (*Tableau de Paris*.)

La princesse de Lamballe fut la première amie de la Reine. C'est elle qui commence cette série de favorites qui abusèrent si scandaleusement de la bonté de leur maîtresse. Marie-Antoinette l'avait remarquée aux bals que Mme de Noailles donnait tous les hivers pendant le carnaval, et où ne se trouvaient guère que les membres de la famille royale et quelques intimes. A ce moment, elle n'était encore que Dauphine et se trouvait, à la cour, dans un véritable isolement. Mme de Lamballe, jeune, douce, aimable, lui plut ; elle eut avec elle de longues conversations, et leur liaison devint bientôt très intime.

« Mme de Lamballe était extrêmement jolie, et, quoique sa taille n'eût aucune élégance, qu'elle eût des mains affreuses, qui, par leur grosseur, contrastaient singulièrement avec la délicatesse de son visage, elle était charmante sans aucune régularité ; son caractère était doux, obligeant, égal et gai, mais elle était absolument dépourvue d'esprit ; sa vivacité, sa gaieté et son air enfantin cachaient agréablement sa nullité ; elle n'avait jamais eu un avis à elle ; mais, dans la conversation, elle adoptait toujours l'opinion de la personne qui passait pour avoir le plus d'esprit. » (Mme de Genlis.)

Elle avait beaucoup de petites manies; la vue d'un bouquet de violettes la faisait évanouir, ainsi que l'aspect d'une écrevisse ou d'un homard ; elle fermait les yeux et restait immobile pendant une demi-heure, en dépit de

tous les soins qu'on lui prodiguait, bien que personne ne crût à ses prétendus évanouissements. Et, par la suite, lorsque les attaques de nerfs périodiques, suivies d'évanouissement, devinrent à la mode, Mme de Lamballe ne manqua pas d'en avoir de régulières deux fois par semaine, aux mêmes jours et aux mêmes heures, pendant toute une année.

La Reine voulut donner à son amie une grande situation. Il n'y avait point eu de surintendante à la cour depuis Mlle de Clermont. On fit revivre la place pour Mme de Lamballe, avec deux cent mille livres d'appointements. Elle recevait la Souveraine à souper et à jouer très fréquemment.

La princesse ne conserva pas longtemps ses droits. Marie-Antoinette ne tarda pas à s'apercevoir de son peu d'esprit, puis elle s'agaça des querelles incessantes qu'elle soulevait à tout propos avec les dames d'honneur et d'atour. L'on put bien vite prévoir que le règne de Mme de Lamballe serait assez éphémère.

Cependant, aussi longtemps que durèrent les bals de Mme de Noailles, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Louis XV, il n'y eut que Mme de Lamballe qui parut avoir part à l'amitié de Marie-Antoinette. Mais, après la mort du Roi, les bals de Mme de Noailles furent supprimés et remplacés, dans l'hiver de 1774 à 1775, par des bals chez la Reine, où tout ce qui faisait partie de la cour fut invité.

C'est dans ces réunions que Marie-Antoinette distingua Mme Dillon, nièce de l'archevêque de Narbonne, dont nous avons longuement parlé dans notre premier volume

et à laquelle Lauzun avait si longtemps rendu des soins (1).

Mme Dillon était restée fidèle à sa passion pour le prince de Guéménée, et elle vivait avec lui dans la plus étroite intimité. Cette liaison, connue et acceptée, n'empêcha nullement la Reine de se prendre d'une grande amitié pour la jeune femme, et dans le but de la rapprocher d'elle, de l'admettre au nombre de ses dames du palais, Mme de Lamballe fut négligée et ne conserva que les droits apparents de l'intimité.

Mme Dillon était charmante, mais sa mère, Mme de Roothe, passait pour intrigante, et on l'accusa bientôt de vouloir spéculer sur la faveur de sa fille. Ce bruit, méchamment colporté, fit du tort à la nouvelle favorite.

Malgré sa liaison, Mme Dillon était dans les meilleurs termes avec Mme de Guéménée, et personne ne s'en étonnera, étant données les mœurs que nous connaissons. Mme de Guéménée, si altière et si grande dame, allait sans cesse à Hautefontaine voir l'amie de son mari : « C'était par suite de cette urbanité de mœurs qui faisait que l'épouse rendait toujours des soins particuliers à la femme de choix. »

La Reine rencontra à plusieurs reprises, chez Mme Dillon, la princesse de Guéménée, et elle se prit pour cette dernière d'une amitié très vive.

La princesse avait reçu de sa tante, Mme de Marsan, la charge de gouvernante des Enfants de France; elle occupait donc une des plus hautes fonctions de la cour,

(1) Voir *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, ch. XXII.

et, bien que ce fût une sinécure jusqu'en 1778, elle n'en conservait pas moins les prérogatives et les émoluments.

C'était une très singulière personne; elle avait beaucoup d'esprit, mais elle l'employait à se plonger dans les folies des illuminés. Elle était toujours entourée d'une multitude de chiens auxquels elle rendait une espèce de culte et prétendait être en communication par eux avec des esprits intermédiaires. Au milieu d'une conversation où elle était remarquable par son esprit et son jugement, elle s'arrêtait tout court et tombait dans l'extase.

Elle tenait un grand état à la cour; c'est chez elle que se groupaient tous les partisans des Choiseul.

L'hiver, elle donnait, dans son appartement des Tuileries, des réunions charmantes où venait tout ce qu'on connaissait. Elle avait fait construire un petit théâtre où jouaient les acteurs les plus remarquables des trois spectacles. Ces représentations étaient généralement précédées d'un concert et suivies d'un magnifique souper et d'une espèce de café. Ces fêtes émerveillaient Paris, mais amenaient insensiblement la catastrophe financière dont nous aurons plus tard à parler.

Mme de Guéménée ne se singularisait pas dans sa société par une vertu qui n'était point de mise, et elle avait pour amant attitré le duc de Coigny. Du reste, la société qu'elle recevait était fort libre, et quand la passion du jeu eut gagné la cour, l'on joua chez elle d'une manière effrénée.

Elle était trop grande dame pour se réduire au rôle de

favorite, et elle traitait la Reine sur un pied d'égalité. Marie-Antoinette venait sans cesse chez elle et lui donnait toutes les marques de la plus grande faveur.

Quant à la famille royale, elle était de peu de ressource pour la Reine.

Monsieur, avec beaucoup d'esprit, de connaissances et de mémoire, montrait une grande ambition, et son caractère peu sûr le faisait plus redouter qu'aimer.

Le comte d'Artois, « le Benjamin de la famille », était étourdi, élégant, joli garçon ; il possédait tous les goûts et tous les travers des jeunes gens de son temps ; mais sa conduite légère et peu mesurée le rendait fort compromettant ; il commettait sottise sur sottise ; c'est lui qui, pendant longtemps, se chargea d'organiser les plaisirs de sa belle-sœur, et il le fit avec si peu de mesure et de tact qu'il en résulta mille mauvais propos.

Madame, femme de Monsieur, ne manquait pas d'intelligence ni d'une certaine grâce dans les manières, malgré sa grande laideur. Monsieur avait vécu avec elle en fort bons termes pendant quelques années; mais, lorsqu'il s'attacha à Mme de Balbi, il la négligea complètement.

Sa sœur, la comtesse d'Artois, était encore beaucoup plus laide; de plus, elle était sotte, maussade et disgracieuse. Son mari qui, outre des liaisons avérées, courait les filles, comme on disait alors, l'abandonnait complètement.

La petite cour de Mesdames en formait une à part; on l'appelait la vieille cour. Les habitudes y étaient fort régulières et monotones. Les princesses passaient tout

l'été à Bellevue, où leurs neveux et nièces venaient fréquemment leur demander à dîner.

Mesdames, et principalement Madame Adélaïde, avaient pris une grande influence sur le Roi; elles cherchaient à en avoir aussi sur la Reine et s'efforçaient de la circonvenir pour se servir de son influence à leur profit.

CHAPITRE IV

1775

Arrivée de Lauzun à Versailles. — Entrevue avec M. de Vergennes. — Intimité avec Mmes Dillon et de Guéménée. — Aimable accueil de la Reine. — Correspondance avec M. de Stackelberg. — Révoltes pour les blés. — Départ de Lauzun pour Sarreguemines. — Le sacre. — Échec des négociations avec M. de Vergennes. — Rupture avec la princesse Czartoryska. — Séjour à Sarreguemines. — Voyage dans le Palatinat.

Quand Lauzun arrive à Versailles dans les premiers jours de mars 1775, tout est au calme en politique; on ne prévoit pas d'orages, et les augures de la cour prédisent une longue suite de jours paisibles : c'est un nouvel âge d'or.

« Tout est tranquille ici, écrit Mme du Deffand; on n'aperçoit aucunes intrigues formées; on affiche l'amour du bien public. Le Maurepas possède en paix le premier crédit; la seule personne (la Reine) qui pourrait le lui disputer et l'enlever est occupée de bals, de coiffures, de plumes, etc. Le Turgot professe la vertu, il veut faire régner la liberté, établir l'égalité et pratiquer l'humanité. C'est le règne de la philosophie. »

On pourrait croire que le premier soin de Lauzun, en débarquant de sa chaise de poste, fût de se rendre chez

M. de Vergennes pour l'entretenir de la grave mission dont il était chargé. Il n'en fut rien. A peine arrivé, le duc apprend que des courses de chevaux vont avoir lieu le lendemain à la plaine des Sablons. Quelle belle occasion de se montrer aux Parisiens et à la cour et d'annoncer son retour! Il n'a garde d'y manquer. Cette course, une des premières qui aient eu lieu en France, se passe en grande cérémonie et provoque une affluence considérable. Le Roi, la Reine, les ducs de Chartres et de Bourbon, etc., y assistent; on a construit pour la famille royale une estrade élevée qui lui permet de dominer la foule et de suivre le parcours des chevaux. Des paris considérables sont engagés (1).

C'est Lauzun qui remporte le prix, aux grands applaudissements de la foule.

Ce grave devoir accompli, le duc se rappela fort heureusement qu'il était ambassadeur, et il se présenta au

(1) La première course en France avait eu lieu le 28 février 1766. On avait choisi pour lancer cette nouveauté la plaine des Sablons, à Neuilly, dont les dispositions se prêtaient merveilleusement à ce genre de sport. Lauraguais montait lui-même un de ses chevaux. Son concurrent était lord Forbes. Tout Paris fut en mouvement depuis neuf heures du matin : les carrosses et la foule étaient innombrables pour voir un spectacle si nouveau. Lauraguais fut battu.

Cette course, malheureuse pour le champion français, souleva des querelles sans fin. Le cheval de Lauraguais mourut peu de jours après, et les chirurgiens qui en firent l'autopsie déclarèrent qu'il avait été empoisonné; naturellement, l'on soupçonna les Anglais de cette félonie, et il en résulta contre eux une animosité violente.

Une nouvelle course devait avoir lieu entre le prince de Nassau et M. Forth. Le Roi l'interdit, pour éviter le retour des scènes scandaleuses qui avaient suivi la première.

ministère des affaires étrangères. M. de Vergennes lui fit le meilleur accueil, et ils eurent aussitôt de longues conférences au sujet des propositions de Catherine. Lauzun expliqua au ministre tout ce qu'il n'avait pu lui dire par lettre. Il insista sur le désir qu'avait l'Impératrice d'une prompte solution et sur le secret absolu dont les négociations devaient être entourées; elle ne voulait recevoir qu'un ambassadeur qui se présenterait sans caractère officiel et en simple voyageur. Lauzun pensait bien naturellement qu'ayant eu le mérite de commencer la négociation, on lui laisserait la gloire de la mener à bien.

M. de Vergennes malheureusement se montra moins enthousiaste; il parut se méfier grandement de la bonne foi de l'Impératrice et de la sincérité de ses propositions. Lauzun, de son côté, ne la connaissait pas assez pour oser répondre de sa franchise, mais il fit remarquer au ministre qu'elle avait trop d'avantages à être sincère pour penser à nous tromper. La vérité, c'est que M. de Vergennes avait un ami, M. de Juniez, auquel il destinait l'ambassade de Russie et qu'il préférait lui confier le soin de traiter.

Pendant que les négociations se poursuivaient avec le ministre, Lauzun reprit sa vie mondaine. Il était resté dans la plus grande intimité avec Mmes Dillon et de Guéménée. Dès son retour, il renoua avec elles ses anciennes relations d'affectueuse amitié, et tout naturellement il se trouva presque chaque soir rencontrer la Reine chez les nouvelles favorites. Sa réputation de charme et d'esprit, ses aventures galantes étaient trop connues pour

être ignorées de Marie-Antoinette; elles avaient même quelque peu piqué sa curiosité et souvent défrayé ses conversations avec Mme de Guéménée. Elle accueillit le duc avec bonté. Quant à lui, il se montra ce qu'il était, c'est-à-dire spirituel, aimable, charmant, plein de gaieté et de verve. Il plut à la Souveraine, qui, trouvant sa société amusante et agréable, l'attira à la cour.

Au bout de peu de temps, il était devenu une espèce de favori; il était, à chaque instant, convié aux réunions intimes de Versailles et il accompagnait presque chaque jour Marie-Antoinette dans les promenades à cheval qu'elle faisait dans les bois de Boulogne ou de Verrières. Ces promenades où la Reine était suivie d'une dame d'honneur et de ses écuyers ne devaient offrir aucune prise à la malignité publique, mais la Souveraine, que les ennuyeux exaspéraient, prenait quelquefois les devants avec un seul cavalier, le plus aimable, laissant la suite à distance; cette étourderie lui fut très reprochée.

Le commencement de faveur de Lauzun lui suscita bien des jaloux. Il ne s'en inquiéta pas autrement et poursuivit gaiement la vie agréable qu'il menait depuis son retour à Paris.

Il ne négligeait nullement cependant les graves négociations qui pesaient sur lui. Il entretenait avec M. de Stackelberg une correspondance active et dont nous allons donner quelques extraits. La politique et les affaires de cœur s'y trouvaient agréablement mélangées.

Lauzun n'était pas sans quelque préoccupation au sujet de la princesse Czartoryska : le comte Branecki l'inquiétait

beaucoup; de plus le prince Repnin était revenu à Varsovie; sa présence était encore pour le duc un sujet d'ennui, car il prétendait reprendre ses anciens droits. Stackelberg avait même prévenu Lauzun que Repnin avait témoigné beaucoup d'humeur en apprenant le séjour que son heureux rival avait fait en Pologne.

Le duc lui répond (1) :

« Je ne suis pas surpris de l'effet que mon séjour a fait sur le prince Repnin; il me hait, il a raison de me haïr; il est tout simple qu'il ne m'ait pas vu sans inquiétude dans un lieu où il espérait que je ne viendrais jamais.

« Je ne suis ni surpris ni inquiet que la princesse Czartoryska se soit justifiée de n'avoir pas eu de part à mon voyage. C'est la vérité; elle y voyait des inconvénients réels, et elle avait pris des arrangements pour me rencontrer hors de Pologne dans la fin de l'été. Elle ne se justifiait pas vis-à-vis de lui pour m'avoir permis de venir, elle ne lui cachait pas qu'elle désirait me voir, elle voulait seulement lui prouver qu'elle ne l'avait pas trompé en l'assurant que je ne viendrais pas.

(1) Toutes ces lettres font partie d'une correspondance chiffrée qui existe aux Archives nationales. Nous avons fini par en trouver la clef. Ces lettres sont à nos yeux une nouvelle et indiscutable preuve de l'authenticité des *Mémoires de Lauzun;* en effet, dans le manuscrit original sur lequel ont été pris les copies qui ont servi à la première édition, le duc a toujours écrit Gzartoryska pour Czartoryska, et la première édition reproduit fidèlement cette orthographe. Or dans les lettres autographes déposées aux Archives nationales nous retrouvons la même orthographe Gzartoryska avec un G. On trouve de plus dans ces lettres la confirmation absolue de tous les faits racontés dans les *Mémoires,* et relatifs à la liaison de Lauzun avec la princesse. Qui donc, hors Lauzun lui-même, aurait pu être si bien renseigné ?

« Vous trouverez peut-être quelque prévention en moi dans cette manière d'expliquer sa conduite; j'ose vous assurer que c'est la véritable. J'ai trop d'intérêt à la connaître pour ne pas la connaître. En effet, l'empire du prince Repnin est fini; elle se croit obligée de lui conserver son amitié, des ménagements, mais croyez-moi, il ne la gouvernera plus et lui donnera de l'éloignement pour lui en lui demandant des préférences sur moi. Il n'affaiblira ni mon crédit sur elle ni sa confiance en moi. Je ne le crains pas, mais il est important à d'autres égards de l'éloigner des lieux qu'elle habite et surtout de l'empêcher d'y être employé de quelque manière que ce soit. Il faut donner à la princesse Czartoryska le courage de le lui défendre, et ce courage-là, ma présence seule peut le lui inspirer. »

En poursuivant leurs visées politiques, Lauzun et Stackelberg étaient guidés l'un et l'autre par des mobiles secrets; le premier voulait aller à Varsovie, le second venir à Paris, et tous deux cherchaient à se rapprocher de deux femmes passionnément aimées.

Lauzun résumait très clairement cette situation, quand il écrivait à Stackelberg :

« Notre sort est commun; nous avons les mêmes événements à craindre et notre liaison peut nous donner de grands moyens de les parer. Vous pouvez allier une juste ambition au sentiment qui occupe votre cœur. Nos deux cours une fois réunies, rien de plus facile que de faire passer la princesse Radzivil en France pour quelques années. Cela augmentera les agréments que vous trouve-

rez dans un pays que vous connaissez si bien et où vous aurez la commission la plus agréable et la plus honorable de l'Europe. Mes vues ne sont pas si élevées; que je sois employé momentanément à Pétersbourg d'une manière utile pour la Russie et pour la France; que je le sois ensuite et à vie du consentement de S. M. l'Impératrice et avec sa protection, je passerai ma vie près des gens que j'aime, et je me trouverai parfaitement heureux. »

Lauzun n'était pas sans inquiétude sur sa situation vraiment étrange vis-à-vis du prince Adam. Il craignait toujours que le prince, qui n'ignorait rien des sentiments de Mme Czartoryska, ne s'avisât tout à coup de jalousie, comme cela était arrivé à plus d'une reprise; il redoutait des indiscrétions, les traîtrises d'un rival, et c'est Stackelberg qu'il chargeait d'endormir les soupçons du mari en faisant miroiter à ses yeux, et l'avenir de la Pologne, et le grand rôle que le prince pouvait être appelé à jouer. Il est assez plaisant de voir tous les détails de l'intrigue racontés par un des principaux acteurs :

« Les deux principes de notre besogne sont de nous assurer d'elle et de lui. C'est pour cela, je vous le répète, que ma présence est indispensable; mais il est essentiel qu'elle ait un assez bon prétexte pour ne pas effaroucher le prince Czartoryski et pour ne pas le rendre susceptible des impressions désavantageuses que nos ennemis communs chercheront certainement à lui donner. Il le faut amener à croire que les intérêts de son pays et les siens veulent que je vienne et laisser indécis, jusqu'à mon arrivée en Pologne, s'il ne faudrait pas qu'il vînt en Russie

avec moi. Je crois que vous feriez bien de lui parler souvent sur la situation réciproque de nos deux cours, des raisons probables qui doivent les lier et les faire entrer dans des vues de protection favorables à la Pologne; vous devriez aussi lui marquer une grande confiance en ce dont je me suis chargé et dans le crédit que ma position m'assure; il faut lui dire aussi que vous espérez que je réussirai chez vous; il faut aussi, je pense, appuyer sur le succès qui m'attend en Russie pour les intérêts de la Pologne. Il sera flatté de votre confiance; vous savez mieux que personne les moyens de lui faire penser ce que vous voudrez.

« S'il désire une fois vivement que je vienne et qu'il vous soit possible de le garder à vue jusque-là pour que personne ne s'en empare, je vous réponds alors que la joie de la princesse Czartoryska égalera la mienne et nous en disposerons absolument et invariablement. Vous aurez alors quelques démarches à faire auprès de l'Impératrice pour me faire envoyer à Pétersbourg par ma cour, ce qui sera très facile, s'il paraît que je lui sois plus agréable qu'un autre. Il faut observer cependant de ne point nuire à la fortune ni à la considération de M. de Juniez, mais il faut au contraire faire entendre que je pourrais contribuer à le faire bien recevoir. Cela est important, car M. de Juniez est ami intime de M. de Vergennes. Ce serait un grand avantage que de se rendre nécessaire à cet homme qui, selon toutes apparences, sera chez vous assez embarrassé. »

Sur ces entrefaites Lauzun apprit par une lettre de la

princesse que son dernier voyage en Pologne et son séjour à Varsovie avaient eu pour le prince Adam d'assez fâcheux résultats. Des esprits malveillants avaient cherché à irriter l'Impératrice contre le prince. Lauzun s'empresse de mettre M. de Stackelberg au courant :

« Je reçois dans l'instant une lettre de la princesse Czartoryska dont je suis mécontent. Elle me parle d'une vilenie affreuse dont je crois devoir vous rendre compte; elle me mande que l'on a voulu faire au prince Czartoryski un tort de mon voyage en Pologne, et cela auprès de l'Impératrice; que cette dernière est fort choquée de la conduite du prince; qu'elle croit que c'est lui qui m'a fait venir pour traiter avec la France sans qu'elle le sût, que cela fait le plus grand tort pour les affaires du prince, que cela aurait même pu avoir les suites les plus dangereuses si quelques amis sûrs n'avaient apaisé l'Impératrice; enfin qu'on regarde chez vous le projet d'union de nos deux cours comme impossible et sans importance.

« Vous comprenez bien, monsieur, qu'une vilenie aussi absurde ne peut venir que par M. Branecki. La chose n'a pas le sens commun et par ce titre ne peut manquer de lui appartenir. Il est nécessaire cependant de prouver combien cette méchanceté est bête, car vous savez que je n'ai vu le prince Czartoryski que par votre ordre et ne lui ai dit que ce que vous m'avez dicté et qu'il ne s'est mêlé de rien absolument; mais vous savez que malgré toute son absurdité il se trouve dans Varsovie telle personne sur qui cette histoire pourrait faire impression.

« Si on avait abusé de la religion de votre souveraine,

il vous serait bien facile d'écraser la calomnie. Vous lui avez certainement rendu compte de mon système sur la Pologne, et il doit lui plaire. Je crois que je férai plus peur aux auteurs de ces bêtises qu'ils ne m'en ont donné.

« J'aurai l'honneur de vous envoyer une lettre pour Sa Majesté par la première occasion sûre. Il serait à désirer qu'elle sût ces propos et qu'elle eût la bonté de les détruire en m'honorant d'une lettre où il fût parlé du prince Czartoryski agréablement pour lui. Vous ne pouvez vous imaginer combien cela me donnerait des facilités pour exécuter les ordres de l'Impératrice, si j'avais la permission de la communiquer au prince Czartoryski ainsi qu'à M. de Vergennes, sans pourtant qu'elle en parût informée. »

Pendant toutes ces négociations, Lauzun suivait attentivement les intrigues de cour qui s'ourdissaient autour des nouveaux ministres ; il voyait leur situation menacée, et il se hâtait d'en prévenir M. de Stackelberg; il lui écrivait cette lettre si curieuse et qui montre sans contestation possible le crédit qu'il avait ou croyait avoir déjà près de la Reine :

« Je veux vous écrire depuis longtemps, et si j'ai tardé à le faire, c'est que je croyais avoir des changements intéressants à vous annoncer; je les vois très prochains, ils ne sont plus douteux ; je pourrais absolument citer des gens qui remplaceront ceux qui s'en iront. *La Reine peut tout, et j'ai le plus grand empire sur elle par une personne qui lui fait vouloir tout ce qu'elle veut* (1). Que l'Impéra-

(1) Lauzun n'ose pas avouer son crédit et fait intervenir une tierce personne.

trice parle, ce qu'elle demandera sera fait; elle ne voudra sûrement rien que de raisonnable, et je réponds sur ma tête que l'on fera volontiers ce qui lui sera agréable, mais il faut pour cela que l'Impératrice paraisse m'honorer d'une entière confiance et que je puisse en montrer des preuves non équivoques. Il ne serait même pas mal que l'on pensât qu'elle veut m'attirer à son service avec des avantages prodigieux. Cela ne la compromettra en aucune manière. Ce n'est pas au ministre de Russie que je fais des confidences, mais à M. de Stackelberg, à l'honneur et à l'amitié de qui je me fie. Tout ce que je désire au monde est d'être employé en Pologne ou en Russie. Je joue ma vie contre mon bonheur, et je crois n'avoir jamais joué si gros jeu ni fait un aussi bon marché. »

Cependant, les négociations avec M. de Vergennes n'avançaient pas. Malgré ses instances, Lauzun ne pouvant obtenir une réponse formelle, le ministre se méfiait toujours et réclamait des gages qu'on ne pouvait ou ne voulait lui donner.

Pour s'assurer davantage des dispositions de l'Impératrice, Vergennes jugea nécessaire de demander en faveur de la France un article relatif au commerce, et il pria Lauzun d'écrire en conséquence à M. de Stackelberg. « Ce dernier, raconte le duc, fut extrêmement embarrassé d'avoir à traiter un objet qui regardait entièrement le comte Panin, et craignant la rivalité d'un ministre aussi puissant, il se renferma dès ce moment dans les formes les plus ministérielles ; il me répéta seulement ce qu'il m'avait déjà dit : qu'il serait agréable à l'Impératrice qu'on

envoyât un homme sans caractère officiel *pénétrer ses volontés et traiter avec elle; qu'il désirait fort que je fusse chargé de cette commission,* et qu'il était certain que l'on me donnerait toutes les facilités possibles pour la bien faire. »

Lauzun communiqua encore à M. de Vergennes les lettres de Stackelberg; il l'avertit, en outre, que le comte Panin voulait faire signer à l'Impératrice un traité avec l'Angleterre et qu'elle ne s'y refusait que dans l'espérance de nouer celui qu'elle avait véritablement à cœur de former avec la France. Mais, malgré son insistance et ses efforts, le duc ne put obtenir du ministre que des réponses dilatoires.

A ce moment survinrent des incidents graves.

Depuis quelque temps déjà, des symptômes inquiétants se manifestaient dans le peuple, des révoltes locales avaient eu lieu dans certaines provinces, et la cherté du prix du pain en avait fourni l'occasion ou le prétexte. A Beaumont, à Saint-Germain, à Pontoise, le peuple s'était soulevé et, pour rétablir l'ordre, on avait dû faire couler le sang.

En mai, l'effervescence gagna la capitale. La police, au courant des menées qui se préparaient dans la populace, prévint M. de Maurepas que la situation était menaçante et qu'il fallait, sans perdre de temps, faire intervenir la troupe si l'on voulait venir rapidement à bout des émeutiers. Mais le vieux ministre se disposait à partir pour l'Opéra, et il remit au lendemain les affaires sérieuses.

Il eut tort, car l'émeute prévue eut lieu, et la police,

débordée, fut impuissante à la réprimer. La populace, excitée par des meneurs, pilla les boutiques des boulangers jusque dans Versailles. Elle ne se contenta pas de prendre du pain, elle saccagea tout ce qui lui tomba sous la main. A Paris, il en fut de même; on eût dit une ville prise d'assaut. Tous les vagabonds, tous les brigands qui infestaient les provinces voisines accouraient comme à un mot d'ordre pour avoir leur part du pillage.

Il était urgent de prendre des mesures énergiques si l'on ne voulait être débordé; on confia le commandement des troupes de Paris et des environs au maréchal de Biron. Il fit placer des canons en batterie sur les remparts du côté de la Seine; de nombreuses patrouilles parcoururent les rues; les marchés furent gardés par des gardes françaises. Les mousquetaires et les autres corps de la maison du Roi sillonnèrent la campagne et les grands chemins tout autour de la capitale, arrêtant les vagabonds et les gens sans aveu. On pendit en grande cérémonie un certain nombre d'émeutiers, et, au bout de peu de jours, l'ordre était rétabli.

Quand ces émeutes pour les blés avaient éclaté, le gouvernement avait fait venir des régiments de province pour soutenir la garnison de Paris. D'autre part, vu la gravité de la situation, les officiers en congé avaient reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments.

Lauzun suivit le sort commun, et il se disposa à partir pour Mouzon, où l'attendait toujours la légion royale. Dès qu'elle connut son départ prochain, la Reine lui fit proposer de profiter des mouvements de troupes qui avaient

lieu pour faire venir son régiment près de Paris ; le duc remercia, mais refusa très nettement.

La veille de son départ, il se rendit à Montreuil, chez Mme de Guéménée, pour lui faire ses adieux. La princesse venait de faire bâtir dans cette propriété voisine de Versailles une magnifique demeure, et elle s'y plaisait tant qu'elle y passait une grande partie de l'année. Le jardin était tracé avec un goût remarquable ; on apercevait Paris d'un petit tertre au haut duquel on arrivait par un sentier caché dans un massif d'arbrisseaux. Mme de Guéménée, qui avait la passion des fleurs, les cultivait avec succès dans ce charmant séjour dont Delille a écrit :

Les Grâces, en riant, dessinèrent Montreuil.

Lauzun arrive donc à Montreuil. Il y trouve la Reine, qui est venue par hasard et qui insiste de nouveau très vivement pour le faire rester : « Ne partez pas encore, lui dit-elle. La révolte pour les grains oblige à faire approcher des troupes : nous ferons venir votre corps. » Le duc remercie de nouveau, mais déclare que le déplacement serait désavantageux à sa légion et qu'il refuse. « Vous êtes un imbécile ! » dit la reine en riant. Et, comme le baron de Vioménil, qui était chargé du mouvement des troupes, entrait : « Baron, lui dit-elle, faites donc marcher la légion royale, et faites-la venir assez près pour que cet imbécile-là ne nous quitte pas, comme il en a le projet. »

Mais Lauzun ne voulut rien entendre. Le lendemain, il chassa au bois de Boulogne avec la Reine une partie de la

journée, et il partit le soir même pour rejoindre son régiment.

Marie-Antoinette, qui le voyait avec regret s'éloigner, lui avait offert de demander au Roi de le faire revenir pour la cérémonie du sacre, qui devait avoir lieu dans le courant de mai. Lauzun savait que la coterie des Choiseul allait profiter de cet événement pour s'efforcer de ressaisir le pouvoir ; il comprit qu'il serait en butte à toutes les obsessions, qu'on voudrait exploiter sa faveur naissante, et, poussé par des motifs de réserve et de discrétion fort honorables, il refusa encore une fois les offres de la Reine.

Les fêtes du sacre parurent, en effet, aux partisans de Choiseul une occasion favorable pour renouveler auprès de Louis XVI les tentatives qui avaient si mal réussi quelque temps auparavant, et ils mirent tout en œuvre pour avoir gain de cause. Choiseul vint à Versailles et à Reims pour les fêtes. Les courtisans remarquèrent sa mine joyeuse ; on trouva que son nez au vent avait un air radieux et conquérant ; il n'en fallut pas davantage pour faire courir le bruit qu'il allait être rappelé au ministère.

La Reine, en effet, renouvela ses instances, mais elle ne fut pas plus heureuse qu'au moment de la mort de Louis XV. Le Roi répondit durement : « Qu'on ne me parle jamais de cet homme-là ! »

Marie-Antoinette était tenace en ses idées, et elle ne se tint pas pour battue ; elle voulut prouver, tout au moins, en lui accordant une audience, que le ministre déchu était fort bien en cour ; et, pour arriver à ses fins

sans s'exposer à un refus, elle eut recours à une ruse qu'elle-même se charge de nous raconter :

« Vous ne devinerez pas, écrit-elle au comte de Rosenberg, l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander permission. J'ai dit au Roi que j'avais envie de voir M. de Choiseul, et que je n'étais embarrassée que du jour. J'ai si bien fait que *le pauvre homme* m'a arrangé lui-même l'heure la plus commode où je pouvais le voir! Je crois que j'ai assez usé du droit de femme dans ce moment... On a tant parlé de cette audience que je ne répondrais pas que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui. »

L'audience de la Reine fit, en effet, grand bruit à Versailles, et les partisans de Choiseul, croyant leur triomphe prochain, poussèrent des cris de joie. Mais l'imprudente confidence à Rosenberg causa à Vienne un véritable scandale. Marie-Thérèse est indignée des propos indiscrets de sa fille. Le terme de *pauvre homme* dont elle se sert si légèrement pour désigner le Roi révolte l'Impératrice. C'est en vain que Mercy cherche à la calmer, à lui persuader que ce terme de *bon homme* qui lui est échappé est un simple lapsus, qu'elle s'est abusée sur la valeur de l'expression ; Marie-Thérèse ne s'y laisse pas tromper :

« Ce n'est pas, répond-elle sévèrement, l'épithète de *bon,* mais de *pauvre homme* dont elle a régalé son époux... Quel style! Quelle façon de penser! Cela ne confirme que trop mes inquiétudes : elle court à grands pas vers sa ruine, trop heureuse encore si, en se perdant, elle conserve les vertus de son rang. Si Choiseul vient au minis-

tère, elle est perdue. Il en fera moins de cas que de la Pompadour, à qui il devait tout, et il l'a perdue le premier. »

Le sacre eut lieu au jour fixé, et Lauzun n'y assista pas. On dépensa pour la cérémonie des sommes énormes. A Soissons, on dut abattre une porte de la ville, parce que le carrosse royal n'aurait pu y passer à cause de ses dix-huit pieds de haut. Rien n'était plus curieux que de voir la route de Reims aussi fréquentée que la rue Saint-Honoré : vingt mille chevaux de poste y étaient continuellement en course. Tous les ponts par lesquels le Roi devait passer furent reconstruits. Ces travaux se faisaient par corvées, au grand désespoir des paysans : « Ces malheureux, écrit un contemporain, dès qu'ils voient de loin un voyageur, s'agenouillent, lèvent les yeux au ciel et les ramènent vers leur bouche comme pour demander du pain. » (Bachaumont.)

A Reims, dans l'église, on fait établir un appartement complet pour la Reine, avec salle des gardes, et, recherche incroyable, luxe inouï qui scandalise le chroniqueur de l'époque, « on parle de lieux à l'anglaise ».

A son retour de Reims, le 28 mai, le Roi passe la revue des gardes françaises et suisses. Il y a une foule énorme, mais déjà les brillantes espérances que l'avènement de Louis XVI, un an auparavant, a fait naître se sont évanouies : la désaffection commence. Les acclamations sont rares sur le passage du Roi. Quand la Reine arrive, elle est accueillie par un silence glacial.

Les changements politiques prévus par Lauzun dans sa lettre à M. de Stackelberg allaient se réaliser. En juillet,

M. de la Vrillière se retire et il est remplacé par M. de Malesherbes. « Voilà notre gouvernement rempli par les philosophes, écrit Mme du Deffand; c'est le règne de la vertu, du désintéressement, de l'amour du bien public et de la liberté », et elle ajoute avec la satisfaction d'une rentière de l'Etat : « On annonce beaucoup d'économie et d'exactitude à payer ce qui est dû. »

Du reste, l'instabilité, l'incertitude paraissaient être la règle du nouveau régime, et Mme du Deffand pouvait encore dire avec raison : « Ce temps-ci est curieux; on peut parier presque sur tout, le pour ou le contre. »

Bien qu'éloigné de Paris et en résidence à Sarreguemines, où son régiment avait été envoyé, Lauzun suivait très attentivement tous les événements politiques qui se passaient à Versailles. Il s'occupait toujours d'obtenir de M. de Vergennes la fameuse mission en Russie qui se faisait tant attendre. Avant de quitter Paris, il avait été voir le ministre, mais il n'en avait obtenu que des réponses plus ou moins évasives. Pour stimuler son zèle et ne pas le laisser s'endormir, Lauzun avait confié ses intérêts à l'un de sés amis qui le tenait régulièrement au courant de ce qui se passait à Paris au ministère (1).

Stackelberg était toujours plein d'ardeur et plus que jamais souhaitait l'alliance; il insistait de toutes ses forces auprès de Lauzun pour qu'on hâtât les événements; mais c'était en vain que le duc faisait faire auprès du ministre les plus pressantes démarches, M. de Vergennes voulait

(1) Leur correspondance chiffrée se trouve aux Archives nationales; elle serait trop longue à reproduire.

toujours temporiser. Il refusait de faire les premiers pas; il prétendait qu'avant de parler d'affaires avec la Russie, il fallait se lier d'amitié, etc.

Tout à coup, Lauzun apprit qu'un certain M. de Paige avait été envoyé secrètement en Pologne par M. de Vergennes pour étudier la situation. Furieux d'avoir été joué, il écrivit au ministre une lettre des plus vives pour se plaindre de cet inqualifiable procédé. Vergennes, assez penaud de voir sa fourberie découverte, répondit à Lauzun une lettre fort honnête pour tâcher de se disculper. Il prétendit que de Paige avait été en Russie pour négocier un mariage entre le prince de Lorraine et la petite princesse Adam, et il se défendit de lui avoir confié aucune mission particulière. Très froissé de la façon dont M. de Vergennes s'était conduit à son égard, Lauzun comprit qu'il n'y avait pas à insister, que ses projets n'avaient aucune chance de se réaliser, et il renonça pour le moment tout au moins au but qu'il avait depuis un an si obstinément poursuivi.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, il éprouva à la même époque un des plus gros chagrins de sa vie. Depuis quelques mois, les lettres de Mme Czartoryska étaient devenues plus courtes et plus rares. D'autre part, le duc savait par ses amis de Varsovie que le comte Branecki redoublait d'assiduité auprès d'elle et qu'il paraissait faire dans son cœur de rapides progrès. Profondément inquiet, troublé, Lauzun écrivit des lettres de récriminations qui, comme toujours en pareil cas, furent fort mal prises. Il insista, se fâcha, et il ne tarda pas à en résulter

entre les deux amants, jadis si tendres, si follement épris, une situation tendue qui se termina bientôt par une rupture complète. Ainsi finirent très prosaïquement, et comme tant d'autres avant eux, les *éternelles* amours de Lauzun et de la belle princesse Czartoryska.

Cet échec amoureux consola le pauvre duc de l'échec diplomatique qu'il venait d'éprouver et qu'il avait ressenti tout d'abord si douloureusement.

La rupture avec la princesse le plongea dans un chagrin profond; il avait pour elle une passion sincère, et nous le verrons plus tard s'efforcer encore, après plusieurs années écoulées, d'amener un rapprochement que les événements ne permirent pas du reste. Mais il n'était pas homme à se morfondre dans une douleur stérile; il chercha aussitôt des distractions qui pussent lui faire oublier son chagrin. On pourra lui reprocher de n'être pas resté assez longtemps fidèle au souvenir d'une femme qu'il avait tant aimée, d'avoir couru tout de suite à de nouvelles amours; ce qu'on peut dire à son excuse, c'est qu'il avait besoin de s'étourdir et que le cœur n'entrait pas pour la plus faible part dans les liaisons éphémères dont il cherchait à distraire son ennui et sa tristesse.

Lauzun était en garnison à Sarreguemines, tout près de la petite principauté des Deux-Ponts, où il y avait quelque société.

C'est là qu'il rencontra un jour une certaine Mme de Monglas qui avait eu des aventures retentissantes; son mari était secrétaire des commandements du comte d'Eu; le prince était devenu amoureux de la jeune femme; puis

elle avait eu une autre aventure avec le prince de Nassau et M. d'Esterhazy, qui s'étaient battus pour elle; enfin M. de Nassau l'avait enlevée. Le scandale fut tel que le mari demanda que sa femme fût enfermée; trois hommes de la maréchaussée la conduisaient dans un couvent de Montpellier, lorsqu'elle trouva moyen de s'échapper et elle se réfugia aux Deux-Ponts. On voit que ce n'était pas une vertu farouche ni à son premier essai; elle plut à Lauzun; il lui fit quelque peu de cour et il n'eut pas grand mérite à triompher.

Au milieu d'autres aventures trop banales et vulgaires pour qu'il y ait lieu de les mentionner, il nous faut parler d'une courte liaison avec une certaine baronne allemande, Mme de Dalberg. Lauzun la rencontra aux Deux-Ponts chez des amis communs; il la trouva fraîche et d'abord facile; en quelques jours ils furent liés intimement.

Le duc raconte lui-même très gaiement son aventure :

« Elle me confia, dit-il, qu'elle avait eu un amant qu'elle avait beaucoup aimé, qu'il s'était mal conduit, que les circonstances les avaient séparés, qu'elle n'aimait plus rien, que c'était un état triste, mais qu'il fallait bien prendre son parti, qu'elle s'occupait uniquement de l'éducation de ses enfants et de donner de la considération à son mari, qui était une assez bonne bête, incapable de s'en donner par lui-même. Je me proposai de bonne foi, je fus accepté de même, et nous convînmes que, dans la la semaine d'ensuite, j'irais prendre possession de mon nouvel emploi dans le vaste et lourd château de Hernsheim, au beau milieu du Palatinat, pendant que le baron

ferait la semaine de service de chambellan chez l'électeur palatin. Je fus reçu à merveille...

« Le mari revint avec son père et quelques amis de même troupe. Je parlai politique avec les uns; je bus immensément avec les autres. Je me fis expliquer tous les arbres généalogiques de la famille; je donnai de l'Excellence à tout le monde; j'assurai le vieux bourgraff qu'il vivrait très longtemps, le baron qu'il serait quelque jour un grand ministre palatin, et le bailli que les armées françaises ne viendraient plus dans le Palatinat. Enfin je réussis parfaitement et j'eus la satisfaction de voir le choix de la baronne déclaré bon et généralement approuvé.

« On aime, dans les pays étrangers, à se faire honneur de ce qu'on a. La baronne me mena à une fête chez l'électrice palatine à Ockersheim, où elle ne fut pas fâchée de me montrer, ainsi qu'un petit cheval isabelle à crins blancs qu'on lui avait envoyé de Mecklembourg et qui lui était arrivé en même temps que moi. Nous fûmes tous deux examinés avec attention. »

Notre héros était devenu « amant d'Allemagne », c'est-à-dire qu'il remplissait une charge aussi importante que celle de bailli; il lui fallait paraître dans toutes les occasions de représentation; il ne tarda pas à se fatiguer de ses nouvelles fonctions, et il reprit un beau jour la route de Sarreguemines, très heureux d'y retrouver son régiment et un peu de repos.

Peu de temps après son retour, Lauzun reçut une lettre du duc de Chartres qui lui annonçait qu'une grande course de chevaux allait avoir lieu, et il l'engageait vive-

ment à regagner la capitale pour cette cérémonie. Le prétexte était excellent, et notre héros le saisit avec joie; il commençait, du reste, à souffrir de cette vie monotone et oisive. Il prit donc le parti de retourner dans la capitale pour y poursuivre les brillantes destinées qui ne pouvaient manquer de l'y attendre.

CHAPITRE V

1775

Retour à Paris. — L'influenza. — Milady Barrimore. — Sa liaison avec Lauzun. — Elle a une intrigue avec le comte d'Artois. — Goût de la Reine pour la comtesse Jules de Polignac. — MM. de Vaudreuil, de Besenval. — Inquiétudes de l'abbé de Vermond.

La fameuse course de chevaux qui avait eu le don d'émouvoir Lauzun et de lui faire abandonner son exil de Sarreguemines eut lieu le 6 octobre 1775, dans la plaine des Sablons. Les concurrents étaient le comte d'Artois, le duc de Chartres, Lauzun et M. de Conflans.

La foule était énorme; toute la cour, toute la ville étaient là. On avait élevé au milieu de la plaine un belvédère pour la Reine, « qui était belle comme le jour, et le jour était charmant ».

La course commença à une heure et ne dura que six minutes, bien que la distance à parcourir fût considérable, puisque c'était trois fois le tour de la plaine. La lutte fut des plus vives, mais cette fois encore Lauzun l'emporta sur ses concurrents, et son jockey anglais gagna le prix.

La Reine parut prendre le plus vif plaisir à ce spectacle; elle félicita chaudement Lauzun, se fit présenter le

jockey qui montait le cheval victorieux; enfin elle consola les vaincus « avec une grâce infinie ».

A la suite de cet exploit, le jockey de Lauzun devint tellement à la mode qu'on ne parlait plus que de lui et que Walpole pouvait écrire : « Je ne sais si l'Académie ne le donnera pas pour sujet d'un éloge. »

Après cette bruyante rentrée dans la capitale, le duc, désireux d'oublier ses mésaventures amoureuses, se jeta à corps perdu dans la vie mondaine. Il reprit sa charmante intimité avec Mmes Dillon et de Guéménée; il eut la satisfaction de voir qu'il n'était pas oublié et de retrouver dans ce brillant cénacle la place de choix qu'il occupait au moment de son départ. La Reine lui marquait toujours la même confiance, le voyait avec le même plaisir et cherchait volontiers les occasions de lui témoigner en quelle estime elle le tenait. Ils sortaient souvent à cheval ensemble et ils se voyaient presque chaque soir chez Mme de Guéménée. Lauzun, cependant, que les bruits malicieux qu'on avait fait courir rendaient plus circonspect, montrait une certaine réserve.

Mme de Guéménée éprouvait depuis longtemps pour lui la plus vive amitié; elle se réjouissait donc sincèrement de sa faveur, et elle s'employait de son mieux à le montrer sous son jour le plus favorable. Elle faisait sans cesse son éloge à la Reine, elle louait devant elle ses rares qualités, son esprit, sa loyauté, son caractère charmant et chevaleresque.

Marie-Antoinette ressentait pour Mme de Guéménée un véritable attachement et elle lui témoignait une grande

confiance; elle ne pouvait donc être insensible à des propos si fréquemment répétés; son estime et son amitié pour Lauzun ne faisaient que s'en accroître.

Ce n'était pas seulement près de la Reine que Lauzun était bien accueilli. La famille royale, le Roi et le comte d'Artois en particulier lui montraient beaucoup d'amitié. Il chassait souvent avec Louis XVI, qui le traitait aussi honnêtement que son caractère le lui permettait.

Voilà donc quelle était à peu près la situation de nos principaux personnages à la fin de l'année 1775.

A ce moment la vie mondaine fut attristée par une épidémie de grippe des plus violentes qui nous venait de Londres; presque tout le monde était atteint d'un gros rhume, accompagné d'un grand mal de tête et de fièvre. La maladie fut d'abord appelée la *grippe*, puis la *puce*, puis la *follette*, enfin l'*influenza*, et l'on se hâta de chansonner cette nouvelle misère qui venait affliger l'humanité. En dépit des rieurs, beaucoup de gens mouraient et les hôpitaux regorgeaient de malades. « C'est en prenant mon thé que je vous écris, mande Mme du Deffand à Walpole; la toux m'interrompt, mon secrétaire est l'écho; toute la maison a la grippe; je ne sais combien cela durera. C'est votre maudite ville de Londres qui nous a envoyé cette peste par ses courriers les brouillards; tout le monde est atteint de ce mal. » (Décembre 1775.)

Les savants attribuaient cette épidémie à des brouillards persistants qui, depuis quelque temps, « enveloppaient l'horizon et empêchaient l'élasticité de l'air ». Quant aux médecins, ils ne savaient déjà qu'y faire, et ils

se bornaient à recommander, comme remède préventif, de ne pas sortir à jeun.

C'est à l'époque où Paris était ravagé par cette cruelle maladie que Lauzun retrouva à l'Opéra une Anglaise de distinction, milady Barrimore, qu'il avait déjà rencontrée à plusieurs reprises lors de ses fréquents voyages en Angleterre. Elle était jolie, pleine d'esprit et de grâce, mais elle avait une « absence complète de principes », et il est assez plaisant de le lui voir reprocher par celui-là même qui en profitait.

Lady Barrimore causa à Paris la plus grande sensation : « Elle va être obsédée de conquêtes, écrit Walpole ; je n'ai jamais vu une femme exciter autant d'admiration. Je crois que sa pauvre petite tête lui en tournera tout à fait. » Mme du Deffand elle-même lui avait fait bonne mine ; seul, son chien Tonton n'avait pas partagé sa bienveillance, car il s'était jeté sur la belle Anglaise et avait voulu la dévorer.

Tous les salons de la société s'ouvrirent devant lady Barrimore. Charmée d'une réception aussi flatteuse, elle se décida à faire à Paris un séjour prolongé, et elle prit une maison.

Lauzun allait la voir assez fréquemment, puis il ne tarda pas à s'en éprendre et il lui fit la cour, mais les débuts de leur intimité subirent d'abord quelques traverses. Un jour, la jeune Anglaise avait eu la bonté de lui donner un rendez-vous au bois de Boulogne et l'inhumanité d'y manquer. Après une attente assez longue, Lauzun rentre chez lui et écrit une lettre fort vive pour se plaindre

du procédé. Dans ce billet se trouvait cette phrase : « Vous êtes vraiment bien cruelle de m'avoir fait croquer le marmot. » Milady, qui est peu au courant des finesses de la langue française, ouvre vite son dictionnaire, trouve que croquer veut dire *manger*, marmot, *enfant*, et elle en conclut que son amoureux a dévoré un enfant. « C'est un monstre que ce Lauzun, dit-elle à une amie qui était présente, je ne veux le voir de ma vie. Lisez ce qu'il m'écrit. »

Le duc eut peu de peine à se faire pardonner.

Cette intrigue avec lady Barrimore devait, à ses yeux, avoir un double but : d'abord elle occuperait ses loisirs, puis elle aurait l'avantage de faire tomber les bruits malveillants répandus sur son intimité avec la Reine. Quand on le verrait afficher publiquement sa liaison, ne deviendrait-il pas évident pour tous que l'on avait fait erreur? et les mauvais propos tomberaient d'eux-mêmes.

L'intention était bonne assurément; mais elle ne trompait pas les esprits clairvoyants, et nous n'en voulons d'autre preuve que cette anecdote racontée par Chamfort : « M. de ***, qui avait vécu avec des princes d'Allemagne, disait : « Croyez-vous que M. de Lauzun ait « Mme de X... ? » Je lui répondis : « Il n'en a pas même « la prétention ; il se donne pour ce qu'il est, pour un « libertin, un homme qui aime les filles par-dessus tout. « — Jeune homme, me répondit-il, n'en soyez pas la « dupe : c'est avec cela qu'on a des reines. »

Poursuivant le but louable qu'il se proposait, Lauzun fit donc à lady Barrimore une déclaration en règle : « Et la Reine ? » lui répondit en riant la jeune femme. Le duc

affirma que tout ce qu'on avait dit était absurde et mal fondé et qu'il était victime de la malice de ses contemporains. « C'est que je suis plus jolie que la Reine, ajouta lady Barrimore, et trop jeune encore pour servir de prétexte à personne. »

L'amoureux jura ses grands dieux qu'une telle pensée était bien loin de son esprit ; il parut même offensé qu'on eût pu lui prêter une pareille fourberie ; bref, il se défendit si bien, il plaida si éloquemment sa cause, il fut si sincère et si pressant, que la jeune femme se laissa convaincre et céda.

Cette liaison fut bientôt connue de tous. Elle ne fut pas sans orages. L'aimable Anglaise était coquette, et elle n'entendait nullement, tout en ayant des bontés pour Lauzun, se priver de ce qu'elle trouvait être les plaisirs de son âge. Elle assistait régulièrement à tous les bals de l'Opéra, et le duc ne tarda pas à s'apercevoir que le comte d'Artois montrait pour elle des sentiments très vifs. Il allait bientôt acquérir la conviction qu'il était un amant fort malheureux.

Le jeudi gras, la duchesse de Chartres donnait un grand bal en l'honneur de la Reine : le comte d'Artois et toute la cour s'y trouvaient. De la fête du Palais-Royal on pouvait, par un couloir, pénétrer jusque dans le bal de l'Opéra. Lauzun, après quelques instants passés chez la duchesse de Chartres, rejoignit lady Barrimore, qui l'attendait au bal de l'Opéra. Ils se promenèrent ensemble, puis se quittèrent avec la promesse de se retrouver de temps à autre. Tout à coup la belle étrangère disparut et

Lauzun apprit, par une âme bienveillante, qu'elle s'était réfugiée avec le comte d'Artois dans la loge du duc de Chartres.

Bien qu'il ne fût pas d'un naturel jaloux ni soupçonneux, il demanda le lendemain à sa maîtresse quelques explications ; elle répondit avec tant de naturel et de simplicité qu'il fut rassuré.

Peu de jours après, il savait de façon irrécusable qu'elle le trompait avec le comte d'Artois. Quand il lui mit sous les yeux les preuves de sa trahison, elle lui répondit avec une candeur charmante : « Je conviens de tout et, en vérité, je vous l'aurais dit si je n'avais craint votre chaleur et votre vivacité : mon intention n'a jamais été de vous tromper. »

Et comme Lauzun, stupéfait d'une franchise aussi brutale, menaçait de rompre sur l'heure, elle l'arrêta d'un geste :

« Vous auriez tort de me quitter, lui dit-elle ; vous me plaisez, vous me convenez, je vous aime beaucoup, mais ma liberté m'est plus chère que vous. Je ne vous la sacrifierai pas. Je ne souffrirai point que mon amant soit un mari jaloux, gênant, impérieux et difficile sur ma fidélité. Je me soucie peu de M. le comte d'Artois ; j'y renoncerais sans peine, mais je ne veux pas faire de sacrifices. Je le garderai sans en faire grand cas, et il s'en faut bien que j'aie pour lui les sentiments que vous m'avez inspirés. »

Comme le duc restait sombre et silencieux, lady Barrimore s'approcha et lui dit tendrement :

« Ne nous brouillons pas, Lauzun, pour si peu de chose ;

les hommages du frère du Roi m'amusent, flattent peut-être mon amour-propre et ma vanité. Que voulez-vous? C'est un joujou que je ne veux pas qu'on m'ôte. Mais cela n'empêchera pas que toujours vous ne trouviez en moi le plus tendre abandon. Je vous promets que jamais vous ne serez importuné de mon petit prince, qu'il ne prendra pas un seul des moments que j'ai tant de plaisir à vous donner. Je n'ai pris à personne un intérêt aussi vif qu'à vous ; je ne veux pas être votre esclave, je serais bien fâchée de n'être plus votre maîtresse. »

En prononçant ce petit discours de circonstance, lady Barrimore était délicieuse, séduisante, belle à ravir. Lauzun trouva qu'après tout il serait un sot de perdre tant de charmes pour un préjugé, et il accepta sans trop de peine l'étrange compromis que la jeune femme lui imposait.

Les choses se passèrent ainsi qu'il avait été convenu ; jamais Lauzun ne rencontra le comte d'Artois, mais il se donnait la satisfaction de le faire attendre la nuit des heures entières dans son cabriolet au milieu de la place Louis XV et par un hiver des plus rigoureux. Aussi le malheureux prince toussait-il à en rendre l'âme.

Cette liaison ostensible de Lauzun avec milady Barrimore avait beaucoup déplu à Mme de Guéménée ; elle en avait fait au duc les plus vifs reproches, et elle avait même usé de tous les arguments en son pouvoir pour le détacher de cette nouvelle intrigue ; mais elle n'avait pu y réussir.

Quant à la Reine, elle n'avait pas paru se douter de ce qui se passait ; elle n'ignorait rien naturellement, mais

soit indifférence, soit dédain, elle n'en laissait rien paraître ; Lauzun était toujours fort bien en cour et sa faveur n'avait nullement diminué. Il continuait même à être du dernier bien avec le comte d'Artois, qui le comblait d'autant plus de preuves d'amitié qu'il croyait avoir la douce satisfaction de le tromper.

Il est bon de faire remarquer que si Lauzun jouissait d'une grande faveur et si, dans ses rêves présomptueux, il la supposait pouvoir devenir plus grande encore, bien d'autres que lui, et de façon moins désintéressée, visaient au même but.

Il est même plaisant de voir que tous les courtisans un peu en vue n'ont qu'une idée : s'emparer de l'esprit de la Reine et le diriger. Cette jeune femme sans appui, sans soutien, mal mariée, leur semble une proie tout indiquée. Ils s'imaginent qu'il y a là une place à prendre, et chacun s'y essaye. Celui qui réussira régnera sur la France. Toutes les coteries qui aspirent au pouvoir ont leur candidat. La cabale Choiseul fonde les plus grandes espérances sur Lauzun. La maison de Noailles lance le vicomte de Noailles. Quelques-uns agissent isolément et pour leur propre compte. Le chevalier de Luxembourg, homme d'esprit, paraît plaire tout d'abord ; mais son règne est éphémère et il disparaît. Le duc de Coigny, fin courtisan, caractère fier et loyal, d'un ton exquis, d'une discrétion rare, s'est aussi mis sur les rangs. Le prince de Ligne, après quelques tentatives, rit lui-même de sa folie et y renonce.

Besenval, ce vieux Céladon, écrit naïvement dans ses

Mémoires : « Quant à moi, les bontés et la confiance que la Reine me témoignait m'attachèrent à elle sans réserve; en lui parlant le langage convenable à une femme de vingt ans, je ne m'occupai qu'à lui donner la consistance la plus convenable à sa gloire et à assurer son bonheur. Je lui en supposais l'étoffe, que je me flattais de développer. »

Tout à coup, on vit s'élever à l'horizon une nouvelle favorite, et les oracles de cour déclarèrent qu'elle allait éclipser toutes celles qui l'avaient précédée.

La comtesse Jules de Polignac vivait modestement loin de la cour; des goûts simples et une fortune plus que médiocre la portaient à préférer les douceurs de la vie privée (1). Elle était charmante; il était impossible de trouver une personne qui réunît plus d'agréments dans la figure, plus de douceur dans les regards, plus de charme dans la voix, plus d'aimables qualités de cœur et d'esprit.

La Reine la rencontra au mois d'août 1775 dans une fête de cour. Son air de candeur et de sensibilité touchante l'émut. Elle avait toujours rêvé une amie de cœur pour remplir le vide qu'elle éprouvait dans sa vie et dans ses sentiments. Mme de Lamballe, Mme Dillon, Mme de Guéménée avaient formé tour à tour son intimité; mais aucune d'elles n'avait donné complète satisfaction à ses aspirations.

La Reine crut avoir trouvé en Mme de Polignac l'amie sûre, discrète et réservée qu'elle avait vainement cherchée jusqu'alors; sa modestie, son peu de fortune, l'obs-

(1) Elle était née Polastron. Elle est morte en Russie à fin de 1793, âgée de 44 ans.

curité de sa vie, tout paraissait garantir la sincérité de son attachement.

La domination de la comtesse Jules ne fut pas tout d'abord unique et absolue; elle la partagea avec Mmes de Guéménée, Dillon et de Lamballe, mais on vit bientôt que toutes les préférences de la Reine étaient pour la nouvelle favorite.

Personnellement Mme de Polignac tenait peu à la faveur et encore moins à la fortune. Elle resta constamment modeste, et son humeur égale ne connaissait point les caprices; simple dans ses goûts, dédaignant le faste, elle cherchait l'obscurité et la solitude. Elle ne se mêla jamais aux intrigues qu'on formait autour d'elle à l'abri de son crédit, et si elle reçut des sommes immenses, ce ne fut jamais pour elle. Mais, nous le verrons bientôt, sa famille et ses amis abusèrent à l'excès de sa faiblesse et de sa faveur; leur avidité fut sans exemple.

La comtesse répandait mille agréments dans sa société intime; sans être remarquable par son esprit, elle possédait la grâce, la délicatesse et l'urbanité qui en tiennent lieu. Les réunions chez elle étaient charmantes et les heures s'écoulaient avec rapidité. Malheureusement, elle avait pour ami le comte de Vaudreuil, qui possédait sur elle un empire absolu et la dirigeait à son gré; leur liaison était publique.

M. de Vaudreuil avait peu d'esprit, mais c'était un homme du meilleur monde, fort à la mode et d'un ton excellent. « Il n'y a que deux hommes sachant parler aux femmes, disait Mme d'Hénin : le Kain sur le théâtre

et M. de Vaudreuil dans le monde. » Il aimait les lettres, les arts et jouait volontiers au Mécène. Du reste, perdu de dettes, il avait, malgré ses agréables manières, un caractère violent et impérieux et une avidité sans bornes pour toutes les faveurs. On peut supposer quel coup de fortune fut pour lui l'affection si inattendue de la Reine pour Mme de Polignac.

Vaudreuil et Mme de Polignac cherchèrent à former une société pour la souveraine, et ils réussirent à grouper autour d'eux une intimité fort agréable; les principaux habitués de la maison étaient le duc de Coigny, que nous connaissons, le baron de Besenval, le comte d'Adhémar, le comte de Guines, etc.

Nous avons déjà parlé de Besenval, ce Suisse vaniteux et intrigant, mais plein de finesse. Malgré son âge, — il avait près de cinquante ans, — il était resté séduisant et spirituel; ses cheveux blancs inspiraient la confiance, quoiqu'il n'eût cependant pas renoncé à la galanterie. Il avait un air vif, sentimental et gai qui plaisait beaucoup aux femmes, et on lui avait connu bien des aventures. « Un peu morose pour lui, et grognon dans son intérieur pour ses gens et les femmes qu'il avait, dit le prince de Ligne, c'était l'homme le plus gai pour les autres et l'un des plus aimables que j'aie vus. » Il était brave et on cite de lui un mot charmant. Après avoir fait tuer presque toute sa division à Annembourg, renvoyé au camp avec le peu qui lui en restait, on le vit reparaître tout à coup à l'affaire. « Que faites-vous donc encore ici, baron? lui dit-on. Vous avez fini. — Que diable voulez-vous? ré-

pondit-il; c'est comme au bal de l'Opéra : on s'y ennuie, et l'on reste tant qu'on entend les violons. »

Sa conversation aimable, sa bonhomie enthousiasmèrent Marie-Antoinette; il fut à son tour une espèce de favori et il devint un moment l'homme à la mode. Ces deux hommes, Vaudreuil et Besenval, dominaient la société Polignac.

La liaison de la Reine avec la comtesse Jules de Polignac fut plutôt jugée assez sévèrement.

Avec Mmes Dillon et de Guéménée, qui vivaient de façon peu régulière, prendre comme amie intime Mme de Polignac, dont la liaison avec Vaudreuil était publique, paraissait au moins fort imprudent aux conseillers de la Reine.

De plus, la comtesse Jules avait pour belle-sœur et pour amie la comtesse Diane de Polignac, chanoinesse qui menait une conduite libre jusqu'au scandale.

Enfin Mme de Polignac passait pour avoir en religion des idées gâtées par les erreurs du siècle, et l'on craignait que son influence n'eût sur la piété de la Reine de regrettables effets. Cette intimité nouvelle agitait beaucoup le directeur de Marie-Antoinette, l'abbé de Vermond. Il racontait un jour à Mercy une conversation qu'il avait eue à ce propos avec la souveraine; elle en dit long sur les mœurs de la cour.

Faisant allusion au confesseur de la reine de Naples, Marie-Antoinette se félicitait de ne pas l'avoir près d'elle, parce qu'il aurait voulu la rendre dévote. « Comment aurait-il fait? riposte Vermond; je n'ai pu vous amener à

une conduite raisonnable »; puis, saisissant l'occasion, il adresse à la Reine cette sévère mercuriale :

« Vous êtes devenue fort indulgente sur les mœurs et la réputation. Je pourrais prouver qu'à votre âge cette indulgence, surtout pour les femmes, fait un mauvais effet; mais enfin je passe que vous ne preniez garde ni aux mœurs ni à la réputation d'une femme, que vous en fassiez votre société, votre amie, uniquement parce qu'elle est aimable. Certainement, ce n'est pas la morale d'un prêtre; mais que l'inconduite en tous genres, les mauvaises mœurs, les réputations tarées et perdues soient un titre pour être admis dans votre société, voilà ce qui vous fait un tort infini. Depuis quelque temps, vous n'avez pas même la prudence de conserver liaison avec quelques femmes qui aient réputation de raison et de bonne conduite. » « La Reine, ajouta l'abbé, a écouté tout ce sermon avec un sourire et une sorte d'applaudissement et d'aveu. J'avais le ton de la douceur, mais d'une douceur de pitié et d'affliction. Que faire et qu'espérer après des aveux comme ceux-là, sans désir ni dessein de changer! »

La coterie Polignac se montra d'abord assez hostile à Lauzun. Il passait à leurs yeux pour représenter les Choiseul; de plus, il était l'ami intime de Mmes Dillon et de Guéménée, et l'on craignait tout naturellement une rivalité d'influence qui aurait pu nuire à la nouvelle favorite. Il y avait là plus de raisons qu'il n'en fallait pour le faire voir de très mauvais œil. Le duc de Coigny, le baron de Besenval, la comtesse Jules l'attaquèrent sourdement et employèrent tous les moyens pour ruiner peu à peu son

crédit. Besenval voulut même le persifler, mais un mauvais ton et peu de mesure sont un grand désavantage à la cour; le baron échoua assez piteusement dans ses tentatives, et Lauzun se chargea de l'en dégoûter à jamais. Les efforts de la nouvelle coterie furent donc vains, et longtemps encore la faveur de Lauzun persista immuable. Mais si la lutte parut s'apaiser en apparence, en dessous les intrigues et les menées sourdes continuèrent plus vives et plus âpres que jamais.

CHAPITRE VI

1775

Transformation des mœurs. — Goût pour les idées et les coutumes anglaises. — Les courses. — Le jeu. — Le bal de l'Opéra. — La toilette.

Aussitôt après la mort de Louis XV, des transformations profondes s'opèrent à la cour et dans la nation. Il se produit dans les mœurs, dans les usages, dans les goûts, des changements qui vont avoir une grande influence sur les destinées mêmes du pays. Il est bon de jeter un rapide coup d'œil sur ces mœurs nouvelles auxquelles Lauzun contribua pour une large part.

Il y a dès le début du nouveau règne deux cours bien distinctes.

La vieille cour, qui se compose de tous les gens en place, occupant des charges près du trône. Ils trouvent que tout a été bien de leur temps, et ils entendent maintenir les antiques usages.

La jeune cour, au contraire, se rit de tous ces souvenirs et de la morgue de ces représentants d'un autre siècle; les ennuyeuses étiquettes du vieux régime sont l'objet de ses sarcasmes; elle prétend innover et surtout mener gaiement l'existence; le plaisir est son unique but;

elle le recherche et s'y livre avec une sorte d'ivresse. Ce ne sont que jeux, bals, répétitions, chasses, concerts, fêtes de tous genres.

Une des premières innovations fut de vouloir changer le costume de la nation. On avait imaginé des ballets et des quadrilles représentant des peuples différents ou des personnages du temps passé. Les jeunes gens les plus élégants les composaient. On y voyait figurer MM. de Lauzun, de Noailles, d'Havré, de Guéménée, de Durfort, de Coigny, les deux Dillon, les deux Ségur, La Fayette, etc., ainsi que les dames les plus jeunes et les plus jolies.

Pour paraître dans ces quadrilles, on revêtait les costumes d'autrefois, les manteaux de soie, les panaches, les rubans aux vives couleurs. Le costume moderne paraissait ensuite bien ridicule à toute cette jeunesse, et l'on résolut d'adopter le vêtement qui convenait le mieux à une cour chevaleresque, galante et belliqueuse. L'époque de Henri IV personnifiait aux yeux de ces jeunes courtisans les temps héroïques; on décida d'en revêtir le costume. Bientôt on voulut l'imposer à toute la nation; mais le Roi s'y opposa formellement, au grand mécontentement de la Reine et du comte d'Artois, qui s'étaient mis à la tête du mouvement.

Cette innovation assez puérile ayant échoué, on en imagina une autre dont les conséquences devaient être beaucoup plus graves.

Depuis quelque temps, les relations avec l'Angleterre étaient devenues des plus fréquentes. Nos jeunes sei-

gneurs allaient sans cesse à Londres, où ils étaient accueillis à merveille par toute la société. Le duc de Lauzun, le comte de Lauraguais, le duc de Chartres, le marquis de Conflans et beaucoup d'autres avaient non seulement fait de longs séjours sur les bords de la Tamise, mais ils s'étaient enthousiasmés pour les coutumes et les habitudes anglaises, et ils n'avaient plus qu'une idée, les implanter à Paris. Comme c'étaient eux, les élégants de la cour, qui faisaient la mode, rien n'était plus aisé, et, après quelques tentatives timides, toute la société s'éprit d'une belle passion pour l'anglomanie.

On ne se contente pas de remplacer les amples et imposants vêtements de l'ancienne cour par les fracs, l'antique carrosse par le cabriolet ; on bouleverse nos parcs, et aux allées droites, aux carrés symétriques, aux arbres taillés en boule et aux charmilles uniformes succèdent des jardins anglais.

Les femmes ne portent plus que des robes à l'anglaise, des popelines, des moires, des toiles, du linon d'Angleterre; elles vendent leurs diamants pour acheter des petits grains d'acier et des verreries anglaises. On relègue dans les garde-robes les tapisseries des Gobelins pour y substituer du papier bleu anglais. On passe ses soirées à boire du thé et à manger des tartines de beurre.

Mais en prenant ainsi à nos voisins leurs costumes et leurs usages, nous devions être insensiblement amenés à adopter leurs mœurs sur des sujets plus graves et plus importants. Le rôle des membres de la Chambre des pairs, de la Chambre des communes, enthousiasmait les jeunes

gens qui visitaient l'Angleterre, et ils revenaient la tête pleine d'innovations dangereuses. On ne se contentait pas d'admirer les institutions de la libre Angleterre, on voulait les transplanter en France. L'attitude des lords anglais, leur influence devaient séduire la noblesse française plus que la domesticité de Versailles. « J'aimerais mieux être le dernier membre de la Chambre des communes, écrivait Mlle de Lespinasse, que d'être même le roi Frédéric. »

Le gouvernement ne voyait que le côté superficiel et frivole de tous ces changements et ne paraissait pas se douter du danger caché qu'ils recélaient.

Il semble, du reste, qu'un véritable esprit de révolte se soit emparé de la société.

De la passion pour les coutumes anglaises on en arrive bientôt à discuter le gouvernement et à tout critiquer. Les femmes dans les boudoirs, les jeunes gens en public et jusque dans l'antichambre du Roi, tiennent les propos les plus séditieux. La noblesse, bien loin de s'opposer au mouvement qui la menace dans ses droits séculaires, en prend la tête et le favorise de tout son pouvoir. Les philosophes sont accueillis et fêtés dans les salons de l'aristocratie. C'est là surtout qu'ils trouvent les plus fervents adeptes. L'enthousiasme excité par les nouvelles idées de réformes, d'améliorations, de liberté, de tolérance et d'une égalité légale, ravissent tout le monde.

Ce n'est pas seulement dans les costumes et dans les idées que se produisent les changements les plus importants. Il y a dans la vie de chaque jour des modifications

profondes; la cour elle-même a pris l'initiative de plaisirs dangereux, tels que le jeu et les courses, et il en résulte rapidement de regrettables conséquences

Ce n'est qu'au commencement du règne de Louis XVI que le goût des courses avait paru se développer sérieusement dans la société.

Lauzun, qui déjà avait fait souvent courir en Angleterre, se mit à la tête du mouvement; il y intéressa la Reine et une partie de la cour. Nous l'avons déjà vu, aux mois de mars et d'octobre 1775, prendre part à des courses en présence de la famille royale.

A partir de ce moment, l'élan est donné et les courses se renouvellent très fréquemment, presque toujours honorées de la présence de la Reine; Lauzun, dont les chevaux sont sans cesse engagés, accompagne la Souveraine.

Ce plaisir nouveau soulevait cependant bien des protestations. On se moquait de ce jockey que l'on fait jeûner ou que l'on purge pour diminuer son poids, et les esprits moroses regrettaient que des divertissements si bas aient succédé à l'esprit de l'ancienne chevalerie. Le goût des courses va néanmoins en se développant; la plaine des Sablons devient pour les Français ce que Newmarket est pour les Anglais. Une foule énorme se transporte en voiture, à cheval, à pied, pour assister à ces réunions; l'on y parie comme en Angleterre, et l'attrait du jeu passionne non seulement la noblesse, mais encore toute la petite bourgeoisie.

Le Roi finit par s'irriter de ce goût si prononcé pour

des plaisirs où se perdaient des sommes considérables, et il les interdit ou à peu près (1).

Mais le débonnaire Louis XVI ne sut pas maintenir longtemps son interdiction, et dès l'année suivante les courses reprenaient de plus belle ; l'on créait même un second hippodrome à Vincennes, un troisième à Fontainebleau.

Ce sont toujours les mêmes personnages qui font courir : le comte d'Artois, le duc de Chartres, le duc de Lauzun, le marquis de Conflans, le prince de Guéménée. Lauzun gagne presque continuellement, soit que ses chevaux soient meilleurs ou ses jockeys plus habiles. Le comte d'Artois, au contraire, perd presque toujours, et son désappointement, qu'il ne sait pas dissimuler, fait la joie des spectateurs.

Pour varier on imagine aussi des courses en traîneaux

(1) Mais le goût des paris est devenu si violent que tout y donne matière :

Le duc de Chartres, Lauzun, le marquis de Fitz-James font un pari de deux cents louis que doit gagner celui des trois arrivé le premier à pied de Paris à Versailles. M. de Fitz-James gagne de sept à huit minutes.

Un pari assez plaisant à lieu entre le duc de Chartres et le comte de Genlis. Ce dernier parie qu'il ira à Fontainebleau et en reviendra avant que le prince ait piqué avec une épingle 500,000 points sur du papier ; il gagne de plusieurs heures.

Le comte d'Artois possédait dans le bois de Boulogne une espèce de vide-bouteilles appelée Bagatelle. Il paria 100,000 livres avec la Reine qu'il y élèverait un palais en six semaines. On y mit 900 ouvriers qui travaillaient jour et nuit. Comme les matériaux manquaient, des patrouilles de gardes suisses saisissaient sur les routes les voitures chargées de pierre de taille, chaux, plâtre, etc. ; on les payait, mais le public n'en était pas moins révolté. Les six semaines écoulées, le prince offrait à la Reine une fête splendide dans sa nouvelle demeure.

qui amusent beaucoup la Reine. Le luxe de ces sortes d'équipages devient inouï; il y en a qui coûtent jusqu'à 10,000 écus.

Puis on organise des courses d'ânes, qui elles aussi donnent l'occasion de paris considérables. Le vainqueur reçoit 100 écus en argent et un chardon d'or.

Le succès des courses est devenu tel dans la population qu'il se forme à Paris une société pour établir des « corridas de toros » comme en Espagne. On veut construire un cirque pour 25,000 personnes et faire venir d'Andalousie les hommes et les animaux nécessaires.

Mais il n'y a pas que la passion des courses dont soit possédée la nouvelle cour; il y en a une autre, et plus dangereuse encore : c'est celle du jeu.

Le jeu n'était pas une nouveauté; sous les précédents règnes, il avait été fort en honneur. Mme de Montespan jouait à la bassette des coups pouvant aller à un million. Avec elle les pertes de 100,000 écus étaient communes; on cite un jour de Noël où elle perdit 700,000 écus; elle joua sur trois cartes 150,000 pistoles.

« La cause de presque tous les malheurs ici, c'est la fureur du jeu, écrit en 1720 la duchesse d'Orléans. On m'a souvent dit : « Vous n'êtes bonne à rien, vous n'aimez « pas le jeu. » Dès le commencement de la régence, le goût en avait tourné toutes les têtes. Les rues de Paris étaient éclairées la nuit de pots à feu placés devant les hôtels des plus grands seigneurs, convertis en maisons de jeu. Entrait qui voulait!

Walpole écrivait à West en 1737 : « Vous ne com-

prendriez pas aisément non plus les notions qu'on a de l'honneur; par exemple, il est déshonorant pour un gentilhomme de n'être pas militaire, au *service du Roi*, comme l'on dit ici, et il n'y a point de déshonneur à tenir une maison de jeux publics. Il y a au moins à Paris cent cinquante personnes de la première qualité qui ne vivent que de cela. Vous pouvez aller dans leurs hôtels à toutes les heures de la nuit, et vous y trouverez toujours des jeux de hasard, le pharaon, etc. Les banquiers du jeu chez le duc de Gesvres lui payent leur privilège 12 guinées par nuit. »

Plus tard, on jouait encore; mais on ne voyait figurer à la cour que les jeux de commerce, tels que le cavagnol, et non ceux de hasard. Le gros jeu se tenait chez la maîtresse en titre, et jamais chez la Reine.

Sous Louis XVI la passion du jeu prit des proportions inouïes. Marie-Antoinette joua d'abord chez Mme de Guéménée et chez Mme de Lamballe, puis un jour, à Fontainebleau, elle demanda au Roi la permission de jouer au pharaon et de faire venir des banquiers de Paris. Louis XVI, faible comme toujours, objecta les défenses portées contre les jeux de hasard; enfin, par condescendance, il donna l'autorisation demandée, mais pour *une fois* seulement. Alors on joua pendant trente-six heures consécutives, et deux nuits de suite la Reine resta à la table de jeu jusqu'à cinq heures du matin.

A partir de ce moment le jeu est installé à la cour, et il en résulte mille inconvénients qui ne sont pas sans gravité. Le moindre est l'introduction de gens tarés et dont le seul mérite est d'être joueurs.

Dès qu'on donne une fête, on fait venir des banquiers qui souvent sont de simples escrocs. Ils perdent d'abord pour allécher, puis ils raflent tout ce qui est sur la table.

Un Anglais de basse extraction, Smith, revenu des Indes avec une grosse fortune et fort peu de considération, débarque à Paris et annonce qu'il a 200,000 louis à perdre. Aussitôt on le présente à la Reine et à la famille royale; il est admis au jeu de Sa Majesté, et en peu de temps il gagne aux princes et aux seigneurs ses adversaires plus de 1,500,000 livres. Il est insolent et familier naturellement; on le voit à souper avec le comte d'Artois et le duc de Chartres, les coudes sur la table et de la manière la plus libre.

La Reine perd ou gagne aisément dans sa soirée 500 louis. Une fois, à Marly, elle gagne 7,000 louis; le même soir la comtesse d'Artois perd 25,000 écus et Madame 50,000; le duc de Chartres, à Fontainebleau, perd 30,000 louis; en quelques heures, M. de Chalabre 42,000. Une autre fois, en une seule soirée, le même Chalabre gagne 1,800,000 livres.

C'est à Marly surtout que la fureur du jeu se montrait le plus à découvert; grâce au relâchement de l'étiquette, chacun pouvait se présenter au jeu de la Reine pour peu qu'il eût un habit propre. Le salon était très vaste et d'une forme octogone; il se terminait par une coupole ornée de balcons où les femmes non présentées obtenaient facilement d'être placées pour jouir de la vue de cette brillante réunion.

Les duchesses seules avaient le droit de prendre place au lansquenet ou au pharaon de la Reine. Les joueurs se tenaient debout, derrière elles, et les chargeaient d'engager sur leurs cartes l'or et les billets qu'ils leur remettaient.

Les gens riches et les gros joueurs de Paris ne manquaient pas une seule des soirées du salon de Marly. On y accourait en foule, sans cérémonie, et en polisson, suivant l'expression reçue.

Ce jeu effréné amène des conséquences déplorables; un jour on s'aperçoit que les dés dont on se sert sont marqués. Une autre fois, le comte Arthur Dillon arrive au jeu de la Reine avec un portefeuille bourré de billets de la Caisse d'escompte. Au bout d'un instant, le portefeuille a disparu et il est impossible de le retrouver. On parle de fouiller tous les seigneurs présents!

Plusieurs fois, à Marly, des rouleaux de louis faux sont substitués à des rouleaux de louis véritables, et on ose soupçonner des dames de la cour! La passion du jeu était devenue si ardente qu'on ne se faisait aucun scrupule de tricher les croupiers.

Le Roi blâme ces jeux excessifs, lui qui n'aime que le loto et le colin-maillard *avec des gages*, qui en fait de jeux de hasard ne joue jamais qu'au trictrac et aux petits écus! Pendant ce temps, la Reine risquait des sommes énormes, et il n'osait pas le lui interdire. Du reste on se cachait de lui. On attendait toujours qu'il se fût retiré pour commencer le gros jeu. Lorsqu'il venait chez la princesse de Guéménée, on dissimulait les cartes un quart

d'heure avant son arrivée et on les reprenait après son départ.

Il n'y a pas que le jeu et les courses qui soient venus troubler les usages de la haute société. La cour a pris encore des habitudes d'indépendance et de dissipation extrêmes.

Louis XVI se couche tous les soirs à onze heures. Après son départ, la Reine et ses intimes prennent là volée et vont chercher des distractions soit à Versailles, soit à Paris. Mais, comme souvent l'on a hâte de partir. un esprit inventif imagine de se débarrasser du Roi en avançant les pendules, et le tour est joué; on a recours à cet ingénieux moyen chaque fois que l'on est pressé.

A chaque instant la Reine quitte Versailles pour aller au bal masqué de l'Opéra. « Il est réputé très beau quand on y est écrasé, écrit Mercier; plus il y a de cohue et plus on se félicite le lendemain d'y avoir assisté. Les filles entretenues, les duchesses, les bourgeoises sont cachées sous le même domino. » La confusion des rangs est complète. La Reine y parle à tout le monde, s'y promène suivie de jeunes gens, et tout cela se passe avec une tournure de familiarité qui choque profondément.

« Elle croyait n'être jamais reconnue, écrit le prince de Ligne, et l'était toujours. On organisait quelque intrigue de bal pour lui procurer le plaisir de l'incognito. Elle cherchait surtout à intriguer les étrangers; de là mille racontars. Je n'aimais pas qu'elle allât à ce bal, d'abord à cause de cela, et puis à cause du lendemain. Elle n'était jamais ennuyeuse qu'alors, car elle avait tant de choses à racon-

ter des masques et de ce qu'elle avait dit et qu'on lui avait dit, que cela était insupportable. Si nous avions voulu en faire autant, cela eût été plus piquant que ses prétendues aventures. »

Quand Marie-Antoinette va ainsi au bal, elle ne rentre pas à Versailles avant six heures du matin. Une nuit, le Roi, furieux, fait fermer toutes les grilles du château, et la Reine, qui revient de Paris avec le comte d'Artois, ne peut se faire ouvrir. Il en résulte une scène des plus vives entre les époux, et Louis XVI cède comme toujours.

En même temps que la passion pour le jeu, les courses, les paris de toutes sortes, le goût pour la toilette a pris des proportions inconnues jusqu'à ce jour. On se ruine pour ses costumes, ses robes, ses bonnets, etc. La Reine, qui a la passion de la mode, donne l'exemple de la plus folle prodigalité dans cet ordre d'idées.

La mode des bonnets allégoriques a encore fait de nouveaux progrès. On voit sur la tête des femmes des montagnes, des prairies, des moulins à vent, etc. Un panache immense soutient tout l'édifice par derrière.

Les gens âgés critiquent cette mode. Aussitôt on invente les bonnets *à la bonne maman;* au moyen de ressorts cachés, ils s'élèvent ou s'abaissent à volonté; si l'on est en présence des ancêtres, le bonnet est modeste et de proportions ordinaires ; si l'on est loin des grondeurs, on lâche les ressorts et le bonnet remplit toutes les conditions que la mode et le bon ton exigent. Les femmes de qualité portent des panaches de deux et trois pieds de hauteur. On ne peut plus passer sous les portes,

entrer dans sa loge au théâtre. Impossible d'aller en carrosse, à moins de se mettre à genoux dans la voiture. On voit des visages au milieu du corps.

Enfin, les inventions les plus extravagantes se font jour; toutes les semaines on voit naître une forme nouvelle dans l'édifice des bonnets. La dépense des modes excède celle de la table et celle des équipages.

Le goût de la Reine pour la toilette la pousse à des dépenses qui dépassent de beaucoup les fonds qui lui sont alloués. Et puis elle a la passion des bijoux, des diamants, elle en achète sans cesse de nouveaux ; quand elle n'a plus d'argent, elle les prend à crédit, et elle a bientôt des dettes considérables qui font le désespoir de Mercy.

Le récit de ce qui se passait à Versailles excitait l'indignation de Joseph II et de Marie-Thérèse. Joseph disait que la cour de France était devenue un tripot; il écrivait (mai 1777) que, si l'on ne savait s'arrêter et prévenir, « la révolution serait cruelle » (1). L'Impératrice mandait à sa fille qu'elle courait à sa perte.

(1) *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, p. 14. (D'Arneth.)

CHAPITRE VII

1775

Faveur de Lauzun. — Ses projets politiques. — Il s'en ouvre à la Reine. — Correspondance avec Catherine. — Projets de M. de Luxembourg. — Catherine offre à Lauzun d'entrer à son service. — Conversation avec la Reine. — La plume de héron. — Colère de M. de Coigny. — Voyage de Lauzun à Chanteloup. — Affaire du duc de Guines. — Renvoi de Turgot et de Malesherbes. — Necker aux finances. — M. de Saint-Germain au ministère de la guerre. — Les réformes. — Les coups de bâton. — L'ordre de la Persévérance. — Mort du prince de Conti.

La brouille de Lauzun avec la princesse Czartoryska avait tout naturellement amené un grand refroidissement dans les projets du duc au sujet de la Pologne ; M. de Vergennes, de son côté, n'avait pas donné suite aux négociations entamées par l'intermédiaire de Lauzun. L'Impératrice, qui souhaitait un traité avec la France, n'avait pas vu sans déplaisir l'échec des négociations, mais ne voulant pas se mettre en avant, elle se résigna à attendre les événements (1).

Lauzun, que le caractère de Catherine séduisait et qui rêvait d'aller en Russie dans le cas où le sol lui manque-

(1) Nous passons très rapidement sur les projets de Catherine; nous renvoyons le lecteur aux deux volumes si remarquables publiés par M. Wasilewski, *Le Roman d'un impératrice* et *Autour d'un trône*.

rait en France, eut l'idée de profiter de sa faveur auprès de la Reine pour reprendre personnellement les négociations avec la Russie, mais sous une forme beaucoup plus grave. « Je voulus, dit-il, faire gouverner un grand empire à Marie-Antoinette et lui faire jouer à vingt ans le rôle le plus brillant qui pût à jamais la rendre célèbre. Je voulus, enfin, qu'elle devînt l'arbitre de l'Europe. » Ce qu'il ne dit pas, mais ce qu'on devine, c'est qu'il comptait bien jouer le rôle à lui seul, la Reine ne devant être entre ses mains qu'un instrument.

Le duc, avant tout, voulut s'assurer du consentement de Catherine ; il lui écrivit donc directement, lui proposant un traité formel, avantageux pour les deux nations. Ce traité, signé de l'Impératrice, devait être déposé entre les mains de Marie-Antoinette, qui persuaderait le Roi d'y adhérer et l'emporterait de haute lutte ; ceci fait, il ne s'agirait plus que de convaincre le conseil, qui n'oserait résister à la volonté royale, et le tour serait joué. Ce que la mauvaise volonté des ministres avait empêché jusqu'à ce jour deviendrait une réalité, grâce à l'audace et à l'habileté d'un simple courtisan.

L'Impératrice accueillit avec faveur les propositions du duc, et elle lui donna pleins pouvoirs pour préparer un projet formel d'alliance entre les deux nations.

Il ne s'agissait donc plus que d'obtenir l'assentiment de la Reine ; c'était la chose la plus facile, du moins Lauzun le croyait, et il ne doutait pas qu'elle n'envisageât avec joie le brillant avenir qu'il se chargeait de lui ménager. Malheureusement, quand il lui développa, avec toute l'ar-

deur et la verve dont il était capable, ses projets et ses plans, au lieu de témoigner d'un grand enthousiasme, Marie-Antoinette se montra assez réservée ; sans repousser positivement ce qu'on lui proposait, elle demanda à réfléchir; le duc vit tout de suite qu'il avait fait fausse route et que la Souveraine n'était pas femme à se lancer dans de pareilles vues politiques ; sa légèreté et sa futilité, peut-être son bon sens, ne le lui permettaient pas.

Cependant, ne voulant pas encore renoncer à des projets si longtemps caressés, Lauzun engagea Marie-Antoinette à ne pas répondre immédiatement et à ne se décider à un refus qu'après mûre réflexion.

Peu de temps après, le chevalier de Luxembourg, qui passait pour un des favoris de la Reine, lui demandait une entrevue secrète. Il s'agissait encore des affaires de Pologne et de Russie. Le chevalier exposa tout un plan qui consistait à mettre le comte d'Artois sur le trône de Pologne. La Reine se borna à répondre qu'elle ne voulait à aucun prix se mêler des affaires d'État. Mais elle fit aussitôt appeler Lauzun et elle lui raconta tout ce que le chevalier de Luxembourg venait de lui dire. Le duc profita de la circonstance pour reparler du traité avec Catherine et insister sur la gloire qui pouvait en résulter. Mais la Souveraine montra tant d'effroi de se lancer dans des intrigues politiques, une telle crainte des conséquences, que Lauzun vit que ses projets étaient irrémédiablement compromis et qu'il fallait y renoncer. Ce fut pour lui une vive et cruelle déception.

Si Marie-Antoinette refusait de suivre Lauzun dans

cette voie dangereuse, elle n'en était pas moins touchée du zèle qu'il témoignait pour sa gloire, et la faveur du duc ne fit que croître. Elle sortait à cheval avec lui presque chaque jour, l'admettait à son jeu, lui adressait la parole à tous moments; enfin, elle venait tous les soirs chez Mme de Guéménée, où elle était sûre de le rencontrer.

Bientôt elle manifesta le désir d'assurer son avenir en obtenant pour lui une des grandes charges de la cour, et un soir, chez Mme de Guéménée, elle lui proposa la survivance de la compagnie des gardes du corps de M. de Villeroy.

Lauzun, très surpris et très touché que la Souveraine eût pensé à lui, alors qu'il n'avait rien sollicité, la remercia avec effusion et lui donna toutes les marques de la plus vive reconnaissance, mais il n'accepta pas la charge qu'elle lui offrait. Comme elle lui demandait avec étonnement la raison de son refus, il lui répondit fort galamment : « Je désire être libre de quitter la cour le jour où Votre Majesté ne me marquera plus les mêmes bontés. »

Quelque temps après, encore chez Mme de Guéménée, la princesse de Bouillon plaisantait Lauzun sur la passion qu'il avait dans le cœur. Plus il se défendait, plus elle insistait. A bout d'arguments, le duc s'écrie enfin : « Mais dites-moi au moins le nom de celle qui est l'objet de cette grande passion! — La Reine », répond à voix basse la princesse, et en mettant un doigt sur ses lèvres.

Lauzun, fort inquiet des conséquences que pouvaient avoir ces perfides médisances, court chez Marie-Antoinette; il lui dit que l'on ose mal interpréter son attache-

ment à sa personne, que l'on blâme les bontés dont elle l'honore, et il la supplie de lui permettre de se présenter moins souvent devant elle. La Reine, très émue, lui déclare qu'elle ne cédera pas devant d'insolents propos, et quand le duc lui offre de s'expatrier, elle s'indigne et refuse.

Lauzun place ici dans ses Mémoires une scène d'extrême sensibilité sur laquelle nous aimons mieux ne pas insister, n'ayant eu entre les mains aucun document qui nous permît d'en contester ou d'en affirmer la véracité (1).

Cependant les négociations de Lauzun avec l'impératrice Catherine s'étaient ébruitées. Soit que la Reine

(1) Voici la conversation à laquelle nous faisons allusion :

« Vous croyez donc que je ne vous défendrai pas ? dit la Reine. — J'ose supplier Votre Majesté, j'ose même exiger, comme seul prix de mon dévouement absolu, qu'elle ne se compromette pas en me soutenant; je suffis pour me défendre. — Comment, vous voulez que j'aie la lâcheté... Non, monsieur de Lauzun, notre cause est inséparable, on ne vous perdra pas sans me perdre ! — Oh ! madame, l'intérêt particulier d'un sujet peut-il être comparé aux grands intérêts de la Reine ? — D'un sujet tel que vous, Lauzun ? Ne m'abandonnez pas, je vous en conjure; que deviendrai-je, si vous m'abandonnez ? » Ses yeux étaient remplis de larmes. Touché moi-même jusqu'au fond du cœur, je me jetai à ses pieds : « Que ma vie ne peut-elle payer tant de bontés ! Une si généreuse sensibilité ! » Elle me tendit la main, je la baisai plusieurs fois avec ardeur sans changer de posture. Elle se pencha vers moi avec beaucoup de tendresse; elle était dans mes bras lorsque je me relevai, je la serrai contre mon cœur, qui était fortement ému; elle rougit, mais je ne vis pas de colère dans ses yeux.

« Eh bien ! reprit-elle en s'éloignant un peu, n'obtiendrai-je rien ? — Le croyez-vous ? repartis-je avec beaucoup de chaleur. Suis-je à moi ? N'êtes-vous pas tout pour moi ? C'est vous seule que je veux servir. Vous êtes mon unique souveraine ! Oui, continuai-je plus tristement, vous êtes ma Reine, vous êtes la Reine de France ! » Ses regards semblaient me demander encore un autre titre, je fus tenté de jouir du

n'eût pas été discrète, soit pour toute autre cause, M. de Vergennes était au courant de ce qui s'était passé; il en avait parlé avec colère au conseil, et il avait même été très sérieusement question de traiter Lauzun en criminel d'État et de l'enfermer à la Bastille. Cette manière d'agir assez expéditive aurait eu pour avantage de faire disparaître un sujet trop remuant et dont la faveur gênait et inquiétait beaucoup de courtisans.

Sur ces entrefaites, Lauzun, qui avait prévenu Catherine qu'il n'y avait pas à compter sur l'appui de la Reine, reçut de la Czarine une lettre des plus aimables où elle le pressait d'entrer au service de la Russie avec une situation exceptionnelle (1).

Au reçu de cette lettre, Lauzun fit demander à la Reine une audience chez Mme de Guéménée. Il lui exposa sa

bonheur qui paraissait s'offrir. Deux raisons me retinrent; je n'ai jamais voulu devoir une femme à un instant dont elle pût se repentir, et je n'eusse pu supposer l'idée que Mme Czartoryska se crût sacrifiée à l'ambition; je me remis donc assez promptement. « Je ne prendrai point de parti, dis-je sérieusement, sans les ordres de Votre Majesté; elle disposera de mon sort. — Allez-vous-en, me dit-elle; cette conversation a duré assez, et n'a peut-être été que trop remarquée. » Je fis une profonde révérence et me retirai. » (*Mémoires du duc de Lauzun.*)

(1) « 10 janvier 1776.

« Monsieur le duc, formant depuis longtemps le projet d'enrégimenter et de discipliner les différents cosaques, Tartares et Baskirs à mon service, je vous en offre le commandement en chef, ainsi que celui du régiment des gardes à cheval que je vais tirer de ces nations. Vous pourrez prendre à vos ordres autant d'officiers étrangers que vous le jugerez à propos. Cette place, une des plus importantes de l'Empire, vous assurera la considération de mon successeur, si Dieu ne me laisse pas longtemps encore sur la terre. » (Bibliothèque nationale, manuscrits.)

situation : il lui dit qu'en France il était menacé d'être arrêté à chaque instant et qu'on lui offrait en Russie un sort brillant. « Cependant je ne quitterai point la France comme un criminel, ajouta-t-il, je ne quitterai point le service du Roi sans sa permission, et si l'on m'attaque, je me justifierai, mais ensuite j'irai en Russie. »

C'est en vain que la Reine insista pour qu'il renonçât à ses projets; tout ce qu'elle put obtenir, c'est qu'il demanderait à l'Impératrice un délai de six mois pour faire ses préparatifs : « Donnez-moi un an, dit la Reine, et j'espère que je trouverai moyen de vous garder. »

Puis, dans son désir de lui procurer une situation qui pût le décider à rester en France, elle lui proposa la survivance de la place de premier écuyer, occupée par M. de Tessé. Lauzun lui répondit que ce choix semblerait justifier les médisances dont il était l'objet, et de plus ferait mettre en doute son désintéressement; il refusa donc, mais il consentit à attendre encore un an avant d'accepter les propositions de l'impératrice Catherine. En se retirant la Reine dit quelques mots, à voix basse, à Mme de Guéménée.

Peu de jours auparavant, Lauzun était venu chez la princesse en uniforme et avec la plus magnifique plume de héron blanc qu'il fût possible d'imaginer. C'était cette plume que la Reine désirait avoir et qu'elle chargeait la princesse de demander pour elle. Le duc envoya aussitôt un courrier à Paris pour chercher le précieux objet, et il le remit à l'obligeante princesse. Le lendemain au dîner, la Reine portait dans sa coiffure la plume de héron. Il n'en

fallait pas tant pour persuader à Lauzun que sa faveur n'allait plus avoir de bornes.

Mais l'imprudence de la Reine fut divulguée; les courtisans s'émurent, et le duc de Coigny en particulier se mit à la tête d'une cabale pour renverser son trop heureux rival.

Lauzun, assez inquiet de la tournure que prenaient les événements et ne voulant pas s'exposer à une chute bruyante après une trop rapide fortune, songeait toujours à s'éloigner; il voulait voyager, partir pour l'Italie pendant quelques mois et laisser à tous ces bruits de cour le temps de se calmer. Mais la Reine et Mme de Guéménée l'engagèrent si vivement à ne pas quitter la France qu'il céda à leurs instances, et il se contenta de rendre visite aux Choiseul, qui résidaient toujours dans leur magnifique demeure de Chanteloup.

Il n'y devait pas trouver le repos d'esprit sur lequel il comptait. A peine arrivé et après avoir reçu le meilleur accueil de tous les hôtes du château, il fut entrepris par Mme de Grammont, et de la manière la plus sérieuse.

La duchesse n'ignorait rien de ce qui se passait à Versailles; elle connaissait toutes les intrigues de la cour, les bons et les mauvais propos; elle savait donc à merveille tout ce qui s'était dit et raconté au sujet de Lauzun et les brillantes destinées que l'on prévoyait volontiers pour le jeune duc.

Comme ce n'était pas une vertu rigide et que la morale lui paraissait en elle-même chose assez indifférente, elle ne s'effarouchait nullement des propos indiscrets tenus

sur son jeune parent, et elle n'y attachait d'importance que pour essayer de tirer parti de ce coup du sort. Puisque Lauzun, par son intimité avec la Souveraine, jouissait d'un grand crédit, il fallait qu'il en usât au profit du duc de Choiseul, et par suite à son profit, à elle, puisqu'elle gouvernait despotiquement son frère. La duchesse, dévorée d'ambition, ne pouvait se consoler de ne plus tenir les rênes du pouvoir. Elle crut le moment venu de les reprendre, et elle s'en expliqua très nettement avec le duc dans une longue entrevue qu'elle eut avec lui peu après son arrivée. Après l'avoir félicité d'une conquête aussi flatteuse que celle qu'on lui attribuait, elle lui dit très simplement que dans sa situation rien ne lui était impossible et qu'il devait se servir de son crédit pour faire rappeler Choiseul.

Lauzun protesta très vivement contre les audacieuses interprétations de la duchesse. Il avoua que la Reine le traitait avec distinction, mais rien de plus. « Du reste, ajouta-t-il, je ne prétends à aucun crédit et suis résolu à ne jamais rien demander ni pour moi, ni pour les autres. »

La duchesse le félicita de sa discrétion, mais l'assura qu'elle savait ce qu'elle disait. « Le goût de la Reine pour vous, dit-elle, est évident, et il aura les suites qu'il doit naturellement avoir. Quand le moment propice sera venu, vous ferez rappeler M. de Choiseul au ministère. »

Lauzun protesta de nouveau contre les suppositions de Mme de Grammont, et il l'assura qu'elles n'avaient aucune raison d'être; puis il ajouta : « Je ne suis nullement à même d'intriguer, et le pourrais-je que je ne le ferais pas.

Du reste, personne n'est plus dévoué que moi à M. de Choiseul, et je croirais lui rendre le plus mauvais service en favorisant son retour aux affaires. Personne en Europe n'a joui d'autant de réputation et de considération ; il est le seul ministre qui ait vu le prince qui l'avait exilé, abandonné pour lui de ses courtisans. Il ne pourrait que perdre à revenir au pouvoir. »

L'altière duchesse s'emporta contre Lauzun, s'indigna qu'il se refusât à faire servir sa faveur à la grandeur de sa famille, mais le duc resta inébranlable.

M. et Mme de Choiseul, mis au courant de la querelle, n'hésitèrent pas à donner raison à leur neveu. Mais Mme de Grammont ne pardonna pas au duc sa résistance, et depuis ce jour il eut en elle une ennemie acharnée.

Lauzun resta encore quelque temps près de ses parents, mais après les discussions assez vives qui avaient eu lieu, il se sentit moins à son aise que par le passé. M. et Mme de Choiseul étaient toujours charmants pour lui ; par contre, la duchesse de Grammont se montrait si revêche qu'il se décida à abréger son séjour et il regagna la capitale.

Pendant le carnaval, Mme de Guéménée donnait tous les samedis des bals à la Reine. On dansait dans quelques pièces et l'on jouait dans les autres, suivant le goût de chacun. Un samedi soir, Lauzun était assis à une table de jeu avec le comte d'Artois, le duc de Chartres et deux autres personnes ; ils jouaient au quinze. Tout à coup Mme de Guéménée entre, la figure bouleversée ; elle fait signe au duc de se lever de suite et de venir lui parler.

Lauzun crut que son heure était venue et qu'il s'agissait pour lui de la Bastille. Ses projets politiques, sa haute faveur pouvaient lui attirer à tout instant une pareille mésaventure. Fort heureusement il n'était point question de lui.

Le duc de Guines seul était en jeu. Il venait d'être rappelé de Londres, où il était ambassadeur, à la suite du scandale causé par les révélations de son secrétaire, le sieur Tort, qui l'accusait d'avoir fait la contrebande sous le couvert de ses privilèges diplomatiques et, en outre, d'avoir joué sur les fonds publics en profitant des informations que sa place lui procurait.

En débarquant de Londres, le duc de Guines s'était fait conduire aussitôt chez Mme de Boufflers (l'Idole). Elle donnait un grand souper où se trouvaient le prince de Conti, le duc de Choiseul, Mme de Grammont, Mme de Luxembourg, Mme de Lauzun et quelques autres. Il mit ses amis au courant de ses mésaventures. Toute la coterie Choiseul, dont il était une des créatures, fut en alarmes, et l'on décida de faire prévenir Lauzun sans perte de temps ; son influence paraissait seule capable de détourner l'orage qui menaçait l'ambassadeur.

Mme de Guéménée, en quelques mots, mit le duc au courant de ce qui se passait ; elle le supplia de sauver M. de Guines et ajouta qu'il n'y avait pas un instant à perdre.

La Reine causait avec le duc de Coigny dans un salon voisin. Lauzun n'hésite pas, il va la trouver et lui expose la situation. M. de Coigny était d'avis qu'elle ne devait point

se mêler de l'affaire, Lauzun, au contraire, affirmait qu'elle ne pouvait abandonner un homme à qui elle avait marqué de l'intérêt, et que cela ferait le plus mauvais effet; il finit par l'emporter : « Je suis décidée et convaincue, dit la Reine, je suivrai l'avis de M. de Lauzun », et elle ajouta gracieusement en se tournant vers lui : « Je ferai de bon cœur ce que vous jugerez convenable en cette affaire. » Puis elle rentra dans le bal.

La protection de la Reine se fit bientôt sentir. Le procès fut jugé et Tort condamné à une forte amende comme calomniateur. Mais il fallait que la réhabilitation de l'ambassadeur fût complète. Marie-Antoinette obtint du Roi, malgré sa résistance, que le comte de Guines serait nommé duc, et le monarque le lui annonça par une lettre que la Reine lui fit recommencer jusqu'à trois fois, parce qu'elle ne la trouvait jamais assez flatteuse.

Ce ne fut pas tout encore; la Souveraine exigea le renvoi de tous ceux qui avaient osé s'opposer à ses desseins. D'Aiguillon, chef détesté de l'ancienne cabale, fut le premier sacrifié. Malesherbes et Turgot, qui avaient provoqué le rappel de M. de Guines, partagèrent le sort du duc d'Aiguillon.

« La Reine aurait voulu, écrit Mercy à l'Impératrice, que le sieur Turgot fût chassé et, de plus, envoyé à la Bastille le même jour que le comte de Guines serait déclaré duc. Il a fallu les représentations les plus fortes et les plus instantes pour arrêter les effets de sa colère. »

A la nouvelle de ces événements, Mme de Choiseul radieuse écrit à Mme du Deffand : « J'ai été comme vous

transportée de joie du triomphe de M. de Guines; je trouve que la disgrâce des deux ministres qui l'a accompagné le fait ressembler aux triomphateurs romains qui traînaient leurs esclaves à leur suite. »

Toute la cour fut ravie du renvoi de Turgot : « Le jour de la disgrâce de ce ministre, écrit Mercier, le Roi, traversant la galerie, fut applaudi avec enthousiasme; c'est le plus bel éloge qu'on ait jamais fait de Turgot. On aurait cru voir une coalition de malfaiteurs qui se réjouissaient du licenciement des maréchaussées. Leur joie parut si indécente à l'ambassadeur de Naples qu'il dit : « Il me « semble voir un grand seigneur qui renvoie son inten- « dant honnête homme, et ses insolents valets qui vien- « nent s'en réjouir en présence de leur maître, parce que « cet honnête intendant les tenait en bride. »

L'ambassadeur disait encore à l'un de ses amis qui parlait avec inquiétude de ces changements : « Baste! ne vous en inquiétez pas, ce sont les dents de lait du Roi. »

Turgot fut remplacé par M. de Clugny, Malesherbes par M. Amelot. Ces choix assez médiocres inspiraient au prince de Ligne cette jolie boutade : « On prend constamment pour ministres, dans le pays où il y a le plus d'esprit, les hommes qui en ont le moins. »

L'événement le plus considérable fut le choix, comme directeur général des finances, de M. Necker; c'était la première fois, depuis Henri IV, que l'on voyait un protestant siéger dans le conseil de nos rois. Necker avait contre lui le clergé à cause de sa religion, la robe à cause

de son état, les financiers à cause de ses projets ; mais il était ambitieux et d'une vanité incomparable ; il se crut appelé à sauver l'État, et, à force de l'affirmer, il parvint pendant quelques années à faire croire qu'il en était capable.

A tous ces changements qui bouleversaient l'administration, vint encore s'ajouter celui du ministre de la guerre. Au mois d'octobre 1775, M. de Muy étant mort (1), on le remplaça par M. de Saint-Germain, homme médiocre et fort dévot ; il signala son entrée au ministère par des transformations considérables et, en général, malheureuses. Entre autres choses, il eut la prétention de rétablir l'ordre dans l'armée ; pour y parvenir, il imagina d'instituer pour les soldats des punitions corporelles, c'est-à-dire des coups de bâton, comme cela était en usage dans l'armée allemande.

Désireux d'être fixé sur l'efficacité du système, il consulta le major du régiment d'infanterie de Nassau, qui avait été simple soldat en Allemagne et comme tel avait goûté des coups de bâton : « Monsieur le comte, lui répondit-il, j'en ai beaucoup reçu, j'en ai beaucoup donné, et je ne m'en suis jamais que bien trouvé. » Fort de cette assurance, M. de Saint-Germain promulgua son ordonnance ; mais elle souleva des protestations unanimes.

On lui reprochait amèrement de chercher à dénaturer l'esprit national militaire pour nous donner un air germa-

(1) On resta longtemps avant de remplacer M. de Muy, qui était mort de la pierre. « Cela n'est pas étonnant, disait-on, on ne veut pas que son successeur succombe de la même façon ; aussi on le sonde longtemps. »

nique. Le vieux maréchal de Lückner, un Bavarois cependant, ayant été colonel de hussards en Prusse, disait : « Ils auront beau faire, et tourmenter leurs soldats, ils auront le bonheur de ne jamais réussir à en faire des Prussiens. »

Au commencement de l'année 1776, M. de Saint-Germain, poursuivant ses innovations, décida de réformer toutes les légions. Lauzun allait donc perdre la légion royale qu'il commandait. Sur la demande de la Reine, M. de Saint-Germain offrit au duc un régiment de douze cents chasseurs à cheval, puis le régiment de Schomberg-dragons, puis les hussards de Chamborant, mais aucune de ces propositions ne put aboutir par la mauvaise volonté du ministre. Enfin, M. de Saint-Germain proposa au duc le régiment de Royal-dragons, qui passait pour le plus insubordonné de l'armée. Blessé des procédés que l'on avait eus envers lui, Lauzun refusa tout d'abord, mais le Roi l'ayant fait venir et ayant insisté pour qu'il acceptât, il y consentit. Le ministre lui promit de le laisser choisir sa garnison et, bien que le prix du régiment fût de quarante mille écus, de le lui donner gratuitement.

Le printemps de 1776 vit reparaître les courses, à la grande joie des Parisiens. Lauzun dépensait des sommes considérables pour son écurie, et il avait toujours des chevaux engagés. Suivant son exemple, la Reine prenait de plus en plus de goût à ce genre de distraction, et elle assistait régulièrement aux fêtes qui se donnaient dans la plaine des Sablons ; elle voulait même avoir, elle aussi, une écurie de courses, mais le Roi s'y opposa.

Au mois d'avril eut lieu une course entre Lauzun et le

duc de Chartres ; des paris énormes étaient engagés. La Reine le savait et redoutait un échec pour son favori : « J'ai tant de peur que, si vous perdez, je crois que je pleurerai », lui dit-elle. Lauzun fut vainqueur, et le public, qui aimait sa nature chevaleresque et aventureuse, témoigna sa satisfaction en le couvrant d'applaudissements. La Reine, de son côté, ne dissimula pas sa joie.

Quelques jours plus tard, dans une chasse au bois de Boulogne, Marie-Antoinette remarqua un très joli cheval qui appartenait à Lauzun : « Est-il sage ? demanda-t-elle. Serait-il bon pour une femme ? » Sur la réponse affirmative du duc : « Eh bien ! je veux l'avoir. » Lauzun répondit en riant qu'il ne voulait pas s'en séparer. « Alors, je le prends », dit-elle également en riant.

Le duc de Coigny, que la coterie Polignac chargeait de surveiller la Reine, entendit ces dernières paroles ; il les répéta aussitôt, et il s'ensuivit mille tracasseries.

Peu de temps après, la Reine apprit que Mme de Lamballe était malade de la rougeole à Plombières. Elle en fut profondément affectée, car elle éprouvait encore pour elle un sincère attachement ; elle craignait qu'on ne lui cachât la vérité sur l'état de son amie, et elle désirait à tout prix avoir de ses nouvelles.

Lauzun, voyant son trouble et sa douleur, lui proposa d'aller lui-même jusqu'à Plombières pour savoir la vérité et lui transmettre des détails certains sur la maladie. Elle accepta avec reconnaissance. Le duc trouva Mme de Lamballe beaucoup mieux, et il eut le plaisir d'en informer immédiatement la Reine.

Lauzun profita de son séjour en Lorraine pour aller faire ses adieux à la légion royale. Ses soldats, qu'il avait toujours traités avec bonté et qui adoraient son caractère franc et loyal, lui donnèrent de touchantes marques d'affection et de regret.

Ce devoir accompli, il se rendit à Sarrelouis, où son nouveau régiment était en garnison. Il eut la désagréable surprise d'y apprendre que M. de Saint-Germain, qui lui avait promis gratuitement le régiment de Royal-dragons, le lui faisait payer 40,000 écus. La surprise était d'autant plus désagréable que Lauzun commençait à être fort mal dans ses affaires.

Pendant son séjour à Sarrelouis, le duc reçut de Mme de Guéménée une longue lettre où elle l'informait que Mme de Polignac avait demandé à la Reine pour son mari la survivance de la charge de premier écuyer qu'occupait le comte de Tessé. Mais Marie-Antoinette, qui avait proposé la place à Lauzun quelque temps auparavant, ne voulait pas s'engager sans son assentiment. Le duc, un peu surpris qu'on disposât d'une charge qui lui avait été offerte et qu'il n'avait pas refusée positivement, comprit combien l'influence des Polignac devenait redoutable et menaçante pour sa propre faveur. Il ne voulut cependant rien laisser paraître de ses sentiments intimes: « Je répondis, comme je le devais, dit-il, à la Reine et à Mme de Guéménée, que je n'avais jamais eu la moindre prétention sur cette place et que j'étais enchanté qu'elle pût en disposer en faveur de son amie. Je fis tout ce que je pus pour que ma lettre exprimât exactement et gaie-

ment que l'arrangement projeté ne me déplaisait en aucune façon. » Le comte Jules de Polignac fut donc nommé.

Les inquiétudes de Lauzun n'étaient que trop justifiées. La Reine ne savait plus rien refuser à sa favorite (1). M. de Vaudreuil reçut la charge de grand fauconnier; la comtesse Diane, malgré la légèreté de ses mœurs, fut placée près de Madame Élisabeth comme dame d'honneur; M. d'Adhémar reçut le poste de ministre du Roi à Bruxelles, etc.

Lauzun revint à Versailles au commencement d'octobre. Le lendemain il se rendit à Choisy, où se trouvait la cour; la Reine le reçut très bien, montra une grande joie de le revoir et lui parla longtemps à voix basse. En se retirant après son audience, le duc eut encore le temps d'entendre M. de Coigny dire à la Reine : « Vous n'avez pas tenu votre parole ; vous aviez promis de lui parler peu et de le traiter comme tout le monde. »

La coterie Polignac, en effet, voyait chaque jour de plus mauvais œil la faveur de Lauzun, et elle s'efforçait, par tous les moyens, de ruiner son crédit. Elle craignait toujours qu'il ne dominât la Reine trop complètement et n'amenât le retour de Choiseul. Aussi organisait-elle autour de lui tout un système d'espionnage ; la Reine elle-même était en butte à leurs remontrances, à leurs

(1) La faveur de Mme de Polignac ne fit que croître dans la suite. Pour les années 1779 et 1780, d'après Mercy, elle obtint 400,000 livres pour payer ses dettes, la promesse d'une terre de 35,000 livres de revenus et 800,000 livres en argent pour la dot de sa fille, etc.

observations. Si bien que, se sentant environnée de regards malveillants, ou plutôt d'amis qui la morigénaient, elle finissait, de peur d'être grondée, par ne plus oser parler au duc en public. Il la plaisantait souvent à ce sujet, et elle en convenait gaiement.

Il y eut, au mois de novembre, une course des plus importantes entre deux chevaux appartenant au comte d'Artois et au duc de Chartres. Le cheval du comte d'Artois s'appelait King-Pepin et avait été payé en Angleterre dix-sept cents louis. La Reine pariait contre le duc de Chartres et Lauzun contre le comte d'Artois. Ce dernier perdit, et la Reine, dans un premier mouvement de mauvaise humeur, s'écria, en parlant à Lauzun : « Oh! monstre, vous étiez sûr de gagner! » On entendit cette phrase malheureuse, et son ton de familiarité bouleversa les Polignac. Ils crurent Lauzun plus en faveur que jamais, et tous redoublèrent d'efforts pour tâcher de le perdre.

Ils y arrivèrent peu à peu, à force de circonvenir la Reine, de lui représenter les inconvénients et les dangers de son inclination. La grande faveur du duc avait duré près de dix-huit mois; c'était vraiment beaucoup pour une faveur de cour.

Lauzun allait bientôt avoir une preuve évidente que son influence touchait à son déclin.

Deux dames de la société, Mmes de Genlis et Potocka, dans un jour de désœuvrement, avaient imaginé de fonder un ordre de chevalerie. Cette idée était bien conforme aux sentiments qui régnaient en ce moment dans la société.

Cette mode, du reste, n'était pas nouvelle. Déjà, au

commencement du siècle, la duchesse du Maine avait créé l'ordre de la *Mouche à miel.* En 1770, on avait rétabli, près de Bar-sur-Seine, l'ordre de la *Constance,* créé autrefois par une comtesse de Champagne. Puis, l'on avait encore fondé l'ordre de la *Félicité,* sous la présidence du duc de Bouillon.

L'ordre imaginé par Mme de Genlis fut appelé l'*ordre de Persévérance;* pour lui donner plus de relief, l'on déclara qu'il avait existé autrefois en Pologne, où on le tenait fort en honneur.

Mme de Genlis en composa naturellement les statuts. Elle prit les plus jolis costumes de l'ancienne chevalerie; elle y ajouta beaucoup de détails romanesques de son invention et plusieurs coutumes académiques. On n'était reçu qu'au scrutin, on subissait des épreuves, mais toutes spirituelles, il fallait deviner des énigmes et répondre à des questions morales que faisait le président. Ensuite on lisait ou l'on débitait un discours qui devait être l'éloge d'une vertu. Le président répondait par une petite exhortation morale et faisait prêter le serment. On promettait de défendre, en toute occasion, la faiblesse et l'innocence opprimées et de mettre au jour toutes les belles actions que l'on pourrait découvrir. Les chevaliers et les dames étaient obligés de prendre une devise. Chaque chevalier se choisissait un frère d'armes, et chaque dame une amie. Les dames, à volonté, prenaient ou ne prenaient pas un chevalier; et lorsqu'on en prenait, il était toujours choisi de manière à ne pas donner lieu à de malignes interprétations.

L'uniforme était blanc et gris de lin, bordé d'argent, avec une écharpe violette. On donnait aux chevaliers que l'on recevait un anneau d'or, qui portait, en émail, les lettres initiales de la devise de l'ordre : « Candeur et loyauté, courage et bienfaisance, vertu, bonté, persévérance. »

Il y avait de nombreuses cérémonies, toutes remarquables par leur puérilité, mais elles amusaient les désœuvrés de la société.

Lauzun fut un des premiers chevaliers de l'ordre nouveau. Parmi les membres, on comptait la duchesse de Chartres, Mme de Bourbon et beaucoup de dames de la cour, le comte d'Artois, le duc de Chartres, etc. L'ordre devint très nombreux, très à la mode, très bien composé. Tout le monde voulait en faire partie. Il fut même un instant question d'autoriser les membres à porter leur écharpe violette en uniforme de service, même auprès du Roi.

Lauzun eut alors l'idée d'introduire la Reine dans le petit cénacle; il se faisait fort de lui faire décerner la place de grande maîtresse. Marie-Antoinette, que tous les enfantillages des chevaliers et de leurs dames séduisaient, accepta avec plaisir. Mais toute la coterie Polignac se souleva, protesta et fit tant et si bien que la Reine, pour avoir la paix, renonça à son désir.

C'était là un échec grave pour Lauzun et la preuve manifeste que ses rivaux gagnaient du terrain et le distançaient peu à peu.

Il n'en resta pas moins un des membres les plus assidus de l'ordre nouveau. C'est même chez lui, dans le jardin

d'une petite maison de Montrouge qu'il avait louée pour y abriter ses bonnes fortunes, qu'on se réunissait tous les quinze jours pour tenir une parlotte sur l'honneur et manger des gâteaux. On y avait fait établir une vaste tente, surnommée le *Temple de l'honneur*.

Le succès de l'ordre de la Persévérance devait être assez éphémère. Ceux qui n'avaient pas été reçus firent de mauvaises plaisanteries sur les initiés; ils les tournèrent en ridicule, eux, leurs emblèmes, leurs cérémonies, etc. Bientôt personne n'y pensa plus. On avait assez joué à la chevalerie.

Lauzun, dans le courant de 1776, eut le chagrin de voir mourir son vieil ami le prince de Conti, avec lequel il avait toujours gardé d'intimes et amicales relations. Le prince était en fort mauvais termes avec la Reine; aussi le duc, depuis qu'il était si bien en cour, l'avait-il un peu négligé. Mais on se rappelle ses longs séjours à l'Isle-Adam et ses amours avec Mme de Cambis, sous l'œil bienveillant du prince (1).

M. de Conti tomba malade en juin 1776; Mme de Luxembourg, Mme de Boufflers, sa belle-fille, Mme de Lauzun, ne le quittaient pas et lui prodiguaient les plus tendres soins. Bientôt son état empira et on dut redouter une catastrophe prochaine. Il mourut le 2 août; il n'était âgé que de cinquante-neuf ans.

Le prince n'avait pas de sentiments religieux. Voyant un jour se promener ensemble son aumônier et son tré-

(1) Voir *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, ch. IX.

sorier, il avait dit en riant aux amis qui l'accompagnaient : « Voilà certes les deux hommes les plus inutiles de ma maison. » Cependant, quand son état fut jugé désespéré, on voulut introduire près de lui l'archevêque de Paris, Mgr de Beaumont. Le prince, surpris d'une visite à laquelle il ne s'attendait pas, échangea avec le prélat quelques mots; puis il le consigna à sa porte, et quand l'archevêque revint à deux reprises différentes porter les sacrements au mourant, la porte du Temple lui fut impitoyablement refusée par le suisse. La foule qui stationnait dans la rue vit l'affront fait au prélat, et le scandale naturellement fut immense. On reprocha à l'archevêque de n'avoir pas su sauver les apparences en entrant au moins dans la cour, en faisant fermer les portes et en laissant croire au peuple qu'il avait été admis près du moribond.

Mme de Boufflers, qui perdait un ami avec lequel elle vivait depuis des années, fut dans la plus vive affliction. C'était pour elle un véritable veuvage. Elle se retira à Auteuil, et Mme de Luxembourg, en amie fidèle, l'y suivit, ainsi que Mmes de Lauzun, de Virville et de Barbentane. Un peu plus tard, l'Idole se rendit à Arles, où elle s'était fait arranger une installation fort agréable. C'est de là qu'elle écrit à Mme du Deffand, qui apprécie sa lettre avec cette chaleur de cœur que nous lui connaissons :

« J'ai reçu d'Arles une lettre de l'Idole, qui y est établie. Elle est très bien écrite et très touchante; je m'en laissais attendrir, mais je me suis rappelé sa conduite

avec feu la demoiselle (de Lespinasse), et mon cœur s'est fermé. Oh! vous avez raison; il faut être de pierre et de glace, et surtout n'estimer assez personne pour y prendre confiance. Tout cela se peut faire sans haine et sans misanthropie. »

CHAPITRE VIII

1777

Voyage de Joseph II. — Ses conséquences.

En 1777, de graves intrigues divisaient et troublaient la cour de France. Deux puissantes familles, les Choiseul et les Rohan, se poursuivaient d'une haine implacable.

Confiants dans l'appui que la Reine leur prêtait en toutes circonstances, les Choiseul et leurs partisans s'agitaient plus que jamais pour ressaisir le pouvoir. Il était question d'un voyage de l'empereur Joseph à Paris, et les Choiseul fondaient de grandes espérances sur la venue du prince.

Le second foyer d'intrigues était celui que formait la famille de Rohan. Cette cabale était la plus méchante et la plus dangereuse de la cour, car tous les moyens lui étaient bons pour arriver à ses fins : la vieille comtesse de Marsan était à sa tête. Marie-Antoinette avait peu de sympathie pour les Rohan, et elle ne le dissimulait pas; aussi Mme de Marsan lui était-elle manifestement hostile.

Louis XV avait autrefois promis à la famille de Rohan d'accorder la grande aumônerie de France au prince Louis après la mort du cardinal de la Roche-Aymon. Louis XVI, lors de son avènement, confirma cette promesse. Mais les Choiseul s'étaient remués, et la Reine, à leur instiga-

tion, avait obtenu du Roi sa parole que le prince de Rohan n'aurait jamais la grande aumônerie.

En 1777, le cardinal de la Roche-Aymon étant tombé gravement malade, Mme de Marsan rappela la promesse royale. Quel ne fut pas son courroux en apprenant que ses ennemis avaient défait dans l'ombre l'édifice si péniblement élevé! Tous les Rohan se mirent dans un mouvement prodigieux; on finit par gagner M. de Maurepas, on fit agir Mme de Guéménée; enfin Mme de Marsan, dans une audience du Roi, se montra si énergique que Louis XVI céda et promit de nommer le prince Louis, mais pour un an seulement.

Le cardinal de la Roche-Aymon ne trompa pas les espérances des Rohan. Il succomba à un violent accès de goutte. Bien qu'il eût plus de six cent mille livres de revenus, il laissa des dettes si considérables que ses biens ne purent les payer entièrement.

Le prince Louis recueillit donc la place de grand aumônier, et il eut, en plus, la promesse d'un chapeau de cardinal. Peu de jours après, le Roi, allant à Fontainebleau avec le comte d'Artois, rencontre sur la route le grand aumônier, ayant à côté de lui, dans sa voiture, un jeune abbé d'une très jolie figure et élégamment coiffé et poudré : « S'il avait du rouge, on jurerait une femme! s'écrie Louis XVI. — Je crois bien! riposte le comte d'Artois, c'est la marquise de Marigny! » C'était elle, en effet. Elle était fille naturelle de Louis XV et avait épousé le frère de Mme de Pompadour. Elle vivait avec le prince Louis.

Tout paraissait concourir à grandir encore la fortune des Rohan, les dignités et les richesses affluaient sur leurs têtes. Le prince de Guéménée recevait du Roi, la même année, l'investiture de tous les fiefs de l'Alsace, et il gagnait contre le domaine royal un procès qui le rendait possesseur de tout le port de Lorient.

Dans le ménage royal, le calme et l'union ne régnaient guère plus qu'à la cour. Malgré tous les conseils, la Reine ne se montrait pas plus raisonnable. La différence de goûts et l'incompatibilité d'humeur avaient amené fatalement un éloignement complet entre les époux ; ils vivaient tout à fait séparés, faisant « chambre à part », ce qui indignait Mercy et Marie-Thérèse.

Cette situation inspira à quelques courtisans, désireux d'édifier leur fortune, l'idée de faire revivre une charge de la cour restée vacante depuis la mort de Louis XV : celle de favorite. C'est sur Mlle Contat, douée d'une jolie figure, avec des grâces naïves, un son de voix enchanteur, qu'ils avaient jeté les yeux pour distraire le Roi ; mais le terrain était mal choisi, et leurs offres furent repoussées avec indignation.

La Reine ne se contentait pas d'une vie consacrée uniquement au plaisir ; elle entendait disposer de toutes les places du royaume. Ses favoris et ses favorites l'exploitaient indignement en se servant de son influence et de son pouvoir pour obtenir des faveurs scandaleuses.

Ces grâces injustement accordées à une coterie, le goût de la Reine pour les courses, sa passion pour les jeux de hasard, son mépris absolu de l'étiquette ont pro-

duit le plus déplorable effet. L'écho des scènes scandaleuses qui se sont passées à Versailles ou dans les villégiatures de la cour est parvenu, grossi et exagéré, jusque dans les masses populaires. Le mécontentement contre la Reine est extrême. Lorsqu'elle paraît en public, au lieu des applaudissements qu'on lui prodiguait autrefois, c'est un morne silence.

Marie-Thérèse, très préoccupée des nouvelles qu'elle reçoit, voyant tous ses conseils rester stériles, se décide à envoyer son fils Joseph II en France, pour tâcher de porter un remède à une situation qui devient inquiétante.

Joseph arrive à Paris, en avril 1777, sous le nom de comte de Falkenstein et dans un demi-incognito.

La cour était très émue de sa venue, la Reine surtout, car elle prévoyait bien qu'elle recevrait une morale sévère; Joseph, ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même pour apprécier la situation, pria sa sœur de lui faire connaître sa société intime.

La princesse de Lamballe déplut fort à l'Empereur, et il ne le cacha pas. La Reine, qui depuis deux ans s'était bien détachée de cette favorite, avoua qu'elle s'était trompée à son sujet et qu'elle était au regret de l'avoir mise à la place qu'elle occupait; mais le mal était fait, on n'y pouvait rien changer.

Un soir, Joseph II accompagne sa sœur chez Mme de Guéménée. Naturellement l'on y joue au pharaon et l'on offre à l'Empereur de prendre part au jeu : « Non, répond-il sèchement, je ne suis point assez riche. D'ailleurs, le jeu fait entrer dans nos appartements des gens qui sont

faits pour rester dans l'antichambre. » La partie continue, une discussion s'élève, et, sans égard pour la présence de la Reine, l'un des joueurs fait les plus vifs reproches à Mme de Guéménée sur sa façon suspecte de jouer. L'Empereur, indigné, se retire et déclare à sa sœur que cette maison est un vrai tripot, que le mauvais ton de l'assemblée, l'air de licence qui y règne l'ont scandalisé. A minuit Joseph quitte sa sœur, et celle-ci retourne aussitôt faire sa partie chez Mme de Guéménée.

Mais c'était surtout Mme de Polignac qui tenait au cœur de Marie-Antoinette, et elle s'était efforcée de la montrer à son frère sous le jour le plus favorable. L'Empereur lui répondit fort sagement qu'il ne contestait nullement les bonnes qualités que cette dame pouvait avoir, mais qu'elle était trop jeune et qu'elle avait des entours trop suspects pour être en état de lui servir de conseil.

Poursuivant son enquête, Joseph voulut assister à une course de chevaux ; bien que sa présence inspirât beaucoup de réserve, il fut choqué du désordre et de l'extrême familiarité qui régnait dans ces sortes de divertissements.

L'Empereur fit à sa sœur beaucoup de morale sur les inconvénients de sa conduite, sur les dangers de la société dont elle s'entourait, sur les conséquences qu'entraînerait sûrement sa légèreté. Il y eut entre eux d'orageuses explications. Enfin, s'inclinant devant l'autorité de son frère, Marie-Antoinette promit de s'amender.

En dépit de ses sévères critiques, Joseph II ne la jugeait pas défavorablement ; il rendait justice et à ses

qualités et aux difficultés de la situation : « Elle est aimable et charmante, écrivait-il ; j'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa vertu est intacte, elle est même austère, par caractère plus que par raisonnement. C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fonds d'honnêteté et de vertu dans sa situation vraiment respectable. Avec cela, de l'esprit et une justesse de pénétration qui m'a souvent étonné (1). »

Si les entours de la Reine inquiétaient l'Empereur, la famille royale ne lui avait que très médiocrement plu. « Monsieur est un être indéfinissable, disait-il ; mieux que le Roi, il est d'un froid mortel. Madame, laide et grossière, n'est pas Piémontaise pour rien, remplie d'intrigues, etc. (2). »

Il écrivait du comte d'Artois, dont l'intimité avec la Reine le préoccupait : « C'est un petit maître dans toutes les formes. Sa femme, qui seule fait des enfants, est imbécile absolument. » Il répétait à la Reine que ce prince s'était perdu de réputation par ses débauches, ses étourderies et son impolitesse, qu'elle se ferait le plus grand tort en continuant à le fréquenter si intimement.

De toute la famille royale, c'est encore le Roi qui lui était le plus sympathique. « Cet homme est un peu faible, mais point imbécile. Il a des notions, il a du jugement, mais c'est une apathie de corps comme d'esprit. Il fait des conversations raisonnables, il n'a aucun goût de s'in-

(1) Joseph II à son frère Léopold. (A. d'Arneth.)

(2) *Marie-Thérèse und Joseph II*, par A. d'Arneth, t. II, p. 134.

struire ni curiosité ; enfin, le *fiat lux* n'est pas venu : la matière est encore en globe. »

L'Empereur n'avait pas seulement pour mission de morigéner sa sœur; il devait encore provoquer chez le Roi ce *fiat lux* et l'engager à renoncer enfin à l'étrange réserve qu'il observait près de la Reine.

De ce côté, au moins, il obtint gain de cause et, sur ses énergiques observations, Louis XVI, après sept ans de réflexions et d'hésitations, se décida enfin à devenir pour Marie-Antoinette autre chose qu'un mari platonique.

La nouvelle de cet événement, dont on commençait, à juste titre, à désespérer, réjouit profondément Marie-Thérèse et lui inspira, pour l'avenir de la monarchie, les plus légitimes espérances, mais elle ne put se défendre d'une réflexion singulière et qui en dit bien long sur les mœurs de la cour de France :

« Si jamais ma fille devenait grosse, écrit-elle à Mercy, je vous avoue que je crains beaucoup et pour la mère et pour l'enfant, avant et après les couches. Les crimes les plus atroces ne coûtent guère dans un pays *où l'irréligion est poussée jusqu'au dernier excès*. » (1er octobre 1777.)

Et Mercy lui répond pour la rassurer : « La cour est certainement remplie de mauvais sujets; mais, dans ce moment, ils ne sont pas d'une tournure qui les rende propres aux atrocités d'un certain genre ; d'ailleurs, pour commettre des grands crimes, il faut des scélérats courageux, et il n'y a ici que de bas intrigants. »

Joseph II accomplit donc avec succès la double négociation dont il était chargé, et tant au point de vue de la

société de sa sœur que de son intimité avec le Roi, il eut tout lieu de se féliciter de sa venue.

Les partis qui divisaient la cour virent-ils se réaliser les espérances que l'arrivée de l'Empereur leur avait fait concevoir ?

Les Choiseul espéraient tout de cette royale visite, et ils avaient tout préparé pour la faire tourner à leur profit. L'on s'attendait à de grands événements. Malheureusement, l'Empereur, en arrivant, déclara qu'il ne voulait se mêler d'aucune affaire politique; il accueillit Choiseul avec plaisir, mais évita toute conversation sérieuse; bien plus, ayant par hasard causé avec le Roi de l'ancien ministre, il en parla peu favorablement.

Une désillusion plus grande encore attendait le duc. Joseph II, en quittant Paris, devait passer près de Chanteloup. Personne ne mettait en doute qu'il ne fît au châtelain l'honneur d'une visite. Choiseul tout le premier s'attendait à cette marque de faveur, et il avait préparé une réception magnifique; des relais superbes étaient disposés sur la route, une compagnie brillante occupait le château. On avait organisé des spectacles, des fêtes, etc. Mais l'Empereur, par égard pour le Roi, pour M. de Maurepas et les autres ministres, passa sans s'arrêter. Le parti Choiseul fut consterné, et le coup fut d'autant plus pénible que la visite avait été annoncée avec plus de fracas et d'ostentation.

L'ennemi de Choiseul, le prince Louis de Rohan, ne fut pas mieux traité. Il sollicita de l'Empereur une audience pour lui communiquer, disait-il, des choses d'une

grande importance; il ne reçut même pas de réponse.

Pendant les premiers temps qui suivirent le départ de Joseph II, Marie-Antoinette observa assez exactement les réformes que son frère lui avait indiquées. Non seulement elle renonça aux dissipations trop bruyantes, aux promenades nocturnes à Paris, aux parties de pharaon chez Mme de Guéménée, mais elle se montra très occupée du Roi et l'accompagna très régulièrement aux chasses et aux voyages de Saint-Hubert.

Malheureusement ces bonnes résolutions durèrent assez peu. Bientôt, ne sachant plus comment occuper ses journées et ses soirées, la Reine se remit à jouer, d'abord chez elle, dans ses appartements, avec sa société, puis à la réception officielle qui avait lieu trois fois par semaine; enfin elle reprit ses habitudes chez Mme de Guéménée.

Cette passion, avec les veilles prolongées qu'elle entraîne, a de nouveau amené l'usage des chambres séparées, qui causent tant de souci à Marie-Thérèse et à Mercy. La Reine a beau prétendre que le Roi « n'a pas de goût pour coucher à deux », Mercy assure le contraire; la vérité est que le Roi se retire de bonne heure et ne veut ni troubler la Reine ni en être troublé.

Marie-Antoinette, malgré ses promesses, retourne au bal de l'Opéra, et cette incartade lui vaut cette sévère mercuriale de son frère :

« Daignez penser un moment aux inconvénients que vous avez déjà rencontrés aux bals de l'Opéra et aux aventures que vous m'en avez racontées vous-même là-dessus. Pourquoi donc des aventures, des polissonneries,

vous mêler parmi le tas de libertins, de filles, d'étrangers, entendre ces propos, en tenir peut-être qui leur ressemblent? Quelle indécence! Je dois vous avouer que c'est le point sur lequel j'ai vu le plus se scandaliser tous ceux qui vous aiment et pensent honnêtement. Le Roi abandonné toute une nuit à Versailles, et vous mêlée en société et confondue avec toute la canaille de Paris! »

En dépit des objurgations de Joseph II, la vie dissipée de la Reine reprend comme auparavant. Les inconséquences et les imprudences continuent. En 1779, la Reine a la rougeole. Alors elle demande pour gardes-malade MM. de Coigny, de Guines, d'Esterhazy et de Besenval. La proposition paraît d'abord exorbitante, mais la Reine insistant, le Roi, toujours faible, cède, et l'on a cet étrange spectacle de voir une Reine de France soignée par quatre jeunes seigneurs qui ne bougent pas de sa chambre de sept heures du matin à onze heures du soir. Ils ont même émis la prétention d'y passer la nuit entière; mais Mercy, informé de leur demande, s'insurge et obtient gain de cause. En même temps, sous prétexte que la maladie est contagieuse, on tient le Roi éloigné des appartements de Marie-Antoinette.

Il en résulte toutes sortes de propos fâcheux, de plaisanteries déplacées. Toute la cour rit de l'aventure, et la ville également. On désigne les dames qui soigneront le Roi quand il tombera malade à son tour.

CHAPITRE IX

1776-1778

Dettes de Lauzun. — Difficultés avec Mme de Lauzun et avec sa famille. — Propositions généreuses de M. de Voyer et de milady Barrimore. — La Reine refuse d'intervenir. — Arrangement avec M. de Guéménée. — Mauvais propos de Mme de Guéménée. — Indignation de Choiseul. — Son entretien avec la princesse.

Nous avons déjà vu, dans les dernières pages de notre premier volume, combien la situation financière de Lauzun était devenue précaire. Depuis cette époque les affaires du jeune duc ne s'étaient guère améliorées; il avait continué à jeter l'argent à pleines mains, sans se soucier de l'avenir. Ses dépenses exagérées, son écurie de courses, ses voyages continuels, tout avait contribué à augmenter considérablement le chiffre de ses dettes.

En 1777, il avait à peine trente ans et il devait déjà plus de deux millions. Plusieurs de ses créanciers se permettant de montrer quelque impatience, Lauzun s'avisa qu'il serait peut-être bon de voir clair dans sa situation, et il chargea son homme d'affaires, Pays, d'éplucher ses comptes. Ledit homme d'affaires fit rendre gorge à certains créanciers en les menaçant d'une procédure criminelle, et, après de longues discussions, les dettes du duc

se trouvèrent réduites à la modeste somme d'un million cinq cent mille livres.

Lauzun était loin de s'inquiéter d'une pareille bagatelle; il se savait appelé à hériter d'une fortune considérable, et il trouvait tout naturel de la dissiper pendant sa jeunesse, estimant, non sans quelque raison, que les besoins diminuent avec l'âge et qu'il est prudent de jouir des biens de ce monde alors qu'on est à même de les apprécier. Quant à ses créanciers, le duc s'étonnait fort de ne pas les voir dans une sécurité parfaite, puisqu'ils étaient sûrs d'être payés tôt ou tard.

Malheureusement, des personnes intéressées à lui nuire achetèrent une grande partie des créances qu'on possédait contre lui, et elles le mirent formellement en demeure de payer sans délai. Sa situation était critique; on ne parlait de rien moins que de le faire enfermer pour dettes, ou tout au moins interdire.

La maréchale de Luxembourg se montrait particulièrement impitoyable pour le prodigue; elle jetait feu et flamme, racontait à tout venant que Lauzun était un monstre, qu'il ne s'était pas contenté de négliger sa petite-fille, mais qu'il l'avait encore ruinée, etc.

Le duc n'avait rien à attendre de sa famille : Mme de Lauzun refusait absolument de lui venir en aide; de même le maréchal de Biron. M. de Gontaut, qui venait d'hériter de son frère, l'abbé de Biron, aurait pu sans se gêner prêter assistance à son fils; il n'en fit rien. Toute la famille manifesta de la façon la plus nette qu'elle entendait rester étrangère à toute l'affaire.

On répandit dans le monde les bruits les plus malveillants; on assurait que Lauzun avait mangé tout le bien de sa femme, et que de plus il avait pris des engagements sur la vie de son père, du maréchal de Biron, de Mme de Choiseul et de Mme de Luxembourg.

Non seulement, dans cette phase assez douloureuse de sa vie, notre héros ne trouva pas autour de lui les dévouements sur lesquels il était en droit de compter, mais il eut encore à éprouver l'ingratitude de quelques personnes auxquelles il avait fait du bien. Il eut le chagrin de voir les Choiseul, leurs partisans, M. de Guines qu'il avait sauvé, se tourner contre lui. Choiseul et Mme de Grammont en particulier se montrèrent à son égard de la plus grande sévérité. Outré de ce mauvais procédé qu'il n'avait certes pas mérité, car en maintes circonstances il avait témoigné à ses parents un profond attachement, il rompit toutes relations avec eux. Ce fut pour lui une véritable douleur de ne plus voir sa tante de Choiseul, qu'il affectionnait sincèrement depuis de longues années; elle lui avait toujours manifesté beaucoup d'intérêt et s'était montrée fort indulgente pour ses folies.

Fort heureusement Lauzun ne fut pas abandonné de tous; il eut la douce satisfaction de voir qu'il lui restait encore des amis fidèles, même dans la mauvaise fortune. M. de Voyer (1), avec lequel il était lié depuis sa jeunesse, vivait retiré dans sa terre des Ormes, près de Tours; il y faisait beaucoup de bien et il y recevait la société la plus

(1) Voir *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, ch. v.

brillante de la cour et de Paris. A la première nouvelle de la ruine de son ami, il accourut et lui tint ce langage :

« Mon cher duc, j'ai une terre qui s'appelle La Guerche, à quatre lieues des Ormes ; la maison est très agréable et suffisamment bien meublée. Je vous offre la terre et le revenu pour aussi longtemps que vous le voudrez. Si l'argent de la terre vous convient mieux, on m'en offre un million, je vous le donnerai et vous en disposerez. »

Lauzun fut vivement touché d'une offre si généreuse, mais il la refusa, n'en ayant pas besoin, dit-il.

Peu de jours après il reçut encore une marque d'attachement à laquelle il fut on ne peut plus sensible. Sa liaison avec lady Barrimore avait été assez éphémère. La belle Anglaise était retournée en Angleterre. En apprenant la ruine du duc, elle revint à Paris et le fit aussitôt demander. « Écoutez, lui dit-elle, et ne m'interrompez pas. On vous dit ruiné. Je suis riche, jeune, indépendante ; je viens vous proposer de partager votre sort et de disposer de ma fortune. Je voyagerai avec vous où vous voudrez et pour aussi longtemps que vous voudrez. Ne craignez pas la légèreté de mon caractère ; rien ne me promet autant de plaisir et de bonheur que ce plan. Je veux que vous preniez sur moi l'autorité du mari le plus absolu, je ne chercherai pas à m'y soustraire. »

Lauzun, très ému d'une offre à laquelle il était si loin de s'attendre, remercia avec effusion la jeune femme ; il lui expliqua que son devoir était de rester pour faire tête à l'orage, et que du reste sa situation était loin d'être aussi compromise que les esprits malveillants se plaisaient à le

répandre. Il repoussa donc la proposition qui lui était faite de si bon cœur. Lady Barrimore se montra désolée de son refus et repartit pour l'Angleterre.

Quant au duc de Chartres, dont la fortune était immense et qui depuis tant d'années recevait de Lauzun les plus rares marques de dévouement, il parut complètement ignorer les embarras de son ami et il ne lui fit pas la plus petite offre de service. Lauzun, de son côté, était trop fier pour solliciter, et il ne parut même pas se douter un seul instant que le devoir strict du prince eût été de lui venir en aide.

Cependant la ruine du duc faisait grand bruit. Les racontars les plus fâcheux et les plus exagérés couraient sur sa situation et faisaient à la cour un déplorable effet. Ne voulant pas les laisser s'accréditer, Lauzun composa un état fort exact de sa fortune et de ses dettes, et il alla trouver la Reine en la priant de mettre cet état sous les yeux du Roi, afin que le monarque jugeât en connaissance de cause. Mais Marie-Antoinette avait fini par se laisser influencer par les attaques tenaces et persistantes des Polignac; les affaires d'argent du duc, ses démêlés avec Mme de Lauzun avaient fourni le prétexte de mille propos méchants et perfides, la Reine n'avait pas su y résister. Elle accueillit Lauzun avec froideur, et manifesta quelque embarras quand il lui demanda de parler de lui au Roi. Cependant elle parut prendre intérêt à son infortune, et elle lui offrit sa protection, mais avec tant de hauteur que le duc, profondément blessé d'un ton auquel il était loin de s'attendre, se leva et sans insister davantage prit congé de la Souveraine. « Je demande pardon à

Votre Majesté de l'avoir importunée de mes affaires particulières » dit-il, et il se retira.

Désireux cependant que le Roi connût la vérité sur sa situation pécuniaire et ne se laissât pas abuser par des calomnies, il se rendit auprès de M. de Maurepas et le pria de lui rendre le service qu'il n'avait pas obtenu de la Reine. Le vieux ministre s'empressa de se mettre à sa disposition; il soumit à Louis XVI le mémoire en question, et le Roi plein de bienveillance fit proposer à Lauzun une pension; il fut même un instant question de lui confier l'ambassade de Londres pour le dédommager de sa ruine. Lauzun, très offensé de la froideur que la Reine lui avait témoignée et ne voulant rien devoir à la cour, refusa invariablement tout ce qui lui fut proposé.

Pour sortir des embarras cruels au milieu desquels il se débattait, Lauzun, par acte du 17 avril 1777, donna au sieur Pays, son homme d'affaires, une procuration générale pour gérer sa fortune et payer ses créanciers. Il ne se réservait sur ses revenus qu'une somme de 100,000 fr., dont 40,000 pour sa dépense personnelle et 60,000 pour celle de Mme de Lauzun.

Pays se mit à l'œuvre, mais ses efforts pour remettre un peu d'ordre dans la fortune de son maître ne furent pas couronnés de succès. Les créanciers se montraient récalcitrants, et Lauzun, pour venir à bout d'une situation chaque jour plus inextricable, fit un arrangement avec son ami le prince de Guéménée (1); il lui céda tout ce

(1) Par acte devant Me Lebrun, notaire à Paris, le 11 mars 1778, Lauzun vendit à M. et Mme de Guéménée « les terres du Châtel, de

qu'il possédait moyennant une rente de 80,000 livres.

En même temps que ces embarras financiers venaient fondre sur le pauvre Lauzun, il éprouva un déboire assez pénible dans son propre intérieur. S'il vivait presque toujours éloigné de Mme de Lauzun et si leur intimité se bornait à de pures relations mondaines, officiellement tout au moins leur union n'en subsistait pas moins, et ils habitaient sous le même toit. Ils ne vivaient pas plus mal en somme que bien des ménages de la société à cette époque.

Lorsque les créanciers du duc firent le fâcheux esclandre dont nous venons de parler, Mme de Lauzun montra beaucoup de douceur et de patience, mais elle déclara qu'elle avait assez de la vie commune et qu'elle voulait aller vivre chez la maréchale de Luxembourg.

Son époux fit à ce projet la plus vive opposition; d'abord il détestait la maréchale, qui le lui rendait bien; de plus il pensait que le départ de Mme de Lauzun lui ferait tort dans le public. Malheureusement il négligeait de payer le loyer de la maison qu'elle occupait, et elle courait à tous moments le risque de voir ses meubles

Carman, circonstances et dépendances, la nue propriété d'une maison sise à Montmorency, la retenue de 90,000 livres sur la finance du régiment de Royal-dragons et toutes les rentes qu'il possédait sur différents assignats moyennant 3,908,000 livres, dont 3,500,000 livres pour lesdites terres du Châtel et de Carman et le surplus pour les autres objets compris en ladite vente ». En échange, M. et Mme de Guéménée se chargèrent du payement de toutes les dettes hypothécaires, chirographaires, des rentes et pensions viagères dues par Lauzun. En outre ils s'obligèrent à payer au duc une rente annuelle viagère de 65,000 livres, ainsi que 15,000 livres de rente perpétuelle.

saisis. En présence de cette situation, il fut bien obligé de consentir à ce que la duchesse se retirât chez sa grand'-mère.

Mme de Luxembourg recueillit avec joie sa petite-fille; elle fut charmante pour elle et s'efforça de lui faire oublier ses chagrins et l'abandon dans lequel elle vivait par l'affection touchante qu'elle lui témoigna; elle lui fit une société composée de la comtesse de Boufflers, de Mme de Choiseul, de l'abbé Barthélemy, de Mme du Deffand et de quelques autres intimes. La maréchale, qui avait joué un si grand rôle jusqu'à la mort de Louis XV, avait vu peu à peu depuis quelques années le vide se faire autour d'elle, et elle ne groupait plus dans ce salon jadis si célèbre que les survivants de l'ancienne cour. C'est dans ce milieu choisi, mais restreint, que les deux femmes vécurent paisiblement et dignement.

Après sa séparation, Mme de Lauzun n'entretint plus avec son mari que de pures relations d'affaires. Peu de temps après, elle lui envoya un mémoire relativement aux conséquences que pouvaient avoir dans l'avenir la séparation de biens lorsqu'elle hériterait d'un de ses parents. Le procureur chargé de négocier avec Lauzun usait sans cesse, dans ses communications, de cette phrase : « Le procureur de Mme de Lauzun ne sait pas pourquoi M. de Lauzun, etc. » « Le procureur de Mme de Lauzun est étonné que M. de Lauzun, etc. »

Le duc, impatienté de cette sotte formule, répondit au procureur : « M. de Lauzun dit au procureur de Mme de Lauzun d'abord qu'il est un impertinent, ensuite qu'il ne

sait ce qu'il dit, et, pour tout finir avec lui, qu'il consent de tout son cœur à tout ce qui pourra convenir à Mme de Lauzun, quoi que ce puisse être. »

Pendant ces pénibles discussions de famille, les amis du duc prirent parti pour lui ; les amis de la duchesse, au contraire, la défendirent avec acharnement. En général, on plaignit beaucoup Mme de Lauzun, qui était la victime innocente des dilapidations de son mari.

Cependant, les amis particuliers de Lauzun crurent devoir le défendre, et ils le firent quelquefois avec une vigueur et une âpreté qui soulevèrent bien des orages. Ainsi, Mme de Guéménée, dans un moment de vivacité, s'oublia jusqu'à dire que Mme de Lauzun était déshonorée. Le propos, méchamment répété, mit en émoi toute la famille, au point que le duc de Choiseul, très sincèrement attaché à sa nièce, résolut d'aller exiger des explications de la princesse.

Étant à Versailles au mois de janvier 1778, pour la cérémonie de l'ordre, il demanda un rendez-vous à Mme de Guéménée. Il s'y rendit le lendemain. Elle était au bain. Voici leur conversation racontée par Mme de Grammont, qui la tenait de son frère :

« Vous savez les liens qui m'attachent à Mme de Lauzun et que ses malheurs ne font que resserrer. Il m'est revenu que vous aviez dit que *vous aviez en poche de quoi la déshonorer*. Cette idée m'afflige ! Plus le propos est affirmatif, plus il est accablant : serait-il possible que Mme de Lauzun eût trompé sa famille et le public ? C'est sur quoi je viens vous prier, madame, de vouloir bien nous éclairer.

« — Je vois bien, dit Mme de Guéménée, que ceci est une nouvelle querelle au sujet du marché de M. de Lauzun avec M. de Guéménée.

« — Il ne s'agit point de ce marché ; il s'agit de Mme de Lauzun, de ce que vous avez dit que vous aviez en poche de quoi la déshonorer.

« — Mais, monsieur, qu'est-ce que tout cela veut dire ?

« — Un peu de patience, madame. Tenez, voyons ce qui déshonore une femme. Elle est déshonorée, par exemple, je ne dis pas lorsqu'elle a un amant, n'est-ce pas ? mais elle est déshonorée lorsqu'elle en a plusieurs ensemble, ou tellement près l'un de l'autre qu'on ne puisse pas croire qu'elle ait pour aucun un véritable attachement. Elle est déshonorée lorsqu'elle les prend sans discrétion, quand elle les affiche et les quitte sans ménagement ; quand elle ne mérite pas qu'ils restent ses amis ou ses connaissances. Voilà, madame, ce qui déshonore une femme ; mais j'ai bien de la peine à croire que ce soit là ce que vous imputiez à Mme de Lauzun. Vous ne croyez pas même qu'elle ait un amant. Si, cependant, vous aviez la preuve en poche...

« — Ce n'est pas cela !

« — Ce qui déshonore encore une femme, c'est de ne pas régler sa dépense sur ses revenus, de prendre à crédit chez les marchands ; cela est assez commun, je le sais, mais cela n'en est pas moins déshonorant, parce que cela est injuste et que cela entraîne (n'est-ce pas, madame ?) de grandes conséquences pour les femmes. Je ne crois pas encore que ce soit là ce qu'on reproche à Mme de Lauzun.

Sa grand'mère lui donne tout ce dont elle a besoin; et, d'ailleurs, je ne pense pas que vous ayez votre poche pleine des mémoires de ses marchands.

« Je ne connais plus qu'une chose qui déshonore une femme, c'est de mentir; mais aussi qui la déshonore bien complètement, c'est de mentir, je ne dis pas pour conter une histoire qui amuse ou fait rire, cela est vilain, mais malheureusement cela n'est pas déshonorant; mais mentir pour nuire aux autres, pour outrager la vertu malheureuse, pour imputer ses propres torts à ceux qui n'en ont pas. Voilà, madame, ce qui répand sur une femme le déshonneur et l'infamie à ne s'en jamais relever. Mais Mme de Lauzun parle si peu, elle est si honnête! Ce n'est pas encore cela que vous lui reprochez. »

Mme de Guéménée ne trouva à répondre que quelques explications assez embarrassées; elle ne sut que reprocher à Mme de Lauzun d'avoir quitté son mari, de blâmer sa conduite, etc. Enfin, Choiseul se retira triomphant en lui disant :

« Je ne suis pas venu pour justifier Mme de Lauzun, qui est fort au-dessus de ce que la méchanceté peut inventer contre elle; mais j'ai voulu vous faire sentir que l'honnêteté, la décence, l'intérêt même auraient dû vous rendre plus circonspecte. »

Si Choiseul avait raison de défendre Mme de Lauzun injustement attaquée, il avait toutes espèces de motifs, cependant, pour se montrer indulgent pour les folies de son neveu, car il arriva au même résultat, et pire encore. En effet, malgré son âge, il ne se montrait pas plus raison-

nable, et il dépensait sans compter, faisant chaque jour des dettes immenses.

Il habitait à Paris, rue de Richelieu, l'hôtel que La Borde lui avait fait construire dans la maison du Châtel. Il recevait les mercredis et les vendredis ; de sept heures à dix heures, il y avait un concert qui réunissait les meilleurs musiciens de Paris. La cour entière se transportait dans sa maison, où il accueillait aussi les magistrats, les gens de lettres, les financiers de premier ordre.

La vie fastueuse que les Choiseul menaient depuis leur retour à Paris se termina, du reste, par une catastrophe. En 1784, leur situation pécuniaire devint telle qu'ils furent obligés de vendre leur magnifique hôtel. Quelque temps après, il leur fallut également se défaire de Chanteloup, et Louis XVI dut avancer quatre millions à l'ancien ministre pour parer aux besoins les plus pressants.

CHAPITRE X

1778

Lauzun part pour Vaucouleurs. — Il demande un congé et va en Angleterre. — Préliminaires de la guerre d'Amérique. — Franklin à Paris. — Lauzun est appelé à Paris. — Il retourne à Londres. — M. du Châtelet a la survivance des gardes françaises. — Rupture avec l'Angleterre. — Lauzun se rend à Ardres. — Il est nommé colonel des volontaires étrangers de la marine. — Il est désigné pour aller aux Indes. — Combat naval. — Le duc de Chartres est mal accueilli. — Dernière entrevue de Lauzun avec la Reine. — Séjour à Hautefontaine. — Mme de Martainville. — Fête masquée à la cour.

Aussitôt l'arrangement de ses affaires terminé, Lauzun, très assombri par toutes les déceptions qu'il venait d'éprouver, très attristé de l'attitude de la Reine, à laquelle il était si loin de s'attendre, prit la résolution de retourner à son régiment et d'y vivre en paix en se consacrant à ses devoirs militaires. Il partit donc pour Vaucouleurs, « le lieu le plus triste de la Champagne et, par conséquent, de tout l'univers ».

Il n'avait d'autre distraction que d'aller de temps à autre à Nancy, soit pour des manœuvres, soit pour des sujets plus frivoles.

Sur ces entrefaites, il apprit que la place de ministre de France à Varsovie était vacante. Son désir d'aller en Pologne était, certes, beaucoup moins vif qu'autrefois,

mais il se berçait de l'espoir que, s'il parvenait à y séjourner, il reprendrait facilement sur la princesse Czartoryska son ancien empire et qu'il renouerait des liens dont le souvenir lui était encore si doux. Il écrivit donc à M. de Vergennes cette lettre assez triste pour solliciter le poste de Varsovie :

« Vaucouleurs, 3 juillet 1777.

« MONSIEUR LE COMTE,

« J'apprends que M. de Montmorin vient d'être nommé à l'ambassade d'Espagne et que, par conséquent, il ne prétend plus à la place de Varsovie. J'ose vous supplier de vouloir bien vous rappeler tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire à cet égard. L'instant où le Roi doit déclarer son ministre près du roi de Pologne ne peut être éloigné ; il désire, sans doute, lui envoyer une personne qui lui soit agréable et lui accorder celle qu'il désignera, si elle s'y trouve propre. Ayez donc la bonté, Monsieur le comte, de mettre sous les yeux du Roi l'opinion que vous avez de moi et de demander, après avoir pris ses ordres, s'il est convenable que je fasse des démarches près du roi de Pologne et que je lui demande d'en faire en ma faveur à la cour de France... Si les préventions que vous croyez au Roi contre moi l'emportent sur les comptes que vous voudrez bien lui en rendre, j'attends de vos bontés que vous ayez celle de m'en informer. Aussi je ne regretterai certainement pas ma fortune et mon temps perdus à son service, puisque je lui aurai été désagréable, mais je

donnerai au repos et à la douceur de ne rien faire, et de ne dépendre de personne, le reste d'une vie que je mettais ma gloire à lui consacrer tout entière (1). »

La réponse de M. de Vergennes ne fut pas favorable. Dégoûté du service, dégoûté des injustices dont il était victime, Lauzun demanda un congé pour aller voir ses amis d'Angleterre, entre autres Édouard Dillon, qui avait épousé Fanny Harland (2). Il partit au mois de septembre 1777. Un chagrin nouveau l'attendait ; il apprit, en débarquant, la mort presque subite de la jeune femme. Tout se réunissait pour l'accabler. Harcelé par ses créanciers, frappé dans sa carrière, dans ses rêves d'avenir, dans les personnes mêmes qu'il avait aimées, il sentit que la fortune, qui jusqu'alors lui avait été si propice, se retournait contre lui ; il voulait s'isoler pour tâcher de se reprendre, et il partit pour Bath, où il vécut dans la plus profonde retraite.

Bath était une superbe ville de l'aspect le plus pittoresque ; située en grande partie sur une colline élevée, ses maisons, ses palais se détachaient sur le ciel d'une façon magique. De chaque point de la ville basse, on découvrait des sites superbes. A l'époque où Lauzun vint y habiter, il n'y avait plus aucun étranger, et il put tout à son aise donner libre cours à ses projets d'isolement et de recueillement.

C'est pendant ce séjour qu'il apprit que la guerre allait probablement éclater entre la Russie et la Turquie. Il

(1) Affaires étrangères, Angleterre, 1778.

(2) Voir *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, ch. XXIII.

écrivit aussitôt à l'impératrice Catherine pour lui demander du service, et elle le confirma dans le commandement du corps de troupes légères à cheval qu'elle lui avait déjà accordé précédemment. M. de Maurepas demanda pour Lauzun l'autorisation de servir à l'étranger, et le Roi l'accorda.

Le duc se disposait donc à partir pour la Russie dans le courant de décembre, lorsqu'il reçut une lettre de M. de Maurepas ; le vieux ministre l'informait que les événements paraissaient se gâter en Amérique, et il lui demandait de rester en Angleterre, où l'on aurait l'occasion de l'employer très prochainement.

Lauzun répondit sans plus tarder :

« Londres, 23 janvier 1778.

« MONSIEUR LE COMTE,

« J'ai reçu avec la plus respectueuse reconnaissance la lettre dont vous m'avez honoré, et les marques de bonté dont vous ne cessez de me combler. J'ai toujours le même désir d'aller en Russie, mais il est entièrement subordonné aux circonstances et à la moindre espérance de prouver mon zèle pour le service du Roi. Vous savez, Monsieur le comte, que les dangers et l'éloignement ne m'effrayent pas. On paraît craindre ici une entreprise sur l'Inde ; j'ai, depuis longtemps, l'ambition d'y être employé. J'ose vous le demander instamment, s'il en est question. Je ne pense point y mettre de conditions, tout ce que vous approuverez me conviendra ; je ne veux que des

occasions de justifier l'intérêt que vous daignez prendre à moi (1). »

Que se passait-il donc en Amérique et en Angleterre? Un événement, des plus futiles au début, allait faire éclater de nouveau le bruit des armes et servir de prologue pour le vieux monde à un véritable bouleversement social.

L'Angleterre faisait peser sur ses colonies de l'Amérique du Nord un joug rigoureux que beaucoup d'entre elles songeaient à secouer. En 1764, un acte du Parlement d'Angleterre établit un impôt sur le timbre ; les colons refusèrent de s'y soumettre ; un congrès fut réuni à New-York, en 1765, pour s'opposer à cette exaction ; l'impôt fut retiré, mais remplacé par un autre sur le thé, qui ne fut pas accueilli avec plus de succès.

Plusieurs navires anglais chargés de thé étant entrés dans le port de Boston, une trentaine d'habitants, déguisés en sauvages, pénétrèrent par ruse dans les navires et jetèrent à la mer trois cents balles de thé.

Voilà, dans toute sa simplicité, le fait qui alluma la guerre.

La ville de Boston et les provinces voisines se soulevèrent; l'Angleterre décida de soumettre par la force des armes ses sujets révoltés. Les troupes anglaises furent d'abord repoussées dans Boston, en avril 1775. Enthousiasmés par quelques succès partiels, les Américains mirent à leur tête Washington, dont le nom allait devenir

(1 Affaires étrangères, Angleterre, 1773.

si célèbre, et ils se décidèrent à rompre sans retour avec la métropole. Le 4 juillet 1776, le congrès proclama l'indépendance des États du nord de l'Amérique.

La nouvelle des graves événements qui se passaient en Amérique souleva en France une admiration générale; le courage et l'audace des *Insurgens* électrisèrent tous les esprits, les jeunes gens surtout, avides de nouveautés et de combats. Toute la noblesse, et tel était déjà l'état des esprits que personne ne s'en étonna, prit parti pour un peuple en révolte ouverte contre son Roi; chacun faisait publiquement des vœux pour la cause des *Insurgens*. Les Bostoniens, qui avaient donné le signal de l'insurrection, devinrent à la mode du jour au lendemain. Le whist fut remplacé dans tous les salons par un jeu non moins grave, le boston.

Les Américains comprirent très vite que, réduits à leurs propres forces, ils ne pouvaient avoir l'espoir de venir à bout de l'Angleterre, et ils envoyèrent en France le docteur Franklin pour intéresser le gouvernement à leur cause. Il y arriva en décembre 1776, accompagné de quelques amis. C'était un beau vieillard dont la physionomie avait de la jeunesse; il portait un bonnet de fourrure de martre qu'il gardait toujours sur la tête et qui tombait presque sur ses lunettes. Son costume était rustique : c'était celui d'un cultivateur américain.

Sa vue, qui en d'autres temps eût excité la curiosité et peut-être le rire, produit un enthousiasme sans pareil. On ne parle que de lui dans les salons; on fait des robes, des bonnets, des étoffes à la Franklin; les plus jolies

femmes de la cour et de la ville vont solliciter la faveur de l'embrasser, et il se prête fort galamment à leur désir.

Ses compagnons ne sont pas moins bien accueillis. Tout le monde est fanatique des *Insurgens*, les femmes surtout; il suffit d'avoir un costume de quaker pour obtenir toutes leurs faveurs. Elles portent une nouvelle coiffure aux *Insurgens*, où se trouve représentée par une ingénieuse allégorie la lutte de l'Amérique et de l'Angleterre.

Le docteur, qui réside à Passy, a voulu, quoique protestestant, rendre le pain bénit; il a fait préparer treize brioches, nombre égal à celui des États-Unis; la première porte le nom de Liberté; elles ont un succès fou et on se les dispute avec rage. La petite maison qu'il occupe devient un but de pèlerinage; elle est envahie du matin au soir par les visiteurs; la route est encombrée de carrosses, tout Paris veut rendre hommage à l'illustre étranger.

Le séjour de Franklin transportait de joie les classes artistocratiques, et sans se douter qu'elles sapaient de leurs propres mains les bases de la vieille monarchie, elles donnaient elles-mêmes le signal des applaudissements qui accueillaient le docteur et ses compagnons. Toute la jeunesse demandait à voler au secours des Américains; les représentants des plus vieilles familles voulaient soutenir de leur sang la cause des *Insurgens*. Franklin était accablé de demandes pour servir dans l'armée américaine. Joseph II était plus clairvoyant que la noblesse française. Pendant son voyage en France, il répondait sèchement à

une dame qui lui vantait les Américains : « Mon métier à moi, madame, est d'être royaliste. »

Sous son apparente bonhomie, Franklin cachait une grande finesse. Arrivé à Paris presque incognito, il manœuvra si bien qu'au bout de peu temps, et malgré les plaintes de l'ambassadeur d'Angleterre, il était reçu chez tous les ministres et qu'il négociait avec eux. Il sut merveilleusement exploiter en faveur de ses compatriotes le courant d'idées qui régnait en France.

A ce moment, le mécontentement était général parmi les militaires ; la paix régnait depuis de longues années, et ils ne cherchaient qu'une occasion de guerroyer. Cette raison contribuait encore à augmenter l'enthousiasme en faveur des Américains. Et puis nous comptions prendre une éclatante revanche des défaites de la guerre de Sept ans et de l'humiliant traité de 1763.

D'un autre côté, les agents des Américains ne se contentaient pas d'acheter en France des munitions de guerre, malgré les défenses du gouvernement et les réclamations des Anglais ; ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour engager nos officiers à passer en Amérique, avec ou sans congé. Beaucoup étaient déjà partis, mais secrètement, et leur départ avait passé inaperçu.

Les relations entre la France et l'Angleterre se tendaient de plus en plus, et on pouvait déjà prévoir qu'une rupture était proche. Dans la presse, dans les salons, la guerre était déjà commencée.

En 1777, lord Suffolk, à la Chambre des lords, parle en termes offensants de la valeur des troupes françaises.

Quelques jours après, le maréchal de Biron rencontre mylord Stormont, ambassadeur d'Angleterre, dans la galerie des glaces : « Écrivez à votre lord indiscret, lui dit-il fièrement, qu'il y a en France vingt mille gentilshommes, au nombre desquels je me fais gloire d'être, qui sont prêts à faire la moitié du chemin pour apprendre à votre nation à mieux apprécier la nôtre. »

Le même maréchal de Biron fut le héros d'une aventure qui montre que notre esprit chevaleresque n'avait pas changé depuis Fontenoy. A ce moment, l'amiral Rodney se trouvait en prison à Paris pour dettes. Un journal anglais n'hésita pas à dire que nous le retenions, parce que nous redoutions ses talents. Le maréchal de Biron, indigné du soupçon, court à Versailles et demande au Roi la permission de payer les dettes de Rodney. « Je vous envie d'avoir eu cette idée, dit le Roi au maréchal, elle est française et digne de vous. » Le maréchal avait apporté dans son carrosse la somme nécessaire; il court à la prison et délivre Rodney. Ce procédé généreux devait nous coûter cher.

Pendant que la situation s'aggravait ainsi peu à peu en Europe, la lutte se poursuivait en Amérique. Après des alternatives de succès et de revers, les *Insurgens* finirent par remporter un avantage décidé. Une armée anglaise tout entière, commandée par le général Burgoyne, fut investie par les milices insurgées et forcée de déposer les armes. L'émotion fut profonde en Europe à la nouvelle du succès obtenu par ces pauvres cultivateurs dont on avait tant raillé l'inexpérience militaire, le dénuement et l'indiscipline.

Lauzun écrit de Londres à M. de Vergennes le 19 décembre 1777 :

« MONSIEUR LE COMTE,

« On est ici dans la plus grande consternation de la défaite du général Burgoyne. Mais le roi d'Angleterre n'en soutient pas moins son opinion et son autorité avec la plus grande fermeté et il n'y aura, selon toute apparence, aucun changement dans le ministère. On se prépare, au contraire, à continuer la guerre d'Amérique avec plus de vigueur que jamais et à faire de prodigieux efforts pour commencer la campagne de 1778 avec des forces redoutables. On va faire de nouvelles levées en Écosse et en Irlande; comme elles ne suffiront certainement pas, on cherche de tous côtés des troupes étrangères et on parle beaucoup d'un traité avec la Russie. J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur le comte, un mémoire relatif aux circonstances présentes; il vous prouvera que je suis occupé, quoique absent, des choses qui vous occupent et que si j'ai perdu toute ambition, j'ai conservé du moins le désir d'être bon à quelque chose.

« Vous savez, Monsieur le comte, que dans quelque lieu que le Roi porte ses armes, dans l'Amérique, dans l'Inde, pour ou contre les Turcs, rien ne m'effrayera et que j'entreprendrai tout avec zèle, mais s'il n'y a aucun moyen de m'employer, débarrassez-moi, je vous prie, du triste métier de colonel pendant la paix et obtenez-moi du Roi la permission d'aller en Russie. Lorsque je serai une fois à Pétersbourg, l'Impératrice me permettra de

faire une campagne avec son armée, si, comme je le crois, les hostilités contre les Turcs recommencent au printemps prochain, ce qu'elle me refuserait certainement si je le demandais de France... Je n'ai d'autre but que de ne pas rester dans l'oisiveté.

« J'ose vous supplier de ne pas m'ordonner de revenir à Paris si je puis être utile. D'excellentes raisons me font désirer d'en être éloigné quelque temps (1). »

Pour occuper ses loisirs, Lauzun s'était mis en effet à étudier la politique coloniale de l'Angleterre, et il envoyait très régulièrement des notes à M. de Maurepas et à M. de Vergennes. En mars 1778, il leur adressa un mémoire très étendu et très détaillé sur l'état des défenses de l'Angleterre et de toutes les possessions anglaises dans les quatre parties du monde (2).

Ces mémoires finirent par faire impression sur le Conseil; on manda Lauzun à Versailles, il fut entendu et il eut même plusieurs entretiens avec le Roi à ce sujet.

M. de Maurepas, qui l'avait pris en grande affection, le recommanda très chaudement à M. de Vergennes. Tous deux lui demandèrent de retourner en Angleterre pour y surveiller les événements, et ils lui promirent, si les affaires s'arrangeaient, la place d'ambassadeur à Londres.

Avant de rejoindre son nouveau poste, Lauzun eut encore à éprouver une nouvelle disgrâce, et non des moins

(1) Affaires étrangères, Angleterre, 1777.

(2) Affaires étrangères, Angleterre, 1778.

amères. Il avait toujours été convenu qu'il succéderait à son oncle, le maréchal de Biron, dans le commandement des gardes françaises; Louis XV le lui avait formellement promis, et si la nomination du duc comme survivancier n'avait pas encore été faite, c'était uniquement par égard pour le vieux maréchal. En mars 1778, Lauzun eut la douleur d'apprendre que le duc du Châtelet remplacerait son oncle et occuperait cette place, qui était presque devenue pour les Biron une charge de famille. Décidément c'en était bien fini de sa faveur et de son heureuse fortune; le sort le poursuivait avec une impitoyable persistance.

A peine rentré à Londres, il apprit avec tristesse tous les détails de la cérémonie où son heureux rival avait triomphé.

Le régiment des gardes françaises avait été institué en avril 1563 par Charles IX. On avait profité de cet anniversaire pour faire passer au Roi une grande revue dans la plaine des Sablons. Le temps était magnifique, et il faisait une chaleur très extraordinaire pour le mois d'avril. La Reine arriva dans un superbe carrosse; elle avait une robe qui marquait l'uniforme du régiment. La revue fut splendide, la foule immense, et tout se passa le mieux du monde. Le Roi accorda aux officiers toutes les grâces demandées par le duc du Châtelet; il fit donner deux mille écus aux soldats et des gratifications aux officiers de fortune. Puis, se tournant vers M. du Châtelet, il lui dit gracieusement : « Je ne vois que vous d'oublié, mais j'ai pensé vous faire plaisir en vous accordant dès ce moment

la survivance du maréchal de Biron pour être colonel des gardes françaises (1). »

Des tentes avaient été dressées dans la plaine, et le futur colonel offrit à Leurs Majestés, à la famille royale et à la cour un magnifique dîner qui lui coûta plus de cent mille livres. Pour que les hommes eussent leur part des réjouissances, M. du Châtelet leur fit donner cinquante bœufs, et le Roi, de son côté, envoya un dindon, deux poulets et deux bouteilles de vin par quatre soldats.

On peut aisément supposer le chagrin et l'amertume que le récit de cette cérémonie fit éprouver à Lauzun.

Il fut heureusement distrait de sa tristesse et de ses préoccupations par la mission qu'il avait à remplir et par la vue de tous les préparatifs qui se faisaient pour nous combattre et nous châtier de ce que les Anglais appelaient nos insolentes provocations.

En effet, la victoire des *Insurgens* avait fait pencher la balance en leur faveur. Du reste, l'opinion publique se déclarait avec tant de vivacité qu'on ne pouvait résister; le gouvernement français fut entraîné. En décembre 1777, il signa avec les délégués américains les préliminaires d'un traité de commerce et d'amitié, et peu après il conclut un traité définitif d'alliance avec l'Amérique.

A cette nouvelle, le roi d'Angleterre entra dans la plus violente colère, et il fit les plus vifs reproches à notre ambassadeur, M. de Noailles. Ce dernier venait de recevoir

(1) Pour ne pas affliger le vieux maréchal, M. du Châtelet dut se contenter de la parole royale; la survivance ne fut pas inscrite avec les grâces.

l'ordre de quitter Londres sans prendre congé. Milord Stormont, ambassadeur d'Angleterre en France, reçut les mêmes instructions de son gouvernement (1).

Le rappel de notre ambassadeur avait provoqué en Angleterre la plus vive émotion, et Lauzun s'en fait l'interprète. En même temps, il annonce à Vergennes qu'il prolonge son séjour pour le tenir au courant et lui envoyer des nouvelles; il lui écrit le 18 mars 1778 :

« Je n'ai pas la fatuité de croire que ce que j'ai fait ait contribué à l'événement présent, mais c'est une grande satisfaction pour moi d'avoir prévu ce que vous avez exécuté. La consternation est générale dans toute l'Angleterre; il n'est point de malheurs que l'on n'attende, et cette nation, si longtemps aveuglée sur sa situation, en connaît enfin l'horreur et en pressent les suites funestes, sans y trouver ni remède ni consolation. »

A la nouvelle que l'indépendance de l'Amérique était enfin reconnue, une joie profonde éclata dans toute la France. « Elle n'aurait pu être plus complète s'il se fût agi de notre propre salut », écrit Ségur.

Franklin fut présenté au Roi le 20 mars. Pour la circonstance, il avait consenti à abandonner son costume de

(1) Il fit placarder dans Paris cette étrange affiche :

AVIS AU PUBLIC.

Comme l'ambassadeur d'Angleterre va partir de Paris, il prie tous ceux qui ont quelque chose à prétendre à sa charge de se présenter d'abord à son hôtel, et il déclare formellement qu'il n'admettra aucune prétention qui n'aura pas été produite avant le 20 du présent mois.

A Paris, ce mardi 17 mars 1778.

(*Permis d'afficher et imprimer.* — Lenoir.)

quaker et son bonnet de martre. Il portait un habit de velours mordoré, des bas blancs, ses cheveux étalés, ses lunettes sur le nez et un chapeau blanc sur le bras.

Le comte de Provence, plus perspicace que ses contemporains, ne partageait pas l'enthousiasme général; il traitait hautement de rébellion et de révolte la conduite des Américains. Lorsqu'il apprit que Franklin avait été présenté à la cour : « Voilà Mandrin bien honoré, dit-il; il ne reste plus qu'à élever des trophées à Cartouche Washington. »

Des deux côtés on se prépara à la guerre.

Il fut question d'envoyer une partie des gardes françaises à Dunkerque. M. de Monbarrey dit à ce propos au maréchal de Biron : « Si je vous prévenais quinze jours d'avance, votre régiment pourrait-il marcher? — Il est une heure, riposta le maréchal en tirant sa montre; si le Roi l'ordonne, à quatre heures cet après-midi son régiment des gardes marchera avec armes et bagages. »

Lauzun prolongea pendant un mois encore son séjour à Londres, se conformant en cela aux instructions de M. de Vergennes. Mais par déférence il fit demander au roi Georges si sa présence ne lui déplaisait pas. Le Roi lui fit dire avec beaucoup de bonté qu'il pouvait rester tant qu'il voudrait, et il l'engagea à venir se promener à cheval avec lui sur la route de Richmond, le mercredi suivant à huit heures du matin, pour causer des événements. Le duc fut exact au rendez-vous.

« Le Roi vint à moi, dit-il, et me dit qu'il était bien aise de m'assurer de son intérêt et de sa bienveillance

avant que je quittasse l'Angleterre; qu'il dépendait de moi d'y rester ou d'y revenir quand cela me conviendrait, si je ne craignais pas que cela me fît tort dans mon propre pays; que j'étais trop connu pour être jamais suspect. Il était personnellement offensé de la conduite de la France, et, la traitant de perfide, il en parlait avec une telle chaleur que je fus obligé de lui rappeler que j'étais Français. Il finit la conversation en me disant que personne ne lui serait plus agréable que moi pour traiter de la paix, ou pour ambassadeur, quand les circonstances le permettraient, et qu'il ferait alors avec grand plaisir toutes les démarches que je jugerais nécessaires. »

Après cette conversation si franche et si loyale, Lauzun ne pouvait plus honnêtement prolonger son séjour en Angleterre; il resta encore un mois, puis il partit pour Douvres, où il s'embarqua pour la France.

C'est de cette dernière ville qu'il écrivait à M. de Vergennes :

« Douvres, 4 avril 1778.

« MONSIEUR LE COMTE,

« Je désirerais fort que mes talents pussent autant que mon zèle justifier l'honneur que le Roi me fait de lire ce que j'écris, la bonté qu'il a d'en être content et de vous permettre de me le dire.

« Je quitte l'Angleterre avec regret, et les ordres que vous me donnez de rester à Londres aussi longtemps que je pourrai augmenteront encore le chagrin que j'ai de partir dans un moment où je pourrais être de quelque

utilité; mais je n'ai pas cru devoir attendre, pour prendre mon parti, que je fusse devenu suspect, et risquer en prolongeant mon séjour la confiance et la considération dont je jouis ici et qui peut-être ne seront pas perdues un jour pour le service du Roi.....

« Les milices s'assemblent, tous les officiers joignent leurs régiments. Je commençais à être déplacé parmi tant d'uniformes ennemis.....

« Tous les ministres sans exception ont perdu la tête. Chacun a trompé sur l'état de son département et retarde tant qu'il peut le moment où on le lui prouvera. Ils vivent absolument au jour le jour...

« Je vous envoie un courrier afin de recevoir plus tôt vos ordres. J'attendrai à Ardres, à mon régiment, le retour de ce courrier... Je ne quitterai pas mon régiment, où ma présence est nécessaire, si je ne suis pas employé plus utilement ailleurs pour le service du Roi..... »

Ainsi qu'il l'annonçait à M. de Vergennes, Lauzun rejoignit son régiment à Ardres, petite localité près de Calais. Comme la guerre avec l'Angleterre paraissait inévitable, on avait rapproché des côtes beaucoup de régiments, et celui de Lauzun était du nombre.

Le duc n'était pas revenu seul d'Angleterre; nous connaissons trop ses habitudes pour avoir pu supposer qu'il ait vécu à Londres dans la solitude; il avait fait connaissance avec une fort jolie Anglaise, miss Paddock, et quand il dut regagner la France, elle lui plaisait assez pour qu'il la ramenât avec lui. Miss Paddock avait fait bon marché

de son patriotisme, et elle avait suivi son amant très volontiers; elle avait même emmené avec elle sa sœur, de façon que Lauzun arriva à Ardres accompagné de ces deux jeunes filles. Il loua un petit château près de la ville et les y installa. La jeune miss Paddock était charmante; mais Lauzun, touché de sa grâce, la respecta et il la mit en pension à Calais; plus tard il la maria très convenablement à un homme qu'elle aimait. Cette œuvre pie doit être mise à l'actif de notre héros, et elle est assez rare dans sa vie pour que nous ne la passions pas sous silence.

Cependant à Versailles l'on agitait mille projets de conquêtes, et chaque jour voyait éclore un nouveau plan qui le lendemain était abandonné. Comme il fallait pour ces projets des hommes résolus et hardis, le nom de Lauzun revenait sans cesse, et il était question de lui pour toutes les expéditions. Un jour on parlait de conquérir Jersey et Guernesey; le lendemain on voulait s'emparer de l'île de Wight et de Portsmouth, et détruire les plus beaux établissements de la marine anglaise; puis on songeait à prendre les Bermudes, Sainte-Hélène; c'était toujours Lauzun qui devait être chargé de ces missions.

A la fin de mai, le duc reçut l'ordre de quitter Ardres avec son régiment et de rejoindre l'armée au camp de Vaucieux. Il y était à peine arrivé que M. de Sartines l'invitait à se rendre à Versailles, sans délai.

Là il apprit qu'on donnait à M. de Bussy une flotte pour aller aux Indes et y provoquer une grande révolution; on lui offrit le commandement en second de l'armée,

et il l'accepta avec joie. Il fut en outre autorisé à lever un corps de troupes étrangères de quatre mille hommes, dont il aurait la propriété, sous la dénomination de volontaires étrangers de la marine. Il remit le régiment de Royal-dragons, dont il obtint le commandement pour le marquis de Gontaut, et il s'occupa de réunir le corps dont il allait être le chef.

Pendant qu'il y travaillait fiévreusement, les hostilités avaient commencé. M. d'Estaing fut envoyé en Amérique avec une flotte nombreuse. D'un autre côté, le comte d'Orvilliers réunit à Brest trente-deux vaisseaux et huit frégates. Le duc de Chartres commandait une des divisions. Quand la flotte sortit du port, elle ne tarda pas à se rencontrer avec l'amiral Keppel, qui était venu au-devant d'elle. La bataille fut vive et sanglante, mais aucun vaisseau ne fut pris, et chacun se retira sans qu'il y eût un résultat définitif.

La flotte française rentra à Brest pour réparer ses avaries, et le duc de Chartres partit pour Versailles porter la nouvelle de ce que nous regardions comme une victoire.

Après avoir fait sa cour au Roi, le duc rentra à Paris ; il y fut reçu aux acclamations du public. La cour et la ville semblaient dans l'ivresse.

Cette victoire plus que modeste inspirait à M. de Maurepas, plus jeune que jamais et riant de tout, cette boutade : « Savez-vous ce que c'est qu'un combat naval? Je vais vous le dire : deux escadres sortent de deux ports opposés; on manœuvre, on se rencontre, on se tire des coups de canon, on abat quelques mâts, on déchire quel-

ques voiles, on tue quelques hommes, on use beaucoup de poudre et de boulets; puis chacune des deux armées se retire, prétendant être restée maîtresse du champ de bataille; elles s'attribuent toutes deux la victoire; on chante de part et d'autre le *Te Deum*, et la mer n'en reste pas moins salée. »

L'enthousiasme qui avait accueilli le duc de Chartres fut de courte durée. On reprocha au prince de n'avoir pas compris un signal qui devait lui faire couper la ligne ennemie, et aux éloges succédèrent les épigrammes.

Le prince espérait obtenir la charge de grand amiral, mais le Roi refusa de la lui donner, et il se contenta de le nommer colonel général des hussards. Le duc de Chartres fut profondément ulcéré de cet affront.

Un événement fort inattendu, et dont on désespérait, était venu réjouir la cour de France dès le mois d'avril, la grossesse de la Reine. C'était le résultat le plus certain de la visite de Joseph II. Cet heureux événement rendait la cour plus gaie et plus brillante que jamais. Depuis que la Reine était condamnée à une vie sédentaire, si peu conforme à ses goûts et à ses habitudes, on s'efforçait de lui donner toutes sortes de distractions.

A Marly, on fait construire une salle pour lui donner le plaisir du spectacle. A Trianon, on donne des fêtes champêtres et allégoriques ; il y a des chants, des danses, avec tous les attributs de la fécondité, de la bienfaisance et de la tendresse maternelle. Puis on invente la mode des cafés ; les seigneurs et les dames s'y rendent le matin en chenille ; toute étiquette est bannie. On se met à une

petite table et on se fait servir ce qu'on veut. On imagine de donner une foire dans le parc; les dames de la cour sont des marchandes; la Reine tient un café comme limonadière. Il y a des théâtres, des parades. Cette petite fête coûte plus de 400,000 livres.

La guerre avec l'Angleterre, on le voit, n'altérait en aucune façon l'imperturbable sérénité de cette cour joyeuse, et l'on continuait à jeter l'argent à pleines mains avec la plus aimable insouciance.

Cependant, avant de s'éloigner et de quitter la France peut-être pour toujours, Lauzun voulut prendre congé de la Reine, qu'il n'avait pas revue depuis près d'un an; il était resté longtemps absent et, depuis son retour, il n'avait pas paru à Versailles. Il pensa qu'il serait de mauvais goût de s'éloigner sans lui dire adieu, et il demanda une audience qui lui fut immédiatement accordée. Il dit à la Souveraine qu'il croyait devoir aux anciennes bontés dont elle l'avait honoré de lui annoncer son départ pour les Indes avec M. de Bussy. Marie-Antoinette parut prodigieusement surprise et même affligée; elle essaya de faire revenir le duc sur sa détermination, mais il répondit tristement que son parti était irrévocable : « Non, madame, cela est impossible, dit-il; je tiens à ce plan, quoi qu'il puisse m'en coûter pour l'exécuter. J'ai cru que, sur un théâtre si éloigné, mon zèle, le peu de talents que je puis avoir, rencontreraient moins d'obstacles, qu'on leur rendrait plus de justice, qu'ils auraient moins à lutter contre l'intrigue et la calomnie. » Le Roi étant survenu, Lauzun se retira après quelques paroles banales.

Le soir, la Reine et Lauzun se retrouvèrent chez Mme de Guéménée, dont la faveur durait toujours. La princesse, qui avait pour le duc une franche et cordiale affection, se désolait de la détermination de son ami ; elle avait fait tous les efforts possibles pour le décider à changer d'avis, elle n'avait pu y parvenir ; c'est en vain qu'elle lui avait fait entrevoir la plus brillante destinée à la cour s'il y restait. Elle demanda à la Reine de joindre ses instances aux siennes, mais tout fut inutile. Lauzun, blessé de la froideur de la Souveraine, de son espèce d'abandon après des jours de faveur éclatante, mit sa vanité à montrer qu'il ne demandait rien et qu'il savait se passer de la bienveillance royale.

Pendant que ces événements avaient lieu, Lauzun n'avait pas perdu son temps. En moins de deux mois il avait levé, armé et équipé un superbe corps de deux mille hommes. Sa réputation de courage et d'audace lui avait attiré mille demandes ; c'était à qui servirait sous ses ordres. En peu de temps les cadres furent remplis, et de la façon la plus brillante. Toutes les recrues qui devaient former la légion furent dirigées sur l'île d'Oléron.

En attendant le départ de M. de Bussy, le duc, que rien ne retenait plus à Paris et qui n'y trouvait que des sujets de tristesse et de découragement, prit le parti d'aller chercher un peu de calme et d'affection vraie dans cette chère demeure de Hautefontaine, où il avait passé autrefois de si douces heures (1).

(1) Voir *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV,* ch. XXII.

Pendant des années, ses voyages continuels, le souci de son régiment, les intrigues de Versailles l'avaient tenu éloigné de ce joli séjour, qui lui rappelait peut-être les plus tendres et les plus délicieux souvenirs de sa jeunesse.

Il retrouva à Hautefontaine toute la société dont nous avons parlé dans notre précédent volume. Il retrouva le cher archevêque de Narbonne, toujours aimable et bon, toujours indulgent aux faiblesses humaines ; il retrouva Mme Dillon, Mme de Roothe, M. de Guéménée. Tous l'aimaient sincèrement, tous appréciaient sa valeur, son cœur si chaud, si généreux, son esprit charmant. M. de Guéménée, qui lui était attaché par les liens de la plus vive amitié, ne se consolait pas de son départ. Mme Dillon, qui, faute de mieux, lui avait conservé une touchante affection, avait sans cesse les larmes aux yeux en songeant à ce lointain voyage et aux périls qui en pouvaient résulter. Tous cherchaient à témoigner à leur ami la tendresse la plus expansive, à lui montrer combien il leur était cher et combien son départ les plongeait dans la désolation. Lauzun, profondément touché de ces démonstrations d'amitié, sentait faiblir son énergie et son courage s'amollir au milieu de tous ces amis si chauds, si aimants.

Heureusement, pour le distraire de ses idées sombres, il trouva à Hautefontaine une certaine Mme de Martainville, belle et charmante. Voyant toute la société s'attendrir sur le sort du duc, elle ne crut pas devoir rester seule indifférente aux infortunes de ce jeune et

séduisant seigneur et aux dangers qu'il allait courir ; elle voulut, comme les autres, lui témoigner de l'intérêt et elle le fit à sa manière : son cœur était libre, elle s'empressa d'en disposer en faveur de cet homme aimable et malheureux.

L'amour, à Hautefontaine, n'était pas considéré comme un objet de blâme; on le tenait fort en honneur et on lui rendait des soins particuliers. La liaison de Lauzun ne choqua personne, l'archevêque moins que tout autre ; on témoigna, au contraire, à Mme de Martainville et au duc que leur liaison était hautement approuvée, et on l'entoura de toutes sortes d'égards.

Lauzun passait à Hautefontaine tout le temps dont il pouvait disposer. Il ne reparut plus à la cour qu'une seule fois; ce fut au mois de novembre et à l'occasion d'une fête masquée dont le Roi fit la surprise à la Reine. Marie-Antoinette avait dit en pensant à ses couches : « Le carnaval ne sera rien pour moi cet hiver. » Le Roi voulut la surprendre agréablement. En vingt-quatre heures, et dans le plus grand secret, à l'aide du magasin des Menus-Plaisirs, toute la cour fut déguisée et masquée. A onze heures, on fit demander à la Reine si elle voulait voir des masques, et sur un : « Très volontiers », le Roi entra dans son habit ordinaire, suivi des ministres, des courtisans et des dames attachées à la cour. Tous étaient en habits de caractère très brillants. M. de Maurepas était déguisé en Cupidon et Mme de Maurepas en Vénus ; M. de Sartine était en Neptune, avec un trident à la main ; M. de Vergennes avait un globe sur la tête, une

carte de l'Amérique sur la poitrine et une carte de l'Angleterre sur le dos. Le prince de Soubise était en marabout chinois; le maréchal de Richelieu, en Céphale, menait sous le bras la vieille maréchale de Mirepoix, déguisée en Huronne; le couple dansa un menuet avec autant de grâce et de légèreté que des enfants de vingt ans. Le duc de Coigny était en Hercule, le maréchal de Biron en druide et le duc de Lauzun en sultan, etc. D'autres seigneurs et dames formaient des quadrilles de rabbins, de soldats, de hussards, de matelots, de chasseurs, de coureurs, etc. Tous les pages étaient déguisés en jockeys. A une heure sonnante, le Roi donna le signal de la retraite et conduisit la Reine dans sa chambre à coucher. Tout le monde fut régalé avec du chocolat et à la glace.

Ce fut la dernière apparition de Lauzun à la cour. La fête terminée, il reprit bien vite la route de Hautefontaine pour attendre, aux pieds de Mme de Martainville, que la gloire l'appelât sur les champs de bataille.

CHAPITRE XI

1778

Conquête du Sénégal. — Retour de Lauzun à Paris.

Un soir, en lisant chez lui le *London Magazine*, Lauzun y trouva l'état des possessions anglaises sur la côte d'Afrique. L'idée lui vint qu'il serait aisé de s'en emparer et qu'on ruinerait ainsi une branche considérable du commerce de l'Angleterre. Pénétré de son sujet, il prit la plume pour proposer de détruire les forts de la côte de Guinée et les nombreux comptoirs qui y faisaient un commerce important; il démontrait avec preuves à l'appui la facilité d'enlever aux Anglais ces colonies mal défendues, et le grand profit que l'on en pouvait retirer. Le rapport terminé, il le porta à M. de Sartines (1).

Quelques jours après, dans une nouvelle audience du ministre, il insistait sur les avantages de son projet; rien n'était plus simple que de l'exécuter. Pendant que l'escadre qui devait aller aux Indes ferait de l'eau aux îles du Cap-Vert, on en détacherait quelques vaisseaux, et Lauzun, à leur tête, s'emparerait du Sénégal, de la

(1) Ce rapport se trouve aux Archives nationales, T, 1527.

Gambie, et il détruirait tous les établissements des Anglais sur les côtes.

M. de Sartines se laissa séduire; il fut convenu que Lauzun aurait le commandement de l'expédition, et que, si M. de Bussy n'allait pas aux Indes, car la chose était remise en question, le duc reviendrait en France après la prise du Sénégal.

Lauzun devait avoir le commandement suprême des opérations de terre. La flotte devait être commandée par M. de Vaudreuil; ce dernier était en outre chargé de toutes les opérations dépendant de la mer.

Le duc et M. de Vaudreuil n'avaient pas seulement pour mission de prendre le Sénégal; ils devaient encore s'emparer de toute la côte jusqu'à Sierra-Leone, où les Anglais possédaient trois établissements importants. Enfin ils devaient faire évacuer Gorée, qui nous appartenait, et transporter au Sénégal la garnison, le matériel et les nègres (1).

Lauzun était plein de joie et d'enthousiasme à la pensée de s'éloigner et de pouvoir enfin réaliser ces rêves de gloire qui depuis si longtemps lui tenaient au cœur.

Il partit plein d'espoir, dans les derniers jours de novembre 1778, pour l'île d'Oléron, où étaient réunis ses volontaires étrangers de la marine; les troupes étaient superbes et prêtes à s'embarquer. De là, il se rendit à

(1) Ces instructions se trouvent aux Archives nationales, T, 1527, et au Ministère de la marine, B4, 149. Elles sont du 20 novembre 1778. Les instructions de M. de Vaudreuil sont datées du 28 novembre 1778 et signées du Roi. On les trouve au Ministère de la marine, B4, 149.

Landerneau. Il n'y était pas depuis trois heures qu'arrivait un courrier de M. de Sartines le mandant à Versailles. Celui-ci lui apprit qu'on renonçait à envoyer M. de Bussy aux Indes; Lauzun obtint cependant que l'expédition du Sénégal aurait lieu quand même, et il repartit aussitôt. Comme sa mission était secrète et qu'il importait que personne n'en eût connaissance, il voyageait incognito sous le nom de chevalier de Saint-Pierre.

Après cent et quelques heures de voiture, notre héros arrive à Morlaix le 29 novembre. C'est là qu'il retrouve les officiers qui doivent faire route avec lui, le vicomte d'Arrost, Mięwkowski, Robert Dillon et Sheldon; ces deux derniers étaient les neveux de l'archevêque de Narbonne.

L'embarquement devait avoir lieu à Brest. A la suite de divers incidents sans intérêt, c'est à Quiberon que Lauzun rejoint la flotte. L'escadre se compose des vaisseaux *le Fendant* et *le Sphinx*, de deux frégates, de trois corvettes et d'une goélette. Lauzun et Vaudreuil sont à bord du *Fendant*.

Avant que l'on mette à la voile, un courrier apporte la nouvelle de la délivrance de la Reine; Marie-Antoinette est accouchée d'une fille le 19 décembre 1778. C'est Mme de Guéménée qui, comme gouvernante des Enfants de France, a pris la charge de l'enfant, et sa situation à la cour est devenue plus considérable encore.

Enfin, l'escadre appareille le 25 décembre et fait route vers le Sénégal. A peine embarqué, Lauzun a la douleur de constater que, soit négligence, soit friponnerie des

sous-ordres, rien de ce que M. de Sartines a promis ne se trouve à bord; il n'y avait pas même de pilote pour passer la barre.

La traversée eut lieu sans rencontre fâcheuse. Le 1er janvier, on était à la hauteur des Canaries et l'on rencontra un vaisseau espagnol; Lauzun ne put résister au désir d'envoyer ses souhaits et ses félicitations à Mme de Guéménée et surtout à la Reine; mais pour ne pas enfreindre ses instructions, qui lui commandaient le plus grand secret, il fit passer sa correspondance par l'intermédiaire du ministre de la marine (1).

A partir de l'arrivée de l'escadre devant le Sénégal, Lauzun tint jour par jour un journal des événements survenus jusqu'au moment de son retour en France. Nous ne pouvons citer ce journal (2) *in extenso*, à cause de sa longueur et en raison des détails par trop techniques qu'il renferme, mais nous allons le résumer, et c'est sur ce document indiscutable que nous nous appuierons pour raconter la courte campagne de notre héros.

Le jeudi 28 janvier, l'escadre arriva devant les Maringouins. Le marquis de Vaudreuil fit mettre pavillon anglais à tous ses navires, dans l'espoir que la garnison du fort Saint-Louis nous prendrait pour le secours qu'elle espérait. En même temps, il chargea M. Eyriès, qui commandait la corvette *le Lively*, d'approcher le fort le plus qu'il lui serait possible et de faire les signaux convenus, pour qu'on lui envoyât les pilotes de la barre. On répondit

(1) Ministère de la marine. (Sénégal, B4, 149.)
(2) Ce journal se trouve aux Archives nationales, T, 1527.

du fort aux signaux par un coup de canon à poudre, et ce fut tout. Le lendemain, à trois heures de l'après-midi, les troupes de débarquement furent placées dans quatorze embarcations, et l'on tenta le passage de la barre. L'opération, qui eût coûté bien du monde et de la peine si l'ennemi s'y était opposé, s'accomplit à merveille. Lauzun, accompagné de ses aides de camp, Robert Dillon, Sheldon, Miewkowski, traversa le premier dans le canot du *Fendant*. Le vicomte d'Arrost suivait immédiatement dans le canot du *Sphinx*. Quelques chaloupes coururent des dangers, mais elles en triomphèrent heureusement.

Pendant cette opération, la nuit était venue, et le froid était si rigoureux que Lauzun fit débarquer ses troupes pour leur permettre de passer la nuit au bivouac et de faire du feu.

Le lendemain, les naturels du pays, des nègres pêcheurs, dont les cases se trouvaient le long de la rivière, accoururent avec de grandes démonstrations de joie, en apprenant que les nouveaux venus étaient Français; puis, il arriva plusieurs chefs maures pour faire des offres de service et proposer des bestiaux; puis une ambassade du roi de Cayor, qui envoyait son frère pour complimenter Lauzun et demander de faire alliance avec la France; cet envoyé était escorté d'une suite nombreuse de nègres montés sur des chevaux et des chameaux.

Lauzun apprenait en même temps par les gens du pays les plus singulières nouvelles. Deux jours avant son arrivée, les soldats anglais, à la suite d'une rébellion, avaient chassé du fort le gouverneur, nommé Fall; ils avaient tué

ou blessé beaucoup d'habitants qui avaient voulu prendre sa défense, et ils avaient donné le commandement à un certain Gilbert Stanton. On racontait en outre qu'il y avait eu pendant l'hiver une mortalité sans exemple, que plus de cent blancs avaient succombé à la peste et qu'il ne restait pas dans le fort plus d'une vingtaine d'Anglais.

Pendant que le duc apprenait ces nouvelles, M. de Vaudreuil de son bord tirait sur le fort une cinquantaine de coups de canon; après en avoir rendu quelques-uns, la garnison amena son pavillon, et un parlementaire se présenta apportant des propositions de capitulation. Lauzun exigea que la garnison fût faite prisonnière et s'en rapportât à la générosité du Roi. C'est ce qui eut lieu. Le soir même, la capitulation était signée, et le duc entrait dans le fort à huit heures du soir; tout y était dans la plus grande confusion, car un véritable pillage avait eu lieu pendant la rébellion des jours précédents.

Les sergents et soldats prisonniers furent transportés à bord du *Fendant*.

Le dimanche 31 janvier, Lauzun se rendit à la messe, en compagnie de tous les officiers français. Les habitants virent rétablir l'exercice de la religion catholique avec un plaisir inexprimable. Le duc reçut ensuite leur visite, et confirma dans leurs places tous ceux qui avaient donné des marques d'attachement pour la domination française.

Le même jour partirent les frégates chargées de détruire les établissements anglais le long de la côte. Lauzun, suivant ses instructions, donna les ordres nécessaires pour

la démolition du fort James et aussi pour l'abandon de l'île de Gorée.

Le lundi 1er février, le nouveau gouverneur reçut la visite de Sidi Mouctar, premier maître de langues d'Alicoury, roi maure, avec qui l'on traita pour des bestiaux, des esclaves et de la gomme. Il venait assurer Lauzun de l'amitié de son maître et du désir qu'il avait de bien vivre avec les Français. Pour faire honneur à l'ambassadeur, Lauzun voulut lui offrir des rafraîchissements, mais, vu la dureté des temps, l'on ne servit que de l'eau sucrée. Le marabout qui accompagnait Sidi Mouctar fut convié à prendre sa part du festin.

Cette visite était d'autant plus opportune que les troupes étaient dans la plus grande misère; il n'y avait dans le fort de provisions d'aucune espèce; depuis près de cinq mois, il n'avait pas paru de farine; la nourriture consistait en quelques morceaux de biscuits gâtés, du pain de millet et de l'eau détestable. « Je dois aux troupes du Roi, dit Lauzun, la justice qu'il ne leur échappa pas la moindre marque d'impatience, quoiqu'elles manquassent de tout. »

Le dimanche 7 février, Lauzun fit chanter un *Te Deum* solennel en présence de toute la garnison. On tira une salve d'artillerie et trois de mousqueterie; puis, le duc se fit recevoir officiellement comme gouverneur en présence des troupes.

Sur ces entrefaites, plusieurs canots, chargés de troupes, chavirèrent en traversant la barre et s'échouèrent à la côte; un assez grand nombre de matelots furent

noyés, et toutes les marchandises, vivres, médicaments, effets, furent pillés par les nègres du roi Damel, qui prétendait que tout ce qui venait à la côte, bâtiment, équipage et cargaison, lui appartenait.

Lauzun fit demander à Damel une entrevue. Elle eut lieu dans une tente que le duc avait fait préparer. Le roi vint avec ses troupes et une suite d'environ deux mille personnes à cheval; mais tout se passa en compliments et en cérémonies, sans qu'il fût possible d'amener le roi à parler d'affaires. Damel dîna avec Lauzun; il but et mangea modérément, mais les reines, dont il était accompagné, absorbèrent de l'eau-de-vie en quantité.

Le lendemain, au point du jour, le palabre recommença. Pendant huit heures, le roi résista aux demandes de Lauzun, qui réclamait tout ce qui avait été pillé; enfin, sur la menace d'une guerre immédiate et terrible, Damel finit par céder. Aussitôt et en signe de réjouissance, le roi et la reine favorite burent chacun une vingtaine de verres d'eau-de-vie. Ce ne fut pas tout : « La reine, dit Lauzun, m'envoya son esclave préférée, m'assura de sa bonne volonté pour les blancs et particulièrement pour moi; elle me fit présent d'un beau bœuf. Je répondis à cette galanterie en lui envoyant un tambour, instrument qu'elle aime beaucoup. »

Le lendemain, Lauzun fit partir pour la France le *Lively,* et il chargea M. d'Arrost de porter au ministre la nouvelle de la conquête et le rapport officiel contenant tous les détails que nous venons de résumer. On verra par les dernières lignes de ce rapport avec quelle modestie

le duc parle de lui, avec quelle énergie il soutient les officiers sous ses ordres, s'effaçant toujours pour leur laisser le beau rôle, ne demandant rien pour lui, tout pour eux.

« M. le vicomte d'Arrost aura l'honneur de vous remettre ma lettre; il est plus en état que personne d'entrer dans tous les détails qui peuvent vous intéresser; il est rare de réunir autant d'intelligence, de talents et d'activité; il y joint un zèle infatigable et une patience essentiellement utile au service du Roi; il m'a été de la plus grande ressource, et je ne m'en sépare qu'avec regret.

« Quant à moi, Monsieur, vous savez que c'est uniquement par attachement pour vous que je suis venu ici; c'est de bien bonne foi que je ne prétends à rien et que je ne désire rien qui me soit personnel; je mets peut-être plus de prix à ne point obtenir de grâces qu'à celles que l'on pourrait m'accorder; j'avoue que j'en mets un infini à ce que vous voudrez bien faire pour MM. Robert Dillon et Sheldon, mes aides de camp. Ces deux jeunes gens, charmants sujets, dont l'ardeur et l'activité ont beaucoup contribué à la célérité des opérations, m'ont été confiés par leurs parents, qui sont les meilleurs amis et les plus intimes que j'aie au monde, et il n'y a rien à quoi je puisse être plus sensible qu'au plaisir de contribuer à leur avancement et à leur fortune militaire... Le seul prix que je désire de la pénible tâche que je m'impose, est que vous vouliez bien accorder à M. Robert Dillon la commission de colonel et en obtenant de M. le prince de Montbarey la promesse écrite de la commission de colonel pour M. Sheldon le jour qu'il aura vingt-trois ans. Je vous

supplie aussi de vouloir bien accorder la croix de Saint-Louis à M. Miewkowsky, capitaine de hussards, présentement mon aide de camp. Cet officier est un sujet de la première distinction. »

Lauzun indiquait au ministre tout ce qui serait utile pour fortifier la nouvelle conquête; il demandait des canonniers, des bombardiers, des vivres, etc.

Par le même courrier, il écrivait à son père, au maréchal de Biron et à Mme de Guéménée.

Si Lauzun avait pu entendre les commentaires provoqués par la réception de ses dépêches, il aurait éprouvé une cruelle déception. On rit de la facilité de sa conquête, et on lui en voulut de n'avoir pas éprouvé de plus grandes difficultés. Sa famille elle-même ne cherchait qu'à diminuer son mérite, et M. de Choiseul, qui restait paisiblement à Paris à faire bonne chère et à intriguer, trouvait spirituel de railler son neveu, qui s'efforçait de se rendre utile.

Mme du Deffand écrivait à Walpole, le 21 mars 1779 : « M. de Lauzun, avec deux vaisseaux et un très petit nombre de troupes, a pris votre Sénégal, qui était votre traite des nègres; M. de Choiseul contait hier que M. de Sartine, en lisant au Roi le détail de cette expédition, hésitait un peu à en dire toutes les circonstances; M. de Maurepas l'obligea de n'en omettre aucune; il apprit donc au Roi que la garnison anglaise consistait en quatre hommes, dont il y en avait trois malades, et M. de Choiseul nous dit que celui qui restait s'était apparemment rendu de bonne grâce, et qu'il ne doutait pas qu'on ne lui eût

accordé les honneurs de la guerre. Si, dans cet exploit, M. de Lauzun avait trouvé quelques mines d'or, cela vaudrait bien autant pour lui que la gloire qui lui en reviendra. »

Le 2 mars, M. de Vaudreuil, dont la situation était précaire et qui avait à bord plus de quatre cents malades, se décida à partir pour Saint-Yago; il rejoignit M. d'Estaing assez à temps pour prendre part à la prise de la Grenade (1).

Quand Lauzun eut achevé l'organisation de la colonie, il estima qu'il n'avait plus rien à faire au Sénégal; il arma un bâtiment marchand en parlementaire pour regagner la France avec ses prisonniers. Avant de s'éloigner, il voulait laisser de quoi payer la garnison et faire vivre la colonie pendant quelque temps; malheureusement, l'argent qu'il avait emporté avec lui se trouvait déjà dépensé pour le service du Roi, et il ne lui restait plus rien. On lui avait bien donné un trésorier, mais on avait négligé de lui confier des fonds. Il eut alors l'ingénieuse idée d'avoir recours à la bourse des prisonniers anglais; ils lui prêtèrent personnellement tout ce qu'ils possédaient.

Le duc profita des derniers jours de son séjour au Sénégal pour se conformer aux instructions qu'il avait reçues et mettre en état les forts qui existaient; il les fit

(1) Le 1er mars, Lauzun reçut de M. le chevalier de Pontdevez la nouvelle de la prise du fort James, dans la rivière de Gambie. Le fort s'était rendu à discrétion; la garnison, du reste, ne se composait que de trois officiers, vingt-huit soldats et quinze marins. M. de Pontdevez avait également ruiné tous les forts et tous les comptoirs anglais qui se trouvaient dans la Gambie et dans la rivière de Sierra-Leone.

réparer de son mieux, ainsi que les batteries de la barre qui tombaient en ruine et qui étaient d'une importance capitale. Quand il crut avoir suffisamment organisé la défense matérielle du pays et réorganisé les services administratifs, il remit le commandement à M. Eyriès, ainsi que ses instructions le lui ordonnaient, et il fit voile pour la France.

Après une traversée de trente-six jours, il arriva à Lorient le lundi 19 avril. Il était temps, car on n'avait plus à bord ni vivres ni eau (1).

(1) Lauzun n'était pas le seul à vouloir conquérir des lauriers. Arthur et Édouard Dillon, le marquis de Coigny, le vicomte de Noailles servirent sous les ordres de MM. de Bouillé et d'Estaing. Le premier conquit la Dominique et ensuite l'île de Sainte-Lucie par surprise.

D'Estaing s'empara de Saint-Vincent et de l'île de la Grenade avec trois mille hommes. Le vicomte de Noailles et Arthur Dillon se distinguèrent brillamment à l'assaut de la ville. Dillon, dès le début de l'action, eut le bras droit cassé; mais il continua à combattre jusqu'à ce que la victoire fût complète; son bras fut mal remis, et on dut le lui recasser huit fois de suite.

Quand d'Estaing, après sa campagne de la Grenade, vint faire sa cour à la Reine pour la première fois, il arriva porté sur ses béquilles et accompagné de plusieurs officiers blessés comme lui. La Reine ne sut lui dire autre chose sinon : « Monsieur le comte, avez-vous été content du petit Laborde? »

CHAPITRE XII

1779

Mauvaise réception à Versailles. — La partie de pharaon. — Générosité de Mme de Coigny. — Lauzun donne sa démission. — Embarras de M. de Sartine. — Lauzun est nommé inspecteur général des prisonniers de guerre. — Projet de descente en Angleterre. — Lauzun est envoyé avec M. de Vaux. — Le corps d'expédition. — Les camps de Paramé et de Vaucieux. — Retour à Paris. — Liaison de Mme de Coigny et de Mme Dillon. — Passion naissante de Lauzun pour Mme de Coigny. — Création de Lauzun-hussards.

A peine débarqué à Lorient, Lauzun saute dans une chaise de poste, et il part pour Versailles rendre compte au ministre du succès de sa campagne. Quand il arrive, la cour est à Marly; c'est donc là qu'il se rend en grande hâte. S'il s'attendait à recevoir des félicitations pour la façon dont il avait conduit l'expédition confiée à ses soins, il fut cruellement désabusé. Le ministre le reçut très froidement, et c'est à peine si le Roi lui adressa la parole. L'expédition du Sénégal avait déplu, et on savait mauvais gré à son auteur de l'avoir entreprise.

Le malheureux vainqueur eut la douleur d'être encore plus mal traité par la Reine que par le Roi. Devant une disgrâce aussi notoire, les courtisans n'hésitèrent pas, et le vide se fit autour du duc.

Il comprit mieux encore la défaveur dont il était l'objet,

quand il s'aperçut que Mme de Lauzun s'était intimement liée avec Mme de Polignac et toute la coterie qui le redoutait et le détestait.

Malgré la difficulté de sa situation, il résolut de tenir tête à l'orage, et le soir il se présenta hardiment au cercle de la Reine. On jouait au pharaon. Le duc, pour se donner une contenance, se plaça derrière M. de Fronsac et risqua quelques louis; personne ne lui adressait la parole, et il s'en trouvait assez embarrassé. La jeune marquise de Coigny était assise auprès de M. de Fronsac, mais Lauzun la connaissait à peine et n'osait lui parler; la jeune femme cependant s'émut du lâche abandon dans lequel la disgrâce royale laissait Lauzun; tout à coup elle se retourne, l'interpelle et ne cause plus qu'avec lui. Le duc, touché au delà de toute expression de cette marque de courage, trouva aussitôt à Mme de Coigny bien de l'esprit et bien de la grâce.

L'intervention de la marquise fut pour Lauzun le salut. Il reprit son assurance, voulut être charmant pour l'aimable femme qui se compromettait si bien pour lui, et il y réussit. Puis, une fois en verve et se sentant soutenu, il se mêla à la conversation générale, parla à la Reine et se montra si gai, si spirituel, si amusant que Marie-Antoinette n'y put résister et se laissa aller à causer avec lui comme aux plus beaux jours de sa faveur. La fin de la soirée fut un triomphe pour le duc; il avait reconquis tout son prestige.

Il emporta de cette soirée de Marly, qui se terminait pour lui d'une façon si inattendue, un souvenir profondé-

ment ému; Mme de Coigny, qui s'était montrée si généreuse, l'avait frappé au cœur, et ce mouvement de commisération, qui dénotait au moins une âme élevée, allait pousser notre héros vers sa dernière grande passion. Il ne pensait plus qu'à la charmante jeune femme; elle occupait entièrement son cœur et son esprit; il croyait n'avoir jamais rencontré rien qui lui ressemblât, rien d'aussi parfait. Au bout de peu de jours, il était complètement épris d'elle et ne songeait qu'à la revoir.

Quelle était donc cette Mme de Coigny dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler et qui venait de donner en pleine cour une preuve si audacieuse de son esprit indépendant et frondeur?

Louise-Marthe de Conflans, fille aînée de Louis-Gabriel, marquis de Conflans, et de Jeanne-Antoinette Portail, était née en 1760.

Sa mère détestait le monde; elle n'allait pas à la cour, et elle inspira à sa fille, dès son enfance, des goûts qui la portaient à sympathiser plus avec la bourgeoisie qu'avec la noblesse.

Le marquis de Conflans, son père, était remarquable par sa beauté, par sa noblesse, par sa taille, par son adresse à tous les exercices du corps. Il avait une rare justesse de vues, beaucoup de talent et d'esprit, une grande franchise, mais il faisait parade de plus de vices qu'il n'en avait : immoral par principe et se plaisant à braver tout ce qu'il appelait préjugés, il se montrait menteur sans être faux, ivrogne sans aimer le vin, et libertin sans tempérament. Cet homme original était bien traité à

la cour, sans y avoir jamais rien pu obtenir; tout le monde en disait du mal, et cependant on était charmé de le voir. Dans les excès comme dans le reste, il ne souffrait point qu'on le dépassât. Le duc de Lévis raconte qu'à un repas de corps, voyant un vieil officier de hussards se servir d'un verre qui tenait près d'une pinte, il ôta une de ses bottes, la remplit de vin et la vida à sa santé. Le comte de Lautrec se faisait suivre par un jeune loup en guise de chien; M. de Conflans acheta aussitôt un ours qui dansait et l'établit gravement derrière sa chaise, en habit de hussard, avec une assiette entre les pattes de devant.

Marthe de Conflans garda toute sa vie les traces des idées qu'on lui avait inculquées dès l'enfance et des exemples qu'elle avait eus sous les yeux.

En 1775, on lui fit épouser le fils unique du duc de Coigny. Le jeune marquis avait vingt ans, sa femme un peu plus de seize. On raconte qu'au moment du mariage, on donna plusieurs soupers de famille. Lorsqu'il fut question de ces repas, le duc de Coigny dit au marquis de Conflans : « Sais-tu que je suis fort embarrassé? — Eh, pourquoi? — C'est que je n'ai soupé de ma vie chez ta femme. — Ma foi, ni moi non plus; nous irons ensemble et nous nous soutiendrons. » Ce trait ressemble un peu à l'histoire de ce bourreau qui, conduisant au gibet un pauvre diable, lui dit : « Je ferai certainement de mon mieux, mais je dois pourtant vous prévenir que je n'ai jamais pendu. — Ma foi, répondit le patient, je n'ai jamais été pendu non plus, nous y mettrons chacun du nôtre, et nous nous en tirerons comme nous pourrons. »

Les jeunes époux n'éprouvaient l'un pour l'autre aucun sentiment; ils restèrent dans les termes d'une politesse assez indifférente, mais en observant cependant les règles du savoir-vivre, puisque Mme de Coigny accoucha, en 1778, d'une fille, Antoinette-Françoise-Jeanne, qu'elle n'appela jamais que Fanny.

Le marquis de Coigny ne présenta sa femme à la cour qu'en 1779. Elle y brilla bien vite malgré son jeune âge. Grande et bien faite, elle avait une beauté noble et imposante, avec un air de fierté dédaigneuse et de résolution arrogante : « C'était la beauté aristocratique dans sa plus haute expression. » Son esprit était original, mordant et redoutable, mais il était aussi prodigue de pensées ingénieuses, de jugements exquis et de mots charmants. On répétait à l'envi ses boutades, ses saillies, et elle sut se faire de suite dans la société une place à part, et non des moins brillantes.

On vient de voir avec quel aplomb elle était venue au secours de Lauzun qu'elle connaissait à peine.

Dans ses *Mémoires*, Lauzun parle de Mme de Coigny sur un ton tout différent de celui qu'il emploie vis-à-vis de ses autres maîtresses. Il y a à cela une raison excellente, c'est qu'il a écrit ses *Mémoires* pour Mme de Coigny elle-même; il était donc fort naturel qu'il parlât avec légèreté des autres femmes qu'il avait aimées, — cela ne pouvait être qu'agréable à sa nouvelle amie, — et qu'au contraire, quand il était question de Mme de Coigny, il se montrât plein d'une réserve respectueuse.

Disons-le tout de suite, Lauzun a aimé Mme de Coigny

comme il n'a aimé aucune autre femme; l'amour qu'il ressent pour elle dès le premier jour est de la nature la plus tendre, la plus délicate, et cet amour dure pendant treize ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Les sens ont peu ou point de part à cette grande passion ; fort longtemps le duc amoureux n'obtient pas la plus légère faveur, pas même une mèche de cheveux ; il doit se contenter de regards, de sourires, de serrements de main. Sa tendresse en est-elle moins vive? Loin de là. C'est qu'il y a entre lui et sa chère maîtresse une intimité profonde de cœur et d'esprit; leurs âmes sont sœurs, elles se comprennent et sont à jamais attachées par les liens d'un sentiment exquis. C'est ainsi que l'on voit pendant des années Lauzun, le soi-disant roué, n'avoir dans le cœur d'autre pensée que l'amour le plus pur, le plus exalté pour la charmante femme qu'il adore et à laquelle il rêve de consacrer le reste de sa vie.

Cependant, Lauzun avait eu plusieurs entrevues avec M. de Sartine; le ministre ne lui offrit ni grade ni traitement, mais il lui proposa une gratification en argent, que le duc refusa très noblement. Du reste, il ne demandait rien pour lui; il insistait seulement pour qu'on récompensât ses aides de camp.

M. de Sartine avait complètement manqué à ses engagements. Au mépris des promesses les plus formelles, il avait dispersé de tous côtés le corps des volontaires étrangers de la marine, si soigneusement recruté. Le duc, furieux, déclara au ministre que, s'il ne se plaignait pas, du moins il ne voulait plus servir, et il donna sa démission;

mais le Roi la refusa : « Je veux que vous soyez bien traité et content, dit-il à Lauzun, et je donnerai des ordres en conséquence. »

Le ministre, en effet, promit à Lauzun de le faire colonel propriétaire inspecteur d'une légion composée de dix-huit cents hommes d'infanterie, de six cents de cavalerie ; il lui promit, en outre, en propriété le premier régiment de cavalerie étrangère qui serait vacant ou créé dans le département de la guerre (1). Le duc accepta.

En attendant, il demanda à être nommé inspecteur général des prisonniers de guerre. Les prisonniers étaient traités en France avec une barbarie véritable, et il en résultait une mortalité considérable. Touché de compassion, Lauzun voulait essayer de porter remède à cette situation. Le ministre partagea sa manière de voir, et il lui donna l'autorité nécessaire non seulement pour améliorer le sort de ces infortunés, mais encore pour empêcher les abus et les friponneries.

En attendant d'avoir à remplir ces nouvelles fonctions, le duc partit pour Hautefontaine ; on l'accueillit avec bonheur, on fêta son retour, la joie de retrouver un ami très aimé éclatait sur tous les visages. Mme de Martainville fut, certes, la plus joyeuse ; mais, quelque tendresse que Lauzun lui témoignât, il n'était plus le même : il y avait déjà entre eux le souvenir de Mme de Coigny.

(1) Un décret du 25 juin 1779 fusionne les volontaires étrangers de la marine avec le corps des volontaires étrangers de Nassau ; ces derniers conservèrent leur uniforme, mais on changea les boutons qui, aux armes de Nassau, furent remplacés par des boutons avec une ancre.

La vie de la cour était-elle restée la même pendant l'absence de Lauzun ? Les couches de la Reine avaient amené des changements assez considérables. On ne donnait plus de bals, on ne jouait presque plus, mais l'imagination fertile de M. le comte d'Artois avait trouvé de nouveaux amusements et d'autres moyens d'occuper l'inutilité de sa vie (1).

Dès les premiers beaux jours, on s'assemble le soir à l'entrée de la nuit sur la terrasse du château, et l'on s'y promène jusqu'à une et deux heures du matin, en écoutant les musiques des gardes françaises et suisses. Le prince de Ligne parle de ces charmantes et innocentes nuits de la terrasse de Versailles, qui avaient l'air de bals de l'Opéra : « Nous écoutions des conversations, nous faisions et essuyions des méprises ; je donnais le bras à la Reine, elle était d'une gaieté charmante. Nous avions quelquefois de la musique dans les bosquets de l'Orangerie, où il y a bien haut, dans une niche, le buste de Louis XIV. M. le comte d'Artois lui disait quelquefois : « Bonjour, grand-papa. » Un soir, de concert avec la Reine, je devais me placer derrière la statue pour lui répondre ; mais la crainte qu'on ne me donnât point d'échelle pour descendre et qu'on m'y laissât toute la nuit me fit abandonner ce projet. Il y avait quelquefois dans tout cela plus d'intrigue de cour que d'amour. »

Ce que le prince ne dit pas, c'est que tout Versailles

(1) Entre autres occupations, le prince apprenait à danser sur la corde raide. Il prenait des leçons de Placide et se donnait en représentation à quelques élus.

avait la liberté de se rendre sur la terrasse ; femmes de cour, femmes de chambre, bourgeoises, grisettes, tout le monde s'y coudoyait dans l'obscurité. La famille royale se promenait au milieu de cette cohue, et il en résultait mille fâcheux propos.

Plus tard, et toujours grâce à l'esprit ingénieux du comte d'Artois, ces réunions changent de caractère ; on se livre à des jeux innocents ; on installe un trône de fougère dans un des bosquets, et l'on joue au roi comme les enfants. On joue aux petits jeux, aux questions, à la guerre-pampan, au colin-maillard et surtout au « descampativos ». Paris adopte cette manie, et la fureur de la guerre-pampan et du descampativos devient générale.

Mercy comprenait combien ces amusements étaient peu convenables et inconsidérés, combien c'était braver de gaieté de cœur les soupçons d'un public malveillant que de rester dans les bosquets de Versailles jusqu'à deux heures du matin ! La funeste affaire du collier n'a pas eu d'autre origine.

Pendant l'absence de Lauzun, le crédit de Mme de Polignac, loin de s'affaiblir, n'a fait qu'augmenter. La Reine ne peut plus se passer de la favorite. « Seule avec elle, je ne suis plus Reine, disait-elle, je suis moi. » Elle lui prodigue en tous lieux et en tous temps les marques de faveur les plus extrêmes.

Tous les soirs elle va chez son amie et elle y entraîne le Roi et la cour. On se rassemble dans une grande salle de bois située à l'extrémité du palais ; au fond, il y a un billard ; à droite, un piano ; à gauche, une table de quinze.

C'est là qu'on passe la soirée. Très souvent même la Reine dîne chez Mme de Polignac, et, pour la dédommager des frais qu'elle lui impose, elle ajoute soixante mille livres à son traitement.

Mme de Polignac était de son naturel peu exigeante. Mais elle avait près d'elle sa belle-sœur, la comtesse Diane, ambitieuse, avide et qui voulait accaparer toutes les faveurs pour elle et sa famille ; et puis le comte de Vaudreuil, perdu de dettes, se servait de son influence pour mettre le trésor public au pillage : il faisait des scènes à Mme de Polignac quand ses demandes souffraient quelque retard. La favorite avait fini par montrer des répugnances qui allaient jusqu'aux sanglots quand on la forçait d'agir. Mais elle se laissait vaincre, et la Reine, toujours bonne et sensible, voyant son amie dans les larmes, s'occupait sur-le-champ de les tarir.

Mercy prétend qu'en quatre ans les Polignac se sont procuré, tant en grandes charges qu'en dons, plus de cinq cent mille livres de revenus annuels.

Il n'y a pas que la faveur des Polignac qui ait grandi pendant l'absence du duc. Un jeune Suédois, le comte de Fersen, a pris la place que Lauzun n'occupe plus ; en peu de temps, il est devenu le favori ; il n'est question à la cour que de sa prodigieuse faveur.

Le comte Axel de Fersen était né à Stockholm en 1757 (1). Ses études terminées, comme tous les nobles suédois, il avait voyagé en Angleterre, en Allemagne, en Italie,

(1) Son père était feld-maréchal et avait été chef du parti de l'opposition au commencement du règne de Gustave III.

puis il était venu en France, où on l'avait nommé lieutenant à la suite du régiment Royal-Bavière. Il était grand et bien fait; sa physionomie était noble, distinguée, mélancolique, son caractère romanesque. Il avait, dit M. de Lévis, plus de jugement que d'esprit, mais il cachait « une âme brûlante sous une écorce de glace ». Il fut fort bien reçu à la cour de France.

En 1779, sa faveur devient extrême; il est accueilli dans les cercles intimes de la Reine; on parle de rencontres, d'entretiens prolongés pendant les bals de l'Opéra, dans les soirées de Trianon; on avait vu la Reine chanter au piano en le regardant les couplets passionnés de l'opéra de *Didon* :

Ah! que je fus bien inspirée
Quand je vous reçus dans ma cour!

Mais revenons à Lauzun, que nous avons abandonné dans sa douce retraite de Hautefontaine. Il allait commencer son inspection des prisonniers de guerre, lorsqu'il apprit que l'on formait une armée destinée à opérer une descente en Angleterre. Il demanda aussitôt au Roi à être employé d'une façon active, et il fut nommé à l'avant-garde de M. de Vaux, qui était le chef de l'armée de terre.

On forma deux camps : l'un à Paramé, en Bretagne, l'autre à Vaucieux, en Normandie. L'enthousiasme était indescriptible. Les bureaux du ministère étaient assiégés par toute la jeunesse, par tous ces courtisans, avides de coups de fusil. On regardait comme le plus grand mal-

heur de rester inactif dans les garnisons; tout le monde voulait prendre sa part des périls et de la gloire.

L'armée de M. de Vaux, qui n'était que de trente mille hommes, avait un énorme état-major. Voici, de la main même de Lauzun, le portrait de quelques-uns des généraux :

« M. de Vaux était, comme à son ordinaire, pédant, plat et médiocre; et, sous l'air de l'austérité, toujours le plus vil adorateur de la faveur.

« Le marquis de Créquy, aide de camp de confiance du général en chef, l'aidait à nous faire une chère empoisonnée, et employait le reste de son temps à faire de petites méchancetés, dont quelques-unes était assez plaisantes.

« Le marquis de Langeron, lieutenant général, bonhomme loyalement ennuyeux, grand diseur de quolibets, quand il priait quelqu'un à dîner, lui disait : « Voulez-
« vous venir manger avec moi un œuf coupé en quatre
« sur le cul d'une assiette d'étain? s'il n'y en a pas assez,
« je me mettrai dans un plat. »

« M. de Rochambeau, maréchal de camp, commandait l'avant-garde, ne parlait que de faits de guerre, manœuvrait et prenait des dispositions militaires dans la plaine, dans la chambre, sur la table, sur votre tabatière si vous la tiriez de votre poche; exclusivement plein de son métier, il l'entend à merveille.

« Le comte de Caraman, tiré à quatre épingles, doucereux, minutieux, arrêtait dans la rue tous les gens dont l'habit était boutonné de travers et leur donnait avec intérêt de petites instructions militaires; il se montrait sans

cesse un excellent officier, plein de connaissances et d'activité.

« M. Wall, maréchal de camp, faisait bonne chère, buvait du punch toute la journée, disait que les autres avaient raison et ne se mêlait de rien.

« M. de Crussol, maréchal de camp, avait le cou tout de travers et l'esprit pas trop droit. »

A Paramé, les journées se passaient en exercices, en évolutions, en simulacres d'attaque, de défense, de débarquement, de reconnaissances militaires. Ces exercices étaient, du reste, de véritables fêtes ; on y accourait de toutes les villes voisines ; il y venait même de belles dames de Paris, et on leur réservait des sièges pour leur permettre d'y assister plus commodément. Quand il n'y avait pas de manœuvres, on dansait. Il y avait là Mmes de la Châtre, de Simiane, de Navaris, de Coigny, de Villequier, etc. Les hommes dansaient en bottes. Le soir on donnait des soupers charmants.

Le plus clair résultat des manœuvres fut de démontrer que la France n'avait pas d'officiers généraux, car tous se montraient extrêmement neufs et ignorants.

Tous ces immenses préparatifs n'aboutirent qu'à une une vaste déception.

M. de Maurepas ne s'était jamais fait d'illusion sur le sort réservé au projet de M. de Sartine. Il plaisantait toute la journée sur la *descente*, qui, disait-il, « n'existait que dans la culotte de M. de Vaux ». Le digne vieillard était, en effet, affligé de cette fâcheuse infirmité.

Cependant l'Espagne avait fait alliance avec nous

pour combattre les Anglais. La flotte espagnole, forte de trente-quatre vaisseaux, se joignit à la nôtre, qui en comprenait trente-deux. M. d'Orvillers, à la tête de cette formidable escadre, se mit à la poursuite de l'amiral Hardy; mais ce dernier lui échappa fort habilement et se réfugia à Plymouth (1); M. d'Orvillers allait l'y bloquer, lorsqu'un affreux coup de vent dispersa sa flotte et le força de regagner en toute hâte le port de Brest; il fut bien heureux de s'en tirer sans plus de mal.

Ce ne fut pas tout; les maladies se mirent dans les équipages, on vit qu'il serait impossible de faire campagne, et les flottes se séparèrent.

Autant les Anglais prenaient soin de leurs marins et savaient les maintenir en excellent état de santé, autant les nôtres étaient abandonnés à la plus fatale incurie; aussi étaient-ils décimés par les maladies. C'est cette raison qui fit échouer la plupart de nos entreprises maritimes.

Cependant la flotte de l'amiral Hardy était restée intacte; elle tenait la mer et rendait impossible tout projet de descente en Angleterre. Il fallut donc y renoncer, et la campagne si pompeusement annoncée, si savamment préparée, finit ainsi fort piteusement. L'indignation était générale; les deux camps retentissaient de récriminations et de reproches contre les ministres. On citait un mot assez cruel du duc de Choiseul : « M. de Maurepas est,

(1) On représenta M. d'Orvillers sous l'emblème d'un colosse ayant un pied sur Ouessant, l'autre sur les Sorlingues et regardant d'où vient le vent, tandis que la flotte de Hardy lui passe entre les jambes.

il faut l'avouer, un ministre sage, mais sa montre retarde de six mois. — Le duc peut avoir raison, riposta spirituellement le vieux ministre, mais sa montre est arrêtée. »

Les camps de Paramé et de Vaucieux devenant inutiles furent levés au mois de novembre, et tous ces futurs vainqueurs, qui avaient vu s'évanouir si rapidement toutes leurs chimères de gloire et de combats, regagnèrent la capitale fort penauds de leur déconvenue.

De retour à Paris, Lauzun reprit son intimité avec Mme de Martainville; il allait fréquemment avec elle à Hautefontaine, mais les relations entre Mme Dillon et la jeune femme étaient devenues assez difficiles, et l'on pouvait déjà prévoir le moment d'une rupture prochaine. Comme compensation, Mme Dillon s'était liée avec Mme de Coigny, et cette nouvelle intimité suffisait pour expliquer l'aigreur de ses relations avec Mme de Martainville. Cette dernière était trop fine, en effet, pour ne pas deviner l'inclination secrète de son amant, et elle en voulait mortellement à Mme Dillon d'attirer chez elle une femme qu'elle pressentait devoir la supplanter.

Liée avec Mme Dillon, Mme de Coigny se trouva bientôt dans une grande intimité avec Mme de Guéménée, et ce fut pour Lauzun une nouvelle occasion de la rencontrer.

Mme de Coigny traitait le duc assez bien, et il était resté entre eux, depuis la soirée de Marly, une confiance que des années d'intimité n'auraient probablement pas créée. Lauzun n'osait cependant pas se livrer encore à la passion naissante qui le tourmentait. « Moi! de l'amour

pour Mme de Coigny, jeune, jolie, fêtée, entourée d'hommages tous plus séduisants que les miens; Mme de Coigny m'aimer! Moi à qui l'on permettait à peine de bien servir à l'autre bout du monde! J'étais bien plus certain d'être sans espoir que sans amour. »

Lauzun maintenant se défiait de lui et de ses moyens de séduction; autrefois la conquête de Mme de Coigny lui eût paru facile; dans tous les cas il l'eût crue inévitable et eût patiemment attendu l'heure du berger, mais il commençait à vieillir, il avait trente-deux ans, il ne se croyait plus irrésistible. Au lieu d'attaquer la jeune femme et de chercher à l'emporter de haute lutte comme il eût fait au temps de sa jeunesse, il se refusait bien souvent la douceur de s'approcher d'elle, de la regarder, de l'écouter. Et cependant, quand elle lui parlait, elle lui causait un plaisir inexprimable.

Cette timidité, ce manque de confiance chez un homme qui avait déjà eu des succès si nombreux et si retentissants n'était-il pas l'indice d'une passion profonde?

C'est à ce moment que Lauzun eut l'idée de resserrer encore les liens d'affection qui unissaient déjà Mme de Coigny et les Guéménée, en mariant la sœur de la marquise au fils du prince. Il parla de ce projet à Mme de Coigny, qui en fut ravie pour sa sœur et chargea le duc de la négociation. Lauzun avait un grand empire sur son ami Guéménée, et il n'eut pas de peine à enlever son consentement. C'était une brillante union pour Mlle de Conflans, car le duc de Montbazon, à peine âgé de dix-huit ans, était le chef futur de la maison de Rohan.

Mme de Marsan et le cardinal de Rohan désapprouvèrent hautement le mariage et y firent la plus vive opposition, mais M. de Guéménée passa outre; la cérémonie fut fixée au 29 mai 1780.

Lauzun, avec lequel on s'était montré si cruellement injuste et ingrat, finit par obtenir de M. de Sartine d'être nommé colonel propriétaire inspecteur d'un corps de huit cents hommes d'infanterie et de quatre cents de cavalerie, sous la dénomination de volontaires étrangers de Lauzun. Le nouveau corps fut créé par une ordonnance royale du 5 mars 1780 qui en même temps supprimait les volontaires étrangers de la marine, créés en 1778 (1).

(1) Ce corps devait être composé de cinq compagnies d'infanterie, dont deux de fusiliers, une de grenadiers, une de canonniers et une de chasseurs, et de deux escadrons de hussards, chaque escadron composé d'une seule compagnie. L'uniforme du corps devait être le même que celui réglé par l'ordonnance du 1er septembre 1778 pour les volontaires étrangers de la marine. Les compagnies de hussards devaient prendre l'uniforme fixé pour la compagnie générale.

Voici comment se composait l'état-major du corps :

Le duc de Lauzun, colonel propriétaire inspecteur avec vingt mille livres de solde; le vicomte d'Arrost, colonel commandant avec douze mille livres; le comte Dillon, colonel en second avec six mille livres; Hugan, lieutenant-colonel; le comte de Podereczky, major; d'Exclent, capitaine de hussards; Le Loing, capitaine de grenadiers; de Blondeau, capitaine de canonniers; de Trentinian, capitaine de chasseurs; de Miewkowski, capitaine de hussards.

CHAPITRE XIII

1780

On décide d'envoyer un corps d'armée en Amérique. — Lauzun et sa légion en font partie. — Adieux à Mme de Coigny. — Fersen part également. — Singulière aventure du vicomte Dillon. — La traversée. — La vie à bord. — Les officiers de marine. — Combat naval. — Arrivée à Rhode-Island.

En attendant, les Américains livrés à leurs propres ressources voyaient leurs affaires péricliter; l'enthousiasme des premiers jours était passé, et l'insurrection faisait peu de progrès. Ils nous adressaient de justes reproches sur l'oubli de nos promesses et sur l'abandon où nous les laissions. Préoccupé de cette situation, le ministère se décida enfin à s'émouvoir, et pendant l'hiver de 1780 il résolut d'envoyer un corps d'armée en Amérique, pour porter secours aux troupes du Congrès.

Dès qu'elle fut connue, cette nouvelle causa un enthousiasme indescriptible dans toute la noblesse française, si courageuse et si vaillante. Les jeunes gens surtout, qui tous occupaient des grades dans l'armée, ne se possédaient pas de joie à la pensée de pouvoir enfin se couvrir de gloire sur les champs de bataille. Tous ne demandaient qu'à quitter leurs foyers, leurs plaisirs, leurs femmes, leurs maîtresses pour courir au-devant des périls

et des dangers. Lauzun, Fersen, les Dillon, Noailles, Ségur, etc., sollicitaient à l'envi la faveur d'aller combattre pour la liberté américaine.

Il était déjà assez bizarre et assez nouveau de voir un gouvernement absolu soutenir un peuple en révolte contre son souverain légitime. Mais il était encore plus extraordinaire peut-être de voir ce même gouvernement envoyer tous ces jeunes courtisans s'imprégner des idées d'indépendance et de liberté, qu'ils devaient ensuite rapporter en France. L'aveuglement était tel que, lorsque La Fayette revint à Versailles en 1779, la Reine lui dit : « Donnez-moi des nouvelles de nos bons Américains, de nos chers républicains. »

Le comte de Rochambeau reçut le commandement de la petite armée française.

Lauzun sollicita aussitôt la faveur d'être employé avec le nouveau corps de volontaires qu'il commandait; elle lui fut accordée sans difficulté, grâce à l'appui de M. de Rochambeau.

Le duc devait rejoindre son corps à Brest. Avant de s'éloigner, il désirait par-dessus tout revoir Mme de Coigny, mais il ne voulait cependant pas aller chez elle. Heureusement il la rencontra chez Mme de Gontaut; il lui demanda la permission de lui dire adieu, et en riant elle lui donna rendez-vous aux Tuileries pour le lendemain. Elle fut exacte au rendez-vous, mais elle n'était point seule; son amie la comtesse de Durfort l'accompagnait.

« Je vis de ce jour-là à quel point je pouvais l'aimer, écrit le duc, je fus dix fois au moment de le lui dire; à l'in-

stant où j'allais m'en séparer peut-être pour toujours, il me semblait que je ne risquais rien de lui ouvrir mon cœur. Je n'étais pas attaché à la vie, elle pouvait me la rendre si chère! Je n'osai cependant pas; ce qu'on pense le plus profondément est souvent ce qu'on a le plus de peine à dire. »

Deux jours après, le duc partait pour Brest.

Il avait été décidé que le corps expéditionnaire se réunirait à Brest et mettrait à la voile le 5 avril. Il avait d'abord été question d'envoyer un corps de troupes de 12,000 hommes qui devait même être porté à 20,000, puis on avait réduit le chiffre à 7,500. Mais rien n'était prêt pour le transporter; la marine avait épuisé tous ses moyens pour envoyer avec M. de Guichen des forces considérables aux Antilles. La négligence et l'ineptie des fonctionnaires dépassaient tout ce qu'on peut imaginer. Enfin, faute de vaisseaux de transport, l'on put à peine embarquer cinq mille hommes.

Il fut convenu que les deux mille cinq cents hommes qu'on laissait en arrière formeraient une seconde expédition et qu'ils rejoindraient la première le plus rapidement possible.

On emmenait beaucoup d'artillerie, un train de siège considérable, des vivres pour quatre mois sur mer et autant sur terre. Mais les troupes manquaient de tout. Dans certains régiments, les hommes n'avaient ni bas, ni souliers, ni chemises; il fallait pourvoir à tous ces objets. Le plus mauvais esprit régnait et la discipline faisait défaut.

Le chevalier de Ternay, chef d'escadre, commandait la

flotte (1). Il voulait à tout prix cacher son départ aux Anglais, car il savait que l'amiral Graves achevait à Portsmouth l'armement d'une escadre spécialement chargée de le poursuivre et de le combattre.

Les volontaires étrangers de Lauzun étaient partis pour Brest avec leurs officiers afin de s'embarquer; mais la place manquait; il fut décidé, au grand chagrin du duc, qui se désolait de voir sa légion incomplète, que les deux compagnies de fusiliers seraient laissées en arrière et qu'elles feraient partie du second convoi. Les troupes de la légion qui partaient s'embarquèrent le 5 avril.

Parmi les officiers qui font partie de l'expédition, nous pouvons citer le comte Dillon, le vicomte d'Arrost, le baron de Vioménil, Chastellux, le vicomte de Noailles, le vicomte de Custine, le duc de Castries, le marquis de Deux-Ponts, le marquis de Laval-Montmorency, le comte de Saint-Mesmes, M. de Montesquieu, le vicomte de Rochambeau, etc. Fersen, le beau Fersen, est aussi du nombre des élus; peut-être s'éloigne-t-il surtout par prudence et pour faire taire les bruits que sa présence à Versailles fait courir. Son départ n'a pas passé inaperçu.

Le comte de Creutz écrit à Gustave III le 10 avril 1779 : « J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire que la Reine avait du penchant pour lui : j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu

(1) Elle se composait de sept vaisseaux de ligne : le *Duc de Bourgogne* de 80 canons, le *Neptune* de 74, le *Conquérant* de 74, le *Jason* de 64, l'*Éveillé* de 64, la *Provence* de 64, l'*Ardent* de 64, la *Surveillante* et l'*Amazone*. Il y avait en outre des transports. Le convoi était en tout de trente-quatre vaisseaux.

dans cette occasion une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers; mais il fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La Reine ne pouvait pas le quitter des yeux, les derniers jours; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. »

Lorsqu'on sut le départ de Fersen, la duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi, monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête? — Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas, répondit le jeune homme; je pars libre et malheureusement sans laisser de regrets. »

Le général en chef, M. de Rochambeau, est à bord du *Duc de Bourgogne* et Lauzun à bord de la *Provence*.

Les préparatifs de départ se firent dans de très mauvaises conditions. Plusieurs transports s'abordèrent par la faute des capitaines marchands, dont l'ignorance était extrême; quelques-uns de ces bâtiments ayant fait eau, on fut obligé de les changer; le *Conquérant* lui-même avait une voie d'eau, et on était obligé de pomper trois fois par jour.

Il y avait déjà beaucoup de malades. Plusieurs fois on fit le signal du départ; c'était le moment que tout le monde prenait pour aller à terre, surtout les officiers de vaisseau et même les capitaines; on ne pouvait pas obtenir d'eux qu'ils couchassent à bord.

Enfin l'on est prêt le 13 avril; tout le monde s'embarque, l'on doit appareiller le 15. Mais la mer est mau-

vaise, et le convoi qui était sorti pour attendre les vaisseaux de guerre rentre dans le port le 17.

Au moment de partir, le vicomte Dillon, frère d'Édouard Dillon, qui commandait en deuxième la légion de Lauzun, disparaît.

Il a quitté le bord frais et dispos, l'air gai et gaillard, pour aller mettre des lettres à la poste, et on ne l'a plus revu. Toute l'armée ne parle que de cette disparition subite : les uns tiennent les plus mauvais propos, et accusent déjà de lâcheté le jeune officier; les autres, les plus nombreux, croient à un accident. Lauzun, qui aime beaucoup Dillon, le défend envers et contre tous, mais en réalité il vit dans une mortelle anxiété, lorsque après trois jours d'absence le colonel revient tranquillement à bord avec un coup d'épée dans le corps et deux dans le bras. On eut alors l'explication de son absence.

En rejoignant Brest, il avait trouvé à une poste une voiture dont il avait tout haut critiqué la coupe. Le propriétaire du véhicule, un ancien gendarme, s'offusqua de ces propos et lui en demanda raison. Dillon très poliment s'excusa de paroles en l'air, et chacun tira de son côté. Mais le gendarme arrivé à Nantes se vanta d'avoir fait fuir un certain Dillon qui partait pour s'embarquer. Le propos fut rapporté au vicomte, qui, au risque de ce qu'il en pouvait survenir, courut après son adversaire et le blessa grièvement tout en recevant lui-même trois coups d'épée.

Dillon, qui malgré ses blessures était revenu de Nantes à franc étrier pour ne pas manquer le départ de la flotte, fut mis aux arrêts par M. de Rochambeau.

Cette aventure donne une idée de l'empire de ce point d'honneur, assez puissant pour faire déserter un officier à la veille d'une campagne.

Jusqu'au 30 avril les vents furent toujours défavorables. Enfin la flotte et le convoi purent appareiller le 2 mai. Tous les officiers, sauf MM.de Ternay et de Rochambeau, ignoraient leur destination.

Le 15, la flotte n'avait pas encore doublé le cap Finistère, et il y avait déjà de nombreuses avaries.

Accompagnons Lauzun pendant cette longue traversée; voyons les réflexions que lui inspiraient, ainsi qu'à ses camarades, la vie à bord et les divers incidents survenus au cours de la route.

La première chose qui frappe les officiers de terre est l'indiscipline des officiers de marine; elle dépasse tout ce qu'on peut imaginer; leur orgueil est aussi sans exemple et rien ne le justifie. « C'est un corps où l'on ne respire que jalousie, insubordination; où tout ce qui n'a pas commencé par être aspirant est abhorré, méprisé, et où chacun des officiers en particulier, même ceux qui ont le plus de talents, ont des préjugés que l'on ne pourrait détruire qu'en réformant le corps entier et le recréant de nouveau. »

Le capitaine et les officiers du vaisseau sur lequel Lauzun se trouvait embarqué étaient d'un orgueil, d'une hauteur, d'une insubordination insoutenables et révoltantes; ils tenaient des propos incroyables : l'un d'eux disait : « Quand un ministre ose nous donner une ordonnance qui ne nous convient pas, nous la renvoyons et nous ne la suivons pas. »

Parlant des officiers auxiliaires auxquels on avait été obligé d'avoir recours, M. de Basleroi disait, pour résumer une conversation : « Au surplus, messieurs, cela peut être de l'intérêt de l'État qu'il y en ait, mais cela n'est pas le nôtre; ainsi cela ne doit pas être. » Entre eux les officiers se détestaient : ceux de Brest appelaient ceux de la Méditerranée des « marins d'eau douce ».

Cette outrecuidance était-elle justifiée par une science véritable? En aucune façon. Pour donner une idée de l'ignorance des officiers de marine montés à bord de la *Provence*, ne citons que deux traits : l'un d'eux regardant une carte prit la mer Noire pour la mer Méditerranée; un autre soutenait que le Tibre baignait les murs de Constantinople; ce fut avec bien de la peine qu'on put lui faire entendre qu'il passait à Rome; il disputa même avec un de ses camarades pendant plus d'une heure pour savoir si cela était bien vrai.

La vie à bord était affreuse pour les hommes; enfermés six à sept cents sur un navire, ils pouvaient à peine se remuer; mal couchés, respirant un air méphitique, les malheureux n'avaient pour nourriture que des vivres détestables, et pour boisson de l'eau devenue rouge par son antiquité. Ils étaient dévorés par « les poux, les punaises et les puces ». Les malades se trouvaient à la merci d'un mauvais chirurgien qui n'avait même pas les choses nécessaires pour leur guérison.

Voici comment se passaient les repas : « Tous ces pauvres matelots mal vêtus se rassemblent au milieu du gaillard d'arrière, s'assoient par terre et, dans des man-

geoires comme celles des chevaux, on leur donne cinq fois la semaine, le matin du biscuit bien dur, quelquefois pas mangeable, avec un peu de vin ; à midi, à peu près même repas frugal, excepté qu'on joint à leur biscuit un morceau de viande salée; le soir à cinq heures, une soupe faite tantôt avec des fèves et d'autres fois avec de la choucroute ; il serait préférable de leur donner ces légumes en particulier, mais ce n'est pas l'usage sur les vaisseaux, et d'ailleurs cela donnerait de la peine aux officiers; ils préfèrent dès lors ne pas y regarder. »

On imaginait toutes sortes de distractions pour rompre la monotomie de la vie du bord. Quand le temps était beau on mettait un canot à la mer et l'on allait rendre visite aux amis qui se trouvaient sur les autres navires. Lauzun possédait la musique de son régiment avec lui, à bord de la *Provence*, et il donnait chaque jour un concert à ses compagnons de route. Dès qu'on entendait les instruments, les navires voisins se rapprochaient. C'était la grande distraction, la seule qui vînt apporter un peu de gaieté à ces malheureux fatigués par une longue traversée, et que les maladies commençaient à décimer.

Le 11 juin on s'empara d'un petit navire chargé de morue, de hareng, d'huile et de biscuit. Ce fut un grand événement pour toute l'escadre. On autorisa chaque navire de guerre à envoyer prendre sa part du butin ; ce fut un pillage abominable, et on se battit même à coups de sabre. Au plus fort de la bagarre un marin tomba à la mer, et on eut toutes les peines du monde à le sauver ; naturellement il ne savait pas nager.

Le 18 juin on prit une corvette anglaise de dix-huit canons; les prisonniers furent complètement dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Le soir, le temps était doux et beau, et la musique de Lauzun charma la flotte.

Le 20 juin, l'escadre était dans le sud-ouest des Bermudes, lorsqu'on rencontra six vaisseaux de guerre anglais. Aussitôt on sonna le branle-bas. Il serait fâcheux de ne pas reproduire la courte et suggestive prière prononcée avant le combat par le Père Capucin embarqué à bord de la *Provence :* « Vous avez un excellent capitaine, il a donné des preuves de courage et de talent; faites un acte de contrition : Dieu vous pardonne tous vos péchés. Point de quartier à vos ennemis ! »

Le combat s'engagea.

Malgré sa supériorité et des conditions favorables, M. de Ternay, le soir venu, refusa de continuer la lutte; il laissa les ennemis s'éloigner, et il poursuivit sa route.

La conduite du chef de l'escadre souleva les plus vives récriminations et même l'indignation des officiers et des troupes placées sous ses ordres. On prétendait que nous pouvions détruire la flotte anglaise et que l'incapacité du commandant nous privait d'une victoire certaine.

Ces critiques étaient parfaitement injustes. On ignorait que M. de Ternay avait pour ordre d'éviter toujours le combat et de mener son convoi le plus rapidement possible jusqu'en Amérique. S'il avait perdu seulement quelques heures, il se serait vu barrer la route par la flotte de l'amiral Graves, qui le poursuivait et ne le manqua que de vingt-quatre heures.

Cette affaire, qui pouvait être glorieuse, augmenta le découragement qui peu à peu gagnait les équipages et les troupes de terre. Il y avait déjà deux mois que l'on avait quitté Brest, les vivres s'épuisaient et la nourriture devenait chaque jour plus mauvaise; aussi le nombre des malades augmentait-il sans cesse; il y en avait deux cent cinquante à bord du *Conquérant*, autant sur le *Jason* et sur les autres vaisseaux. La plupart étaient des scorbutiques.

M. de Ternay ne faisait rien pour relever le moral de ses troupes. Jamais on n'avait vu un amiral plus triste ni moins entreprenant. Il ne parlait à personne, et son air sombre avait fini par réagir sur tous les officiers; tous étaient envahis par la tristesse et l'ennui, plusieurs étaient tombés malades.

Le 4 juillet au soir, l'on rencontre deux frégates anglaises qui échangent avec nous quelques boulets. Nous évitons encore le combat.

Le 6, nous égarons un transport, la *Jeune-Marie;* il était chargé des boulangers et des cuisiniers de l'armée.

Enfin le 7 l'on apprend que la terre est proche. Tous les capitaines de vaisseau sont appelés à tenir un conseil de guerre avec MM. de Rochambeau et de Chastellux; il est décidé que l'on débarquera à Rhode-Island, petite île située à l'embouchure de la Delaware.

Le 8, nous perdons au milieu des brumes un nouveau transport, l'*Isle de France;* il porte à bord trois cent cinquante hommes de Bourbonnais.

Enfin le 11 au soir la flotte mouille dans la rade de Newport. Il était grand temps d'arriver. La traversée avait duré soixante-douze jours, et il n'y avait plus à bord ni vivres ni eau. Le nombre des malades était considérable. Mais surtout on était à bout de forces. L'ennui et le découragement avaient fini par avoir raison des plus vaillants.

La vue du continent, l'air de la terre, l'espoir de prochaines victoires suffirent à rendre à nos jeunes officiers tout leur entrain et leur courage; ils allaient en avoir plus besoin que jamais.

CHAPITRE XIV

1780

Mauvaise réception des habitants. — Installation du camp à Newport. — Tristesse de l'armée de ne pouvoir commencer la campagne. — Le 15 août. — Visite des sauvages. — Rochambeau rend visite à Washington. — La vie à Newport. — Hivernage. — Liaison de Lauzun et de Fersen. — Le vicomte de Rochambeau part pour la France. — Lauzun est envoyé à Lebanon.

Si M. de Rochambeau et ses compagnons d'armes s'attendaient à un accueil enthousiaste, ils furent assez vite désabusés.

A peine l'escadre eut-elle jeté l'ancre devant Newport que le général descendit à terre, suivi de son état-major. Il ne trouva personne pour le recevoir ; les rues étaient désertes, pas un visage aux fenêtres ; les quelques habitants que l'on rencontra avaient l'air morne et consterné. Rochambeau et sa suite durent aller loger à l'hôtel.

Cet accueil, si peu conforme à celui qu'ils attendaient, replongea tous les Français dans un profond découragement.

Enfin, le lendemain, Rochambeau put voir le gouverneur de la ville et les principaux habitants. Il leur expliqua que sa petite troupe ne formait que l'avant-garde d'une armée plus considérable, que le Roi était décidé à

les soutenir de toute sa puissance, et qu'avec son aide le succès de leur cause était certain. Peu à peu les têtes s'échauffèrent et les habitants se décidèrent à manifester leur satisfaction par quelques réjouissances. Le soir, les maisons, les rues, les clochers furent illuminés et l'on tira même un feu d'artifice en l'honneur des Français.

D'accord avec le gouverneur, l'emplacement d'un camp fut désigné hors de la ville, de façon à gêner le moins possible les habitants ; le lendemain, les troupes commencèrent à débarquer. Les malades furent transportés à l'hôpital de Newport, et les troupes valides s'établirent dans le camp, où elles élevèrent des baraquements.

Mais il ne s'agissait pas seulement d'établir un camp. Il fallait encore le mettre en état de défense. Une attaque des Anglais était à chaque instant à redouter, et pendant les premiers jours elle eût infailliblement réussi ; nous n'avions pas plus de quatre mille hommes en état de porter les armes, et encore beaucoup d'entre eux étaient-ils dans un triste état de santé. Il fallait donc travailler sans relâche à construire des redoutes et à fortifier l'île, si l'on ne voulait s'exposer aux plus graves mésaventures.

Rochambeau confia à Lauzun le commandement de la côte et de tout ce qui était à portée des lieux où l'on pouvait débarquer. Le duc, sans perdre une minute, s'occupa de mettre en état de défense la partie de l'île confiée à ses soins.

Le 21 juillet, une flotte anglaise de vingt et un vaisseaux parut au large ; nous n'étions pas encore en mesure de résister, et l'on vécut pendant quelques jours dans

de cruelles appréhensions. Heureusement, l'amiral anglais, Arbuthnot, attendit, pour nous attaquer, d'être soutenu par des troupes de terre, et quand il se décida à prendre l'offensive, il était trop tard : Lauzun avait fait élever des fortifications et des batteries en si grand nombre et si bien disposées qu'elles nous mettaient parfaitement à l'abri. Mais, si nous étions en état de nous défendre, nous nous gardions fort mal, et l'anecdote suivante en est la preuve. Le 9 août arriva, dans un canot, un officier parlementaire anglais pour proposer un échange de prisonniers. Il parvint jusqu'à bord du *Duc de Bourgogne* sans rencontrer un seul bateau de garde et sans que sa présence fût même signalée.

M. de Rochambeau, en prévision d'une agression probable, avait demandé d'urgence à Washington quelques milices pour l'aider à soutenir la lutte ; le général américain lui avait envoyé quatre mille hommes. « Ce sont des hommes superbes et qui ont la meilleure volonté, écrit Lauzun. Il y a des postes entiers de nègres ; les sentinelles avancées de cette couleur, avec des chemises blanches comme ils en portent dans ce pays-ci, ressemblent absolument à Arlequin nègre dans la comédie. »

Rhode-Island, malgré les désastres de la guerre, ses maisons détruites et presque tous ses bois abattus, était encore un pays charmant ; le seigle, le maïs, tous les différents grains y venaient à merveille, et les arbres portaient à peu près les mêmes fruits qu'en France. Tout le monde se réjouissait d'abord de vivre dans un pareil Éden, mais les chaleurs furent excessives pendant le

mois d'août, et nos soldats, peu habitués à de pareilles températures, en souffraient cruellement.

La ville de Newport, la seule de l'île, n'avait que deux rues considérables ; elle était assez jolie et très commerçante avant la guerre. Les trois quarts des maisons se composaient de petites fermes du plus charmant aspect.

Entre Newport et le continent, la baie avait une bonne lieue de large et la traversée n'était pas toujours sûre. On passait les chevaux au moyen de larges bateaux plats.

Le camp choisi pour l'armée française était sain et bien retranché. Les troupes y observaient une exacte discipline, qui faisait l'étonnement et la joie des habitants, habitués au pillage des Anglais et de leurs propres soldats. Tout ce que l'on prenait était payé exactement et en argent. M. de Rochambeau était un homme ferme et droit, très ami de la discipline, et son exemple, aussi bien que son autorité, forçait tout le monde à respecter scrupuleusement les droits, les propriétés, les usages et les mœurs de nos alliés. « La discipline était telle que les poulets et les cochons se promenaient au milieu des tentes sans qu'on les dérangeât et qu'il y avait dans le camp un champ de maïs dont on n'avait pas touché une seule feuille. »

La conduite des troupes et leur exacte discipline étaient d'autant plus méritoires qu'elles n'étaient pas heureuses, qu'elles manquaient des choses les plus essentielles et qu'on les nourrissait fort mal. On se fait difficilement l'idée de l'incurie qui présidait déjà aux préparatifs de nos expéditions lointaines.

M. de Ternay écrit au ministre de la marine pour demander du vin et de l'eau-de-vie : « Les barriques qui ont été embarquées sur les navires marchands n'étant point cerclées en fer, presque tout a coulé. » Il réclame des matelas, des couvertures, des habillements pour les matelots et les soldats ; dans le régiment de Picardie, la plupart d'entre eux n'ont pas de culotte, point d'habit, seulement de vieux manteaux (1).

M. de Rochambeau avait apporté, de la part du Roi, des présents pour les sauvages et des habits pour les Américains ; mais, malheureusement, les ballots avaient été mal faits dans la presse de l'embarquement et tout était égaré.

La misère était grande dans le pays ; l'île avait été dévastée et par les Anglais, qui y avaient passé trois ans, et aussi par les troupes américaines. Le papier-monnaie perdait soixante pour cent. Rochambeau payait tout, même la location du camp. Il n'avait pas d'argent et était obligé d'en emprunter, car on ne lui faisait aucun crédit.

Fersen dit des habitants : « Ils sont d'une cupidité sans égale, l'argent est leur dieu ; la vertu, l'honneur, tout cela n'est rien pour eux auprès de ce précieux métal. Dans tous les marchés que nous avons conclus avec eux, ils nous ont traités plutôt comme ennemis que comme amis... Ils vendent des vivres aux Anglais, qui les payent cher. » Cette rapacité n'était pas de nature à rendre la situation de Rochambeau moins critique.

Cependant, la seconde division de l'armée, qu'on atten-

(1) Ministère de la marine, B^4, 183.

dait impatiemment pour commencer les opérations, n'arrivait pas, et rien ne faisait prévoir qu'elle fût en route. Rochambeau et ses soldats se trouvaient complètement abandonnés à eux-mêmes ; depuis leur départ de Brest, ils étaient sans nouvelles d'aucune sorte.

Le général, qui se rendait compte des insurmontables difficultés de la situation, se refusait à rien entreprendre avant l'arrivée de la seconde division. Mais l'ennui commençait à s'emparer de tous, et l'inaction faisait faire les plus tristes réflexions. Les officiers se demandaient si c'était bien la peine de quitter la France pour établir un camp de plaisance à Newport. Ils étaient venus en Amérique pour cueillir des lauriers, et non pas pour s'étioler dans une inutile garnison.

Fersen se faisait l'écho de leurs doléances quand il écrivait à son père ces lignes charmantes :

« Vous connaissez assez les Français, mon cher père, et ce qu'on appelle les gens de la cour, pour juger du désespoir où sont tous nos jeunes gens de cette classe, qui se voient obligés de passer leur hiver tranquillement dans Newport, loin de leurs maîtresses et des plaisirs de Paris ; point de soupers, point de spectacles, point de bals ; ils sont au désespoir ; il ne faut qu'un ordre de marcher à l'ennemi pour les consoler. »

Le découragement gagnait tout le monde. En attendant, la saison avançait, et il allait bientôt être trop tard pour rien entreprendre. On commençait à croire que l'on passerait l'hiver à Newport, et cette idée paraissait à tous le pire destin.

Du reste, la situation de l'armée devenait de plus en plus précaire. Les maladies augmentaient chaque jour; on les attribuait aux brumes qui arrêtaient la transpiration et occasionnaient des fluxions de poitrine. M. de Rochambeau, qui voyait avec douleur l'ennui, la démoralisation, les maladies envahir sa petite armée, cherchait, par tous les moyens, à amuser ses hommes et à relever les courages abattus; malheureusement, les distractions étaient rares.

Cependant, le 24 août, la veille de la Saint-Louis, la petite armée célèbre la fête du Roi. Tous les régiments prennent les armes, l'on tire trois salves de mousqueterie, toutes les batteries tirent également des salves. M. de Rochambeau passe la revue des troupes avec le général Heath, gouverneur militaire de Newport. Les Américains sont émerveillés de la belle tenue de nos soldats.

Le lendemain la fête continue. Il y a un dîner des chevaliers de Saint-Louis. M. de Ternay donne à son bord un grand repas; on y boit à la santé de toutes les puissances avec accompagnement de salves de tous les vaisseaux.

Le 30 août, une députation de trente sauvages se présenta pour complimenter le général. D'habitude ils ne portaient aucun vêtement, mais pour venir au camp ils avaient pris la tenue de gala; elle se composait d'une chemise, de bas et de souliers. Quand ils entrèrent chez M. de Rochambeau, ils n'avaient qu'un seul pied chaussé, pour lui marquer leur respect. On leur fit le meilleur

accueil pour tâcher de les gagner à notre cause et les empêcher de faire alliance avec les Anglais. On leur offrit, au nom du Roi, des présents assez modestes qui consistaient en une couverture et une chemise, mais on renouvelait le cadeau chaque jour.

M. de Rochambeau les invita à un grand repas; ils étaient d'abord fort étonnés et fort gênés, puis peu à peu ils se mirent à leur aise et fumèrent très tranquillement leurs pipes. Pour ne pas les enivrer, on ne leur donnait que du vin très étendu d'eau. Le général leur avait fait servir les plats les plus recherchés de notre cuisine : « Eh bien! dit-il ensuite à l'un d'entre eux, avez-vous bien dîné? — Très bien », répondit le sauvage, puis s'appuyant familièrement sur le bras de M. de Rochambeau, il ajouta : « Mais, crois-moi, tout cela ne valait pas ce cuisinier anglais que nous avons mangé l'autre jour. »

Après le repas, ils visitèrent les cantonnements; on fit manœuvrer devant eux tous les régiments, mais ce qui, par-dessus tout, excita leur admiration, ce fut une charge des hussards de Lauzun. Quand le duc défila devant eux au galop, suivi de ses hommes, ils poussèrent des cris de joie « qui ressemblaient beaucoup plus à des hurlements d'animaux qu'à des cris humains ».

Une des choses qui étonnaient le plus les sauvages, c'était de voir les pommiers chargés de fruits au-dessus des tentes qu'occupaient les soldats. Eux qui ne vivaient que de rapines, ne pouvaient comprendre qu'on respectât la propriété d'autrui.

Le soir, ils dansèrent en présence des officiers. On au-

rait pu les prendre pour des bêtes féroces; des cris affreux, des hurlements précédaient leurs exercices; les uns, avec un tonneau sur lequel il y a une peau, battaient du tambour; les autres frappaient des morceaux de bois l'un contre l'autre. Ils s'excitaient ainsi pendant que d'autres figuraient des pas en mesure et suivaient la cadence.

Le 1er septembre, les sauvages allèrent faire leurs adieux à M. de Rochambeau.

Le soir, on les mena voir un acrobate qui faisait des tours sur un fil d'archal; ils furent émerveillés.

Le lendemain, ils s'éloignèrent pour rejoindre l'armée de Washington. Tout le monde fut désolé de leur départ, car ils amusaient les soldats et ils avaient été une précieuse ressource pour rompre la vie si triste et si monotone du camp.

Le 8 septembre, il y eut, à propos de futilités, un combat particulier entre M. Dillon et le vicomte de Noailles. Ce dernier fut blessé.

Cependant M. de Rochambeau était fort désireux de s'entretenir avec le général Washington de la situation et des opérations qui pouvaient être tentées. Il lui proposa un rendez-vous à Hartford, et il partit pour s'y rendre, accompagné de son fils, de MM. de Ternay, de Fersen et de Damas. Le pays qu'ils eurent à traverser leur parut le plus beau du monde; il était bien cultivé, les sites étaient pittoresques; les habitants paraissaient tous fort aisés.

Il arriva aux voyageurs une aventure assez frappante. Une nuit, la roue de la voiture qui contenait Rochambeau et Ternay se brisa. Fersen partit à la recherche d'un

charron; à un mille environ de l'accident, il en trouva un, mais il était malade de la fièvre. Aux sollicitations de Fersen, il répondit simplement : « Vous rempliriez mon chapeau de guinées que vous ne me feriez pas lever la nuit. » Le général français vint lui-même supplier cet homme de leur venir en aide. Tout fut inutile. « Eh bien! soit, dit Rochambeau, le général Washington m'attend, vous aller faire manquer notre rendez-vous. Vous en aurez la responsabilité devant votre pays. — Que ne parliez-vous plus tôt; dit aussitôt le charron, du moment que c'est un service public, j'y vais. » Il se leva, en effet, et alla raccommoder la roue au risque de sa vie.

Enfin, Rochambeau arriva à Hartford le 27 septembre; il y trouva Washington.

Les officiers français étaient anxieux de connaître le fameux général américain. L'impression qu'il leur fit fut des plus profondes et leur inspira pour lui un enthousiasme sans égal. « Il a l'air d'un héros, dit Fersen; sa figure est belle et majestueuse, mais en même temps douce et bienveillante; son sourire agréable, ses manières simples sans familiarité. » « Tout annonçait en lui le héros d'une république, dit Ségur; il inspirait plutôt qu'il ne commandait le respect. Il s'efforçait modestement d'éviter les hommages qu'on se plaisait à lui rendre. Jamais cependant personne ne sut mieux les accueillir et y répondre. Il écoutait avec une obligeante attention ceux qui lui parlaient, et sa physionomie leur avait répondu avant ses paroles... »

Dans cette conférence avec Washington, M. de Ro-

chambeau se refusa absolument à quitter Newport avant d'être en possession de la seconde division de son armée. Mais il fut décidé que, si le 15 octobre il n'avait reçu aucune nouvelle, il enverrait en France une frégate avec un officier chargé de solliciter des secours et d'expliquer au ministre les forces supérieures de terre et de mer qui tenaient en échec le vaillant petit corps français.

C'est au retour de cette conférence que Washington découvrit la trahison du général Arnold, qui allait livrer aux Anglais Westpoint et tout le dépôt de l'armée continentale. Quelques heures de plus, et c'en était fait de l'indépendance américaine. L'armée de Washington, placée entre deux feux, eût été détruite, et le corps français eût subi vraisemblablement le même sort. Arnold put s'enfuir dans le camp anglais, et il devint l'ennemi le plus acharné de ses compatriotes (1).

Cependant l'armée française continuait à végéter dans la plus triste et la plus odieuse oisiveté. On voyait les ennemis et on ne pouvait en approcher. D'un autre côté, le service était dur et fatigant, parce qu'il fallait se garder nuit et jour et qu'on était peu nombreux.

M. de Rochambeau se trouvait placé dans la plus cruelle alternative. S'il quittait Newport, la flotte serait aussitôt

(1) Arnold s'était jusqu'alors fort bien conduit et avait été grièvement blessé à la jambe dans une précédente affaire. On raconte que dans la suite de la guerre, étant en Virginie, poursuivi assez vivement, il demanda à un soldat américain prisonnier ce que ses concitoyens auraient fait de lui s'ils l'avaient pris. « Nous aurions, lui dit le soldat, séparé de ton corps ta jambe blessée au service de la patrie et pendu le reste. »

prise et détruite. Si, au contraire, la flotte s'éloignait, c'est l'armée de terre qui immédiatement se trouverait attaquée et cernée par des forces supérieures. Tant qu'on n'aurait pas reçu de secours, il fallait se résoudre à rester dans cette douloureuse situation. Toute l'armée était saisie d'un immense découragement. M. de Ternay voyait le moment proche où sa flotte manquerait absolument de vivres.

M. de Rochambeau se décida à envoyer un officier en France pour exposer au ministre la situation. Depuis qu'il avait touché le continent américain, il n'avait reçu ni lettres, ni dépêches, ni instructions d'aucune sorte. Les officiers généraux voulaient tous qu'il fît partir Lauzun, dont l'intimité avec M. de Maurepas pouvait rendre grand service. Mais le général préféra envoyer son propre fils. Il le chargea de lettres pressantes pour le ministre et les bureaux. M. de Ternay également adressait au ministre les plaintes les plus vives. Enfin, Lauzun, de son côté, demandait avec instance qu'on lui envoyât les troupes de sa légion restées en France. Il faisait valoir que ses hommes étaient sans cesse aux avant-postes, qu'ils étaient harassés de fatigue, etc. Enfin, il demandait cinquante recrues pour combler les vides causés par les maladies et les blessures (1).

En attendant que le jeune vicomte de Rochambeau fût arrivé à Versailles et eût fait triompher la cause qu'il avait à soutenir, l'armée prit ses quartiers d'hiver.

(1 Ministère de la marine, 1er octobre 1780.

L'île de Rhode, où hivernait l'armée française, contenait une population nombreuse. Les ressources de société ne manquaient pas; nos jeunes officiers furent admis dans des réunions charmantes où les Américaines brillaient par leur grâce et leur beauté. On donnait des bals, des soupers, qui enchantaient les habitants et qui aidaient nos officiers à supporter la tristesse de l'exil. Lauzun était le dieu de ces réunions.

Le duc se montrait une fois assez entreprenant, en paroles tout au moins, avec une de ces jeunes filles : « Vos discours me surprennent, monsieur le duc, lui dit-elle, car on m'assure que vous êtes marié en France. — Marié, oui, répondit le duc en riant, mais si peu, si peu, que ce n'est pas la peine d'en parler. »

Du reste, Lauzun, servi par son heureuse étoile, s'était créé, dès le début, une société fort agréable.

Mme Hunter, veuve de trente-six ans, avait deux filles charmantes qu'elle avait parfaitement bien élevées. Elles vivaient très retirées et ne voyaient personne. Lauzun avait fait, par hasard, connaissance avec elles à son arrivée à Rhode-Island. On prit en amitié ce Français si gai, si spirituel, si amusant. Il devint bientôt le commensal ordinaire de la maison, et il fut considéré comme de la famille. Il tomba malade. Mme Hunter le prit chez elle et eut de lui les soins les plus touchants. Lauzun l'avoue lui-même, il ne fut jamais amoureux des demoiselles Hunter : « Mais, si elles étaient mes sœurs, dit-il, je ne pourrais les aimer mieux. »

L'aînée, sans être régulièrement jolie, avait une phy-

sionomie fine et spirituelle et une grâce infinie dans tous ses mouvements ; elle s'habillait fort bien. Sa sœur, Nancy, est « une rose en personne ; son caractère est gai, sa figure toujours riante et ses dents charmantes, ce qui est bien rare en Amérique ».

M. Champlein, personnage riche et influent, possédait une fille d'une rare beauté ; elle avait de grands yeux, une bouche agréable, une fraîcheur parfaite, une jolie taille et une tournure fort élégante ; elle était coiffée avec goût et parlait bien le français. Fersen, en particulier, l'admirait beaucoup et lui rendait des soins.

Miss Sprindley, miss Silven n'étaient pas moins appréciées de nos brillants officiers.

Mais, puisque nous parlons des jeunes beautés de Rhode-Island, nous ne pouvons passer sous silence la délicieuse Polly Leyton ; elle ne fréquentait point les bals ni les réunions, car elle était quakeresse, mais elle n'en produisait pas moins la plus vive impression. « C'est la déesse de la grâce, de la beauté, Minerve en personne, dit le prince de Broglie, c'est le chef-d'œuvre de la nature. »

« Jamais on ne réunit tant de grâces à tant de simplicité, tant d'élégance à tant de décence, écrit Ségur. Sa robe était blanche comme elle ; la mousseline de son ample fichu, la batiste envieuse qui me laissait à peine apercevoir ses blonds cheveux, enfin les simples atours d'une vierge pieuse semblaient s'efforcer en vain de nous voiler la taille la plus fine et de nous cacher les attraits les plus séduisants. Ses yeux paraissaient réfléchir, comme deux

miroirs, la douceur d'une âme pure et tendre ; elle nous accueillit avec une confiante naïveté qui me charmait, et le tutoiement que sa secte lui prescrivait donnait à notre nouvelle connaissance l'air d'une ancienne amitié. Dans nos entretiens, elle m'étonnait par la candeur originale de ses questions : « Tu n'as donc en Europe, me disait-elle, ni femme ni enfants, puisque tu quittes ton pays pour venir si loin faire le vilain métier de la guerre ? — Mais c'est pour vos intérêts, lui répondis-je, que je m'éloigne de tout ce qui m'est cher, et c'est pour défendre votre liberté que je viens me battre contre les Anglais. — Les Anglais, reprit-elle, ils ne t'ont point fait de mal ; et notre liberté, que t'importe ? Il ne faut jamais se mêler des affaires d'autrui, à moins que ce ne soit pour les raccommoder et pour empêcher de répandre le sang. — Mais, répliquai-je, mon Roi m'a ordonné de porter ici ses armes contre vos ennemis et les siens. — Eh bien, dit-elle, si ton roi te commande une chose injuste, inhumaine, contraire à ce que Dieu ordonne, il faut obéir à ton Dieu et désobéir à ton roi, car il n'est roi que pour conserver, et non pour détruire. Je suis bien sûre que ta femme, si elle a bon cœur, est de mon avis (1). »

Depuis qu'il était arrivé à Rhode-Island, Lauzun s'était intimement lié avec le comte de Fersen. Étrange chose

(1) Pendant la guerre d'Amérique, raconte Chamfort, un Écossais disait à un Français en lui montrant quelques prisonniers américains : « Vous vous êtes battu pour votre maître ; moi, pour le mien ; mais ces gens-ci pour qui se battent-ils ? » Ce trait vaut bien celui du roi de Pégu, qui pensa mourir de rire en apprenant que les Vénitiens n'avaient pas de roi.

que la destinée ! Jetés par les hasards de la vie dans une solitude lointaine, ils s'étaient épris l'un pour l'autre d'une estime profonde et étaient devenus d'inséparables amis. Un tempérament également romanesque, beaucoup de goûts communs les avaient rapprochés, et ils passaient ensemble toutes les heures où le service de l'armée ne les réclamait pas. On peut deviner ce qu'étaient les conversations entre ces deux hommes, tous deux si nobles, si généreux, si chevaleresques et qui avaient éprouvé pour la même femme une passion si vive. Si l'on pouvait douter de la noblesse des sentiments de Lauzun, de l'élévation de son caractère, on serait convaincu en lisant les lignes que lui consacre son ami. Comment Fersen, qui a vécu avec lui presque seul à seul pendant de longs mois, aurait-il pu se tromper, se méprendre à ce point? Il a reçu toutes ses confidences, l'aveu de tous ses chagrins, des amertumes qui l'accablent, et voici comment il le juge :

« Je me suis particulièrement lié avec le duc de Lauzun. Les opinions sont partagées sur son compte ; vous en entendrez dire du bien et du mal ; les premiers ont raison, les seconds ont tort. S'ils le connaissaient, ils changeraient d'avis et ils rendraient justice à son cœur. »

Peu après, il écrit encore :

« Je ne puis assez vous dire, mon cher père, combien je suis attaché au duc de Lauzun et combien je l'aime ; *c'est l'âme la plus noble et la plus honnête que je connaisse.* Je ne finirais pas si je voulais vous conter tous les procédés honnêtes et délicats que je sais de lui. »

Pendant leurs longues heures d'intimité et de causerie,

Lauzun avait fait part à Fersen de ses déboires et de son projet de quitter le service. Puis un jour, séduit par le caractère chevaleresque du jeune Suédois, il lui offrit de lui céder sa légion. Fersen accepta avec enthousiasme la proposition, et il voulut s'entendre avec son ami sur le prix de la cession ; dès les premiers mots, Lauzun sourit tristement et répondit : « Je ne vends point les hommes, mon cher Fersen, j'en ai acheté quelquefois. » Puis, lui serrant affectueusement la main, il ajouta : « Je payerais plutôt moi-même pour trouver un homme auquel je puisse laisser mon corps, que j'aime comme mes enfants, avec autant de confiance qu'à vous. »

Fersen, touché de tant de noblesse et de générosité, sauta au cou de Lauzun, et tous deux écrivirent à la Reine pour la prier d'user de son influence afin que la cession ne souffrît pas de difficulté.

Au mois de novembre, les fourrages manquant absolument, M. de Rochambeau se décida à envoyer la légion de Lauzun à Lebanon, dans le Connecticut, à trente lieues dans le continent ; c'est là qu'elle devait passer l'hiver.

Lauzun dut s'arracher à l'agréable société qu'il s'était créée à Newport pour aller rejoindre son corps à Lebanon. Ce ne fut pas sans chagrin qu'il s'éloigna de son ami Fersen et aussi de cette aimable famille Hunter, où il avait été reçu et traité comme un fils.

A Lebanon, comme partout, il sut se concilier, par son charme et sa bonne grâce, l'affection des habitants ; il réussit à merveille dans toutes les affaires qu'il eut à traiter, soit avec le vieux gouverneur Trumboldt, soit

avec les autres membres du Corps législatif de l'État.

Voici une anecdote qui peint bien l'aménité de son caractère : un brave Américain de Lebanon lui demandait un jour quel métier son père exerçait en France : « Mon père, dit Lauzun, ne fait rien, mais j'ai un oncle qui est maréchal (faisant allusion au maréchal de Biron). — Fort bien, lui dit l'Américain en lui serrant les mains de toutes ses forces, c'est un très bon métier. » Le duc accepta gaiement les compliments.

Lebanon n'était point un séjour agréable. La Sibérie seule pouvait lui être comparée. La ville, une des plus considérables du pays, avait bien cent maisons, mais ces maisons étaient éparses et distantes les unes des autres souvent de plus de quatre ou cinq cents pas, au milieu d'immenses forêts.

Lauzun faisait contre mauvaise fortune bon cœur. Sa plus grande distraction était le gouverneur de la ville, le vieux Trumboldt, original amusant, toujours affairé et rempli de son importance. « Il a toute la simplicité dans le costume, toute l'importance, la pédanterie même qui convient à un grand magistrat d'une petite république... Il ne s'agit plus que de se représenter ce petit vieillard, qui a tout le costume des premiers colons établis dans ce pays-ci, s'approchant d'une table déjà entourée de vingt officiers de hussards et, sans se déconcerter ni rien perdre de la raideur de son maintien, prononçant à haute voix une longue prière en forme de *benedicite;* qu'on n'aille pas se figurer qu'il excite la risée des auditeurs; ils sont trop bien élevés; il faut, au contraire, se figurer que vingt

amen sortent à la fois du milieu de quarante moustaches, et on aura une idée de cette petite scène (1). » Le duc a mille histoires à raconter sur Trumboldt, dont il a saisi avec esprit tous les travers et qu'il raille volontiers.

Heureusement pour Lauzun, il recevait de nombreuses visites. Chastellux, à plusieurs reprises, passa quelques jours avec lui ; le duc lui donna même le spectacle de chasses à l'écureuil qui étaient fort à la mode dans le pays. Ces animaux étaient plus grands et portaient une plus belle fourrure qu'en Europe : comme les nôtres, ils se montraient très adroits à sauter d'arbre en arbre et à se coller contre les branches de manière à se rendre presque invisibles. Il arrivait souvent qu'on les blessait sans pouvoir les faire tomber ; mais c'était un petit inconvénient : on appelait quelque particulier obligeant qui mettait la cognée à l'arbre et l'abattait en peu de temps.

Pendant l'hiver, tous les jeunes officiers voyageaient pour se distraire. Le comte de Custine, le vicomte de Noailles, le comte de Damas, le marquis de Laval, le comte des Deux-Ponts, etc., allèrent rendre visite à Washington, et tous s'arrêtèrent à Lebanon pour passer quelques jours avec notre héros.

(1) *Souvenirs de Chastellux.*

CHAPITRE XV

1781

Révolte de la ligne de Pensylvanie. — Mort de M. de Ternay. — Washington rend visite à M. de Rochambeau. — Arrivée de l'*Astrée*. — Nouvelles de France. — M. de Monbarrey est remplacé par M. de Ségur, M. de Sartine par M. de Castries. — Mariage du duc de Montbazon avec Mlle de Conflans. — Mort de la duchesse de Mazarin, de lady Barrimore. — Retour du vicomte de Rochambeau. — Campagne de 1781. — Belle conduite de Lauzun. — Arrivée à Philadelphie. — Siège d'York. — Combat de cavalerie entre les hussards de Lauzun et les dragons de Tarleton. — Victoire de Lauzun. — Capitulation d'York. — Lauzun est envoyé à Versailles pour porter la nouvelle.

Lauzun reste paisiblement à Lebanon jusqu'aux premiers jours de janvier 1781.

Le 11, le général Knox arrive de la part de Washington pour l'informer que les milices de Pensylvanie et de New-Jersey se sont mutinées; elles se plaignaient d'être mal nourries, mal vêtues, traitées trop durement et surtout de ne pas toucher leur solde. La révolte a pris une gravité exceptionnelle; les troupes ont tué leurs officiers, pris plusieurs canons et choisi de nouveaux chefs à l'élection.

Les conséquences de cette mutinerie pouvaient être désastreuses, car l'on savait que le général anglais Clinton venait d'envoyer aux révoltés les propositions les plus sé-

duisantes s'ils voulaient se ranger sous ses drapeaux. Lauzun monte à cheval sur-le-champ et court prévenir M. de Rochambeau de ce grave incident.

Mais le général n'avait aucun moyen de venir en aide à Washington; il n'avait pas d'argent lui-même et ne se procurait des vivres qu'avec la plus grande difficulté.

Fort heureusement les révoltés repoussèrent avec indignation les offres des Anglais, déclarant qu'ils n'étaient point des traîtres, mais des soldats qui demandaient justice. Le Congrès intervint, fit droit aux demandes légitimes des mutins, et tout s'apaisa. Washington écrivait à ce sujet à Rochambeau : « Je me flatte qu'ils continueront à supporter les mêmes incommodités qu'ils ont endurées jusqu'à présent, que je ne peux pas m'empêcher d'avouer être au delà des bornes de la patience humaine. »

Rochambeau profita de la visite de Lauzun pour l'envoyer à New-Windsor porter des dépêches à Washington. Le général américain fit au duc le meilleur accueil; il le garda pendant plusieurs jours, lui exposant ses plans, ses projets d'avenir, lui promettant un rôle des plus importants dès que les opérations militaires auraient commencé. Washington, qui était toujours obligé d'employer un interprète quand il causait avec les officiers français, se montrait enchanté de pouvoir s'entretenir avec le duc dans sa langue maternelle; cette connaissance de l'anglais pouvait être pour Lauzun d'une grande utilité et rendre de véritables services quand les armées française et américaine auraient fait leur jonction.

Après un court séjour, que Washington avait fait tous

ses efforts pour lui rendre agréable, Lauzun se décida à quitter le quartier général et à reprendre la route de Lebanon. Son voyage ne fut pas sans danger; il faillit périr en traversant la rivière du Nord; elle charriait beaucoup de glace que le courant entraînait avec rapidité; bientôt il ne fut plus possible de gouverner, et le bateau allait sûrement sombrer. Heureusement pour le duc, un glaçon énorme vint à passer à peu de distance, il put l'atteindre avec ses compagnons. De glaçons en glaçons, ils parvinrent à regagner la rive, mais au prix de mille dangers et en risquant vingt fois leur vie.

En arrivant à Lebanon, Lauzun retrouva sa légion en bon état, mais il apprit la mort du chef de l'escadre, le chevalier de Ternay. Le malheureux officier était mort de chagrin; ses hommes étaient presque nus, et il ne savait plus comment les faire subsister. A toutes ses demandes pressantes, à toutes ses supplications, le ministère n'avait même pas daigné répondre. On ne lui avait envoyé ni un écu, ni un sac de blé, ni une couverture.

Du reste, l'armée de terre partageait le même sort; depuis dix mois qu'elle avait quitté la France, elle n'avait reçu ni lettres ni secours d'aucune sorte. Toutes les demandes, toutes les sollicitations de M. de Rochambeau étaient demeurées sans réponse.

On reste stupéfait en présence d'une pareille incurie. Il semble que, une fois partie, la petite armée française ait été complètement oubliée; aussi bien à la cour que dans les bureaux, personne n'en avait cure et ne se souciait de son sort.

Après quelques jours passés à Lebanon et après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement régulier de sa légion, Lauzun confia le commandement à M. d'Arrost, et il retourna finir l'hiver à Newport, où l'attirait une société agréable dont nous avons déjà parlé.

Il n'y était que depuis peu de jours lorsque le général Washington vint rendre visite à M. de Rochambeau, et en même temps inspecter l'armée française. Il arriva le 6 mars et fut reçu avec tous les honneurs dus à un maréchal de France. Il passa l'armée en revue et assista aux réjouissances données en son honneur. Cette entrevue des deux généraux fut pour tous une véritable fête; tous les Français étaient impatients de voir le héros de la liberté. Son noble accueil, la simplicité de ses manières, sa douce gravité, surpassèrent l'attente générale et lui gagnèrent tous les cœurs.

Il partit le 13, pour retourner à son quartier général de Westpoint, et Rochambeau, pour lui faire honneur, le fit escorter de Lauzun et de plusieurs autres officiers. On arriva de nuit à Providence; toute la population était accourue au delà du faubourg; une foule d'enfants portant des torches et répétant les acclamations des citoyens entouraient le général et son escorte; tous ils voulaient toucher celui qu'à grands cris ils appelaient leur père, et se pressaient au-devant de lui au point de l'empêcher d'avancer. Le général Washington, attendri, s'arrêta quelques instants et, se tournant vers les officiers français, il leur dit : « Nous pourrons être battus par les Anglais, mes-

sieurs, c'est le sort des armes; mais voilà l'armée qu'ils ne vaincront jamais. »

Enfin, au mois d'avril arriva un navire de France, la frégate *l'Astrée;* il y avait dix longs mois que la petite troupe française était sans la moindre nouvelle de la mère patrie. Malheureusement, l'*Astrée* n'avait à son bord aucun des secours que les généraux demandaient si instamment; elle ne portait ni hommes, ni argent, ni approvisionnements.

En revanche, le courrier contenait bien des nouvelles. D'abord, Marie-Thérèse a succombé le 29 novembre 1780, et sa mort a plongé dans le deuil toute la cour de France. Puis il est question d'une nouvelle grossesse de la Reine. Enfin MM. de Montbarrey et de Sartine ont quitté le ministère.

La disgrâce de M. de Montbarrey avait été causée par l'avidité insatiable de sa maîtresse, Mlle Renaud, qui rançonnait les militaires de tous rangs. Elle vendait les grades, les croix de Saint-Louis, les fournitures. Cette femme déshonorait le ministre; on voulut le forcer à se séparer d'elle; il s'y refusa et fut remercié.

Le comte de Ségur lui succéda. Ce choix fut des plus heureux. Il était dû en grande partie à l'influence de la Reine, qui aimait beaucoup la famille de Ségur.

M. de Ségur, qui avait eu un bras emporté à la bataille de Minden, était le meilleur des hommes et d'une excellente société. Son esprit était solide et agréable, et il possédait admirablement tout ce qui concernait l'état militaire. Franc, loyal, patient, il était doué de toutes les qualités

nécessaires pour réprimer l'anarchie qui régnait au ministère de la guerre. Aucun homme n'a poussé aussi loin que lui le courage physique et moral. Atteint de plusieurs blessures graves, il avait envisagé la mort avec tranquillité dans le combat. C'était un caractère, et un grand caractère.

M. de Sartine avait été remplacé par M. de Castries. S'il y avait bien à faire au ministère de la guerre, la marine était encore, si c'est possible, en plus mauvais état. L'insubordination dans ce corps régnait plus que jamais. Elle était portée à ce point que M. d'Estaing refusa un commandement en disant : « Il faut avoir une audace dont je ne me sens pas capable pour se charger de conduire une escadre française (1). »

Ces changements apportés dans la direction des ministères de la guerre et de la marine causèrent une véritable allégresse à Rochambeau et à ses officiers; ils espéraient que les nouveaux ministres se montreraient plus soucieux que les anciens de leurs devoirs envers la petite armée française abandonnée à Rhode-Island.

Lauzun eut la satisfaction de trouver dans le courrier de l'*Astrée* de nombreuses lettres de France, à lui destinées.

D'abord, une lettre de M. Maurepas. Le vieux ministre

(1) Les marins se détestaient tous entre eux. L'orgueil et la jalousie des officiers envers leurs chefs étaient sans exemple. Ils n'obéissaient pas aux ordres, et peu leur importait un échec. Un capitaine disait tout haut en parlant de M. de Grasse : « Il faut faire éprouver à cet homme-là toute la rage, tout le désespoir d'un général lorsqu'il n'est pas secondé. »

répondait à ses demandes instantes qu'il était impossible de lui envoyer le reste de sa légion; il lui disait sur le ton badin qui lui était familier : « Je n'ai pu parvenir à faire ce que vous désiriez; vous n'aviez dans cette occasion pour vous que le Roi et moi : voilà ce que c'est que de s'encanailler. »

Une lettre de Mme de Guéménée lui annonçait le mariage de son fils avec Mlle de Conflans (1). On sait combien Lauzun s'était intéressé à cette union, qui était un peu son œuvre; il s'en réjouit donc sincèrement, car c'était un lien de plus avec Mme de Coigny et une occasion certaine de rencontres fréquentes.

Puis il apprenait la mort de la duchesse de Mazarin, cette excentrique personne dont nous avons parlé dans notre premier volume (2). C'était une des femmes les plus belles et les plus galantes de la cour, et, bien qu'elle n'eût que quarante-deux ans, elle en avait bien vécu quatre-vingt-quatre. Elle était devenue énorme, et on la comparait au foudre d'Heidelberg, mais elle se serrait tellement qu'elle en était morte. « Elle mourra ce soir ou demain, écrivait le chevalier de Lisle; le malheur, c'est qu'elle rebute sur les sacrements. » En effet, bien que le curé de sa paroisse se fût présenté plusieurs fois chez elle, elle avait toujours refusé de le recevoir. La famille le fit pénétrer de force pour éviter le scandale, mais la malade le renvoya sans vouloir l'écouter.

(1) Louise-Aglaé de Conflans épousa, le 29 mai 1781, Charles-Alain-Gabriel, prince de Rohan-Guéménée, duc de Montbazon et de Bouillon.

(2) Voir *Le duc de Lauzun et la cour de Louis XV*, ch. XXI.

Par le même courrier, Lauzun apprit également la mort de milady Barrimore, cette belle Anglaise dont il avait été épris tout un hiver et qui lui avait donné dans un moment critique de sa vie des preuves de véritable attachement. Elle venait de succomber à trente ans d'une maladie de poitrine.

Mais qu'était devenu le vicomte de Rochambeau, que son père avait envoyé, dès le mois d'octobre, pour exposer aux ministres la triste situation dans laquelle il se trouvait placé? L'*Astrée* en apportait des nouvelles; malheureusement elles étaient peu satisfaisantes. Le vicomte avait été fort bien accueilli de tous, mais quand il avait voulu causer affaires, il n'avait plus trouvé personne à qui parler. Son arrivée avait donné lieu à ce quatrain :

> Le Roi demande à Rochambeau :
> « Qu'apportez-vous donc de nouveau?
> — Sire, lui dit-il à l'oreille,
> Mon père se porte à merveille. »

Puis ce fut tout; il ne fut plus question ni de lui ni de l'Amérique. La nomination des nouveaux ministres ne changea rien à la situation : on était décidé à ne rien faire pour l'armée de Rochambeau; à elle de se tirer d'affaire comme elle le pourrait. On refusait même au général de lui envoyer la seconde division, qui attendait à Brest depuis dix mois.

Le vicomte de Rochambeau, désespéré, reprit la mer au mois d'avril, sur la frégate *la Concorde;* dans les premiers jours de mai, il débarquait à Rhode-Island et informait son père de son insuccès.

Rochambeau écrivit aussitôt à M. de Ségur cette lettre découragée, mais empreinte d'une si grande dignité :

« Newport, 13 mai 1781.

« Monsieur, mon fils est revenu bien seul dans ce pays-ci. Quoi qu'il en puisse arriver, il faut que le Roi soit servi comme il veut l'être, et je vais commencer cette seconde campagne avec tout le zèle et j'ose dire la passion dont je suis pénétré pour sa personne et pour son service, en employant le mieux que je pourrai les très petits moyens qu'il laisse en ma puissance. »

Le général fit part à Washington de la décision du ministère français, et ils résolurent de commencer les opérations. Il fut décidé que l'armée française marcherait jusqu'à la rivière du Nord, qu'elle y rejoindrait l'armée américaine et que les deux troupes réunies s'approcheraient de New-York le plus possible.

Toute l'armée française fut dans la joie, lorsqu'elle apprit qu'elle allait enfin combattre et abandonner ces quartiers où elle se morfondait depuis de longs mois. Certes, les officiers regrettaient un peu Newport et les aimables habitants qui leur avaient fait si bon accueil ; mais s'ils s'étaient expatriés, c'était pour conquérir de la gloire et non pour demeurer dans une stérile inaction ; la pensée qu'ils allaient enfin se mesurer avec les Anglais les comblait de joie.

L'armée partit allègrement de Newport le 12 juin, et elle traversa l'Amérique dans le plus grand ordre et la plus grande discipline.

Lauzun et ses hussards couvraient la marche ; leur

service était des plus durs. Il n'y avait pas d'autre corps de cavalerie, et on l'employait sans trêve ni repos. Le duc devait tout faire, et il s'acquittait de ce rôle avec un zèle infatigable; il servait d'éclaireur, il protégeait les flancs et l'arrière-garde, il abritait l'armée contre les surprises, il accompagnait les convois; il lui fallait souvent faire des reconnaissances lointaines, rien ne pouvait lasser son énergie et son désir de se distinguer. C'était de lui, de son activité, de sa surveillance incessante que dépendait le salut de la colonne. Il se rendait compte de la responsabilité qui lui incombait et se montrait digne en tous points de la confiance du général en chef.

Grâce à Lauzun et à ses hussards, la marche assez périlleuse de l'armée de M. de Rochambeau s'accomplit sans fâcheuse rencontre; les deux armées firent enfin leur jonction, et elles campèrent à White-Plains, à peu de distance de New-York, qui était leur objectif.

Le 8 juillet, Washington passa en revue les deux armées. Il fut très satisfait, et il adressa aux hommes et aux officiers de vifs encouragements.

Le 11, il passa l'inspection des hussards de Lauzun et de la légion. Il savait combien le colonel et ses hommes s'étaient distingués pendant la route, quelles nombreuses preuves de dévouement et de courage ils n'avaient cessé de donner, les services éminents qu'ils avaient rendus; il les combla de félicitations et d'éloges.

Lauzun reçut le commandement des deux avant-gardes et il eut, en outre, la mission d'approvisionner l'armée de fourrages.

Washington, qui appréciait son intelligence et son indomptable énergie, le chargea à plusieurs reprises de reconnaissances fort importantes; il s'en acquitta avec éclat, toujours le premier au feu quand on rencontrait l ennemi; on le voyait sans cesse plein d'entrain, soutenant le moral de ses troupes par sa vaillance et son énergie; il semblait que la fatigue n'eût pas de prise sur lui. Cependant la campagne était extrêmement pénible; il n'avait de repos ni jour ni nuit. Washington, à plusieurs reprises, lui donna ainsi qu'à ses hussards les éloges les plus flatteurs.

Après six semaines de séjour à White-Plains, l'armée se dirigea vers Philadelphie. Avant d'y arriver, elle eut à traverser des marécages affreux où elle eût été sûrement détruite, si les ennemis avaient songé à l'attaquer. Enfin le 3 septembre elle fit son entrée dans Philadelphie, où elle fut reçue avec enthousiasme.

La brigade française fut passé en revue par le Congrès. Au moment où les troupes défilèrent, le président demanda à M. de Rochambeau s'il devait saluer ou non; le général lui répondit que, quand les troupes défilaient devant le Roi, Sa Majesté daignait les saluer avec bonté. Comme on rendait au Congrès les mêmes honneurs qu'au Roi, « les treize membres qui le composaient ont ôté leurs treize chapeaux à chaque salut du drapeau et d'officier ».

Le régiment qui eut le plus de succès fut le régiment de Soissonnais, qui avait des parements couleur de rose et portait en outre ses bonnets de grenadiers avec la

16

plume blanche et rose, « ce qui frappa d'étonnement les beautés de la ville ».

Philadelphie était une grande ville qui comptait au moins quarante mille habitants; elle était fort animée.

Le beau sexe inspirait à un de nos jeunes officiers ces réflexions :

« Les dames de Philadelphie, quoique assez magnifiques dans leurs habillements, ne sont pas généralement mises avec beaucoup de goût; elles ont dans leur coiffure et dans leur tête moins de légèreté et d'agrément que nos Françaises. Quoiqu'elles soient bien faites, elles manquent de grâce et font assez mal la révérence; elles n'excellent pas non plus dans la danse. Mais elles savent bien faire le thé; elles élèvent leurs enfants avec soin; elles se piquent d'une fidélité scrupuleuse pour leurs maris, et plusieurs ont beaucoup d'esprit naturel. »

Sur ces entrefaites, l'on apprit que l'amiral français M. de Grasse avait mouillé dans la baie de Chesapeak avec plus de trente vaisseaux de ligne et qu'il avait débarqué le marquis de Saint-Simon à la tête de trois mille hommes de troupes de terre.

Cet appoint inattendu décida Rochambeau à attaquer le général anglais Cornwallis, qui avec son armée occupait Yorktown et se trouvait séparé du gros des forces anglaises.

Cornwallis, en attendant qu'il fût secouru, s'était retranché dans York; cette ville était séparée par la rivière d'York en deux parties : la première, située sur la rive droite, portait le nom d'York; la seconde, située sur la rive

gauche s'appelait Glocester et formait un des ouvrages avancés de la ville. Le général anglais avait barré la rivière avec des vaisseaux embossés et quelques bâtiments coulés.

La ville était couverte presque totalement par un marais; elle était de plus défendue par des retranchements palissadés que couvrait un ouvrage à cornes et deux redoutes, en avant desquelles se trouvaient de nombreux abatis.

Washington et Rochambeau investirent la place du côté d'York pendant que Lauzun et M. de Choisy étaient chargés de bloquer Glocester.

Il y avait déjà devant Glocester trois mille miliciens commandés par le général Weedon. Cet officier était un ancien aubergiste que les événements avaient fait parvenir au grade de général (1). C'était un excellent homme, mais qui n'aimait pas la guerre et encore moins les coups de feu. Il laissa Lauzun s'occuper de tout et resta tranquillement dans son camp.

Dès le commencement du siège, Lauzun se couvrit de gloire dans un engagement de cavalerie avec le colonel Tarleton, qui commandait les dragons anglais. Tarleton, disait à tous venants qu'il souhaitait vivement *to shake hands with the french duke*. Lauzun se hâta de lui fournir l'occasion qu'il cherchait. La cavalerie anglaise était trois

(1) Dans l'armée américaine, les grades étaient accordés à tous les états, ou plutôt l'état militaire n'étant pas une carrière, il y avait des cordonniers colonels, etc.; il arrivait souvent aux Américains de demander aux officiers français quelle était leur profession en France.

fois plus nombreuse; à trois reprises, Lauzun à la tête de ses hussards la chargea avec la plus grande vigueur; à la troisième charge, les dragons de Tarleton furent culbutés et, en dépit du feu de l'infanterie qui les soutenait, le duc les poursuivit jusque dans les retranchements de Glocester. Tarleton fut blessé grièvement et beaucoup de ses dragons tués ou faits prisonniers (1).

Comme Lauzun revenait avec sa troupe victorieuse, il aperçut un hussard de sa légion qui était resté en arrière et se défendait contre deux dragons de Tarleton. Sans dire un mot à qui que ce soit, le duc lâche les rênes à son cheval, fond sur les dragons anglais, les abat de deux vigoureux coups de sabre et délivre son hussard.

Cette brillante affaire où le duc s'était montré si vaillant eut à l'époque un énorme retentissement. Elle est encore citée aujourd'hui avec honneur dans les traités de cavalerie.

A la suite de ce succès, on porta les postes avancés jusqu'à un mille de Glocester. Dans cette nouvelle position, les patrouilles se fusillaient continuellement, et le vacarme était tel que Lauzun se plaignait de ne plus pouvoir dormir.

Le siège commença dans les premiers jours d'octobre. Dans la nuit du 6 au 7, la tranchée fut ouverte au-dessus et au-dessous de la rivière d'York. L'armée de Washington défendait la droite de la tranchée, celle de Rochambeau la gauche et le centre.

(1) Trois capitaines de la légion furent blessés, MM. Billy, Dillon et Dutertre. Robert Dillon et Sheldon se distinguèrent tout particulièrement.

Quelques jours après, l'attaque des redoutes fut ordonnée : jamais on ne vit une plus noble émulation, plus d'ardeur, de vaillance et de discipline. Le régiment des grenadiers de Gatinois, qui avait été dédoublé de celui d'Auvergne, devait avoir la tête de l'attaque. M. de Rochambeau, s'adressant, aux soldats, leur dit : « Mes enfants, j'espère que vous n'oublierez pas que nous avons servi ensemble dans ce brave régiment d'*Auvergne sans tache.* » Les soldats répondirent que si le général leur promettait de leur faire rendre leur nom, ils se feraient tuer jusqu'au dernier; ils tinrent parole, chargèrent comme des lions et perdirent le tiers de leur effectif. Le Roi leur rendit le nom de Royal-Auvergne.

Le comte Charles de Lameth franchit le premier les remparts de la redoute anglaise et reçut deux graves blessures. Le marquis de Saint-Simon, malade, se fit porter à la tête des colonnes d'assaut, où il fut blessé. Le comte Guillaume des Deux-Ponts fut également blessé. MM. de Lauzun, de Noailles, de Custine, de Chastellux, Dillon, se couvrirent de gloire.

Les deux redoutes furent emportées et occupées par les assaillants.

C'est en vain que lord Cornwallis tenta plusieurs sorties; il fut toujours repoussé. Le cercle qui l'entourait se resserrant de plus en plus, il se décida à capituler.

Lauzun fut envoyé pour traiter de la capitulation et en dresser les articles. Il se présenta seul, en parlementaire, agitant son mouchoir blanc dans sa main. Le chevaleresque duc ne faisait rien comme un autre.

La garnison défila entre les deux armées, tambour bat tant, portant ses armes qu'elle remit ensuite en faisceaux avec une vingtaine de drapeaux.

M. de Rochambeau voulut prévenir immédiatement le ministre du grand succès que venaient de remporter les armées alliées. Il choisit, pour porter cette agréable nouvelle, celui qui depuis le commencement de la campagne s'était toujours montré le plus brave et le plus zélé, le duc de Lauzun. Le choix du général fut applaudi de toute l'armée. Le comte Guillaume de Deux-Ponts accompagnait le duc pour porter les détails.

Voici la lettre que M. de Rochambeau adressait au ministre :

« Au camp, devant Yorktown, le 20 octobre 1781.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous envoyer le duc de Lauzun porter au Roy la nouvelle de la prise de lord Cornwallis et de son corps de troupes. Le comte Guillaume des Deux-Ponts portera le duplicata et le mémoire pour les grâces. Ce sont les deux officiers supérieurs qui ont eu les actions les plus distinguées, suivant que vous le verrez par le journal qui vous mettra au fait de tous les détails.

« Ma fièvre s'est guérie, moitié au lit, moitié à la tranchée, mais je réclame toujours un congé dans ma poche, au cas que ma santé ne puisse pas soutenir l'air de ce pays.

« J'espère que Sa Majesté recevra bien le duc de Lauzun. La nouvelle qu'il porte est, je crois, capitale,

dans les circonstances actuelles. Depuis les généraux jusqu'au dernier soldat, il n'y a eu qu'un ton de faire jour et nuit tout ce qui était dans la possibilité pour le service de Sa Majesté et chercher à plaire à un maître adoré dans cette petite armée.

« Je suis, etc.

« *P. S.* — Nous avons 8,000 prisonniers, dont 7,000 de troupes régulières, 800 matelots et 214 pièces de canon dont 75 de fonte, 22 drapeaux. »

Lauzun confia le commandement de la légion à Robert Dillon, et il s'embarqua sur la frégate du Roi *la Surveillante*, avec le comte de Deux-Ponts et quelques autres officiers qui voulaient passer l'hiver à Versailles, quitte à revenir au printemps prochain quand on reprendrait les opérations.

Après vingt-deux jours de traversée, ils débarquèrent à Brest (1).

(1) Cette année 1781 avait été heureuse pour la France; nous avions obtenu, ainsi que nos alliés, d'assez grands succès sur les Anglais. M. de Bouillé s'était emparé de l'île de Saint-Christophe, Barras de l'île de Montferrat, l'amiral don Salano et le général don Galvez avaient fait la conquête de la Floride et s'étaient rendus maîtres de Pensacola.

CHAPITRE XVI

1781-1782

Arrivée de Lauzun en France. — Mort de M. de Maurepas. — M. de Ségur traite mal Lauzun. — Intimité de Mme de Coigny avec les Guéménée. — Bonheur de Lauzun. — Aventure de Lauzun avec miss Robinson. — Vie somptueuse des Guéménée. — Naissance d'un Dauphin. — Le dîner de l'Hôtel de ville. — Départ de M. de Coigny pour l'Amérique. — Lauzun reçoit l'ordre de rejoindre sa légion.

Lauzun arrive à Versailles. A peine descendu de sa chaise de poste, il se présente chez M. de Ségur qui, après un court entretien, le mène chez le Roi. Louis XVI paraît prendre le plus vif intérêt au récit du jeune vainqueur et, après l'avoir chaudement félicité, il dit à M. de Ségur de le conduire auprès de M. de Maurepas pour que le ministre jouisse encore de ce grand succès.

M. de Maurepas était à toute extrémité. Lauzun put le voir cependant. Lorsqu'il se fit annoncer chez lui : « Je ne suis plus de ce monde », répliqua le mourant. Il réunit cependant toutes ses forces pour recevoir le duc, et il lui fit l'accueil le plus touchant ; il voulut entendre de sa bouche les détails de notre victoire, et à mesure que Lauzun avançait dans son récit, Maurepas disait de temps en temps : « Bon, bon. » Après avoir répété ce mot plu-

sieurs fois, il s'écria : « Je me meurs et je ne sais à qui j'ai l'honneur de parler. »

Le lendemain, il eut encore quelques moments de lucidité, et il en profita pour recommander Lauzun au Roi et aux ministres, insistant pour qu'on le récompensât généreusement de tous les services qu'il avait rendus.

M. de Maurepas ne devait pas se relever; une lettre bien curieuse de Mme de Coislin montre les sentiments que faisait éprouver aux courtisans la fin prochaine du vieil homme d'État :

« 13 novembre 1781.

« M. de Maurepas va mourir, la gangrène est établie partout et le mal est invincible. On murmure vivement de ce qu'on le laisse mourir sans sacrements entre les bras de son cousin, l'archevêque de Bourges, et l'on m'a dit que l'on pressait Mme de Maurepas de prévenir ce scandale. La pauvre femme est digne de pitié et fait plus qu'elle ne peut ; ce n'est que depuis hier que l'on cesse de se flatter sur l'état de M. Maurepas, et l'on aperçoit déjà une sorte d'envie d'en être quitte. On parle à la fois de sa fin très prochaine et du bal que les gardes du corps donneront le mois prochain. Quel pays que le nôtre ! quels amis, quels cœurs et quels esprits ! »

Deux jours après M. de Maurepas succombait.

Sa disparition ne compromettait rien dans l'État, mais il maintenait encore un peu la cour, et c'est ce qui fit dire « qu'à sa mort on perdit plus qu'il ne valait ». Personne

ne le remplaça; Vergennes devint de fait premier ministre, mais sans en avoir le titre.

Cependant, la nouvelle que Lauzun venait d'apporter causa à la cour une joie profonde. Le Roi montra une réelle satisfaction; il voulut voir le duc à plusieurs reprises; il lui fit beaucoup de questions, il lui demanda entre autres s'il pensait retourner prochainement en Amérique, et comme le duc lui répondait qu'il partirait dans quinze jours : « Vous pouvez assurer à mon armée, lui dit-il, qu'elle sera parfaitement bien traitée, mieux qu'aucune autre ne l'a jamais été. C'est vous-même qui porterez les grâces. »

M. de Ségur était présent, et il s'engagea à préparer l'état des grâces dans le plus bref délai.

Mais Lauzun n'eut pas lieu de se louer de la façon dont il fut traité. Le ministre lui écrivit qu'en considération de ses services il conserverait, à la paix, son régiment, sous la formation d'un régiment de hussards. C'était un peu moins qu'on ne lui avait promis avant la guerre, puisqu'on devait lui donner en propriété le premier régiment étranger vacant ou à créer, et moins même qu'il n'avait actuellement, puisqu'il était inspecteur de son corps. Lauzun fut profondément blessé de l'injustice dont il était victime.

M. de Ségur ne traita pas mieux l'armée d'Amérique qu'il n'avait traité Lauzun. Le duc, qui avait pu s'incliner quand il n'avait été question que de lui, s'indigna de la façon mesquine dont étaient récompensés les services de ses camarades, et il refusa de porter les grâces.

Il n'eut pas davantage à se louer du nouveau ministre de la marine, M. de Castries. Au lieu d'envoyer en Amérique les quatre cents hommes de la légion de Lauzun restés à Brest, il les avait expédiés en Afrique, à Demerary et à Annamaboo, dans les lieux les plus malsains de l'univers. M. de Castries n'accorda pas la moindre grâce au régiment de Lauzun, pas même aux officiers qui avaient eu les actions les plus brillantes.

Le public se montra moins ingrat que le gouvernement. Lauzun ne pouvait se montrer sans être couvert d'applaudissements ; du reste, il en était de même pour tous les officiers qui revenaient du Nouveau Monde

Voilà donc quel fut pour la carrière de notre héros le résultat de sa première campagne d'Amérique. Malgré son zèle, son courage, ses actions d'éclat, un sort jaloux semblait s'acharner contre lui et faire tourner à mal tout ce qui aurait dû le mettre au premier rang.

Voyons si ses affaires de cœur étaient en meilleure situation que ses affaires militaires.

Pendant qu'il guerroyait si joliment en faveur des *Insurgens,* Mme de Coigny avait presque abandonné la cour ; c'est à peine si, de loin en loin, dans les occasions obligatoires, on la voyait encore apparaître à Versailles ou à Marly. En revanche, depuis que sa sœur avait épousé le prince de Montbazon, elle ne quittait plus l'hôtel de Soubise, où demeuraient M. et Mme de Guéménée ; c'est là qu'elle passait toutes ses soirées, dans une société charmante où son esprit alerte et frondeur se donnait libre cours. Elle se rapprochait de plus en plus de tous

ceux qui aimaient Lauzun et avec qui elle pouvait en parler en toute confiance.

Lauzun, qui pendant sa longue absence n'avait jamais cessé de penser à Mme de Coigny, la retrouva plus aimable et plus séduisante que jamais ; elle lui marqua de l'intérêt, et il lui fut impossible de ne pas céder au penchant irrésistible qui l'entraînait vers elle.

« Je n'avais jamais vu tant d'esprit, dit-il, tant de grâces qui ne ressemblaient en rien à l'esprit et aux grâces des autres. Je me disais qu'il n'était pas raisonnable de l'aimer, que cela me rendrait bien malheureux, mais aucun bonheur ne me convenait autant. »

« On me disait sans cesse que Mme de Coigny était coquette, qu'elle était légère, qu'elle se moquerait sans pitié de quiconque oserait l'aimer. Je n'en ai jamais été alarmé un instant ; sa sensibilité m'avait frappé presque aussitôt que son esprit. Je n'espérais pas lui plaire ; mon cœur, une fois connu d'elle, ne pouvait manquer d'en être plaint ; je gardais mon secret, mais l'idée de mon départ commençait à m'affliger, et il ne lui était pas difficile d'en deviner la cause. »

Sur ces entrefaites, arriva à Paris une célèbre comédienne, miss Robinson, dont les papiers anglais avaient beaucoup parlé sous le nom de Perdita ; elle avait été longtemps aimée du prince de Galles.

La société française l'accueillit à merveille, on lui donna des fêtes et l'on imagina pour elle des divertissements où se trouvaient les personnages les plus illustres. Le duc de Chartres, Lauzun, tous les seigneurs les plus sédui-

sants de la cour voulurent être présentés à la belle étrangère. Le duc de Chartres, fort épris d'elle, organisa en son honneur des courses de chevaux dans la plaine des Sablons; il fit plus encore : il donna une fête champêtre et nocturne dans les jardins de Mousseaux, splendidement illuminés; au moyen de lampions de couleur, entremêlés de guirlandes et de fleurs artificielles, on avait fait figurer sur tous les arbres du parc les initiales de miss Robinson.

La célèbre actrice étaie gaie, vive, franche, bon enfant. Lauzun, nous l'avons dit, lui fut présenté, et comme elle ne parlait pas français, il se trouva bien vite avec elle sur un pied de grande intimité. Le duc était charmant; il voulut être séduisant, et il y réussit facilement. De plus, il était à ce moment une sorte de héros, tout le monde lui faisait fête, tout le monde vantait son courage, il était entouré d'une auréole à laquelle Perdita ne sut pas résister. Elle voulut lui montrer qu'elle n'était pas insensible à la gloire, et elle le lui manifesta à sa manière.

Mais les nouvelles amours du duc n'étaient pas mystérieuses et pouvaient entraîner pour lui de graves conséquences. Il y songea, en effet, et la pensée de Mme de Coigny l'arrêta un instant sur la pente où il se laissait entraîner; mais ce ne fut qu'un instant, et il se disculpa à ses propres yeux par cette morale facile : « Qu'importent mes actions, si elle peut lire dans mon cœur! »

Mme de Coigny n'ignora pas la liaison de Lauzun, et, comme elle était femme de beaucoup d'esprit, elle ne lui en sut pas mauvais gré.

Cette nouvelle inclination amena une rupture avec Mme de Martainville. En arrivant d'Amérique, Lauzun avait trouvé Mme de Martainville brouillée avec Mme Dillon et Mme de Guéménée ; il n'en fut pas surpris, étant donnés les termes plus que froids dans lesquels il les avait laissés avant de partir pour faire campagne, mais il en ressentit une vive peine. Mme de Martainville voulut exiger qu'il rompît, lui aussi, avec Mme Dillon et les Guéménée, mais il s'y refusa absolument ; il déclara qu'il était et resterait toujours profondément dévoué à ses amis, que rien au monde ne pourrait l'en détacher, et il continua d'aller plus que jamais chez Mme Dillon. Mme de Martainville en conçut une vive rancune. Quand elle apprit la liaison du duc avec miss Robinson, elle fit à son amant une scène violente qui amena entre eux une rupture définitive.

Cependant, Perdita fut bientôt obligée de retourner en Angleterre ; elle demanda à Lauzun de l'accompagner jusqu'à Calais ; le duc était trop galant pour refuser cette preuve d'affection à une femme qui lui en avait donné tant d'autres. Malheureusement, le jour même du départ il devait dîner chez Mme de Gontaut avec Mme de Coigny, et y renoncer était vraiment un grand sacrifice. Cependant, après mûres réflexions, le duc se décida à accompagner Perdita, mais il eut la bizarre inspiration d'écrire à Mme de Coigny pour lui dire qu'elle ne le verrait pas le soir comme il était convenu ; puis, il s'empressa d'ajouter qu'il l'adorait plus que jamais et que, quoi qu'il advînt, il l'adorerait jusqu'à sa dernière heure.

Le procédé était assez audacieux et, dans tous les cas, fort risqué. Cependant il réussit à merveille avec Mme de Coigny. Bien qu'elle sût à quoi s'en tenir sur les motifs de l'absence de Lauzun, elle ne montra point de colère parce qu'elle n'en ressentait point, point de doute sur la sincérité du duc parce qu'elle n'en avait point. Elle répondit quelques mots aimables et sensibles, mais sans faire d'allusion à la déclaration que la lettre contenait.

Quand Lauzun parle de Mme de Coigny, il s'exprime en termes charmants et qui dénotent une passion aussi vraie que délicate :

« Je voyais beaucoup de gens occupés d'elle, écrit-il; quelques-uns étaient redoutables pour moi : je savais tout ce que j'avais de désavantage; je n'avais plus ni la grâce ni la gaieté de la jeunesse, mais j'avais un cœur qu'elle connaissait, qui ressemblait beaucoup au sien, et j'espérais de tous deux. Je trouvais à l'aimer sans rien prévoir un bonheur que ne m'avait jamais donné l'amour. Je m'efforçais d'être prudent, patient, circonspect, j'étais prêt à tout sacrifier, sans balancer, à la crainte de la compromettre; rien n'était perdu avec cette âme céleste, rien ne lui échappait, tout était senti et par conséquent récompensé. »

Étrange lovelace que l'homme qui parle en pareils termes d'une femme qu'il aime, d'une femme dont il n'a encore rien obtenu, dont il n'ose rien espérer pour l'avenir.

En attendant, Lauzun n'allait pas chez Mme de Coigny, il ne la voyait presque jamais seule, c'est à peine s'il pou-

vait parfois lui dire qu'il l'aimait; mais elle lui permettait de le lui écrire, et chaque fois qu'il la rencontrait, il lui glissait discrètement un billet plein de passion. Elle le recevait avec intérêt, mais c'était tout.

« Je pouvais être beaucoup plus heureux, dit Lauzun, mais je ne connaissais personne qui le fût encore autant que moi. »

La situation des Guéménée, avec lesquels Lauzun vivait si intimement, était plus brillante que jamais. La charge de gouvernante des Enfants de France n'était plus une charge purement honorifique. Déjà, en 1779, la Reine était accouchée d'une fille qui, conformément à l'étiquette, fut confiée à la gouvernante des Enfants de France. On la désignait, dès son enfance, sous le titre de la petite Madame, et elle avait une physionomie si triste que les personnes de l'intimité l'appelaient *Mousseline la sérieuse*. Le 22 octobre 1781, c'est-à-dire peu de temps avant le retour de Lauzun d'Amérique, la Reine, à la grande joie de la cour et de la France entière, avait donné le jour à un Dauphin qui fut baptisé par le cardinal de Rohan, grand aumônier.

La charge de Mme de Guéménée prenait donc une importance plus grande encore. Sa charge l'obligeait à coucher dans la chambre du Dauphin; elle s'était fait arranger un appartement où son lit, placé contre une glace sans tain, donnait dans la chambre du petit prince; lorsque ce qu'on appelait *le remuer*, c'est-à-dire l'emmaillotage en présence des médecins, avait eu lieu le matin, on tirait des rideaux bien épais sur cette glace, et Mme de Guémé-

née commençait sa nuit. Jusque-là, après s'être couchée fort tard, elle avait passé son temps à lire et à écrire.

L'été, elle dînait souvent dans sa petite maison de l'avenue de Paris. On y amenait les enfants. Un jour, où ils repartaient escortés de gardes du corps, quelqu'un s'avisa de s'étonner de tout cet étalage pour un maillot. Mme de Guéménée reprit très sèchement : « Rien n'est plus simple quand je suis sa gouvernante. »

La gouvernante des Enfants de France ne pouvait découcher de Versailles sans une permission écrite tout entière de la main du Roi. Elle n'en demandait jamais que pour aller à Hautefontaine voir son mari et Mme Dillon.

Depuis de longues années, M. et Mme de Guéménée, chacun de leur côté, menaient l'existence la plus somptueuse. Ils possédaient une fortune immense, mais si considérable qu'elle fût, leur train royal, leur luxe, leurs extravagances avaient fini par l'entamer sérieusement. Les affaires du prince étaient depuis longtemps en assez mauvais état; alors, au lieu de payer les fournisseurs, les comédiens, les chanteurs, les musiciens qui venaient chez lui, il avait trouvé plus économique de leur donner des rentes viagères. Puis il avait emprunté à gros intérêts ou à fonds perdus contre des rentes viagères; quantité de gens, séduits par sa réputation et par son nom, étaient venus lui apporter leur argent. N'avons-nous pas vu Lauzun lui-même lui faire abandon de ses biens contre une rente de quatre-vingt mille livres?

Le prince, en grand seigneur qu'il était, ne s'inquiétait guère de sa situation financière; il laissait le soin de s'en

occuper à son intendant, un sieur Marchand. Quant à lui, il continuait insoucieusement sa vie, bien persuadé que, pour une raison ou pour une autre, le Pactole continuerait à couler dans ses coffres. N'était-il pas de trop haute naissance pour qu'il pût jamais en être autrement.

La princesse imitait les prodigalités de son mari. Elle donnait des fêtes splendides où elle accueillait toute la cour; ses équipages étaient magnifiques. Elle éclipsait par ses parures toutes les dames de Versailles. La représentation de sa charge l'obligeait, du reste, à une grande dépense; enfin, son revenu ne pouvant y suffire, elle y suppléa, comme son mari, par des contrats et des rentes viagères qui s'accumulèrent jusqu'au jour où la débâcle éclata.

La naissance d'un Dauphin, au mois d'octobre 1781, causa une joie universelle. La France entière témoigna pour la famille royale d'une affection qui n'avait jamais paru plus vive ni plus sincère.

Il y eut des fêtes nombreuses, une entre autres à l'Hôtel de ville, le 21 janvier 1782. La Reine, après avoir été à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, se rendit à l'Hôtel de ville, où la cour l'attendait. Elle était radieuse de joie.

Lauzun et Mme de Coigny assistaient à la fête; Lauzun très acclamé par la foule comme tous les officiers qui revenaient d'Amérique.

Il y eut un dîner splendide; le hasard, qui vient quelquefois en aide aux amoureux, avait placé le duc auprès de celle qu'il aimait; il en profita pour lui faire une cour

assidue. Mme de Coigny, admirablement parée, avait une grande plume de héron noir, à droite sur le devant de son habit. Lauzun vit cette plume et, soit réminiscence, soit fantaisie pure, il désira aussitôt la posséder. En véritable amoureux, il la considérait comme un talisman qui devait lui porter bonheur. « Jamais chevalier errant, dit-il, ne désira rien avec plus d'ardeur et de pureté. » Mais Lauzun était devenu si timide qu'il n'osa formuler sa demande, de crainte d'un refus qui l'eût désespéré.

Sur ces entrefaites, M. de Coigny demanda à partir pour l'Amérique; Mme de Coigny en eut un véritable chagrin. Lauzun fut témoin de ses larmes, et il eut l'amère douleur de voir combien celle qu'il aimait paraissait encore attachée à son mari. Il dut même la défendre dans le monde, car le ménage n'avait jamais passé pour fort tendre, et la douleur de Mme de Coigny fut taxée d'exagération, d'affectation, de fausseté. Ce fut encore bien pis quand on la vit accompagner le marquis jusqu'à Lorient pour ne le quitter qu'à la dernière minute. Le chevalier de l'Isle escortait le ménage, et il ramena la jeune femme jusqu'à Paris.

Le monde se déchaîna contre elle et l'accabla de sarcasmes. C'est alors qu'elle écrivit à Lauzun un billet qui commençait par ces mots : « Sachez défendre ce que vous savez si bien aimer. » La recommandation était inutile; Lauzun se fit le champion de celle qu'il adorait; il la défendit envers et contre tous, et il annonça ainsi à ceux qui pouvaient l'ignorer encore la passion folle qui le possédait.

A partir de ce moment, Mme de Coigny, reconnaissante des soins du duc et de l'amour si profond qu'il lui témoignait, lui permit de venir chez elle; au bout de peu de temps, il s'y rendait chaque jour, et tous deux passaient de longues heures dans la plus délicieuse intimité. Non seulement il la voyait chez elle, mais il la rencontrait encore chez Mme de Guéménée, chez Mme Dillon, chez Mme de Gontaut; partout il lui parlait de sa passion et de ses espérances; elle l'écoutait avec bienveillance, mais elle ne lui permettait jamais de quitter le terrain purement sentimental.

Lauzun n'en était pas moins au comble du bonheur; il l'aimait si passionnément que la voir chaque jour, lui parler sans cesse, lui paraissait le bien suprême. Malheureusement pour lui, cette douce vie ne devait pas durer. Au moment où il s'y attendait le moins, il reçut de M. de Ségur l'ordre de rejoindre immédiatement son corps en Amérique.

CHAPITRE XVII

1782

Départ de Lauzun pour l'Amérique sur la *Gloire*. — Chagrin de Mme de Coigny. — La *Gloire*, assaillie par une tempête, est obligée de relâcher à Paimbœuf. — Cruauté de Mme de Coigny. — Couches de Mme de Montbazon. — Lauzun embarque sur l'*Aigle*. — Relâche aux Açores. — Réception du consul français. — Visite d'un couvent. — Intrigues avec les pensionnaires. — Combat naval. — Maladie de Lauzun. — Arrivée en Amérique. — Triste situation des officiers en débarquant. — Départ de M. de Rochambeau pour la France.

Lauzun aurait vivement désiré ne pas reprendre immédiatement la route d'Amérique. Sa liaison avec Mme de Coigny lui tenait vivement au cœur, et il souhaitait passionnément ne pas s'éloigner de celle qu'il adorait. Mais les ouvertures qu'il fit pour retarder son départ furent accueillies par le ministre avec froideur; M. de Ségur jugea que l'absence prolongée de Lauzun ne pouvait être que nuisible aux intérêts de l'armée, et il insista pour un départ immédiat.

Le duc aurait pu cependant obtenir des délais, faire agir de hautes influences; de tous côtés lui arrivaient des offres de service; on était, en général, révolté de la façon dont les ministres se conduisaient avec lui. En outre, les Guéménée lui demandaient de la façon la plus vive de

rester; les couches de Mme de Montbazon étaient proches, et c'eût été pour tous ses amis une joie que Lauzun pût y assister.

Un motif des plus honorables décida le duc à s'incliner devant les ordres de M. de Ségur et à s'éloigner sur-le-champ, quoique son cœur pût en souffrir. « Il était bien tentant de rester pour Mme de Coigny, dit-il, je partis pour elle. » Redoutant la perspicacité du monde, il pensa qu'on ne tarderait pas à deviner les véritables raisons qui le retenaient en France, et il n'hésita pas à sacrifier son bonheur à la réputation de celle qu'il aimait.

Mme de Coigny témoigna un véritable chagrin de son départ, mais même lors de leur dernière rencontre, à l'heure des adieux, qui pouvaient être éternels, elle garda une réserve que l'amoureux Lauzun ne put vaincre. Du moins, s'il ne parvint pas à lui arracher l'aveu de son amour, il eut la consolation de s'éloigner avec la conviction que ses sentiments étaient partagés : « Le soir de mon départ, dit-il, je coupai de ses cheveux; elle me les redemanda, je les lui rendis sans hésiter. Elle les prit en me regardant : je vis des larmes dans ses yeux, je n'avais pas tout perdu! »

Le duc était navré de s'éloigner : « Elle seule, dit-il, put se faire une idée de mon désespoir, quand il fallut la quitter, elle seule pouvait me faire sentir à quel excès je pouvais être heureux ou malheureux. Je partis; je n'avais jamais rien fait de si difficile : mon cœur était plein d'amour, de désespoir et de confiance. »

Le duc arriva à Brest à la fin d'avril 1782; il y trouva

plusieurs frégates qui l'attendaient, ainsi qu'un convoi nombreux de vaisseaux marchands et de bâtiments de transport qu'elles devaient escorter; il y avait aussi deux bataillons de recrues qu'on destinait à renforcer l'armée de Rochambeau.

Le jour même où Lauzun entrait à Brest, une escadre anglaise apparaissait et croisait devant la rade. Un convoi destiné aux Indes crut pouvoir échapper à la vigilance des ennemis; il sortit et fut pris dans les vingt-quatre heures. Ce fâcheux événement inspira plus de prudence aux navires restés dans le port, et l'on attendit des temps meilleurs. Du reste, les vents étaient contraires.

Loin de s'irriter de ce retard, Lauzun s'en montrait plutôt joyeux; tout ce qui l'empêchait de s'éloigner de sa bien-aimée lui paraissait un bienfait du ciel. Il écrivait à Mme de Coigny par toutes les postes, et ses lettres toutes brûlantes de passion et d'amour portaient à celle qu'il aimait l'expression de ses tendres sentiments. Il s'efforçait d'écrire de courts billets, mais il n'y pouvait parvenir; malgré lui son cœur débordait. Mme de Coigny lui répondait fidèlement, le plaignait et commençait à laisser entrevoir des sentiments que son cœur ne savait plus dissimuler. « Je vivais de ses lettres, dit Lauzun. Je n'en ai jamais décacheté une sans une joie, sans une reconnaissance inexprimables. »

Un jour, il lui demanda avec instance cette plume de héron qu'elle portait au bal de l'Hôtel de ville, cette plume qu'il avait si ardemment souhaitée déjà et à laquelle il attachait tant d'idées de bonheur. « Il m'est impossible

de satisfaire votre désir, lui répondit Mme de Coigny; peut-être un jour pourrai-je vous en dire la raison. » Lauzun éprouva de ce refus une assez vive déception, mais il sut bien vite excuser la main qui le frappait : « Je fus bien convaincu qu'elle était fâchée de ne pas me donner ce souvenir, dit-il; je ne pouvais cependant me consoler de ne le pas avoir. »

Enfin, les vents changèrent, mais comme l'escadre anglaise croisait toujours devant le port, Lauzun reçut l'ordre de laisser à Brest le convoi et de s'embarquer avec les officiers qui devaient l'accompagner sur la *Gloire,* frégate de trente-deux canons.

Les principaux officiers qui allaient rejoindre l'armée de Rochambeau étaient le prince de Broglie, fils du maréchal, le baron de Montesquieu, petit-fils de l'auteur de l'*Esprit des lois,* Alexandre de Lameth, le comte de Loménie, enfin le vicomte de Ségur, fils du ministre de la guerre. Tous les jeunes courtisans, jaloux des lauriers conquis par leurs amis, sollicitaient l'honneur de partir; tous voulaient faire les « petits La Fayette ».

Au moment de mettre à la voile, l'on apprit la nouvelle de la défaite de M. de Grasse. L'amiral, avec trente-trois vaisseaux de ligne, escortait à Saint-Domingue des troupes qui devaient se joindre à l'armée espagnole. L'amiral Rodney lui barra la route. La lutte fut longue et terrible. M. de Grasse demeura prisonnier avec huit de nos vaisseaux. Ce fut un coup funeste pour notre marine.

Ce fâcheux événement, loin de jeter le découragement

parmi les jeunes officiers, ne fit au contraire que redoubler leur ardeur..Tous se réjouissaient de faire la route avec le duc de Lauzun. « Il était difficile de trouver un compagnon de voyage plus aimable, dit Ségur; son caractère était facile, son âme généreuse, sa grâce originale et sans modèle. »

Enfin, le signal du départ fut donné, et la *Gloire* mit à la voile le 17 mai; il faisait une brise assez fraîche et l'on avait bon espoir d'échapper à la vigilance des Anglais.

Mais à peine hors du goulet, une tempête violente s'éleva, et la frégate courut les plus grands dangers. Enfin, elle prit le large; par malheur la flotte anglaise l'aperçut, et il lui fallut de nouveau longer la côte de très près pour échapper aux ennemis. Pendant quatre jours, ils vécurent dans cette alternative ou d'être capturés, ou de se briser sur les récifs où la *Vénus* venait de se perdre tout récemment. « J'avoue, dit franchement Lauzun, que j'aurais été charmé d'être pris. J'aurais revu Mme de Coigny; il n'y avait ni guerre ni gloire qui valût cela. »

Ses vœux ne furent pas exaucés. La tempête s'apaisa, mais la *Gloire* avait subi de graves avaries, et elle fut obligée de relâcher à Paimbœuf. Naturellement, les officiers qui étaient à bord de la frégate se hâtèrent de descendre à terre et de se rendre à Nantes pour s'y distraire, jusqu'à ce qu'ils fussent en mesure de reprendre leur voyage interrompu.

Lauzun s'empresse d'écrire à Mme de Coigny pour l'informer de cet heureux contre-temps, et il la supplie de lui accorder un rendez-vous, fût-il d'une demi-heure, pour

lui permettre de la revoir et de lui dire un dernier adieu. Il la prie d'adresser sa réponse poste restante à Tours ou à Orléans, où il ira la chercher. Du reste, s'il supplie, il ne veut pas être importun, et il lui demande de refuser sans hésiter, pour peu qu'elle trouve à sa demande le moindre inconvénient : « Ne consultez personne, lui dit-il, vous suffisez pour disposer de moi ; prenez le parti le plus sage, fût-il le plus dur. »

Le duc se rend à Tours, plein d'espoir. Rien. Il va à Orléans. Rien. Il attend, le cœur dévoré d'impatience et d'inquiétude. Enfin arrive une lettre de M. de l'Isle ; le chevalier lui mande que Mme de Coigny serait charmée de le voir, mais qu'elle croit plus sage de ne pas venir à Paris ; cependant elle l'en laisse maître.

Le coup fut un peu rude pour l'amoureux ! Eh ! quoi ! pas un mot, pas un seul mot de la main de Mme de Coigny ! « Il lui était si facile de me refuser et de me consoler ! dit Lauzun. Elle n'avait pas voulu disposer de moi ; elle n'avait pas eu la bonté de me dire *je ne veux pas*. Elle avait employé un tiers ! Elle ne m'avait pas écrit ! C'était bien plus qu'il n'en fallait pour me déchirer l'âme. J'ai éprouvé de grands malheurs, je n'en ai senti aucun plus vivement que celui-là ! »

Lauzun apprenait en même temps, par le même obligeant correspondant, que Mme de Coigny était à Versailles depuis un mois pour soigner sa sœur Montbazon qui venait d'accoucher d'une fille : « Sa petite sœurette nous a mis au monde une fille, sans cris, sans douleurs, comme la Vierge Marie : elle s'en porte si bien, que vous

la croiriez dans son lit uniquement pour s'y reposer. » Il lui annonce aussi qu'une fois la petite sœurette rétablie, tout le monde, c'est-à-dire Mmes Dillon, de Montbazon, de Coigny, partira pour Spa, où l'on compte s'amuser beaucoup.

Plongé dans une sincère douleur et sous le coup d'une vive déception, Lauzun resta plus de quinze jours sans écrire à Mme de Coigny; enfin il se décida à rompre un silence qui lui était si douloureux, mais il ne put dissimuler ses griefs, ses plaintes. On lui répondit avec douceur, avec calme, et on lui fit comprendre que si on avait dû se refuser à une imprudence, il n'y avait rien là qui fût de nature à altérer de tendres sentiments.

Enfin la tranquillité revint peu à peu dans le cœur du duc amoureux.

Après avoir été à la Rochelle voir son vieil ami M. de Voyer, Lauzun rejoignit Lorient, où la *Gloire* achevait de se réparer. Dès qu'elle fut en état de prendre la mer, un ordre du ministre lui enjoignit de se rendre à Rochefort pour joindre l'*Aigle*, frégate de quarante canons qui portait à M. de Rochambeau 2,500,000 francs en numéraires. L'*Aigle* était commandée par le chevalier de la Touche, homme instruit, brave, spirituel, aimable, mais qui était entré récemment au service de la mer.

Le 14, on mit à la voile. Bien que l'*Aigle* fût beaucoup meilleure voilière que la *Gloire*, cette dernière était obligée sans cesse de diminuer de voiles pour l'attendre. Les officiers se demandaient l'explication d'un fait aussi étrange, lorsqu'on s'aperçut qu'un navire marchand naviguait à la

suite et que, comme il ne pouvait suivre un navire de guerre, ce dernier s'était décidé à le remorquer.

Bientôt le mystère fut éclairci. M. de la Touche avait une maîtresse à laquelle il était fort attaché; elle l'avait suivi à Rochefort. Les ordonnances ne lui permettant pas de l'embarquer sur sa frégate, il n'avait pas hésité, quoi qu'on en pût dire ou penser, à fréter un navire marchand pour qu'elle pût le suivre en Amérique. Cette circonstance et des calmes fréquents rendaient la marche des plus lentes.

Un soir, pendant cette interminable traversée, Lauzun, appuyé sur les bastingages, causait familièrement avec M. de Bozon de Talleyrand. Ils passaient en revue toutes leurs relations de Paris, on parlait des absents, des absentes surtout, chacun se laissait aller au cours de ses pensées, lorsque tout à coup Bozon fort innocemment mit la conversation sur Mme de Coigny. Il faisait grand éloge de tous ses agréments, et Lauzun était loin d'y contredire, lorsque tout à coup il laissa entendre que M. de Chabot était fort amoureux d'elle, qu'elle ne l'ignorait pas, et marquait même pour lui un goût des plus vifs.

Le coup fut atroce. Heureusement la nuit était profonde, Lauzun put dissimuler son trouble. La réflexion et un peu aussi la confiance inaltérable qu'il avait en Mme de Coigny ramenèrent le calme dans l'esprit de Lauzun : il se dit qu'elle ne pouvait être à ce point fausse et perverse, et il continua à lui écrire pour lui envoyer sa lettre à la première occasion favorable.

Elle allait bientôt se présenter.

La maladie se mit dans l'équipage; tous les jours il mourait du monde, la provision d'eau s'épuisait. Il y avait trois semaines que l'on était en route, et l'on ne se trouvait qu'aux Açores. M. de la Touche décida de relâcher à Terceire, une des principales villes de l'archipel, pour y renouveler les approvisionnements.

Le lendemain de l'arrivée, M. de la Touche, escorté de tous les officiers que portaient les deux frégates, se rendit chez le gouverneur, qu'on ne put voir parce qu'il était malade; son fils, don Joseph Mendoça, le remplaça et offrit aux officiers quelques rafraîchissements. Pour faire honneur à ses hôtes, il s'était affublé du plus bizarre accoutrement : un vieil habit écarlate, rapé et tout galonné d'or, un énorme chapeau non moins magnifiquement bordé, une veste à grandes basques de couleur bleu tendre et une culotte jaune formaient l'ensemble le plus grotesque qui se pût voir.

Enchanté de l'effet qu'il produisait, don Joseph Mendoça rendit à M. de la Touche sa visite, accepta une invitation à dîner, demanda un tambour pour se distraire et, à la grande satisfaction de l'équipage, en joua impitoyablement pendant une demi-heure; c'était, assura-t-il, l'instrument qu'il aimait le mieux.

Terceire comptait environ douze mille habitants, sur lesquels six ou sept cents religieux ou religieuses.

« La dévotion s'y mêle au libertinage d'une manière aussi indécente que ridicule, écrit le prince de Broglie, et rien n'est plus commun que d'y voir dans la soirée les agaceries et les propos lascifs des courtisanes interrom-

pus par des génuflexions et de nombreux signes de croix lorsqu'on sonne l'Angélus. »

Les habitants passaient pour être extrêmement jaloux, et toutes les fenêtres étaient soigneusement fermées par des jalousies et des barreaux de fer.

Ravis de voir la terre ferme pendant quelques jours, tous les officiers que transportaient les frégates du Roi s'empressèrent de quitter le bord et de visiter la ville et les environs, chacun suivant son inspiration ou sa convenance.

L'honnête Ségur ne crut pas pouvoir mieux faire que de rendre visite au représentant de son pays, et il entraîna avec lui ses compagnons. Le consul de France se nommait Perez. Dans sa jeunesse, appelé par des affaires à Terceire, il s'y était fixé et marié. Ravi de voir des compatriotes, il les invita aussitôt à dîner.

Le repas, quoique des plus simples, parut délicieux à nos jeunes officiers : un excellent aloyau, de très bon poisson, du vin exquis et de l'eau claire et fraîche les enchantèrent. Pour faire honneur à ses hôtes, le bon Perez fit dîner à table sa femme, aimable Terceirenne de trente-cinq ans, très brune, et qui de sa vie n'avait mangé avec un étranger. « Elle était d'une joie vraiment touchante, dit le prince de Broglie, et elle exprimait tout ce qu'elle pensait en Portugais, ce qui exigeait de sa part et de la nôtre une grande activité dans les yeux. » A ce genre de conversation, Lauzun se distingua plus encore que ses compagnons, et bientôt la señora Perez jetait sur le jeune duc des regards particulièrement alanguis.

Après le repas, le consul conduisit ses hôtes dans une petite maison de campagne entourée de citronniers où l'on fit la sieste en buvant du lait frais et des fruits. Mais l'excellent Perez était d'un esprit borné, et il finit par ennuyer prodigieusement ses hôtes, surtout Ségur, pour lequel il s'était pris d'une belle affection et qu'il ne quittait pas.

Lauzun, qu'un malaise subit avait empêché de suivre ses compagnons, était resté à la ville en compagnie de Mme Perez, et s'il faut en croire les indiscrétions de ses amis, la jeune femme lui prodigua des soins si tendres que le duc en conserva le meilleur souvenir. Mais Lauzun ne s'était pas contenté de cette obscure aventure.

Le soir, Ségur regagnait le bord assez découragé et fatigué, se promettant bien de ne plus retourner à terre pour un si mince profit, lorsqu'il aperçoit Lauzun, l'air joyeux et satisfait; il lui narre le peu d'agrément que lui a procuré son excursion à la campagne du consul :

« Je vois, lui dit le duc en riant, que tu t'es peu amusé, et c'est ta faute. Pourquoi t'avises-tu aussi de descendre chez le consul de France? J'ai trouvé autre part de meilleurs moyens pour chasser l'ennui et satisfaire ma curiosité. Viens avec moi, tu connaîtras ce qu'il y a de mieux à Terceire : bonne chère, bon accueil, un hôte gai, joyeux et empressé de plaire, des femmes vives et jolies, des religieuses complaisantes, des pensionnaires coquettes et tendres, et un évêque qui danse admirablement le fandango.

« — Tu es fou, lui répondis-je, et quel est donc cet

homme rare qui t'a montré subitement une amitié si active et si obligeante?

« — C'est le consul d'Angleterre, dit-il.

« — Eh! tu n'y penses pas, répliquai-je; comment! nous sommes en guerre avec les Anglais, et c'est chez le consul de cette nation que tu vas prendre tes ébats!

« — Attends, reprit-il, ne porte pas de jugements téméraires. Mon hôte est, à la vérité, consul de l'Angleterre, notre ennemi, mais il cumule les emplois, car il est en même temps consul de l'Espagne, notre alliée, et, pour compléter la singularité, il n'est ni Anglais, ni Espagnol, mais Français et Provençal.

« — Il ne lui manque plus, répondis-je, pour réunir toutes les qualités possibles, que d'être familier de l'Inquisition.

« — Eh bien, mon ami, s'écria Lauzun en riant, je crois qu'il ne lui manque rien.

« — Ah! s'il en est ainsi, repris-je, je n'ai plus d'objections à te faire. Allons chez cet homme singulier qui porte tant d'habits et joue tant de rôles.

« Nous partîmes donc, Lauzun, le prince de Broglie, le vicomte de Fleury et moi, avec deux ou trois de nos autres compagnons d'armes, et nous fûmes introduits chez le consul d'Angleterre, qui tint toutes ses promesses, car il nous donna d'excellent thé, de très bon porter, des soupers exquis, une société de femmes très aimables, et, comme nous étions curieux de connaître le fandango, cette danse célèbre, parce qu'elle est la plus gravement indécente et la plus tristement voluptueuse, un jeune

Portugais, coadjuteur de l'évêque d'Angra, eut la complaisance, sans se faire trop prier, de la danser en notre présence.

« L'obligeant consul nous conduisit, le lendemain matin, dans un couvent, où nous vîmes d'indulgentes nonnes et des pensionnaires très jolies. Leur teint, un peu basané, n'affaiblissait point le charme de leurs beaux yeux noirs, de leurs blanches dents et de l'élégance de leurs tournures. Leur aspect nous consola des deux redoutables grilles qui séparaient le parloir de l'intérieur du couvent. La mère abbesse, suivie d'une vingtaine de pensionnaires, arriva gravement derrière la grille, avec le costume, la taille, la figure que nous présentent les portraits d'abbesses du treizième siècle ; rien ne manquait à cette ressemblance, pas même la crosse, car elle en tenait majestueusement une à la main.

« Après les premiers compliments, et lorsque ces dames furent assises, notre encourageant consul nous dit que, suivant l'usage portugais, nous pouvions nous montrer aussi galants que nous le voudrions, parce que de tout temps la dévotion et la galanterie régnaient ensemble sans discorde dans les cloîtres du chevaleresque Portugal.

« Chacun de nous choisit donc l'objet qui frappait le plus doucement ses regards et qui semblait répondre avec plus d'obligeance à ses œillades. Ainsi, nous parlâmes promptement d'amour, mais très innocemment et très platoniquement, grâce à la présence des deux grilles et de madame l'abbesse.

« On aura peine à comprendre comment, nos maîtresses ignorant la langue française, et nous ne sachant pas un mot de la langue portugaise, nous pouvions réciproquement nous entendre; mais rien n'était impossible avec notre officieux consul : il se chargea du rôle d'interprète.

« Le signal de cette conversation galante fut donné par une jeune pensionnaire, la señora dona Maria Emegilina Francisca Genoveva di Marcellos di Connicullo di Garbo. Frappée de la bonne mine, de la physionomie spirituelle et du costume de Lauzun, qui portait l'uniforme de hussard, elle lui jeta, en souriant, une rose à travers la grille, lui demanda son nom, lui présenta un coin de son mouchoir qu'il saisit et qu'elle tendit ensuite, en cherchant à l'attirer à elle, douce vibration qui sembla passer assez vite des mains au cœur.

« Nous suivîmes tous avec empressement cet exemple : les mouchoirs voltigèrent rapidement des deux côtés, ainsi que les fleurs, et, comme nos jeunes Portugaises nous lançaient des regards qui semblaient annoncer l'envie de renverser les grilles, nous nous crûmes obligés de répondre à ces tendres agaceries en leur envoyant des baisers, non sans crainte, cependant, de paraître trop téméraires à madame l'abbesse. Mais cette plaisanterie ne dérangeait en rien sa gravité et n'effrayait point son indulgence. Nous continuâmes alors à imprimer ces baisers sur le coin des mouchoirs de nos belles qui, à leur tour, rendaient très obligeamment ces baisers au bout du mouchoir resté dans leurs mains.

« Bientôt nous essayâmes de faire un peu de portugais

du peu d'italien que nous savions. Cet essai réussit auprès de nos dames, qui nous imitèrent, de sorte que la conversation, plus directe, devint plus vive, quoique à moitié comprise.

« Enfin, cette bonne abbesse se mêla de l'entretien, et, s'apercevant peut-être que notre joie était tant soit peu mêlée de surprise, elle nous dit, par l'entremise du consul, que l'amour pur était fort agréable aux yeux de Dieu : « Ces jeunes personnes, ajouta-t-elle, auxquelles je vous « laisse offrir vos hommages, s'étant exercées à plaire, « seront un jour plus aimables pour leurs maris, et celles « qui se consacreront à la vie religieuse, ayant exercé la « sensibilité de leur âme et la chaleur de leur imagination, « aimeront bien plus tendrement la divinité. D'autre part, « cette galanterie, jadis honorée, ne peut être que fort « utile à de jeunes guerriers. Elle vous inspirera l'esprit « de la chevalerie ; elle vous excitera à mériter, par de « grandes actions, le cœur des belles que vous aimez « et à honorer leur choix en vous couvrant de gloire. »

« Je ne sais si le consul traduisait fidèlement, mais la chaleur des regards de madame l'abbesse, sa dignité, son accent et sa crosse, en me faisant admirer son éloquence, me persuadaient que je me trouvais transporté dans quelque vieille île enchantée de l'Arioste et au bon temps des paladins.

« Ainsi ranimé par de tels conseils, je redoublai d'ardeur pour ce jeu galant, et l'interprète de mes feux, le joli mouchoir de la dame de mes pensées, s'agita et voltigea plus que jamais. Elle était moins riche en noms de

baptême que ses compagnes, car la maîtresse du prince de Broglie se nommait dona Eugenia Euphemia Athanasia Marcellina di Antonios di Mello. La mienne s'appelait plus modestement dona Marianna Isabella del Carmo.

« Comme la variété est l'âme des plaisirs, après les œillades, après les messages des mouchoirs et les baisers portés par les airs et un peu refroidis par les grilles, nous hasardâmes des billets doux. Ils furent introduits par le complaisant consul. La bonne abbesse, les ayant lus sans quitter sa crosse ni sa dignité, permit, en souriant, la libre circulation de ces tendres épîtres et des réponses qu'elles nous attiraient.

« Je hasardai une chanson, et le prince de Broglie m'imita. Je ne sais si nos couplets furent embellis ou gâtés par la traduction du consul, mais on parut les trouver charmants.

« Le jour baissait : madame l'abbesse donna le signal de la retraite. On se fit de part et d'autre de touchants adieux. Un second rendez-vous fut assigné pour le lendemain, et l'on peut croire que nous y fûmes tous très exacts.

« En arrivant au couvent, nous trouvâmes la grille ornée de fleurs de toutes espèces et nos dames mille fois plus aimables que la veille. Elles nous donnèrent de la musique. La maîtresse du prince de Broglie et celle du duc de Lauzun chantèrent en duos des airs fort tendres, en s accompagnant de la guitare.

« Pendant ce temps, la maîtresse du vicomte de Fleury et la mienne dansaient avec nous : des deux côtés de la

grille, nous figurions de notre mieux les passes que cette triste grille nous empêchait d'exécuter réellement; mais ce qu'il y avait peut-être de plus divertissant était de voir madame l'abbesse qui battait la mesure avec sa crosse.

« Dona Euphemia nous fit entendre ensuite une chanson improvisée et à double sens, faisant allusion à la *Passion* et à celle que Lauzun lui inspirait.

« On sait qu'en amour, comme en ambition, il est difficile de s'arrêter : la complaisance nous rendit exigeants. Nous demandâmes quelques dons d'amour; nos vœux furent exaucés, nous reçûmes, avec de nouveaux billets bien tendres, des cheveux, des scapulaires que nous attachâmes sur nos cœurs.

« A notre tour, nous fîmes des présents ; nous envoyâmes des anneaux, des cheveux. Lauzun et le vicomte de Fleury avaient dans leur poche leurs propres portraits, qui, je ne sais par quel accident, leur avaient été rendus en France au moment de leur départ ; ils en firent hommage à leurs belles.

« Je reçus de Marianna Isabella un scapulaire ; elle m'assura qu'il me porterait bonheur et que, tant qu'il resterait à mon cou, je serais à l'abri de tout accident et de toutes maladies.

« Nos amours platoniques du parloir inspirèrent, nous dit-on, quelque inquiétude dans la ville; les frères, les oncles, les amants s'alarmèrent. Le bruit se répandit qu'au milieu de ces jeux, nous avions eu la témérité de demander furtivement à nos jeunes pensionnaires le

moyen de nous entretenir ensemble sans grille et de franchir la nuit les murs du jardin. Je ne sais ce qui aurait pu en arriver, et si notre petit roman ne se serait pas terminé, à l'antique mode espagnole et portugaise, par quelques sérénades troublées et par quelques coups d'épée; ce qui est certain, c'est que nous aperçûmes, en nous retirant, plusieurs hommes à grands manteaux et à larges chapeaux rabattus qui semblaient nous épier.

« Quoi qu'il en soit, le vent qui s'élevait, et la prudence de M. de la Touche, dissipèrent promptement toute espérance et toute inquiétude. Le signal du départ fut donné, trois coups de canon nous rappelèrent à bord, et nous n'eûmes que le temps de revenir dire adieu à nos belles, que nous trouvâmes inconsolables.

« Les grilles du parloir étaient attristées par des guirlandes de scabieuses, que nos jeunes dames appelaient fleurs de regret. La bonne abbesse avait la larme à l'œil; je crois même que, pour la première fois de sa vie, elle laissa tomber sa crosse. Chacune de nos jeunes señoras nous fit présent d'une pensée que nous attachâmes à nos cocardes et d'un mouchoir qu'elles mouillèrent de leurs larmes. Enfin, nous partîmes avec leur image dans le cœur (1). »

Pendant quelques jours, il ne fut question à bord que de madame l'abbesse et de son joli troupeau; Lauzun écrivit même sur cette étrange aventure un petit drame héroïque qu'il intitula : *Le duc de Marlborough*.

(1) *Mémoires du comte de Ségur*.

Lauzun parle, en deux lignes, du séjour à Terceire : « Je n'ai jamais vu de mœurs plus bizarres, dit-il, et mêler si plaisamment l'amour de Dieu à l'autre. » C'est tout.

S'il était besoin d'autres preuves, ce silence seul suffirait pour attester l'authenticité des *Mémoires*. En effet, Lauzun les a écrits pour Mme de Coigny. Il n'était pas assez naïf, alors qu'il venait de la quitter et disait mourir d'amour pour elle, pour raconter ses fredaines de Terceire. En tout autre circonstance, il n'eût pas manqué de les énumérer avec complaisance. Ségur et Broglie n'avaient pas les mêmes raisons pour être discrets ; c'est par eux, et leurs récits concordent jusqu'aux moindres détails, que nous connaissons la douce existence que nos jeunes officiers avaient su se créer dans les couvents de la ville.

Outre les 2,500,000 francs que l'*Aigle* portait en Amérique, M. de la Touche était chargé de dépêches qu'il ne devait ouvrir qu'à la hauteur des Açores. Il se conforma donc à ses instructions; il ouvrit le pli mystérieux, et quelle ne fut pas sa stupeur lorsqu'il lut qu'on lui enjoignait de faire la plus grande diligence! Les dépêches qu'il portait contenaient le plan des opérations d'une nouvelle campagne, et il était essentiel que M. de Rochambeau le reçût dans le plus bref délai possible, ainsi que le marquis de Vaudreuil, commandant de nos forces navales.

Au désespoir de sa conduite et de son inaction, M. de la Touche abandonna le vaisseau marchand qu'il traînait à la remorque et qui portait sa maîtresse, et il se dirigea,

par la ligne la plus directe, vers les côtes d'Amérique.

Cependant, les prétendues révélations de M. de Bozon avaient fait sur Lauzun une profonde impression. Une fois qu'il eut repris la triste vie de bord, il se remit à penser à ce qu'on lui avait dit; l'inquiétude, la crainte l'envahirent, et une mortelle tristesse s'empara de lui. Bientôt il fut obligé de s'aliter et il eut de violents accès de fièvre et de délire. Craignant par-dessus tout de trahir son secret, il défendit qu'on laissât entrer qui que ce fût dans sa chambre, sauf ses deux domestiques anglais, qui savaient à peine quelques mots de français.

Tant que dura sa maladie, Lauzun n'eut d'autre pensée que Mme de Coigny, et il lui écrivait dès que la fièvre lui en laissait la force. Cet homme, qui si souvent avait bravé la mort, ne voulait pas mourir; il voulait revoir encore une fois celle qu'il aimait, il se rattachait à la vie par toutes les forces de sa volonté, de son énergie : « Ma pensée me soutient, je ne mourrai pas », répétait-il sans cesse. Et en effet la maladie fut terrassée.

Il était encore bien malade lorsqu'à la hauteur des Bermudes, dans la nuit du 4 au 5 septembre, l'on rencontra un navire anglais de soixante-quatorze canons; c'était l'*Hector*, pris récemment sur M. de Grasse par l'amiral Rodney. Fuir était impossible. Aussitôt on sonne le branle-bas, tout le monde se lève et court à son poste, on s'arme à la hâte, les hamacs disparaissent, les cloisons sautent, les batteries sont mises en état. Sur son ordre, Lauzun est transporté sur le pont : dans l'impossibilité où il se trouve de combattre, il veut tout au moins être spec-

tateur des hauts faits de ses amis. « J'avais attaché les lettres de Mme de Coigny sur mon cœur, dit-il, et j'avais exigé que l'on me jetât dans la mer, sans me déshabiller, si j'étais tué pendant le combat. »

L'*Aigle* et la *Gloire* luttèrent vaillamment; on se battit de si près que les canonniers des deux bords se frappaient à coups de refouloir. Malgré la disproportion des forces, l'*Hector* eut le dessous; il était si maltraité qu'on s'en serait emparé facilement, mais, à l'aube, on aperçut des voiles à l'horizon, et M. de la Touche, de crainte de malencontre, ordonna de s'éloigner, abandonnant le navire anglais à son sort (1).

Officiers et équipages s'étaient montrés pleins de courage et d'ardeur. Les officiers de terre qui se trouvaient à bord avaient tenu à honneur de prendre part au combat et d'enflammer les matelots par leur exemple et leur intrépidité. Ségur cite un trait bien remarquable de sang-froid. Quelques jours auparavant, le baron de Montesquieu ayant entendu le comte de Loménie causer avec Ségur des *Liaisons dangereuses*, de Duclos, leur avait demandé ce que c'était. Par plaisanterie, ils s'étaient refusés à satisfaire sa curiosité. Au plus fort du combat, au milieu de la confusion générale, du sifflement des balles et des coups de canon, arrive un boulet ramé qui met en pièces le banc de quart qu'Alexandre de Lameth, Loménie, Montesquieu, Ségur venaient de quitter. « Tiens, dit froidement Loménie à Montesquieu, tu veux savoir ce que c'est que

(1) L'*Hector*, assailli par une tempête, coula bas quelques jours après, mais une partie de son équipage fut sauvée.

les *Liaisons dangereuses?* Eh bien! regarde, les voilà. »

Le 11 septembre, on aperçut la terre et l'on entra dans la baie de la Delaware. On captura une corvette anglaise qui sortait de la rivière, et l'on continua à faire route vers la baie, mais avec mille précautions, car on n'avait pas de pilote et la rivière était rendue dangereuse par les bancs de sable. Le soir, M. de la Touche mouilla et envoya un canot à terre pour chercher un pilote; malheureusement, le vent s'éleva, la mer était démontée, le canot fut submergé et l'officier qui le commandait dut se sauver à la nage. Pour comble d'infortune, on aperçut au point du jour une flotte anglaise qui s'approchait à toutes voiles; il n'y avait pas à hésiter, il fallait fuir; on coupa les câbles et on entra dans la rivière. M. de la Touche, croyant faire pour le mieux, s'engagea au milieu du chenal; il était suivi de près par la flotte anglaise, qui possédait des pilotes et ne s'avançait qu'à coup sûr. Sur ces entrefaites, l'officier qui, la veille, s'était sauvé à la nage arriva avec deux pilotes; ils annoncèrent à M. de la Touche qu'il était engagé dans le mauvais chenal et perdu sans ressources.

Un conseil de guerre décida que les officiers de terre s'embarqueraient immédiatement sur des canots avec les dépêches. Il n'y avait pas une minute à perdre. Lauzun, toujours bien faible, Vioménil, Laval, Bozon de Talleyrand, Broglie, Ségur, etc., traversèrent la rivière et gagnèrent la rive droite. Ils débarquèrent le 13, à six heures du soir.

Leur situation n'était pas gaie. Sans bagages, sans

domestiques, sans chevaux, n'ayant pas mangé depuis vingt-quatre heures, sur une côte inconnue, entourés de bois épais et de marais dangereux, ils ne savaient que faire ni de quel côté porter leurs pas. Après avoir erré quelque temps dans les bois, ils trouvèrent des barrières qui leur indiquèrent une habitation, et ils pénétrèrent chez un M. Mandlaw, qui leur apprit qu'ils se trouvaient dans un petit canton du Maryland et qui leur donna à manger.

Mais ce n'était pas tout que d'être à l'abri du danger, il fallait encore porter secours à M. de la Touche et sauver le trésor qu'il apportait. Tout le monde s'y employa; à trois heures du matin, on avait déjà débarqué 1 million 800,000 livres. Tout à coup l'on vit arriver une chaloupe ennemie. M. de Vioménil, pris de peur, fit jeter à l'eau l'argent qui restait à bord. Le lendemain, quand le danger fut passé, on repêcha péniblement les 1,200,000 livres qui se trouvaient au fond de l'eau. A force de peines et à prix d'or, on se procura des charrettes, des bœufs, des chevaux, et on put transporter jusqu'à la petite ville de Douvres, qui était la plus voisine, les précieuses tonnes d'or.

Il était temps. La *Gloire* et la corvette qu'elle avait prise avaient pu, après bien des efforts, franchir le banc de sable qui fermait le chenal; elles parvinrent sans difficultés jusqu'à Philadelphie. Mais il n'en fut pas de même pour l'*Aigle*. La frégate, qui tirait plus d'eau que la *Gloire,* resta engagée dans le sable et s'y coucha de telle sorte qu'il était impossible de se servir des canons. Se

voyant perdu sans ressources, M. de la Touche fit couper les mâts, et, après avoir tenté un simulacre de défense, il amena son pavillon. Pour comble de disgrâce, à peine entre les mains des Anglais, il apprit que le navire marchand qui portait sa maîtresse, et qu'il avait dû abandonner, venait d'être capturé au moment où il arrivait à l'embouchure de la Delaware.

Lauzun reste quelques jours à Douvres pour y reprendre des forces. Malgré son état de santé, il présente dans la société ses compagnons Broglie, Ségur, etc. ; on leur fait le plus sympathique accueil. Broglie ne sait pas un mot d'anglais, mais il remplace la parole par une mimique expressive; il prend du thé avec rage, « au moyen de quoi, dit-il, j'avais les éléments nécessaires pour réussir ». Au bout de peu de jours, il sait dire à une demoiselle qu'elle est *pretty*, à un gentleman qu'il est sensible, et le voilà lancé dans la voie du succès.

Ségur fréquente aussi la société élégante de Douvres, mais d'autres objets plus importants absorbent son attention. Tout ce qu'il voit le frappe profondément. Il ne trouve « nulle part, dit-il, l'excès du faste ni celui de la misère ». Il n'y a pas le contraste que présente chez nous « le luxe des premières classes avec les haillons de la foule innombrable de nos pauvres ». L'aspect des gens qu'on rencontrait vous disait que vous vous trouviez « dans la patrie de la raison, de l'ordre et de la liberté ». C'est ainsi que nos jeunes officiers, étonnés d'un spectacle si nouveau pour eux, s'enthousiasment peu à peu pour les principes d'égalité et de liberté, et qu'ils deviendront, quelques années

plus tard, des partisans acharnés des idées nouvelles. Ils sont surpris du contraste choquant qui existe entre notre luxe et notre misère, et leurs âmes généreuses se révoltent à la pensée de la détresse effroyable de tant de leurs concitoyens. Il leur a fallu cet exemple pour leur faire voir l'injustice révoltante de la société dans laquelle ils vivent, qui donne tout aux uns et aux autres le seul droit de mourir de faim.

Dès que Lauzun se sentit un peu mieux, il partit pour Philadelphie à petites journées. Il y retrouva M. de la Luzerne, le ministre de France, qui lui fit l'accueil le plus aimable et lui procura les soins qu'exigeait l'état déplorable de sa santé. Il avait une fièvre continue qui lui donnait des évanouissements fréquents; il vit des médecins français et américains, et les Esculapes des deux mondes s'accordèrent pour déclarer qu'il succomberait avant la fin de l'automne. Quant à rejoindre l'armée de Rochambeau, il n'y fallait pas songer. Le duc reçut avec calme l'arrêt qui le condamnait. Son seul regret, en quittant ce monde, était de ne plus revoir Mme de Coigny.

Mais puisqu'il était condamné, autant valait profiter du peu de jours qui lui restaient à vivre; pénétré de cette idée, et guidé par M. de la Luzerne, il se mit à fréquenter la société en compagnie de ses amis.

La maison qu'ils fréquentaient le plus souvent était celle de Mme Morris, femme du contrôleur général des États-Unis. « Sa maison est simple, mais régulière et propre, écrit le prince de Broglie, la maîtresse de la maison

d'assez bonne mine et assez blanchement attournée; tout me parut charmant; je pris du thé excellent, et j'en prendrais, je crois, encore si l'ambassadeur ne m'avait pas averti charitablement, à la douzième tasse, qu'il fallait mettre ma cuiller en travers sur ma tasse, quand je voudrais que cette espèce de question d'eau chaude prît fin, « attendu, me dit-il, qu'il serait presque aussi malhonnête de refuser une tasse de thé, quand on vous la propose, qu'il serait indiscret au maître de la maison de vous en proposer de nouveau, quand la cérémonie de la cuiller a marqué sur cela quelles sont vos intentions ».

Pendant que Lauzun cherche à égayer ses derniers jours, voyons ce qu'était devenu M. de Rochambeau, que nous avons quitté depuis près d'un an.

On se rappelle qu'il avait envoyé à Versailles Lauzun et quelques autres officiers non seulement pour porter au Roi la nouvelle de sa victoire, mais aussi pour demander des renforts et un plan de campagne.

Au mois de janvier, personne n'était encore revenu. En mai, en juin, personne encore. Le général ne sait plus à quel saint se vouer, ses lettres et ses demandes restant invariablement sans réponse. En juillet, il écrit mélancoliquement au ministre : « Nous voilà arrivés au 1er juillet, sans que j'aie reçu aucun plan de campagne, ni vu revenir aucun des officiers que j'ai envoyés prendre les ordres de Sa Majesté depuis la prise d'York. »

Mais la saison s'avançait et il fallait prendre un parti. Le 1er juillet, l'armée quitta Williamsburg; elle gagna

Baltimore, puis le camp de Peeks'hill, où elle rejoignit l'armée américaine.

Quelques jours après, M. de Rochambeau établissait son camp à Providence, jolie petite ville très commerçante, d'environ deux mille habitants. La saison devenait extrêmement rude, et les troupes, quoique baraquées, souffraient beaucoup de la pluie et de la neige presque continuelles.

Enfin, M. de Rochambeau apprend que Lauzun et ses compagnons viennent de débarquer après mille périls, il apprend qu'on lui apporte l'argent dont il a si pressant besoin. Il envoie aussitôt un courrier à Lauzun pour l'engager à venir le rejoindre, sans perdre une minute, ayant à lui communiquer des choses de la plus haute importance.

Le duc se trouvait dans un moment d'accalmie. Un navire venait de partir pour la France, et il avait pu écrire une longue lettre à Mme de Coigny. Cette effusion épistolaire avait amené une heureuse détente.

Au reçu de la dépêche de Rochambeau, il n'hésite pas. Il fait seller un cheval et part, suivi d'un seul domestique. « Autant valait mourir en chemin, dit-il, qu'à Philadelphie. » Le voyage amène une heureuse diversion à ses peines physiques et morales ; en arrivant au camp, ce n'est plus le même homme, il s'est retrouvé lui-même, il est prêt à tout ce qu'on lui commandera.

Rochambeau lui annonce confidentiellement qu'il vient de recevoir des dépêches qui mettent fin à ses tribulations : il est rappelé en France et il emmène la plus

grande partie de son armée; les troupes qui resteront en Amérique seront placées sous les ordres du duc.

Le 28 novembre, en effet, Rochambeau quitta Providence avec son état-major; le 1er décembre, l'armée qui devait partir se rendit à Boston, où elle s'embarqua sur l'escadre de M. de Vaudreuil.

CHAPITRE XVIII

1782-1783

Séjour de Lauzun en Amérique. — Nouvelles de France : mort de M. de Voyer et de Mme Dillon. — Banqueroute de M. de Guéménée. — Séjour à Newport. — Départ de Lauzun pour la France. — Suppression des volontaires étrangers de la marine. — Création de Lauzun-hussards.

Lauzun demeura donc en Amérique avec sa légion et les troupes que M. de Rochambeau n'avait pu embarquer. Dès qu'il fut seul, il repassa la rivière du Nord, et il prit ses quartiers d'hiver dans le comté de la Delaware.

Sa santé, grâce au repos, commençait à s'améliorer; peu à peu il finit par se rétablir complètement. Mais sa vie s'écoulait morne et triste, et aucun événement n'en venait rompre la monotonie. Il s'occupait uniquement de ses devoirs militaires et de maintenir en bon état physique et moral les troupes confiées à ses soins. C'est à peine s'il fréquentait la société de Philadelphie, où on l'accueillait cependant très aimablement; il fuyait les invitations plus qu'il ne les recherchait. Il ne vivait que dans l'espoir de recevoir des lettres de Mme de Coigny. Mais les jours succédaient aux jours, les semaines aux semaines, et l'on ne voyait arriver aucun navire de France.

Enfin la frégate *la Danaé* apporta un volumineux cour-

rier; hélas il ne contenait pas ce que Lauzun souhaitait par-dessus tout, une lettre de Mme de Coigny.

En revanche le duc recevait de ses amis mille nouvelles, mais toutes plus tristes, plus désespérantes les unes que les autres.

M. de Voyer, son ami intime depuis vingt ans et dont à plusieurs reprises il avait pu éprouver la délicatesse et le cœur généreux, M. de Voyer était mort, à la suite d'un de ces accidents si fréquents à la cour.

Un jour, à Marly, Louis XVI, avec sa brusquerie habituelle, lui avait publiquement reproché ses mauvaises mœurs : surpris de l'algarade, M. de Voyer, dans le premier moment, ne trouva pas de réponse; revenu à lui, il alla chez M. de Maurepas le prier de lui obtenir une réparation. Il eut peu à se louer de son intermédiaire, car il ne put obtenir du ministre que cette réponse : « Jamais nous ne pourrons apprendre au Roi la politesse. » Ce mot insultant de *politesse,* le refus du cordon bleu qu'il avait sollicité, les expressions dures du Roi avaient blessé profondément M. de Voyer, malgré la philosophie dont il faisait profession. Il repartit pour sa propriété des Ormes qu'il ne voulut plus quitter. A partir de ce moment sa santé s'altéra rapidement, et tous ceux qui l'approchèrent furent convaincus qu'il était mort de chagrin.

Lauzun ressentit douloureusement la perte de ce vieil et fidèle ami, de ce compagnon de sa jeunesse. Mais une nouvelle bien plus navrante encore allait le frapper dans ses plus chers souvenirs. La délicieuse Mme Dillon qu'il avait tant aimée, à laquelle il avait voué, faute de mieux,

une amitié si fidèle et si tendre, venait aussi de succomber.

La santé de la charmante femme était depuis longtemps profondément atteinte. Déjà en 1781, elle avait vomi le sang, mais elle s'était rétablie en apparence et l'on avait cru à une atteinte passagère de la maladie. M. de Guéménée, très ému au premier abord, s'était comme tout le monde repris à espérer.

Mais dans le cours de l'année 1782, le mal avait fait de nouveaux progrès, et bientôt il ne fut plus possible de se faire d'illusion sur l'issue fatale qui ne pouvait tarder. Un voyage à Naples fut projeté; M. de Guéménée voulut y conduire lui-même son amie, dans l'espoir que le climat si doux de l'Italie rétablirait sa santé. Mais en quelques jours, la maigreur, la faiblesse de la malade firent de tels progrès que le voyage devint impossible. Tous les amis de Mme Dillon vivaient dans une cruelle anxiété; M. de Guéménée était au désespoir; seule elle ignorait son état et ne s'occupait que des préparatifs de son voyage; tantôt elle s'inquiétait des ressorts de sa voiture, tantôt de la façon dont il faudrait placer les malles, tantôt de l'habillement qu'elle adopterait comme étant le plus commode. Puis elle faisait des projets pour son retour; elle passerait l'été dans sa chère demeure de Hautefontaine, qui lui rappelait les plus doux souvenirs de sa vie, près de son oncle le bon archevêque de Narbonne, avec son cher prince et quelques amis fidèles.

La Reine, qui lui était toujours tendrement attachée, voulut la revoir, et elle vint passer une journée avec elle.

Mme Dillon, dans l'heureuse ignorance où elle se trouvait de sa fin prochaine, demanda un congé à la Souveraine pour pouvoir faire le voyage de Naples. Marie-Antoinette d'un geste acquiesça à la demande, mais ses yeux étaient remplis de larmes et elle avait la gorge serrée par les sanglots; elle n'eut que le temps de baisser bien vite son chapeau pour que la pauvre malade ne vît pas son émotion et sa douleur.

M. de Guéménée inspirait à tous la plus grande pitié; son désespoir était si vrai, si profond, que tous, même ceux qui n'étaient point ses amis, ne pouvaient s'empêcher d'en être attendris. Il y avait douze ans qu'il aimait Mme Dillon, qu'il ne vivait que pour elle, qu'il ne la quittait pas; son attachement ne s'était jamais démenti un seul instant.

Enfin Mme Dillon succomba, et ce fut un bonheur pour elle, car la mort lui épargna l'amertume qu'elle eût éprouvée en voyant une catastrophe lamentable accabler l'homme qu'elle avait tant aimé.

M. de Guéménée, après le coup qui le frappait si cruellement, se retira dans une de ses terres en Touraine pour y pleurer dans le silence et loin des indifférents la femme adorée qui venait de lui être ravie. Il était trop aimé de ses amis pour qu'on l'y laissât seul avec sa douleur. Le chevalier de l'Isle l'y avait accompagné; Mmes de Montbazon et de Coigny n'avaient pas tardé à l'y rejoindre, et leur charme, leur bonté, leur sympathie apportaient quelque adoucissement à l'inconsolable chagrin du malheureux prince.

C'est pendant ce séjour à la campagne, en septembre 1782, et sans que M. de Guéménée parût s'y attendre le moindrement, qu'éclata la fameuse faillite qui allait porter un coup terrible à l'illustre famille de Rohan.

« M. et Mme de Guéménée ont tout perdu, écrit le chevalier de l'Isle, fortune, existence, asile, en un mot, tout, sans même qu'il leur reste ce que notre François Ier s'applaudissait d'avoir sauvé. La banqueroute est énorme; elle le serait pour le plus riche et le plus grand potentat de l'Europe; le nombre des misérables qu'elle fait est immense, et l'auteur de tant de calamités n'a pas tout à fait trente-sept ans! » La faillite du prince s'élevait à plus de trente millions de francs.

Le scandale fut d'autant plus terrible qu'il était plus inattendu. Un Rohan en faillite!

A Paris comme à Versailles régnait une véritable consternation. Toutes les classes de la société étaient frappées : le duc de Coislin, Thomas, l'abbé Delille, des domestiques, des petits marchands, des portiers, des matelots bretons, une foule de petites gens qui avaient été aveuglés par le prestige du prince, perdaient tout ce qu'ils possédaient. Mlle Arnould en était pour trente mille livres. « Hélas! dit-elle gaiement, ce qui vient de la flûte retourne au tambour. »

La famille de Rohan était disposée à faire les plus grands sacrifices pour conserver au prince et à sa femme les deux plus belles charges du royaume, mais ils avaient soulevé trop de jalousies; on fut ravi de leur chute.

Le Roi, dans un premier mouvement d'indignation,

exigea du prince la démission de ses emplois, et il lui défendit de reparaître devant lui tant que ses dettes ne seraient pas payées.

Mme de Guéménée ne fut pas traitée avec plus d'indulgence. Louis XVI voulait lui laisser sa charge, par égard pour Mme de Marsan, mais la Reine s'y opposa; elle se montra même d'une impitoyable dureté vis-à-vis de son ancienne amie. « Il ne faut pas, dit-elle, que le futur monarque de la France ait pour institutrice la femme d'un banqueroutier. » On ne peut comprendre comment la Reine, qui depuis tant d'années honorait Mme de Guéménée de la plus grande intimité, ait pu si promptement et si légèrement lui retirer sa confiance (1).

En apprenant ces désastreuses nouvelles, Mme de Marsan accourut à la cour : elle était accoutumée à tout emporter de haute lutte, et elle réclama impérieusement la charge de sa nièce, sous prétexte qu'en la lui cédant elle s'en était réservé la survivance. Mais Louis XVI, poussé par la Reine, s'y refusa absolument; Mme de Marsan s'adressa alors à Marie-Antoinette, qui ne voulut même pas la recevoir. Le prince de Soubise ne fut pas plus heureux. Le règne des Rohan touchait à son terme.

A l'annonce de sa banqueroute, le prince de Guéménée était revenu de Touraine avec le chevalier de l'Isle; mais le préfet de police l'assura qu'on l'insulterait dans les rues, et il lui conseilla de quitter Paris; le lendemain il reçut

(1) La princesse avait, de son côté, des dettes énormes; elle devait soixante mille livres à son cordonnier, seize mille livres à son colleur de papier, et le tout à l'avenant.

l'ordre de se rendre à Navarre, chez son oncle le duc de Bouillon. La princesse fut exilée à Vigny, terre de M. de Soubise, près de Pontoise.

C'était l'habitation la plus triste et la plus incommode du monde. Le château était inhabité depuis un siècle; quelques vieilles tapisseries à grandes vilaines figures en faisaient tout l'ornement. « C'est là, peut-être, que la pauvre princesse, obligée de regarder à un louis, va passer le reste de sa vie avec deux ou trois valets, écrit M. de l'Isle au prince de Ligne. Rappelez-vous, mon prince, la splendeur où nous l'avons vue le 22 décembre de l'année dernière à deux heures après midi, portant dans ses bras M. le Dauphin, aux acclamations du peuple, et le bas de sa robe soutenu par Mme Adélaïde; songez que c'est à pareil jour, à pareille heure, qu'elle est sortie de Versailles dans l'abaissement et l'humiliation, et voyez ensuite si vous croyez qu'il faille attacher un grand prix aux honneurs de ce monde. Ce n'est pas que je veuille vous porter à n'estimer que ceux de l'autre; car je m'en bats l'œil tout comme des premiers; mais je crois qu'aucuns ne valent que nous nous en tourmentions. »

Par une singulière ironie du sort, c'était du château de Vigny que venait Mme de Ventadour, qui elle aussi appartenait à la maison de Rohan, lorsqu'elle fut nommée gouvernante des Enfants de France. « C'était là qu'allait Mme de Guéménée pour ne l'être plus. Ainsi tourne la roue. »

La princesse supporta avec un courage admirable les revers de fortune qui la frappaient. Elle vécut à Vigny

dans une médiocrité voisine de la pénurie, mais tous ceux qui allaient lui rendre visite l'y trouvaient plus grande dame encore que dans les pompes de Versailles.

On avait fait courir le bruit qu'elle vendrait ses diamants pour payer les dettes de son mari, mais il n'en fut rien. On rappelait avec amertume qu'elle les avait mis une fois en gage pour sauver Lauzun dans une circonstance analogue.

Toute la famille de Rohan chercha à venir en aide aux Guéménée. Mme de Marsan se conduisit avec beaucoup de dignité. Elle vendit ses chevaux; elle paya avec sa propre fortune tout ce qu'elle put des dettes de son neveu et particulièrement les petites rentes. La jeune duchesse de Montbazon, belle-fille du prince, apprenant que les diamants et les bijoux qui lui avaient été donnés en mariage n'étaient pas payés, s'empressa de les renvoyer au joaillier.

Mais les Rohan avaient des mots malheureux. Le grand aumônier ne paraissait-il pas tirer gloire de l'énormité de la faillite? « Il n'y a qu'un Roi ou qu'un Rohan qui puisse faire une pareille banqueroute! » s'était-il écrié. Aussi le marquis de Villette appelait-il la faillite de M. de Guéménée la sérénissime banqueroute (1).

La conduite des souverains souleva contre eux l'animosité la plus vive de la famille de Rohan. Mme de Coigny prit parti pour ses amis avec une violence sans

(1) Le jeune Vestris, le fils du célèbre danseur, ayant fait des dettes considérables, son père lui dit dans une violente colère : « Sachez, monsieur, que je ne veux pas de Guéménée dans ma famille. »

pareille ; de ce jour date la haine véritable qu'elle voua à la Reine, qu'elle rendait responsable de la dureté du Roi.

En refusant de soutenir l'honneur du grand chambellan et de sa femme, gouvernante des Enfants de France, en laissant leur nom illustre s'effondrer dans l'ignominie d'une faillite, Louis XVI commettait une imprudence sans nom, et il portait lui-même le premier coup à la noblesse, encore intacte. Le second ne devait pas tarder, mais cette fois c'était la royauté qui allait être frappée en plein visage.

Le mouvement des idées, la guerre d'Amérique, les événements eux-mêmes, l'aberration, l'aveuglement des classes dirigeantes, tout concourait, tout se réunissait pour faire perdre à la foule le respect qu'elle devait à ses maîtres et la vénération qu'elle leur portait depuis des siècles.

Dès que la disgrâce de Mme de Guéménée fut connue, plusieurs dames, comme l'on pense, se mirent sur les rangs pour obtenir sa charge, mais le choix de la Reine était déjà fait. C'est à son amie de cœur, Mme de Polignac, qu'elle réservait ces hautes fonctions. Mme de Polignac, calme, paresseuse, accoutumée à une vie paisible, libre au sein de sa famille et de ses amis, était déjà souvent fatiguée, contrariée par ce qu'exigeait d'elle son rôle de favorite. Elle ne pouvait qu'envisager avec effroi une charge dont la chaîne était si pesante et que rien ne pouvait alléger. Elle refusa donc d'abord ; on fut obligé d'employer beaucoup d'efforts pour vaincre sa résistance.

Mais, avant même d'occuper ses fonctions, elle cherchait à en éluder la partie la plus fatigante. C'est ce qui faisait écrire au chevalier de l'Isle, avec la liberté d'allures de l'époque : « Mme de Polignac couchera-t-elle avec le Dauphin ? — Non. — Il a été spécialement énoncé qu'elle couchera avec qui elle voudra : seulement, une porte de glace pratiquée entre sa chambre et celle de M. le Dauphin laisse voir de l'une tout ce qui se passe dans l'autre. » La porte de glace n'était pas une nouveauté; elle était due à l'esprit ingénieux de Mme de Guéménée, qui avait trouvé ce moyen de concilier ainsi les devoirs de sa charge et son repos.

On peut supposer le chagrin profond que toutes ces nouvelles causèrent à Lauzun : « Il ne restait rien dans le monde à mon malheureux ami, écrit le duc ; sa maîtresse, son honneur, sa fortune, celle de ses enfants, celle de beaucoup d'autres, il avait tout perdu à la fois. »

Lauzun aurait voulu sur l'heure s'embarquer pour aller retrouver son ami infortuné et lui porter les consolations que son cœur généreux lui inspirait; mais comment abandonner l'armée qui venait de lui être confiée ?

On se rappelle que le duc, lors de l'arrangement de ses affaires, avait remis tous ses biens à M. de Guéménée contre le payement de quatre-vingt mille livres de rente viagère. C'était tout ce qui lui restait ; or, ces quatre-vingt mille livres disparaissaient dans l'écroulement de la faillite Guéménée. Lauzun, avec une touchante générosité et une bien rare élévation d'âme, n'a pas un mot de blâme, pas un mot de plainte contre celui qui le ruine. Il

ne songe qu'au malheur de son ami, à sa détresse et aux moyens de lui venir en aide.

Ce qui affectait Lauzun bien plus encore que sa propre ruine, c'était l'absence de lettres de Mme de Coigny. Être si loin de celle qu'on adore, seul, isolé, perdu sur une terre lointaine, et ne recevoir d'elle pas un mot, pas une ligne, était vraiment bien douloureux. Certes, il n'accusait pas d'oubli ou de négligence l'aimable femme, mais il la croyait malade, et son cœur souffrait cruellement. Et puis, toutes les tristes nouvelles qu'il venait de recevoir lui avaient assombri l'âme. Il redoutait tous les malheurs, et, parfois, la possibilité de la mort de la marquise lui traversait l'esprit.

Un navire allait partir pour la France ; il en profita pour écrire à tous ceux qu'il aimait. A Mme de Coigny il disait tout son amour, toute la tendresse qu'il éprouvait pour elle, tous les sentiments dont son cœur débordait. Il la suppliait de s'occuper avec sollicitude de M. de Guéménée et de ne pas abandonner son ami dans le malheur.

Il écrivit aussi longuement au prince. Il s'efforçait de le consoler et l'assurait qu'il lui restait toujours et quand même un ami dont il pouvait à jamais disposer.

La vie à Philadelphie était devenue odieuse à Lauzun ; il y fallait voir trop de monde, il avait besoin de calme et de repos. Il se décida à faire un voyage à Rhode-Island pour visiter la famille Hunter, dans laquelle il avait reçu, deux ans auparavant, un si aimable accueil et qui lui avait gardé de très fidèles sentiments. On fut heureux de le revoir à Newport, et il y mena une vie douce et

tranquille qui lui fit grand bien au physique comme au moral.

Vers le milieu de février 1783, le *Washington* arriva de France. Lauzun eut la joie de recevoir deux lettres de Mme de Coigny, une datée de Spa du 26 juillet 1782 et une autre du 18 octobre de la même année. Donc, la chère créature vivait, n'était point malade. La joie du duc fut aussi vive que l'avait été sa douleur. Elle racontait à Lauzun sa vie. Elle avait passé une partie du mois de juillet à Spa avec sa fille Fanny et son amie, la comtesse Diane de Polignac. En octobre, elle se trouvait à Fontainebleau en même temps que la cour.

Mais Mme de Coigny n'écrivait pas que le récit matériel de sa vie. Le côté sentimental n'était pas négligé, et il inspirait à Lauzun ces réflexions : « Quelles lettres ! avec quelle simplicité touchante elles peignaient son âme. Elle n'aimait point M. de Chabot ; elle me plaignait de l'avoir cru. Tous les éclaircissements qui pouvaient me rendre ma tranquillité, elle me les offrait avec tant de grâce ! »

Cependant, la guerre avait été désastreuse pour les puissances belligérantes ; les Anglais, après de nombreux succès en 1781, avaient subi de graves échecs en 1782. Les Français et les Espagnols n'avaient pas été beaucoup plus heureux ; ils avaient, entre autres, fait le siège de Gibraltar sans pouvoir s'en emparer. Le comte d'Artois s'y était porté avec vingt mille hommes et quarante vaisseaux. Deux cents canons du côté de la terre et dix batteries flottantes ouvrirent, le 13 septembre, un feu terrible contre la citadelle, admirablement défendue par sa redou-

table position et par le courage du gouverneur Elliot. La place allait être obligée de céder, lorsqu'un boulet rouge fit sauter l'une des batteries flottantes. L'incendie gagna les batteries voisines, et les Espagnols détruisirent les autres pour ne pas les laisser aux ennemis.

Le comte d'Artois, qui préludait déjà à ses exploits de Quiberon, avait eu, pendant le siège, une attitude déplorable. Ce fut à ce point que M. de Maillebois, qui commandait, avait pris le parti de faire prévenir dans les batteries anglaises, et l'on ne tirait pas quand le prince visitait les travaux. On en fit des reproches à M. de Maillebois, qui répondit : « Mais cela valait encore mieux que la grimace qu'il faisait le premier jour. »

Tout le monde était las de guerroyer et ne demandait qu'à conclure la paix. Le ministère anglais, découragé, se laissa renverser par l'opposition. Lord North quitta la direction des affaires et fut remplacé par un ministère whig qui proposa au cabinet de Versailles de cesser les hostilités.

La France accepta, et la paix fut signée à Versailles le 20 janvier 1783. Il n'était point question des Américains dans le traité, mais un article secret assurait leur indépendance.

Lauzun était encore à Newport, lorsqu'il apprit la fin des hostilités. Il quitta non sans regrets les amis qui lui avaient témoigné depuis trois ans tant de cordialité et d'affection et qui l'avaient aidé à supporter ce long exil. Les adieux avec Mme Hunter et ses filles furent des plus touchants. Le duc se rendit ensuite auprès du général

Washington pour prendre congé, et il passa quelques jours près de lui. De là, il gagna Philadelphie.

La frégate *l'Active* lui apporta bientôt l'ordre de ramener en France les restes de l'armée française. Par le même courrier, il recevait une lettre de Mme de Coigny du 22 septembre 1782.

Il fit embarquer ses troupes, et, le 11 mai 1783, il appareilla de Wilmington pour la France.

Le 11 juin, les trois frégates *l'Astrée, la Gloire* et *la Danaé* mouillaient dans le port de Brest; elles portaient le duc de Lauzun et une partie de sa légion. L'*Active* devait suivre deux jours après, puis devaient arriver le *Romulus,* la *Guadeloupe* et le *Lauzun,* vaisseaux que le Congrès avait frétés pour ramener les troupes. Par une délicate attention et en souvenir de sa brillante conduite, le Congrès avait tenu à donner le nom de notre héros à l'un de ces vaisseaux.

Les officiers qui avaient pris part à la guerre d'Amérique furent accueillis avec de grandes démonstrations de joie.

Non seulement M. de La Fayette ne succomba pas sous l'épithète de *Gilles le Grand* que M. de Choiseul lui avait décernée, mais il inspira au contraire tant d'enthousiasme que la société se chargea de lui préparer des succès auprès de Mme de Simiane, à laquelle il avait rendu des hommages avant son départ. Elle passait pour la plus jolie femme de France et n'avait jamais eu d'aventure. Tout le monde la jeta dans les bras de M. de La Fayette, tellement que, peu de jours après son retour, se trouvant

ensemble dans une loge à Versailles, pendant qu'on chantait un air de je ne sais quel opéra : « L'amour sous les lauriers ne trouve pas de cruelles », on leur en fit l'application d'une façon qui montrait clairement la sympathie et l'approbation de ce public privilégié.

Fersen devint colonel propriétaire du régiment Royal-Suédois, qui faisait partie de l'armée française, et il resta à Versailles jusqu'en 1788. Le malheureux gentilhomme revenait vieilli de dix ans; le chagrin, les soucis, les privations lui avaient presque fait perdre la beauté de sa figure. En le revoyant, la Reine fut profondément touchée de voir les désastres causés par un amour malheureux.

De tous les officiers qui avaient pris part à la guerre d'Amérique, aucun ne fut oublié; les uns reçurent des gouvernements, d'autres les ordres du Roi, d'autres des grades, des pensions, etc.; seul Lauzun ne reçut rien (1). Lui qui, plus que tout autre, avait payé de sa personne et avait rendu à l'armée des services éminents, reconnus de tous, fut volontairement mis de côté. Il ne se plaignit pas,

(1) Son corps de volontaires étrangers fut supprimé par ordonnance du 14 septembre 1785 et remplacé par un régiment de hussards pour le service de terre, sous le nom de Lauzun. Il portait le n° 6. Il a été formé en même temps que colonel général par ordre du 15 décembre avec la cavalerie de la légion de Lauzun. Il devint le cinquième en 1792 après l'émigration du régiment de Saxe. Lauzun-hussards se rendit d'Hennebon à Lauterbourg en décembre 1783, et c'est là qu'il a été réellement organisé. Sous la deuxième Restauration, il a été licencié et on a versé ses débris dans le 6e hussards actuel, formé en 1816 sous le nom de hussards du Haut-Rhin. L'infanterie de la légion continua à compter parmi les troupes de la marine et fut spécialement chargée du service du Sénégal.

mais on comprend l'amertume que lui fit éprouver une injustice si imméritée. Ce ne fut pas tout : on fit retomber sur ceux qui avaient combattu sous ses ordres la haine qu'on lui portait. Sa légion ne fut pas mieux traitée que lui, et il en ressentit la plus vive indignation, partagée du reste par toute l'armée.

CHAPITRE XIX

1783-1784

Joie de Mme de Coigny en revoyant Lauzun. — Voyage en Angleterre. — Aimable réception du prince de Galles. — Retour en France. — Mme de Coigny s'éloigne de plus en plus de la cour. — La société du Palais-Royal. — Le duc d'Orléans fait de l'opposition. — État de la société en 1783. — La question financière. — Goût général pour les choses surnaturelles. — Cagliostro. — Entrevue du diable et du duc de Lauzun. — M. de Caylus. — Sa fin tragique.

En revenant en France avec la petite armée confiée à sa garde, Lauzun éprouvait deux grandes joies : revoir Mme de Coigny, cette maîtresse platonique si tendrement aimée, consoler son ami Guéménée, que la destinée venait de frapper doublement, et dans ses plus chères affections, et dans sa fortune.

Quelques années plus tôt, notre héros n'eût songé qu'à la cour et aux succès faciles qu'il y pouvait cueillir ; mais l'expérience l'avait assagi, il savait maintenant ce que valaient ces conquêtes éphémères et ces caprices royaux qui un jour vous élèvent jusqu'aux marches du trône pour vous rejeter le lendemain dans le néant ; il ne voulait plus avoir d'autres dieux que l'amitié et l'amour véritable.

A peine arrivé de Brest, le duc courut se jeter aux

pieds de la marquise. Il eut la joie profonde de retrouver son amie telle qu'il l'avait quittée; ils reprirent bien vite cette intimité charmante qui leur avait déjà donné de si douces heures; ils renouèrent leurs tendres liens d'amitié, d'amitié pure toujours, car si Mme de Coigny acceptait avec joie les hommages de son adorateur, si elle lui permettait de lui parler d'amour, elle cessait de comprendre dès qu'il voulait quitter les régions éthérées pour en arriver à des réalités plus terrestres. L'absence, la réputation, les lauriers n'avaient pu fléchir les résolutions de la jeune femme. Elle avait dit un jour cette phrase qui, dans son monde, fit sensation : « Prendre un amant, c'est abdiquer. » Elle restait inébranlablement fidèle à cette idée, et ni les objurgations du duc, ni ses supplications ne parvinrent à modifier ses sentiments.

Cette rigueur à part, elle éprouvait le plaisir le plus extrême à se trouver avec son ami, et elle recherchait volontiers toutes les occasions de le voir.

Peu de temps après le retour de Lauzun en France, elle eut l'occasion d'aller en Angleterre avec son père, le marquis de Conflans. Elle offrit au duc de les accompagner, et l'on pense si sa proposition fut accueillie avec joie. Mmes de Châlons, d'Andlau et le duc de Polignac se joignirent à eux, et l'on partit gaiement pour aller passer huit jours dans la capitale de la Grande-Bretagne.

L'accueil que l'aristocratie anglaise fit aux aimables Français fut des plus chaleureux, et il n'en pouvait guère être autrement. Lauzun connaissait toute la société, qui l'appréciait à sa valeur. Depuis quinze ans, on le voyait

sans cesse et on lui faisait fête à chacun de ses voyages.

Le marquis de Conflans n'était ni moins connu ni moins aimé; il vivait à Londres presque autant qu'à Paris, et, malgré une grande différence d'âge, il était un des plus joyeux compagnons du prince de Galles (1); il passait même, au point de vue galant, pour son directeur de conscience, et on lui reprochait, non sans raison, d'inculquer à son élève de bien mauvaises mœurs.

Mme de Coigny fut présentée par son père au prince de Galles, qui parut vivement impressionné par son charme et son esprit. Il était, du reste, bon juge en la matière; il passait à juste titre pour le prince le plus intelligent de l'Europe et l'homme de cour le plus accompli. Beau, spirituel, galant, il était l'idole de toutes les femmes.

Le prince trouva Mme de Coigny charmante, ainsi que ses compagnons; il donna des fêtes en leur honneur, et toute l'aristocratie se mit en frais pour leur rendre le séjour de Londres aussi agréable que possible.

Après huit jours pleins de gaieté et d'agrément, Lauzun, Mme de Coigny et leurs compagnons reprirent la route de Paris.

Pendant la longue absence de Lauzun en Amérique, bien des changements s'étaient opérés dans la société, dans les usages, dans les mœurs. Voyons d'abord comment vivaient ses amis, ceux qu'il affectionnait le plus, ceux

(1) Il n'avait guère à cette époque que vingt-deux ans; il était né le 12 août 1762. Lorsque son père Georges III tomba en démence en 1811, il lui succéd comme régent. Il ne monta sur le trône qu'à la mort de son père, en 1820.

avec qui il passait sa vie et qui allaient l'entraîner dans la voie qui lui a été si souvent reprochée.

Mme de Coigny, nous le savons, régnait sans conteste dans le salon des Guéménée; mais depuis la désastreuse faillite du prince, qui avait momentanément dispersé tous les membres de la famille, elle s'était rapprochée de la société du Palais-Royal. Elle y fut d'autant mieux accueillie que son père était l'ami intime du duc de Chartres; il avait été son compagnon de plaisir pendant leur jeunesse folle et dissipée, et depuis ils avaient toujours conservé les relations les plus cordiales.

L'introduction de Mme de Coigny dans la coterie du Palais-Royal coïncidait avec l'hostilité de plus en plus marquée du duc de Chartres contre la cour. La marquise, qui depuis plusieurs années s'éloignait, elle aussi, peu à peu de Versailles, trouvait donc là un terrain qui l'attirait, où elle avait son franc-parler et où elle occupa bientôt une place prépondérante. Elle y mena une campagne ardente contre la domination de la Reine.

Nous avons vu, dans les précédents chapitres, les motifs de fidélité et d'amitié qui avaient poussé la marquise à une véritable hostilité contre Marie-Antoinette. La cour, en outre, ne lui avait pas été bienveillante; son caractère entier pouvait difficilement s'y accommoder; on la jalousait et l'on croyait être agréable à la Reine en la déchirant à plaisir; et puis l'on redoutait son arrogance, ses phrases mordantes et à l'emporte-pièce; bref, on la détestait. Elle-même s'y trouvait mal à l'aise, elle s'y sentait dans un milieu hostile et menaçant; certes elle ren-

dait coup pour coup et avec usure, mais elle prenait en haine cette société, ces courtisans qui la jugeaient si mal. Après la faillite de M. de Guéménée et l'impitoyable rigueur du couple royal, les sentiments de Mme de Coigny prirent une aigreur singulière, et on ne la vit plus paraître à Versailles que dans les occasions exceptionnelles et obligatoires.

Elle ne s'en tint pas là. Avec son esprit supérieur et sa perspicacité, elle avait bien vite compris l'irréparable faiblesse du parti royaliste. De toutes parts on se soulevait contre les abus et les vices de l'ancien régime; doublement animée, et par son bon sens, et par ses rancunes, Mme de Coigny prit parti violemment pour les idées nouvelles : elle rêva de réformes, de transformations sociales, etc.

A partir de ce moment, elle se sépare absolument de l'aristocratie et de la noblesse de cour; elle affecte le plus complet dédain pour les courtisans de Versailles, et elle ne néglige aucune occasion de les braver. En revanche, elle garde toutes ses tendresses pour les gens du tiers et ceux du peuple.

Ce n'est pas seulement au Palais-Royal qu'elle règne en souveraine; dans tous les salons politiques, littéraires, philosophiques de la capitale, elle jouit d'un succès étourdissant. Esprit, beauté, grâce, elle possède au suprême degré tout ce qui peut séduire, et elle tient sous son charme tous ceux qui l'approchent. « Je suis la reine de Versailles, disait Marie-Antoinette, mais Mme de Coigny est la reine de Paris. »

La jeune femme n'était pas seulement tourmentée du démon de la politique, elle avait encore la manie du prosélytisme; aussi entraîna-t-elle à sa suite tous ses adorateurs, Lauzun le premier, naturellement.

Le duc avait mille raisons, lui aussi, de s'éloigner d'une cour ingrate. Après avoir été un éphémère favori, il s'était vu abreuvé de dégoûts et traité avec une criante injustice. Par un sentiment bien humain, il s'était rapproché de ceux qui l'aimaient, de ses meilleurs amis, c'est-à-dire de Mme de Coigny et du duc de Chartres, et il avait cherché près d'eux quelque adoucissement aux déboires de sa vie. Puis le traitement infligé à M. et à Mme de Guéménée, ses amis depuis vingt ans, l'avait indigné et révolté. Enfin l'amour pour Mme de Coigny fit le reste. Comment pouvait-il, dans la situation qui lui était faite, ne pas partager les rancunes d'une maîtresse adorée, ne pas la suivre même dans ses erreurs, quand lui-même avait sur le cœur tant de griefs? Il entra à sa suite dans la faction du Palais-Royal, sans prévoir un seul instant les conséquences qui en devaient résulter.

« Un concours de circonstances fatales entraîna M. de Lauzun dans l'abîme, dit le duc de Lévis; mais la principale cause de ses malheurs ne fut pas, comme on pourrait le croire, un amour ardent de la liberté et des idées exaltées de républicanisme. Avec une mauvaise tête, il avait l'esprit juste, ce qui n'est pas incompatible. Il connaissait les hommes, et il savait très bien que le gouvernement démocratique ne convient point à un grand peuple, moins aux Français qu'à tout autre. C'est ce que je lui ai entendu dire

plusieurs fois, et ses principes n'ont jamais varié. Mais, en prenant parti contre la cour, il croyait pouvoir se venger d'une offense personnelle, sans compromettre sa sûreté ni celle de l'État. Enfin, il imagina trop légèrement qu'ils allaient revenir, ces temps de la Ligue et de la Fronde, où les grands seigneurs pouvaient impunément montrer leur mécontentement. Voilà ce qui le perdit. »

Le duc de Lauzun n'était pas le seul à s'aveugler sur les conséquences qui pouvaient résulter de cette campagne contre l'autorité royale. Presque tous les gens de son monde furent aussi peu clairvoyants. Son intime ami, le duc de Chartres, partageait les mêmes illusions, et il contribua à l'entraîner dans cette voie qui leur fut à tous deux si funeste.

Comment le prince, qui par son rang et sa situation devait être le plus fidèle soutien du trône, en devint-il un adversaire le plus acharné? Il suffit de connaître un peu le cœur humain pour s'en rendre compte (1).

Le fond de son caractère était une grande faiblesse, et c'est dans cette faiblesse même qu'il faut chercher l'explication de sa conduite. Il faisait de la politique bien malgré lui, mais il était entouré d'ambitieux qui le poussaient en avant. Entraîné par eux, il n'a jamais eu la force de résister, encore moins de revenir sur ses pas.

Au fond, le duc de Chartres était un homme de plaisir qui ne songeait qu'à ses amusements. Il montait dans les ballons, s'occupait de fantasmagorie avec Cagliostro,

(1) Voir *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, ch. v.

Lauzun, le chevalier de Luxembourg, faisait courir et donnait régulièrement dans sa maison de Mousseaux des dîners où il réunissait ses amis et les plus jolies filles de Paris; c'est là que se passaient les orgies et les débauches dont on a tant parlé. Le prince était, du reste, bon, aimable pour tous ceux qui l'approchaient, et il sut inspirer des attachements profonds, ce qui n'est pas d'une âme vulgaire. Lauzun lui resta toujours inébranlablement attaché.

Depuis 1777, comme nous l'avons dit, et pour un motif assez futile, la Reine s'était éloignée du duc d'Orléans. Depuis ce moment on ne lui avait pas ménagé les humiliations; la Reine l'avait systématiquement écarté de sa société familière, et, en toutes circonstances, elle s'efforçait de lui marquer son antipathie. Dans plusieurs grandes fêtes données à Trianon, il ne fut pas invité. On le vit, mêlé au peuple, regarder les illuminations en compagnie de quelques dames aussi peu en faveur que lui, et se venger de son exclusion par des lazzis acérés.

Des circonstances plus graves vinrent encore ajouter à son mécontentement. Au moment du combat d'Ouessant, la cour répandit sur sa bravoure des accusations parfaitement fausses, mais qui l'ulcérèrent profondément. Puis, quand il demanda la charge de grand amiral, elle lui fut refusée, et il ne le pardonna pas au Roi.

Cet enchaînement de taquineries amena entre le duc de Chartres et la cour une véritable animosité. Le prince entraîna avec lui tous ses amis, tous ceux qui avaient à se plaindre du Roi. C'est à Mousseaux qu'il les réunissait.

On y voyait Lauzun, le duc d'Aiguillon, Mathieu de Montmorency, Sillery, Mirabeau, Talleyrand, le vicomte de Noailles, le comte de la Marck, Laclos, Merlin de Douai, etc.

Il fut d'autant plus facile d'amener le duc à une opposition véritable qu'il n'avait qu'à suivre le courant de l'opinion. Rien n'était devenu plus à la mode parmi les gens de cour que de fronder et d'attaquer le gouvernement.

Il était de bon goût de se moquer des graves étiquettes d'autrefois et des anciennes institutions de la monarchie. On vantait la liberté qu'apportaient les nouvelles mœurs. On se passionnait pour les idées nouvelles, pour la philosophie, la démocratie, l'égalité, mais ce n'était qu'une pose, un jeu; au fond, on restait bien convaincu que rien ne serait changé à un état de choses qui durait depuis des siècles et qu'on trouvait fort agréable. Les distinctions de la naissance devaient continuer, comme par le passé, à procurer toutes les faveurs, toutes les joies de ce monde. Ce qui prouve bien que l'aristocratie n'entendait rien abdiquer de ses privilèges, c'est que le maréchal de Ségur choisit ce moment critique pour décider que les places d'officiers dans l'armée ne seraient plus accordées qu'à la seule noblesse (1).

Les chefs des vieilles familles se croyaient aussi inébranlables que la monarchie, et ils se livraient sans scrupule à une opposition qu'ils croyaient sans danger.

(1) M. de Ségur, en exigeant des preuves de noblesse pour entrer au service, avait mis au désespoir des milliers d'hommes riches qu'il excluait du rang d'officier.

Former un parti d'opposition au gouvernement paraissait tout simple à ces jeunes nobles qui allaient sans cesse en Angleterre et qui y voyaient fonctionner le système parlementaire. On oublie trop souvent que c'est la noblesse elle-même qui la première a poussé le peuple sur cette pente où il ne fut plus possible ensuite de l'arrêter. « Qu'on ne dise point, écrit le prince de Ligne, la philosophie a fait cette révolution. Je n'y ai pas vu un philosophe, mais des grands seigneurs qui se sont faits roturiers et des roturiers qui se sont faits grands seigneurs. »

Personne ne prévoyait où l'on allait. A part quelques rares esprits clairvoyants, la sécurité de tous alla jusqu'à l'extravagance.

Mme de Genlis raconte qu'au moment de l'assemblée des notables, le duc de Chartres et Lauzun causaient un soir chez elle des événements. Lauzun disait que cette assemblée réformerait vraisemblablement beaucoup d'abus, et Mme de Genlis partageait son avis. Le duc de Chartres, au contraire, soutenait qu'on ne réformerait aucun abus, pas même celui des lettres de cachet, et il était si pénétré de son opinion qu'il fit à ce sujet un pari de cinquante louis avec Lauzun.

Ces idées du prince étaient celles de tous les gens de la société. On regardait une révolution comme une chose impossible, et l'on trouvait plaisant de jouer avec le feu.

Ainsi tout le monde est franc-maçon. La loge de la Candeur contient les noms les plus illustres de la cour : le duc et la duchesse de Chartres, le comte et la comtesse de Polignac, la princesse de Lamballe, la duchesse de Bour-

bon, etc. Le 20 février 1781, la mère loge écossaise d'adoption (1) élit Mme de Lamballe en qualité de grande maîtresse, et toute la petite cour de la princesse de jouer aussitôt aux cérémonies maçonniques (2).

Marie-Christine cherche à effrayer sa sœur Marie-Antoinette sur ces associations secrètes. « Tout le monde en est, lui répond la Reine; on sait ainsi tout ce qui s'y passe; où donc est le danger? »

L'engouement, l'aveuglement étaient tels, jusque dans les rangs les plus élevés de la société, qu'on voyait toute la cour, dans la salle de spectacle du château de Versailles, applaudir avec enthousiasme la tragédie de *Brutus*, et particulièrement ces deux vers :

> Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
> La liberté gravée et les rois en horreur.

Les Français qui revenaient d'Amérique imbus des doctrines de l'égalité contribuèrent pour une large part à la diffusion de ces idées; ces brillants officiers qui, comme l'a dit Chateaubriand, avaient barbouillé leurs cordons des couleurs républicaines, voulurent mettre en pratique les doctrines qu'ils rapportaient du nouveau monde.

Il y a une question qui, jusqu'alors, a toujours passé

(1) On appelait loges d'adoption celles qui admettaient des femmes.

(2) Dans la fête d'installation, Mme de Soyecourt était représentante de la Sérénissime Grande Maîtresse; Mme de Tolozan inspectrice; Mme de Bouillé oratrice; Mme de Montalembert secrétaire; Mme d'Hinnisdal chancelière; Mmes de Lostanges et de Boynes aumônières; Mme de Broc première maîtresse des cérémonies, et Mme de Las Cases remplissait les fonctions de sœur terrible.

inaperçue et dont on ne s'est jamais préoccupé; c'est celle de l'argent. Il n'a jamais manqué, et quand les caisses du Trésor ont été vides, on n'a pris que la peine de les remplir en pressurant un peu plus le contribuable. Aujourd'hui il n'en est plus de même; le mot hideux de *déficit* a fait son apparition; il n'y a plus d'argent, et on ne sait comment s'en procurer. Aussi la question financière passe-t-elle maintenant au premier rang, et ceux qui se disent ou se croient profès en la matière jouissent d'une popularité sans pareille.

Necker est le plus célèbre. Quand le Trésor s'est trouvé vide, le banquier suisse s'est offert comme sauveur, mais n'a fait que remplacer les impôts par des emprunts. Il s'est cru appelé à jouer un grand rôle ; il a groupé autour de lui les philosophes, les gens de lettres, les gens à argent ou capitalistes ; puis sont venus les ambitieux, les intrigants. Mais Necker n'était qu'un banquier philosophe, très au-dessous de sa situation et surtout de l'opinion qu'il avait de lui-même. Il a contribué pour une large part au succès de la Révolution. Quand il dut se retirer, en mai 1781, le retentissement de sa disgrâce fut énorme. Une foule immense accourut chez lui de tous les points du royaume, on lui vota des adresses. Partout, dans les lieux publics, les cafés, les promenades, on n'entendait que son nom. La duchesse de Lauzun apostropha violemment un jour un inconnu dans un lieu public, parce qu'il parlait en mauvais termes du ministre déchu.

Necker n'était pas seul à jouir à Paris d'un grand renom dans les questions financières; il y avait un autre Suisse

qui tenait une école rivale : c'était Panchaud ; il avait longtemps habité l'Angleterre, puis il était venu à Paris, où il avait fondé une maison de banque. Il parlait avec facilité, ses démonstrations étaient claires ; il jouit bientôt d'une grande réputation, et l'on accourait auprès de lui pour y apprendre la haute science de la finance. Il était vraiment plaisant de voir toute cette génération qui avait jeté à pleines mains l'argent par les fenêtres, possédée du désir de connaître à fond l'art de remplir les caisses du Trésor et d'administrer les deniers publics. Hommes de cour, abbés, magistrats, voulaient tous devenir de grands financiers. Panchaud avait une éloquence entraînante qui charmait ses auditeurs. Il eut bientôt des élèves en grand nombre, et l'on voyait le soir chez lui les personnages les plus célèbres. Lauzun, Talleyrand, Mirabeau suivaient avec zèle les leçons du docte banquier et s'efforçaient d'acquérir, au profit des autres, cette science difficile dont ils avaient si grand besoin pour eux-mêmes.

Il n'y a pas que le Trésor public qui soit à sec ; les fortunes privées sont toutes gravement atteintes ; le sort du prince de Guéménée menace bien des noms illustres ; il n'y a pas jusqu'à Mlle Bertin, la célèbre marchande de modes, qui ne fasse une faillite de deux millions. C'est que, si les revenus ont diminué et si l'argent s'est fait plus rare, le luxe est resté le même et les dépenses des gens de la société n'en sont pas moins énormes. La table, surtout, entraîne à des frais considérables. On n'a plus de soupers priés, mais on fait comme le duc de Choiseul, on tient table ouverte pour cinquante ou soixante personnes.

Ce luxe gagne de proche en proche; d'abord, il n'y a que ceux qui ont des charges à la cour, puis, peu à peu, le mal devient général.

« Mme de Polignac recevra-t-elle toute la France, écrit le prince de Ligne au chevalier de l'Isle, lorsque la duchesse est nommée gouvernante des Enfants de France? — Oui, répond le chevalier, trois jours de la semaine : mardi, mercredi, jeudi, depuis le matin jusqu'au soir. Pendant ces soixante-douze heures, ballet général; entre qui veut, dîne qui veut, soupe qui veut. Il faut voir comme la racaille des courtisans y foisonne. On habite, durant ces trois jours, outre le salon, toujours comble, la serre chaude, dont on a fait une galerie, au bout de laquelle est un billard. Les quatre jours de la semaine qui ne sont point ci-dessus dénommés, la porte n'est ouverte qu'à nous autres, favoris. »

Ce goût effréné pour le luxe n'avait pas contribué, comme on pourrait le croire, au charme et à l'agrément des relations. La manie de la politique avait envahi toute la société; l'on faisait et défaisait les ministères dans les principaux salons de Paris. Chez Mme de Montesson, chez Mme Necker, chez Mme de Beauvau, chez Mme de Polignac, chez Mme de Brionne, etc., il n'était question que des mérites ou des défauts de M. Necker, de M. de Calonne, etc. Tous ces salons, où autrefois l'on causait si bien, où l'on ne s'occupait guère que d'amour, ont disparu de la scène et n'ont pas été remplacés. On ne trouve plus que des nids à discussions financières et politiques.

Le prince de Ligne, qui assistait à ce changement dans les mœurs et dans le ton de la bonne société, le déplorait amèrement, et il exhalait ses plaintes fort plaisamment :

« On ne fut jamais moins aimable ni moins poli à la cour, en hommes et en femmes, qu'en 1786. La société était usée ; on se voyait trop et de trop grand matin. Les deux sexes n'étaient pas à leur avantage : les femmes sans toilette ; les hommes, crottés, descendant de leurs cabriolets, avec le mauvais visage que donne le climat humide de Paris. Plus de galanterie, plus d'envie de se plaire, peu de moyens pour cela ; plus de grâce, point de figures distinguées ni de tournures élégantes. L'élégance était à n'en pas avoir ; les dîners d'hommes, de soi-disant gens d'esprit ou de gens de guerre qui n'en savaient guère, avaient gâté la société. Les lieux communs sur la liberté et les abus leur faisaient croire qu'ils étaient Anglais ; combien de fois ne leur ai-je pas dit au salon de la comédie italienne : « Laissez là ces grandes gazettes « en longueur que vous ne savez pas lire ; que vous font « Pitt et Fox, qui se moquent tous les jours des anglo- « manes ? Vous ne savez pas seulement comment s'appelle « l'intendant de votre province. »

« Faute d'agréments, ces jeunes gens-ci, voulant être profonds, se sont mis à écrire, aussi ennuyés qu'ennuyeux. Ce n'était pas le fort des jeunes gens de cinquante, quarante, trente et vingt ans passés. Excepté : « Je vous « aime à la folie », et : « Je serai à vos pieds entre onze « heures et minuit », qui composait douze billets circulaires que j'ai vu souvent distribuer à Letorière, ils

n'auraient pas eu le temps d'en écrire davantage. Les toupets à l'oiseau royal, les cent papillotes, des ailes de pigeon, le choix de la poudre à l'orange, de la pommade au jasmin, l'incertitude entre l'eau suave et l'eau de miel, occupaient le reste de la matinée des fats de mon temps; les fats ne font pas de révolutions. »

La génération qui nous occupe n'était pas seulement éprise de liberté, d'indépendance, de politique, de finances; elle s'occupait avec passion de tout ce qui touchait au surnaturel. Le scepticisme philosophique avait tué le peu qui restait de religion, mais ces prétendus sceptiques étaient atteints de la crédulité la plus aveugle pour tout ce qui touchait les évocations, les apparitions, les divinations, etc.

Un misérable empirique, un soi-disant prophète, venu on ne sait d'où, bouleversa toute la société et eut indirectement un rôle considérable dans les causes qui amenèrent la Révolution. Après avoir parcouru toutes les contrées de l'Europe, Cagliostro débarqua tout à coup à Strasbourg; il se disait Égyptien, initié dans les secrets de la nature, connaissant les simples qui guérissent les maladies et prolongent la vie humaine. En vous tâtant le pouls, il devinait tous les maux qui vous avaient frappé, ceux que vous aviez, ceux même que vous deviez avoir. De nombreuses guérisons opérées presque subitement sur des malades jugés perdus lui firent une réputation incroyable.

Cagliostro était d'une taille médiocre ; il avait le teint olive, le cou court, le nez retroussé, le visage rond orné

de deux gros yeux à fleur de tête, mais étonnamment brillants et perçants. Sa coiffure était nouvelle en France; il avait les cheveux partagés en plusieurs petites cadenettes qui venaient se réunir derrière la tête et se retroussaient dans la forme de ce qu'on appelait alors un catogan. Il portait, en général, un habit à la française gris de fer, galonné en or, une veste écarlate brodée en large point d'Espagne, une culotte rouge, l'épée engagée dans les basques de l'habit. Il avait force diamants aux doigts, à la jabotière, aux chaînes de ses montres; un chapeau garni de plumets blancs. Pendant dix mois de l'année il était vêtu d'une grande pelisse en renard bleu avec un capuchon en forme de carapousse.

Le cardinal de Rohan était alors dans son fameux château de Saverne. Il demanda à voir le célèbre médecin : « Si M. le cardinal est malade, dit Cagliostro, qu'il vienne et je le guérirai; s'il se porte bien, il n'a pas besoin de moi, ni moi de lui. » Cette altière réponse enthousiasma le cardinal; il devint bientôt l'ami du charlatan, qui sut gagner sa plus entière confiance et prit sur lui un ascendant complet.

C'est là un trait qui peint bien l'époque. Ce cardinal de l'Église romaine, ce grand aumônier de la couronne, ami intime d'un charlatan qui prétend avoir des colloques avec l'ange de la lumière et avec l'esprit des ténèbres!

Un homme aussi précieux ne pouvait demeurer en province. Le cardinal voulut présenter lui-même ce prodige à Paris; il l'emmena avec lui et lui donna un superbe appartement au palais de Rohan. Cagliostro affola tout

Paris, et il eut bientôt des prosélytes en grand nombre.

D'un air transporté, il parlait du ciel, des astres, du grand arcane, de Memphis, de l'hiérophante, de la chimie transcendante, il annonçait ce qui se passait au même moment à Vienne, à Londres, à Pékin; il prédisait l'avenir.

Il lui suffisait, pour toutes ses opérations, d'un globe de verre rempli d'eau clarifiée. Une *colombe*, c'est-à-dire une jeune fille en état d'innocence, d'une pureté égale à celle des anges et née sous une constellation donnée, s'agenouillait devant le vase. Par l'imposition des mains du grand cophte, elle acquérait la faculté de communiquer avec les génies de la religion moyenne et voyait dans l'eau tout ce qui pouvait intéresser la personne au profit de laquelle on fomentait la révélation. Cagliostro appelait les génies, l'eau se troublait, la voyante éprouvait des convulsions et lisait l'avenir dans l'eau.

Voilà ce qui enthousiasme la capitale. Personne ne croit plus en Dieu, mais on croit en Cagliostro. Ce n'est pas le peuple qui s'affole ainsi; ce sont les gens instruits, les savants, les académiciens, les ministres. Les hommes les plus considérables manifestent pour Cagliostro un sentiment de confiance et d'enthousiasme incompréhensible. Lauzun, le duc de Chartres, le chevalier de Luxembourg et mille autres deviennent des adeptes passionnés de la nouvelle secte et se plongent dans toutes les folies des illuminés. Le chevalier de Luxembourg accepte même le titre de grand maître de la loge de franc-maçonnerie égyptienne créée par le charlatan; on compte parmi les adhérents les premiers noms de France.

M. de Caylus était un des adeptes des plus fervents de Cagliostro. Il avait même eu la satisfaction de communiquer un jour directement avec Belzébuth. Désireux de faire partager cette bonne fortune à ses amis, il emmena avec lui dans les carrières de Montmartre Lauzun, le duc de Chartres, M. de Créquy et M. de Fronsac; il leur avait positivement promis de leur faire voir le diable. Dès leur entrée dans la carrière, les néophytes aperçurent dans le lointain la faible lueur d'une lampe qui devait être suspendue à la voûte de la grande caverne; mais pour y arriver, il fallait traverser un passage étroit et fort obscur; à peine y étaient-ils engagés qu'ils furent assaillis par une grêle de coups de bâton : on eût dit des coups de fléau qui seraient tombés sur eux. C'est tout ce qu'ils virent pour ce jour-là. Ils ne furent pas autrement maltraités, et on ne les dévalisa point. Mais ils revinrent de leur expédition fort éclopés et restèrent couverts de cicatrices et d'emplâtres pendant près d'un mois.

La *Gazette de France* annonça que Mgr le duc de Chartres était tombé de cheval, et que sa tête avait porté sur la barrière de son manège. Le duc de Fronsac en fut quitte pour se tenir dans son lit avec ses rideaux et les volets fermés, sans rien changer à ses habitudes. Le duc de Lauzun alla partout comme à l'ordinaire, mais il portait le bras en écharpe, avait des marques noires sur la figure et recevait fort mal ceux qui s'avisaient de le questionner.

Cette mésaventure assez cruelle ne le découragea pas, et il n'en continua pas moins avec ses amis à s'occuper de magie, etc.

Un jour, il arrive triomphant chez Mme de Créquy : « Eh bien, ma tante, je l'ai vu, j'ai vu le diable ! — Est-ce encore à Montmartre, mon garçon? Comment t'en trouves-tu pour aujourd'hui? — Ma tante, c'était dans la nuit de vendredi dernier, chez le duc de Chartres, et Mme de Buffon y a pleuré comme une gouttière. »

Et Lauzun raconte à sa tante avec sérieux et simplicité comment la chose s'est passée : on a mis sur une table une coupe de cristal dans laquelle on voyait flotter un crapaud qui avait reçu tous les sacrements de l'Église depuis le baptême jusqu'à l'Extrême-Onction.

« Mais l'Ordre et la Confirmation, vous n'y pensez pas? fit observer Mme de Créquy. — Ma tante, reprit Lauzun avec un air d'amertume et de mépris douloureux, est-ce que le duc de Chartres n'a pas à sa disposition les deux mains consacrées et sacrilèges d'un évêque?... Après quoi, une horrible personne se mit à genoux devant la table en disant tendrement au crapaud : « Saint Ange, mon « cher ange, mon bel ange, l'enfer triomphera-t-il pour « nous? Michel dénouera-t-il ce que Satan a lié? Oyez-moi ! « Oyez-moi ! » L'animal fit alors des évolutions tellement brusques que l'eau de la coupe en jaillit jusque sur le duc de Chartres, qui devint blême et qui s'essuya le visage. Ce fut alors que les évocations commencèrent et qu'il fut prescrit à toutes les personnes présentes de se mettre à genoux; Lauzun refusa pour son compte, en disant qu'il se trouvait mal aussitôt qu'il était dans cette posture. Les autres s'agenouillèrent à l'imitation du duc de Chartres.

« On vit apparaître alors à l'autre bout de la salle, sans

aucun bruit et de la manière la plus inexplicable, une figure d'homme absolument nu. Il était de grandeur un peu plus que naturelle, ayant le teint d'un beau pâle et les yeux merveilleusement noirs; cheveux bouclés, belle poitrine, avec des membres parfaitement bien proportionnés, les hanches et l'abdomen admirablement juvéniles, une belle barbe frisée, fine et touffue, et du reste *nullum cujusvis sexus indicium*. Cette figure de diable avait une cicatrice qui lui partait du front, en tournoyant en arêtes aiguës jusqu'à son talon gauche, ainsi qu'un lacet de soie d'un pourpre vif.

« L'apparition fut terminée par un éclat de voix sonore qui parut sortir de la bouche de ce diable, laquelle était alors grande ouverte, mais sans aucun mouvement d'articulation visible. » Lauzun ne voulut jamais rapporter à Mme de Créquy ce que Satan leur avait dit; mais on a su par la duchesse de Gesvres, à qui M. de Caylus disait toutes choses, que c'étaient les mots suivants avec des intervalles assez marqués pour y donner un sens : « Victoire et malheur — victoire et malheur — malheur (1). »

Le comte de Caylus fut la victime de sa manie de prosélytisme. Son amie la duchesse de Gesvres désirait voir Bertrand du Guesclin, afin de l'interroger sur un certain trésor enfoui dans une de ses terres. Mais pour pouvoir évoquer du Guesclin il fallait être affilié, et la conscience de la duchesse Gesvres répugnait aux cérémonies de l'initiation.

(1) *Souvenirs de madame de Créquy*, t. IV.

M. de Caylus annonça qu'il avait enfin obtenu du grand cophte la permission de laisser assister Mme de Gesvres à l'évocation du génie des métaux sans obliger cette profane à prêter aucun serment. La cérémonie devait avoir lieu rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans la maison de Mme de Brunoi, qui était à Barèges.

A minuit, la duchesse et M. de Caylus pénètrent dans la maison avec mille mystères, mots de passe, etc. Mme de Gesvres, effrayée, veut reculer, revenir sur ses pas. « Impossible, il est trop tard, lui dit son guide. Et surtout pas un mot ; c'est une question de vie ou de mort. » Ils pénètrent dans des pièces splendidement illuminées; dans l'une d'elles se trouvaient réunis de nombreux adeptes, mais pour y pénétrer il fallait passer sur un grand crucifix placé en travers de la porte.

Un homme couvert d'une longue robe mi-partie de velours noir et de satin bleu de ciel, prend la main de Mme de Gesvres et veut la faire entrer : « Pour qui me prenez-vous? s'écrie la duchesse. Imaginez-vous que je vais marcher sur le crucifix comme un trafiquant hollandais? Ne me touchez pas. » Et la voilà, prise d'une peur horrible, qui s'échappe par les corridors et gagne enfin le jardin et la rue, grâce à sa connaissance de la maison. La nuit même, elle était dans son lit avec une fièvre chaude dont elle faillit mourir.

L'aventure se termina plus tragiquement encore pour M. de Caylus. Le lendemain, l'on apprit qu'il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante dans la petite maison de Lauzun, rue du Roule, auprès des

Champs-Élysées, et qu'il y était mort. Il fut enterré sans que personne soulevât la moindre réclamation.

Comment Lauzun se trouvait-il mêlé à cette sinistre aventure? Quel rôle y avait-il joué? C'est ce que nous ne nous chargerons pas d'expliquer.

CHAPITRE XX

1785

Naissance du duc de Normandie. — Affaire du collier. — Arrestation du cardinal de Rohan. — Effroyable scandale. — Indignation des Rohan. — Leurs intrigues. — Acquittement du cardinal. — Scandale provoqué par cet acquittement. — Situation de la Reine. — Mort du duc de Choiseul et du duc d'Orléans.

L'année 1785 s'annonce sous les meilleurs auspices; une nouvelle grossesse de la Reine a mis tous les cœurs en joie. La gaieté règne à la cour : on y joue le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro;* chaque jour on imagine de nouveaux divertissements destinés à distraire la Souveraine. Personne ne s'inquiète de l'avenir; il est impossible de courir à l'abîme avec plus d'insouciance.

La Reine était si corpulente que les médecins se demandaient si elle n'aurait pas deux enfants, et l'on s'était prudemment précautionné de deux layettes et de vingt-quatre nourrices! Ces prévisions optimistes ne se réalisèrent pas. Le 27 mars, Marie-Antoinette accoucha d'un garçon. L'allégresse fut générale; le Roi, pour témoigner de sa satisfaction, acheta aussitôt au duc d'Orléans le palais de Saint-Cloud pour la somme de douze millions de francs, et il en fit cadeau à la jeune mère.

Ce don considérable, qui partait d'un bon naturel, man-

quait d'à-propos; le peuple, qui depuis plusieurs années n'entendait parler que du vide du Trésor royal et des nouveaux impôts destinés à le remplir, s'exaspéra qu'on choisît un pareil moment pour faire des dépenses aussi peu utiles, et il baptisa Marie-Antoinette d'un surnom qui devait plus tard surexciter toutes les haines : il l'appela *Madame Déficit*.

Cette année 1785, si heureusement commencée, allait avoir une fin désastreuse pour la malheureuse Reine et pour la monarchie.

Un événement aussi invraisemblable qu'inattendu vient au mois d'août bouleverser la cour et la ville.

Depuis son retour de Vienne, le cardinal de Rohan était en grande défaveur; la Reine surtout lui témoignait à tout propos son hostilité.

Le cardinal, qui vivait entouré d'espions, fut victime de la plus étrange machination. Une intrigante qui se disait descendre des Valois, Mme de Lamothe, persuada au cardinal que la Reine désirait un collier de diamants de 1,600,000 francs que lui avaient offert les bijoutiers Bœhmer et Bossang, mais qu'elle n'osait l'acheter ouvertement. Elle l'assura que, s'il servait d'intermédiaire, il rentrerait certainement en grâce auprès de sa souveraine. Le naïf cardinal consentit à jouer ce rôle; il acheta le collier au nom de la Reine et le remit à Mme de Lamothe. En même temps, cette aventurière lui procurait des entrevues nocturnes dans le parc de Versailles avec une fille nommée Oliva, que le cardinal, grâce à une vague ressemblance, prit pour la Reine elle-même. Quand les bijou-

tiers, impatients d'attendre les 1,600,000 francs, prix du collier, vinrent porter leurs doléances jusqu'aux pieds du trône, tout se découvrit. On crut aussitôt à une escroquerie du cardinal, qui était criblé de dettes; on ne se doutait pas qu'il n'était que dupe.

M. de Vergennes conseillait vivement d'étouffer l'affaire et d'obliger M. de Rohan à désintéresser les bijoutiers. C'était certes le parti le plus sage, le seul qu'il fût raisonnable de prendre.

Mais la Reine était indignée du rôle infâme qu'on lui avait prêté; forte de son innocence, elle voulait la faire éclater à tous les yeux, sans réfléchir que le scandale serait bien plus grand encore par la publicité qui forcément serait donnée à l'aventure.

Le jour de l'Assomption, à midi, le cardinal de Rohan se rendait à la chapelle du château, en camail et en rochet, pour y revêtir les habits pontificaux et officier en présence de la famille royale, lorsqu'il fut mandé dans le cabinet du Roi. Là, en présence de la Reine, de M. de Breteuil et du garde des sceaux, il dut avouer sa culpabilité. En sortant, il fut arrêté par le capitaine des gardes et conduit sur l'heure à la Bastille.

Le scandale tut effroyable. Un Rohan, un cardinal, arrêté en plein palais! Au premier moment, tout le monde crut que le prélat était frappé à cause de ses dettes. Que fut-ce quand on soupçonna la vérité, quand on la connut, quand le nom de la Reine se trouva mêlé à toute cette misérable aventure, à cette vulgaire et lamentable escroquerie! La clameur fut universelle, et personne n'approuva

la conduite de la cour. Le clergé se plaignit de l'emprisonnement d'un prince de l'Église. La haute noblesse s'indigna de l'outrage fait à un de ses membres. Quant à la famille de Rohan, encore si puissante, elle jeta feu et flamme; Mme de Marsan « se démenait comme un diable ». Les Rohan, les Soubise, les Guéménée prirent le deuil.

En même temps qu'on s'assurait du cardinal de Rohan, Mme de Lamothe était arrêtée à Bar-sur-Aube; Cagliostro et sa femme, impliqués dans l'affaire à cause de leurs relations intimes avec le prélat, étaient jetés à la Bastille.

Dans les premiers temps de sa détention, le cardinal jouissait, sauf la facilité de sortir, d'une liberté illimitée. Il tenait salon à peu près comme à l'hôtel de Soubise, il continuait à gouverner son diocèse et faisait avec éclat des actes ecclésiastiques extérieurs, même pour la grande aumônerie.

Cependant la famille du cardinal et ses amis ne restaient pas inactifs; ils ne négligeaient rien pour agir sur l'opinion publique et rendre le prisonnier intéressant. L'abbé Georgel poussa l'audace jusqu'à faire imprimer et afficher aux portes des sacristies et des églises qui dépendaient de la grande aumônerie, à la porte même de la chapelle du Roi, un mandement où il comparait M. de Rohan à saint Paul dans les fers.

En même temps qu'ils cherchent à rendre sympathique dans le public le cardinal, qui jusqu'alors ne l'était guère, les Rohan, les Guéménée, les Soubise se déchaînent

contre la Reine à toute occasion. Le public suit l'impulsion; on chante dans les rues :

Notre Saint-Père l'a rougi;
Le Roi, la Reine l'ont noirci;
Le Parlement le blanchira
Alleluia.

On porte, à Longchamps, des chapeaux de paille dont le fond est écarlate et qui sont bordés d'un ruban de même couleur; ce sont des chapeaux au *cardinal sur paille*. On vend des tabatières au *cardinal blanchi* : elles sont d'ivoire avec un petit point noir au milieu.

A quelle autorité allait être livré le cardinal? Serait-il renvoyé devant un tribunal ecclésiastique ou devant le Parlement? M. de Vergennes, toujours avisé, insistait pour le tribunal ecclésiastique. On se décida pour le Parlement, qui contenait beaucoup de parents et d'amis du cardinal.

A partir de ce moment, les Rohan cherchèrent par tous les moyens à corrompre ceux des juges dont l'opinion leur était suspecte; dans ce but, ils jetèrent l'argent à pleines mains et ne reculèrent, pour arriver à leur but, devant aucune extrémité : « Les femmes, dit Mme Campan, jouaient un rôle affligeant pour les mœurs; c'était par elles, et à raison des sommes considérables qu'elles avaient reçues, que les plus vieilles et les plus respectables têtes furent séduites. »

Lorsque le cardinal comparut pour l'interrogatoire, il était revêtu d'une robe longue de couleur violette (couleur de deuil des cardinaux); il portait la calotte rouge, les bas rouges; et il était décoré de tous ses ordres.

Cagliostro se présenta avec un habit vert brodé en or; tous ses cheveux, dressés depuis le haut de la tête, retombaient en petites queues sur ses épaules. A la question : « Qui êtes-vous? d'où venez-vous? » il répondit : « Noble voyageur. » Il entama sa défense d'un air assuré, entremêlant son jargon de grec, d'arabe, de latin, d'italien. Son air, ses gestes, sa vivacité amusèrent autant ses juges que ses discours.

Enfin, le 30 mai 1786, le cardinal comparut devant le Parlement. Tous les Rohan, les Guéménée, les Soubise étaient rangés à la porte de la grande chambre. Quand les juges parurent : « Messieurs, leur dit la comtesse de Marsan en s'avançant, vous allez nous juger tous. »

Les conclusions du procureur général Joly de Fleury furent accueillies par des huées, car le public était uniquement composé de la famille du cardinal et de ses partisans.

L'arrêt fut rendu le 31 mai à neuf heures du soir. A la majorité de 26 voix contre 23, le cardinal était renvoyé purement et simplement, ainsi que Cagliostro et la demoiselle Oliva. Mme de Lamothe était condamnée au fouet et à la détention à la Salpêtrière.

Le palais regorgeait de monde. Dès que l'arrêt fut connu, des cris enthousiastes saluèrent les juges, et on leur fit une telle ovation qu'ils eurent peine à passer au travers de la foule. Le peuple qui entourait le palais de justice faisait retentir l'air des cris de joie et des applaudissements. Le cardinal monta dans le carrosse du gouverneur de la Bastille et il fut accompagné jusqu'à la prison par une foule immense qui l'acclamait.

Il en fut de même le lendemain quand il sortit de la Bastille. Son hôtel fut illuminé; il dut paraître au balcon comme un triomphateur. Les poissardes vinrent le féliciter.

Et cependant le cardinal n'etait pas aimé; mais telle était déjà la haine contre la Reine qu'on prenait les moindres prétextes pour l'attaquer. Toutes les démonstrations en faveur du cardinal étaient autant d'injures pour Marie-Antoinette.

Si le cardinal, en effet, s'en allait absous, il y avait cependant un innocent que l'arrêt de la cour frappait, et bien cruellement : cet innocent, c'était la Reine, et avec elle la monarchie.

Marie-Antoinette ressentit cruellement l'injure, et elle en resta très affectée. Elle écrivait à Mme de Polignac ces paroles d'angoisse : « Venez pleurer avec moi, venez consoler votre amie, ma chère Polignac. Le jugement qui vient d'être prononcé est une insulte affreuse. Je suis baignée dans mes larmes de douleur et de désespoir. On ne peut se flatter de rien quand la perversité prend à tâche de rechercher tous les moyens de froisser mon âme. Quelle ingratitude! Mais je triompherai des méchants en triplant le bien que j'ai toujours tâché de faire. Il leur sera plus aisé de m'affliger que de m'amener à me venger d'eux. Venez, mon cher cœur. »

Le cardinal n'allait pas jouir longtemps de son triomphe. Le lendemain de son retour dans son palais épiscopal, il était exilé à la Chaise-Dieu. Le Roi lui enlevait le cordon et la grande aumônerie; il le dépouillait de ses

charges et pensions comme l'avait été son neveu, le prince de Guéménée. Aussitôt on cria à la tyrannie, la haute noblesse s'indigna de ce qu'elle appelait le despotisme royal.

C'est en vain que Mme de Marsan vint se jeter aux genoux de la Reine, c'est en vain qu'elle supplia le Roi pour que le cardinal, malade, eût la permission de se rendre aux eaux; elle ne put rien obtenir. Elle se retira exaspérée, en jurant de ne jamais reparaître devant les souverains.

A partir de ce moment, la Reine n'a pas d'adversaires plus acharnés que les Rohan et tous ceux qui, de près ou de loin, tiennent à cette puissante famille. « La Reine n'a pas le caractère franc du collier », dit Mme de Coigny, et le mot fait fortune dans les salons du Palais-Royal et à Paris.

Lorsque la Reine se montre dans la capitale, elle est accueillie avec une telle froideur qu'elle ne peut retenir ses larmes et qu'elle s'écrie : « Mais que leur ai-je donc fait? » L'animosité contre elle est si vive que, pour éviter des insultes grossières, l'on est obligé de retirer son portrait, qui est exposé au salon de peinture.

Pendant cette année 1785, disparaît de la scène du monde un homme qui a joué dans notre récit un rôle considérable. Le duc de Choiseul meurt au mois de mai. Depuis plusieurs années, il avait continué son existence brillante, dépensant sans compter et augmentant chaque jour le chiffre de ses dettes.

Heureusement pour lui, une maladie subite vint l'en-

lever prématurément et l'empêcher d'assister à sa propre ruine. Au mois de mai 1785, il est atteint d'une fluxion de poitrine qui prend, dès le début, un caractère de très grande gravité. La capitale aussitôt s'émeut; tous ses amis, tous ses partisans, tous ceux qui attendaient son retour aux affaires se précipitent pour avoir des nouvelles. La comtesse de Brionne, le duc du Châtelet, le prince de Beaumont, plusieurs autres grandes dames et grands seigneurs ne quittent plus le chevet du malade. Oubliant leurs dissentiments passés et tous les griefs qu'il pouvait invoquer contre son oncle, Lauzun accourt et donne à ses parents mille marques d'attachement et de dévouement. Tout ce que Paris compte de plus illustre encombre les abords de l'hôtel. « Quatre secrétaires, dit Bachaumont, étaient continuellement occupés à écrire les bulletins; le concours était immense, et il fallait observer une étiquette nécessaire dans cette foule; première, seconde antichambre, salon, chambre à coucher, chacun avait sa place dans ces différentes pièces, et les élus seuls étaient admis dans la dernière. » La Reine envoyait plusieurs fois par jour un page pour prendre des nouvelles.

Malheureusement, le concours des médecins n'était pas moindre; il en vint onze près du malade.

La duchesse soigna son mari avec un admirable dévouement, mais ses soins furent impuissants. Sentant sa fin prochaine, Choiseul fit venir quatre notaires et leur dicta, avec le plus grand sang-froid, ses dernières volontés. Sa mort fut digne de son caractère et de sa vie; il vit appro-

cher sans trembler le moment fatal, et lui-même consolait tous ceux qui l'entouraient : « Jusqu'à son dernier moment, il avait l'air de donner des audiences; il fit une fin superbe. »

Le duc succomba le dimanche 9 mai 1785 (1). Il fut présenté le 11 à Saint-Eustache, sa paroisse. « Jamais on n'avait vu cortège plus nombreux et plus brillant, dit Bachaumont; c'étaient des cordons bleus à l'infini, des cordons rouges, des cordons étrangers ; des vieillards, courbés sous le poids des ans, semblaient aller descendre dans leur tombe après avoir rendu au défunt ce dernier devoir. »

La mort de Choiseul n'excita pas des regrets unanimes. Les ministres, les gens en place, se virent avec plaisir délivrés d'un homme puissant qui contrariait ou désapprouvait hautement tout ce qu'ils faisaient. Il était le centre d'un foyer inquiétant pour eux.

L'hostilité connue du Roi contre l'ex-ministre motiva l'épitaphe suivante :

Ci-git Choiseul ! Ah ! qu'il est bien !
Dit tout bas le Roi Très Chrétien.

Le lendemain de la mort de son mari, la duchesse de

(1) « La Reine a paru affligée en apprenant cette mort. Le dimanche au soir, elle faisait assez tristement son jeu, lorsqu'un accident bien léger, mais rare, a égayé la scène. Le marquis du Lau, qui jouait au lansquenet, a laissé échapper un vent bruyant qui a étonné tout le cercle. Les dames ont joué de l'éventail pour cacher le rire que cet événement excitait, mais la Reine n'a pu s'empêcher d'éclater, et tout le monde en a fait autant. » (*Correspondance secrète de M. de Lescure.*)

Choiseul se retira au couvent des Cordelières de la rue du Bac avec une seule domestique; renonçant à la vie somptueuse à laquelle elle était habituée, elle consacra tous ses revenus à éteindre les dettes de son mari (1) :

(1) Voir *La Duchesse de Choiseul*, par M. G. Maugras. Paris, 1889.

CHAPITRE XXI

1785-1787

Amours de Lauzun et de Mme de Coigny. — Le prince de Ligne et Mme de Coigny. — Il a mis à la loterie. — Liaison de Lauzun avec Mme de Fleury. — Indifférence apparente de Mme de Coigny. — Cède-t-elle à Lauzun? — Aventure de la rose. — Le Roi refuse à M. de Conflans le cordon bleu. — Colère de Mme de Coigny. — Mort de M. de Conflans. — La faction du Palais-Royal. — Liaison du duc d'Orléans et de Mme de Buffon.

Où en étaient les amours de Lauzun et de Mme de Coigny? Toujours à peu près au même point, et les intrigues politiques n'avaient guère fait avancer les affaires amoureuses de notre héros.

Du reste, Lauzun n'était pas seul à prodiguer des soins à Mme de Coigny; la jeune femme, très séduisante, pleine de charme et d'esprit, était entourée d'hommages bien faits pour flatter sa vanité; elle ne dédaignait pas d'avoir autour d'elle une cour d'adorateurs, et, bien que Lauzun fût assurément le préféré, bien qu'elle lui témoignât des égards particuliers, le duc ne la voyait pas sans inquiétude poursuivie d'assiduités intéressées; il tremblait qu'un rival, plus heureux ou plus audacieux, n'emportât ce cœur qu'il rêvait de posséder, et bien souvent la jalousie le torturait cruellement.

Parmi les courtisans dont l'assiduité près de la marquise le troublait quelquefois si profondément, on peut citer le duc de Chartres, le chevalier de l'Isle et le prince de Ligne. Ce dernier était celui qu'il redoutait le plus. C'était, en effet, un rival fort dangereux.

Le prince, qui avait beaucoup d'esprit, adorait les gens d'esprit ; il s'était épris pour la marquise d'une passion véritable. Chaque fois qu'il venait à Paris, il passait de longues heures chez son « adorée », comme il l'appelait, et notre pauvre duc, bien qu'il rougît de le laisser paraître, en avait souvent bien de l'ennui.

Pendant son séjour en Russie et son long voyage en Crimée avec l'impératrice Catherine, le prince écrivait à Mme de Coigny des lettres charmantes où il ne lui ménageait guère les compliments flatteurs ; mais, tout en tenant compte de l'hyperbole, ces lettres font bien connaître l'aimable femme qui joua un si grand rôle dans la vie de notre héros, et, à ce titre, elles méritent qu'on en cite quelques fragments.

De Kiovie le prince écrit à son « adorée » :

« Savez-vous pourquoi je vous regrette, madame la marquise? C'est que vous n'êtes pas une femme comme une autre, et que je ne suis pas un homme comme un autre : car je vous apprécie mieux que ceux qui vous entourent. Et savez-vous pourquoi vous n'êtes pas une femme comme une autre? C'est que vous êtes bonne, quoique bien des gens ne le croient pas; c'est que vous êtes simple, quoique vous fassiez toujours de l'esprit, ou plutôt que vous le trouviez tout fait. C'est votre langue :

on ne peut pas dire que l'esprit est dans vous, mais vous êtes dans l'esprit. Vous ne courez pas après l'épigramme; c'est elle qui vient vous chercher. Vous serez dans cinquante ans une Mme du Deffand pour le piquant, une Mme Geoffrin pour la raison et une maréchale de Mirepoix pour le goût. A vingt ans vous possédez le résultat de trois siècles qui composent l'âge de ces dames. Vous avez la grâce des élégantes sans en avoir pris l'état. Vous êtes supérieure sans alarmer personne que les sots. Il y a autant de grands mots de vous à citer que de bons mots. « Ne point prendre d'amant, parce que ce serait abdi« quer », est une des idées les plus profondes et les plus neuves. Vous êtes plus embarrassée qu'embarrassante; et quand l'embarras vous saisit, un certain petit murmure rapide et abondant l'annonce le plus drôlement du monde, comme ceux qui ont peur des voleurs chantent dans la rue. Vous êtes la plus aimable femme et le plus joli garçon, et enfin ce que je regrette le plus. »

Une autre fois il lui rappelait spirituellement son amour et le cortège d'assidus qu'il avait laissé auprès d'elle.

« De ma galère.

« Voilà le sort, madame la marquise. Je vous ai laissée au milieu d'une douzaine d'adorateurs qui ne vous entendent pas; et moi qui sais vous comprendre, je ne vous entendrai pas de longtemps. Me voici à douze cents lieues de vos charmes, mais toujours près de votre esprit qui vient sans cesse se retracer à ma mémoire. Je vous vois envoyer un de ces messieurs pour faire mettre vos che-

vaux, vous impatienter du compte qu'il vous rend des siens, accabler un autre d'épigrammes et de plaisanteries, permettre à un quatrième de vous suivre au spectacle, encourager un cinquième dans son amour malheureux, ne point désespérer le fougueux qui prend sa violence pour de la passion, et qui espère vous séduire en vous disant qu'il fait sauter des fossés à son régiment : je vous vois enfin faire des frais pour un ou deux qui vous comprennent; mettre votre esprit à fonds perdu avec les autres; mais je ne vois pas votre cœur en jeu dans tout cela... Deux de vos adorateurs ont beau faire les bêtes pour vous convaincre de la passion que vous leur inspirez; un petit bout d'oreille les décèle encore comme plus aimables qu'aimants. Si, pour faire les aimables et les bons, ils ne donnent pas bientôt à gauche, rappelez-moi à leur souvenir. »

Ces deux adorateurs qui font les bêtes et qui menacent de tourner à gauche ne sont autres, nous le craignons, que Lauzun et le duc de Chartres.

Un autre jour, soutenant son rôle d'amoureux, le prince écrivait très spirituellement :

« Je ne vous dis rien de l'état de mon cœur. Le vôtre est en loterie. J'y ai mis. Que sait-on? Et puis encore, quand je n'y aurais pas mis, le hasard ne peut-il pas venir au-devant de moi? »

Les lettres du prince sont remplies de déclarations, de compliments; il parle à la marquise du feu de ses yeux, du feu de son imagination. « Il n'y a que vous, lui dit-il, qu'on puisse adorer au milieu de Paris : adorer est le mot,

car on n'y a pas le temps d'aimer. Il n'y a que vous qui sachiez être brillante sans fatiguer : je n'accorde ce don à personne autre que vous, pas même aux astres. » Enfin son amour ne cessera qu'avec sa vie; il s'en porte garant. « Jusqu'à ce que j'entre dans la barque de Caron je ne cesserai point de vous aimer et de vous le dire. »

Le prince ne partageait certes pas les idées nouvelles qui enthousiasmaient si imprudemment la noblesse française. Aussi en politique était-il loin d'approuver les théories de Mme de Coigny, et sur ce point leur désaccord était aussi complet que possible.

« Demandez-en pardon à vos pédants ennemis des abus, lui écrivait-il, je suis un abus de ce pays-ci, et je m'en trouve bien et les autres aussi. Nos abus des bonnes et vraies monarchies font du bien à beaucoup de monde : et si l'on voulait les supprimer, vous verriez renaître les Pugatcheff. Que le ciel vous en préserve! »

On comprend les inquiétudes qu'une passion si vive pouvait inspirer à notre héros; heureusement le prince était presque toujours absent, tantôt en Belgique, en Autriche, en Russie, et sa grande tendresse se passait surtout en effusions épistolaires.

Lauzun, bien qu'il fût toujours passionnément épris, et bien que son cœur restât immuablement attaché à la chère marquise, finissait par trouver l'attente un peu longue, et les biens terrestres commençaient à ne pas le laisser indifférent. Le hasard mit fort à propos sur sa route une jeune femme qui dès le début parut on ne peut mieux disposée à lui faire prendre patience.

Cette personne était la marquise de Fleury, la propre cousine de Mme de Coigny (1). Elle avait épousé, le 5 décembre 1784, à l'âge de quinze ans, le marquis de Fleury, qui lui-même n'en avait que quatorze.

Le jeune mari se laissa entraîner à de si ruineuses prodigalités qu'il fallut le faire interdire.

Quant à sa femme, douée d'un tempérament ardent et romanesque, elle fit bientôt parler d'elle.

Elle était du reste d'une rare beauté et remarquablement douée. Il était impossible d'être plus séduisante par les grâces de sa personne et les charmes de son esprit. « Son visage était enchanteur, dit Mme Vigée-Lebrun, son regard brûlant; sa taille celle qu'on donne à Vénus, et son esprit supérieur. » Avec une imagination vive et une âme exaltée, elle était bonne et naturelle, mais son caractère rêveur, indépendant et aventureux, la portait à toutes les excentricités. Au milieu de mille traits, on peut citer d'elle une infraction à l'étiquette assez audacieuse et qui à l'époque fit jaser toute la cour.

« Elle était un soir à souper à Versailles chez Mme la princesse de Guéménée, où, comme à l'ordinaire, il y avait beaucoup de monde; Mme de Fleury venait de faire sa cour, elle était en grand habit. Au lieu d'ôter son bas de robe (c'est-à-dire une queue de plusieurs aunes) dans l'antichambre, elle ne s'en débarrassa que dans le salon; Mme de Guéménée lui conseilla en riant de se

(1) Françoise-Aimée Franquetot de Coigny était la fille du comte de Coigny, frère cadet du duc de Coigny. Son beau-père étant mort en 1788, elle eut le titre de duchesse.

défaire aussi de son immense panier : « Très volontiers, répondit Mme de Fleury. » A ces mots, fort inattendus, plusieurs femmes s'élancent vers elle pour l'exhorter à faire cette folie; on lui ôte son panier, sa jupe de superbe étoffe, on la déshabille en un clin d'œil, et elle se trouve avec son grand corps et sa palatine, et en petit jupon court de basin, sur lequel ballottaient ses deux poches. Tout cela se passa en présence de cinquante personnes. Mme de Fleury resta dans cet étrange costume la soirée entière, depuis neuf heures et demie jusqu'à deux heures après minuit, sans montrer le moindre embarras, et comme si elle n'eût fait que la chose du monde la plus simple. » (*Souvenirs de Mme de Genlis.*)

On lui avait donné dans sa famille le surnom de *Nigretta,* à cause de son teint basané, de ses yeux et de ses cheveux noirs. Mais elle ne s'en souciait pas, et elle en prit un autre qui donnait davantage satisfaction à ses goûts et à ses aspirations. Elle s'était passionnée à la lecture des *Lettres d'une Péruvienne,* de Mme de Graffigny, et le nom de l'héroïne, Zilia, fille du *Soleil,* qu'on adorait au Pérou, plut tellement à son humeur romanesque qu'elle l'adopta.

Elle rencontra chez sa cousine de Coigny Lauzun fort éploré, et lui témoigna de la bienveillance; le duc crut probablement qu'un peu de jalousie ne nuirait pas à ses espérances; il ébaucha donc avec la jeune femme une intrigue amoureuse qui marcha beaucoup plus vite qu'il ne s'y attendait. C'est dans sa petite maison de Montrouge que se donnaient leurs rendez-vous, et ils y pas-

sèrent des heures si douces qu'après bien des années écoulées ils se les rappelaient encore avec bonheur. Plongés tous deux dans les folies des illuminés, ils avaient voué un culte d'amour à la lune, et c'est l'astre des nuits qu'ils adoraient dans leurs réunions de Montrouge.

Mme de Coigny ne fut pas sans s'apercevoir de l'intimité de Lauzun avec sa cousine, mais en femme d'esprit et qui après tout n'a droit de rien exiger, elle feignit de tout ignorer.

Du reste, la liaison du duc, si elle fut violente, fut aussi des plus éphémères; avec Mme de Fleury, les amours n'étaient jamais éternelles. Au bout d'assez peu de temps la belle Zilia abandonnait prestement le pauvre Lauzun pour courir après une nouvelle inclination.

Cette petite intrigue, qui s'était passée sous ses yeux, avait-elle eu le don de rendre Mme de Coigny plus clémente pour son adorateur? Nous n'oserions l'affirmer. Cependant il y a certains faits qui sont restés inexpliqués et qui peuvent peut-être faire supposer que la marquise avait enfin « abdiqué ». Pour parler le langage du prince de Ligne, bien des circonstances nous font croire que Lauzun avait fini par « gagner à la loterie ».

Le marquis de Coigny était resté en termes convenables avec sa femme, mais il vivait à peu près séparé d'elle, car ils ne fréquentaient plus la même société. Le marquis était demeuré fidèle à la fortune de son père et de sa belle-mère, qui jouissaient de la plus grande faveur parmi les familiers du Roi et de la Reine.

Or, le 24 décembre 1786, la marquise, qui n'avait pas

eu d'enfants depuis huit ans et demi, accoucha d'une fille, Louise-Rose-Albert, qui mourut en bas âge. Cette naissance, étant donné le peu d'intimité du ménage, fit beaucoup jaser, et on remarqua malicieusement ce prénom de Louise. Lauzun s'appelait Louis.

En 1788, nouvel accident. Le 4 septembre, à la surprise générale, la marquise accoucha d'un nouvel enfant, Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave. On remarqua encore le prénom de Louis.

Toujours est-il qu'à partir de 1786 l'intimité de Mme de Coigny et de Lauzun devient complète; chaque jour à quatre heures, le duc se rend chez son amie, et il passe à ses pieds des heures entières.

Mme de Coigny se servait toujours d'un cachet représentant une rose en complet épanouissement, enveloppée d'une légion d'abeilles et de papillons avec cette légende : « Voilà ce que c'est que d'être rose. » Cette rose était son image, disait-elle; les abeilles et les papillons représentaient la légion d'adorateurs qu'elle traînait à sa suite. Elle donna à Lauzun ce précieux cachet, et le duc le porta comme un talisman précieux.

Au mois de janvier 1786, il y eut à la cour deux duels dont il fut beaucoup parlé et dans lesquels M. et Mme de Coigny jouèrent un rôle important

M. de Coigny avait fait présent comme étrennes à la duchesse de Valentinois, qu'il courtisait de très près, d'une perruche apprivoisée et douée des plus rares qualités; le don de cette précieuse perruche devait, dans la pensée du marquis, grandement avancer ses affaires. Malheureuse-

ment le prince Joseph de Monaco était non moins amoureux de la duchesse, et lui aussi apporta ses étrennes ; elles consistaient en un singe merveilleux à qui il ne manquait que la parole. Mais le premier soin du singe fut de se jeter sur la perruche et de la plumer consciencieusement jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Le marquis de Coigny, exaspéré, provoqua le prince de Monaco, et il en résulta un duel où le marquis fut grièvement blessé.

Quelques jours plus tard, Mme de Coigny était la cause indirecte d'un nouveau duel. Obligée de paraître à la cour dans une occasion solennelle, elle se promenait dans la galerie de Versailles, lorsqu'elle laissa tomber une rose. Le comte Roger de Damas la ramassa et s'amusa à l'effeuiller sur une table où l'on jouait au creps. Le comte de Broglie le pria de cesser, parce qu'il gênait les joueurs et que « rien n'était plus bête que ce qu'il faisait ». M. de Damas répliqua que « rien n'était plus bête que ce qu'il disait ». Un duel eut lieu, et le comte de Broglie fut blessé.

Le jour de l'an 1786 n'avait pas été favorable à la famille de Coigny. Le père de la marquise, M. de Conflans, avait sollicité les ordres du Roi. Non seulement Louis XVI refusa de les lui accorder, mais il eut même la cruauté de dire à ce vieux colonel de hussards qui réclamait cette récompense : « Il faut convenir, Conflans, que le cordon bleu te serait nécessaire, car tu ressembles à un serrurier. » C'était une allusion au costume de M. de Conflans, qui portait un frac simple et des cheveux coupés à la jockey, sans poudre ni pommade. Mais ce n'était vraiment pas au Roi à lui faire pareil reproche.

Mme de Coigny ne pardonna pas cette nouvelle et cruelle injure, qui vint augmenter encore son ressentiment contre la cour.

Peu de temps après M. de Conflans mourut. Il se savait mortellement atteint et exposé à une fin subite, mais comme tous les gens de son époque, il ne consentait pas à se croire malade, et il allait dans le monde comme à son ordinaire. Le jour de sa mort, il devait dîner à Montrouge chez le duc de Lauzun avec le duc d'Orléans (1) et quelques autres personnes. Tout le monde était réuni, sauf M. de Conflans. On l'attendait impatiemment, surtout le duc d'Orléans, qui voulait aller au spectacle. Tout à coup arrive en hâte un des gens de M. de Conflans annoncer que son maître vient de mourir subitement. A cette nouvelle inattendue, tout le monde, et Lauzun le premier, témoigne d'une très vive émotion. Le duc d'Orléans dit simplement : « Lauzun, puisque nous n'attendons plus personne, dînons, afin de pouvoir arriver au commencement de l'opéra. » Or il y avait vingt-cinq ans qu'il était intimement lié avec M. de Conflans. Si l'anecdote est vraie, elle fait peu d'honneur à la sensibilité du duc, mais elle est racontée par Talleyrand et par cela même fort sujette à caution.

Lauzun, au contraire, abandonna sans hésiter ses amis, et il courut porter à Mme de Coigny toutes les consolations de l'amitié la plus tendre, la plus fidèle.

(1) Le duc d'Orléans était mort en novembre 1785. Son fils le duc de Chartres était donc devenu duc d'Orléans, et c'est sous ce titre que nous le désignerons désormais.

La mort de M. de Conflans brisa le dernier lien qui rattachait encore Mme de Coigny à la cour. A partir de ce moment, elle ne se croit plus tenue à aucun ménagement; elle devient l'adversaire irréconciliable des courtisans de Versailles, de ce qu'elle appelle si insolemment la *racaille aristocratique,* et elle soulève contre eux une opposition violente. Son humeur batailleuse trouve un aliment dans cette hostilité déclarée. Elle tient désormais le premier rang dans tous les salons où se groupent les philosophes, les politiques et les économistes.

A mesure que les événements prennent une tournure plus inquiétante, elle devient plus agressive et plus violente. Ses jugements féroces et impitoyables contre la cour, ses mots à l'emporte-pièce contre la Reine font la joie des salons parisiens et sont colportés de bouche en bouche. Un de ses oncles, le chevalier de Coigny, craignant de se voir compromis par les propos indiscrets de sa nièce, lui en fait un jour les plus vifs reproches; la marquise se borne à lui répondre dédaigneusement : « Ne pourriez-vous pas me donner tout cela en pilules? » Et elle lui tourne le dos.

C'est toujours le Palais-Royal qui est le foyer le plus ardent d'opposition; c'est là qu'est le centre de ralliement pour tous ceux qui veulent saper l'autorité royale. Mme de Coigny y règne toujours par son esprit et sa verve, mais le duc d'Orléans, qui un moment a paru vouloir gagner son cœur, n'a pas persisté dans ses projets; il a cherché des consolations d'un autre côté, et son genre de vie s'en est trouvé complètement modifié. En effet, en 1787, il a

rencontré Mme de Buffon, qui lui a inspire une passion profonde (1). Cette jeune et jolie personne accepta les hommages du duc et s'éprit également pour lui d'un amour violent. Elle avait peu d'esprit, mais beaucoup de grâce et une douceur pleine de charmes. Elle fit à celui qu'elle aimait le sacrifice de sa situation dans le monde; elle quitta son mari et déclara publiquement sa liaison; elle resta avec une très petite fortune, et le duc n'y ajouta jamais rien; elle vivait modestement de son médiocre revenu. Le désintéressement de Mme de Buffon et son extrême dévouement au prince lui ont valu l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connue.

Quant au prince, il ne pensait plus qu'à elle; il la menait tous les jours en cabriolet et le soir à tous les spectacles. Il l'aimait sincèrement et passionnément, et elle avait sur lui la plus grande influence.

A partir de ce moment, on ne vit plus de filles à Mousseaux, et il n'en vint plus jamais.

(1) Mlle de Cepoy avait épousé en 1784 Louis-Marie, comte de Buffon, colonel de cavalerie, fils du célèbre naturaliste. Les deux époux se séparèrent en 1789. M. de Buffon fut décapité en 1794.

CHAPITRE XXII

1787-1788

Le premier traité de commerce. — Les Anglais en Égypte. — Remarquables prévisions de Lauzun. — Le contrôle général. — M. d'Ormesson. — M. de Calonne. — Assemblée des notables. — Le perroquet de Mme de Coigny. — Loménie de Brienne. — Renvoi des notables. — Le Parlement refuse d'enregistrer les édits. — Exil du duc d'Orléans à Villers-Cotterets. — Réformes du contrôleur général. — Exaspération des courtisans. — On rend la Reine responsable. — Toute la cour l'attaque avec violence. — Ingratitude de Mme de Polignac. — La Reine s'attache à Mme d'Ossun. — Necker remplace M. de Brienne. — Mort du maréchal de Biron. — Le duc du Châtelet lui succède comme colonel des gardes françaises. — Lauzun prend le nom de duc de Biron.

Pendant les années 1786 et 1787, Lauzun n'était pas resté inactif. Il avait fait de fréquents voyages en Angleterre, chargé de missions plus ou moins confidentielles. Toujours désireux d'obtenir des succès diplomatiques, il écrivit même au Roi pour solliciter l'ambassade de Londres, mais Louis XVI ne daigna même pas lui répondre. Cela n'empêcha nullement le duc de rester en correspondance suivie avec les ministres, auxquels il rendait de grands services, car il les tenait au courant de ce qui se passait à Londres. Il prit même une part très active à la confection du premier traité de commerce qui ait jamais existé.

Ce traité entre la France et l'Angleterre fut signé en 1786. C'était le laissez-passer des économistes appliqué au commerce des deux pays. Le traité était conclu pour dix ans. Il aurait été désastreux pour beaucoup de nos industries, si la Révolution n'était venue le rompre violemment. Et cependant il fut très mal accueilli en Angleterre. Pour montrer l'horreur que l'on éprouvait pour lui, lord George Gordon, suivi d'une grande foule de peuple, se rendit en grande cérémonie devant l'ambassade de France pour en brûler un exemplaire. Le matin même, il avait eu la délicatesse de faire prévenir l'ambassadeur de ne pas avoir peur, qu'on ne brûlerait pas son hôtel.

En 1787, l'on apprit que les affaires se brouillaient de nouveau entre la Turquie et la Russie; l'impératrice Catherine voulait finir son règne sur le trône de Constantinople.

Aussitôt beaucoup de nos courtisans demandent à servir dans l'armée russe : le duc de Richelieu, le comte de Damas, le comte de Bombelles, etc. Bonaparte, modeste officier d'artillerie, écrit au général Tamara pour lui offrir ses services. L'enthousiasme pour les Russes est général.

Lauzun, bien qu'il eût une grande admiration pour Catherine et qu'il eût cherché à plusieurs reprises à servir dans son armée, entrevit avec une rare perspicacité les dangers que la guerre allait nous faire courir.

D'août 1787 à juillet 1788, il écrit lettres sur lettres au ministre des affaires étrangères, M. de Montmorin, pour lui signaler les dangers que notre influence court en Orient,

pour lui faire comprendre que nous ne pouvons abandonner l'Égypte, et le supplier de prendre les mesures nécessaires. Ces lettres sont remarquables et on pourrait les croire écrites d'hier. Elles sont malheureusement trop longues pour être reproduites ici, et nous n'en pouvons donner qu'un bref résumé (1).

Le grand souci de Lauzun est la conduite de l'Angleterre. Il est convaincu de la duplicité des Anglais, qui poussent les Turcs à la guerre et qui, dès qu'elle sera déclarée, fourniront des secours à la Russie. Ils en profiteront pour s'emparer de l'Égypte, et c'est ce qu'il faut empêcher à tout prix.

Le duc écrit à M. de Montmorin, le 30 août 1787 : « La possession de l'Égypte donne à l'Angleterre la disposition des plus courtes communications de l'Inde, lui en assure le commerce exclusif et la rend bientôt maîtresse de la moitié du monde. Si les Anglais étaient possesseurs de l'Inde, le commerce deviendrait tellement ruineux pour toutes les autres puissances de l'Europe qu'elles seraient obligées d'y renoncer.

« L'Égypte a souvent fixé l'attention de M. le duc de Choiseul : l'acquisition de ce pays fertile et superbe était son projet favori, le roman politique qui occupait le plus souvent ses rêveries. »

Le duc ne se borne pas à signaler le mal; il donne encore le moyen d'y porter remède.

A son avis, nous avons un moyen bien simple d'éviter

(1) Ces lettres se trouvent aux Archives nationales, T, 1527.

le danger qui nous menace : c'est de venir en aide aux Turcs, en nous chargeant de garder pour eux et à leurs frais l'Égypte, Candie, Rhodes et Chypre; ils pourront alors utiliser toutes leurs forces pour lutter contre les Russes. En agissant ainsi, nous ne risquons absolument rien; car, si l'Empire ottoman est conquis, nous garderons ce qu'on nous aura confié.

Lauzun offre d'aller à Constantinople exposer ce plan à M. de Choiseul-Gouffier, notre ambassadeur. Le consentement des Turcs est certain.

Mais, lui objectera-t-on, s'il en résulte une guerre avec l'Angleterre ?

« J'ose prononcer, écrit-il, qu'*il faudrait faire la guerre à l'Angleterre plutôt que de souffrir qu'elle s'emparât de l'Égypte*... En relisant les dépêches de M. le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur du Roi à Constantinople, vous vous convaincrez facilement de la prodigieuse importance de l'Égypte et de la nécessité indispensable de l'arracher, à quelque prix que ce soit, à l'avidité des Anglais... Il n'est plus permis d'en douter, les Anglais ont sur l'Égypte des prétentions cachées qu'ils appuient par toutes les intrigues imaginables. »

Et il ajoute cette réflexion qu'on a entendu de nos jours reproduire à la Chambre des communes :

« ... L'Angleterre est moins redoutable que l'on ne pense. Son commerce immense ne lui permet jamais d'être préparée à la guerre; tous préparatifs sont ruineux et destructifs pour son commerce, et au commencement de chaque guerre, ses matelots, son unique force, épars sur

toutes les mers, ne lui permettent pendant longtemps que des efforts insuffisants. » (5 septembre 1787.)

Le 16 septembre, Lauzun écrit encore à M. de Montmorin.

Il croit qu'on peut obtenir de l'Angleterre par simple persuasion la permission d'occuper l'Égypte. Il demande une mission extraordinaire à Londres, où nous n'avons pas actuellement d'ambassadeur pour traiter la question. Si l'Angleterre refuse, il faut lui déclarer la guerre; c'est le *delenda Carthago* qui revient invariablement dans toutes les lettres du duc.

Malgré des entrevues fréquentes et des instances de plus en plus vives, Lauzun ne put obtenir que Montmorin se décidât à suivre ses avis. C'est qu'il y avait des affaires intérieures plus pressantes qui ne permettaient guère aux ministres de songer à l'extérieur et à l'avenir.

Quand Necker avait quitté le contrôle général en 1781, au milieu de la douleur générale, il avait été remplacé par Joly de Fleury; ce dernier ne resta aux affaires que peu de temps, M. d'Ormesson lui succéda. Son passage au contrôle général fut également de peu de durée.

Un jour, il y eut une scène des plus vives avec M. de Vaudreuil au sujet des dettes de Mme de Polignac. Sur le refus de M. d'Ormesson de les payer, M. de Vaudreuil sortit en lui disant : « Eh bien, monsieur, si vous ne le faites pas, un autre le fera. »

« A partir de ce moment, M. d'Ormesson fut attaqué, mais doucement, écrit le comte de Cassin au duc d'Harcourt, et cela n'aurait pas été fort vite, s'il ne s'était pas

encore refusé à donner quatorze millions pour Rambouillet, quinze millions pour le comte d'Artois, six pour le duc de Provence, cinq ou six encore pour autre chose, plus six cent mille livres de rente à Monsieur et quatre cents au comte d'Artois. A la suite de cela, il a fait un arrêt du conseil pour mettre la ferme en règle; alors on a exilé les fermiers généraux, on leur a fait donner un mémoire; la Reine a été pressée de s'en mêler, M. de Vaudreuil a suivi cette affaire, le Roi s'est fâché, et il a renvoyé l'honnête homme trop maladroit pour le pays. M. de Vaudreuil a voulu absolument M. de Calonne; la société de Mme de Polignac s'y est acharnée, la Reine l'a voulu, le Roi a résisté, la Reine a fait une fausse couche et M. de Calonne a été nommé. »

M. de Calonne avait toutes les qualités d'un homme du monde : il était léger, brillant, spirituel, aimable et d'une incurable frivolité. D'une jolie figure, avec un regard fin et perçant, d'une taille bien prise, il avait un son de voix agréable et beaucoup d'élégance. Sa facilité au travail était considérable, mais il n'avait pas de moralité. Il était, du reste, perdu de dettes. « Il doit à Dieu, au diable et aux hommes », écrit un contemporain. Il guettait depuis longtemps le contrôle général, qui lui semblait une proie séduisante. A la chute de Necker, il avait espéré l'obtenir, mais Maurepas avait répondu : « Fi donc! c'est un fou, un panier percé. Mettre les finances dans ses mains! Le trésor royal serait bientôt aussi sec que sa bourse! »

Calonne se tourna alors du côté de la coterie Polignac,

à laquelle il promit monts et merveilles et qui le fit nommer le 3 octobre 1783. Une fois au contrôle général, Calonne se montra homme d'honneur en ce sens qu'il tint fidèlement les engagements qu'il avait pris. Il donna à pleines mains à tous, à la Reine, aux frères du Roi, aux favoris de la Reine, etc. Son système était d'emprunter toujours et de sauver le présent en perdant l'avenir. Quand le déficit fut énorme, il pensa se tirer d'affaire en proposant de réunir une assemblée de notables.

Il y avait plus d'un siècle et demi que la France n'avait vu son Roi s'entourer d'un conseil si important. Les plus grands seigneurs, les premiers magistrats, les plus riches propriétaires furent réunis pour donner leur opinion sur les questions principales de l'administration et les réformes à établir.

Les notables furent naturellement triés avec un soin jaloux, et l'on en plaisantait volontiers. Un jour, chez Mme de Coigny, M. de X... s'obstinait à vouloir faire parler son perroquet. « Ne vous fatiguez pas, lui dit-elle, il n'ouvre jamais le bec. — Comment avez-vous un perroquet qui ne dit mot? Ayez-en un qui dise au moins : Vive le Roi! — Dieu m'en préserve, riposta la marquise; un perroquet disant : Vive le Roi! Je ne l'aurais plus, on en aurait fait un notable. »

Les notables étaient au nombre de cent quarante-quatre. Ils furent divisés en bureaux dont chacun était présidé par un prince de la famille royale ou par un prince du sang.

Dans le bureau présidé par le comte d'Artois, treize

voix contre deux décidèrent de demander au Roi que le nombre des députés du tiers état égalât celui des deux autres réunis. Il est bon de retenir les noms de ces novateurs : d'abord notre vieil ami l'archevêque de Narbonne, puis les ducs de Mortemart, de La Rochefoucauld, du Châtelet, de Beauvau, les comte de Rochambeau, de Montboissier, etc.

Dès le début, les choses allèrent au plus mal pour le contrôleur général ; au bout de peu de temps, il était amené à donner sa démission (le 8 avril 1787). Il fut exilé dans sa terre d'Allonville, en Lorraine ; puis, ayant été décrété de prise de corps par le Parlement, il s'enfuit à Londres.

Il fut remplacé par l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne. Le choix n'était pas heureux. Déjà, au moment de la mort de Mgr de Beaumont, il avait été question de lui pour l'archevêché de Paris ; mais le Roi avait refusé, à cause de ses mauvaises mœurs et de ses opinions antireligieuses : « Il faut au moins que l'archevêque de Paris croie en Dieu », avait dit Louis XVI très sagement.

Et, cependant, le 1er mai 1787, l'archevêque de Toulouse était nommé chef du conseil des finances. Il était sans vues, sans connaissances sérieuses, sans idées, sans plan.

A la fin de mai, l'assemblée des notables est dissoute sans avoir rien accompli des réformes projetées, mais le grand mot d'*états généraux* a été prononcé, et depuis ce jour l'on y revient sans cesse.

Cependant, il fallait à tout prix de l'argent, et on ne

pouvait s'en procurer qu'au moyen d'un emprunt. Cet emprunt, il fallait le faire enregistrer. Rien n'était moins aisé. On essaya d'agir par surprise. On annonça à grand fracas une chasse royale pour le 19 novembre, et l'on prépara dans le plus grand secret un lit de justice pour ce même jour.

En effet, le 19 novembre, le Roi arrive à Paris. Il se rend au Parlement, ouvre la séance et annonce deux édits : l'un qui rappelle les protestants dans le royaume, le second qui demande un emprunt de quatre cent vingt millions à effectuer en quatre ans.

Le conseiller Freteau et l'abbé Sabatier de Cabre prennent successivement la parole et s'élèvent avec violence contre l'emprunt. La discussion se prolongeant, le Roi ordonne purement et simplement l'enregistrement de l'édit.

Mais alors le duc d'Orléans se lève, et il représente au Roi l'illégalité d'une séance libre qui se termine en lit de justice ; puis il dépose sa protestation dans le sein du Parlement.

Tout l'honneur de la journée fut pour le prince. Quand il voulut regagner son carrosse, le peuple, qui assiégeait les avenues du Palais, le couvrit d'applaudissements frénétiques.

Le lendemain, l'abbé Sabatier était exilé au mont Saint-Michel, M. Freteau au château de Doullens, le duc d'Orléans à Villers-Cotterets.

C'est au baron de Breteuil qu'échut la désagréable mission de signifier au prince l'ordre d'exil ; le duc, quelque

dépit qu'il en éprouvât, ne souleva aucune protestation ; il fit demander ses chevaux et monta en voiture. Le baron, qui, suivant ses instructions, devait l'accompagner, se préparait à monter auprès de lui, quand le prince l'arrêta en lui disant : « Que faites-vous ? » Le baron montra ses ordres. « Eh bien ! répondit le prince, montez derrière. » Et il partit. Le baron, sans s'affecter de ce *léger nuage* (c'est l'expression dont il se servait quand il racontait l'incident), monta dans sa propre voiture et suivit comme il put.

Dès que l'exil du duc fut connu dans Paris, la foule se précipita au Palais-Royal ; le jardin et toutes les rues voisines retentissaient des cris de : « Vive M. le duc d'Orléans ! » mille fois répétés.

A partir de ce moment, le Parlement ne cesse de redemander les exilés. Naturellement le public le soutient dans sa révolte contre l'autorité royale.

Pour éviter le concours immense de visiteurs qui se serait sûrement rendu à Villers-Cotterets, le Roi fit défendre à l'exilé de recevoir personne autre que les membres de sa famille. Lauzun insista vainement pour obtenir l'autorisation de suivre son ami. Le prince fut désolé de se trouver privé de sa société ordinaire, et sa colère contre la cour ne fit que s'en accroître. C'est la Reine surtout qu'il accusait de la rigueur avec laquelle on le traitait : « Ces jeunes souverains, disait-il, se souviendront tôt ou tard qu'on n'humilie pas impunément le premier prince du sang, et je ne descendrai pas au séjour des morts sans le leur avoir fait sentir. »

Le prince s'ennuyait mortellement dans son exil; mais ce qui le désolait par-dessus tout, c'était d'être séparé de Mme de Buffon. Il en était amoureux fou, plus amoureux qu'on ne l'est à vingt ans, et, malgré ses instances, il n'avait pu obtenir du Roi qu'elle fût autorisée à le suivre. Il imagina alors de s'échapper une fois par semaine de Villers-Cotterets; il se rendait à Nanteuil, et sa maîtresse venait l'y retrouver.

Enfin, à force de solliciter et de faire solliciter ses amis, le prince reçut la permission de venir s'établir au Raincy. Mais il ne lui était pas permis de s'approcher de Paris de plus de deux lieues. Au commencement de 1788, le duc était toujours en exil. Au mois de mai, sur ses demandes réitérées, il obtint l'autorisation de se rendre en Angleterre.

A la suite des événements que nous venons de raconter brièvement, les Parlements se mirent à l'unisson du public et demandèrent, eux aussi, la convocation d'états généraux. Pour les punir, on résolut de les supprimer ou de les refondre. M. de Lamoignon, pour frapper ce grand coup, aurait voulu être revêtu de la dignité de chancelier; mais M. de Maupeou avait résisté à toutes les sollicitations depuis quatorze ans et refusé de se démettre de son titre de chancelier (1). On redoubla de sollicitations auprès de lui, on agit auprès des siens, etc. Alors il réunit ses amis et ses parents et leur fit un grave discours qu'il termina ainsi : « Enfin, mes amis, répétez à tous ceux qui

(1) Il était inamovible. Voir *Le duc de Lauzun et la cour de Louis XV*, ch. XVII.

vous sondent la déclaration authentique et solennelle que je fais ici : mon dernier p.. sera un p.. de chancelier. »

Le gouvernement dut céder devant la pression de l'opinion publique, et il annonça la convocation des états généraux pour mai 1789.

Cependant la situation financière allait s'aggravant chaque jour, et le contrôleur général demanda et imposa à tous des réformes considérables.

De grands changements furent apportés dans les maisons du Roi et de la Reine. On supprima les équipages du sanglier, du loup, de la fauconnerie, du vol du cabinet, des gardes de la porte, etc. La Reine renvoya les banquiers, fit des retranchements sur ses chevaux, sa table, sa toilette. Le couple royal n'eut plus qu'une seule table.

Beaucoup de places furent supprimées, toutes les pensions furent réduites. Les courtisans qui perdaient de grasses sinécures en montrèrent le plus vif dépit. La maison de Noailles jouissait de 1,800,000 livres de rente en bienfaits du Roi; cette somme se trouva réduite à 1,000,000; aussi tous les Noailles se montraient-ils profondément irrités.

Les réformes frappent tout le monde, et la clameur est universelle. Que va-t-on devenir, si l'on ne peut plus puiser à son gré dans le trésor royal? Que devenir, si l'on n'a plus ni places, ni argent, ni pensions? « Il est affreux, dit naïvement Besenval, de vivre dans un pays où l'on n'est pas sûr de posséder le lendemain ce qu'on avait la veille. Cela ne se voit qu'en Turquie. »

Versailles est dans la désolation.

Les courtisans qui sont frappés dans leurs jouissances rendent la malheureuse Reine responsable de tout ce qui se passe. On l'accuse de prodigalité, de despotisme. Des brochures séditieuses, d'abominables placards excitent contre elle tous les esprits. On accole son nom à celui de Frédégonde, d'Isabeau de Bavière, de Catherine de Médicis. On vend des caricatures abominables. Après l'affaire du collier, d'immondes pamphlets sont répandus pour salir la Reine. Ils inondent la cour et la ville; ils s'affichent à la porte de Notre-Dame ; ils sont distribués par des employés du palais. C'est un débordement de calomnies, d'infamies.

Tout est honteusement travesti. Marie-Antoinette protège quelques étrangers. Aussitôt on lui donne pour amants lord Strathavon, lord Fitz Gerald, le duc de Dorset, Fersen, Stedingk, Esterhazy, Arthur Dillon, Édouard Dillon, etc.

Le cœur se soulève de dégoût, quand on voit de quels procédés on a usé vis-à-vis de cette malheureuse Reine. On ne saurait trop faire ressortir la conduite odieuse, misérable, de cette cour qui s'est acharnée sur une femme et qui a tout mis en œuvre pour la déshonorer.

Ce qu'il faut dire bien haut, c'est que tous ces pamphlets infâmes ne sortaient pas de la lie du peuple, comme on pourrait le croire; ce n'était pas l'œuvre de quelques misérables poussés par la faim ou la misère : ils étaient inspirés, composés, répandus par l'entourage immédiat de la Reine, par sa propre famille!

C'est le comte de Provence qui, furieux de voir le trône

lui échapper, attaque sa belle-sœur sans trêve ni merci; épigrammes, calomnies, médisances, tout lui est bon; les libelles atroces qui inondent Paris et Versailles partent en partie du Luxembourg.

C'est le comte d'Artois qui, après avoir eu une si large part de responsabilité dans la dissipation de la Reine, s'est séparé d'elle par suite de divergence politique et l'attaque maintenant à tout propos, sans réserve ni mesure.

C'est Madame Adélaïde, qui, retirée à Bellevue, accueille avec une joie féroce les pamphlets, les satires, les anecdotes équivoques sur sa nièce et les répand à profusion dans le public.

Ce sont enfin tous ces courtisans qu'elle a comblés de bienfaits et qui ne peuvent lui pardonner les réformes qui les ont ruinés.

Ce sont aussi les Rohan, les Marsan, les Guéménée, les d'Aiguillon, le duc d'Orléans, qui soulèvent l'opinion publique et la déchaînent contre cette femme infortunée. Mais au moins ceux-là sont des ennemis, des ennemis implacables, et s'ils ne sont pas excusables, on peut du moins expliquer leur conduite. Mais les autres!

Ce n'est donc pas le peuple, et la constatation vaut la peine d'être faite, qui le premier a attaqué la Reine. Ensuite, il est vrai, il a ramassé dans la boue toutes ces perfidies, toutes ces ordures; mais il n'en était pas l'auteur, et il était presque en droit de croire à leur authenticité, puisqu'elles venaient de la cour même. « C'est dans les méchancetés et les mensonges répandus de 1785

à 1788 par la cour contre la Reine, dit le comte de La Marck, qu'il faut aller chercher les prétextes des accusations du tribunal révolutionnaire contre Marie-Antoinette. »

Les conséquences de cette odieuse campagne ne se font pas attendre. En février 1787, la Reine est sifflée en entrant à l'Opéra. A une représentation d'*Athalie* à laquelle elle assiste, le public applaudit avec autant de fureur que d'indécence cette phrase de Joad :

> Confonds dans ses desseins cette Reine cruelle!
> Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
> Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur
> De la chute des rois funeste avant-coureur.

Tous ces libelles infâmes n'étaient pas seulement répandus à Versailles et à Paris; ils inondaient les cours étrangères. Catherine causait un jour de la cour de France avec le prince de Ligne, et elle paraissait ajouter foi à ces misérables pamphlets. Le prince, très agacé, lui répondit avec beaucoup d'esprit : « Madame, on ment au Nord sur l'Occident, comme à l'Occident sur le Nord. Il ne faut pas croire les porteurs de chaises de Versailles; c'est comme si les cochers de Czarsko-Selo écrivaient l'histoire de Votre Majesté. »

La Reine, dans son malheur, trouve-t-elle au moins quelques consolations auprès de ceux qui sont en grande partie cause de son impopularité? En aucune façon.

Les Polignac, qui lui doivent tout, ne lui pardonnent pas d'avoir perdu les charges dont ils ont été privés par

les réformes; ils s'éloignent d'elle peu à peu et ne la ménagent pas dans leurs propos.

La Reine va toujours très souvent passer la soirée chez sa favorite, mais elle y rencontre des gens qui lui déplaisent, qu'on sait lui déplaire et qu'on invite quand même. Elle en fait doucement l'observation à Mme de Polignac, qui lui répond vertement : « Parce que Votre Majesté veut bien venir dans mon salon, je pense que ce n'est pas une raison pour qu'elle prétende en exclure mes amis. »

La Reine, blessée de tant d'ingratitude, s'éloigne insensiblement du salon de Mme de Polignac, et elle prend l'habitude d'aller chez sa dame d'atour, la comtesse d'Ossun, femme de peu d'esprit, mais parfaitement bonne et douce et d'une haute vertu. Naturellement la coterie Polignac est indignée, et elle jette feu et flamme contre l'abandon et la prétendue ingratitude dont elle se dit victime.

La situation financière allant de mal en pis, Brienne fut obligé de se retirer. La nouvelle de sa retraite fut accueillie par de grandes réjouissances. Place Dauphine, on brûla un mannequin vêtu en archevêque; puis le peuple mis en gaieté incendia quelques corps de garde. La troupe dut intervenir; il y eut des blessés de part et d'autre. Le maréchal de Biron fut encore une fois nommé commandant de la ville et chargé de maintenir l'ordre.

Brienne fut remplacé par Necker. Cette nomination fut accueillie par des transports de joie; c'était du délire, on croyait tout sauvé.

Necker n'avait malheureusement pour lui qu'une outrecuidante vanité. Il ne sut rien faire de bon, et il contribua même pour une large part aux catastrophes prochaines.

Pendant les années 1787 et 1788, les morts se succèdent sans interruption, et peu à peu disparaît toute cette génération qui a fait l'éclat et le charme de la cour de Louis XV. Ceux qui s'en vont sont les favorisés du ciel, car ils meurent sans avoir connu toutes les horreurs de la Révolution.

En janvier 1787, la maréchale de Luxembourg succombe. Elle reste jusqu'à sa dernière heure une vieille charmante, pleine d'esprit et de vivacité. C'est une perte cruelle pour Mme de Lauzun, qui vit avec elle et qui va se trouver bien isolée.

Le mois suivant, M. de Vergennes meurt à son tour.

Puis disparaît le vieux maréchal de Richelieu, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans et demi.

Peu après, le maréchal de Soubise s'éteint presque subitement. Le convoi magnifique traverse tout Paris à l'entrée de la nuit et attire une foule énorme. Le maréchal vivait avec des filles depuis longtemps, et sa vie scandaleuse était connue; aussi la foule est-elle peu respectueuse; tout le monde rit, plaisante et s'égaye aux dépens du défunt. La famille ne se singularise pas par des regrets superflus. Le prince de Condé, son gendre, le duc de Bourbon, son petit-fils, et le duc d'Enghien, son arrière-petit-fils, suivent le convoi en riant. C'est un des enterrements les plus gais que l'on ait vus depuis longtemps.

Le 29 octobre 1788, le vieux maréchal de Biron succombe dans son hôtel de la rue de Varenne, à l'âge de quatre-vingt-huit ans moins trois mois. Il était admirablement conservé et n'avait pas connu les infirmités de la vieillesse; c'était un magnifique vieillard qui causait avec grâce et facilité, et il avait conservé avec les femmes la galanterie des temps passés.

Il était séparé de sa femme depuis fort longtemps. Quand il se sentit frappé à mort, il fit dire à la maréchale qu'avant de quitter ce monde il désirait la revoir. Elle eut la cruauté de s'y refuser. Le moribond, en prenant son parti, dit simplement : « Elle a raison, il y a longtemps que je lui ai dit l'éternel adieu. »

Le maréchal fut inhumé le 3 novembre en l'église de Saint-Sulpice, sa paroisse.

« Le service de son enterrement fut, le soir, à Notre-Dame, remarquablement beau. Tout Paris y courut. L'église entièrement illuminée, le grand nombre de troupes en grande tenue, l'orchestre de l'Opéra et les voix des chanteurs donnaient à cette cérémonie un air de fête qui fit événement dans Paris ; on ne parlait d'autre chose. »

Tous les gardes françaises marchaient l'arme renversée, aux sons d'une musique lugubre et attristante. Les officiers, en grand uniforme, avaient pour escorte la connétablie. Tout Paris était au faubourg Saint-Germain. L'éloge du maréchal fut prononcé par l'abbé de Barral; il se terminait ainsi : « Le monarque perd un appui, la cour un modèle, la France un héros, les pauvres un bienfaiteur, les orphelins un père, ses amis leur idole. »

Ainsi qu'il était décidé depuis 1779, c'est le duc du Châtelet qui succéda au maréchal comme colonel des gardes françaises, des gardes-robes, comme les appelaient les Parisiens depuis que les robins avaient été mis sous leur protection.

Ce régiment, qui passait à juste titre pour un des plus beaux de l'armée, qui était renommé pour sa bonne tenue et son exacte discipline, allait perdre toutes ses qualités sous la direction du duc du Châtelet, et en fort peu de temps, puisque ce dernier ne fut colonel que pendant dix mois, le régiment ayant été cassé en 1789.

Bien que Lauzun ne pût se faire la moindre illusion et qu'il sut, depuis 1779, que le régiment était destiné à M. du Châtelet, il n'en éprouva pas moins un vif chagrin de voir lui échapper ces belles troupes qui étaient presque pour lui un héritage de famille.

Il eut, comme consolation, le nom de son oncle. En effet, le duc de Gontaut, qui héritait de son frère le maréchal de Biron, ne se soucia pas d'échanger son duché de Gontaut (à brevet) contre le duché-pairie de Biron, qui lui revenait de droit, et qui échut alors à son fils Lauzun. Lauzun quitta donc le nom qu'il avait rendu si célèbre pour prendre celui de duc de Biron.

En lui faisant perdre le nom sous lequel il avait été connu pendant ses années heureuses, le hasard montrait bien de l'à-propos. En effet, à partir d'aujourd'hui, Lauzun n'est plus. Lauzun insouciant, séduisant, brillant, Lauzun toujours heureux, toujours aimé, fait place à Biron tour-

menté de politique, de chimères, assombri, malade, impitoyablement poursuivi par la mauvaise fortune (1).

(1) Pendant les années 1787 et 1788, Lauzun ne cesse de remettre des mémoires aux ministres sur les sujets les plus divers. La politique étrangère et les questions militaires l'occupent par-dessus tout. Il y a de lui aux Archives nationales, T, 1527, un volumineux mémoire sur le service des vivres des troupes de terre, un autre mémoire intitulé : « Instruction pour les troupes légères relativement au service de campagne », d'autres encore sur l'empire ottoman, sur les Indes, etc.

CHAPITRE XXIII

1789-1790

Élections aux états généraux. — Pillage de la manufacture Reveillon. — Le 14 juillet. — Le 4 août. — Journées des 5 et 6 octobre. — Le duc d'Orléans part pour Londres. — La procédure du Châtelet. — Discours de Mirabeau et du duc de Biron à l'Assemblée nationale. — Biron est nommé en Corse. — Il refuse de s'y rendre. — Le duc d'Orléans à Londres. — Biron lui conseille de rentrer à Paris. — Lettre du duc à l'Assemblée nationale. — Mirabeau et la cour. — Retour du duc d'Orléans. — Il est nommé amiral. — La réconciliation avec le Roi. — Il est maltraité par les courtisans.

En 1785, après des aventures retentissantes qui lui avaient acquis une véritable célébrité, Mirabeau se trouvait à Paris dans le dénuement le plus complet. Biron l'avait connu en Corse pendant la campagne de 1768; ils se revirent à Paris, et le duc, ému de la situation de son ancien compagnon d'armes, chercha à lui venir en aide.

Mirabeau parlait d'aller en Prusse pour y fonder un journal. Biron, assez inquiet de ce qu'il y pouvait dire, écrivait à M. de Calonne :

« Vous connaissez l'esprit de M. de Mirabeau, vous connaissez sa manière séduisante de parler et d'écrire, et combien il sera intéressant à entendre en Prusse, lorsqu'il y parlera de vous. La misère va l'obliger à faire un

journal auquel sa fierté répugne un peu. La liberté avec laquelle il se permettra d'écrire ne sera pas sans inconvénient pour vous, pour votre ministère, dans un pays éloigné où vous jouissez d'une considération particulière ; il faut lui faire garder le silence en lui envoyant de l'argent, non pas de votre part, pour qu'il ne puisse pas se croire acheté, mais de la part d'un de ses amis qui exigera de lui de se taire.

« Il me sera facile de vous en procurer les moyens (1). »

La lettre était assez claire, et Calonne comprit à merveille ; mais le moyen proposé pour apaiser les appétits de Mirabeau était bien brutal : on eut recours à un euphémisme. La mort prochaine du grand Frédéric pouvait amener des événements considérables en Prusse ; on décida d'y envoyer Mirabeau et de le charger d'une mission confidentielle qui lui fut grassement payée ; de cette façon, les apparences étaient sauves. M. de Vergennes, sollicité par Calonne, Biron, Talleyrand, se prêta à la combinaison, et Mirabeau partit pour Berlin.

Aussitôt arrivé, il entretint une correspondance régulière avec Biron et Talleyrand, c'est-à-dire qu'il leur adressait des lettres chiffrées destinées au ministre ; ses deux amis les traduisaient, les épuraient même un peu, puis les portaient à M. de Calonne, qui les transmettait à M. de Vergennes, et ce dernier les mettait sous les yeux du Roi.

Cette mission secrète provoqua, plus tard, un grand

(1) *Révolutionnaires,* par Charles NAUROY. Bibliothèque nationale, ms.

émoi. En 1787, Mirabeau revint à Paris et, quelques mois après, parut l'*Histoire secrète de la cour de Berlin ;* c'étaient toutes les lettres qu'il avait écrites pendant sa mission. A ce moment, le prince Henri était à Paris, et comme il était fort malmené dans la correspondance, le scandale fut considérable. Talleyrand accourut chez son ami et lui fit les plus sanglants reproches. L'auteur soutint qu'il était innocent, que le manuscrit lui avait été dérobé par sa maîtresse, la femme du libraire Lejay, qui l'avait donné à son mari. C'était la vérité. Néanmoins, Talleyrand ne pardonna pas ce qu'il appelait une trahison.

Mirabeau était resté très lié avec Biron ; il éprouvait pour lui une réelle sympathie et autant d'estime que d'affection. Dès qu'il fut de retour à Paris, il reprit avec lui leurs anciennes relations. Biron, de son côté, lui était fort attaché, et il le mit en rapport avec M. de Montmorin dans l'espoir que le ministre pourrait l'employer. Il écrivait à M. de Montmorin, le 12 septembre 1787 :

« M. de Mirabeau joint à un talent prodigieux une grande suite et une étonnante activité pour la chose dont on le charge. Je le crois très fidèle à ses engagements, mais il est susceptible, se choque facilement de l'idée que l'on soupçonne sa bonne foi et ses intentions ; il s'exagère cette idée ; sa tête s'échauffe, il rompt toute liaison et devient ennemi ; ce qu'il ne fait pas cependant sans avertir, car il tient beaucoup aux honneurs de la rupture et de la déclaration de guerre. Il est vrai qu'un mot le calme et le ramène et qu'il est plutôt porté que personne à se livrer entièrement, à se mettre à la disposition sans réserve de

l'homme qui l'emploie, s'il en a bonne opinion et s'il compte sur lui. Il n'est pas, je crois, nécessaire d'ajouter qu'il arrive rarement à un ministre d'avoir des hommes tels que lui à employer. »

Les événements politiques rapprochaient sans cesse Mirabeau et Biron, et ils se voyaient souvent. Tous deux formaient, avec le prince d'Aremberg et le comte de La Marck, un petit cénacle des plus intimes.

Plus tard, avec leur ami Panchaud, ils organisèrent un groupe d'hommes politiques qui se réunissait rue du Grand-Chantier, chez Adrien Duport, conseiller au Parlement. Ils appelaient cette réunion le club constitutionnel. Biron en était un des membres les plus assidus. Il y présenta M. d'Orléans, Fitz-James, Clermont, Noizeau, Laclos, Ducrest, Semonville, Lusignan, Saisseval et Dampierre.

Mirabeau, guidé par son instinct politique, pressentait la Révolution et annonçait, à qui voulait l'entendre, les états généraux : « Il n'est plus possible de douter que les états généraux auront lieu, écrivait-il; il est arrivé au gouvernement ce que je lui ai tant prédit : *Si vous ne les voulez pas à pied, ils viendront à cheval.* »

Pour pouvoir en faire partie, Mirabeau achète, en 1788, un fief de quatre mille huit cents francs en Provence et prend l'engagement de payer le prix le 20 novembre. Le 14, il n'a pas le premier sol de cette somme et il écrit à Biron :

« Vous me rendriez un service signalé en obtenant de M. le comte de Montmorin qu'il fît les fonds des quatre mille

huit cents francs ; l'urgence du cas est extrême, et il y va pour moi de perdre la seule chance que j'aie, quant à présent, d'être des états généraux. Je vous supplie de m'engager envers M. de Montmorin à tout ce à quoi vous vous engageriez vous-même à ma place et à rien de plus. Je puis promettre d'épargner l'individu, je ne puis pas m'engager à respecter ou ménager d'autres principes que les miens. Mais, ce qui est très vrai et ce qu'on peut croire, c'est que je serai, dans l'Assemblée nationale, très zélé monarchiste, parce que je sais profondément combien nous avons besoin de tuer le despotisme ministériel et de relever l'autorité royale. »

Le 16, nouvelle lettre plus pressante encore ; cette fois les exigences augmentent : « Si aux quatre mille huit cents francs du fief on ajoutait cent ou cent cinquante louis au moins, Monsieur le duc, soit pour me transporter dans les provinces où se brassera mon élection, soit pour égayer les électeurs, on mettrait le comble au service. J'ai parlé de deux ou trois mille écus ; osez davantage, si vous le croyez possible, monsieur le duc ; je vous avoue que cinq cents louis me feraient plaisir (1). »

La négociation n'ayant pas abouti, Mirabeau renouvelle sans cesse ses demandes d'argent, et c'est toujours Biron qui est chargé de les transmettre tantôt à M. de Montmorin, tantôt à M. de Vergennes ; c'est à ce dernier que le duc écrivait, le 23 novembre 1788 :

« J'espérais avoir l'honneur de vous voir aujourd'hui à

(1) *Révolutionnaires*, par Charles NAUROY. Bibliothèque nationale, ms.

Versailles et je m'étais chargé de la lettre ci-jointe de M. de Mirabeau pour vous. Le service qu'il vous demande est instant, et je crois en vérité que vous devez faire ce qu'il désire. J'ai des preuves qu'il met dans sa conduite un grand dévouement pour vous et une extrême loyauté. Il a d'autres ressources auxquelles il a du mérite à se refuser. Il sera mécontent s'il est embarrassé, et il me paraît que vous devez à sa résolution de vous être fidèle de ne pas l'exposer aux dangers d'une nécessité cruellement impérieuse ; vous vous reprocheriez sévèrement de n'avoir pas épargné par un prêt de deux cents louis des peines et des torts à un homme qui a droit à votre intérêt et à qui vous pouvez faire respecter scrupuleusement tous ceux que vous voudrez préserver de sa plume souvent redoutable. Donnez-moi vos ordres sur ce sujet, Monsieur le comte, et ajoutez à l'importance du service la grâce de ne pas le faire attendre. » (*Archives nationales.*)

Ce manque d'argent dans un pareil moment faisait le désespoir de Mirabeau. Il écrivait à Biron, le 23 décembre de la même année :

« Par quelle fatalité manquons-nous de la seule puissance décisive en ce moment, celle de l'argent? Ah! Monsieur le duc, soyons aux états généraux à tout prix ; nous les mènerons et nous ferons une grande chose, et nous aurons de grandes jouissances qui vaudront mieux que les hochets de cour. »

En attendant les élections prochaines, Mirabeau faisait tous ses efforts pour renverser Necker, qu'il détestait ; il ne le ménageait ni dans ses paroles, ni dans les brochures

qu'il publiait. Tout à coup il apprend que Talleyrand l'accuse de se rapprocher du banquier genevois. Indigné du soupçon, il écrit à Biron :

« Après le chagrin d'en avoir causé à l'évêque d'Autun, je n'ai pas eu un moment de douleur plus pénétrante qu'en apprenant de Panchaud que mes amis me soupçonnaient de tourner vers Necker. Monsieur le duc, je sais depuis longtemps que rien ne répare la versatilité, mais je l'ignorerais que l'homme qui a tué M. Turgot, cherché à perdre Panchaud, vexé plusieurs de mes amis, ourdi pendant vingt ans la trame de ses succès aux dépens de tous les principes et mis le charlatanisme à la place de tous les talents, l'orgueil intolérant et féroce à la place de la dignité, l'hypocrisie insultante et perfide à la place de la vertu, n'aura jamais de paix avec moi (1). »

Les élections pour les états généraux eurent lieu dans les premiers mois de l'année 1789. Biron fut nommé député du Quercy. Avec lui furent élus le duc d'Orléans, Talleyrand, Mirabeau, le cardinal de Rohan, le chevalier de Boufflers, etc.

Tous les députés furent convoqués à Versailles pour le 27 avril. La séance royale était fixée au 5 mai.

A Paris régnait une grande agitation. On accusait un gros marchand de papier et d'images du faubourg Saint-Antoine, le sieur Reveillon, d'avoir mal parlé du peuple et de maltraiter ses ouvriers. La manufacture de Reveillon fut attaquée et pillée. On fit venir le régiment des gardes

(1) *Révolutionnaires*, par Charles Nauroy. Bibliothèque nationale, ms.

françaises, qui tira sur le peuple. Le calme se rétablit.

Ce sang versé fit faire des réflexions aux soldats. « N'êtes-vous pas citoyens comme nous? leur disait-on. Comment répandez-vous le sang de vos frères pour nous rendre tous les esclaves de l'aristocratie? » Ce langage, soutenu par beaucoup d'or et d'argent, finit par ébranler la fidélité de ce corps d'élite. Sous le maréchal de Biron, c'était un modèle parfait de bravoure, de fidélité et de discipline militaire. Mais le duc du Châtelet, homme à idées étroites, avait fait beaucoup d'innovations qui avaient déplu. Des protestations s'étant élevées, il les avait réprimées par des punitions corporelles qui avaient révolté les hommes.

Autant le maréchal de Biron était adoré, autant le duc du Châtelet en peu de mois fut détesté.

Un exemple touchant montrera l'empire que le maréchal possédait sur les troupes placées sous ses ordres. Un soldat, qu'on cherchait à détacher de ses devoirs, écoutait silencieusement, plongé dans la plus profonde réflexion. On lui demanda de se décider : « Pas encore, dit-il; je consulte l'ombre du colonel Biron. »

A partir de la réunion des états généraux le plus grand trouble règne dans les esprits et dans la rue. Jusqu'au mois de juillet l'inquiétude et les préoccupations vont croissant (1).

(1) Rivarol raconte que, dès les premières séances des états généraux, il reçut la visite du duc de Lauzun. Ce dernier venait l'engager à publier une brochure sur les dilapidations de la cour. Rivarol parcourt d'un air dédaigneux le canevas qu'on lui présente, puis il répond : « M. le

Dans les premiers jours de juillet, le peuple se soulève à la nouvelle du renvoi de M. Necker.

Le 12 juillet était un dimanche; miss Elliott (1) s'était rendue au Raincy, avec le duc d'Orléans, le prince d'Aremberg et quelques autres amis, pour faire une partie de pêche. Quand elle revint, dans la soirée, la Révolution était commencée. Ce n'était que confusion et tumulte, on se battait sur les boulevards, les théâtres étaient fermés et la circulation interrompue.

En apprenant ces événements, le prince parut surpris et affligé; il monta dans la voiture de miss Elliott et se fit conduire chez lui à Monceau. Il y trouva plusieurs de ses amis dans une inquiétude extrême, car le bruit avait couru qu'il avait été mis à la Bastille et décapité par ordre du Roi.

M. d'Orléans fit fermer sa porte, excepté pour Mme de Buffon et pour Biron. Il pria même le prince d'Aremberg d'aller lui-même chercher le duc, mais ce dernier n'était pas chez lui et on ne put le trouver de la nuit; il était allé à Versailles dans la soirée, pensant qu'il y trouverait le prince ou qu'il aurait de ses nouvelles.

Le jour suivant, M. d'Orléans se rendit à Versailles au lever du Roi. Louis XVI fit semblant de ne pas le voir;

duc, envoyez votre laquais chez Mirabeau, joignez-y quelques centaines de louis, votre commission sera faite. » C'est Rivarol qui raconte l'aventure, et elle est par cela même plus que suspecte.

(1) Miss Elliott, jeune et jolie Anglaise, avait été du dernier bien avec le prince de Galles. Elle vécut longtemps à Paris dans l'intimité du duc d'Orléans. Elle a laissé d'intéressants souvenirs sur la période révolutionnaire.

mais comme c'était l'usage que le premier prince du sang lui donnât la chemise quand il était présent, le gentilhomme de la chambre l'offrit au duc pour la passer au Roi. Le duc s'approcha donc, mais le Roi lui demanda ce qu'il voulait : « Prendre les ordres de Votre Majesté. — Je n'ai rien à vous dire, répondit le Roi avec rudesse, retournez d'où vous êtes venu. »

M. d'Orléans, exaspéré d'un pareil procédé, devint extrêmement violent contre la cour et particulièrement contre la Reine.

Le lendemain la Bastille était prise (1).

Biron se distingua dans la nuit du 4 août parmi les gentilshommes qui firent avec le plus d'enthousiasme l'abandon de leurs privilèges. Puis, la chose faite, il ne put s'empêcher de dire en riant à ses amis : « Messieurs, qu'est-ce que nous avons fait? qui est-ce qui le sait? » et autour de lui, rapporte Condorcet, chacun convint qu'il n'en savait rien (2).

Dans ses conversations avec le comte de La Marck et avec Biron, Mirabeau ne leur cachait pas le souverain mépris qu'il éprouvait pour la plupart des hommes qui marchaient à la tête de la Révolution. Il faisait peu de

(1) Biron envoyait chaque semaine à ses commettants un rapide résumé de ce qui s'était passé à l'Assemblée nationale. Ces lettres sur les états généraux ont été publiées et présentent peu d'intérêt; nous croyons inutile d'en citer des extraits.

(2) Rivarol appelle cette nuit du 4 août, nuit des dupes, « où, comme le point d'honneur chez les Japonais est de s'égorger en présence les uns des autres, les députés de la noblesse frappèrent à l'envi sur eux-mêmes, et du même coup sur leurs commettants ».

cas de La Fayette et du duc d'Orléans, et on a dit bien à tort qu'il était inféodé au parti de ce dernier.

Cependant les circonstances devenaient de plus en plus graves. Vers la fin du mois de septembre 1789, Mirabeau s'inquiétait beaucoup de la situation, et il prévoyait avec une grande justesse de vues tout ce qui allait se passer. Il disait à La Marck, en parlant de la cour : « A quoi donc pensent ces gens-là? Ne voient-ils pas les abîmes qui se creusent sous leurs pas? » Une fois même, poussé à un état d'exaspération plus violent que de coutume, il s'écria : « Tout est perdu; le Roi et la Reine y périront, et vous le verrez : la populace battra leurs cadavres. » — « Il remarqua, raconte La Marck, l'horreur que me causait cette expression. « Oui, oui, répéta-t-il, on battra « leurs cadavres; vous ne comprenez pas assez les dan- « gers de leur position; il faudrait cependant les leur faire « connaître. »

Le 4 octobre, la fermentation dans Paris était extrême. Le 5, dans la matinée, le Roi partit pour la chasse comme d'habitude; le soir il revint au milieu des coups de fusil que la populace tirait sur les gardes au milieu de la grande avenue de Versailles.

Qui ne connaît le détail de ces terribles journées des 5 et 6 octobre?

On accusa le duc d'Orléans d'avoir fomenté l'insurrection; on prétendit l'avoir vu déguisé au milieu de la populace, l'excitant de la voix et du geste et répandant l'or à pleines mains. On prétendit avoir vu avec lui le duc de Biron, le duc d'Aiguillon et Mirabeau, également déguisés

et comme lui excitant la foule à marcher sur Versailles. On affirmait avoir vu Mirabeau armé d'un grand sabre gesticuler au milieu des poissardes, puis parcourir dans le même costume les rangs du régiment de Flandre.

Ces accusations n'étaient pas plus vraies pour Mirabeau que pour le duc d'Orléans et Biron. Mirabeau avait passé toute la journée du 5 octobre chez le comte de La Marck. Quant au duc d'Orléans, il était si peu à Versailles sous un déguisement qu'il déjeunait ce jour-là chez miss Elliott avec quelques amis.

Le duc d'Orléans, qu'on soupçonnait de tous les complots contre la cour, fut naturellement accusé d'être l'instigateur des événements. Il eut chez Mme de Coigny, rue Saint-Nicaise, une entrevue des plus vives avec La Fayette et M. de Montmorin. La Fayette cherchait à tout prix à se débarrasser du prince, sur le compte duquel il voulait mettre les crimes du 6 octobre, qu'il n'avait su ni prévoir ni empêcher. Il insista violemment pour que le duc quittât immédiatement la France, et pour trouver un prétexte à son départ, M. de Montmorin offrit de lui donner une mission officielle en Angleterre.

La situation était très humiliante pour M. d'Orléans. Partir, c'était reconnaître qu'il avait pris une certaine part aux journées d'Octobre. Ne sachant à quel parti s'arrêter, il chargea Biron d'aller consulter Mirabeau. Ce dernier était alors malade à l'hôpital de Malte, qu'il habitait à Paris.

Le tribun désirait vivement que le duc d'Orléans restât en France, parce que son éloignement devait donner à

La Fayette une force et une importance qui pouvaient être dangereuses pour la monarchie. Il était convaincu que les idées de La Fayette menaient à la République, et il ne voulait pas que l'homme à qui le hasard des événements venait de donner une nouvelle dictature restât sans rival.

Voilà ce qu'il répondit à Biron après l'avoir attentivement écouté.

Donc, son avis formel fut que le prince ne devait pas se plier aux volontés de La Fayette, qui se donnait des airs de maire du palais, et il ajouta :

« Si M. d'Orléans veut venir après-demain à l'Assemblée, j'attaquerai La Fayette et j'y parlerai de manière à déjouer toutes ses prétentions. M. d'Orléans peut-il quitter, sans jugement, le poste que ses commettants lui ont confié? S'il obéit, je dénonce son départ et m'y oppose; s'il reste, s'il fait connaître la main invisible qui veut l'éloigner, je dénonce l'autorité qui prend la place de celle des lois. Qu'il choisisse entre cette alternative. »

Biron approuva entièrement les idées de son ami : il lui répondit par l'exposé des sentiments les plus chevaleresques, et il l'assura que M. d'Orléans serait présent le surlendemain à l'Assemblée; ils se quittèrent en se donnant rendez-vous pour ce jour-là.

Mirabeau se rendit de bonne heure à l'Assemblée, le jour indiqué, mais à peine y était-il arrivé, qu'il reçut de Biron un billet désespéré, « un billet qui portait le crêpe de sa douleur ». Il lui annonçait le départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre. « Le misérable! s'écria Mirabeau, au comble de l'indignation. On prétend que je suis

de son parti, mais je ne voudrais pas de lui pour mon valet. »

Le départ du duc d'Orléans ne suffisait pas à La Fayette; il voulut encore éloigner Biron. Cette fois, il se heurta à une volonté inébranlable. « Si je suis coupable, qu'on me juge », répondit simplement le duc. En apprenant cette noble conduite, Mirabeau écrivait à La Marck : « *M. de Biron sort de chez moi; il ne part point; il l'a refusé, parce qu'il a de l'honneur!* »

Mais on n'en avait pas fini avec les événements du 6 octobre. Necker et La Fayette accusèrent hautement le duc d'Orléans, Biron et Mirabeau d'y avoir pris part. Le Châtelet fit une longue procédure au sujet de ces événements; ses conclusions ne furent pas favorables aux inculpés, bien qu'on n'ait pu trouver contre eux la moindre preuve sérieuse.

Mirabeau monta à la tribune de l'Assemblée et dans un discours couvert d'applaudissements prouva son innocence.

Biron lui succéda et avec sa générosité ordinaire, sans se soucier des inculpations fausses dont lui-même était l'objet, il ne songea qu'à défendre son ami absent et à expliquer les motifs qui l'avaient poussé à s'éloigner.

« Je demande, dit-il, à faire l'affirmation des faits dont M. Mirabeau a rendu compte, et dans lesquels je suis compris. Je n'ai su la proposition portée à M. d'Orléans par M. La Fayette qu'au moment où elle fut faite, et M. d'Orléans avait pris son parti. Il a mis en moi sa confiance; je connais sa pureté. Je fus vivement affecté de

25

cette nouvelle; je craignis qu'on n'interprétât mal un sacrifice aussi grand et qu'il ne fût accusé de crimes imaginaires, qui auraient disparu par sa présence; je m'opposai donc à son départ. M. d'Orléans me répondit qu'il voulait donner au Roi une preuve de la pureté de ses intentions; que M. La Fayette lui avait dit qu'on abusait de son nom pour troubler la tranquillité publique. Je combattis encore, mais inutilement; M. d'Orléans partit. »

Puis, cherchant à disculper son ami, le duc ajoute :

« Qu'il me soit permis de remonter plus haut. M. d'Orléans a été le premier sectateur de la liberté en France : ses instructions répandues dans les provinces ont peut-être contribué à la Révolution, dont tous nous devons attendre le bonheur. Sa conduite s'est soutenue par sa modération, qui devait être l'apanage de celui qui peut-être le premier de sa famille a conçu les grandes idées de liberté. Quand on promenait son buste, il se cacha. Lorsque le Roi donna aux représentants de la nation le témoignage de confiance de venir remettre ses destinées dans les mains de cette Assemblée qui tenait celles de l'empire, M. d'Orléans ne voulut point aller à Paris. Peut-être eut-il tort; la bienveillance d'un grand peuple est un hommage auquel un bon citoyen ne devrait pas se soustraire, et M. d'Orléans avait le droit d'en recevoir les témoignages. »

Enfin, faisant allusion à la procédure du Châtelet, Biron termine par ces mots :

« Permettez-moi une seule observation sur cette étonnante procédure. Voit-on parmi les témoins, membres de

cette Assemblée, le nom d'un défenseur de la liberté? Peut-on supposer que tous eussent gardé le silence, s'ils avaient connu les coupables? Au nom de M. d'Orléans, je m'engage à vous faire connaître les détails qui attestent sa pureté et mettront fin aux calomnies. » (Les applaudissements les plus nombreux se font entendre et accompagnent M. Gontaut de la tribune à sa place.)

L'Assemblée avait suivi le Roi à Paris; dès le 16 octobre, elle s'y était installée, et c'est là désormais qu'elle tint ses séances.

Le chevalier de Boufflers, dont nous avons si souvent parlé dans notre premier volume, devait, comme député, suivre l'Assemblée; il ne savait trop où aller loger, lorsque sa cousine, la duchesse de Biron, lui offrit l'hospitalité; elle demeurait alors, 127, rue de Bourbon (depuis rue de Lille).

Mais les journées d'Octobre avaient ébranlé la monarchie jusque dans ses fondements. Beaucoup de personnes avaient pris peur, et plus d'une crut prudent de chercher un asile à l'étranger. Mme de Biron fut du nombre. Dès le 20 octobre, elle abandonnait son domicile à son cousin Boufflers, et elle se réfugiait à Londres en compagnie de Mme de Cambis, une ancienne maîtresse de son mari.

Quelques jours après, Boufflers écrit à Mme de Sabran :

« Je n'ai point encore de nouvelles de Mme de Biron, depuis son départ; je sais seulement qu'elle a fort étonné Paris en le quittant, mais j'attribue tout à Mme de Cambis, qui lui aura tourné la tête à force de l'effrayer et qui aura

été charmé de se servir de cette commodité-là pour aller voir le duc de Richmond à bon marché (1). »

Mme de Biron devait rester près d'un an en Angleterre.

Sa conduite, qui d'abord avait beaucoup surpris, fut imitée. Un grand nombre de membres de l'Assemblée ayant été insultés, beaucoup envoyèrent leur démission et demandèrent leurs passeports. En province, la situation n'était pas moins critique; partout on ne parlait que de séditions et de complots.

Le lendemain du jour où le Roi fut traîné aux Tuileries, Mirabeau vint trouver La Marck : « Si vous avez quelque moyen, lui dit-il en entrant, de vous faire entendre du Roi et de la Reine, persuadez-leur que la France et eux sont perdus, si la famille royale ne sort pas de Paris. » Il affirma que si les souverains restaient dans la capitale, on verrait des scènes affreuses, que la populace allait devenir l'instrument des factieux; que l'on ne pouvait plus calculer jusqu'où iraient les fureurs populaires; qu'enfin la guerre civile était le seul moyen pour arriver à rétablir l'autorité légitime du Roi. Cette guerre l'effrayait moins que les horreurs qu'il prévoyait.

La Marck lui opposa l'impossibilité pour le Roi de faire la guerre sans argent. « La guerre civile, répliquait-il, se fait toujours sans argent, et d'ailleurs, dans les circonstances actuelles, elle ne serait pas de longue durée. Tous les Français veulent des places ou de l'argent ; on leur

(1) Ces détails sont extraits de la très curieuse *Correspondance de Mme de Sabran,* publiée par M. de Croze.

ferait des promesses et vous verriez bientôt le parti du Roi prédominant partout. »

La Marck fit dire à la cour l'opinion de Mirabeau, mais la faiblesse et l'indécision du Roi étaient au delà de tout ce qu'on peut dire : « Pour vous faire une idée de son caractère, disait Monsieur, imaginez des boules d'ivoire huilées, que vous vous efforceriez vainement de retenir ensemble. »

Bref, Louis XVI ne sut pas se décider.

Au mois de décembre 1789, Biron (1), qu'on trouvait gênant à Paris, fut nommé au gouvernement de l'île de Corse. En janvier, l'Assemblée décréta qu'aucun de ses membres ne pourrait accepter d'emploi du gouvernement. Le 26 janvier 1790, Biron monte à la tribune : « Il m'aurait été bien flatteur, dit-il à ses collègues, de porter vos décrets chez un peuple que vous rendez libre ; mais, en ce moment, je me trouve trop heureux de vous témoigner à quel point j'applaudis au décret qu'on vous a proposé, et de tout sacrifier pour rester dans le sein de cette Assemblée. » (L'Assemblée et les tribunes retentissent d'applaudissements.)

M. Salicetti, député de la Corse, répond que toute l'île est dans la joie à la pensée que Biron va venir. Au nom des Corses, il supplie l'Assemblée de leur donner Biron, que tout le monde désire ardemment. M. Salicetti revient encore à la charge dans la séance du 29 avril.

Mais le duc n'avait aucun désir d'aller en Corse ; il se

(1) Il demeurait alors rue de Grenelle.

croyait bien plus utile à Paris, et surtout il y voulait rester pour demeurer auprès de Mme de Coigny, qu'il aimait plus que jamais, et pour être à même de surveiller les événements qui se déroulaient. Il refusa donc le commandement auquel il avait été appelé (1).

La marquise de Coigny était une des habituées de la salle du manège, où l'Assemblée nationale tenait ses séances. Elle ne manquait jamais celles où son ami devait parler.

Il lui arriva même une aventure assez singulière. Un jour, elle assistait à la séance avec la comtesse Diane de Polignac. L'abbé Maury était à la tribune et exposait ses vues, peu conformes aux idées du jour. Ces dames, qui ne partageaient pas les opinions de l'abbé, manifestaient leur désapprobation de mille manières : par leurs gestes, par des propos à mi-voix, par des sourires. A la fin l'abbé, exaspéré, s'écria en les désignant : « Monsieur le président, faites donc taire ces deux sans-culottes ! » Le mot fit fortune et servit à désigner, à l'avenir, les partisans zélés de la Révolution.

Quand le duc d'Orléans avait quitté Paris après les journées d'octobre 1789, il s'était établi en Angleterre

(1) Biron prenait très au sérieux son rôle de député, et il se distinguait par son zèle et son activité. En avril 1790, il fit un rapport sur les réclamations des maîtres de poste, relativement à la suppression de leurs privilèges, et il leur fit obtenir des indemnités. C'est sur son rapport que l'Assemblée supprima l'intendance des postes.

Le 15 mai 1790, lors des différends survenus entre l'Angleterre et l'Espagne, il proposa que la France se fît médiatrice entre ces deux puissances, et aussi d'approuver les mesures prises par le Roi.

avec l'idée d'y faire un séjour prolongé; il avait vendu tous ses chevaux et renvoyé la plus grande partie de ses gens. Au bout de peu de jours, Mme de Buffon était venue le rejoindre et elle s'était installée avec lui. Assez découragé de ce qui se passait et redoutant déjà l'avenir, le prince proposa à son amie de partir avec lui pour l'Amérique et d'y vivre en simples particuliers; Mme de Buffon, craignant les regrets que le duc pourrait éprouver un jour, refusa absolument d'adopter un parti aussi extrême.

Le prince ne tarda pas à trouver l'exil un peu long; d'autre part, à Paris, ses partisans le réclamaient et, à chaque instant, on annonçait son retour, alors que ses ennemis répandaient le bruit qu'il n'oserait jamais revenir. Biron, qui le tenait régulièrement au courant de la marche des événements, s'énerva à la fin de voir toujours mettre en doute le courage de son ami; il lui écrivit pour lui demander instamment de rentrer en France et de prouver ainsi qu'il n'avait pas peur de La Fayette. Le prince finit par céder, et il adressa à l'Assemblée nationale une longue lettre pour demander à assister au 14 juillet et à reprendre sa place à l'Assemblée. Il rappelait la mission dont M. de Montmorin l'avait chargé après les journées d'Octobre.

Biron monta à la tribune pour appuyer la demande de l'exilé :

« Dans le temps d'un régime despotique et arbitraire, dit-il, le soupçon seul pouvait perdre un bon citoyen, l'écarter de ses foyers, l'exiler de son pays; la liberté ne

permet pas ces excès. M. d'Orléans a fait beaucoup pour elle. Il est accusé depuis huit mois ; depuis huit mois, aucun des gens qui l'accusent ne s'est fait connaître; aucun fait n'a justifié ces accusations. Je demande que M. d'Orléans vienne rendre compte de sa conduite et prendre part à la fête nationale qui s'apprête. »

L'Assemblée ayant déclaré qu'il n'y avait pas lieu à délibérer, le duc rentra en France.

Il revint à Paris dans la nuit du 13 et assista, avec le Roi et la Reine, à la fameuse fête de la Fédération et à la messe dite par Talleyrand au Champ de Mars.

Le soir même, il dînait chez miss Elliott avec Biron et quelques autres intimes ; il ne leur dissimula pas le regret profond qu'il éprouvait d'avoir quitté Londres. Il leur dit que, par sa présence, il voulait montrer au monde qu'il ne craignait pas La Fayette ; mais que s'il n'avait consulté que ses goûts, il serait resté en Angleterre, où il aurait mené la vie d'un gentilhomme campagnard.

Comme miss Elliott lui conseillait de briser avec des amis compromettants, il lui répondit assez tristement : « C'est plus facile à dire qu'à faire : je suis dans le torrent, je dois m'élever ou tomber avec lui. Je ne suis plus le maître de mon nom ni de ma personne, et vous ne pouvez pas juger de ma position qui n'est pas agréable, je vous assure. »

Cependant le Roi, suivant les conseils de Mirabeau et désireux de montrer sa bonne volonté, avait décidé de donner au duc d'Orléans le grade d'amiral, qu'il ambitionnait. Bertrand de Molleville fut chargé de l'en informer.

Le duc vint aussitôt remercier le ministre. Il l'assura qu'il attachait le plus grand prix à la faveur que le Roi lui accordait, parce qu'elle lui donnerait les moyens de faire connaître à quel point ses sentiments avaient été calomniés. « Je suis bien malheureux, dit-il, sans l'avoir mérité. On m'a mis sur le corps mille atrocités dont je suis absolument innocent ; on m'en a supposé coupable, uniquement parce que j'ai dédaigné de descendre à me justifier de crimes dont j'ai la plus profonde horreur ; vous aurez bientôt une occasion favorable de juger si ma conduite dément en rien mes paroles. — Vous devriez exprimer vous-même vos sentiments à Sa Majesté, dit Molleville. — C'est précisément ce que je désire, répliqua le prince, et si je pouvais me flatter que le Roi voulût me recevoir, j'irais demain lui faire ma cour. »

Le lendemain, le Roi eut avec le duc d'Orléans une conversation de plus d'une demi-heure, et il en fut très satisfait : « Je suis de votre avis, dit-il à Bertrand de Molleville ; il revient à nous sincèrement, et il fera tout ce qui dépendra de lui pour réparer le mal fait en son nom, et auquel il est très possible qu'il n'ait pas eu tant de part que nous l'avions cru. »

Le dimanche suivant, M. d'Orléans vint au lever du Roi. Malheureusement, on ignorait ce qui s'était passé. A peine le prince était-il entré aux Tuileries, qu'un des plus fougueux courtisans l'accabla d'injures et le suivit, en l'apostrophant de la manière la plus insultante. Quand il fut dans le cabinet du Roi, on se pressa autour de lui, on affecta de lui marcher sur les pieds

et de le pousser vers la porte, de manière à l'empêcher de rentrer. Il descendit chez la Reine, où le couvert était déjà mis; aussitôt qu'il y parut, on s'écria de toutes parts : « Messieurs, prenez garde aux plats ! » comme si on eût été assuré qu'il avait les poches pleines de poison.

« Les murmures insultants qu'excitait partout sa présence le forcèrent à se retirer sans avoir vu la famille royale. On le pourchassa jusqu'à l'escalier de la Reine; et, en descendant, il reçut un crachat sur la tête et quelques autres sur son habit. On voyait la rage et le dépit peints sur sa figure; il sortit du château, convaincu que les instigateurs des outrages qu'il avait reçus étaient le Roi et la Reine, qui ne s'en doutaient pas, et qui en furent même très fâchés (1). »

A partir de ce moment, toutes les relations furent rompues entre la cour et le duc d'Orléans.

(1) *Mémoires de Bertrand de Molleville.*

CHAPITRE XXIV

1791

Prétendue révolte de Lauzun-hussards. — Billets faux signés Biron. — Mme de la Motte. — Projets de fuite de la famille royale. — Conversation de Biron et de Bouillé. — Fuite de Varennes. — Mésaventure arrivée à Mme de Coigny. — Son départ pour Londres. — Correspondance avec Lauzun. — Lettre de la duchesse de Fleury.

Dans les premiers jours de janvier 1791, le bruit court que le régiment des hussards de Lauzun est en insurrection. Le duc monte aussitôt à la tribune de l'Assemblée pour exprimer la douleur dont il est pénétré et demander la sévère punition des coupables. Renseignements pris, la nouvelle était fausse. Biron écrit le 26 à l'Assemblée que le bruit répandu n'a aucune raison d'être, que le régiment est dans l'ordre le plus parfait et que la Constitution n'a pas de meilleurs amis que ses braves compagnons d'armes.

Le duc allait bientôt avoir des soucis plus sérieux. Depuis plusieurs années, il avait tant abusé du crédit, tant abusé des lettres de change, sa signature avait si souvent figuré chez tous les banquiers et usuriers de la capitale, que des industriels peu scrupuleux imaginèrent de faire de faux billets et de les négocier. La friponnerie

réussit à merveille, si bien même que Biron, qui tenait fort mal ses comptes, paya les premiers billets. Cependant, il s'aperçut bientôt du vol dont il était victime, et il dut prendre des mesures énergiques pour y mettre un terme (1).

C'est au Palais-Royal, particulièrement au café de la Rotonde, que l'on émettait ces faux billets ; il y en avait un nombre prodigieux, et les courtiers en avaient plein leur portefeuille.

Sur les plaintes réitérées de Biron, le lieutenant de police chargea un commissaire, nommé Chenu, de suivre l'affaire et de poursuivre les escrocs. Le 13 janvier, il fit arrêter, au café de la Rotonde, un sieur Jean-Baptiste Naudin, dit de Granis, qui mettait en circulation les bons en question. Naudin prit la fuite et fut poursuivi par les exempts ; en traversant le pont Neuf, il ne vit plus d'autre moyen d'échapper que de se jeter dans la Seine, et c'est ce qu'il fit ; mais des bateliers obligeants le repêchèrent et le livrèrent à la police.

(1) A la séance du 27 janvier de l'Assemblée nationale, il faisait publier l'avis suivant :

« Avis. — Il s'est répandu dans le public une quantité prodigieuse de billets, bons ou à ordre, prétendus écrits et signés de M. le duc de Biron et A. Biron. Le faux de ces billets étant notoire, et même déjà reconnu par un de ses fabricateurs contre lequel M. le procureur du Roi du Châtelet a rendu plainte, le public est averti de ne prendre aucune confiance dans ceux desdits effets ou bons qui lui seraient présentés. »

Il y a aux Archives, carton T, 478, sept billets de 10,000 datés de Paris du 19 mars 1790, à quinze mois de date. Ils sont signés : le duc de Biron. De même, quatre billets de 10,000, de Paris, 24 avril 1790, à quinze mois, signés : le duc de Biron. La signature est certifiée véritable et garantie par Languet et Viard, rue Saint-Sauveur, n° 25.

La situation de la famille royale devenait chaque jour plus précaire; la Reine, surtout, était l'objet des plus violentes attaques, et ses ennemis la poursuivaient sans trêve ni repos. Au commencement de 1791, on chercha à réveiller le scandale de l'abominable intrigue du collier. Mme de La Motte revint à Paris et s'installa dans un superbe hôtel place Vendôme. Son mari était revenu avec elle, et il vivait publiquement avec une « *belle impure* » nommée Seymour.

On voulait faire paraître Mme de La Motte à la barre de l'Assemblée pour protester de son innocence et demander la revision de son procès; on voulait la représenter comme une victime sacrifiée à la vengeance de la Reine. Ce fut Mirabeau qui prévint la cour de ce qui se tramait dans l'ombre. Ce misérable complot avait soulevé l'indignation du tribun : « J'arracherai cette Reine infortunée à ses bourreaux, s'écria-t-il, ou j'y périrai. »

Du reste, le projet échoua, et Mme de La Motte retourna en Angleterre.

Depuis le mois d'octobre 1789, les personnes dévouées à la famille royale n'étaient préoccupées que de la faire sortir de Paris. Plus la révolution marchait, plus le danger devenait pressant.

A force de revenir à la charge, Mirabeau finit par décider Louis XVI à s'éloigner. A ses yeux, c'était le salut de la monarchie. Mais où aller ? Dans quelle ville de France chercher un refuge? Il fut d'abord question d'une ville du Nord, mais M. de Rochambeau y commandait et le Roi n'avait aucune confiance en lui; il le soupçon-

nait d'avoir rapporté d'Amérique des idées républicaines.

On songea à M. de Bouillé, qui commandait en Lorraine et résidait à Metz ; il inspirait toute confiance. On lui envoya, en février 1791, le comte de La Marck pour le tâter et, le cas échéant, s'entendre avec lui. M. de Bouillé assura le comte de son complet dévouement au Roi.

Mirabeau reprit courage et il préparait déjà dans sa tête les proclamations que Louis XVI adresserait à la nation, dès qu'il serait en liberté. Mais le malheureux prince hésita encore et perdit tout.

M. de Bouillé allait peu après recevoir une nouvelle visite. Biron arriva à Metz en avril; il remplissait une inspection militaire dans l'Est.

M. de Bouillé connaissait Biron depuis longtemps; il il l'avait eu sous ses ordres. « J'avais conçu beaucoup d'amitié pour lui, dit-il, non seulement à cause de ses qualités aimables, mais pour sa loyauté, sa franchise et son esprit de chevalerie. » Ils eurent ensemble de longues conversations sur les événements. S'il faut en croire Bouillé, Biron parla avec beaucoup de bon sens et de vérité sur la situation de la France, avec intérêt sur celle du Roi, avec mépris sur l'Assemblée et sur les partis qui la divisaient; il témoigna le désir qu'on rendît au Roi son autorité.

« Mais, lui objecta Bouillé, si vous pensez ainsi comment pouvez-vous vous associer à la conduite criminelle du duc d'Orléans? »

« Il excusa le duc d'Orléans en assurant que, poussé d'abord par un sentiment de vengeance contre le Roi, et

particulièrement contre la Reine, il avait été entraîné par des scélérats habiles plus loin qu'il ne le croyait; qu'il avait voulu s'arrêter, qu'il avait fait demander son pardon au Roi dans l'intention de se jeter à ses genoux et qu'il le lui avait refusé; qu'alors ne voyant plus d'espoir dans sa clémence, il s'était livré au désespoir et qu'il n'avait plus gardé aucune mesure; il ajouta qu'il ne l'approuvait pas, mais qu'étant l'ami de ce prince et engagé dans son parti, il n'avait pas cru de son honneur de l'abandonner. »

Du reste, sa conviction était que c'était son parti qui sauverait le Roi et la France.

« Le lendemain, continue M. de Bouillé, le duc de Biron vint chez moi, et me remit par écrit sa conversation de la veille; elle était la profession de foi d'un aristocrate le plus décidé : « Gardez, dit-il, cet écrit que j'ai « signé et faites-en usage, si moi et mon parti nous ne « tenons pas tout ce que je vous promets. » Je le reçus... et je l'ai depuis jeté au feu; je vis bien qu'il était de bonne foi, mais qu'il s'était trompé, et je le plaignis. »

Nous avons laissé la parole à M. de Bouillé, mais nous devons avouer que ses affirmations nous paraissent fort hasardées; il est, dans tous les cas, bien étrange qu'ayant entre les mains une confession aussi curieuse que celle de Biron, il en ait fait assez peu de cas pour la détruire.

Cependant, le départ de la famille royale, si longtemps préparé et ajourné, fut décidé; il eut lieu le 21 juin et eut l'issue déplorable que l'on connaît.

La fuite de Varennes eut pour Biron des conséquences auxquelles il était loin de s'attendre.

Quand la nouvelle du départ du Roi se fut répandue dans Paris, le 22 juin 1791, dès huit ou neuf heures du matin, les rues se remplirent de monde; on courait, on allait; des furieux insultaient indistinctement tous ceux qui leur paraissaient suspects, en menaçant de les mettre à la lanterne. On criait : Aux armes! à la trahison. Toutes les boutiques se fermaient.

Mme de Coigny demeurait, à deux pas de la place du Carrousel, dans son hôtel de la rue Saint-Nicaise. La curiosité la poussa à venir voir ce qui se passait; elle était accompagnée d'un de ses amis, M. de Fontenilles. Malgré son républicanisme, la marquise parut suspecte; la foule, surexcitée, crut reconnaître en elle une aristocrate; elle fut maltraitée, ainsi que son compagnon; elle allait être pendue à une lanterne de réverbère, lorsque, heureusement pour elle, le notaire Silly, chef de bataillon de la garde nationale, l'aperçut; il accourut avec quelques gardes nationaux et la délivra des mégères qui l'entouraient; pour mieux la mettre à l'abri, il l'emmena prisonnière aux Tuileries, où elle fut enfermée dans le cabinet du Roi.

Le château avait été envahi dès dix heures du matin et l'appartement de la Reine mis au pillage. Une fruitière prit possession du lit de Marie-Antoinette pour y vendre des cerises en disant : « C'est aujourd'hui le jour de la nation pour se mettre à son aise. »

L'appartement du Roi fut respecté, parce que Mme de Coigny y était renfermée.

Pendant ce temps, Biron était à l'Assemblée, ne se

doutant pas des dangers que courait son amie. Ce ne fut que vers quatre heures qu'il fut prévenu de la mésaventure qui lui était arrivée; il accourut aussitôt aux Tuileries et fit mettre en liberté la pauvre marquise, qui depuis le matin s'abandonnait aux plus mélancoliques réflexions.

La fâcheuse issue du voyage de Varennes provoqua une nouvelle émigration. Tous les membres de la famille de Coigny partirent à la fois pour se rendre à l'armée des princes. Le marquis de Coigny voulut imiter l'exemple des siens et se rendre à Coblentz, mais sa femme se refusa absolument à l'accompagner. Avec ses idées démocratiques et son passé, qu'aurait-elle pu faire dans cette ville où tous ceux qui s'y trouvaient ne songeaient qu'à reconstituer une cour semblable à celle qu'ils avaient quittée. « Le séjour de Coblentz, écrit Augeard, me parut celui de Versailles et d'une manière encore plus hideuse. C'était un cloaque d'intrigues, de cabales, de bêtises, de déprédations et de singeries de l'ancienne cour. » On peut supposer l'accueil qu'eût reçu Mme de Coigny dans un pareil milieu.

Cependant ses récentes mésaventures l'avaient effrayée; elle craignait pour sa vie, et quelque douleur qu'elle éprouvât de se séparer de Biron, elle consentit à suivre M. de Coigny à Londres. Elle croyait, du reste, ne s'éloigner que pour peu de temps; elle voulait simplement laisser passer la tourmente. Biron allait donc se trouver seul à Paris, sans l'amie fidèle et tendre qui embellissait toutes les heures de sa vie. Quelque pénible que fût le sacrifice, il n'avait pas osé lui conseiller de rester; l'avenir paraissait trop

inquiétant; avec son cœur généreux, il avait, au contraire, fait tout au monde pour que Mme de Coigny s'éloignât et mît à l'abri des jours qui lui étaient plus chers que son bonheur même.

La marquise s'établit donc à Londres. A peine y était-elle installée qu'elle reçut du prince de Ligne quelques vers qui faisaient allusion à ses mésaventures du mois de juin. Ravi de la savoir en surêté, le prince plaisantait sur les dangers qu'elle avait courus. Il écrivait fort lestement :

Régnez en paix sur ces rivages;
Remettez-vous ici de ces outrages,
Qui pourtant ne menaçaient pas
Votre tête, dit-on, mais de secrets appas
Que des gens curieux, prétextant la vengeance,
Voulaient voir et montrer pour l'honneur de la France.

Mme de Coigny fut accueillie avec enthousiasme par l'aristocratie anglaise; elle eut bientôt autant d'admirateurs qu'à Paris, et elle devint la reine des salons; elle était liée intimement avec lady Jersey, lady Melbourne, lady Spencer et tout ce que la société anglaise comptait de femmes charmantes et distinguées. Le prince de Galles, qui lui avait voué une véritable amitié, lui témoigna le plus vif empressement.

Malgré son succès et les hommages flatteurs dont elle était entourée, Mme de Coigny était inconsolable d'avoir quitté Biron; tous deux se désolaient d'une séparation qui leur était si douloureuse; l'espoir seul de se retrouver bientôt les soutenait; en attendant, ils échangeaient des lettres fréquentes; toutes témoignent de l'attache-

ment et de la tendresse profonde qui les unissaient.

A peine arrivée à Londres, dès le 27 juillet, la marquise écrit à l'ami qu'elle pleure : « De loin comme de près, vous êtes vraiment la lumière et la douceur de ma vie... Vos plaisanteries seules entretiennent la gaieté de mon caractère et l'intelligence de mes esprits. » Puis elle lui demande conseil sur ce qu'elle doit faire ; elle se conformera à ses instructions, mais elle ne veut pas prendre la responsabilité de la décision : « Donnez-moi le conseil absolu de rester ici ou de retourner à Paris ; si j'y dois vivre en paix, malgré les bruits de guerre, je le préfère. Londres m'excède de fatigue et de tracasseries. »

Biron, quoiqu'il lui en coûtât, fût d'avis qu'il était plus prudent de rester à Londres. A partir de ce moment, la correspondance s'établit entre eux régulièrement.

La marquise écrit le 1er août 1791 :

« Votre lettre a pris le chemin de Londres tout aussi directement qu'elle a trouvé le chemin de mon cœur. Elle m'est arrivée avec toute la promptitude, non pas d'une réponse, mais d'une repartie. Je vous en remercie comme du plus grand plaisir que je puisse éprouver ici. Si vous saviez combien ma vie y est désintéressée, vous jugeriez aussi le charme que votre souvenir peut apporter dans ma journée. C'est du bonheur tout pur, pour mon esprit et pour mon cœur, et l'un et l'autre en jouissent bien peu depuis longtemps (1)... »

(1) Toutes les lettres de madame de Coigny sont extraites du très curieux ouvrage publié par le bibliophile Jacob et dont il n'existe que de rares exemplaires. Voir Bibl. Nat., Réserve.

Biron n'était pas à Paris en ce moment; depuis le 23 juin il avait quitté la capitale, chargé par l'Assemblée nationale de visiter, avec ses collègues Bouillé et Alquier, les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne et de recevoir le serment de fidélité des troupes. Beaucoup d'officiers désertaient et passaient à l'ennemi; il était urgent de leur demander le serment pour que l'on sût enfin sur qui l'on pouvait compter.

De Douai, Biron et ses collègues écrivaient au président de l'Assemblée :

« Le départ du Roi a développé dans toutes les âmes une nouvelle énergie, et son arrestation a fait éclater une joie presque universelle. Le peuple aime et bénit la révolution; la confiance dans l'Assemblée nationale est sans bornes; toutes les espérances se concentrent maintenant en elle seule. La grandeur que vous avez montré depuis la fuite du Roi accable vos ennemis, et vous êtes plus que jamais invinciblement forts de toute la puissance de l'opinion publique...

« La plus grande tranquillité règne dans les départements que nous avons parcourus. Les corps administratifs, les municipalités et les gardes nationales montrent l'activité la plus infatigable. »

Biron était encore en tournée quand il reçut une nouvelle lettre de Mme de Coigny :

« Londres, 1er septembre 1791.

« Vous saurez que les ministres de l'Empereur, de l'Espagne, etc. voient ici les duchesses de Glocester et

de Cumberland (1) ; que la dernière est aussi bien née que la moitié des princesses d'Allemagne que les princes épousent et qu'en Angleterre elle a une maison et une considération personnelle qui la font également estimer et aimer. « Qu'est-ce que tout cela me fait? » dites-vous. Je vous entends d'ici et aussi je vais vous y répondre. Cela fait que vous devez tâcher de persuader au ministre des affaires étrangères que la France, étant une puissance plus libre, ne doit pas pour cela être plus fière et qu'il est convenable que son représentant soit ici pour les frères du Roi ce que sont ceux de tous les autres souverains.

« Je suis d'autant plus attachée au succès de cette petite négociation, qu'il vous fera fort aimer dans ce pays et impatientera excessivement la Reine dans le nôtre. C'est elle qui, de sa suprême autorité, a fait dire à M. de la Luzerne, il y a deux ans, qu'il eût à *ne pas visiter ces deux femmes;* sa morgue allemande ne soutient pas l'idée de sanctionner un mariage qui n'est pas dans les règles de tous les chapitres, et puis, elle ne pardonne pas à la duchesse de Cumberland, surtout, d'avoir témoigné une propension remarquable pour la Révolution. C'est au point, à ce que me disait sa sœur hier, qu'elle a fait écrire aux Français, à Aix-la-Chapelle, d'éviter de lui faire la moindre politesse, sa démocratie

(1) Le duc de Glocester (mort en 1805), frère cadet du roi George III, s'était marié en 1766 à une fille naturelle de sir Edward Walpole, laquelle était veuve de lord Valdegrave.

Le duc de Cumberland (mort en 1790), frère de George III, avait épousé en 1771 Anne Luttrell, fille de lord Carhampton.

reconnue la rendant indigne de tous les hommages.

« Vraiment cette Marie-Antoinette est trop insolente et trop vindicative pour ne pas prendre plaisir à la remettre à sa place, en l'ôtant de celle du Roi qu'elle voudrait usurper. C'est un vrai service à rendre à la France que de vous demander, comme bon patriote, de ne pas vous y refuser... (1).

« Londres commence à devenir difficile à quitter pour moi. On y est si aimable et on m'y croit si à la mode que je ne sais trop comment m'arracher aux désirs qu'on témoigne de me retenir.

« Dites-moi, je vous prie, ce qui fait les frais de votre journée; de quelles sortes de choses elle est, sinon remplie, du moins occupée. Je voudrais deviner votre vie quand je n'y entre pour rien.

« Nous disons ici que jamais Paris n'a été plus brillant en étrangers et plus rassurant pour sa tranquillité. Dieu l'y maintienne.

« Où en sont les intentions hostiles des princes? Est-ce pour leur faire rebrousser chemin qu'on vous met sur le leur? Adieu. Mandez-moi tout de suite ce que vous devenez, pour que je sache aussi ce que je fais. Je ne veux pas revenir à Paris avant vous. C'est décidé dans ma tête, *de par mon cœur*.

« Mon pierrot (2) n'est pas arrivé, ce qui m'attriste

(1) Biron n'était pas assez bien avec le ministre pour s'acquitter lui-même de la commission; il en chargea Talleyrand.

(2) Le pierrot était un corsage dont le dos était terminé par deux petits pans relevés.

beaucoup, parce que mes succès tiennent plus à mon élégance qu'à mon excellence. »

La vie à Londres commençait à peser à Mme de Coigny : « J'ai besoin de mouvement et de distraction pour me tenir lieu d'intérêt et d'activité », écrivait-elle à Biron. Mais elle avait beau chercher le mouvement, elle ne trouvait qu'une monotonie désespérante. Et puis elle éprouvait bien des ennuis. La conduite de ses amis politiques était mal jugée, et elle en souffrait; le prince de Galles avait fait enlever de sa chambre le portrait du duc d'Orléans. « Je suis indignée contre lui », écrivait la marquise. Enfin elle était la proie des tracas et des soucis domestiques; de misérables questions d'argent venaient troubler sa vie. C'est Biron, son fidèle ami, qu'elle prend toujours pour confident de ses déboires :

« 18 octobre 1791.

« Vraiment, entre les nouvelles des gazettes, les conseils de l'amitié, les avis de parents, les lésineries du ménage, je ne sais quel parti prendre ni quoi devenir. Rester ici serait commode; mais comment le pouvoir avec aucun moyen d'y vivre? Retourner à Paris serait sage; mais comment l'oser avec tant de raisons d'y trembler! d'honneur, d'honneur, je ne sais que faire et je crois que, ni plus ni moins que le Roi, je vais jouer mon avenir à tête ou couronne; peut-être le hasard me conduira-t-il mieux que la prudence. En attendant celle-ci, inspirant à M. de Coigny la plus rigoureuse économie, je languis ici dans la plus cruelle détresse; condamnée à vivre d'em-

prunts et à mendier l'obligeance de chacun : je ne vois de ressources, pour acquitter leurs secours, que celle de mettre en gage mes diamants. »

Depuis le départ de Mme de Coigny pour l'Angleterre, Biron n'avait pu rester seul, et il s'était affublé d'une maîtresse qui n'était pas de nature à inspirer à la marquise une bien vive jalousie. Mlle Laurent avait été reçue pensionnaire à la Comédie-Française, en 1785, et c'est elle que Biron chargea de lui tenir compagnie. Elle était sans beauté, sans talent, et passait pour peu intelligente. Quand on reprochait au duc un choix si peu digne de lui, il répondait en riant : « Ah! si vous saviez comme elle est bête, et comme cela est commode! On peut parler devant elle des choses les plus importantes avec une sûreté!... » La vérité, c'est qu'il aimait Mme de Coigny et qu'il ne voulait point lui donner d'ombrage; la marquise, à laquelle il avait tout raconté, tolérait cette obscure rivale qui ne pouvait, à aucun titre, exciter sa jalousie. Biron la conserva, tantôt maîtresse, tantôt garde-malade, pendant toutes ses campagnes.

Dans les derniers mois de cette année 1791, qui se terminait si tristement, Biron reçut des nouvelles d'une amie qu'il avait autrefois tendrement aimée; nous voulons parler de la duchesse de Fleury.

Effrayée par les excès de la Révolution, Mme de Fleury avait quitté Paris. En 1791, pendant que le duc prenait du service dans l'armée des princes, elle fit un voyage en Italie et vécut assez longtemps à Rome en

compagnie d'autres émigrés, tels que le duc et la duchesse de Fitz-James, la famille de Polignac, la princesse Joseph de Monaco, etc. Le soir l'on se réunissait chez le prince Camille de Rohan, ambassadeur de Malte, qui groupait dans son salon les étrangers les plus distingués. La conversation était très animée et très intéressante ; le goût et l'esprit de la duchesse de Fleury brillaient par-dessus tout.

C'est chez le prince de Rohan qu'elle fit la connaissance de lord Malmesbury ; ils s'éprirent l'un pour l'autre d'une violente passion, et ils partirent pour Naples afin d'y cacher leurs amours. De là elle écrivait à Biron, qui était toujours resté en correspondance avec elle, et qui se plaignait de son silence :

« Naples, 1791.

« Non, mon ami, votre Nigretta n'est point ingrate ni faible, mais seulement très paresseuse. Depuis deux mois que je suis ici, toujours au moment d'en partir, je remets toujours à vous écrire d'être fixée à un endroit où je suis décidée à passer l'hiver. Enfin, je viens de me déterminer et de choisir cette ville, dont le climat et l'habitation me conviennent également, sans compter que la lune y est plus notre divinité que partout ailleurs. La mer semble être là exprès pour la réfléchir, l'adorer ; à peine veut-elle être agitée devant elle, et on voit bien seulement, quand elle gémit, que c'est l'amour uniquement qui l'agite.

« Vous vous attendez peut-être, ami à moi (et en vérité vous le mériteriez bien), que je vais vous parler avec un peu de détail de ma vie et de mes occupations. Eh bien,

vous avez trop bonne opinion de moi. Je me sens encore trop engourdie aujourd'hui. Je trouverais fort doux et même nécessaire de vous voir là étendu sur cette chaise longue, près de la mienne; de causer avec vous tranquillement; d'y lire ou de n'y rien faire du tout, d'ouvrir tout simplement ma fenêtre qui donne sur la mer, d'écouter les flots qui battent presque contre ma maison, de rêver, de pleurer même; mais pour vous écrire cela me dérange. Il me faut de la lumière d'abord, et j'aime mieux l'obscurité d'abord pour écouter la mer, puis, je vous parle toute seule, pendant une heure, sans que vous ayez seulement l'air de m'entendre. Puis, je suis très affectée d'une manière et vous l'êtes de l'autre. Je ne pense qu'à ce que je sens dans cet instant, et vous ne pensez point la même chose puisque vous n'êtes pas là...

« Cette maudite Révolution vous occupe..., je la déteste...

« J'aime beaucoup vos lettres, hors la politique... (1). »

Ce qu'elle ne dit pas à son ancien amant, c'est qu'elle était grosse. Elle dut quitter Naples dans les premiers mois de 1792 pour aller faire ses couches en Angleterre.

(1) Les lettres de Mme de Fleury sont extraites du volume publié par le bibliophile Jacob sur Mme de Coigny.

CHAPITRE XXV

1792

Biron est envoyé à l'armée du Nord. — Narbonne est nommé ministre de la guerre. — Départ de Talleyrand pour Londres. — Biron l'accompagne pour acheter des chevaux. — A peine arrivé, il est emprisonné pour dettes. — Désespoir de Mme de Coigny. — Difficulté de délivrer Biron. — M. de Courchamp fournit la caution exigée. — Départ de Biron pour la France; il retourne à Valenciennes.

A la fin de 1791, Biron, profondément affligé de la mort de Mirabeau et, de plus, écœuré de la politique, demande avec instance à quitter Paris et à être employé dans l'armée. Il est envoyé à Valenciennes, sous les ordres de M. de Rochambeau, avec lequel il avait déjà fait la campagne d'Amérique.

Le 9 décembre, il apprend que son ami, le chevalier de Narbonne, est nommé ministre de la guerre. Il était impossible d'avoir plus de gaieté et d'esprit que Narbonne, mais sa jeunesse, sa frivolité, son amabilité même semblaient le rendre peu propre à remplir les difficiles fonctions qu'on lui confiait. Biron qui, malgré son intelligence supérieure et ses talents militaires, végétait dans une médiocre garnison, aurait pu montrer quelque jalousie de voir un simple roué de cour arriver à une aussi grande situation, mais il avait l'âme trop haute pour que de pareils sentiments pussent l'atteindre.

Il écrivait à Talleyrand, de Valenciennes, le 17 décembre :

« Je suis enchanté de Narbonne; il rend un très grand service en prouvant qu'avec de l'activité, de l'esprit et de la grâce, on est un très bon ministre et que l'on vaut mieux que tous les vieux et inutiles routiniers par qui on laissait si constamment gâter les affaires. »

A peine Narbonne eut-il été nommé, qu'entraîné par le besoin de faire de l'effet, il entreprit la tournée de toutes les places fortes des frontières. Il traînait à sa suite la baronne de Staël, alors sa maîtresse, et qui était déjà célèbre par ses intrigues politiques.

Biron fut charmé de cette visite, et il écrivait à Talleyrand le 25 décembre :

« Narbonne est véritablement d'une perfection inconcevable, il voit tout et il est bien pour tout le monde. Son voyage fera un prodigieux et excellent effet sur l'armée, mais il faut qu'il soit de fer pour y résister, car il ne dort pas du tout et se fatigue beaucoup. Les troupes sont enchantées de lui... »

Narbonne, très aimablement, demanda à Biron comment il voulait être employé. Le duc répondit qu'il voulait aller où il pourrait être utile, qu'il exigeait de son amitié de compter absolument pour rien ses convenances ou ses répugnances personnelles : « Je servirai même, si tu veux, lui dit-il, sous M. de La Fayette; il y a apparence que nous nous surveillerions utilement. »

Mais le pauvre Biron n'a plus la santé de fer que nous lui connaissons; à chaque instant il est malade, il a la

fièvre et il faut marcher quand même. Il n'a qu'un désir, c'est d'être envoyé en Corse quand la guerre ne sera plus à craindre; là seulement il pourra se reposer et se guérir. En attendant, il est si souffrant à Valenciennes, il s'y ennuie tant, qu'il écrit à sa maîtresse, Mlle Laurent, de venir le rejoindre pour le distraire et le soigner.

C'est ainsi que se termine cette triste année 1791. Dans les premiers jours de 1792, Biron a le bonheur de recevoir une délicieuse lettre de Mme de Coigny. Elle aussi souffre cruellement de l'absence au milieu de la vie agitée de Londres; elle est sans âme et sans pensée, elle ne peut se reprendre.

« 31 décembre 1791.

« Je ne veux pas finir l'année sans vous dire combien je regrette de la commencer sans vous. Ce mauvais début me donne de noirs pressentiments sur sa durée : j'y crains des dangers et j'y vois une absence à perte de vue. Ah! quelle triste perspective que celle d'un avenir qui recule sans cesse et que l'usage en donne bien peu l'habitude!

« Je vous jure, et vous me croirez si vous voulez, car c'est seulement pour penser tout haut que je le dis; mais je vous jure, en vérité, que quatre heures n'ont pas encore frappé mes oreilles, sans me donner un serrement de cœur. Si rarement ce moment de la journée se passait sans vous! Vous me plaisiez, vous m'intéressiez et vous m'amusiez tant, même avec ceux qui m'ennuyaient et m'impatientaient le plus! Ah! comment la peur a-t-elle

pu l'emporter en mon âme, sur tant d'impressions douces et sensibles ?

« Comment l'idée d'un danger possible m'a-t-elle fait renoncer à tant de biens certains ? Plus j'y pense et moins je me l'excuse et me l'explique à moi-même.

« Les nuages qui couvrent ma destinée s'épaississent à mesure qu'ils s'approchent, et je vis dans un vilain brouillard qui m'attriste où je suis, sans me laisser voir où je vais. »

Pendant que Biron se morfond à Valenciennes, triste et malade, il entretient une correspondance continuelle avec Talleyrand au sujet de la politique extérieure et particulièrement de la Prusse. Les plans diplomatiques de notre héros n'ayant pas abouti, nous n'en parlerons pas davantage ; si nous les signalons, c'est pour montrer son activité et son désir ardent de se rendre utile.

Dans les premiers jours de 1792, Talleyrand écrit à son ami qu'on veut envoyer à Londres une personne sûre pour obtenir la neutralité de l'Angleterre dans la guerre que la France aura à soutenir contre la coalition, qu'il a été question de lui, Biron, mais qu'on a répondu : « S'il n'y avait pas de guerre, à la bonne heure, mais nous avons trop peu d'officiers sûrs; puis un ami de M. le duc d'Orléans ferait mauvais effet dans le moment actuel ; les royalistes en seraient effarouchés. On sait bien que M. de Biron n'est capable que de choses nobles, mais il ne faut pas donner de l'inquiétude à tous les nouveaux royalistes. »

Enfin, Talleyrand finit par avouer qu'on lui a offert la mission, qu'il l'a acceptée ; et il propose à Biron de

l'accompagner pour faire une visite à Mme de Coigny.

Le duc, assez peu satisfait, répond, le 7 janvier 1792 :

« Je ne puis regretter cette commission, elle n'est pas acceptable avec l'opinion que j'ai du ministre des affaires étrangères. Ma santé ne me permet guère, d'ailleurs, de m'occuper d'affaires. J'ai la jaunisse, la fièvre, je suis souffrant, j'ai besoin de me reposer et j'y suis déterminé. Je ne vous cache pas que je suis profondément indigné du ménagement criminel qu'a le ministère pour les nouveaux royalistes, qui sont apparemment les nouveaux contre-révolutionnaires, puisque, de peur de leur déplaire, on n'ose donner aux bons citoyens que l'on connaît être irréprochables les commissions importantes auxquelles on les croit propres...

« Je ne veux plus servir ni en France, ni en Corse, jusqu'à ce que l'on puisse se dévouer à la Constitution sans devenir suspect. J'enverrai donc à l'Assemblée nationale ma démission motivée, et je servirai volontiers dans une garde nationale quelconque, jusqu'à ce que je croie pouvoir, avec honneur, me retirer tout à fait (1). »

Sur ces entrefaites, Talleyrand écrit au duc pour le prévenir qu'il va décidément en mission en Angleterre, mais qu'il l'emmène pour acheter quatre mille chevaux pour le ministère de la guerre ; il le prévient qu'il passera à Valenciennes le 18 pour le prendre.

(1) Toutes les lettres concernant le voyage de Biron en Angleterre et la campagne de l'armée du Nord sont extraites du curieux ouvrage publié par M. Pallain sur *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*. Plon, 1889.

De son côté, Narbonne mande à Biron, le 10 janvier : « J'ai imaginé avec raison qu'un petit tour en Angleterre serait excellent pour ta jaunisse. L'évêque te dira mieux que toutes les lettres du monde tout ce que nous voulons de toi. »

Biron était très aimé à Londres, où il connaissait toute la société; il pouvait donc rendre les plus grands services à l'évêque d'Autun en le présentant à des personnes de toutes les opinions et de tous les partis. Cette considération seule aurait suffi pour motiver le désir qu'on éprouvait de le voir accompagner Talleyrand. Bien qu'il fût malade, le duc accepta la mission dont on le chargeait. La pensée de revoir Mme de Coigny le transportait de joie et suffisait pour lui faire oublier ses maux et les ennuis de son expédition.

Biron et Talleyrand arrivent à Londres le mardi soir 24 janvier, mais le secret de leur mission n'a pas été gardé; toutes les gazettes annoncent leur arrivée et disent que l'un vient négocier une alliance défensive avec l'Angleterre, l'autre acheter des chevaux.

Le duc, fou de bonheur, radieux de retrouver une maîtresse tendrement aimée, court d'abord se jeter aux pieds de Mme de Coigny; on peut supposer ce que fut le revoir après une si longue séparation et au milieu des événements tragiques et menaçants qui ne laissaient à personne la certitude de se retrouver; puis après les premières effusions, il s'occupe avec la plus grande activité de négocier l'achat de chevaux pour remonter l'armée royale.

Malheureusement la maladroite publicité donnée à la

mission de Biron avait surexcité les exigences des marchands, et le duc s'aperçut bien vite qu'il lui serait impossible de traiter dans les conditions où le ministère français l'espérait.

Il poursuivait ardemment ses négociations, lorsque le coup le plus inattendu vint le frapper : il fut arrêté pour dettes, sur la plainte d'un marchand de chevaux nommé Foyard, et conduit immédiatement, en dépit de ses protestations, dans une de ces maisons d'arrêt nommées Sponging Houses. A ses différents voyages, Biron avait perdu au jeu dans les clubs de Londres, et, suivant l'usage, il avait emprunté aux « valets-maîtres », qui, comme les croupiers de nos jours, faisaient des avances aux membres du club. Mais la plupart des billets pour lesquels on l'arrêtait étaient faux.

La loi anglaise était formelle, et il n'y avait pas moyen d'y échapper, à moins de fournir une caution considérable. Dans toute l'étendue de l'Angleterre, une sentence d'emprisonnement s'exécutait envers quelque personne que ce fût et à quelque rang qu'elle appartînt. Un simple bourgeois pouvait faire arrêter le Roi, s'il lui devait une somme exigible et qu'il fût en retard pour la payer. D'illustres exemples ont prouvé que les plus hauts personnages étaient soumis à cette loi comme le plus humble des citoyens. Pendant l'émigration, le comte d'Artois vint en Angleterre. A peine était-il à Londres que les fournisseurs de l'armée de Condé réclamèrent de lui de fortes sommes. Monsieur nia cette dette, n'en ayant jamais eu connaissance, dit-il; il n'en fut pas moins poursuivi, et pour échapper à la pri-

son, il dut, sur le conseil du ministère anglais, s'enfuir en Écosse, au château d'Holyrood, où la loi anglaise ne pouvait plus s'appliquer. On fit alors passer un bill qui déclarait qu'on ne pouvait être arrêté pour des dettes contractées à l'étranger. A ce moment seulement, le prince put revenir à Londres.

Il y avait à Londres deux prisons pour dettes, celle de Fleet et celle de King's bench.

La prison de King's bench, où Biron fut enfermé, était très vaste et fort commode. Située presque dans les champs, elle ressemblait à une petite ville. On y trouvait des rues, des boutiques, des tavernes, un jardin, etc. On n'y voyait ni grilles, ni verrous; l'entrée seule était gardée. On y rencontrait des membres de la plus haute aristocratie; ils y vivaient sur le plus grand ton, occupaient de beaux appartements et donnaient des bals et des assemblées.

Le duc n'était donc pas trop malheureux matériellement parlant; il était bien logé, bien nourri, et pouvait jouir de toutes les commodités de la vie, mais on peut supposer que son état moral était au plus bas.

Notre héros était la victime d'une abominable perfidie. Il avait été question de faire fuir Louis XVI et de le mettre à la tête de l'armée du Nord. La présence de Biron à Valenciennes gênait ceux qui entretenaient de tels projets. Des aristocrates, qui se trouvaient à Londres, prévenus de l'arrivée du duc, avaient imaginé l'ingénieux moyen que nous venons de voir pour le retenir indéfiniment en Angleterre. Les billets venaient de Paris, où, nous le

savons, on en fabriquait à la douzaine au Palais-Royal.

C'est en vain que le défenseur de Biron, M. Erskine, l'un des plus habiles et des plus éloquents orateurs du barreau anglais, soutint que son client était revêtu d'un caractère officiel. L'excuse ne fut pas admise. C'est en vain que l'on rappelait que, quelques années auparavant, l'oncle du prisonnier, le maréchal de Biron, avait généreusement payé les dettes de l'amiral Rodney, enfermé à Paris, afin qu'il pût combattre contre la France.

Dès que Mme de Coigny apprend l'infortune de son ami, elle lui écrit pour lui faire des offres de service, pour se mettre à sa disposition, elle et tous ses amis, Pitt, etc. Pour elle, il n'y a pas de doute, le coup part de Paris. Elle soupçonne Narbonne d'avoir imaginé ce moyen pour retenir Biron en Angleterre. « Cependant je parierais que son intention n'a pas été aussi infernale que sa conduite l'annonce, écrit-elle. Il a trouvé ce moyen ingénieux et inconnu de vous faire rester et me prouve ainsi ce que je savais déjà, c'est que le défaut de caractère dans les grandes places entraîne avec soi tous les inconvénients de la perversité du cœur. » Il est évident pour elle qu'on veut se débarrasser du duc, mais on ne donnera pas aux aristocrates cette satisfaction; il faut à tout prix trouver les fonds et sortir de prison. Elle imagine mille combinaisons diverses : « Ne pourriez-vous pas, dit-elle, détacher un courrier à M. d'Orléans? Il me semble que ce petit service qu'il pourrait vous rendre en cette occasion ne serait pas la quittance de ceux que vous lui avez rendus, lorsqu'il était en Angleterre. » Enfin elle offre elle-

même et avec une grâce charmante tout ce qu'elle possède : « J'espère, si la somme n'est pas trop exorbitante, que vous vous souviendrez que j'ai ici quelques diamants, qui seront en gage, en vente, en caution, quand et comme il vous plaira, si vous en avez besoin. »

La marquise, en attendant, faisait les plus actives démarches pour obtenir la liberté de son ami. Elle mettait en mouvement toutes ses relations, le prince de Galles lui-même, mais tout fut inutile. Elle s'indignait contre Talleyrand, qui avait des lettres de crédit pour des sommes considérables et qui ne s'en servait pas pour faire mettre son compagnon en liberté. « J'espère qu'il ne se laisse pas influencer par sa tête, écrivait-elle. Je la crois bien mauvaise en fait d'intention et de conduite. »

Elle voulait avoir chaque jour des nouvelles du duc, et elle s'occupait de lui avec la plus tendre sollicitude; elle lui faisait espérer qu'elle rentrerait en France avec lui, dès qu'il serait en liberté.

Cependant M. de Gontaut, ayant appris la fâcheuse mésaventure arrivée à son fils, avait chargé son correspondant à Londres, M. du Tems, d'aller voir Biron dans sa prison pour le consoler; mais d'argent il n'était pas question. « Mon père m'a fait offrir tous ses sacrements, écrit le duc; il est entièrement conduit par des aristocrates de toutes les classes dont je vois que le principal but est de m'éloigner et de me mettre tout à fait hors du jeu. »

Un cousin de Biron vint à Londres, envoyé par la famille, pour arranger les affaires de son parent. Mais on prétendait que, par-dessous main, le duc de Gontaut avait

écrit pour qu'on retînt son fils en prison, quelque chose qu'on pût proposer pour l'en faire sortir. A cette nouvelle, Mme de Coigny, outrée d'indignation, ne peut s'empêcher de s'écrier : « J'espère que ce vieux monstre est en enfance, s'il a été capable de se laisser entraîner dans une si horrible perfidie. »

Enfin, un généreux Français que Biron ne connaissait même pas, M. de Courchamp, et un Anglais, milord Rawdon, vieil ami du duc, émus de la situation de notre héros, fournirent la caution de soixante-quinze mille francs exigée par la loi.

Biron sortit donc aussitôt de la prison de King's bench; mais, à la nouvelle de sa mise en liberté, ses ennemis allaient faire surgir de nouveaux billets, de nouveaux créanciers, vrais ou faux, il fallait fuir au plus vite ; milord Rawdon donna asile au fugitif et le fit partir mystérieusement pour Douvres après s'être assuré qu'il y trouverait un paquebot tout prêt pour le transporter à Boulogne. Biron arriva sain et sauf sur le sol français.

Tel fut son dernier voyage en Angleterre et sa dernière entrevue avec Mme de Coigny.

A partir de ce moment, la marquise reprend sa correspondance avec lui. Elle lui écrit dès qu'elle apprend son heureuse arrivée :

« 6 mars 1792.

« Je suis charmée que vous soyez en France, mais je suis loin d'être tranquille avant de vous savoir à Paris. Il me faut absolument apprendre d'abord que vous y êtes

arrivé rue Pochet, et puis comment vous y êtes établi. J'espère que vos affaires ne sont pas assez mauvaises pour que ce soit incognito. Votre conduite est si constamment admirable que je veux qu'aucune de vos démarches ne soit cachée et j'aime presque mieux pour vous le danger que le mystère.

« Votre cousin Gontaut est reparti en *toute* diligence, comme il était venu, à ce qu'on dit. J'ai appris, par lui, que vous aviez été arrêté seulement pour huit cents louis. Si le fait est vrai, jamais je ne vous pardonnerai de n'avoir pas envoyé chercher mes diamants. J'aurais été si heureuse et si fière d'avoir jamais pu en tirer un tel parti ; non, jamais je ne me consolerai que vous m'ayez refusé la plus douce jouissance que vous-même puissiez me procurer. »

Puis elle s'indigne de la conduite de Narbonne, de celle de M. de Gontaut, de tous les aristocrates enfin, et elle s'écrie :

« Mon Dieu ! que toute cette racaille aristocratique est une diabolique engeance, et qu'il est aisé de la braver, quand on ne trouve pas plus doux de la fuir ! Ah ! je vous réponds que, dans les grandes circonstances, je retrouve la fierté, l'insolence même de mon caractère. *On tient toujours à son premier métier.* »

La prison, la maladie, les mille traverses qui venaient le frapper n'avaient pu altérer la bonne humeur et la gaieté de Biron. Au milieu de tous ses soucis, il continuait à écrire à Mme de Coigny des lettres pleines de charme et d'esprit. Elle lui répond :

« Hertford Street, n° 41.

« Mon Dieu ! quelle aimable créature que votre esprit et que vous êtes heureux, au milieu de vos malheurs, de l'avoir pour consolateur !

« Je ne crois pas, depuis les deux dernières lettres que j'ai reçues de vous, que je me trouve à plaindre, même de votre absence ; elles sont si aimables, si sensibles, que je suis tenté de lui en conserver de la reconnaissance. De grâce, continuez à vous rendre ainsi présent à moi, en dépit de la distance qui nous sépare.

« Je suis fatiguée de compter sur l'avenir pour la combler ; il recule à mesure que j'avance, et je vois bien clairement que je suis destinée à marcher encore longtemps sans arriver. »

Puis elle lui raconte que M. de Coigny vient de partir pour Paris sans esprit de retour (1). Enfin, elle consulte son ami sur ce qu'elle doit faire, rester en Angleterre ou rentrer en France :

« La guerre et la famine, qui menacent alternativement Paris, m'effrayent pour y rentrer et surtout pour m'y établir. Conseillez-moi encore une fois, et que ce soit aussi raisonnablement que si ce devait être la dernière. »

Cependant Biron, à peine arrivé à Boulogne, avait envoyé un courrier à Narbonne pour lui raconter les conséquences de sa mission :

(1) M. de Coigny resta peu de temps à Paris. Au mois de septembre, il était à Aix-la-Chapelle. Il ne rentra en France qu'après la Restauration.

« Boulogne, 21 février 1792.

« La désastreuse et inutile course que tu m'as fait faire en Angleterre est enfin terminée, mon cher Narbonne. Je ne te reproche aucun des malheurs qui en résultent, ni la longue et insupportable suite qu'ils auront pour moi; je t'observerai seulement que si je connaissais moins ta loyauté et ton amitié, que si je n'avais, enfin, à juger que la conduite d'un ministre dangereusement livré à mes ennemis, je pourrais soupçonner la plus atroce des perfidies et j'aurais le droit de rendre mes soupçons publics; je suis heureux de n'avoir à me plaindre que de ta légèreté.....

« Ne parlons plus de cette vilaine affaire, ni de quelques dégoûtants détails dont les preuves sont presque malgré moi restées entre mes mains, et que je dois cependant conserver comme du vinaigre des quatre voleurs, en cas de perte.

« Il me serait à présent désagréable d'aller à Paris, où beaucoup de choses m'agiteraient et me tourmenteraient encore. *Je suis extrêmement malade et je n'ai pas le temps d'attendre pour me reposer, car je n'en puis plus.* Je prends donc mon parti de retourner à Valenciennes lentement..... *je ne puis aller vite, car le froid me fait un mal horrible*. Adieu, mon cher Narbonne. Tu connais mon tendre et inaltérable attachement pour toi. »

Narbonne lui répond, le 5 mars 1792 :

« J'ai été trop cruellement affecté de ta peine, mon ami, pour pouvoir être sensible à autre chose qu'au bonheur de te savoir de retour.

« Ta lettre, j'en suis sûr, quand je te la montrerai, te paraîtra bien injuste, mais te voilà et je ne me plains pas.

« Certainement, il faut que tu aies une légion. Tu sais à présent que c'est un des plus beaux corps que l'on puisse commander, et tu me pardonneras, je l'espère, d'insister pour que tu la prennes. Quant au lieu de la résidence, le maréchal de Rochambeau te donnera à choisir entre Valenciennes et Douai, et moi, je te propose, si tu le veux, de ne prendre ni l'un ni l'autre, et de commander les troupes qui sont rassemblées sur les frontières du Piémont.

« On dit que tu es malade, que tu as la jaunisse. Ne te laisse pas abattre sous une contrariété qui n'a donné lieu qu'à dire de toi ce que tout le monde en pense, c'est-à-dire beaucoup de bien.

« Surtout, je te conjure de me parler avec l'amitié et avec la confiance que j'ai le droit d'exiger de toi quand il est question de ce qui peut t'intéresser.

« Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. »

Biron déclara qu'il aimait mieux rester sous les ordres de M. de Rochambeau, et il demeura à Valenciennes.

CHAPITRE XXVI

1792

Mort de l'empereur Léopold. — Narbonne est renvoyé. — Il est remplacé par M. de Grave. — Inquiétudes de Mme de Coigny. — Dumouriez remplace Delessart aux affaires étrangères. — Correspondance avec Biron. — Plan de campagne de Dumouriez. — Déroute du corps commandé par Dillon. — Assassinat de Dillon et de plusieurs officiers. — Marche de Biron sur Mons. — Panique des dragons. — Biron les rallie et les ramène. — Retraite de la colonne sur Quiévrain. — Les troupes se débandent. — Rentrée à Valenciennes. — Conduite héroïque de Biron. — M. de Rochambeau donne sa démission. — Biron refuse le commandement en chef. — Il quitte l'armée du Nord et est nommé à l'armée du Rhin.

Cependant les événements se précipitent. L'empereur Léopold meurt le 1er mars, et la guerre devient imminente avec l'Autriche.

Le 9 mars, Narbonne se brouille avec Bertrand de Molleville, et il est obligé de quitter le ministère. On le renvoie brutalement, presque grossièrement. A cette nouvelle, Mme de Coigny écrit à Biron : « Comment M. de Narbonne a-t-il attendu pour partir d'être renvoyé de par le Roi ? C'est vraiment vouloir le coup de pied de l'âne. » Puis elle s'extasie sur la façon dont son ami a su deviner l'avenir : « Mon Dieu ! comme les événements justifient votre prévoyance !... Je suis sûre qu'en montrant votre lettre, je pourrai faire tomber la réputation de Nostradamus. »

Un autre jour, supposant que le duc doit avoir des besoins d'argent, elle veut le faire profiter d'une aubaine qui vient de lui advenir, et elle lui écrit de façon charmante : « Je vous propose six cents louis que ma mère vient de me donner et que je chargerai de vous remettre dans le caractère d'une dette. N'en soyez embarrassé ni pour vous ni pour moi. Ils ne sont nécessaires ni à l'un ni à l'autre, et ils seront ainsi agréables à tous deux... Adieu, écrivez-moi pour les accepter. Vous voyez que je veux être payée en papier. » Elle avait d'autant plus de mérite à faire cette proposition qu'elle se plaint sans cesse, dans ses lettres, de la lésinerie de son mari, qui ne lui donne que deux mille cinq cents livres par mois. Elle se voit forcée de vivre d'emprunts.

Mais Biron n'est plus l'homme des correspondances amoureuses ; ses devoirs militaires l'absorbent presque complètement, et il laisse souvent sans réponse les tendres épîtres de la marquise.

Sa situation n'est pas facile.

« On travaille nos troupes de toutes les manières possibles, écrit-il. On ne s'occupe d'autre chose que de préparer des insurrections. Ma présence contient tout, parce que ma surveillance est grande, que je suis bien informé et beaucoup avec le soldat. Je ne couche jamais hors de Valenciennes. J'ai annoncé deux ou trois fois que j'allais à Lille ou à Douai pour quelques jours ; je suis revenu le soir et j'ai presque toujours trouvé que l'on avait cherché ou commencé à faire du train. »

Il n'est pas un seul jour tranquille ; on cherche à em-

baucher les soldats ; les officiers sont accusés de trahison par leurs hommes. A Guise, il y a eu un régiment de cavalerie en complète insurrection ; partout on cherche à fomenter des troubles pour les grains.

Mme de Coigny, qui connaît cette situation dangereuse, en est profondément troublée, et quand ses lettres restent sans réponse, elle perd patience aussitôt et les idées les plus sinistres troublent son cerveau :

« 1er avril 1792.

« Qui est-ce qui peut faire que, me sachant également inquiète de votre position et de votre santé, vous soyez si longtemps sans me donner des nouvelles des deux ? Vraiment, la tête me tourne de votre silence et mon cœur tremble de n'avoir pas à vous le reprocher. Mais pourquoi, cependant, si vous êtes malade, ne me le faites-vous pas écrire par un de vos gens ? Vous savez bien qu'à telle distance que je sois de vous, un mot m'en rapprochera si vous avez besoin ou désir de mes soins. »

Biron ne répondant toujours pas, le 6 avril nouvelle lettre :

« Je suis inquiète, triste, affligée de votre silence et voudrais bien n'avoir qu'à m'en plaindre. De grâce, ne perdez pas un moment pour me rassurer. Je veux l'être avant de partir, et peut-être ne resterai-je pas longtemps ici. »

Biron n'avait pas le temps d'écrire à Mme de Coigny, parce que tous ses instants étaient pris par l'incessante surveillance qu'il devait exercer sur les troupes et aussi

par sa correspondance militaire et politique avec le général Dumouriez. Ce dernier avait été nommé ministre des affaires étrangères à la place de Delessart, en même temps que le chevalier de Grave remplaçait Narbonne au ministère de la guerre.

Biron et Dumouriez se connaissaient de longue date, ils avaient fait ensemble la campagne de Corse en 1768.

Dès que Dumouriez arrive aux affaires, il s'empresse d'écrire à Biron dans les termes les plus flatteurs :

« Paris, 27 mars 1792.

« Il y a longtemps que nos opinions et nos sentiments s'accordent... vous êtes, mon ami, un des plus forts arcs-boutants de ma machine politique et militaire... Nous avons besoin, entre gens honnêtes et forts, de nous aider pour sauver la patrie et la constitution... Je voudrais avoir un Biron à mettre partout. J'en voudrais surtout un dans mon cabinet et encore mieux à ma place. »

Biron et Dumouriez entretiennent une correspondance des plus actives, aussi bien sur la politique générale que sur les opérations militaires. Mais le ministre des affaires étrangères se faisait de grandes illusions sur les dispositions des armées ennemies.

Apprenant que les Autrichiens cherchaient à prix d'or à provoquer la désertion parmi nos troupes, il conseilla à Biron d'user des mêmes procédés. Quel triomphe si on pouvait promener des Autrichiens tout équipés dans Paris ! Cela donnerait confiance à la nation, qui verrait qu'on peut espérer fondre cette grande armée par l'appât

de la liberté et de l'aisance. Et puis cela inspirerait aux généraux autrichiens de la méfiance contre leurs soldats. « Comme les généraux sont des Allemands brutaux et bêtes pour la plupart, ils croiront pouvoir arrêter la désertion en redoublant de sévérité, et cette même sévérité augmentera les déserteurs. »

Le duc se conforma aux instructions du ministre, mais les troupes autrichiennes ne se laissèrent séduire ni par les principes ni par l'or de la Révolution, et on ne put envoyer dans la capitale ni « une compagnie », ni « un escadron » de déserteurs autrichiens, comme s'en était flatté Dumouriez.

Le duc avait à Valenciennes, sous ses ordres, le duc de Chartres. Le duc d'Orléans avait tenu essentiellement à ce que son fils fît ses premières armes sous la direction de Biron, et il lui avait confié le jeune homme. M. de Chartres commandait le 14ᵉ régiment de dragons et s'acquittait de sa tâche avec la plus grande distinction. Tout à coup Biron apprend que M. de Grave disperse tout le régiment dans le département de l'Aisne par petits groupes. Il s'indigne d'un pareil procédé et écrit aussitôt à Dumouriez :

« Au nom du ciel, opposez-vous à une disposition si absurde. *M. de Chartres est le colonel de dragons le plus patriote et le plus occupé de son affaire de toute l'armée. Son régiment est complet, bien monté, plein de zèle. Est-ce donc parce que M. de Chartres est Jacobin et fils de M. d'Orléans qu'on donne à lui et à son régiment un pareil dégoût?* Si c'est pour plaire aux Tuileries, ce moyen est certain, *et cela nous doit apprendre, à nous, officiers*

patriotes, à quoi nous devons nous attendre. Noailles joint ses réclamations aux miennes. *Je suis sûr que c'est par une intrigue criminelle que M. de Chartres et son régiment ont été éloignés de Valenciennes, et je vous demande avec les plus fortes instances de ne pas laisser l'effet d'une telle vilenie se prolonger davantage.* »

Le général eut gain de cause et le duc de Chartres resta à Valenciennes.

Peu de temps après, le duc d'Orléans lui-même vint voir son ami Biron et le remercier du zèle avec lequel il avait défendu son fils. Il était accompagné de ses deux autres enfants, les ducs de Montpensier et de Beaujolais. Le prince fut si touché de l'affection et de l'attachement que le général témoignait à ses enfants, il était en outre si persuadé qu'on ne pouvait leur donner à suivre un modèle plus chevaleresque, que non content de lui avoir confié M. de Chartres, il se décida à lui donner encore M. de Montpensier; Biron prit ce dernier avec lui comme aide de camp.

C'est à cette époque que se place un incident assez futile, mais qui eut au moins l'avantage pour notre héros d'amener une diversion et de lui laisser oublier pendant quelques jours ses préoccupations et ses soucis.

Un jour, on voit arriver au camp un phaéton fort élégant attelé de trois chevaux; ce phaéton est conduit par une femme de belle prestance et dans un accoutrement des plus singuliers. Elle est vêtue d'une amazone de drap bleu à ceinture tricolore; elle a un chapeau de castor coquettement posé sur l'oreille.

On lui demande ce qu'elle veut. Elle veut parler au général Biron.

Quelle est cette femme, d'où vient-elle?

Elle a nom Suzanne Giroux et est née dans la rue Saint-Denis d'un ménage de riches négociants. Après avoir épousé un avocat de Soissons, nommé Quillet, elle a eu une liaison avec Hérault de Séchelles. C'est une jeune femme espiègle, écervelée, romanesque. Les succès galants de Lauzun lui ont tourné la tête, elle veut voir le général Biron et elle part pour Valenciennes. Mais pour cette galante équipée elle a quitté le nom par trop vulgaire de Quillet, et elle se fait appeler Mme de Morency.

Biron accueille Mme de Morency avec une grâce parfaite; il ne peut qu'être touché de la démarche; la magnifique chevelure blond cendré de la jeune femme, ses grands yeux éclatants, sa bouche à la chinoise font sur le général la plus vive impression; pendant quelques jours, Mlle Laurent est complètement négligée, abandonnée : Suzanne règne sur le cœur de Biron.

Mais leurs amours sont de courte durée. Mme de Morency adore monter à cheval, et elle court volontiers la campagne malgré le peu de sûreté des routes. Un jour elle s'éloigne un peu trop et tombe dans un parti de hulans qui l'entraîne dans le camp autrichien. La jeune femme fait contre mauvaise fortune bon cœur, et comme on la traite avec tous les égards dus à sa beauté, elle se résigne assez vite à son nouveau sort. On lui fait faire un charmant uniforme de chasseur tyrolien en drap bleu de

ciel, avec les revers queue de serin; elle porte de jolies petites bottes à l'écuyère et le chapeau avec le panache bleu et jaune (1).

Mais revenons à Biron.

La santé de M. de Rochambeau donnait de vives inquiétudes; l'on ne savait s'il serait en état de rejoindre l'armée, et Dumouriez proposa à Biron de le remplacer.

« Cette perte est irréparable, répond le duc, car ses intentions sont pures et ses talents militaires rares; vous ne le remplacerez pas, mais tâchez du moins de lui donner pour successeur un général dont les opinions et le patriotisme soient inattaquables. *J'avoue que je ne me sens pas l'expérience suffisante pour une si forte charge et que je craindrais qu'elle ne fût au-dessus de mes forces.* Mais je vous promets, mon brave et loyal ami, de servir de bon cœur sous tel général patriote que vous voudrez, fût-il mon cadet. »

Dumouriez insiste pour que Biron prenne le commandement, et il ajoute :

« Mon amitié n'a aucun mérite dans cette disposition. Je n'ai fait que consulter l'intérêt de la patrie et de l'opinion publique.

« L'amitié est bien à son aise quand elle est aussi parfaitement d'accord avec le bien public. Soyons toujours ainsi, mon ami, et laissez-moi saisir les occasions de vous

(1) Peu de temps après elle s'ennuie, prend la fuite, retourne au camp français, mais Biron n'y est plus; alors elle va à Lille, y trouve mille aventures et devient la maîtresse de Dumouriez. Plus tard elle écrit des romans.

mettre à la main le bâton qu'ont honoré vos pères. Nous avons toujours été d'accord sur nos opinions politiques, nous avons travaillé ensemble, nous avons été repoussés ensemble par l'ancien régime et nous parviendrons ensemble à affermir le nouveau. »

Biron lui répond très noblement :

« Je suis bien touché, mon ami, de l'ambition que vous avez pour moi, mais je ne puis la partager, je vous le répéterai invariablement. Disposez de moi, tant que vous me croirez utile, à quelque prix que ce soit; je ne répugnerai à rien, et tout me conviendra. Je fais à ce devoir aujourd'hui des sacrifices bien plus grands qu'on ne pense. »

En effet, il se trouvait si souffrant, si fatigué, si épuisé, qu'il n'avait plus qu'un désir, aller se reposer en Corse.

Les projets de Dumouriez, si favorables à Biron, n'eurent pas lieu d'être mis à exécution. M. de Rochambeau se rétablit, et il put rejoindre son armée.

A force de peines et de soins l'armée du Nord était enfin sur pied et en état de faire campagne. On n'attendait plus que l'entrée de Brunswick en France pour commencer les hostilités. Dès qu'elle fut connue, M. de Rochambeau reçut l'ordre de prendre l'offensive.

Mais on ne le consulta en aucune façon sur la direction des opérations militaires; on lui envoya de Paris un plan de campagne tout fait et qui avait été élaboré en conseil des ministres.

Trois corps d'armée devaient marcher le 28 avril sur Mons, Tournay et Furnes. Le corps le plus important

devait partir de Valenciennes, sous les ordres de Biron, et se diriger sur Mons. Le deuxième, commandé par Théobald Dillon devait quitter Lille le même jour et attaquer Tournay. Enfin, le troisième corps avait Furnes pour objectif.

La Fayette, de son côté, devait marcher le 29 sur Namur.

Malheureusement, ce plan de campagne ne resta pas secret, et il fut publié par tous les papiers publics.

Rochambeau ne jouait pas un rôle actif dans le début des opérations. Il avait l'ordre de rester à Valenciennes pour rassembler toutes les troupes qui restaient en arrière, puis de suivre avec elles comme réserve.

Le maréchal se mit aussitôt en mesure d'exécuter les ordres reçus; il réunit les troupes et les subsistances nécessaires.

En même temps, Biron recevait de Dumouriez une lettre des plus singulières. Le ministre des affaires étrangères l'assurait qu'une révolution était imminente dans le Brabant et que les Autrichiens déserteraient en masse à la vue de l'armée française. Quelques bombes devaient aisément venir à bout de Mons, dont les murailles étaient vieilles et de terre de tourbe. De là, Biron marcherait sur Bruxelles; il n'y serait pas plus tôt entré que les États enverraient une députation pour lui offrir de l'argent. De Bruxelles il se rendrait à Anvers, traverserait l'Escaut, s'emparerait d'Ostende et de Newport, etc.

Bref, c'était plus une marche triomphale qu'une campagne que Dumouriez faisait entrevoir au duc; nulle part il ne devait y avoir de résistance. Les Belges et les déser-

teurs devaient en peu de temps doubler l'effectif de l'armée française.

Biron, confiant dans les assurances de Dumouriez, se montrait plein d'enthousiasme. Le 25, il écrivait au ministre : « J'ai reçu vos ordres avant-hier soir. Tout sera prêt pour le 27 au soir. Nous n'emporterons ni tentes ni effets de campement. Je serai le 28 à Quiévrain et le 29 au point de jour devant Mons. »

Malheureusement, tous les renseignements fournis par Dumouriez étaient faux : l'armée autrichienne était parfaitement préparée; les soldats ne songeaient pas plus à déserter que les Belges à se révolter, et les généraux français s'aperçurent bien vite de l'insuffisance de leurs forces contre l'armée qu'ils avaient à combattre. La déception fut cruelle.

Théobald Dillon était parti de Lille dans la nuit du 28 au 29 pour être au matin devant Tournay. Il apprit en route que la garnison de la ville était sortie pour venir au-devant de lui. Ayant reconnu que l'ennemi avait des forces doubles des siennes, il ordonna à sa cavalerie de faire retraite sur l'infanterie et l'artillerie, qui se trouvaient en arrière. La cavalerie manœuvra très mal, puis quelques hussards autrichiens ayant paru, la cavalerie française, sans qu'on eût tiré un coup de fusil, prit la fuite en criant : « Sauve qui peut! » elle entraîna l'infanterie; la colonne entière fit volte-face dans une déroute sans exemple.

Dillon essaya de rallier les fuyards; ses propres soldats lui tirèrent deux coups de pistolet, l'arrachèrent de la

grange où il s'était réfugié, le ramenèrent à Lille tout sanglant et l'égorgèrent dans la rue.

Les misérables qui l'avaient assassiné pendirent aussi son aide de camp Chaumont, le colonel du génie Berthois, l'ancien curé de la Madeleine et quatre prisonniers autrichiens.

Avant de quitter Valenciennes pour sa première expédition, Biron eut la consolation de recevoir quelques lignes tendres de Mme de Coigny :

« Il y a quinze jours que je n'ai reçu de vos nouvelles, lui écrit-elle, mais je le regrette trop pour vous donner, par ma paresse, la même cause d'inquiétude et de chagrin... De grâce, donnez-moi donc des moments de tranquillité le plus que vous pourrez. Songez qu'au lieu de languir dans l'attente, j'y mourrais dans ces circonstances.

« On me mande de Paris que vous êtes chargé d'attaquer Mons. Je vous y espère autant de succès que je vous en souhaite. »

Biron se met en marche le 28 avril et occupe le camp de Quiévrain. Les ducs de Chartres et de Montpensier l'accompagnent dans son expédition. Le 29 au matin, il s'empare du village de Quiévrain et se dirige sur Mons en trois colonnes. Avisé par ses espions que les Autrichiens sont en très grand nombre, il n'avance qu'avec une extrême circonspection.

Enfin, son avant-garde de hussards prend le contact avec les hulans et les chasseurs tyroliens. Biron disperse les Autrichiens à coups de canon et leur tue pas mal de

monde. Mais en approchant il s'aperçoit que les hauteurs de Berteaumont, en avant de Mons, sont occupées par un corps de troupes fort considérable, qu'elles sont retranchées, garnies de batteries et que leur position est à peu près inexpugnable.

D'autre part, ses propres troupes sont fatiguées par une longue marche, exténuées par la chaleur; on ne peut songer à les lancer contre des troupes fraîches. Le général décide donc de les laisser reposer et d'attendre des nouvelles de Mons.

La réception était si peu conforme à celle que lui avait annoncée Dumouriez qu'il ne pouvait en croire ses yeux : « J'ai trouvé le pays entièrement déclaré contre nous, écrit-il avec tristesse; pas un patriote ne nous a donné de nouvelles, pas un ne nous a joints, pas un déserteur ne nous est arrivé. »

En attendant, on tiraillait des deux côtés sans se faire grand mal.

Tout à coup arrivent des dépêches de M. de Rochambeau; il apprend à Biron la défaite de Tournay et les scènes sanglantes qui l'ont suivie.

Que faire?

Attaquer l'ennemi, c'était courir à un désastre certain.

Battre en retraite sur-le-champ?

Mais les troupes étaient épuisées de fatigue et de besoin; harassées par la chaleur, les soldats avaient jeté leur pain et n'avaient pas de quoi manger. Les chevaux n'avaient point de fourrage. Battre en retraite pendant la nuit dans ces conditions et en présence d'un ennemi

frais et bien supérieur en nombre, n'était-ce pas une grande imprudence?

Biron se détermine à laisser à ses hommes quelques heures de repos.

Tout à coup, vers dix heures du soir et sans que l'on sache comment, le bruit se répand que la cavalerie autrichienne a pénétré dans le camp. Les 5ᵉ et 6ᵉ régiments de dragons enfourchent leurs chevaux et s'enfuient au grand trot sur le chemin de Valenciennes en criant : « Nous sommes trahis! » Biron saute à cheval et court après les fuyards. Le temps était superbe, il faisait un beau clair de lune, mais l'atmosphère était obscurcie par les flots épais de poussière que soulevait le galop des chevaux. Cette course avait quelque chose de fantastique : on ne se voyait pas, on ne se reconnaissait pas; on était emporté par le torrent. Enfin, grâce à des efforts surhumains et au bout d'une lieue seulement, Biron parvient à se faire écouter, puis à se faire obéir. Il fait honte à ses hommes de leur lâcheté, et il ramène au camp les deux régiments presque au complet.

Les quelques fuyards qu'on ne put atteindre arrivèrent à Valenciennes toujours au galop; ils annoncèrent naturellement qu'ils avaient été trahis et même que Biron avait déserté.

Le 3 au point du jour, l'armée commença sa retraite.

Le duc avait confié le commandement de son arrière-garde au vicomte de Rochambeau, le fils du maréchal. Cet officier, plein de zèle et d'activité, montra dans cette douloureuse retraite autant de valeur que d'intelligence,

Biron, dans son rapport officiel, lui rendit une éclatante justice.

Enfin l'on arriva à Quiévrain sans avoir été entamé. Là Biron rencontra les troupes que le maréchal de Rochambeau, sur le rapport des fuyards, envoyait en toute hâte à son secours.

Mais les hulans autrichiens nous suivaient et nous harcelaient. Il fallut abandonner Quiévrain. C'est en vain que Biron fait des prodiges de valeur, c'est en vain qu'il veut entraîner ses troupes et reprendre la ville; il ne trouve que le brave 49e régiment qui veuille le suivre. Avec lui il s'en empare de nouveau, mais il ne peut s'y maintenir et il est obligé d'abandonner son camp et de rentrer à Valenciennes.

Alors commence un effroyable désordre. Tout fuit pêle-mêle, infanterie, cavalerie, artillerie; les chemins sont couverts de fusils, de sabres et de sacs. Plus de soixante soldats expirent de fatigue et de peur; quelques-uns, tourmentés par une soif ardente, se traînent jusqu'à des mares d'eau fétide et y meurent. On laisse sur la place les effets de campagne, les équipages, plusieurs pièces de canon; on rentre et on s'entasse pêle-mêle dans Valenciennes, puis on lève les ponts; personne ne veut quitter l'abri qu'offrent les murailles.

Au milieu de ce désastre, Biron courut les plus grands dangers. Il montra un véritable héroïsme et n'échappa que par miracle à la mort affreuse de Dillon. Le maréchal de Rochambeau s'était porté avec toute sa cavalerie sur les hauteurs de Sainte-Sauve pour favoriser la retraite. La

ville était donc dégarnie de troupes obéissant à leurs chefs et l'on pouvait craindre à Valenciennes ce qui était arrivé à Lille. Biron n'hésita pas un instant. « Je crus devoir, dit-il, employer le reste de mes forces à prévenir de grands malheurs et ne pas me dérober à la justice ou à la fureur du peuple et du soldat, dont toute la colère se portait sur les officiers généraux. »

Au milieu d'une effervescence sans pareille et au risque d'être mille fois égorgé par ses soldats affolés et mutinés, Biron se rendit seul, à pied, à l'hôtel de ville pour s'efforcer, avec les corps administratifs, de rétablir l'ordre et déblayer la ville. Le malheureux général eut la consolation, au milieu de ce désastre, de recevoir des habitants les marques de la plus grande estime; les soldats eux-mêmes, fascinés et dominés par son sang-froid et son courage, finirent par plier devant lui et lui obéir. Il parvint à reconstituer les régiments et à les faire sortir de la ville.

Dans son rapport officiel, Biron ne parle qu'avec la plus rare modestie de ce qu'il a fait, mais il n'oublie aucun des officiers placés sous ses ordres; il vante la valeur et l'intelligence de MM. de Beauharnais, de Foissac, de Pontavice, de Pressac, etc. Il n'oublie pas non plus les fils de son ami d'Orléans : « MM. de Chartres et de Montpensier, dit-il, ont marché avec moi comme volontaires et ont essuyé pour la première fois beaucoup de coups de fusil, de la manière la plus brillante et la plus tranquille. »

Son rapport se termine par cette phrase si douloureuse dans sa simplicité et où l'on sent l'émotion poignante qui

devait étreindre le malheureux général : « Je n'ai rien à me reprocher. Je ne crois pas que personne attaque ma conduite. Si elle excite le plus léger soupçon d'un tort, je demanderai avec instance d'être jugé par une cour martiale, et, dans tous les cas, je ne puis plus continuer à servir que comme soldat tant que ma patrie sera en danger. »

Nous connaissons le triste sort des deux premières colonnes ; voyons ce qu'il était advenu de la troisième.

Partie de Dunkerque le matin du 26, elle avait occupé Furnes sans opposition. Mais à la nouvelle de la malheureuse affaire de Tournay, elle avait battu en retraite et était rentrée à Dunkerque.

Quant à La Fayette, qui se trouvait à Givet, prêt à marcher sur Namur et sur Liège, il renonça à tout mouvement en apprenant les nouvelles de l'armée du Nord.

La double déroute de Tournay et de Mons produisit un effet énorme et elle trompa complètement l'Europe sur la valeur de l'armée française. On crut qu'elle se débanderait partout à la première bataille, et l'on disait bien haut qu'il n'était besoin que de fouets de poste pour vaincre ces fameux soldats de la Révolution (1).

(1) Chose curieuse le sentiment national était parfois aussi vif à Coblentz qu'à Paris. On rapporte qu'après l'échec de Biron à Mons, on vit de vieux gentilshommes pleurer sur le malheur de leurs compatriotes, les révolutionnaires. L'idée de patrie n'était pas toujours lettre morte dans le cœur des émigrés. M. d'Haussonville raconte qu'à la suite d'une entrevue d'avant-postes sous le pavillon parlementaire, des émigrés désertèrent pour rejoindre Pichegru, n'ayant pu résister à l'attraction du camp français.

Dumouriez, furieux de voir le mauvais succès du plan dont il était l'auteur, s'empressa de rendre responsables ceux qui n'avaient fait que se conformer à ses ordres. Il écrit à Biron qu'ils ont marché comme des fous et qu'ils sont revenus de même.

« Je ne puis en convenir, répond le duc très nettement, car nous avons marché dans le meilleur ordre et pris une bonne position. L'ennemi lui-même nous rend cette justice. Quant à la retraite jusqu'à Quiévrain, je ne crois pas possible d'en faire une plus honorable.

« Vous me dites que je rejette sur vous nos malheurs. Ma conduite me semble avoir prouvé le contraire ; mais je n'ai pas dû vous cacher que vous aviez été indignement, scandaleusement trompé sur les dispositions des Brabançons, qui nous sont unanimement contraires ; nous l'éprouvons tous les jours. »

Peu de jours après le déplorable échec de Mons, Biron reçut de Mme de Coigny une lettre toute vibrante d'émotion et de tendresse ; ce fut pour lui, au milieu des terribles épreuves qui le frappaient, une consolation véritable ; il vit qu'il n'était pas seul au monde, que l'amie qu'il avait tant aimée lui restait fidèle dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

« 7 mai 1792.

« La tête me tourne d'inquiétude. Qu'est-ce que ces nouvelles de Flandre qui se répandent aujourd'hui ? On dit que vous avez été battu, que M. Dillon a été massacré, et que vous n'avez eu juste que le temps d'échapper. Mon Dieu !

A quelles scènes d'horreur sommes-nous donc réservés, et dans quelles cruelles angoisses je vais passer le temps de cette maudite guerre ! Par grâce, faites-moi donner de vos nouvelles chaque poste, ne serait-ce que par le laquais ! J'ai besoin d'en recevoir exactement, pour ne pas mourir d'inquiétudes. Je vous assure que c'est bien assez d'être condamnée à en vivre.

« Mais qu'est-ce donc que cette désertion qui s'est mise dans votre armée ? D'où peut venir cette lâcheté dans des âmes dont le cri naturel est : Vivre libre ou mourir ! Ah ! comment ne pas croire à présent que l'avilissement de la servitude forme un meilleur esprit de corps que l'enthousiasme de la liberté ! Et comment ne pas s'effrayer de voir ce qu'on aime exposé au danger de périr par ceux mêmes qu'il défend.

« Adieu, jamais je n'ai si cruellement souffert de vous, si tendrement aimé. Tout le monde ici est aussi bien pour vous que mal pour votre cause. En vérité, il faut être juste ; elle se défend mal. »

Après le revers de Mons, M. de Rochambeau avait envoyé au Roi sa démission. Il déclarait ne pouvoir commander une armée dont Dumouriez voulait faire jouer toutes les pièces de son cabinet, sans égard pour ses avis. Le maréchal fut autorisé à prendre un congé et Biron désigné pour lui succéder. On n'avait pas tardé à reconnaître que le duc n'avait aucune part de responsabilité dans les malheureux événements survenus et qu'il avait, au contraire, déployé un admirable courage et le plus rare mérite pendant la retraite.

Biron écrit aussitôt pour se défendre de l'honneur qu'on veut lui faire. Avec une noblesse de caractère bien rare, non seulement il refuse le poste qu'on lui offre, mais il fait l'éloge du maréchal et demande son maintien dans l'intérêt de l'armée. Il mande à Dumouriez le 11 mai :

« Je n'ai jamais eu à me louer du maréchal, ni en Amérique, ni ici ; il ne m'a marqué de la confiance que quand il n'a pu faire autrement. Je lui ai souvent été utile, et il n'a jamais rendu un compte avantageux de moi et ne m'a jamais dit un mot obligeant en me crevant à plaisir, et c'est parce que je ne suis capable d'aucune considération particulière que je vous répète que c'est celui de vos généraux qui entend le mieux la défense d'un pays et qui aura le plus d'avantage pour remettre un peu d'ordre et de discipline dans une armée qu'il connaît. »

En même temps, il écrivait une lettre non moins catégorique au ministre de la guerre. Elle fut lue à l'Assemblée dans la séance du jeudi 10 mai : « Mon honneur m'oblige à vous déclarer positivement que l'armée du Nord doit être considérée comme perdue, si M. le général Rochambeau l'abandonne ; qu'un très grand nombre d'officiers distingués, ceux qui servent le plus utilement, sont invariablement déterminés à quitter l'armée, et qu'alors elle sera dans un tel état, qu'on peut la regarder comme détruite, si elle est attaquée. Je puis m'y faire tuer comme soldat, mais je puis moins qu'un autre me charger de l'extraordinaire responsabilité d'un commandant d'intérim, pendant lequel les plus désastreux événements doivent se passer. Je finirai la campagne sous les ordres de

Rochambeau ; j'ai fort à cœur de lui prouver encore une fois que la manière dont mes généraux me traitent n'influe nullement sur celle dont je sers, et qu'il s'est trompé en annonçant que nous avions perdu tous deux la confiance des troupes (1). »

Le chevalier de Grave fut remplacé au ministère par Servan, et le maréchal de Rochambeau eut pour successeur Lückner.

La situation de Biron devenait chaque jour plus inquiétante. Non seulement il avait à lutter contre des troupes indisciplinées, aigries par des revers, travaillées par l'esprit révolutionnaire ; mais il était encore en butte aux embûches de ses ennemis, et l'on portait contre lui les accusations les plus ineptes. C'est cette situation douloureuse qui se trahit dans toutes les lettres de Mme de Coigny :

« Votre position me fait mourir d'impatience et d'in-

(1) A la suite de l'affaire de Quiévrain, M. Beugnot prononça un grand discours à l'Assemblée nationale : « Vous avez frémi de ce qui s'est passé à Lille, dit-il, et vous frémirez bien davantage quand je vous dirai qu'à votre porte on distribue au peuple une instruction ensanglantée, qu'on ose y proposer de massacrer vos généraux. J'en ai les preuves en main. C'est un libelle signé Marat, et dont voici un passage « Il y a plus de six mois que j'avais prédit que nos généraux, « tous bons valets de la cour, trahiraient la nation; qu'ils livreraient « les frontières. Mon espoir est que l'armée ouvrira les yeux et qu'elle « sentira que la première chose qu'elle ait à faire, c'est de massacrer ses « généraux. » Jetez les yeux sur Lille, et vous verrez mise en pratique cette affreuse théorie que nous avons à nous reprocher de n'avoir pas plus tôt réprimée. Si l'on veut connaître quels sont les plus mortels ennemis de la patrie, les voilà ; ce sont ces prétendus amis du peuple qui prêchent des maximes, qui distribuent des écrits tout dégouttants de sang..... »

quiétude, lui écrit-elle le 25 mai. Je crains vos ennemis autant que je les méprise. C'est vous dire assez la terreur qu'ils m'inspirent à votre sujet. Croyez-moi, méfiez-vous de leurs embûches, plus encore que de celles du général Beaulieu et Cie (1). »

Biron fait face à tout avec courage; rien ne l'abat, rien ne peut venir à bout de son indomptable énergie. Mais il est malade, sa santé est détruite; alors il demande un autre emploi et il insiste pour venir à Paris se justifier des accusations portées contre lui.

En attendant, les nouvelles de Paris sont chaque jour plus inquiétantes. Le 20 juin, les faubourgs ont envahi les Tuileries et le Roi a dû se coiffer du bonnet rouge, etc.

Mme de Coigny écrit à Biron le 18 juillet :

« Eh bien! où en sont les affaires publiques? Tournent-elles toujours aussi honteusement que prochainement à une chute absolue? Je vous avoue que je le crois bien, autant que je le crains. La conduite lâche et féroce de l'armée ne promet que des revers et des crimes. Pourvu encore qu'ils vous épargnent dans leurs implacables soupçons!

« Ah! mon Dieu! que je voudrais vous voir sorti patriotiquement et honorablement de ce dédale de périls et de perfidie! Ah! je vous assure que la chose publique m'importe peu en comparaison de cet intérêt particulier, et que le *Salvum fac legem et regem* est bien négligé dans mes prières.

(1) C'était le général autrichien.

« Exaucez donc celle que je vous fais de m'écrire régulièrement ou plutôt de me faire donner de vos nouvelles, car c'est là justement ce que je veux dire; songez que mon âme est tellement en vous, que je ne sens en moi que souffrances et inquiétudes, lorsqu'elle n'est pas rassurée sur vous.

« ... Adieu, aimez-moi ainsi que je pense à vous, c'est-à-dire constamment et tendrement. »

Enfin, au commencement de juillet, Biron reçut avis du changement qu'il sollicitait. Il était nommé général en chef de l'armée du Rhin. L'Alsace le demandait au ministre comme le seul officier général dont les qualités civiles et militaires pouvaient le consoler de la perte de Lückner.

Il partit aussitôt, ne fit que traverser Paris et se rendit en toute hâte à Strasbourg, siège de son nouveau commandement.

CHAPITRE XXVII

1792

Biron arrive à Strasbourg. — Le 10 août. — Lettres de Mme de Coigny et de Mme de Buffon.

Biron arrive à l'armée du Rhin le 18 juillet; le 20, il prête serment et prend le commandement. Il a avec lui, comme officiers généraux, Victor de Broglie, de La Morlière, de Custine, etc.

Le maréchal de Lückner, qui devait remplacer Rochambeau à l'armée du Nord, change de destination et est mis à la tête de l'armée du Centre. C'est La Fayette qui est envoyé à l'armée du Nord.

L'armée du Rhin, dont Biron prenait le commandement suprême, était dans un état des moins satisfaisants. Les premières lettres du général au ministre sont navrées.

On manque d'officiers généraux, d'officiers supérieurs, de subalternes, d'ingénieurs, de canonniers, de mineurs, etc. Les tentes, les marmites, les bidons, les fusils, les canons, les munitions, les outils, tout fait défaut. Personne ne s'occupe de ses devoirs; on ne songe qu'à fêter le nouveau régime. « Ce n'est pas avec des adresses, des pétitions, des fêtes et des chansons, écrit sévèrement Biron, qu'on résistera à des troupes aguerries, disciplinées, faites à la tactique et commandées par d'excellents officiers. »

La troupe est bonne cependant, mais elle manque de confiance dans ses chefs ; et comment s'en étonner quand on voit ce qui se passe ?

« Je ne puis dire trop de bien des soldats, écrit le duc ; ils sont pleins d'ardeur et du patriotisme le plus respectable, prêts à tout entreprendre sous les chefs dont ils ne suspectent pas les principes ; ils sont si habituellement trahis ou trompés par ceux qui les commandent, qu'ils voient journellement déserter à l'ennemi, que leur défiance est bien naturelle. »

Quant aux volontaires nationaux, le général en dit très nettement son opinion : « Ce sont des hommes excellents, mais les neuf dixièmes arrivent absolument nus, sans armes, sans équipements ni vêtements d'aucune espèce. On les habille d'une façon si succincte, qu'il serait barbare et impraticable de les faire servir pendant la mauvaise saison. Ils sont sans la moindre instruction ni connaissance du service, et quand on leur a trouvé des armes, il faut leur apprendre à s'en servir d'une manière qui ne soit pas dangereuse pour leurs camarades. »

Ils nomment leurs officiers à l'élection. « Ce système, écrit le général, est destructif de tout respect pour les supérieurs et de toute fermeté envers les subordonnés. Il est rare que les officiers jouissent de quelque considération dans leur troupe et qu'ils soient obéis. »

Après avoir longuement parlé de l'armée, Biron se loue de quelques officiers qui l'entourent, de Custine, de Kellermann, de Sheldon, de Victor de Broglie. Malheureusement, l'état-major est très mal composé. « Je n'en ai

jamais vu, dit le duc, qui méritât moins de confiance par ses principes et par ses talents. A part trois ou quatre personnes, tout le reste ne fait qu'intriguer et n'est bon à rien. »

Pendant que Biron s'efforce d'organiser son armée, les plus graves événements se passent à Paris.

Le 10 août, l'armée révolutionnaire a marché contre les Tuileries, et en quelques heures un trône vieux de dix siècles s'est écroulé. Le Roi, la famille royale sont arrêtés et prisonniers au Temple.

A la première nouvelle de ces terribles événements, Mme de Coigny, qui croit toujours Biron à Valenciennes et qui tremble pour ses jours, lui écrit :

« 17 août 1792.

« Mon intérêt pour vous est l'âme de mon existence ; ainsi, ne me sachez pas plus gré de vous aimer que de vivre. Mais prenez pitié de mes inquiétudes, auxquelles ce tendre sentiment me laisse en proie. J'ai vraiment l'âme glacée d'effroi et l'esprit frappé de terreur des événements que je viens d'apprendre. Vous pensez bien que c'est surtout pour leurs conséquences relatives qu'ils m'occupent et me tourmentent à cet excès.

« Sauf les massacres publics et particuliers, qui font toujours horreur à penser comme à voir, la conséquence directe de la déchéance me trouverait très philosophe, et je ne croirais pas le royaume perdu, parce qu'un roi qu'on soupçonne de conspirer contre lui n'est plus chargé du soin de le défendre. Mais ce qui me trouble, me désole, me

terrifie au delà même de l'exagération, c'est l'effet que produira sur l'armée ce grand événement. Je crains que sa confiance en son vieux chef ne la conduise directement à la trahison et que vous ne deveniez une malheureuse victime de tant de lâches et abominables perfidies.

« Par tous les courriers, adressez-moi un *je vous aime et je me porte bien;* mon cœur ne forme pas d'autres vœux.

« Le ciel en est témoin, ce sont là les premiers et derniers de mes souhaits, et je lui jure que de longtemps je ne l'importunerai d'autres prières.

« O liberté ! quel mal tu nous causes pour le bien que tu nous as promis !

« Adieu ! croyez que mon cœur, mon âme et mon esprit sont tout à vous et en vous. »

De son côté, Mme de Buffon, qui est revenue à Paris avec le duc d'Orléans, écrit à Biron des détails sur les événements ; elle est, depuis plusieurs années, très liée avec lui, et il a pour elle autant d'estime que d'affection. On ne peut être que stupéfait des appréciations de la jeune femme et du ton badin qu'elle emploie dans un pareil moment :

« Les chevaliers du poignard ont eu la douleur de voir ou de savoir que l'on a mis leur gros chef au Temple, où il est avec sa femme, sa fille et le prince royal...

« Si nous connaissions de l'esprit au Roi, nous pourrions prendre son insouciance pour du courage. Il se promène dans son jardin, en calculant combien de pieds carrés il a en tel sens ou en tel autre. Il mange et boit

bien, et joue au ballon avec son fils. La Reine est moins calme, dit-on.

« Le complot de la cour était atroce et gauche, comme à l'ordinaire. Il faut avouer que nous avons une étoile préservatrice, et qu'avec bien de l'argent, bien des ruses, bien des moyens, ils ont toujours si fort précipité leurs projets, que le succès qu'ils attendaient a toujours été pour nous.

« On assure qu'il y a quatre mille personnes d'arrêtées et compromises, plus ou moins, dans cette malheureuse affaire. On doit demain guillotiner au Carrousel. On assure que MM. de Poix et de La Porte seront les premiers...

« Au milieu de ces arrestations, Paris est calme pour ceux qui ne tripotent point...

« On ne voit pas une belle dame dans les rues. Je roule, cependant, avec mon cocher, qui chatouille les lanternes avec son chapeau...

« J'ai été hier à l'Opéra. Les aboyeurs (1) étaient occupés de mon seul service. J'avais le vestibule pour moi, et Roland, mon domestique, faisait promenade solitairement dans le couloir. Cependant, la salle était pleine.

« Vous savez par les papiers les choses dont je ne vous parle pas. On court après M. de La Fayette. La fourberie de ce général prouvera assez la faveur du plus franc et du moins ambitieux des citoyens, notre ami Philippe...

« Je vais cesser mon bavardage. J'ai rempli mon enga-

(1) C'étaient les valets gagistes de l'Opéra qui appelaient les cochers et les laquais des personnes qui assistaient à la représentation.

gement. C'est un plaisir avec vous. Je vous ai voué, il y a longtemps, et pour deux, amitié, reconnaissance et un tendre intérêt. Je vous désire du bonheur, des succès, de la santé et de l'argent. C. B.

« Je me porte à merveille. J'espère tout de cette crise pour le bonheur et la santé de mon ami. On n'en parle pas, même en bien! C'est très heureux. Il a, je crois, une conduite parfaite, et j'espère qu'un jour on saura l'apprécier.

« Tous ses ingrats amis sont dans un moment de presse pénible. Il y en a bien quelques-uns qui ont eu la bassesse de chercher à se raccrocher à lui. Nous sommes bien *bon*, mais pas *béte*. »

Biron avait appris le 13 les événements du 10 août. Il en informait aussitôt Custine, qui commandait à Landau : « Je ne pense pas me tromper, mon cher général, lui écrivait-il, en me persuadant que nous resterons tous deux inébranlablement à nos postes et que nous n'abandonnerons pas notre patrie à l'invasion des despotes ennemis. »

Custine lui répond aussitôt qu'il partage entièrement ses sentiments.

Ces événements du 10 août, en effet, bouleversaient bien des consciences et plaçaient les officiers qui étaient à l'armée dans la position la plus cruelle. Jusqu'alors et quelque graves, quelque menaçants que fussent les événements qui se passaient à Paris, l'armée était toujours restée l'armée du Roi, et la noblesse avait pu continuer à servir en restant fidèle à son Roi.

Après le 10 août, il n'en est plus ainsi. La déchéance de Louis XVI est prononcée, la déchéance de ce Roi qui, aux yeux de la noblesse, symbolise la patrie. Où est le devoir pour les officiers de l'armée royale? S'ils brisent leur épée, ils abandonnent leur patrie à l'invasion qui la menace. S'ils conservent leur grade sous le nouveau régime, ils mentent à leur origine, à leur passé, aux convictions de toute leur vie.

Ce qu'on peut dire pour expliquer la conduite de notre héros et de ceux qui continuèrent à servir la Révolution, c'est que la fidélité au Roi qui, pendant des siècles, avait été le seul et unique devoir de la noblesse, qui lui tenait lieu de patrie et d'honneur, avait reçu depuis quelques années de terribles atteintes. L'idée de patrie, au contraire, après être, jusqu'à ce jour, restée à l'état presque embryonnaire, venait de se développer et de pousser des racines profondes; ce sentiment en quelques mois était devenu si vivace qu'il soulevait la France entière. Biron subit comme tant d'autres ce souffle nouveau et généreux qui jetait aux frontières menacées presque tous les enfants du pays; il oublia le Roi, la monarchie, son passé, et persuadé qu'il n'avait plus de devoirs à remplir qu'envers sa patrie, il garda son commandement.

Le 10 août avait naturellement provoqué dans l'armée du Rhin une très vive fermentation. Biron maintint l'ordre cependant par l'ascendant que sa droiture et son courage lui donnaient sur l'esprit du soldat. Dès le 11 août, l'Assemblée, qui n'était pas sans inquiétudes sur ce qui allait se passer, avait cru bon d'envoyer des commis-

saires aux armées pour s'assurer de la fidélité des troupes. Carnot, Coustard et Prieur furent expédiés à l'armée du Rhin. Ils arrivèrent à Wissembourg, où Biron les attendait, le mercredi 15 août.

Le lendemain, les commissaires lurent aux troupes les décrets relatifs à la suspension du Roi. Tous les corps témoignèrent par leurs acclamations de leur dévouement à l'Assemblée.

On fit comparaître tous les officiers de l'état-major, et on leur posa individuellement cette question : « Vous soumettez-vous purement et simplement aux décrets de l'Assemblée nationale, oui ou non? »

Biron comparut le premier et répondit sans hésiter : « Oui, sans restriction. » Plusieurs officiers, entre autres Victor de Broglie, cherchèrent à éluder la réponse; d'autres, comme le duc d'Aiguillon et Caffarelli du Falga, s'emportèrent en injures contre l'Assemblée : ces derniers furent suspendus de leurs fonctions.

Les commissaires se louent sans réserve de Biron et du rôle qu'il joue :

« Nous n'avons pu ne pas voir, écrivent-ils à la Convention, que l'armée du général Biron est travaillée dans tous les sens par les plus dangereuses intrigues; le général Biron seul la soutient contre la séduction par l'ascendant que lui donnent sa droiture, son courage et son dévouement sans bornes à la cause qu'il a embrassée, et dans laquelle il a constamment marché sans dévier un seul instant. »

Les commissaires, qui craignaient d'être mal reçus à

Strasbourg, envoyèrent Biron en avant pour préparer leur réception ; le général les précéda donc de quelques jours. Le dimanche 20 août, ils passèrent en revue la garnison sur la place d'Armes. On lut aux troupes le décret de suspension du Roi; il fut reçu par de grands applaudissements. Tous les soldats jetèrent leur chapeau en l'air en criant : « Vive la nation sans roi ! »

Le lendemain, Biron apprit par une lettre de Servan, ministre de la guerre, que La Fayette avait émigré et que Dumouriez le remplaçait.

Le duc, dont la santé était toujours précaire et qui, du reste, ne pouvait se passer de société, avait emmené avec lui à l'armée du Rhin son amie Mlle Laurent : elle lui était commode, car elle tenait sa maison; en outre, elle était d'humeur facile et ne se souciait que fort peu des infidélités assez fréquentes de son ami.

Pendant que le général travaillait de son mieux à mettre l'armée du Rhin en état de faire campagne, il reçut une visite fort inattendue qui lui rappela de doux et tendres souvenirs. Un jour, il voit entrer dans son cabinet une femme élégante qui se jette à son cou, avant même qu'il ait eu le temps de la reconnaître. C'est Zilia, Nigretta, la belle duchesse de Fleury, la déesse de Montrouge !

Pendant trois semaines, Biron cacha à tous les yeux la volage jeune femme ; ils purent revivre leurs doux moments d'autrefois. Mais Mme de Fleury n'aimait pas plus les séjours prolongés que les amours, et un beau matin elle reprenait son vol, en dépit des instances de son amant qui la voulait retenir.

Quelque temps après, elle lui écrivait de Londres :

« Décembre 1792.

« Mon cher ami, je suis encore votre Nigretta. Je vous aime toujours, et, à la lune près, je vous chéris autant qu'à Montrouge. Écrivez-moi ici tous vos désastres ou vos succès : tous deux ne m'offriront qu'un intérêt empoisonné par le malheur de votre position. Je n'ai que le temps de vous dire : Adieu, l'ami de Nigretta! Votre sentiment fera toujours le bonheur de ma vie, et je me plais à me redire dans tous les instants : « Il est honnête, il est loyal, il est mon ami.

« *P. S.* — Mon adresse : monsieur Hermann Home, Frédérick Place, Old Jewry, London. »

En septembre, le temps est affeux. Des pluies continuelles et torrentielles rendent le séjour au camp épouvantable; on vit littéralement dans la boue : « On dirait que les cataractes des cieux sont ouvertes », écrit Custine.

Cependant les Prussiens étaient entrés en France. Dumouriez accourt de Valenciennes. Kellermann arrive de Metz pour arrêter l'invasion dans les plaines de la Champagne. Par suite de ces mouvements, Biron est condamné à une inaction forcée; la marche de Kellermann, en effet, a découvert son flanc gauche, et il se trouve réduit à observer l'armée autrichienne. Mais la jactance des émigrés qui accompagnaient l'armée ennemie vint en aide à Biron. Ils persuadèrent aux généraux autrichiens que les rassemblements de volontaires for-

més sur les bords du Rhin n'avaient aucune importance, et qu'ils pouvaient sans aucun danger diriger la plus grande partie des forces dont ils disposaient sur Thionville, dont le siège traînait en longueur.

Le Palatinat se trouva donc dégarni. Spire contenait des approvisionnements considérables. Custine, qui commandait l'avant-garde, demande à Biron l'autorisation de marcher sur cette ville, et il l'obtient. Le 30 septembre, les troupes françaises paraissent devant Spire. Le corps allemand qui s'y trouve fait une vaillante résistance, mais inférieur en nombre il est obligé de se retirer. Deux jours après, Worms tombe entre nos mains. Custine lève de grosses contributions de guerre sur les habitants et surtout sur le clergé.

Ces rapides et fructueux succès enivrent de joie Paris et la Convention. Le pouvoir exécutif déclare Custine, dont le corps n'avait été d'abord qu'un détachement de l'armée de Biron, complètement indépendant, et l'on expédie à l'heureux vainqueur le brevet de général en chef

En même temps, le ministre mande à Biron de mettre ses troupes à la disposition de Custine.

Dès le reçu de cette dépêche, le duc écrit très noblement à son ancien subordonné :

« Strasbourg, le 9 novembre 1792, l'an Ier de la République.

« Je vous envoie, mon ami, la copie de la lettre du ministre que je viens de recevoir ; elle vous prouvera que toutes les troupes de l'armée que je commandais sont à vos ordres ; ceux que vous m'adresserez seront prompte-

ment exécutés. Je vous jure que cette disposition du ministre ne me donne personnellement aucune humeur et que toutes les manières de contribuer avec vous au succès des armes de la République ne cesseront jamais de me convenir, de m'être agréables. »

La conduite généreuse de Biron lui valut les honneurs de la Convention et les applaudissements unanimes de l'Assemblée et du public.

Continuant le cours de ses succès, Custine va de l'avant, conquiert tout le pays et arrive devant Mayence, dont il s'empare ainsi que de Francfort. Nous ne le suivrons pas plus longtemps dans ses brillants succès, qui devaient avoir bientôt l'issue désastreuse que l'on connaît.

La Convention, estimant que Biron, par suite des nouvelles circonstances, n'avait plus un commandement en rapport avec son mérite et ses capacités militaires, décida de l'enlever à l'armée du Rhin et de l'envoyer commander l'armée des Alpes, où de graves événements se préparaient.

Le général reçut l'avis de ce changement dans le courant de novembre 1792 ; il dit tristement adieu à ses amis et à ses troupes, et avant de gagner Nice, il se rendit à Paris pour conférer avec le ministre de la guerre.

Pendant les derniers mois de son séjour à Strasbourg, Biron, qui avait cessé tous rapports avec la duchesse depuis une quinzaine d'années, eut à intervenir en sa faveur pour la protéger contre les décrets de la Convention relatifs aux émigrés. Il le fit avec cette noblesse et cette générosité qui accompagnaient tous ses actes.

Mme de Biron, dès le début de la Révolution, ne s'était guère souciée d'habiter la France, et nous l'avons vue déjà, soit seule, soit en compagnie de quelques amies, chercher à l'étranger un asile et un refuge. Après avoir séjourné à plusieurs reprises en Angleterre, en 1791 elle se décida à partir pour la Suisse, et elle s'établit à Lausanne avec sa tante, Mme de Boufflers.

En 1792, les décrets de l'Assemblée sur les émigrés la terrifièrent; elle vit ses biens séquestrés, ses terres vendues ; pour tâcher de sauver ce qui restait de sa fortune et éviter une ruine complète pour elle et les siens, elle prit courageusement la résolution de rentrer en France.

Elle écrivait à sa cousine germaine, la duchesse de Castries :

« Lausanne, 28 mars 1792.

« Je ne vous écrirai qu'un mot, ma chère cousine, ne sachant pas si cette lettre vous parviendra. Je vous l'adresse à tout hasard à Offenburg, ayant appris que vous étiez partie avec M. de Guines pour vous y rendre près de Mme de Juigné, qui vous donne de l'inquiétude. J'ai besoin de vous dire que je la partage et de vous demander de m'en donner des nouvelles. Écrivez-moi de manière à ce que votre réponse puisse, sans inconvénient pour vous, m'être envoyée en France. Les nouvelles que j'ai reçues hier achèvent de me déterminer. Les femmes subiront toute la rigueur du séquestre. La durée de notre anarchie étant si peu connue et notre sort si dépendant du premier venu et de tout le monde qu'il est impossible d'apercevoir

ni le dénouement, ni son époque, je me décide à rentrer. Quoique les droits des créanciers soient réservés dans les décrets, au moment de la banqueroute, ils ne seront pas mieux traités que les créanciers de l'État, et ma mère se trouverait réduite à rien. Et puis, l'impossibilité de payer mes gens en France et de satisfaire aux engagements des personnes pensionnées par Mme de Luxembourg, qui s'en est remise à ma parole ! Je pars, au désespoir, mais je pars, puisque tout me le commande. »

Mme de Biron revint donc à Paris, mais elle n'y fit pas un long séjour. Après avoir cherché à arranger le mieux possible ses affaires d'intérêt, elle prit peur après le 10 août et, dans un véritable accès de fièvre chaude, elle s'enfuit de la capitale; au prix de mille dangers, de mille fatigues, elle gagna l'Angleterre, toujours poursuivie par le spectacle des luttes qui avaient ensanglanté Paris et dans un état d'extrême surexcitation. Après quelques jours de calme et de repos, elle se rétablit. Elle passa quelque temps chez le duc de Richmond, puis elle vint habiter la ville de Richmond, séjour de presque toutes les dames françaises en exil; elle y vivait dans la société intime de Mme de Cambis.

Le danger passé et la fièvre calmée, la pauvre femme comprit l'imprudence de sa conduite. Une fois encore elle se vit sur la liste des émigrés, ses biens saisis, etc.; pour son malheur, au bout de deux mois de séjour, elle se décida à quitter l'asile sûr et paisible où elle vivait tranquille pour retourner en France. Biron était mis au courant par ses amis des allées et venues de sa femme;

il avait su sa fugue en Angleterre. Dès qu'il connut son retour à Paris, il prit peur pour elle; il s'imagina qu'elle allait être arrêtée comme émigrée, et, au risque de se compromettre gravement lui-même, il écrivit au président de la Convention cette lettre, quelque peu emphatique, mais pleine de fierté et où il n'hésitait pas à défendre celle qui portait son nom :

« Strasbourg, le 18 novembre de l'an Ier de la République (1792).

« Citoyen président, j'ose vous demander, avec la plus vive instance, de mettre sous les yeux de la Convention nationale la note ci-jointe :

« Un fidèle soldat de la République ose demander aux représentants du peuple de fixer leurs regards sur l'affreuse position d'une femme qu'*un instant de délire,* dont elle peut administrer les preuves, expose au malheur d'être rejetée du sein de la patrie. Citoyens, cette femme est la mienne. Séparé de biens, éloigné d'elle depuis quinze ans, je sens, pour la première fois, avec de douloureux remords, que, sans la distance mise entre nous par les circonstances, plus confiante, plus rassurée, fière peut-être du patriotisme de son mari, cette femme, plus malheureuse que coupable, n'eût jamais mérité d'attirer sur elle la sévérité des lois. Il appartient à un peuple libre d'être généreux plutôt que sévère, de pardonner à la faiblesse d'une femme plutôt que de la punir. Terrible dans ses efforts, dans ses jugements, pour le maintien de la liberté, il est indulgent dès qu'il peut l'être. Citoyens, je

vous demande générosité. Destiné, je l'espère, à porter vos armes et la liberté dans des contrées voisines, il n'y a point d'intérêt, sur la terre, qui puisse me faire abandonner le poste honorable que vous m'avez confié. J'ai donc le droit de dire, sans me permettre un choix : « Citoyens, « qu'un de vous se lève et serve de défenseur à ma « femme, puisque je ne la puis défendre moi-même ! » Ce droit, je le réclame, je l'exerce.

« *Le citoyen général d'armée,*

« BIRON. »

Cette lettre fut écoutée en silence, et l'Assemblée passa à l'ordre du jour.

Malheureusement, en voulant trop bien faire, Biron avait commis une grave imprudence. Le départ mystérieux et subit de la duchesse pour l'Angleterre avait été à peu près ignoré; son retour le fut de même, et, en attirant sur sa conduite l'attention des pouvoirs publics, on l'exposait à des désagréments dont le moindre était la confiscation de ses biens. C'est ce que Mme de Biron écrivait peu de temps après à M. de Gontaut; tout en rendant justice aux sentiments chevaleresques qui avaient dicté la conduite de son mari, elle ne cachait pas l'ennui qui en pouvait résulter pour elle :

« Novembre 1792.

« J'ai été fort touchée du désir que M. de Biron a montré de m'être utile. Je vous ai supplié de lui en témoigner ma reconnaissance. On voyait dans sa lettre combien

il avait mis de soin à chercher les moyens de réussir; mais, n'étant point à Paris et ignorant l'excès de rigueur de l'Assemblée, il n'avait pas prévu que le mot d'indulgence produirait un effet contraire à son but et lui ferait manquer à son objet.

« Je n'ai point, jusqu'ici, été tourmentée à Paris, en aucune manière, mais la lettre de M. de Biron, inscrite dans les papiers publics, a été connue à Lyon et a excité des soupçons dans ma terre de Neuville, qui est dans ce département. On ne se doutait point, jusque-là, de ma courte absence, et on ne me parlait point de certificat de résidence. A présent l'on m'en demande, et comme je n'en puis envoyer à cause de cette absence de deux mois, je suis obligée de chercher toutes sortes d'excuses pour m'en dispenser. Je dis que j'ai voyagé, à la fin de l'été, dans plusieurs municipalités de province, ce qui rend fort difficile de rassembler les différents certificats.

« Je crains toujours qu'ils ne s'impatientent et qu'ils ne confisquent ma terre. Dans cet état de choses, comme ils me savent à Paris et qu'ils ignorent mon voyage en Angleterre, il est à désirer, pour moi, que M. de Biron ne leur en donne pas la certitude ; et si, dans son passage à Lyon pour se rendre à l'armée du Midi, on lui fait quelques questions sur sa lettre à la Convention, il me rendrait service de répondre qu'il avait été trompé sur ma situation ; qu'il me croyait absente ; que je suis depuis longtemps à Paris et que je ne suis point dans le cas de l'émigration. Ce témoignage pourrait peut-être diminuer l'impression défavorable de sa lettre, car M. de Biron,

commandant l'armée du Midi, doit avoir beaucoup d'influence dans les départements voisins. »

Mme de Biron ne fut pas inquiétée, et elle ne fut pas portée sur la liste des émigrés. Nous la retrouverons dans un prochain chapitre.

Avant de suivre notre héros à Paris et à l'armée des Alpes, il nous faut parler une dernière fois de Mme de Coigny, de celle qui, depuis tant d'années, régnait sans partage sur son cœur.

On a pu voir que, depuis la lettre si touchante qu'elle lui avait adressée après le 10 août, nous n'avons plus cité de lettres de cette charmante femme.

Sa correspondance avec Biron avait-elle donc complètement cessé? Nous ne le croyons en aucune façon; mais, malheureusement, ils étaient obligés de prendre de grandes précautions, et leurs lettres n'ont pu être retrouvées. Il est certain que, pour un général de l'armée républicaine, correspondre avec une émigrée, avec une personne mise hors la loi, était une grave imprudence; mais ils avaient l'un pour l'autre une trop fidèle amitié, un attachement trop constant et trop profond pour qu'ils pussent se résoudre à ne plus se donner de leurs nouvelles. Ils continuèrent donc à s'écrire de petits billets, de plus en plus tristes à mesure que les événements devenaient plus sombres, jusqu'au jour où Biron, emprisonné à son tour, fut dans l'impossibilité de correspondre.

CHAPITRE XXVIII

1793

Le procès du Roi. — L'armée de Nice. — Correspondance avec Nigretta. — Arrestation du duc d'Orléans. — Arrestation du duc de Montpensier. — Désespoir de Biron. — Sa conduite généreuse. — Biron est envoyé à l'armée des Côtes de la Rochelle.

Avant de se rendre à l'armée de Nice, Biron vint passer quelque temps à Paris. Ce séjour lui était indispensable pour arranger ses affaires personnelles et aussi pour voir les ministres, celui de la guerre en particulier ; il voulait prendre ses ordres et recevoir des instructions précises au sujet de ce qu'on espérait de lui.

Il arriva à Paris dans les premiers jours de 1793. Comme il n'avait plus de logement dans la capitale, il descendit à l'hôtel Saint-Marc, rue Saint-Marc. C'est là qu'il s'installa avec l'inévitable Mlle Laurent qui, décidément, ne le quittait plus.

La première visite de Biron fut pour le duc d'Orléans et Mme de Buffon. Après les premières effusions bien naturelles après une longue séparation et dans un pareil temps, le prince mit son ami au courant des terribles événements qui se préparaient. Il siégeait à la Convention et se trouvait forcément mêlé et entraîné aux plus graves résolutions. Aveuglé par les mauvais conseils et ne pou-

vant plus s'arrêter dans la voie dans laquelle il s'était engagé, il s'y était jeté à corps perdu. Biron le vit avec tristesse la proie des jacobins (1).

Dès qu'on sut Biron à Paris, les quelques amis qu'il avait encore dans la capitale accoururent pour le voir; dans le nombre se trouvait miss Elliott, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Biron la connaissait beaucoup, et elle avait pour lui une vive amitié. Le général la revit fréquemment pendant son séjour.

Quelques jours avant que le sort de Louis XVI fût décidé, Biron vint un matin rendre visite à la jeune femme, et il la pria de lui dire sa bonne aventure. Comme bien des gens de son époque, le duc, nous le savons, était extrêmement superstitieux; déjà, à plusieurs reprises, miss Elliott lui avait tiré les cartes, et il prétendait que ses prédictions s'étaient toujours réalisées.

Mais, ce jour-là, miss Elliott n'était pas d'humeur à exercer ses talents; l'anxiété que lui faisaient éprouver les événements politiques l'absorbait complètement. « Plût à Dieu, s'écria-t-elle, que le duc d'Orléans et vous ayez cru plus sérieusement à ce que je vous ai prédit! Le Roi eût gardé sa couronne, et nous n'en serions pas où nous en sommes. » Puis, parlant du procès du Roi, elle s'écria que

(1) Il n'avait pas perdu cependant le sentiment de l'honneur. Au plus fort de la Révolution, madame de Genlis demanda au duc d'Orléans pourquoi il avait laissé sur la plaque de la cheminée de son salon, ainsi que sur toutes les autres du château, ses armes (trois fleurs de lis), puisque ces signes étaient proscrits par les décrets, et que les jacobins venaient sans cesse chez lui : « Je les ai laissées parce qu'il y aurait de la lâcheté à les ôter! » répondit le prince.

c'était l'événement le plus cruel et le plus abominable qu'on eût jamais vu, qu'on devrait mettre le feu au bâtiment où siégeait la Convention, brûler les scélérats qui y étaient et délivrer le Roi et la Reine.

« Je suis désolé du procès du Roi, répondit Biron; certes, il y aura des membres de la Convention qui voteront la mort, mais ils n'auront pas la majorité ; ce qui peut arriver de mieux, c'est que l'on vote la réclusion jusqu'à l'arrangement des affaires. Ce qui est pour moi une grande joie et une grande consolation, c'est que le duc d'Orléans ne votera pas; il me l'a formellement promis.

— Je n'ai jamais abordé ce sujet avec le prince, répondit la jeune femme, mais son abstention ne me paraît pas suffisante; il doit voter la mise en liberté du Roi.

— Il n'y faut pas compter, riposta le duc; si le Roi était banni, il engagerait toutes les puissances étrangères à envahir la France pour reconquérir sa couronne; le duc d'Orléans, sa famille, ses amis, tous seraient irrémédiablement perdus. Tout ce que vous pourrez obtenir du prince, c'est qu'il s'abstienne de voter. »

Puis, la conversation continuant, le duc exprima à miss Elliott le désir de rencontrer M. d'Orléans chez elle : « Quand je le vois chez lui ou chez Mme de Buffon, lui dit-il, il est tellement entouré qu'il est impossible de causer avec lui, et, cependant, que de graves et importants sujets n'aurions-nous pas à aborder !

— Eh bien, dit la belle étrangère, le prince doit justement venir me voir aujourd'hui; revenez à deux heures et vous le verrez. »

A deux heures, Biron était exact au rendez-vous. Le duc d'Orléans ne tarda pas à arriver, et miss Elliott, impatiente de connaître définitivement ses intentions, lui demanda aussitôt ce qu'il pensait de l'affreux procès qu s'instruisait. « J'espère bien, lui dit-elle, que vous n'irez pas siéger à côté de ces misérables.

— Mais mon titre de député m'y oblige, riposta le prince.

— Comment ! s'écria la jeune femme, pourriez-vous siéger et voir votre Roi et cousin traîné devant cette réunion de misérables qui oseraient l'outrager en lui faisant subir un interrogatoire! je voudrais pouvoir être à la Convention, ôter mes souliers et les jeter à la tête du président et de Santerre, qui n'auront pas honte d'insulter leur maître et leur souverain. »

Miss Elliott s'emporta et finit par dire au prince : « J'espère, monseigneur, que vous voterez pour la mise en liberté du Roi.

— Certainement, répondit-il ironiquement, et pour ma propre mort. »

Le prince était furieux et miss Elliott n'était pas moins exaspérée. Biron fit tous ses efforts pour les apaiser l'un et l'autre.

« Calmez-vous donc, dit-il à miss Elliott, le duc ne votera pas. Le Roi en a mal usé toute sa vie avec lui; mais il est son cousin, et il feindra une maladie pour rester chez lui, samedi, jour de l'appel nominal, qui doit décider du sort du Roi.

— Alors, monseigneur, dit miss Elliott, je suis sûre

que vous n'irez pas à la Convention samedi; je vous en prie, n'y allez pas. »

Le prince répondit qu'il n'en avait jamais eu le projet, et il donna sa parole d'honneur qu'il ne s'y rendrait pas ce jour-là; il ajouta que bien qu'à son avis le Roi eût été coupable en manquant de parole à la nation, rien ne pourrait le contraindre, lui, son parent, à voter contre Louis XVI.

Sur cette assurance formelle, la jeune Anglaise se calma, et l'on put aborder des sujets moins passionnants. Puis, après quelques moments, le prince, qui paraissait sombre et soucieux, se leva et se retira.

Le samedi matin, miss Elliott reçut de Biron un mot l'invitant à venir passer la soirée chez lui pour y apprendre plus tôt et plus sûrement les nouvelles. Elle s'y rencontrerait avec son aide de camp Rutaut (1), Mlle Laurent et le général Dumouriez. Il lui confirmait qu'il avait le ferme espoir que les choses s'arrangeraient.

Miss Elliott se rendit donc à l'hôtel Saint-Marc, et elle y attendit les nouvelles en compagnie du duc et de ses amis. Toutes les demi-heures arrivait une liste des votes. Bientôt il ne fut plus possible de se faire illusion; les votes demandant la mort du Roi augmentaient sans cesse. Mais l'émotion de Biron et de miss Elliott fut à son comble quand ils apprirent qu'à huit heures le duc d'Or-

(1) Rutaut, aide de camp de Biron. Il était attaché à sa personne depuis le 22 juillet 1792. Custine dit qu'il a donné les preuves de la valeur la plus brillante, de l'intrépidité la plus calme, de la plus grande fierté et d'une intelligence peu commune.

léans, malgré ses promesses, avait fait son entrée à la Convention. Cette émotion se changea en consternation quand, à dix heures, ils apprirent en même temps, et le vote du duc d'Orléans, et la condamnation du Roi.

Biron était dans un véritable désespoir : son aide de camp Rutaut, qui n'avait pas émigré par affection pour lui, déchirait de rage son uniforme ; tous étaient saisis d'horreur.

Miss Elliott ne devait plus revoir qu'une seule fois le duc d'Orléans. Peu de temps après les événements que nous venons de raconter, la jeune femme était réfugiée à Meudon, malade, désolée, désireuse à tout prix de s'éloigner. Elle fit demander au prince une entrevue, dans l'espoir qu'il pourrait obtenir pour elle un passeport pour l'Angleterre. Quand elle se présenta au Palais-Royal, elle fut accueillie par Romain, vieux valet de chambre du duc ; il était entré à son service le jour de sa naissance à Saint-Cloud et ne l'avait jamais quitté. En voyant la visiteuse, le pauvre vieillard se mit à fondre en larmes. Enfin, le duc arriva tout en noir. Miss Elliott, très émue, était presque défaillante. Le duc lui demanda le motif de sa tristesse : « Vos vêtements noirs me rappellent de terribles événements ; vous êtes en deuil comme moi-même pour la mort du Roi. » Il sourit d'un air contraint et dit : « Oh ! non, je suis en deuil de mon beau-père, le duc de Penthièvre. — Je présume, riposta miss Elliott, que la mort du Roi a hâté la sienne, ou peut-être votre vote pour sa mort? Mais vous, monseigneur, vous mourrez comme le malheureux roi sur l'échafaud ! — Bon Dieu ! dit-il, dans quel état vous êtes? Le Roi a été jugé,

et il n'est plus ; je ne pouvais empêcher sa mort. — Mais, lui répondit-elle, vous aviez promis de ne pas voter. »

Là-dessus, il se leva : « Ceci, répliqua-t-il, est un triste sujet; vous ne pouvez pas, vous ne devez pas me juger. Je connais ma position; je ne pouvais éviter de faire ce que j'ai fait. Je suis peut-être plus à plaindre que vous ne vous l'imaginez. Je suis l'esclave d'une faction plus que personne en France; mais quittons ce sujet, les choses sont au pire. »

Puis, il lui promit de faire tous ses efforts pour lui procurer un passeport pour l'Angleterre, sans lui dissimuler les difficultés de sa tâche.

« Ah ! l'Angleterre, s'écria-t-il avec tristesse ; j'aurais bien dû ne jamais la quitter. Mais, maintenant, tout est fini, je ne la reverrai jamais. »

Et ils se dirent un adieu qui devait être éternel (1).

Depuis qu'il était à Paris, Biron avait eu plusieurs entretiens avec Pache, ministre de la guerre. Dès leur première entrevue, il lui avait très vivement reproché d'avoir désorganisé l'armée du Rhin, mais Pache avait rejeté la faute sur ses sous-ordres, et le duc avait été très frappé du patriotisme du ministre; ils finirent par s'entendre très bien. Biron fut admis au conseil, et là il s'aperçut qu'il n'avait pas en réalité de destination positive. Irait-il à l'armée de Nice, à l'armée des Côtes? retournerait-il à l'armée du Rhin? On lui offrit de choisir. Il répondit, comme toujours, qu'il ne voulait consulter aucune conve-

(1) *Mémoires de miss Elliott.*

nance ni aucune répugnance personnelle et ne demandait à être employé que là où il serait jugé le plus utile. Il fut désigné pour Nice, et Pache lui promit tout ce qu'il voulut.

Avant de quitter Paris, le général reçut la visite du duc d'Orléans, qui lui demanda avec instance d'emmener avec lui son fils M. de Montpensier. Biron l'avait déjà eu sous ses ordres à l'armée du Nord; depuis, il avait montré à Valmy et à Jemmapes la plus brillante valeur. Biron ne demandait pas mieux que d'être agréable à son ami d'Orléans, mais le jeune prince n'était-il pas fort compromettant?

Pour éviter tout reproche, le général alla trouver Pache et lui soumit le cas. Le ministre ne vit aucun inconvénient à ce que M. de Montpensier suivît Biron à Nice, et il fut convenu qu'il irait le rejoindre le plus tôt possible.

Pendant son séjour à Paris, le général avait cherché à mettre un peu d'ordre dans ses affaires, mais elles étaient si embrouillées, si compliquées, qu'il ne s'y reconnaissait plus lui-même. Au milieu de la nuée de billets faux et vrais qui circulaient avec sa signature, il ne savait auquel entendre (1). Avant de s'éloigner, le duc remit ses inté-

(1) La lettre ci-dessous, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. E. Charavay, confirme absolument tout ce que nous disons; elle rappelle la mésaventure de Londres.

« A Paris, le 20 janvier 1793, l'an II de la République.

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien autoriser MM. le Mahe et Le Chevalier à faire invalider, si cela est possible, ceux des billets pour lesquels j'ai été arrêté qui se trouveraient faux d'après les vérifications d'usage, et de ne les payer sur la somme de 176,141 fr. 14 qu'ils ont tirée sur vous qu'autant qu'ils y seraient condamnés par les tribunaux.

« Le général BIRON.

« Monsieur PERREGAUX. »

rêts entre les mains de M. de Quevauvillers, qui désormais devient son homme d'affaires.

Peu de jours après l'exécution du Roi, Biron partit pour Nice. Bien que sollicité par le ministre de rejoindre très rapidement son poste, le duc n'arriva que le 10 février au siège de son commandement. Le mauvais état des chemins l'avait mis dans l'impossibilité de faire plus grande diligence.

Voyons en quelques mots ce que c'était que l'armée d'Italie et les ennemis qu'elle avait à combattre.

En 1792, le Conseil exécutif avait préparé une double attaque contre les possessions piémontaises. Montesquiou, commandant de l'armée du Midi, en était chargé; de son camp de Cessieux, près de Grenoble, il préparait l'invasion de la Savoie, tandis que son lieutenant d'Anselme, qui commandait la division du Var, se disposait à attaquer le comté de Nice.

Le 21 septembre, Montesquiou franchit la frontière sarde et, le 25, il fait son entrée triomphale à Chambéry. D'Anselme n'est pas moins heureux. Bien que les Piémontais soient beaucoup plus nombreux et parfaitement approvisionnés, d'Anselme profite d'une incroyable panique du général ennemi, traverse le Var avec une armée très inférieure en nombre et, le 29 septembre, entre à Nice sans combat. Il y trouve des approvisionnements considérables. D'Anselme n'avait à sa disposition que des troupes fort mauvaises, et il ne crut pas pouvoir pousser plus loin ses avantages. Il est accusé de lenteur, d'impéritie, de malversations, et il est suspendu de ses fonctions.

Le 15 décembre, la division du Var devient l'armée d'Italie, et le général Brunet est nommé commandant provisoire en attendant l'arrivée du général Biron.

Dans l'intervalle, le roi de Sardaigne avait fait alliance avec l'empereur d'Autriche, et l'armée française allait avoir affaire aux Austro-Sardes, qui recevaient des renforts incessants.

A cette époque se place un incident qui n'a d'importance que par le nom des personnages en jeu. Deux jeunes gens sont à Fréjus dans les derniers jours de 1792; ils dînent dans une auberge et font connaissance avec un médecin militaire, des Genettes, qui rejoint son corps : ces deux jeunes gens sont Joseph et Napoléon Bonaparte. « Est-il vrai, monsieur, dit Napoléon à des Genettes, que d'Anselme est définitivement remplacé par Biron? — Je le sais positivement, répond le médecin. — Eh bien, mon frère, c'est le duc de Lauzun qui a servi en Corse en 1769. Nous aurons un chef qui sera de race. »

Pendant la fin de décembre et tout le mois de janvier, le général Brunet s'était efforcé d'organiser l'armée et de la mettre en état de faire campagne, mais le désordre était extrême et l'on manquait de tout.

Biron, nous l'avons vu, arrive le 10 février au quartier général de Nice. Il est fatigué de la route, mais il doit sans perdre de temps se mettre à l'œuvre et tenir les promesses faites aux ministres. Son indignation n'a pas de bornes, quand il s'aperçoit que rien de ce qu'on lui a promis n'a été fait; il écrit, dès le lendemain, à Pache :

« Il est de ma franchise, citoyen ministre, d'avoir avec

vous, sans plus attendre, une explication qui doit convenir également à votre loyauté et à la mienne...

« Après nos entrevues à Paris, j'ai compté sur vos secours les plus actifs pour remettre en état de service une armée dont le délabrement sous tous les rapports ne pouvait être exagéré, et qui cependant paraît destinée à tirer des coups de fusil la première. Nous sommes convenus ensemble d'une organisation plus pressée que tout et indispensable pour ramener l'ordre; il ne fallait que votre signature pour la mettre à exécution, et depuis un mois cette organisation tant désirée n'est pas arrivée à l'armée.

« Vous êtes trompé, sans doute, car il n'est ni de votre patriotisme, ni de votre sagesse, de mettre par ces dangereuses lenteurs une armée hors d'état de servir la République, et de me forcer de rejeter sur vous une responsabilité dont il ne serait pas juste de me laisser chargé, en me refusant ou en me donnant trop tard ce qui m'est indispensable pour défendre l'entrée de la France à ses ennemis. Je dois vous dire aujourd'hui que vous compromettez de la manière la plus alarmante le comté de Nice et les départements du Var et des Bouches-du-Rhône par le moindre retard. Au nom de votre amour pour la liberté, surveillez ce qui vous entoure, et craignez de faire à votre patrie un mal irréparable en ne plaçant pas bien votre confiance. Cette lettre, dont je serais bien fâché que vous fussiez choqué, et qui est, malgré sa sévérité, une forte preuve d'estime, n'est nullement officielle et ne sera connue que de vous; croyez, citoyen ministre, que je serais plus heureux que je ne puis vous l'exprimer de vous

devoir de la reconnaissance pour le service de la République et de vous vouer un attachement inaltérable. »

Le lendemain, c'est-à-dire le 12, Biron, que sa réputation de grand vainqueur féminin a précédé, reçoit une lettre d'amour d'une dame de Sospello. Mais la lettre ne contient pas seulement une déclaration : la jeune femme, au risque de sa vie, annonce au brillant général que la ville vient d'être occupée par les Austro-Piémontais qui menacent Nice, et elle prend l'engagement de tenir le général au courant de tous les mouvements de l'ennemi.

Biron n'hésite pas. Il se décide à prendre l'offensive, et il fait marcher le général Brunet à l'attaque de Sospello. Les ennemis surpris sont repoussés avec de grandes pertes, et nous restons les maîtres de la ville.

Peu de jours après, Biron dirige les opérations dans les vallées du Var et de la Vésubie : partout les Austro-Piémontais sont repoussés et le comté de Nice se trouve complètement dégagé.

Dans ces différentes expéditions, très intelligemment préparées par Biron et bien exécutées par les généraux Brunet et Dagobert, les soldats avaient montré le plus brillant courage.

Mais avant de commencer de nouvelles opérations, il importait de consacrer à l'organisation des troupes et des services les soins qu'elle réclamait. L'armée manquait de voitures et de bêtes de trait ou de bât. Les magasins d'habillement et d'équipement n'existaient pas, ou ne contenaient que des effets de mauvaise qualité.

L'état des routes dans le département du Var était si déplorable que les charrois étaient lents et difficiles.

Biron se consacra donc tout entier à l'organisation de l'armée. Il fut aidé dans l'accomplissement de sa tâche par les commissaires de la Convention Grégoire et Yagot; ils avaient mission de le surveiller très attentivement, et ils s'acquittaient consciencieusement de leur tâche, mais en même temps ils le secondaient et lui rendaient de grands services. Il fut également puissamment aidé par le duc de Montpensier, qui, ainsi qu'il avait été convenu, n'avait pas tardé à venir le rejoindre, avec le titre de lieutenant-colonel adjudant général.

Biron fit au jeune homme l'accueil le plus chaleureux, et il le traita comme il aurait traité son propre fils. Il n'y avait pas de jours où il ne lui donnât les marques du plus cordial attachement. Le prince était charmant, plein de gaieté et d'entrain, et il vivait avec son général sur le pied de la plus affectueuse familiarité.

Dans les premiers jours de mars, le duc fit un court voyage à Toulon et à Marseille pour calmer l'effervescence qui y régnait. On avait fait une expédition malheureuse en Sardaigne, les troupes marseillaises avaient fui, et leur conduite, publiée par les rapports des généraux, avait excité contre elles une animosité terrible.

Biron s'était installé à Nice sur un assez grand pied; il avait loué trois étages d'une maison qui appartenait à M. Paul de Saint-Pierre; il occupait le second étage; ses bureaux et les courriers occupaient les deux autres

Naturellement, il n'était pas seul à Nice; il avait emmené

avec lui Mlle Laurent; c'est elle qui faisait les honneurs de sa maison.

Des Genettes, dont nous avons déjà parlé, fut invité à dîner chez Biron, et il a laissé de lui ce court portrait :

« C'était vraiment un homme de l'ancien régime, quelque chose qu'il fît pour persuader qu'il appartenait au nouveau.

« Le général en chef, âgé de quarante à quarante-cinq ans, de la plus belle et de la plus noble représentation, avait, comme le dernier maréchal de Biron, son oncle, une réputation de bravoure, de loyauté et de bonté justement acquise. Sa politesse était délicate et aisée, et il s'occupait de tout le monde dans ses réceptions. La magnificence de M. de Biron tenait aux habitudes de sa vie et peut-être un peu aux dissipations de sa jeunesse. »

Le général recevait très fréquemment, et il était fort aimé à Nice.

Bien qu'il menât une vie assez large, Biron n'était pas cependant dans une situation pécuniaire très brillante. Nous n'en voulons pour preuve que sa correspondance avec son homme d'affaires. M. de Quevauvillers lui écrivait, le 23 février 1793 :

« M. Thomassin consent à fournir les deux uniformes de lieutenant général que vous demandez, à condition que vous vous acquitterez de cette livraison dès que vous aurez reçu la note des déboursés et façon, ainsi que vous me l'avez mandé. Ces deux uniformes seront prêts dans les premiers jours de mars.

« Faites en sorte de placer votre, suisse qui va criant

que vous donnez des emplois aux gens de M. de Castries émigré, de préférence aux vôtres.

« Dans votre affaire à Londres, on a obtenu un délai jusqu'au 15 du mois prochain.

« Votre vin de Malte n'est point encore arrivé.

« Je n'ai jamais eu aucun doute sur la bonne réception que l'on vous a faite, monseigneur, mais le changement de climat me faisait craindre pour votre santé; comme vous ne m'en parlez pas, je présume qu'elle est bonne, et je fais des vœux bien sincères pour que vous la conserviez longtemps, afin que vous jouissiez de la gloire que vous acquérez journellement (1). »

Le lendemain, nouvelle lettre de Quevauvillers. Il supplie le général de faire délivrer un certificat de résidence au gendre de Mme de Béthune, M. de Castellane, qui désire servir sous ses ordres. Puis il donne sur la petite maison de Montrouge, si chère à Biron, des détails de nature à fort émouvoir le locataire : « Je ferai tout ce qui dépendra de moi, écrit-il, pour vous conserver votre maison de Montrouge; je tâcherai, avant de partir, de payer les loyers échus, et je m'arrangerai pour que ceux à échoir s'acquittent pendant mon absence. »

Pendant son séjour à Nice, Biron reçut plusieurs fois des nouvelles de cette fameuse duchesse de Fleury qu'il avait si tendrement aimée, et qui était venue secrètement passer trois semaines avec lui pendant son séjour à Strasbourg. Depuis, il ne l'avait pas revue. Mme de

(1) Archives nationales, T, 478.

Fleury avait émigré et se trouvait par conséquent sous le coup des lois portées contre les émigrés. Malgré cela, son caractère léger et fantasque l'empêchait de se tenir en repos, et, en janvier 1793, elle eut l'imprudence de rentrer en France, mais elle n'osa cependant se rendre à Paris; elle se réfugia dans sa propriété de Mareuil, près de Montmort en Brie, qu'elle avait reçue en dot. Cette terre était charmante; les jardins surtout en étaient délicieux, s'il faut en croire le chevalier de l'Isle.

Les relations de Biron avec Nigretta étaient restées fort étranges, en vérité; elle prétendait l'aimer toujours, et cependant elle ne lui cachait pas qu'elle avait pris un autre amant. Bien plus, ce rival heureux ayant été arrêté, c'est à Biron qu'il avait eu l'idée de s'adresser pour obtenir sa liberté. L'idée pouvait passer pour originale et même pour audacieuse. Nigretta explique à son ancien ami, dans une lettre assez tourmentée, qu'il ne doit ni s'étonner ni se fâcher et que tout cela, en somme, est fort naturel :

« *Au citoyen général Biron.*

« Mareuil, par Montmort en Brie, janvier 1793.

« Ne faut-il pas, quand on m'aime, qu'on ne connaisse plus sur la terre d'autres ressources qu'en moi et, par conséquent, en vous, et que la première menace de danger qui me fait vous invoquer apprenne votre nom à celui qui a besoin d'une grande confiance pour n'en être pas jaloux? Je sais que vous avez dû recevoir un courrier,

bien pressé et bien effrayé, de quelqu'un actuellement près de moi, et que je vous ai toujours laissé deviner, sans positivement vous en parler. Il a été arrêté par un quiproquo inconcevable, et comme les motifs n'étaient pas énoncés, quoique aucuns ne fussent probables, leur mystère l'effrayait. Il est sorti comme entré, c'est-à-dire sans raison expliquée, mais enfin il est sorti, et c'est tout ce que j'en veux.

« Je lui sais gré de son impertinente fatuité d'avoir recours à vous, dans un moment de détresse, avec la persuasion de vous intéresser par votre commun sentiment. S'il s'est un peu targué du mien, ne vous en choquez pas plus que moi, mon ami, et ne vous fâchez pas si je suis fière qu'il veuille bien s'en vanter. Je me flatte qu'au travers des dangers réels et glorieux de votre position, quoique étourdi par la continuité et l'importunité de la nôtre, vous conservez à Nigretta la même tendresse et les mêmes souvenirs. »

Puis elle cherche, en évoquant le passé et de tendres souvenirs, à adoucir un peu des révélations et des confidences qui ne pouvaient, en somme, être agréables à Biron :

« C'est à l'espoir de vous revoir ici que j'attache l'idée d'un avenir heureux. Il m'est doux, mon ami, de rentrer souvent dans mon cœur. Vous y êtes toujours le plus constamment cher objet. Aucun sentiment ne peut altérer celui que la *Fille du Soleil* vous a voué dans la pureté et douce chaleur de son âme, dont les doux et bienfaisants rayons ont allumé le vôtre du feu sacré de la plus enivrante amitié.

Fleury avait émigré et se trouvait par conséquent sous le coup des lois portées contre les émigrés. Malgré cela, son caractère léger et fantasque l'empêchait de se tenir en repos, et, en janvier 1793, elle eut l'imprudence de rentrer en France, mais elle n'osa cependant se rendre à Paris; elle se réfugia dans sa propriété de Mareuil, près de Montmort en Brie, qu'elle avait reçue en dot. Cette terre était charmante; les jardins surtout en étaient délicieux, s'il faut en croire le chevalier de l'Isle.

Les relations de Biron avec Nigretta étaient restées fort étranges, en vérité; elle prétendait l'aimer toujours, et cependant elle ne lui cachait pas qu'elle avait pris un autre amant. Bien plus, ce rival heureux ayant été arrêté, c'est à Biron qu'il avait eu l'idée de s'adresser pour obtenir sa liberté. L'idée pouvait passer pour originale et même pour audacieuse. Nigretta explique à son ancien ami, dans une lettre assez tourmentée, qu'il ne doit ni s'étonner ni se fâcher et que tout cela, en somme, est fort naturel :

« *Au citoyen général Biron.*

« Mareuil, par Montmort en Brie, janvier 1793.

« Ne faut-il pas, quand on m'aime, qu'on ne connaisse plus sur la terre d'autres ressources qu'en moi et, par conséquent, en vous, et que la première menace de danger qui me fait vous invoquer apprenne votre nom à celui qui a besoin d'une grande confiance pour n'en être pas jaloux? Je sais que vous avez dû recevoir un courrier,

bien pressé et bien effrayé, de quelqu'un actuellement près de moi, et que je vous ai toujours laissé deviner, sans positivement vous en parler. Il a été arrêté par un quiproquo inconcevable, et comme les motifs n'étaient pas énoncés, quoique aucuns ne fussent probables, leur mystère l'effrayait. Il est sorti comme entré, c'est-à-dire sans raison expliquée, mais enfin il est sorti, et c'est tout ce que j'en veux.

« Je lui sais gré de son impertinente fatuité d'avoir recours à vous, dans un moment de détresse, avec la persuasion de vous intéresser par votre commun sentiment. S'il s'est un peu targué du mien, ne vous en choquez pas plus que moi, mon ami, et ne vous fâchez pas si je suis fière qu'il veuille bien s'en vanter. Je me flatte qu'au travers des dangers réels et glorieux de votre position, quoique étourdi par la continuité et l'importunité de la nôtre, vous conservez à Nigretta la même tendresse et les mêmes souvenirs. »

Puis elle cherche, en évoquant le passé et de tendres souvenirs, à adoucir un peu des révélations et des confidences qui ne pouvaient, en somme, être agréables à Biron :

« C'est à l'espoir de vous revoir ici que j'attache l'idée d'un avenir heureux. Il m'est doux, mon ami, de rentrer souvent dans mon cœur. Vous y êtes toujours le plus constamment cher objet. Aucun sentiment ne peut altérer celui que la *Fille du Soleil* vous a voué dans la pureté et douce chaleur de son âme, dont les doux et bienfaisants rayons ont allumé le vôtre du feu sacré de la plus enivrante amitié.

Fleury avait émigré et se trouvait par conséquent sous le coup des lois portées contre les émigrés. Malgré cela, son caractère léger et fantasque l'empêchait de se tenir en repos, et, en janvier 1793, elle eut l'imprudence de rentrer en France, mais elle n'osa cependant se rendre à Paris; elle se réfugia dans sa propriété de Mareuil, près de Montmort en Brie, qu'elle avait reçue en dot. Cette terre était charmante; les jardins surtout en étaient délicieux, s'il faut en croire le chevalier de l'Isle.

Les relations de Biron avec Nigretta étaient restées fort étranges, en vérité; elle prétendait l'aimer toujours, et cependant elle ne lui cachait pas qu'elle avait pris un autre amant. Bien plus, ce rival heureux ayant été arrêté, c'est à Biron qu'il avait eu l'idée de s'adresser pour obtenir sa liberté. L'idée pouvait passer pour originale et même pour audacieuse. Nigretta explique à son ancien ami, dans une lettre assez tourmentée, qu'il ne doit ni s'étonner ni se fâcher et que tout cela, en somme, est fort naturel :

« *Au citoyen général Biron.*

« **Mareuil, par Montmort en Brie, janvier 1793.**

« Ne faut-il pas, quand on m'aime, qu'on ne connaisse plus sur la terre d'autres ressources qu'en moi et, par conséquent, en vous, et que la première menace de danger qui me fait vous invoquer apprenne votre nom à celui qui a besoin d'une grande confiance pour n'en être pas jaloux? Je sais que vous avez dû recevoir un courrier,

bien pressé et bien effrayé, de quelqu'un actuellement près de moi, et que je vous ai toujours laissé deviner, sans positivement vous en parler. Il a été arrêté par un quiproquo inconcevable, et comme les motifs n'étaient pas énoncés, quoique aucuns ne fussent probables, leur mystère l'effrayait. Il est sorti comme entré, c'est-à-dire sans raison expliquée, mais enfin il est sorti, et c'est tout ce que j'en veux.

« Je lui sais gré de son impertinente fatuité d'avoir recours à vous, dans un moment de détresse, avec la persuasion de vous intéresser par votre commun sentiment. S'il s'est un peu targué du mien, ne vous en choquez pas plus que moi, mon ami, et ne vous fâchez pas si je suis fière qu'il veuille bien s'en vanter. Je me flatte qu'au travers des dangers réels et glorieux de votre position, quoique étourdi par la continuité et l'importunité de la nôtre, vous conservez à Nigretta la même tendresse et les mêmes souvenirs. »

Puis elle cherche, en évoquant le passé et de tendres souvenirs, à adoucir un peu des révélations et des confidences qui ne pouvaient, en somme, être agréables à Biron :

« C'est à l'espoir de vous revoir ici que j'attache l'idée d'un avenir heureux. Il m'est doux, mon ami, de rentrer souvent dans mon cœur. Vous y êtes toujours le plus constamment cher objet. Aucun sentiment ne peut altérer celui que la *Fille du Soleil* vous a voué dans la pureté et douce chaleur de son âme, dont les doux et bienfaisants rayons ont allumé le vôtre du feu sacré de la plus enivrante amitié.

Fleury avait émigré et se trouvait par conséquent sous le coup des lois portées contre les émigrés. Malgré cela, son caractère léger et fantasque l'empêchait de se tenir en repos, et, en janvier 1793, elle eut l'imprudence de rentrer en France, mais elle n'osa cependant se rendre à Paris; elle se réfugia dans sa propriété de Mareuil, près de Montmort en Brie, qu'elle avait reçue en dot. Cette terre était charmante; les jardins surtout en étaient délicieux, s'il faut en croire le chevalier de l'Isle.

Les relations de Biron avec Nigretta étaient restées fort étranges, en vérité; elle prétendait l'aimer toujours, et cependant elle ne lui cachait pas qu'elle avait pris un autre amant. Bien plus, ce rival heureux ayant été arrêté, c'est à Biron qu'il avait eu l'idée de s'adresser pour obtenir sa liberté. L'idée pouvait passer pour originale et même pour audacieuse. Nigretta explique à son ancien ami, dans une lettre assez tourmentée, qu'il ne doit ni s'étonner ni se fâcher et que tout cela, en somme, est fort naturel :

« *Au citoyen général Biron.*

« **Mareuil, par Montmort en Brie, janvier 1793.**

« Ne faut-il pas, quand on m'aime, qu'on ne connaisse plus sur la terre d'autres ressources qu'en moi et, par conséquent, en vous, et que la première menace de danger qui me fait vous invoquer apprenne votre nom à celui qui a besoin d'une grande confiance pour n'en être pas jaloux? Je sais que vous avez dû recevoir un courrier,

bien pressé et bien effrayé, de quelqu'un actuellement près de moi, et que je vous ai toujours laissé deviner, sans positivement vous en parler. Il a été arrêté par un quiproquo inconcevable, et comme les motifs n'étaient pas énoncés, quoique aucuns ne fussent probables, leur mystère l'effrayait. Il est sorti comme entré, c'est-à-dire sans raison expliquée, mais enfin il est sorti, et c'est tout ce que j'en veux.

« Je lui sais gré de son impertinente fatuité d'avoir recours à vous, dans un moment de détresse, avec la persuasion de vous intéresser par votre commun sentiment. S'il s'est un peu targué du mien, ne vous en choquez pas plus que moi, mon ami, et ne vous fâchez pas si je suis fière qu'il veuille bien s'en vanter. Je me flatte qu'au travers des dangers réels et glorieux de votre position, quoique étourdi par la continuité et l'importunité de la nôtre, vous conservez à Nigretta la même tendresse et les mêmes souvenirs. »

Puis elle cherche, en évoquant le passé et de tendres souvenirs, à adoucir un peu des révélations et des confidences qui ne pouvaient, en somme, être agréables à Biron :

« C'est à l'espoir de vous revoir ici que j'attache l'idée d'un avenir heureux. Il m'est doux, mon ami, de rentrer souvent dans mon cœur. Vous y êtes toujours le plus constamment cher objet. Aucun sentiment ne peut altérer celui que la *Fille du Soleil* vous a voué dans la pureté et douce chaleur de son âme, dont les doux et bienfaisants rayons ont allumé le vôtre du feu sacré de la plus enivrante amitié.

Fleury avait émigré et se trouvait par conséquent sous le coup des lois portées contre les émigrés. Malgré cela, son caractère léger et fantasque l'empêchait de se tenir en repos, et, en janvier 1793, elle eut l'imprudence de rentrer en France, mais elle n'osa cependant se rendre à Paris; elle se réfugia dans sa propriété de Mareuil, près de Montmort en Brie, qu'elle avait reçue en dot. Cette terre était charmante; les jardins surtout en étaient délicieux, s'il faut en croire le chevalier de l'Isle.

Les relations de Biron avec Nigretta étaient restées fort étranges, en vérité; elle prétendait l'aimer toujours, et cependant elle ne lui cachait pas qu'elle avait pris un autre amant. Bien plus, ce rival heureux ayant été arrêté, c'est à Biron qu'il avait eu l'idée de s'adresser pour obtenir sa liberté. L'idée pouvait passer pour originale et même pour audacieuse. Nigretta explique à son ancien ami, dans une lettre assez tourmentée, qu'il ne doit ni s'étonner ni se fâcher et que tout cela, en somme, est fort naturel :

« *Au citoyen général Biron.*

« **Mareuil, par Montmort en Brie, janvier 1793.**

« Ne faut-il pas, quand on m'aime, qu'on ne connaisse plus sur la terre d'autres ressources qu'en moi et, par conséquent, en vous, et que la première menace de danger qui me fait vous invoquer apprenne votre nom à celui qui a besoin d'une grande confiance pour n'en être pas jaloux? Je sais que vous avez dû recevoir un courrier,

bien pressé et bien effrayé, de quelqu'un actuellement près de moi, et que je vous ai toujours laissé deviner, sans positivement vous en parler. Il a été arrêté par un quiproquo inconcevable, et comme les motifs n'étaient pas énoncés, quoique aucuns ne fussent probables, leur mystère l'effrayait. Il est sorti comme entré, c'est-à-dire sans raison expliquée, mais enfin il est sorti, et c'est tout ce que j'en veux.

« Je lui sais gré de son impertinente fatuité d'avoir recours à vous, dans un moment de détresse, avec la persuasion de vous intéresser par votre commun sentiment. S'il s'est un peu targué du mien, ne vous en choquez pas plus que moi, mon ami, et ne vous fâchez pas si je suis fière qu'il veuille bien s'en vanter. Je me flatte qu'au travers des dangers réels et glorieux de votre position, quoique étourdi par la continuité et l'importunité de la nôtre, vous conservez à Nigretta la même tendresse et les mêmes souvenirs. »

Puis elle cherche, en évoquant le passé et de tendres souvenirs, à adoucir un peu des révélations et des confidences qui ne pouvaient, en somme, être agréables à Biron :

« C'est à l'espoir de vous revoir ici que j'attache l'idée d'un avenir heureux. Il m'est doux, mon ami, de rentrer souvent dans mon cœur. Vous y êtes toujours le plus constamment cher objet. Aucun sentiment ne peut altérer celui que la *Fille du Soleil* vous a voué dans la pureté et douce chaleur de son âme, dont les doux et bienfaisants rayons ont allumé le vôtre du feu sacré de la plus enivrante amitié.

« Adieu, mon sensible et généreux ami. Écrivez-moi donc plus souvent. Si j'ai eu des torts de paresse, est-ce à vous à m'imiter, et n'avez-vous pas senti le mal que cela cause, et voulez-vous me le faire éprouver ? »

Il ne paraît pas que Biron fut très ému de ces évocations du passé. Soit que l'aveu de Nigretta lui eût déplu, soit qu'il ne se souciât pas de rester en correspondance avec une femme qui se trouvait sous le coup de la loi, le duc ne répondit pas. Il reçut de nouvelles lettres, il garda le même silence. Enfin, quand il se décida à répondre, ce fut avec beaucoup d'humeur, ce qui chagrina fort l'aimable Nigretta. Cette mauvaise humeur *sans motif aucun* ne se peut supporter, et elle répond à Biron :

« La plus légère tâche en ce genre ne m'est pas supportable, et je vous propose son amendement, en dernière analyse, que vous me renvoyez mon portrait, mes lettres, et qu'à notre première entrevue nous nous assassinions.

« Vous êtes mon plus tendre ami, je ne puis supporter la manière dont nous sommes ensemble ; je vous ennuie depuis deux mois de détails et d'expressions de mon sentiment. Je vous le répète encore, mon ami, finissons cet état incertain et grognon. Tuons-nous, pour qu'il n'en soit plus question, ou aimons-nous tendrement, sans objection, sans contrainte. »

En même temps, elle lui demandait une attestation comme quoi elle avait passé trois semaines cachée chez lui à Strasbourg. C'était évidemment pour échapper à la loi sur les émigrés et pouvoir prouver que, depuis le 10 août, elle n'avait pas quitté le sol de la République.

Enfin, elle demandait à son ancien ami de lui prêter Montrouge. Son mari venait d'arriver, et elle voulait trouver un asile sûr pour le fuir :

« Envoyez-moi aussi la permission de loger à Montrouge, si la fantaisie m'en prend, et ne mettez aucune générosité à tout cela, car je ne l'accepte que dans le cas où, par la même occasion, vous me manderez que vous m'aimez, sans aigreur, sans regrets, et que vous renoncez à me quereller, me chagriner par votre colère injuste et insensible.

« Ce qui m'engage à vous demander mon pauvre Montrouge, c'est pour le sauver de votre brutale indignation. *Dear moon! dear Montrouge!* Vous êtes un impie ; vous voulez renoncer à notre divinité et la briser, mais la lune en sera victorieuse ; elle vous poursuit, et vous allez la trouver à Nice plus belle et plus pleine de nos souvenirs que jamais, je vous en avertis.

« Adieu, songez que je vous aime, avant de vous décider à nous étrangler. »

Nous ne savons la réponse que fit Biron à l'aimable folle, mais il est certain qu'il refusa de continuer une correspondance qui pouvait le compromettre si gravement.

Pendant que Biron s'efforçait de mettre en état l'armée d'Italie, de graves événements se passaient au Nord. Dumouriez quittait son armée, accompagné du duc de Chartres, et tous deux cherchaient un asile à l'étranger.

Cette nouvelle amena une fermentation terrible. L'Assemblée rendit un décret disant que tous les membres de

la famille des Bourbons seraient mis en état d'arrestation pour servir d'otages à la République. Le duc d'Orléans ne fut pas plus épargné que les autres membres de sa famille.

La nouvelle du mandat dont il était l'objet lui parvint comme il était à table, en tête à tête avec Monville, « homme d'esprit et de plaisir », qui vivait dans son intimité. « Grand Dieu ! s'écria le prince en se frappant le front, est-ce possible ? Après les preuves de patriotisme que j'a données, après tous les sacrifices que j'ai faits, me frapper d'un pareil décret ! Quelle ingratitude ! quelle horreur ! Qu'en dites-vous, Monville ? — C'est épouvantable, monseigneur, répond Monville sans se déranger et en continuant à exprimer le jus d'un citron sur une sole. Mais, que voulez-vous ! ils ont eu de Votre Altesse tout ce qu'ils pouvaient en avoir, et ils en font ce que je fais de ce citron dont tout le jus est exprimé. » Et Monville jette le fruit dans la cheminée en observant froidement que la sole doit être mangée bien chaude.

En dépit de ses protestations et de ses réclamations, le duc fut arrêté et conduit à l'Abbaye avec son fils, le comte de Beaujolais, à peine âgé de onze ans. Mais la Convention ne savait où interner le duc d'Orléans et ses enfants ; elle redoutait toujours une trahison. Enfin, on proposa Marseille comme lieu de détention. Larevellière-Lepeaux protesta contre ce choix, en rappelant que Biron commandait à Nice et qu'il était l'intime ami du prince. Boyer-Fonfrède et Marat demandèrent alors la destitution du général, mais Danton prit sa défense et se porta garant de son patriotisme.

Le duc d'Orléans, le duc de Beaujolais, la duchesse de Bourbon et le prince de Conti, furent conduits à Marseille et écroués d'abord au château de Notre-Dame de la Garde, ensuite au fort Saint-Jean.

Biron ignorait tout encore, et la trahison de Dumouriez, et l'arrestation des Bourbons, lorsque, le 8 avril, les commissaires de la Convention Grégoire et Yagot vinrent lui apporter une dépêche urgente ; elle contenait l'ordre d'arrêter le duc de Montpensier.

Une heure plus tard, le jeune prince venait paisiblement dîner chez son général, comme il le faisait presque chaque jour ; ne le trouvant pas dans le salon, il se dirigeait vers la porte de son cabinet, lorsque cette porte s'ouvrit violemment et Biron parut, portant sur son visage les marques de la plus violente émotion. En apercevant le prince il tressaillit, puis se maîtrisant : « Entrez, lui dit-il à mi-voix, j'ai à vous entretenir en particulier. »

Quand ils furent bien seuls : « Vous voyez, s'écria-t-il, un homme au désespoir. J'ai d'affreuses nouvelles à vous annoncer. — Est-ce que mon malheureux père est mort ? s'écria le jeune prince, saisi d'effroi. — Non, répondit tristement Biron, c'est de vous seul qu'il s'agit. — Si cela est ainsi, je respire ; mais dites-moi, général, de quel malheur personnel suis-je donc menacé ? — Je viens de recevoir l'ordre de vous arrêter et de vous faire conduire sous bonne escorte dans les prisons de l'Abbaye, à Paris. — Mais cet ordre ne concerne-t-il que moi ? — Vous seul ; on ne me parle pas du reste de votre famille. Au reste, voici l'ordre, lisez-le vous-même. »

L'ordre était signé des membres du Comité de salut public, et il n'était question que du duc de Montpensier. « Eh bien! général, je suis votre prisonnier », dit le jeune homme presque gàiement en se voyant seul en cause.

Biron avait les yeux pleins de larmes et se promenait dans la plus extrême agitation : « Ah ! rendez justice à mon attachement, s'écriait-il; il est sincère, il est sans bornes. Que puis-je faire? Parlez-moi franchement, je vous le demande à genoux ! »

La situation du général était critique. Son intimité avec le duc d'Orléans, l'affection qu'il portait à son fils étaient trop connues; la moindre hésitation, le moindre soupçon de tiédeur le faisait arrêter, lui aussi.

Le malheureux Biron se demandait avec anxiété d'où pouvait venir ce coup imprévu. « N'auriez-vous pas, demanda-t-il au prince, commis quelque indiscrétion qui ait indisposé contre vous les gouvernants actuels? — Non, répondit le duc, ils ne peuvent guère ignorer les sentiments qu'ils m'inspirent, ainsi qu'à tout honnête homme; mais ils me font bien de l'honneur d'avoir peur de moi. — Mais, enfin, vous croyez-vous en danger? — Il est impossible de s'en croire entièrement exempt, lorsqu'on tombe en de pareilles mains. — Ma position est affreuse, reprit Biron ; j'aimerais mille fois mieux recevoir un coup de fusil dans la tête qu'une pareille commission. »

Et le malheureux général se tordait les mains de désespoir en songeant au devoir qu'il avait à remplir et au sort qui attendait peut-être le fils de son meilleur ami.

Tout à coup une crainte lui traversa l'esprit : « Mais

dites-moi, n'avez-vous pas chez vous des papiers compromettants, des lettres? Vite, ne perdons pas une minute et courons chez vous les détruire. »

Biron et le prince partent aussitôt, mais la fatalité leur fait rencontrer le commandant de la place de Nice, le colonel la Barre, qui connaissait déjà le décret qui frappait M. de Montpensier; il croit de son devoir de les accompagner. Il fallut mettre la Barre dans la confidence; heureusement c'était un honnête homme. « Fort bien, dit-il, il est plus qu'inutile de donner prise sur soi à ces gens-là; épluchons les papiers et dépêchons-nous. »

Le prince, entre autres pièces dangereuses, avait des lettres de son frère où ce dernier s'exprimait avec force et dégoût sur la tournure qu'avait prise la cause dans laquelle ils se trouvaient engagés. C'était plus qu'il n'en fallait pour perdre le jeune homme. Tout fut brûlé.

Quelques minutes après arrivèrent les commissaires de la Convention; ils visitèrent avec soin tout l'appartement, et ils mirent sous scellé des papiers insignifiants, même du papier blanc.

Biron avait assisté, la mort dans l'âme, à toute cette perquisition. Quand les commissaires se furent retirés, il s'approcha du prince, lui serra les mains avec effusion, puis sortit en sanglotant et si précipitamment qu'il oublia ses gants et son chapeau. En les lui renvoyant, le duc de Montpensier lui écrivit un billet pour lui renouveler l'assurance de sa vive amitié et lui dire combien il était pénétré des marques si profondes d'attachement qu'il venait de recevoir de lui.

Biron allait donner au prince une preuve d'affection bien plus grande encore et qui montre l'admirable dévouement de cet homme si souvent calomnié et méconnu. Avant de quitter la demeure du duc, Biron avait placé à la porte une sentinelle. Au risque de ce qui pouvait en résulter pour lui, au risque de sa vie, il envoya un homme sûr prévenir le prince que la sentinelle n'avait aucune consigne, qu'elle ne le connaissait pas, qu'elle ne savait même pas qu'elle le gardait, et que par conséquent rien ne lui était plus facile que de fuir.

Mais le prince, après mûres réflexions, refusa de profiter de la facilité qui lui était donnée. Il craignit de sacrifier à son repos la sûreté de ses parents qui étaient en France, et il attendit courageusement les événements.

Il partit le soir même de Nice dans sa voiture escorté d'un officier. Arrivé à Aix, il dut rétrograder jusqu'à Marseille, où il fut enfermé d'abord au fort de Notre-Dame de la Garde, ensuite au fort Saint-Jean.

Son père et son frère vinrent bientôt le rejoindre. Biron ignorait toujours les motifs de l'arrestation du duc de Montpensier, lorsque le 12 il reçut un courrier de son ami le général Valence qui l'informait de l'arrestation des commissaires de la Convention à l'armée du Nord et lui faisait pressentir la levée de boucliers de Dumouriez. Biron ne bougea pas, mais quand arriva le décret qui mettait hors la loi le général en chef de l'armée du Nord, il n'hésita plus ; il communiqua aux commissaires la lettre du général Valence, et il écrivit au ministre des affaires étrangères :

« A Nice, le 16 avril 1793, l'an II de la République.

« Citoyen ministre,

« L'armée d'Italie a appris avec la plus profonde indignation et sans le moindre découragement l'infâme trahison de Dumouriez : elle brûle d'impatience de prouver que rien ne peut altérer son dévouement à la République ni son courage.

« BIRON (1). »

Cependant les attaques des ennemis étaient incessantes, et l'on n'avait pas une minute de repos. Biron était à cheval nuit et jour; sa santé depuis longtemps mauvaise lui donnait de grands soucis; il avait la fièvre presque continuellement. Les peines morales, les préoccupations aggravaient encore son état. Malgré son zèle, son patriotisme, ses efforts pour tirer parti des éléments qu'il avait entre les mains, il n'éprouvait que des déboires de tous genres.

Il mandait à Xavier Andouin, adjoint du ministre de la guerre, le 8 mai :

« Je vous ai connu trop bon patriote, citoyen, pour ne pas trouver du plaisir à vous assurer que tous ces dégoûts et toutes les infâmes tracasseries que l'on fait éprouver aux meilleurs républicains n'affaibliront pas mon zèle pour le service de la République et ne m'empêcheront pas de consacrer jusqu'à mon dernier soupir à la défense de la liberté et de l'égalité. »

(1) Collection Et. Charavay.

Le lendemain, il écrit fièrement au ministre des affaires étrangères :

« Nice, 9 mai 1793.

« J'apprends par les papiers publics, citoyen ministre, la destitution des généraux Kellermann, la Bourdonnais, Servan et Berruyer. Comme il paraît que la Convention nationale a de grandes raisons pour ne plus employer les généraux en chef qui l'étaient précédemment, et que ma mauvaise santé exigerait des ménagements et du repos, je désirerais savoir si la crainte de ne plus servir utilement la République (d'après les soupçons si généralement répandus sur les meilleurs citoyens) ne m'autorise pas à donner ma démission de tout commandement, ou s'il est plus respectueux d'attendre en silence qu'elle me destitue. Je souhaite trop ardemment que jusqu'aux dernières actions de ma vie prouvent mon attachement inaltérable à la République et à la liberté pour n'y pas tout sacrifier. »

Biron avait formé de vastes projets ; il songeait à envahir l'Italie, puis à aller jusqu'à Rome venger l'assassinat de Basville, secrétaire de la légation de France, massacré par la populace le 13 janvier, mais la trahison de Dumouriez bouleversa tous ces projets.

L'intimité de Biron avec le duc d'Orléans le rendit profondément suspect ; le Comité de salut public décida de lui enlever le commandement de l'armée du Midi pour l'envoyer diriger les opérations contre les révoltés du Poitou et de la Bretagne ; il fut nommé commandant en chef de l'armée des Côtes de la Rochelle, et il reçut l'ordre de

quitter Nice sur l'heure pour rejoindre son nouveau commandement. Si, en l'envoyant à l'armée des Côtes, la Convention voulait éprouver sa fidélité à la République, elle ne pouvait pas employer un moyen plus sûr.

On peut supposer quels durent être les sentiments de Biron lorsqu'il se vit arracher à l'armée de Nice pour commander l'armée de la Rochelle. Aux armées du Nord, du Rhin, des Alpes, il avait eu à combattre l'étranger, l'invasion; cette fois, il n'en est plus ainsi : ce sont des frères, des concitoyens qu'il est appelé à vaincre; plus encore, ce sont des hommes qui défendent le trône et l'autel, des hommes qui luttent pour les idées, pour les sentiments, pour les principes dans lesquels il a été élevé et qu'il a respectés pendant quarante ans de sa vie.

Ce n'est pas tout encore : jusqu'à présent Biron s'est trouvé presque toujours avec des officiers de son monde, de sa race; même après le 10 août, il a vu autour de lui d'anciens camarades. Il a pu se faire illusion sur sa situation. A l'armée des côtes de la Rochelle, l'illusion ne sera plus permise; il sera seul, et bien seul.

Biron obéit cependant, par un sentiment d'obéissance militaire, mais sans se faire aucune illusion sur le sort qui l'attendait : « Je crus pouvoir prévoir sans injustice qu'on voulait me perdre, écrit-il; mais accoutumé à donner le premier l'exemple de la discipline et de la soumission à la loi, je ne crus pas que rien pût me dispenser d'obéir. » Et puis il ne se rendait pas exactement compte de ce qu'on attendait de lui; il savait fort mal tout ce qui se passait dans l'Ouest; il croyait bien plutôt aller com-

mander un corps d'observation sur les côtes, en prévision d'un débarquement des Anglais. Il partit cependant, le cœur rempli d'affreuses appréhensions; elles n'étaient que trop justifiées.

Il écrivait au ministre, le 14 mai :

« Je pars dans l'instant pour Montpellier avec mes chevaux, et j'envoie le reste de mon équipage par mer. Les chemins sont devenus impraticables; presque tous les maîtres de poste ont abandonné, et on ne trouve pas de chevaux de poste au moins que très difficilement jusqu'à Aix. » Il ajoutait tristement et avec résignation : « J'ignore ma destination positive. Quoi qu'il en soit, je n'oublierai jamais qu'un républicain doit obéir sans observer si ses services et son zèle ne lui méritaient peut-être pas un peu plus de confiance et une destination plus militairement active. »

CHAPITRE XXIX

1793

Séjour de Biron à Bordeaux. — Son arrivée à Niort. — Défaite de Fontenay. — État déplorable de l'armée. — Activité de Biron. — Déroute de Saumur. — Insubordination de Rossignol. — Il est mis en prison. — Biron offre sa démission. — Le Comité de salut public la refuse. — Victoire de Parthenay. — Rossignol est mis en liberté. — Démission de Biron. — Il est appelé à Paris pour rendre compte de sa conduite. — Il est enfermé à l'Abbaye.

Biron s'est donc mis en route pour gagner son nouveau commandement. Il s'arrête vingt-quatre heures à Nîmes pour prendre quelque repos, et de là il écrit à Bouchotte, ministre de la guerre :

« Nismes, 19 mai 1793, 6 heures du matin.

« Je vais faire toute la diligence que me permettront mes forces ; je serai obligé de les ménager un peu pour qu'elles ne m'abandonnent pas entièrement au moment où j'en aurais le plus besoin. Je suis faible et malade, mais j'espère que mon zèle me soutiendra et que ma santé ne m'empêchera pas de servir encore utilement la République. »

Il prie le ministre de lui acheter des chevaux, des chevaux forts, car l'élégant et svelte Lauzun n'existe plus ;

Biron est lourd, très lourd; il s'excuse de charger son supérieur d'une semblable commission, et il ajoute tristement cette phrase, qui peint bien son effroyable isolement : « Je ne connais plus personne à Paris. »

Biron passe par Toulouse, Agen, puis arrive à Bordeaux, où il séjourne les 25 et 26 mai. Cet arrêt un peu prolongé à la veille du soulèvement de Paris contre les Girondins risquant d'être mal interprété, il a soin d'expliquer au Comité de salut public ce qui se passe et le trouble qui règne dans les esprits : « Ménagez Bordeaux, écrit-il, tenez-y quelqu'un en qui on ait confiance, qui calme, qui assure que l'on ne veut pas troubler le repos des habitants, et vous contiendrez cette ville; les têtes y sont plus décidées qu'échauffées; on m'y a paru bien déterminé à ne pas se mêler des affaires de Paris, mais plus déterminé encore à conserver liberté, propriété et opulence. Leur confiance dans leur députation paraît très grande et générale. Un parti violent n'est le vœu de personne; mais si l'on prenait contre Bordeaux quelque parti sévère, il y aurait une grande explosion : *ils demanderaient du secours à qui pourrait en donner, et on ne leur en refuserait pas* (1). Ils ne veulent pas de roi, ils veulent une république, mais une république riche et tranquille. Je vous ferai part de tout ce que je saurai, et je tâcherai d'être bien informé par des gens qui, comme moi, veulent la République une, indivisible. ***Bordeaux***

(1) Bordeaux parlait de se déclarer indépendante, de se faire traiter comme les villes hanséatiques et de se faire appuyer par les Anglais, qui ne demandaient pas mieux.

n'est pas maintenant notre plus petit danger. Avec de la sagesse on le conservera; on en pourra tirer d'immenses ressources; des imprudences peuvent avoir des suites désastreuses et incalculables (1). »

Biron arrive à Niort dans l'après-midi du 28 mai; il trouve la ville dans un état de trouble et de fermentation extrême. La division de Niort à subi trois jours auparavant une cruelle défaite à Fontenay, et les troupes sont rentrées complètement débandées; actuellement elles sont entassées dans la ville sans que personne puisse s'en faire obéir et rétablir un peu d'ordre. A peine descendu de sa chaise de poste, Biron fait battre la générale, mais au bout de huit heures, il n'a pu réunir que quinze cents hommes. Dès qu'il le peut, il écrit au ministre pour lui rendre compte de la situation.

« Niort, 31 mai 1793.

« Je suis arrivé mardi 28 très tard. La confusion inimaginable dans laquelle j'ai trouvé ce ramas d'hommes, qu'il est encore impossible d'appeler armée, ne m'a pas permis de vous donner plus tôt aucun détail; ce chaos ne peut se débrouiller que par une activité sans relâche et une patience sans bornes; personne ne sait ce qu'il y avait avant l'incompréhensible déroute de Fontenay; on ne sait pas ce que l'on y a perdu; on sait seulement que c'est très considérable; on ne sait pas mieux ce qui reste; il n'y a point de malheur qu'on ne dût attendre d'un tel excès de

(1) Archives nationales, AF, II, 44.

désordre, et nous avons, je vous jure, des grâces à rendre au hasard d'en avoir été quittes à si bon marché.

« D'après ce que j'apprends des rebelles, de leurs moyens et de leur manière de faire la guerre, ils ne doivent absolument leur force et leur existence qu'à l'épouvantable confusion qui n'a cessé d'accompagner les mesures incohérentes et insuffisantes qu'on a toujours prises partiellement contre eux; il faut même qu'ils ne soient pas à beaucoup près aussi dangereux qu'on le dit pour n'avoir pas profité d'aussi grands avantages et fait de plus grands progrès. »

Du côté de l'armée républicaine, il y a une négligence complète, un abandon absolu de toute organisation, de tous les principes militaires. Ce ne sont pas les hommes qui font défaut; il n'y en a que trop, mais ils sont indisciplinés, raisonneurs, on n'en peut rien obtenir. A tout propos et sous un prétexte ou l'autre, ils refusent de marcher. Il arrive à chaque instant de nouvelles troupes, mais elles sont sans armes, sans instruction et ne font qu'ajouter encore au désordre et à la confusion.

Biron manque de tout; il n'a ni canons, ni fusils, ni voitures. Il écrit de Niort, le 1er juin 1793 :

« Je n'ai pas un seul officier d'artillerie, pas un seul du génie, cent chevaux d'artillerie pour tout bien, point d'équipages des vivres, point d'équipage d'hôpitaux, point d'ambulance, et trois cents hussards pour toute cavalerie en état de servir.

« Les subsistances manquent, et cela devient très inquiétant. Nous vivons au jour la journée avec une

extrême difficulté. Nous ne pouvons avoir une seule journée d'avance, et si nous faisions une marche, nous manquerions de pain indubitablement. »

L'infortuné général est dans une situation atroce; il ne connaît pas un seul des officiers placés sous ses ordres; il ne sait à qui se fier, et il est obligé de tout faire lui-même; il travaille nuit et jour sans une minute de repos; lui seul par son énergie et son prestige sur la troupe maintient encore un peu d'ordre et de discipline, mais ses forces s'épuisent; il ne pourra résister longtemps à une pareille vie.

A toutes ses plaintes, à toutes ses réclamations, Bouchotte se contente de répondre : « Le public désire voir finir les troubles de la Vendée. Le général qui veut conserver sa réputation de patriote ne peut mettre trop d'activité dans ses mouvements. » Mais il n'envoie rien de ce qu'on lui demande.

Biron abandonné, livré à lui-même, fait tout ce qu'il est humainement possible de faire, et il montre une activité sans pareille.

Le 4 juin, il se rend à Saumur pour voir la commission centrale des représentants qui y siège. Le 5, il tient avec elle et les généraux un conseil de guerre. Mais le duc a toujours des allures de courtisan qui choquent les citoyens : une badine à la main, un petit ruban tricolore attaché à sa cocarde, etc.

La commission insiste pour une action immédiate; Biron, qui a constaté le peu de solidité des troupes et les moyens très insuffisants que l'on possède, déclare que ce

serait marcher à un désastre inévitable, et il s'y refuse absolument. Ses raisonnements et son bon sens finissent par faire impression sur les représentants; le général du reste est fort habile, il se montre avec tous d'une politesse exquise; il leur témoigne tant d'égards qu'il les amène à partager son opinion.

Sur son conseil on décide *une attaque environnante formée par quatre colonnes;* elles doivent, en se rapprochant progressivement dans leurs marches, prévenir toute trouée et finir par resserrer les brigands dans un tout petit cercle où ils manqueront de tout. Une cinquième division veillera à la sûreté de la côte. L'exécution de ce plan doit finir la guerre en quinze jours. Malheureusement seize personnes ont assisté à ce conseil, ce qui compromet singulièrement le secret des opérations.

Le 6, Biron est à Tours; il y est retenu par une sédition militaire des plus graves; grâce à son ascendant sur les troupes, il parvient à l'apaiser.

Le 8 juin on le trouve à Niort, le 9 à la Rochelle, où il inspecte la défense des côtes. Il y est encore le 10, lorsque de désastreuses nouvelles viennent l'y atteindre : les « brigands » ont surpris les républicains à Doué et à Montreuil et pris Saumur après un sanglant combat. La déroute a été complète, les troupes républicaines ont tiré les unes sur les autres, beaucoup de bataillons ont pris la fuite. Heureusement, grâce à la nuit, il n'y a pas eu de poursuite. L'armée, ou plutôt ce qui en reste, est en retraite sur Tours.

Les Niortais épouvantés appellent Biron à grands cris,

et le général, qui n'a que trop bien prévu ce qui arrive, repart en toute hâte pour aller organiser la résistance.

Les Vendéens avaient fait à Saumur plus de onze mille prisonniers; ils les relâchèrent après les avoir tondus et leur avoir fait promettre « de ne plus servir contre la religion et le Roi ». Ils s'étaient encore emparés d'un butin considérable : cinquante canons, quinze mille fusils, des masses de munitions et d'approvisionnements.

Le 12 juin, les « brigands », poursuivant leurs succès, prennent Machecoul; ils auraient pu marcher sur Tours et ils s'en seraient emparés très aisément, mais, malgré les efforts des chefs royalistes, les vainqueurs refusèrent en grande partie de poursuivre la campagne, et beaucoup s'en retournèrent à leurs moissons et à leurs champs.

« Si, profitant de leurs étonnants succès, dit Napoléon, Charette et Cathelineau eussent réuni toutes leurs forces, c'en était fait de la République. Rien n'eût arrêté la marche triomphante des armées royales; le drapeau blanc eût flotté sur les tours de Notre-Dame avant qu'il eût été possible aux armées du Rhin d'accourir au secours de leur gouvernement. »

En arrivant à Niort, Biron écrit au Comité de salut public une lettre des plus curieuses; après avoir parlé des causes qui amènent les défaites de l'armée républicaine, il demande qu'on le remplace par un officier sorti des rangs

(1) La déroute de Saumur causa une véritable consternation :

« Vous ne réduirez ce pays, écrivait-on à la Convention, qu'en déportant la génération actuelle dans d'autres points de la France et en le repeuplant d'hommes nouveaux. »

et dont la naissance ne puisse inspirer aucun soupçon, aucune défiance. Il se rend compte que, quoi qu'il fasse, quels que soient son dévouement, son abnégation, on ne lui pardonnera jamais ni son nom, ni sa naissance.

« Niort, 12 juin 1793.

« Je n'ai pas encore tous les détails de l'affreuse déroute de Doué et de Saumur... Les causes en sont et en seront éternellement les mêmes tant que l'on n'y apportera pas de remède : défaut d'organisation, d'instruction et insubordination. *Obéir paraît si loin de l'égalité que presque personne ne s'en impose le devoir;* il résulte de là que dans beaucoup d'occasions de braves gens ne servent pas plus utilement que des lâches.

« Quelques bons citoyens ont paru penser qu'un tel désordre provenait du défaut de confiance dans les généraux et que les soldats en accorderaient davantage à un général pris parmi eux. Je combattrais cette proposition, s'il nous restait plus de généraux dont l'expérience militaire et l'habitude de commander à la guerre dussent inspirer la confiance, mais la plupart de nos talents militaires sont aussi jeunes que la République, et la différence de l'expérience est peu considérable. Tâtons donc ce moyen, peut-être plus influent que tout autre sur les devoirs du soldat; tirons de ses rangs un soldat estimé; en unissant à la confiance l'exercice de la discipline, l'expérience des avantages qu'elle procure, il l'établira peut-être. Les plans de campagne ne lui manqueront pas plus qu'à nous; il sera facile de le débarrasser de la correspondance. Je m'en

chargerai, s'il veut, et si cela convient au nouveau général, je serai de bon cœur son premier aide de camp ou le soldat le plus subordonné de son armée. »

A ce propos, il est bon de faire remarquer l'impression qui ressort de la correspondance militaire de Biron soit avec le ministre de la guerre, soit avec le Comité de salut public, soit avec les généraux placés sous ses ordres. On ne peut pas ne pas être frappé du zèle, du dévouement, de l'intelligence déployée par Biron. Toutes ses lettres sont remarquables par leur netteté et leur précision ; toutes sont empreintes d'une grande hauteur de vues, d'une irréprochable loyauté, d'un dévouement sans pareil à la chose publique, d'un désintéressement complet. On peut le dire sans exagération aucune : elles font honneur à celui qui les a écrites.

Cependant, après la défaite de Saumur, les commissaires du Conseil exécutif et les généraux réunis à Tours, pressés d'agir, et sans s'occuper de l'opinion du général en chef, adoptent un plan de campagne dont le premier point est l'abandon d'Angers et de Nantes. Le plan arrêté, ils en informent Biron. Ce dernier, outré du procédé et trouvant du reste leur plan détestable, refuse de s'y conformer. Il déclare s'en tenir à celui adopté le 4 juin, le seul qui puisse terminer rapidement cette guerre si dangereuse.

En attendant, il redouble d'activité et d'efforts pour tâcher d'organiser l'armée. Le 17 juin, il est à Luçon, le 18 à Olonne, puis il rentre à Niort, repart pour la Rochelle, revient à Niort. Malgré sa santé déplorable, il est infati-

gable : « La vie que je mène, écrit-il, tuerait deux hommes plus forts que moi. »

Biron, comprenant que l'immobilité dans laquelle il reste, faute de posséder une véritable armée, l'expose aux plus dangereuses dénonciations, se décida à essayer ses troupes en attaquant un petit poste de rebelles. Le poste fut enlevé, mais le désordre de la retraite prouva jusqu'à l'évidence qu'il était encore impossible d'entreprendre une campagne avec de pareilles troupes.

Les soldats fatigués se débandaient, se couchaient le long de la route et refusaient de marcher. Biron s'était rendu au-devant de la colonne à deux lieues de Niort; en voyant cette masse indisciplinée, sa colère ne connaît plus de bornes; il fait les plus vifs reproches aux officiers, au général Salomon qui commande la colonne. Apercevant à cheval le commandant Rossignol, le célèbre Rossignol (1) qui devait plus tard lui succéder, il l'interpelle brusquement : « Est-ce ainsi, monsieur, que l'on conduit une troupe? » Il le saisit, le fait descendre de cheval et le force à réunir ses hommes.

Enfin, à force d'efforts, Biron parvient à rétablir un peu d'ordre et, vers sept heures du soir, l'on arrive à Niort.

(1) Le 14 juillet 1789, Rossignol, fils d'ouvriers, paresseux, querelleur, bon à rien, après avoir essayé sans succès plusieurs métiers, entre autres celui de soldat, flânait dans la capitale en quête d'aventure, lorsque sa bonne étoile l'amena du côté de la Bastille. Il entendit du bruit, du tumulte; il accourut, saisit un fusil, tirailla de son mieux, et de ce jour il fut au nombre des « vainqueurs de la Bastille ». Ce titre, qu'il sut habilement exploiter, lui valut le grade de général en chef. En attendant, il était commandant de la 35e division de gendarmerie nationale à pied.

La garnison était sous les armes; tout le monde criait : « Vive la nation! Vive le général Biron! » Quelques pelotons se mirent à crier : « Il n'y était pas! » Fou de colère et d'indignation, le général se précipite au milieu du bataillon d'où les cris sont partis et déclare que le premier qui dira un mot sera fusillé. Le silence fut complet.

« Je ne rentrai qu'avec l'arrière-garde, écrit le duc, et j'eus la douleur de voir que cinquante hussards auraient mis en déroute les quatre bataillons qui couvraient toute la route comme une procession dont la queue n'est rentrée en ville que douze heures après la tête. »

Après la retraite, un trait bien caractéristique montrera dans quel milieu le malheureux général était condamné à vivre. Un capitaine de hussards, Alibert, se promenait dans la ville tenant au bout d'une pique la tête d'un Vendéen; Biron l'aperçoit; indigné, il le fait saisir et jeter en prison. Mais, quelques jour après, Bouchotte lui ordonne de le mettre en liberté, « pour qu'il continue à ne point faire de quartier à nos ennemis ». On peut aisément supposer ce que devait être la discipline, quand de pareils actes de sauvagerie pouvaient se produire impunément et quand le général en chef se voyait ainsi blâmé par le chef suprême de l'armée.

Quelques jours après, les représentants du peuple et les officiers généraux étaient réunis en conseil de guerre, lorsque le citoyen Rossignol demanda à être entendu. « Je viens, dit-il au conseil, au nom de tous mes braves camarades et de leurs hommes, vous prévenir que nous avons juré de ne plus nous battre qu'ensemble et ne plus

marcher en détail; puisque ces brigands marchent en masse, il faut y marcher aussi; on nous envoie toujours quatre mille contre quarante mille; le sang des républicains est trop cher pour l'exposer », et il déclare que lui et ses hommes ne marcheront plus sans être certains d'être au moins six contre quatre.

Biron présidait le conseil, sa badine à la main. Devant des propos aussi indécents, il se lève et déclare qu'il n'y a qu'un lâche qui puisse parler ainsi, que lui, Biron, va prendre un fusil et leur fera voir comment l'on se fait tuer. Rossignol persistant dans ses propos, Biron lui déclare qu'il va le faire arrêter et lui ordonne de sortir. « Cet acte d'indiscipline, dit-il, dont je n'avais jamais vu d'exemple, me pénétra d'une douleur d'autant plus vive que je ne doutai pas de le voir souvent renouvelé, et, dans un véritable désespoir, je conjurai les représentants du peuple de m'autoriser à remettre en d'autres mains le commandement de l'armée. »

En effet, Biron jette sur la table son sabre, la clef de son cabinet, en déclarant qu'il lui est impossible de continuer à commander dans de pareilles conditions et qu'il se retire. Il finit par céder aux instances des représentants qui le supplient de rester, et, sur leurs instances également, il consent à ne pas punir Rossignol, qu'on lui assure être un bon et brave patriote.

A partir de ce moment, Rossignol se déchaîne contre Biron et tient contre lui les propos les plus indécents. Il dit à ses troupes que c'est un ci-devant, un traître comme tous les autres, qu'il ne faut pas lui obéir; enfin il prêche

partout l'insubordination et la révolte. Le général, prévenu, répond que c'est une affaire personnelle, et il feint de tout ignorer.

Peu de temps après, Rossignol est envoyé à Tours avec sa troupe. En route, à Saint-Maixent, il tient des propos si révoltants contre le général en chef, qu'un lieutenant de Westermann qui se trouve là et qui est moins patient que Biron, le fait arrêter et mettre en prison, en dépit de ses protestations.

Nous le retrouverons dans peu de temps.

Cependant la position de Biron est de moins en moins tenable. C'est en vain que le malheureux général demande des officiers supérieurs, des secours, des approvisionnements; il ne reçoit rien. Il a écrit au ministre dix-neuf lettres pressantes sans obtenir un seul mot de réponse. Il est obligé de faire tous les métiers; il travaille nuit et jour et n'arrive pas, faute d'être secondé.

La situation de l'armée est déplorable : les hommes sont presque nus; c'est à grand'peine qu'on arrive à les nourrir, à plusieurs reprises on manque de pain. Il y a de nombreuses désertions, et on ne maintient la discipline qu'à grand'peine; aussi bien chez les officiers que chez les hommes, l'insubordination est à son comble. Le désordre est partout : le soldat vend ses cartouches, le voiturier le foin, la paille et le pain qui lui sont confiés pour être transportés. On n'a pas d'effets de campement, pas de fourrages; il y a un manque absolu de moyens de transport. On est obligé de requérir toutes les charrettes du pays, charrettes très lourdes et traînées par des bœufs. C'est avec de pa-

reils moyens qu'on lui demande de marcher à l'ennemi, d'étouffer l'insurrection.

Mais ce n'est pas tout encore. Il existe à l'armée des Côtes de la Rochelle quatre commissions différentes (1) envoyées par la Convention et qui, toutes, ont la prétention de donner des ordres, de diriger les opérations, de surveiller les généraux. Elles sont d'autant plus avides d'autorité qu'elles ne connaissent rien aux opérations militaires. Puis elles se contrecarrent dans leurs décisions, dans leurs volontés, et Biron, malgré sa patience, ne sait à laquelle entendre.

Sa situation est atroce; il est accablé de travail, d'inquiétudes, de préoccupations de toutes sortes; tout le temps sur la brèche, il lui faut courir à droite, à gauche; il n'a pas une minute de repos. Sa santé, déjà bien mauvaise, est complètement épuisée et ruinée par cet effrayant surmenage.

Lui sait-on quelque gré de ses efforts, de son infatigable activité, de son dévouement à la cause qu'il sert si loyalement? Rend-on quelque justice à son dévouement?

En aucune façon. Il n'est entouré que de dénonciateurs, que de gens qui cherchent à le perdre.

On ne peut lui pardonner sa naissance, son éducation, son nom, sa race. Il a tout sacrifié à sa patrie cependant, sa santé, son intelligence, son honneur, les souvenirs de toute sa vie; rien n'y a fait. Plus il donne de gages, plus on lui en demande.

(1) Il y en a une à la Rochelle, une à Niort, une à Poitiers, une quatrième à Tours.

Ni son zèle, ni son irréprochable loyauté, ni son ardent patriotisme ne peuvent désarmer la basse jalousie des incapables ou des misérables qui l'entourent. Rien ne peut vaincre l'incurable défiance dont il est l'objet; quoi qu'il fasse, il est et restera toujours éternellement suspect, il est et restera toujours un ci-devant.

Écœuré, désillusionné, abreuvé de dégoûts, Biron ne tient plus à rien et se moque de tout. A un représentant qui lui vante les soi-disant patriotes, il réplique sèchement : « Je crains, par-dessus tout, les désorganisateurs et les clubistes. » Sur l'observation qu'il sera dénoncé à la Convention, il répond avec désinvolture : « Faites donc! Si vous saviez comme je me soucie peu d'être guillotiné ! »

Que lui importe la mort, en effet? Ne sera-t-elle pas la bienvenue? Ne l'arrachera-t-elle pas à la misérable existence qu'il mène et qui devient chaque jour plus odieuse et plus écœurante?

Il ne se fait pas la moindre illusion sur son sort; rencontrant un jour le général Hugo, il lui dit tristement : « Vous me connaissez, mon cher Hugo, vous savez si j'ai bien servi, si j'aime passionnément la gloire et ma patrie. Eh bien! avant deux mois peut-être je n'existerai plus; la hache qui cherche les têtes les plus illustres aura frappé la mienne, et l'on applaudira à ma mort comme à celle d'un traître (1). »

A la fin, à bout de patience et de résignation, il se dé-

(1) *Mémoires du général Hugo*, t. I.

cide à quitter l'enfer dans lequel il vit et à demander son remplacement ; mais, auparavant, il se donne la satisfaction de dire nettement au ministre de la guerre ce qu'il pense, et il lui écrit, le 23 juin, une lettre qui lui vaut sur l'heure des félicitations et, six mois après, l'échafaud.

Après lui avoir parlé du désordre qui règne dans l'armée, du défaut d'organisation, du manque absolu d'officiers supérieurs, il n'hésite pas, quoi qu'il puisse lui en coûter, à dire ce qu'il pense des volontaires :

« Mon opinion n'a jamais été que l'on *pût tirer militairement aucun parti des cultivateurs, pères de famille*... Ils ont commencé toutes les déroutes longtemps avant le danger... Je n'ignore pas quelle énorme responsabilité j'attire sur ma tête en parlant ainsi. Mais je suis pénétré de ce principe qu'un républicain doit, quand il est convaincu qu'il fait une chose utile, risquer de porter sa tête sur l'échafaud, aussi bien que de l'exposer aux combats. »

Il n'exprime pas moins courageusement son opinion sur Ronsin, l'adjoint au ministre délégué à Tours (celui que Bouchotte, en quatre jours, a élevé du grade de capitaine à celui de général de brigade), et sur les agents qu'il emploie, il parle d'eux avec le plus complet mépris :

« Ajoutez à ces causes de désordre, dit-il, que les agents de vos agents prêchent partout l'insubordination, l'insurrection et le partage des propriétés... Ils veulent se mêler de tout ; ils ne font qu'embrouiller les services. Je leur dois justice de dire que ceux que j'ai vus m'ont paru trop incapables et trop ineptes pour être dangereux, car à peine savent-ils lire. »

Et il ajoute dédaigneusement : « On les accuse d'avoir voulu occasionner de la fermentation dans la troupe contre moi, mais je ne m'en suis pas aperçu, quelque sévérité que j'aie montrée. »

Enfin, il termine ainsi sa lettre : « Permettez-moi de vous représenter, citoyen ministre, qu'en me refusant tous les moyens particuliers que je vous ai demandés et qu'il vous était si facile de me donner et si indispensable pour moi d'avoir, vous m'avez rendu cette armée, si scandaleusement désorganisée, à peu près impossible à commander.

« Si tous les désagréments et tous les dégoûts que j'éprouve n'étaient que personnels, je les supporterais sans me plaindre avec une patience vraiment républicaine, mais ils nuisent trop au service de la République pour ne pas regarder comme un devoir de m'en plaindre avec une énergie non moins républicaine.

« Je vous demande donc instamment, ou de me donner un chef, ou de m'employer dans une autre armée, ou de me décharger d'une responsabilité qu'il n'est ni juste ni possible de me laisser supporter plus longtemps. D'ailleurs, mes forces ne peuvent y résister, et si elles succombent avant mon remplacement, le service de la République en souffrira de la manière la plus dangereuse. »

Cependant, à Tours, les représentants se plaignent de l'inaction du général en chef; eux qui prétendent avoir créé en douze jours une organisation complète, s'étonnent que Biron n'en ait pas fait autant, et quand le général répond qu'il manque d'effets de campement, on lui

riposte que Dumouriez a conquis la Belgique l'hiver en bivouaquant.

« Les brigands que nous avons à combattre, lui écrit-on, n'ont pas plus que nous d'effets de campement, et cependant ils nous attaquent toujours. »

Le 23 juin, en même temps qu'il écrit au ministre et au Comité de salut public pour leur offrir sa démission, Biron est invité par la commission centrale de Tours à venir délibérer sur l'adoption d'un nouveau plan ; cette fois, il ne s'agit plus d'abandonner Nantes, mais, au contraire, de la secourir. Biron répond qu'il ne peut quitter Niort, menacé par les rebelles, et il refuse de se déplacer.

Sans plus s'occuper du général en chef que s'il n'existait pas, la commission centrale décide alors de marcher au secours de Nantes, et elle requiert Biron, au nom du salut public, de coopérer à ce plan.

Le général aurait pu s'indigner d'un procédé si inconvenant, si contraire à toutes les lois de la hiérarchie, mais il n'en a même plus le courage; du reste n'est-il pas, en réalité, démissionnaire ?

Il répond donc simplement qu'il ne s'oppose pas à l'exécution du plan de la commission; qu'il consent à ce que le général commandant à Tours marche sur Nantes ; qu'il consent à distraire trois mille hommes de son armée pour coopérer au mouvement, mais qu'il ne fera rien de plus, parce qu'il y aurait danger à dégarnir les côtes.

Ceci fait, il écrit au ministre de la guerre et au Comité de salut public pour leur réitérer sa démission :

« Ma responsabilité devant cesser du moment où la

commission centrale veut influencer sur les opérations militaires, les discuter et les arrêter, avec une publicité qui doit en empêcher l'effet, je ne puis plus commander l'armée. Je vous prie donc instamment de me désigner à qui je dois remettre le commandement. »

Le Comité de salut public se réunit le 28 juin pour délibérer sur les dépêches de Biron, et il lui donne raison sur tous les points. Il désapprouve d'abord le conseil de guerre tenu à Tours; les commissaires qui y ont assisté seront rappelés. Puis il décide : *que le général Biron étant investi de la confiance de la nation, il doit diriger, avec liberté et sans influence secrète ou publique, toutes les opérations militaires;* qu'il fixera seul le plan qu'il jugera le plus avantageux et le plus utile à la République. Le comité déclare enfin que l'intérêt de la République ne permet pas d'accepter la démission du général.

C'était plus encore que n'en demandait Biron; et cependant, écrit le général, « cet arrêté du Comité me pénétra de douleur en exigeant de moi de conserver le commandement de l'armée. J'obéis par respect, mais il ne fut pas difficile de prévoir que l'on sacrifierait l'intérêt de la République à celui de calomnier et d'écarter l'homme qui avait osé ne pas protéger les désorganisateurs. »

Au décret officiel était jointe une lettre du Comité de salut public; elle rendait pleine justice aux services rendus par Biron :

« Depuis que vous êtes arrivé dans les départements de l'Ouest, lui écrivait-on, vous vous êtes constamment occupé à former et à organiser l'armée; vous avez

arrêté un plan de campagne, vous avez justifié nos espérances...

« Les grandes difficultés qui auraient pu s'opposer à vos succès sont écartées; tout concourra à vos plans militaires. Vous avez servi la patrie parce que vous l'aimez; vous continuerez à servir la République, et c'est à la tête de l'armée que vous commandez que vous devez la servir dans les circonstances où vos succès doivent avoir la plus haute influence sur la liberté.

« Nous attendons, général, de votre civisme, de votre dévouement à la République, que vous conserverez le commandement de l'armée sur laquelle la République fonde ses espérances. »

Devant une pareille marque d'estime, Biron ne pouvait que se résigner, et c'est ce qu'il fit.

Cependant, Nantes était très sérieusement menacée par l'armée catholique, qui comptait près de quatre-vingt mille hommes. Les 29 et 30 juin, la ville fut vivement attaquée, mais elle se défendit victorieusement et les « brigands » furent repoussés. Ils ne s'éloignèrent pas cependant, attendant le moment favorable pour renouveler leur attaque.

Biron, dès le 24, a pris des mesures pour venir au secours des Nantais. Il informe les généraux qui commandent à Tours que, pour soutenir leur mouvement, la légion du Nord, sous les ordres de Westermann, va attaquer Parthenay. Lui-même se portera sur tous les points où il pourra faire une diversion qui puisse assurer leur marche.

Le 25, Westermann surprend dix mille « brigands » ; il

en tue huit cents et met les autres en pleine déroute. Continuant ses succès, il livre aux flammes le château de la Rochejaquelein et celui de Lescure, puis il se dirige vers Châtillon, pour gagner Cholet et Nantes.

L'ennemi l'attendait devant Châtillon ; Westermann lui fait éprouver une déroute complète et s'empare de la ville : « Courage, mon cher général, lui écrit Biron, nous finirions bien vite la guerre s'il n'y avait que vous et moi d'employés. »

Malheureusement Westermann, grisé par sa victoire, ne s'attendait pas à un retour offensif de l'ennemi. Le 5 juillet, il est surpris par les « brigands » et mis, à son tour, en déroute complète.

Dès le 2 juillet, Biron s'est décidé à aller prendre le commandement de l'armée de Saumur pour marcher sur Nantes. « Si cinq à six mille hommes seulement de l'armée de Tours veulent se battre, disait-il au commissaire de la Convention Philippeaux, je réponds de vaincre et de finir la guerre. »

Au moment de partir, il reçoit un ordre du ministère de la guerre de faire sortir de prison le citoyen Rossignol et de l'envoyer à Paris pour qu'il vienne rendre compte de sa conduite. « Je remis cet ordre aux représentants du peuple, dit le duc, en leur observant que, le citoyen Rossignol n'étant pas en prison par mon ordre, je n'avais pas le droit de l'en faire sortir. » Ils s'en chargèrent.

Biron part de Niort le 4 juillet à trois heures après midi. Il arrive à Tours et de là se rend à Saumur ; le 7 il est à Angers. A peine dans cette ville, on lui annonce

que les « brigands » se sont retirés des environs de Nantes et que la ville est libre. La marche sur Nantes devenait inutile.

En même temps, il apprend que le Comité de salut public, sur le rapport de Ronsin, a pris, le 1er juillet, un arrêté qui neutralise complètement celui du 28 juin : Ronsin et les commissaires nationaux, qui devaient être rappelés, sont maintenus, vu l'*utilité de leurs services dans l'armée*. Cette fois, la mesure est comble. Abreuvé de dégoût, écœuré, n'en pouvant plus, Biron se décide à quitter irrévocablement son commandement.

Le 10 juillet, il écrit à Bouchotte pour le prier de transmettre sans retard sa démission à la Convention. Il est « si souffrant, si malade que, d'un moment à l'autre, il peut se voir forcé de remettre le commandement ; *ce qu'il fera dans huit jours si on ne lui répond pas* ».

Sa démission est ainsi conçue :

« Mes forces épuisées et ma mauvaise santé ne pouvant plus me permettre de conserver utilement pour la défense de la République le commandement en chef de l'armée des côtes de la Rochelle, je remets ma démission dudit commandement, avec une déclaration que, *dans tous les lieux et dans tous les grades*, je donnerai de bon cœur le reste de mes forces et de mes jours au service de la République.

« Angers, 10 juillet 1793. »

En même temps que la démission du général partaient contre lui les plus violentes dénonciations. Ronsin, qu'il

avait si vivement attaqué, écrivait au Comité de salut public :

« Je dois avouer avec franchise que la conduite de Biron a quelque chose d'effrayant aux yeux des vrais défenseurs de la République. Sa lenteur, ses contradictions dans ses marches, ses persécutions contre les meilleurs patriotes et, plus que tout cela, sa qualité de ci-devant, le souvenir de ses liaisons, et, enfin, tout en lui donne lieu de craindre qu'il ne fasse périr en détail notre armée...

« Voilà ce que pensent tous les républicains qui l'observent : peu osent vous l'écrire et je m'en fais un devoir, persuadé que, dignes d'entendre la vérité, vous vous empresserez de *rappeler de cette armée tous les généraux nobles...* »

En même temps Parein, président de la commission militaire de Saumur, Lachevaudière, commissaire national, d'autres encore, adressent à la Convention contre le général d'interminables réquisitoires et les plus absurdes dénonciations. On l'accuse de n'être entouré que d'Allemands, de recevoir de l'argent de l'Angleterre, de l'Espagne, du stathouder, de pactiser avec l'armée catholique, etc.

La vérité, c'est qu'on ne pardonne pas à Biron d'être noble : « Cet homme n'est pas un vrai sans-culotte », écrit un de ses dénonciateurs.

On commençait à se préoccuper à la Convention de toutes ces dénonciations contre le général en chef de l'armée des côtes de la Rochelle.

Le 10, la Convention demande au Comité de salut public un rapport sur la conduite de Biron.

Le Comité répond le lendemain : « Nous ne pouvons pas vous dissimuler *qu'il n'y a pas d'accusation positive contre ce général*, mais on lui reproche de n'avoir pas déployé toute l'activité nécessaire... Les commissaires de la Convention font, à son sujet, des rapports unanimes... Biron lui-même déclare que ses fréquentes incommodités, ses attaques de goutte et sa santé entièrement usée le rendent peu propre aux fonctions que lui a confiées la République. »

Le 16 juillet à six heures du matin, un courrier apporte à Biron l'ordre de remettre le commandement au général Beysser et de venir rendre compte de sa conduite ; à deux heures, le jour même, le général partait pour Paris.

Il rencontra, près d'Étampes, une autre chaise de poste qui se dirigeait vers Tours ; elle contenait Rossignol, qui retournait triomphant à l'armée.

Le duc, qui ne pouvait voyager que de jour, à cause de son état de santé, n'arriva à Paris que le 19 juillet. Il descendit à l'hôtel de la Paix, rue de la Chaussée d'Antin. Le 20, il fut prévenu par le ministre de la guerre que le Conseil exécutif avait décidé de l'entendre le soir même à dix heures. Ses explications furent assez mal accueillies, et le général demanda un délai de quelques jours pour présenter un compte rendu complet de sa conduite. On le lui accorda.

Biron s'enferma chez lui pour préparer sa défense. Le 25, il écrivit au Comité de salut public pour lui demander communication des dénonciations faites contre lui. Le 28, son mémoire terminé, il le donna à recopier.

Le 29, son domestique Boudray fut arrêté, chargé de ses papiers, et l'on mit également les scellés sur les papiers que le général possédait à Montrouge et à l'hôtel de la Paix. Le jour même Biron fut arrêté et enfermé à Sainte-Pélagie (1).

(1) Nous avons puisé la plus grande partie des renseignements qui concernent la guerre de Vendée dans *la Vendée patriote*, par M. Ch.-L. CHASSIN. Paris, Dupont, 1893.

CHAPITRE XXX

1793

Défense de Biron. — Mort de la Reine. — Mort du duc d'Orléans. — Jugement et condamnation de Biron. — Son exécution.

A peine enfermé à Sainte-Pélagie, Biron demande à être jugé, et il envoie au Comité de salut public le mémoire qu'il vient d'écrire (1).

Dans ce mémoire, le général se défend avec beaucoup d'habileté et de loyauté; il montre de la façon la plus claire l'incroyable ramassis de paysans qu'on lui a donné à commander et l'impossibilité où il s'est trouvé de faire quoi que ce soit avec de pareilles troupes :

« Ma conscience ne me reproche rien, dit-il très simplement; j'ai fait tout ce qui dépendait de moi, et, dans ces circonstances difficiles, je ne crois même pas qu'un autre eût pu faire mieux à ma place... Si l'on veut jeter un coup d'œil sur ma vie tout entière, on verra si jamais j'ai hésité un instant entre mes intérêts personnels les plus chers et ceux de ma patrie. »

Et il termine par cette phrase, empreinte d'une si noble fierté :

« Je demande donc que, sur le compte rendu à la Con-

(1) Ce mémoire, beaucoup trop long pour pouvoir être reproduit, se trouve aux Archives nationales, W. 305, n° 370, 2e partie.

vention nationale et par le Comité de salut public et par le Conseil exécutif provisoire, il soit décrété que j'ai bien servi la République et bien mérité de la patrie, et que j'emporte dans la retraite, que ma santé nécessite, cette jouissance vraiment digne d'un soldat républicain. »

Ce généreux langage ne trouva pas d'écho. De nouvelles dénonciations empêchèrent la Convention d'être juste, et Biron resta à Sainte-Pélagie.

Cependant son état de santé devenait chaque jour plus déplorable ; la goutte et les rhumatismes lui permettaient à peine de se mouvoir.

Il adressa une lettre à la Convention pour demander à être jugé sans délai, afin de pouvoir se rendre à la campagne rétablir sa santé délabrée. La lecture de cette lettre eut lieu dans la séance du mercredi 4 septembre 1793. Son ancien ami Lecomte-Puyraveau osa prendre la parole pour appuyer sa requête : « Je demande, dit-il, que Biron ait la même faveur que vous avez déjà accordée à Anselme et à Ferrand, contre lesquels il pouvait y avoir des soupçons aussi graves que contre Biron. Sur leurs demandes, leur détention à l'Abbaye a été convertie en une détention chez eux. Je crois que vous devez à l'humanité de faire pour Biron, qui est malade, ce que vous avez fait pour Anselme et Ferrand, et je demande que Biron soit en arrestation chez lui, sous bonne et sûre garde. »

L'Assemblée semblait bien disposée, lorsqu'une voix s'éleva pour réclamer la question préalable : « M. Biron est suspect, pour ses sentiments et pour ses actes, dit un

conventionnel; il doit rester dans les prisons, comme tous les autres, jusqu'à son jugement. » Et la question préalable fut adoptée.

Biron avait la consolation d'avoir avec lui, dans sa prison, son aide de camp Rutaut, qui l'adorait et qui, au risque de sa vie, avait voulu partager le sort de son chef (1).

Pendant sa longue détention, le duc eut certainement le projet de corrompre les geôliers et de s'évader. Il fit demander au marquis de Gontaut de lui procurer une forte somme d'argent, lui offrant en échange les fonds qu'il avait sur la Banque d'Angleterre (2). Le marquis y consentit d'autant plus volontiers que son frère et sa belle-sœur avaient émigré en Angleterre et que cette somme aurait pu leur rendre de grands services. Mais, à ce moment même, le marquis fut arrêté, ainsi que sa femme, et la négociation ne put aboutir (3).

(1) Il fut mis en liberté après l'exécution de Biron. En 1815, on le retrouve député de la Meurthe.

(2) Le marquis de Gontaut était resté dans les termes les plus affectueux avec Biron. Lorsque ce dernier fut destitué, comme il ne possédait plus rien depuis la faillite Guéménée, M. de Gontaut acheta pour lui une petite maison en bas de son parc de Montgermont (près de Melun); il allait la lui offrir lorsque le général fut enfermé à Sainte-Pélagie.

(3) Ils restèrent en prison jusqu'à la mort de Robespierre. « Le matin de ce jour mémorable, ils avaient entendu crier dans la rue leur arrêt, et, priant Dieu l'un et l'autre, ils attendaient le moment où la charrette viendrait les chercher. Une amie, Mme Dubois de Lamotte, qui par un signal devait leur faire connaître les événements importants, mit un grand écriteau à la lucarne du toit vis-à-vis; ils y lurent tout à coup ces mots : « Robespierre est mort. » Ils comprirent qu'ils étaient sauvés.

Pendant que Biron était emprisonné, il apprit le jugement et le supplice de la malheureuse Reine. On peut supposer les amères réflexions que cet événement dut lui inspirer et que de tristes retours sur lui-même il eut à faire à ce moment.

Peu de temps auparavant, la princesse de Lamballe, elle aussi, avait succombé, et dans des circonstances plus tragiques encore, s'il est possible. Elle était à Turin, à l'abri de tout péril; lorsqu'elle sut la Reine en danger, elle n'hésita pas et revint volontairement à Paris pour tâcher de la sauver, donnant ainsi un grand et bien rare exemple de fidélité dans le malheur. Sa fin horrible est trop connue pour que nous ayons besoin d'en parler.

Biron apprit bientôt que son intime ami le duc d'Orléans avait, lui aussi, payé sa dette à la Révolution.

Le prince était en prison à Marseille, au fort Saint-Jean, avec sa famille. Le 20 octobre, les commissaires de la Convention vinrent le chercher pour le ramener à Paris. Il arriva le lendemain du jour où les Girondins étaient montés sur l'échafaud ; il fut écroué à la Conciergerie.

Le 4 novembre, le prince comparut devant le tribunal révolutionnaire ; il fut jugé, condamné et exécuté dans l'espace de deux heures. Il faut rendre hommage à la fermeté de son attitude à son heure dernière. Après le jugement qui le condamnait à la peine capitale, il se retira escorté d'une douzaine de gendarmes, le sabre nu ; il traversa les cours et les guichets de la conciergerie d'une démarche fière et assurée. Son air était si noble qu'il paraissait commander aux soldats qui le gardaient.

Quand il fut rentré dans sa cellule, un prêtre, l'abbé Lothringer, se présenta, de la part de Fouquier-Tinville, pour le confesser. Le prince lui demanda d'abord s'il était dans les bons principes. L'abbé lui avoua qu'il avait prêté serment, mais qu'il s'en repentait et voulait se rétracter. Le duc se mit alors à genoux et fit une confession générale de toute sa vie.

Quatre autres infortunés furent menés au supplice en même temps que le duc d'Orléans : Coustard, de Nantes, membre de la Convention ; Goudier, agent de change ; le serrurier Brousse et Nicolas Laroque, vieux militaire de soixante-treize ans. Quand ce vieillard vit entrer le duc dans le guichet où le bourreau venait chercher ses victimes, il lui dit d'une voix forte : « Je ne regrette plus la vie, puisque celui qui a perdu mon pays reçoit la peine de ses crimes. Mais ce qui m'humilie, c'est d'être obligé de mourir sur le même échafaud que lui. » Le prince supporta l'apostrophe sans dire un mot.

Depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution, la route était longue ; on rencontra d'abord peu de monde, car on ignorait que le duc fît partie du convoi. Le prince était très poudré et avait fort bonne mine ; ses mains étaient liées derrière son dos et son habit était jeté sur ses épaules : cet habit était gris, avec un collet noir.

Quand la charrette arriva devant le Palais-Royal, les misérables qui la conduisaient firent une halte de dix minutes, dans l'espoir que la vue de cette demeure où il avait passé tant d'années heureuses torturerait le prince et empoisonnerait les dernières minutes de sa vie. La

foule s'était amassée et couvrait le condamné d'injures et de huées.

Mais le prince resta impassible. Il avait la tête haute, l'air grave, et regardait la foule sans qu'un muscle de son visage changeât.

Enfin le cortège continua sa route et l'on arriva sur la place de la Révolution. Quand il aperçut l'échafaud, le prince devint assez pâle, mais sa tête resta toujours droite et son regard assuré. Il monta rapidement l'échelle, jeta un regard sur la foule autour de lui, aida l'exécuteur à défaire sa cravate, ne prononça pas une parole et ne fit pas la moindre résistance. On éleva ensuite sa tête pour la montrer à la multitude.

Biron ne devait pas survivre longtemps à son ami d'enfance, à celui qui l'avait, plus que tout autre, entraîné dans la voie de la Révolution. Du reste, il avait hâte d'en finir. Il disait à Beugnot, qui était prisonnier comme lui : « Il y a trop longtemps que ces gens-là m'ennuient; ils vont me faire couper le cou, mais au moins tout sera fini », et au tribunal il dédaigna même de se défendre.

Ce ne fut que le 25 décembre que la mise en accusation de Biron fut décrétée, à la demande de Robespierre.

Le 9 nivôse, à dix heures du matin, le duc comparut « libre et sans fers » devant le tribunal criminel révolutionnaire (1).

(1) Voici l'acte d'accusation dressé contre Biron :

Antoine-Quentin Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal criminel extraordinaire, expose :

« Qu'honoré de la confiance de la République pour le commandement

Il avait pour conseil et défenseur officieux le citoyen La Fleutrie (1).

L'interrogatoire de l'accusé dura peu de temps et ne nous apprend rien que nous ne sachions. Ce qui lui fut surtout reproché, ce furent ses relations avec le ci-devant duc d'Orléans et avec ses fils.

L'accusateur public fit ensuite le résumé de l'affaire, le

de ses armées, et surtout de celle destinée à exterminer les brigands de la Vendée, au lieu de la justifier en déployant le zèle et l'activité que la patrie avait le droit d'exiger de lui, il est devenu par la force d'inertie en quelque sorte une colonne de l'armée ennemie, dont il a par cette inaction coupable favorisé l'accroissement et les succès sur les braves et courageux soldats de la République qu'il devait conduire à la victoire et qui ont été les victimes de la lenteur et de la négligence combinées dont il n'a cessé de donner des preuves; qu'en effet Biron, né dans la caste des ci-devant privilégiés, ayant passé sa vie au sein d'une cour corrompue, à ramper servilement sous un maître, n'a pris le masque du patriotisme comme les traîtres Custine, La Fayette, Dumouriez et tant d'autres que pour tromper la nation, aux intérêts de laquelle il paraissait se dévouer, et abuser plus sûrement de la confiance qu'elle lui donnerait pour la remettre dans les fers du despotisme; que d'ailleurs il s'est toujours montré l'ennemi des patriotes qu'il a persécutés, des braves soldats qu'il a cherché à décourager en les calomniant, système qui a toujours été celui des Dumouriez, des Wimpffen et autres traîtres; qu'il a toujours affecté de s'environner d'Allemands avec lesquels il pouvait, au moyen d'une langue étrangère, concerter ses plans perfides.

« D'après l'exposé ci-dessus, l'accusateur public a dressé la présente accusation contre Biron pour avoir conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la République et la tranquillité de la sûreté intérieure de l'Empire français et trahir les intérêts de la République en abusant de sa qualité pour... etc.

« Fouquier-Tinville. »

(1) Le tribunal se composait des citoyens Armand-Martial Herman, président; Gabriel Deliege, Étienne Masson et Pierre-Louis Raymey, juges. Le citoyen Fleuriot remplissait les fonctions d'accusateur public. Il y avait cinq jurés de jugement.

conseil de l'accusé fut entendu, et on leva la séance pour la reprendre le jour suivant à huit heures du matin.

Le lendemain, le président fit le résumé; douze témoins à charge furent entendus, parmi lesquels Grammont, le comédien, chef d'état-major général de l'armée, Merlin, Chandieu, etc. Il n'y eut que quatre témoins à décharge.

Après l'interrogatoire des témoins, on soumit aux jurés cette question :

« Citoyens jurés, il a existé une conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure de la République. Armand-Louis Biron, ex-général d'une des armées de la République, est-il convaincu d'avoir participé à cette conspiration? »

La réponse fut affirmative.

Le tribunal condamna Biron à la peine de mort, et il décida que l'exécution aurait lieu dans les vingt-quatre heures.

Le duc reçut en souriant son arrêt de mort, et son intrépidité ne se démentit pas un seul instant. Il conserva l'air souriant qui ne l'abandonnait jamais. Arrivé devant le guichet destiné aux condamnés, il demanda une volaille et une bouteille de vin de Bordeaux; après avoir dîné avec le plus grand calme, il lut le reste de la soirée; puis il se coucha sur un mauvais matelas que lui fournit Langlois, le guichetier, et il dormit aussi paisiblement que s'il eût été dans son hôtel.

Le lendemain avant l'arrivée du bourreau, il se fit apporter des huîtres et une bouteille de vin blanc; il les mangeait encore lorsqu'on vint le chercher : « Citoyen,

dit-il au bourreau, permets-moi d'achever, je ne te ferai pas attendre longtemps. » Appelant le guichetier, il lui dit avec cette grâce qui était naturelle à ses moindres discours : « Va chercher un verre, Langlois. » Langlois obéit. Biron remplit le verre, et l'offrant au bourreau : « Prends ce vin, ajouta-t-il, tu dois en avoir besoin au métier que tu fais. » Puis se tournant vers ses compagnons de détention : « C'est fini, messieurs, leur dit-il, je pars pour le grand voyage. »

Il sortit alors de la Conciergerie et monta sur la fatale charrette. Il faisait un temps gris et froid, et le jour commençait à tomber. La foule était peu nombreuse sur le passage du funèbre cortège. Combien parmi elle se doutaient que cet homme, au regard paisible et fier, avait été l'un des êtres les plus aimés de ce monde, sinon des plus heureux, et qu'après avoir connu, épuisé toutes les joies de la terre, il voyait venir avec bonheur l'heure de la délivrance et s'en allait avec le dégoût profond de la vie! Biron garda jusque sur l'échafaud toute sa sérénité; pas un instant sa figure ne fut altérée, et il se livra au bourreau sans crainte et sans forfanterie (1).

Ainsi périt obscurément et d'une mort hideuse cet

(1) Voici l'acte de décès du général Biron :

« Du 20 nivôse (9 janvier 1794), l'an second de la République, acte de décès de Armand-Louis Biron, du 11 (31 décembre 1793) de ce mois. Profession : commandant en chef des armées de la République, âgé de quarante-six ans, natif de Paris, y domicilié, rue des Piques, et à Montrouge.

« *Signé* : DELTROIT. »

(*Dictionnaire de Jal.*)

homme qui avait incarné tous les charmes, toutes les grâces, toutes les séductions de son siècle (1).

Comme nous le disions au début de cet ouvrage, nous n'avons eu d'autre but, en écrivant l'histoire du duc de Lauzun, que de mieux faire connaître cette figure romanesque si souvent mal jugée. Nous avons montré notre

(1) Voici l'inventaire du mobilier saisi à Montrouge :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

Ce prairial, l'an second de la République française une et indivisible,

Rapport fait par Dupasquier et Picault, membres du Conservatoire et de la commission temporaire des arts, des tableaux, meubles, bronzes, marbres et porcelaines retenues, inventoriées, et à transporter de la maison de l'émigré Biron de Lauzun à Montrouge.

Savoir :

MEUBLES.

1. — Un petit meuble en bois d'acajou avec glaces et plusieurs tablettes.

2. — Une table en bois d'acajou en deux parties, dont une couverte d'un tapis.

3. — Une autre table en bois d'acajou en forme de médaille, ou pouvant servir à recevoir une collection de diamants.

4. — Un peson anglais avec balances et son poids de marc complet et sa boîte.

5. — Un carquois indien rempli de flèches dites empoisonnées.

6. — Une table en bois d'acajou ployante en trois parties.

PORCELAINE.

7. — Vingt-cinq plats en porcelaine ancienne.

8. — Une jatte et deux soucoupes.

9. — Quatre jattes ou soucoupes à pans.

10. — Sept petits magots en agate.

11. — Deux grandes jattes de porcelaine à fleurs bleues sur fond blanc.

12. — Une autre jatte (*idem*).

PICAULT.

Archives nationales, F 17, 1190.

héros tel qu'il a été, sans chercher à pallier ses erreurs ou ses fautes, mais en maintenant une balance équitable entre ce qui pouvait lui être justement reproché ou ce qui était le fait de son époque et de la société à laquelle il appartenait. Après l'avoir suivi fidèlement pendant son existence si agitée, nous avouons n'avoir jamais trouvé chez lui un sentiment qui ne soit noble, chevaleresque, élevé. Notre but sera atteint si nous avons pu prouver que le duc de Lauzun n'était pas un vulgaire roué comme on l'a trop répété, mais qu'il possédait les plus rares qualités de cœur, d'esprit, d'intelligence, de loyauté, de bravoure.

Nous avons voulu faire revivre en même temps les dernières heures de cette société du dix-huitième siècle si légère et si frivole, mais en même temps si séduisante et si charmante. Nous espérons avoir montré que tous ces « abus de l'ancien régime », pour parler le langage du prince de Ligne composaient la société la plus vraiment française, la plus spirituelle et la plus aimable. S'ils n'affichaient pas des dehors d'austère morale, montrons-leur cependant quelque indulgence, et qu'il leur soit beaucoup pardonné parce qu'ils ont beaucoup aimé.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer cette longue étude sur le duc de Lauzun qu'en répétant une dernière fois le mot de Fersen : « C'est l'âme la plus noble et la plus élevée que j'aie connue. »

ÉPILOGUE

Nous ne pouvons terminer l'histoire du duc de Lauzun sans dire ce qu'il advint des principaux personnages de notre récit, de ceux que nous avons rencontrés plus fréquemment et auxquels peu à peu nous nous sommes attaché. Nous avons montré comment cette société savait vivre; montrons comment elle savait mourir.

Parlons d'abord de la duchesse de Biron.

Comme nous l'avons vu, elle avait eu l'imprudence de rentrer en France pour tâcher de sauver le peu qui lui restait de son ancienne fortune. Elle fut arrêtée à la fin de 1793 (1) et enfermée au couvent des Anglaises. Elle y retrouva la vieille maréchale douairière de Biron (2), que son âge ni ses infirmités n'avaient pu sauver de la prison. Un jour, on vint chercher la citoyenne Biron pour la mener au tribunal révolutionnaire : « Laquelle? demanda le geôlier; il y en a deux. » Le délégué n'avait ordre de n'amener qu'une duchesse de Biron; mais son hésitation

(1) Elle demeurait alors rue de Lille, section de la fontaine de Grenelle.

(2) Née La Rochefoucauld de Roye.

fut de courte durée, et de peur de se tromper il amena les deux duchesses devant le tribunal.

Avec elles comparaissaient Gabriel de Polastron, Victor de Broglie, Guignart de Saint-Priest, l'avocat Linguet, enfin le vieux maréchal Philippe de Noailles-Mouchy et sa femme. Lorsqu'on vint chercher le vieillard pour le conduire à la Conciergerie, il demanda qu'on ne fît point de bruit : la maréchale était malade, et il ne voulait pas pas qu'elle s'aperçût de son départ. « Il faut qu'elle vienne aussi, lui répondit le porte-clefs; elle est sur la liste, je vais l'avertir. — N'en faites rien, s'écria le maréchal; puisqu'il faut qu'elle vienne, ce sera moi qui l'avertirai. » Il se rendit dans sa chambre et lui dit ces belles paroles : « Madame, il faut descendre, Dieu le veut, adorons ses desseins; vous êtes chrétienne, je pars avec vous et je ne vous quitterai point. »

Lorsque la nouvelle se répandit dans la prison, les détenus se mirent en haie sur le passage des deux époux; tous les visages exprimaient une douleur respectueuse. Quelqu'un s'écria : « Courage, monsieur le maréchal! » M. de Mouchy répondit d'un ton ferme : « A quinze ans, j'ai monté à l'assaut pour mon Roi; à près de quatre-vingts je monterai à l'échafaud pour mon Dieu (1)! »

La duchesse de Biron ne montra pas moins d'héroïsme; sachant que l'air de la salle du tribunal était affreusement vicié par la populace qui assistait aux séances, elle pria une de ses compagnes de lui prêter un peu d'ouate pour

(1) *Histoire du tribunal révolutionnaire*, par H. WALLON.

la mettre dans ses narines : « Vous savez comme je suis sensible aux mauvaises odeurs, lui dit-elle, et je ne veux pas courir la chance de me trouver mal, car on pourrait croire que j'ai peur! »

L'acte d'accusation qui la concerne ne contient que ces quelques mots : « La femme Biron, veuve du général perfide dont la trahison a reçu le châtiment qu'elle méritait, a entretenu des correspondances avec les ennemis de la République et, à cet effet, était sortie du territoire français où elle est rentrée en contravention à la loi, quand elle n'a plus été nécessaire aux trahisons de son mari. »

La duchesse de Biron fut condamnée et exécutée le 24 juin 1794 (1); avec elle périt la vieille maréchale de Biron, le duc et la duchesse de Mouchy et tous ceux que nous venons de citer. Tous firent preuve d'un héroïque courage et d'un mépris profond pour leurs bourreaux (2).

(1) Sa mère, la duchesse de Boufflers, vivait encore : « C'est une méchante femme, écrivait Mme de Custine, et la mort de sa fille l'a peu touchée; elle en a été consolée par la jouissance de ses biens. » Mme de Boufflers ne mourut qu'en 1797.

(2) Voici la liste des objets trouvés chez la « femme Boufflers n° 181 condamnée veuve Biron » :

1° Sept petits tableaux, portraits dans la manière de Porbus, sur cuivre, dont six renfermés dans un médaillon d'argent doré et un autre en miniature dans un médaillon à plaque d'argent, estimés 72 livres.

2° Six tableaux dessus de portes peints par Sauvage dont quatre sont dans le salon et deux dans la chambre à coucher : hauteur 24 pouces sur 48 de large, estimés 300 livres.

Ces objets ont été remis à « la citoyenne Montmorency, veuve Boufflers, mère de ladite veuve Biron. »

Archives nationales, F[7] 1190.

La fameuse duchesse de Gramont, qui a joué dans notre récit un si grand rôle, ne fut pas épargnée. Elle comparut devant le tribunal révolutionnaire avec son amie la duchesse du Châtelet qui, après avoir émigré, était revenue en France sur ses conseils. Quand on demanda à Mme de Gramont si elle avait envoyé de l'argent à des émigrés, elle répondit fièrement : « J'allais dire que non, mais ma vie ne vaut pas un mensonge. »

Puis elle ne songea plus qu'à défendre son amie, qui, présente à l'interrogatoire, les mains jointes et les yeux baissés, gardait un profond silence.

« Que vous me fassiez mourir, dit-elle aux juges, moi qui vous méprise et qui vous déteste, moi qui aurais voulu soulever contre vous l'Europe entière, que vous m'envoyiez à l'échafaud, rien n'est plus simple; mais que vous a fait cet ange (en montrant Mme du Châtelet) qui a toujours tout souffert sans se plaindre, et dont la vie entière n'a été marquée que par des actions de douceur et d'humanité? »

Toutes deux furent condamnées, et elles montèrent ensemble sur l'échafaud.

L'aimable duchesse de Fleury fut plus heureuse; elle échappa au triste sort d'un grand nombre de ses contemporaines. Elle fut arrêtée cependant comme émigrée en 1793 et envoyée à la prison des Anglaises, où elle retrouva au milieu de tant d'autres la duchesse de Biron. Walpole écrit : « On dit que la pauvre duchesse de Biron est de nouveau arrêtée et qu'elle est aux Jacobins, et avec elle une jeune étourdie qui ne fait que chanter toute la jour-

née. Et qui pensez-vous que ce puisse être? Personne d'autre que votre gentille petite malicieuse duchesse de Fleury. Puisqu'elle chante au lieu de sangloter, je suppose qu'elle était fatiguée de son Tircis et qu'elle est bien aise d'en être débarrassée. Ce nouveau coup, je le crains, accablera Mme de Biron. »

Mme de Fleury, en effet, ne s'était pas laissé longtemps impressionner par le milieu dans lequel elle vivait ; elle avait beau voir disparaître tous les jours quelqu'une de ses relations, son caractère léger et inconstant avait bien vite pris le dessus, et la perspective d'une mort horrible et prochaine ne l'empêchait nullement de rire et de chanter. Elle était, du reste, adorée de ses compagnons de captivité, et André Chénier, qui partageait son triste sort, composa pour elle la *Jeune captive,* où il exprime en vers charmants les vœux et les espérances de la prisonnière :

Qu'une stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort,
Moi je pleure et j'espère; au noir souffle du nord,
Je plie et relève ma tête.
S'il est des jours amers, il en est de si doux!
Hélas! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts?
Quelle mer n'a point de tempête?

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin!
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine.
Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson;
Et comme le soleil de saison en saison,
Je veux achever mon année.
Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin,
Je veux achever ma journée.

O mort! tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi;
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore.
Pour moi Palis encore a des asiles verts,
Les amours des baisers, les Muses des concerts;
Je ne veux pas mourir encore.

Les vœux de la *Jeune captive* furent exaucés; le 9 thermidor la délivra.

Elle profita de sa liberté pour divorcer, puis elle s'éprit d'un M. de Montrond, homme à bonnes fortunes, très spirituel, et elle l'épousa. Ils quittèrent Paris pour aller jouir de leur bonheur dans la solitude; ce bonheur fut de courte durée; au bout de peu d'années, Mme de Montrond divorçait de nouveau. Cette fois, guérie et bien guérie du mariage, elle se contenta, pour occuper sa vie, d'entretenir quelques intrigues, une entre autres avec le frère de Garat, qui la maltraitait. Un jour, étant allée voir l'empereur Napoléon, celui-ci lui dit brusquement : « Aimez-vous toujours les hommes? — Oui, Sire, répondit-elle, quand ils sont polis. »

Elle mourut à Paris le 17 janvier 1820, à l'âge de quarante-neuf ans.

Disons maintenant quelques mots des deux femmes dont l'amour a rempli la vie de notre héros.

La princesse Czartoryska vécut jusqu'en 1835, mais les cinquante dernières années de sa vie furent assombries par bien des douleurs. Elle vit l'effondrement de sa patrie et la ruine des siens : « Mes larmes, écrivait-elle à Delille en 1794, mes larmes coulent souvent, quand je retrouve les souvenirs de ma patrie, de ce pays si cher à mon cœur, où je vécus depuis mon enfance, où je fus heureuse fille, heureuse femme, bien heureuse mère, heureuse amie! » En 1830, elle habitait encore Pulawy avec sa fille, la princesse de Würtemberg (1); son petit-fils, Adam de Würtemberg, à la tête d'une armée russe, l'en chassa pour toujours; le château fut bombardé et pillé, puis transformé en pensionnat de demoiselles par ordre de Nicolas Ier. Mme Czartoriska alla s'établir avec sa fille en Galicie, dans la terre de Wysock, où elle mourut en 1835.

Qu'advint-il de Mme de Coigny, la dernière et peut-être la plus grande passion de Lauzun ?

Pendant l'émigration elle divorça, puis elle revint en France en 1801. Elle avait toujours la haine des Bourbons et de l'ancien régime, mais les excès de la Révolution l'avaient dégoûtée. Elle éprouvait pour Bonaparte une admiration fanatique; elle le plaçait au-dessus de tous les héros de l'antiquité. « L'ange gardien de Napoléon, écrivait-elle, est l'ange gardien de la France. » Elle avait conservé toute sa verve et son esprit; ses reparties et

(1) Elle avait divorcé en 1792. C'est son fils Adam de Würtemberg qui la chassa de Pulawy; lorsqu'il lui offrit une pension, elle lui répondit : « Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Je n'ai plus de fils; je tiens peu à la fortune. »

ses bons mots avaient le même succès, mais on sentait qu'elle était en proie à une douleur cachée.

Elle avait de la dévotion à sa manière; le soir, elle avait peur du démon.

Elle avait pris son parti de vieillir; elle était mise très simplement mais avec goût. Jusqu'au dernier moment, elle conserva la vivacité de son esprit, la sérénité et la bienveillance de son caractère (1).

Elle fut enlevée par le choléra à l'âge de soixante-treize ans, et mourut le 13 septembre 1732 dans le petit hôtel qu'elle occupait, rue de la Ville-l'Évêque.

Disons enfin, en terminant, quelques mots de Mme de Roothe et de l'archevêque de Narbonne, dont nous nous sommes si souvent occupés.

Déjà avant la Révolution, les affaires de l'archevêque avaient été bien dérangées; il se trouva criblé de dettes, malgré ses énormes revenus, et la délicieuse demeure de Hautefontaine dut être abandonnée.

Puis la crise politique étant survenue, Mgr Dillon se réfugia à Londres avec sa nièce Mme de Roothe, avec laquelle il vivait depuis cinquante ans. Bientôt la pauvre femme fut atteinte d'une dissolution du sang, et son état s'aggrava rapidement. Elle donna l'exemple le plus touchant de l'attachement profond que lui avait inspiré le bon archevêque. Elle lui avait toujours caché ses souffrances

(1) Elle avait marié sa fille Fanny au général Sébastiani, qui fut envoyé comme ambassadeur en Turquie. Mme Sébastiani mourut à Constantinople en 1807 en donnant le jour à une fille qui, en 1825, épousa le duc de Choiseul-Praslin.

pour ne pas l'inquiéter, et elle avait continué à faire les honneurs de son salon, pour qu'il ne ressentît aucun changement autour de lui, aucun ennui.

Le dernier jour de sa vie, elle avait invité M. d'Osmond à dîner, pour qu'il causât avec l'archevêque, devenu sourd; elle n'avait plus la force de parler assez haut pour se faire entendre. On servit des huîtres; elle les aimait; l'archevêque insista pour qu'elle en mangeât; elle eut la complaisance d'en essayer une, puis elle dit à mi-voix à M. d'Osmond qu'elle tutoyait : « Empêche-le de beaucoup manger, je crains que son dîner ne soit troublé. » Ensuite elle remit la conversation sur les sujets qui pouvaient intéresser l'archevêque, disant un mot de temps en temps. Au dessert, Mgr Dillon avait l'habitude de passer un instant dans sa chambre. Dès qu'il y fut entré : « Ah! s'écria-t-elle, j'attendais ce moment. D'Osmond ferme la porte sur lui, tourne la clef, sonne... » Un domestique étant arrivé, elle lui dit d'aller occuper l'archevêque, pour l'empêcher de rentrer : « A son âge, les émotions ne valent rien, ajouta-t-elle, et cela va finir. » M. d'Osmond voulant envoyer chercher un médecin : « A quoi bon? dit-elle; c'est bien inutile, mais envoyez vite chercher un prêtre, c'est plus convenable pour M. l'archevêque (1). »

Dix minutes après le moment où elle avait fait fermer

(1) Ce dévouement touchant dont un cœur de femme seul est capable fut imité par Louise de Polastron, qui vivait avec le comte d'Artois. Atteinte d'une maladie de poitrine, elle ne se plaignait jamais pour ne pas déranger les habitudes de Monsieur, qui ne se doutait de

la porte sur lui, elle avait cessé de vivre, et l'archevêque est toujours resté persuadé qu'elle était morte subitement, se portant à merveille : « Ce m'est une grande consolation, disait-il souvent, de penser qu'elle n'a ni souffert ni prévu sa fin. »

L'archevêque mourut en Angleterre en 1814 (1).

rien, ne voyait rien. Elle se mourait sans qu'il y prît garde, et elle eut le courage de cacher au prince son état presque jusqu'à son dernier jour.

(1) On sait quel fut le dévouement de Fersen pour la famille royale pendant la Révolution. Quand la tragédie fut terminée, le comte retourna en Suède, où il fut nommé grand maréchal de la cour. En 1810, une sédition populaire s'éleva, et Fersen, dont le rôle avait toujours été si pur et si noble, fut lâchement assassiné par des misérables. il expira au milieu des traitements les plus barbares, sur une place publique de Stockholm.

Mme de Buffon n'avait pas quitté Paris pendant la Révolution; quand elle vit promener la tête de la princesse de Lamballe, elle tomba sur un fauteuil en s'écriant : « Ah! mon Dieu! ma tête se promènera un jour de cette manière-là. » Même après la mort tragique de son amant, Mme de Buffon continua à résider dans la capitale, et malgré son indignation, hautement manifestée, contre les crimes dont elle était témoin, elle ne fut pas inquiétée. Elle resta fidèle à la mémoire de M. d'Orléans et s'occupa, au péril de ses jours, des affaires de ses fils qu'elle avait contribué à faire échapper de la prison de Marseille. Plus tard M. de Talleyrand voulut l'épouser, mais elle ne put vaincre sa répugnance à devenir la femme d'un évêque. Elle était tombée dans une grande pénurie. Un Suisse, M. Renourd de Bussière, homme très agréable, lui adressa des hommages qu'elle accepta, et elle devint Mme Renourd de Bussière.

FIN.

Les principales sources auxquelles nous avons puisé, en dehors des dépôts publics, tels que les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, les ministères de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, et quelques archives particulières, etc., sont :

Correspondance de la marquise de Coigny, publiée par le bibliophile Jacob. Bibliothèque nationale. Réserve.

Mémoires, souvenirs et anecdotes, par le comte de Ségur. Paris, 1826.

La mission de Talleyrand à Londres en 1792, par M. G. Pallain. Librairie Plon, 1889.

La Vendée patriote, par Ch.-L. Chassin. Paul Dupont, éditeur, 1893.

Révolutionnaires, par Charles Mauroy. Paris, Savine.

Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, par H. Wallon. Hachette, 1882.

Les Mirabeau, par M. Louis de Loménie. Dentu.

Le comte de Fersen et la cour de France, par le baron de Klinckowstrom. Firmin-Didot, 1878.

Mémoires du duc de Montpensier.

Mémoires de miss Elliott, etc.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

1774

CHAPITRE II

1774

CHAPITRE III

1775

CHAPITRE IV

1775

CHAPITRE V

1775

CHAPITRE VI

1775

CHAPITRE VII

1775

CHAPITRE VIII

1777

CHAPITRE IX

1776-1778

CHAPITRE X

1778

CHAPITRE XI

1778

CHAPITRE XII

1779

CHAPITRE XIII

1780

CHAPITRE XIV

1780

CHAPITRE XV

1781

CHAPITRE XVI

1781-1782

CHAPITRE XVII

1782

CHAPITRE XVIII

1782-1783

CHAPITRE XIX

1783-1784

CHAPITRE XX

1785

CHAPITRE XXI

1785-1787

CHAPITRE XXII

1787-1788

CHAPITRE XXIII

1789-1790

CHAPITRE XXIV

1791

CHAPITRE XXV

1792

CHAPITRE XXVI

1792

CHAPITRE XXVII

1792

CHAPITRE XXVIII

1793

CHAPITRE XXIX

1793

CHAPITRE XXX

1793

PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
8, RUE GARANCIÈRE


U.C. BERKELEY LIBRARIES
C020907973

